
FONDO PIZZOFALCONE
NAZIONALE
B. Prov.
XIII
636
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

SCIENCE DE L'HISTOIRE,

CONTENANT

LE SYSTÈME GÉNÉRAL DES CONNOISSANCES A ACQUÉRIR

AVANT D'ÉTUDIER L'HISTOIRE,

ET LA MÉTHODE A SUIVRE QUAND ON SE LIVRE A CE GENRE D'ÉTUDE,

DÉVELOPPÉE PAR TABLEAUX SYNOPTIQUES;

Par P. N. CHANTREAU, Professeur d'Histoire près l'Ecole Spéciale-Militaire établie à Fontainebleau, Membre de plusieurs Sociétés Littéraires, Traducteur et Continuateur des TABLES CHRONOLOGIQUES DE *JOHN BLAIR.*

DÉDIÉE AU PREMIER CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

AUJOURD'HUI

EMPEREUR DES FRANÇAIS.

PARTIE NOTIONNAIRE.

TOME SECOND.

GÉOGRAPHIE. — *EUROPE.*

PARIS,
GOUJON FILS, Imprimeur-Libraire, rue Taranne, n.° 737.

AN XII. — 1804.



AVERTISSEMENT.

L'ÉDITEUR de la *Science de l'Histoire* a promis, en publiant le premier volume de ce grand Ouvrage, qu'avant que la classe nombreuse des lecteurs à qui il est principalement destiné, eût complètement achevé le Cours de CHRONOLOGIE, objet de la première partie, celui de GÉOGRAPHIE leur seroit offert. Nous craignons d'autant moins, en acquittant aujourd'hui cette promesse, qu'on nous reproche de présenter l'EUROPE détachée de l'*Asie*, de l'*Afrique* et de l'*Amérique*, qui composeront ensemble un volume à part, (actuellement sous presse), qu'on sait assez que l'*Europe* occupe dans l'Histoire, tant ancienne que moderne, plus de place, à elle seule, que les trois autres parties du globe. Au surplus, si l'empressement de paroître avoit besoin d'être justifié, on en trouveroit le motif dans le devoir qu'impose, à cet égard, l'accueil honorable que le Gouvernement a fait à l'ouvrage de M. CHANTREAU, en le plaçant au nombre des livres réservés spécialement aux Bibliothèques des Lycées, *comme un des ouvrages les plus utiles à l'*INSTRUCTION PUBLIQUE. (Lettre du *Conseiller d'État* chargé de la direction et de la surveillance de l'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Paris, 2 pluviose an XII.)



AVIS AU RELIEUR.

Trois Cartes sont à placer *dans le corps du Volume.*

I. La Sphère et les *trois Systêmes du Monde,* en regard de la page 5, où se trouve en titre: Géographie mathématique.

II. La Mappemonde, en regard de la page 27, où se trouve en titre: Géographie physique.

III. L'Europe, à la page 59, en correspondance avec le Titre indicatif de cette partie.

Observez que la feuille 15, (page 113), se distingue par *, afin qu'en aucun temps elle ne puisse se confondre avec celle à laquelle cette feuille se trouve définitivement substituée, comme présentant le *Tableau de la* République Française, au moment actuel. (Fin de juin 1804, XIIe année de l'É. Fr.)

PARTIE NOTIONNAIRE.

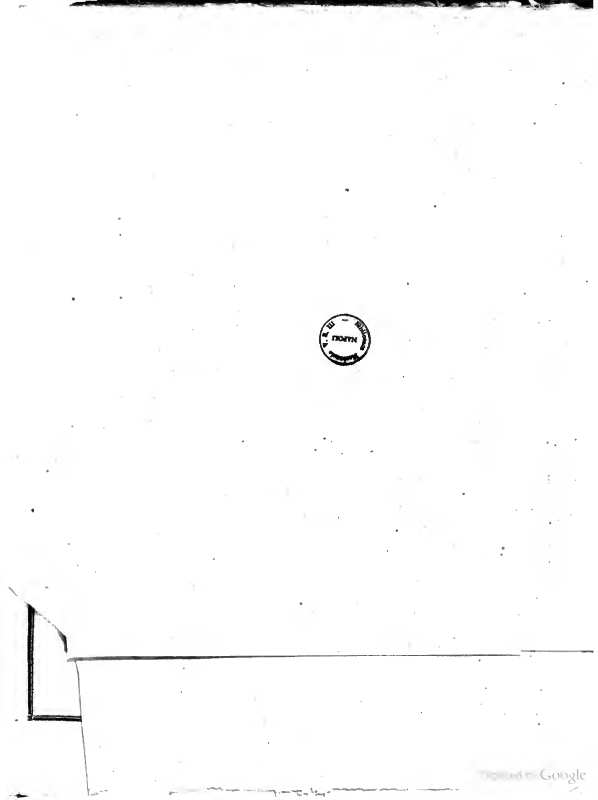
GÉOGRAPHIE.

ÉLÉMENS DE GÉOGRAPHIE.

UTILITÉ de la *Géographie* pour l'étude de l'Histoire.... Voyez PREMIÈRE PARTIE, *notes du Tabl. II.*

Objets qu'elle embrasse.............. Voyez ci-joint le Tabl. I.

Pour le développement du SYSTÈME DE GÉOGRAPHIE, distinguée en *Géographie*......	MATHÉMATIQUE.	Voyez le Tabl. II.	et les Notes qui leur sont relatives.
	PHYSIQUE....................	——— XII.	
	POLITIQUE..................	——— XIII.	
	Qui donne des détails TOPOGRAPHIQUES, etc................	——— XIV.	



I.*

T

DES OBJETIIE.

Cours.
Confluent ou Embouch

Les Divis
dans c
d'après

POLITIQUE,
considérant...........

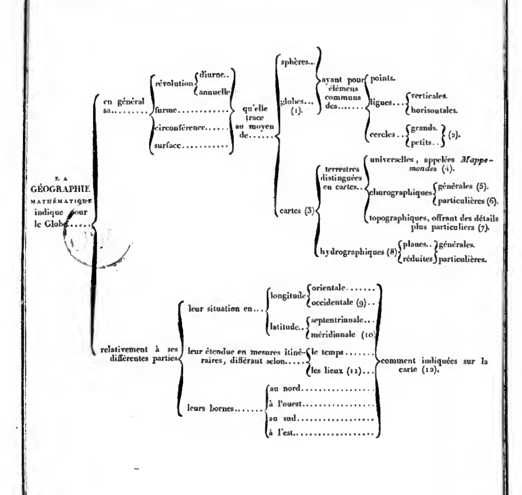
Les Li
d'après.

qui se partage en GEOGRAPHIF
Moderne..
Ancienne..
comparée.

Les Peu
ment...

GÉOGRAPHIE MATHÉMATIQUE.

II. ** TABLEAU ÉLÉMENTAIRE
DE LA GÉOGRAPHIE MATHÉMATIQUE.



NOTES RELATIVES AU TABLEAU II **.

(1) Voyez, pour cette partie de la Géographie, le Tabl. V.

(2) Qu'on désigne, ainsi que les lignes, d'après leur............................. { position. / propriété.

(3) Pour l'intelligence de cette partie du Tableau, il faut avoir sous les yeux un Atlas, ou une collection de Cartes.

(4) Toujours circulaires et représentées en deux *Hémisphères*, projetés des pôles ou de l'équateur. Voyez notre Mappemonde, figures I et II.

(5) Représentant plusieurs grandes régions, comme.. { l'Europe. / l'Asie... / l'Afrique } telles que nos Cartes des 4 parties du monde.

(6) Ne représentant qu'une seule région, comme.................... { la France... / l'Italie..... } ou une seule province, comme l'Ile-de-France, ou un Département, celui de la Seine.

(7) Comme d'un canton, d'une ville ou de ses environs.

(8) On donne ce nom aux Cartes qui représentent seulement les mers et les dimensions des côtes qui les bornent. On y indique aussi les fonds et les *moussons*, c'est-à-dire, les vents qui soufflent dans certaines mers, invariablement pendant six mois. Il ne faut que l'inspection d'une Carte de ce genre pour connoître ces différentes indications.

(9) Voyez le Tabl. V.

(10) *Ibid.*

(11) Voyez les Tabl. IX et X.

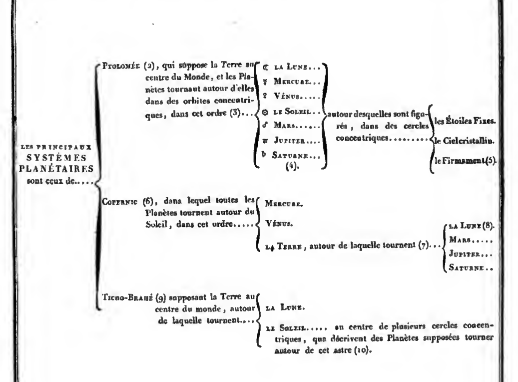
(12) Pour saisir ces indications, il faut voir le Tabl. VIII, (Élémens de la Carte).





III. TABLEAU

Des principaux Systèmes Planétaires, sur lesquels il faut avoir quelques Notions pour l'étude de la Géographie (1).



LES PRINCIPAUX SYSTÈMES PLANÉTAIRES sont ceux de.....

- PTOLOMÉE (2), qui suppose la Terre au centre du Monde, et les Planètes tournant autour d'elles dans des orbites concentriques, dans cet ordre (3)...
  - ☾ LA LUNE...
  - ☿ MERCURE...
  - ♀ VÉNUS.....
  - ☉ LE SOLEIL..
  - ♂ MARS......
  - ♃ JUPITER....
  - ♄ SATURNE... (4).
  - autour desquelles sont figurés, dans des cercles concentriques.........
    - les Étoiles Fixes.
    - le Ciel cristallin.
    - le Firmament (5).
- COPERNIC (6), dans lequel toutes les Planètes tournent autour du Soleil, dans cet ordre.....
  - MERCURE.
  - VÉNUS.
  - LA TERRE, autour de laquelle tournent (7)...
    - LA LUNE (8).
    - MARS.....
    - JUPITER...
    - SATURNE..
- TICHO-BRAHÉ (9) supposant la Terre au centre du monde, autour de laquelle tournent.....
  - LA LUNE.
  - LE SOLEIL..... au centre de plusieurs cercles concentriques, que décrivent des Planètes supposées tourner autour de cet astre (10).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU III.

(1) On entend par *Système planétaire*, l'ordre et le rapport qu'on suppose exister entre le *Soleil* et les *Planètes* qu'il éclaire. Plusieurs Astronomes en ont imaginé de plus ou moins ingénieux; mais il n'est question dans ce tableau que de ceux qui ont eu et ont le plus de célébrité. Quoique le développement de ces systèmes appartienne plutôt à la *Cosmographie*, et celle-ci à l'*Histoire naturelle*, qu'à la Géographie, nous avons cru cependant qu'il ne seroit pas déplacé, avant d'entrer dans les détails que nous allons donner sur la Sphère, de dire quelque chose des principaux systèmes sur lesquels elle a été basée.

(2) Astronome célèbre, natif de Peluse, qui se fixa à Alexandrie, où il se distingua par ses observations et ses travaux. Il florissoit pendant le deuxième siècle et mourut l'an 161 de J. C. L'expérience et de bons instrumens ont fait connoître les erreurs de son système.

(3) Pour bien comprendre ce système et les suivans, il faut avoir sous les yeux les plans où ils sont figurés.

(4) On appelle ces signes les *caractères des Planètes*; figurés par.................
- ☾ .. un croissant.
- ☿ .. un caducée.
- ♀ .. un miroir avec son manche.
- ☉ .. une face humaine.
- ♂ .. une flèche et un bouclier.
- ♃ .. un z barré.
- ♄ .. une faulx, emblême du temps.

(5) C'est le bleu d'azur que les Anciens croyoient et que le vulgaire croit encore être un solide; il n'est que l'effet de la réfraction dans un air plus dense que l'atmosphérique.

(6) Né à Thorn en Prusse, vers la fin du quinzième siècle; il n'est pas à proprement parler l'inventeur du système qui porte son nom. Les uns veulent que ce soit *Philolaüs*, de l'école de Pythagore, et les autres le Cardinal de *Cusa;* mais il le rectifia si bien, qu'on peut sans injustice lui en attribuer l'invention; depuis, Kepler et Galilée l'ont encore perfectionné. Ce système est aujourd'hui généralement adopté et paroît entièrement d'accord avec les faits; mais malgré cette considération puissante, l'inquisition le condamna comme une hérésie en 1616, et n'a point changé d'opinion. (Voyez le Dict. des Gr. Hom. art. *Kepler* et *Galilée*, et le Dict. des Mathémat. de *Saverien*.)

(7) Ces planètes ont, avec le Soleil et la Terre, des rapports que nous croyons devoir faire connoître; ils sont développés dans le Tableau IV ci-après.

(8) Elle est considérée dans ce système comme un satellite de la terre.

En Astronomie on appelle *satellites*, des planètes subalternes qui sont entraînées par de plus considérables, autour desquelles elles font leur révolution. Tels sont les *satellites* de *Jupiter* et de *Saturne*, dont la théorie fait partie de la *Cosmographie*, et n'appartient pas à notre plan. Voyez l'*Astronomie de Lalande*, ou la *Cosmographie de Mentelle*.

(9) Astronome danois qui parut vers le milieu du seizième siècle, et qui employa sa fortune aux progrès de la science pour laquelle il étoit passionné. Son système ne fut point admis, parce qu'il renouveloit en partie les erreurs de celui de Ptolomée.

(10) Dans le même ordre que Ptolomée leur avoit assigné.



IV. THÉORIE ÉLÉMENTAIRE

DES PLANÈTES, etc.

PLANÈTES et ASTRES.	LEUR DIAMÈTRE en		LEUR DISTANCE du Soleil en		LEUR DISTANCE de la Terre en		Leur grosseur comparée à celle de la Terre.	LEUR RÉVOLUTION		Rapidité de leur ROTATION. (1)	Obliquité de leur ORBITE.
	lieues.	myriam.	lieues.	myriam.	lieues.	myriam.		diurne.	anouelle.		
LE SOLEIL	319,397	141,954	»	»	34,761,680	15,449,640	1,400,000 f. pl. grus	25j. 12h	»	»	»
MERCURE.	1,166	518	15,000,000 environ.	5,570,555	33,000,000	14,500,000	. . 1/21 . .	iuconnue (2)	87j. 23h	»	6°59′20″
VENUS. . .	2,748	1,221	25,000,000	11,175,222	33,000,000	14,500,000	. . . 1/9 . . .	23h 20′	224j. 18h	»	3°23′20″
LA TERRE	2,865	1,275	34,761,680	15,449,640	»	»	»	23h 59′ 4″	365j. 5h 49′ (3)	3 myr. par″	»
LA LUNE.	781	347	34,775,356	15,233,191	86,324 (4)	38,366	. . . 1/49 . .	27j. 7h 43′ (sa révolut. sidérale).	29j. 12h 4′ (révolut. synodique (5))	»	4°58′ 4″
MARS. . . .	1,899	844	52,966,122	2,540,498	52,353,236	23,254,770	. . . 1/3 . . .	24h 4′	1 an 322j. 22h	»	1°51′
JUPITER. .	32,264	14,339	180,794,791	80,453,236	178,692,530	79,418,791	1,400 f. pl. gros	9h 56′	11 ans 33j.	81 myr. par″	1°19′10″
SATURNE.	28,601	12,710	331,604,304	147,747,776	327,747,686	145,665,415	695 f. pl. gros	inconnue (6)	29 ans 155j.	59 myr. par″	2°30′20″

NOTES RELATIVES AU TABLEAU IV.

(1) C'est-a-dire la rapidité avec laquelle une Planète parcourt son *orbite* annuel ; celui de la *Terre*, par exemple, étant de 208,567,080 lieues, ou 92,696,480 myriamètres, il s'ensuit que si l'on divise l'une de ces deux sommes par 365, on trouvera qu'elle doit parcourir environ 57,030 lieues, ou 10,581 myriamètres par heure, et par conséquent un peu moins de 6 lieues et demie ou 3 myriamètres par seconde.

(2) Parce qu'il est trop près du Soleil pour qu'on puisse en observer les taches, et que c'est par le retour périodique des taches d'une planète qu'on s'assure de sa rotation. *Mentelle, Cosmographie, partie astronomique*, pag. 23.

(3) C'est ce qu'on appelle *Année sidérale*, c'est-à-dire la révolution de la terre d'un point de son orbite à ce même point.

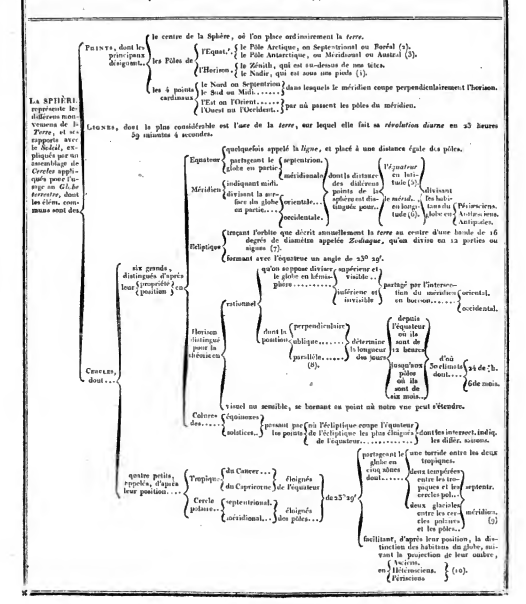
(4) A cette distance elle nous paroît avoir un diamètre d'environ 780 lieues ou 346 myriamètres.

(5) C'est-à-dire son retour, vue de la Terre au Soleil. Voyez *Cosmographie de Mentelle*, pag. 36.

(6) A cause du trop grand éloignement de cette Planète, qui n'a pas permis d'en observer les taches.

V.** TABLEAU ANALYTIQUE

Des Elémens de la Sphère Armillaire, et de leur application au Globe terrestre (1).



NOTES RELATIVES AU TABLEAU V.**

(1) Pour le développement de ce Tableau, il faut absolument avoir une Sphère sous les yeux et notre Mappemonde.

(2) *Arctique*, parce qu'il est situé près de la grande Ourse, que les Grecs appeloient *Arctos* (ἄρκτος). *Septentrional*, parce que cette constellation a 7 étoiles appelées par les Latins *Septem triones*. *Boréal*, parce que le vent du nord est appelé *Borée* par les Poetes.

(3) *Antarctique* et *méridional*, par opposition à l'autre pôle. *Austral*, parce qu'en latin le vent du midi s'appelle *auster*.

(4) *Zenith* et *Nadir*, mots Arabes, dont le premier veut dire *dessus* et le second *dessous*.

(5) La *latitude* d'un lieu n'est autre chose que la distance de ce lieu à l'*équateur*.

Elle se mesure sur un arc du *méridien*.

Elle s'exprime en *degrés*, *minutes* et *secondes*, ainsi indiqués: *degré* °, *minute* ′, *seconde* ″.

Exemple : *Latitude de Paris*.... 48°.... 50′.... 10″.

Les portions des cercles qui indiquent la *latitude* sur la Carte, s'appellent *Parallèles*. (Voyez le Tabl. VIII et la note (2) de ce Tableau.)

La *Latitude* se distingue en...... { Septentrionale. / Méridionale... } selon que le lieu proposé est, par rapport à nous, au-dessus ou au-dessous de l'*équateur*.

C'est encore la différence de latitude et de longitude qui distingue les habitans de la terre en { Periœciens / Antiœciens / Antipodes } Voy. le Tab. VII.

(6) La *Longitude* d'un lieu est sa distance d'un méridien convenu, duquel on commence à compter les *degrés de longitude*.

Elle se mesure sur un arc de l'*équateur*.

Elle s'exprime aussi en *degrés*, etc.

La *Longitude* se distingue en { Orientale.. / Occidentale } selon qu'elle est à l'est ou à l'ouest du méridien d'après lequel on compte.

Les portions de cercles qui indiquent la longitude sur la Carte sont appelées *Méridiens*. (Voyez le Tabl. VIII.)

Les *Méridiens* indiquant la *longitude* et les *parallèles*, la *latitude* se coupant à angles droits, le lieu qu'on cherche doit nécessairement se trouver au point de leur *intersection* : d'où il résulte que pour trouver sur la Carte un endroit quelconque, il importe d'en bien connoître la longitude et la latitude. Exemple : Je sais que pour Paris { la *longitude* est 20°...... / la *latitude* est 48° 50′ 10″ } leur point d'intersection sur la Carte sera le lieu où je dois trouver Paris. Il faut démontrer ce fait sur la Carte même.

La *longueur* d'un pays se mesure sur la Carte de l'ouest à l'est.

Sa *largeur* se mesure du sud au nord. (Voyez le Tabl. XXI.)

D'où il résulte que la *longueur* d'un pays est l'intervalle compris entre deux méridiens donnés, et sa *largeur* celui qui est entre deux parallèles données.

Les Géographes et les Astronomes modernes font partir leur premier méridien de l'endroit où est leur principal observatoire, et distinguent la longitude en orientale et occidentale, de 180° chacune. Ainsi pour les François le premier méridien part de Paris, et de Londres pour les Anglais, etc. Cependant, en vertu d'une ordonnance de 1631, rendue par *Louis XIII*, on a longtemps placé le premier méridien à l'Ile de Fer, la plus occidentale des Canaries; et la majeure partie des Cartes, qui ont plus de 40 ans de date, sont encore projetées sur cette longitude.

Pour concilier la *longitude* d'un lieu quelconque, prise du méridien de Paris, avec celle du méridien de l'ile de Fer, il faut ajouter le nombre 20 à la longitude proposée, si elle est orientale. Par exemple : la longitude de Jérusalem, prise du méridien de Paris, est de 33° orient ou est; celle de l'ile de Fer sera de 53°. Dans le cas contraire, il faudra retrancher 20. Exemple : Quelle est la longitude de *Pé-Kin*, prise sur le méridien de Paris, celle de l'ile de Fer étant 134° 6′? Rep. 114° 6′.

Calcul : 134° 6′ — 20° = 114° 6′.

La longitude donnée prise sur le méridien de Paris étant *occidentale*; pour avoir cette longitude d'après le méridien de l'ile de Fer, il faut la retrancher de { 20° si le nombre de degré donné n'égale pas 20°; / 360° + 20° = 380° si le nombre de degrés donné surpasse 20°.................................. }

Exemple. 1.er cas. La longitude de Lisbonne, prise du méridien de Paris, est de 11° 29′ O.; quelle en sera la longitude prise de l'ile de Fer?.......... 8° 31′.

Calcul : 20° — 11° 29′ = 8° 31′.

2e. Cas. Cayenne est à 54° 35′ long. O. de Paris; quelle en sera la long. prise de l'ile de fer?........ 325° 25′.

Calcul : 380° — 54° 35′ = 325° 25′.

Pour avoir la *longitude occidentale* prise sur le méridien de Paris, la longitude donnée étant celle de l'ile de Fer, on fait le même calcul.

Exemple. 1er. cas : La longitude de Cadix, prise de l'ile de Fer, étant de 11° 28′, celle de Paris est de 8° 32′ O.

Calcul : 20° — 11° 28′ = 8° 32′.

La longitude du Cap François, prise de l'ile de Fer, est de 305° 21′; prise sur le méridien de Paris, elle sera de 74° 39′ O.

Calcul : 380° — 305° 21′ = 74° 39′.

(7) Selon le système de *Ptolomée*, le soleil est supposé passer successivement sous chacun de ces *signes* dans l'espace d'une année. (Voyez le Tabl. VI.)

(8) Les peuples qui demeurent... {
sous l'*équateur* ont l'*horison perpendiculaire* et des jours égaux.
au-delà des *tropiques*, l'*horison oblique* et des jours inégaux.
sous les *pôles*, l'*horison parallèle* et six mois de jour. }

Ces différentes positions se démontrent et se comprennent facilement à l'aide du Globe terrestre. (Voyez notre Mappemonde, fig. c, e, f.)

(9) *Zônes* veut dire *bandes* ou *ceintures*; il faut en parcourir l'étendue sur la Mappemonde. La *Torride* a 46° 58′ de largeur, évalués 1175 lieues de 25 au degré, ou 522 myriamètres. La largeur de chaque *Zône tempérée* est de 1075 lieues, environ 477 myriamètres. Celle de chaque *Zône glaciale* est de 587 lieues, environ 256 myriamètres.

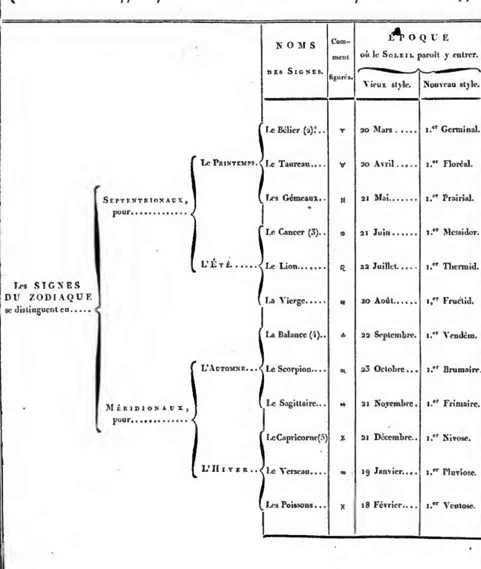
(10) *Asciens*, c'est-à-dire peuples sans ombre. Ceux qui habitent sous l'équateur et entre les deux tropiques, en sont privés deux fois l'an; mais ceux qui sont *sous* les tropiques ne le sont qu'une fois. Dans les autres temps de l'année, ces peuples sont *Amphisciens*, c'est-à-dire qu'ils ont leur ombre tantôt vers un pôle, tantôt vers l'autre, selon que le soleil s'avance vers les tropiques, ou en rétrograde.

Hétérosciens, peuples qui diffèrent en ombre. Ce sont les habitans des zônes tempérées, dont les uns ont l'ombre tournée vers le pôle arctique, et les autres vers le pôle antarctique.

Périsciens, ceux dont l'ombre tourne autour d'eux : tels que les habitans des zônes glaciales.

VI. ORDRE DES SIGNES DU ZODIAQUE

Que le Soleil est supposé parcourir successivement dans l'espace d'une année (1).



			NOMS DES SIGNES.	Comment figurés.	ÉPOQUE où le SOLEIL paroît y entrer. Vieux style.	Nouveau style.
Les SIGNES DU ZODIAQUE se distinguent en.....	SEPTENTRIONAUX, pour.............	Le PRINTEMPS.	Le Bélier (2)...	♈	20 Mars.....	1.er Germinal.
			Le Taureau....	♉	20 Avril.....	1.er Floréal.
			Les Gémeaux..	♊	21 Mai.......	1.er Prairial.
		L'ÉTÉ......	Le Cancer (3)..	♋	21 Juin......	1.er Messidor.
			Le Lion.......	♌	22 Juillet.....	1.er Thermid.
			La Vierge.....	♍	20 Août......	1.er Fructid.
	MÉRIDIONAUX, pour.............	L'AUTOMNE...	La Balance (4)..	♎	22 Septembre.	1.er Vendém.
			Le Scorpion....	♏	23 Octobre...	1.er Brumaire.
			Le Sagittaire...	♐	21 Novembre.	1.er Frimaire.
		L'HIVER...	LeCapricorne(5)	♑	21 Décembre..	1.er Nivose.
			Le Verseau....	♒	19 Janvier....	1.er Pluviose.
			Les Poissons...	♓	18 Février....	1.er Ventose.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU VI.

(1) C'est-a-dire, la *Terre*; car, par une erreur d'optique, nous croyons que c'est le soleil qui tourne autour de notre globe, quand c'est précisément le contraire. Nous éprouvons à cet égard ce qui arrive à des personnes qui se trouvent dans un bateau à la rame : il leur semble voir les arbres et les maisons se mouvoir.

(2) Ce signe étant dans l'équateur, il y a équinoxe lorsque le soleil y est parvenu ; c'est l'*équinoxe du printems*. (Voyez la Mappemonde, *lettre* A).

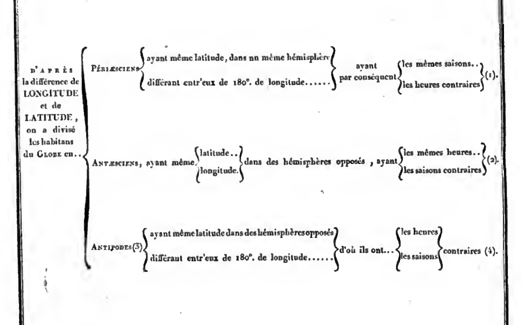
(3) Lorsque le soleil est parvenu à ce signe, il y a *solstice*, parce qu'il touche au *tropique*. (Voy. la Mappemonde, *lettre* B). C'est le *solstice d'été*, époque où les jours sont les plus longs pour les peuples qui habitent la zône tempérée septentrionale.

(4) Ce signe se trouvant dans l'équateur, il y a *équinoxe* quand le soleil y entre; c'est l'*équinoxe d'automne*. (Voy. la Mappemonde, *lettre* C).

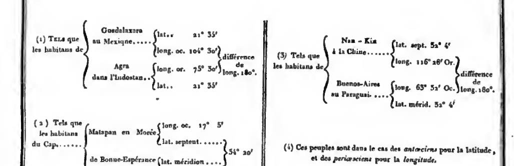
(5) Ce signe, touchant au *tropique* auquel il donne son nom, il y a *solstice* lorsque le soleil y entre; c'est celui d'hiver, et l'époque des jours les plus courts pour les peuples de la zône tempérée septentrionale. (Voy. la Mappemonde, *lettre* D).

VII. **TABLEAU**

De la division des habitans du Globe, d'après leur différence de longitude et de latitude.



NOTES RELATIVES AU TABLEAU VII.



(4) Ces peuples sont dans le cas des *antœciens* pour la latitude, et des *periœsciens* pour la *longitude*.

VIII. ** TABLEAU DES ÉLÉMENS DE LA CARTE,

Dont la connoissance est indispensable pour l'étude de la Géographie.

Les Élémens de la Carte se distinguent en Élémens...

- Mathématiques, indiquant les données d'après lesquelles les lieux sont placés sur la Carte, savoir............
  - les *Points* qui servent à l'*orienter* et se placent, pour
    - le Nord ou Septentrion ..... au haut..
    - le Sud ou Midi............ au bas...
    - l'Ouest ou Occident......... à gauche.
    - l'Est ou Orient. .... à droite..
    - } de la Carte (1).
  - les *Lignes* tirées dans la Carte..
    - du haut en bas, appelées *méridiens*......
    - de gauche à droite, appelées *parallèles*...
    - } .... (2).
  - les *Échelles* d'après lesquelles les Cartes sont réduites......................... (3).
- Graphiques, indiquant les différentes *configurations* de la terre, telles que les............
  - Isles ....
  - Presqu'isles ....
  - Montagnes.....................
  - Caps...........................
  - Bois............................
  - Mers............................
  - Lacs............................
  - Rivières.......
    - Gués.....
    - Ponts....
  - } .... (4).
- Politiques...
  - faisant connoître les divisions des *Régions* d'après leurs rapports politiques....... (5)
  - désignant les...
    - Villes....................
    - Communes...............
    - } d'après leur importance.......... (6)

NOTES RELATIVES AU TABLEAU VIII.**

(1) Voyez le Tableau précédent, et nos Cartes des quatre parties du Globe.

(2) Qui se coupent à angles droits et déterminent la position des lieux.

(3) Indiquant les différentes mesures employées à désigner la distance des lieux. Voyez le Tableau suivant, et nos Cartes des quatre parties du Globe.

(4) Voyez comment elles sont désignées Tabl. XII et XIV.

(5) Voyez le Tabl. XIII.

(6) Voyez le Tabl. XIV.

IX.** TABLEAU DES MESURES ITINÉRAIRES

Qui servent de base aux échelles des Cartes de la GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

	DÉNOMINATION DES MESURES.		combien au DEGRÉ.	LEUR RAPPORT AVEC la lieue de Fr. de 25 au deg.	les nouvelles mesures.
Les principales MESURES pour la GÉOGRAPHIE ANCIENNE, sont........	Le STADE...	Olympique (1).......	604	un peu moins de 24 à la lieue	3 hectumètres $\frac{1}{2}$.
		Mineur (2)..........	1111 $\frac{7}{9}$	un peu moins de 44 à la lieue	environ 1 hectom.
		d'Alexandrie (3).....			
		Égyptien (4)........	500	20 à la lieue............	un peu plus de 25 hectum.
		d'Aristote (5)........	1056 $\frac{1}{6}$	un peu moins de 42 à la lieue	un peu plus d'un hectom.
	La PARASANGE	Persanne (6) (*Agach* chez les Turcs)...	22 $\frac{2}{9}$	1 lieue et $\frac{1}{8}$............	plus de $\frac{1}{2}$ myriamètre.
		de Perse (7).........	37	un peu plus de $\frac{2}{3}$ de lieue.	3 kilomètres.
		Hébraïque (8).......	*idem.*	*idem*...................	*idem.*
	Le SCHOENE...	Égyptien *ou* Majeur (9)	11 $\frac{1}{9}$	2 lieues $\frac{1}{4}$..............	environ un myriam.
	Le MILLE...	de Judée (10)........	100	$\frac{1}{4}$ de lieue..............	plus de 11 hectom.
		Romain (11).........	75	$\frac{1}{3}$ de lieue..............	15 hectom.
		Hispanique (12)......	88 $\frac{8}{9}$	un peu moins d' $\frac{1}{3}$ de lieue	12 hectom.
		Britannique *ou* Hexapodique (13)......	826 $\frac{1}{4}$	environ 25 à la lieue....	un peu plus d'un hectom.
	La LIEUE...	Gauloise (14)........	50	$\frac{1}{2}$ lieue..................	un peu plus de 22 hectom.
	Le RASTA....	de Germanie (15)....	26	un peu plus d'une lieue..	44 hectum.

Les MESURES de comparaison employées dans ce Tableau et les suivans, sont.........
- Le *Degré*, de 57,075 toises.
- La *Lieue commune de France*, de 2283 toises.
- L'*Hectomètre*, de 51 toises.
- Le *Kilomètre*, de 513 toises.
- Le *Myriamètre*, de 5132 toises (*).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU IX.**

(1) MESURE employée dans les Cartes nommées ci-après :
1 *Orbis vetus.*
2 De la dispersion des enfans de Noë.
3 De l'Égypte ancienne.
4 De la distribution des XII Tribus d'Israël.
5, 6 et 7 Des anciennes Monarchies, partie.. { occidentale. / du milieu. / orientale.
8 *Græcia vetus.*
9 et 10 Employée aux Cartes de l'Empire Romain..... partie.......... { occidentale. / orientale.
11 *Italia vetus.*
12 *Gallia vetus.*
13 *Britannia.*
14 *Germania vetus.*
15 *Hispania vetus.*
16 *Asia minor.*

(2) Employée aux 4 premières Cartes ; aux 12.e 13.e et 15.e
(3) ———— aux 2 premières ; aux 4.e 12.e 13.e et 16.e

(4) Mesure employée à la 3.e Carte.
(5) ———— aux 6.e 7.e et 8.e
(6) ———— aux 2 premières ; aux 4.e et 10.e ; à celles de la Turquie { d'Europe / d'Asie... } pour l'Histoire moderne.
(7) ———— aux 5.e 7.e 10.e et 16.e
(8) ———— aux 2 premières ; à la 4.e et à la 10.e
(9) ———— aux 2 premières, à la 4.e et à la 10.e pour l'Histoire moderne { d'Afrique. / de Turquie. / de Perse.
(10) ———— aux 3.e 4.e et 10.e [illegible], et pour l'Histoire moderne à celle d'Afrique.
(11) ———— à toutes celles de l'Histoire ancienne.
(12) ———— aux 9.e et 15.e
(13) ———— aux 9.e et 12.e
(14) ———— aux 2 prem.res, aux 4.e 9.e 13.e 14.e et 15.e
(15) ———— aux 8.e 10.e et 14.e

(*) Le *Myriamètre* est à la lieue de 25 au degré, comme 4 est à 9 ; c'est-à-dire, que 4 myriamètres font 9 lieues : d'où il résulte que pour réduire les lieues en myriamètres, il faut multiplier le nombre de lieues donné par 4, et en diviser le produit par 9. Ainsi une lieue égale $\frac{4}{9}$ de myriamètre ; 2 lieues $\frac{8}{9}$; 3 lieues 1 myriamètre et $\frac{3}{9}$, etc.

La lieue de 25 au degré, est {
- au kilomètre à peu-près comme 2 est à 9, c'est-à-dire que 2 lieues font environ 9 kilomètres.
- à l'hectomètre comme 2 est à 89 ; de sorte que 2 lieues font environ 89 hectomètres, et que la lieue fait à peu-près 45 hectomètres.

X.** TABLEAU DES MESURES ITINÉRAIRES

Qui servent de base aux Cartes de la GÉOGRAPHIE MODERNE.

Les principales MESURES ITINÉRAIRES pour la GÉOGRAPHIE MODERNE se distinguent en..

DÉNOMINATION DES MESURES.		Combien au degré.	LEUR RAPPORT AVEC les Lieues de 25 au degré.	LEUR RAPPORT AVEC les nouvelles Mesures.
AGACH ou PARASANGE Turque (1)		22 $\frac{2}{9}$	une lieue $\frac{1}{10}$	près d'un demi myriam.
BERITH de Turquie (2)		66 $\frac{2}{3}$	$\frac{3}{8}$ de lieue	1 kilom. $\frac{2}{3}$.
CODAM (3)	de Coromandel	7 [illegible]	3 lieues [illegible]	1 myriam. [illegible]
	du Malabar	8 [illegible]	2 lieues [illegible]	1 myriam. [illegible]
COSS ou LIEUE Indienne (4)		44 [illegible]	un peu plus de $\frac{1}{2}$ lieue	environ 2 kilom. [illegible]
GAU (5)	de Coromandel	10 [illegible]	2 lieues [illegible]	envir. 1 myriam. [illegible]
	du Malabar	11 [illegible]	2 lieues [illegible]	envir. 1 myriam.
LI Chinois (6)	ancien ou commun	240	un peu plus de 9 à la lieue	un peu moins de 5 hect.
	moderne	192	un peu plus de 8 à la lieue	envir. 6 hectom.
LIEUE	commune de France (7)	25	1 lieue	envir. 45 hectom.
	marine (8)	20	1 lieue $\frac{1}{4}$	envir. 5 kilom.
	du Canada (9)	30	un peu moins d'1 lieue.	un peu plus de 4 kilom.
	du Dannemarck (10)	15	1 lieue [illegible]	envir. 5 kilom. [illegible]
	de France... en Brabant (11)	22 [illegible]	1 lieue [illegible]	près de $\frac{1}{2}$ myriam.
	de France... dans la ci-dev. Flandre (12)	25	1 lieue	envir. 45 hectom.
	de France... dans la ci-dev. Bretagne (13)	22 [illegible]	plus d'1 lieue	moins de $\frac{1}{2}$ myriam.
	de France... méridionale (14)	18 [illegible]	1 lieue [illegible]	envir. 6 kilom.
	de France... parisienne (15)	28 [illegible]	[illegible] de lieue	envir. 5 kilom.
	du Palatinat (16)	24	un peu plus d'1 lieue	envir. $\frac{1}{2}$ myriam.
	hollandaise de Surinam (17)	37	un peu plus de $\frac{2}{3}$ de l.	3 kilom.
	d'Espagne... légale (18)	26	un peu moins d'1 lieue.	envir. 4 kilom.
	d'Espagne... commune (19)	17 [illegible]	1 lieue [illegible]	un peu plus de 5 kilom.
	d'Espagne... itinéraire (20)	16 [illegible]	1 lieue [illegible]	un peu plus de 6 kil. [illegible]
	de Portugal (21)	18 [illegible]	1 lieue [illegible]	environ 6 kilom.
	du Luxembourg (22)	28	un peu moins d'1 lieue.	envir. 4 kilom.
MILLE	géographique (23)	60	un peu moins des [illegible]	moins de 2 kilom.
	d'Angleterre. commun (24)	50	[illegible] lieue	2 kilom. [illegible]
	d'Angleterre. britannique statué (24)	69 [illegible]	plus de $\frac{1}{3}$ de lieue	moins d'1 kilom. [illegible]
	d'usage sur toutes les côtes de la Méditerranée (25)	75	$\frac{1}{3}$ de lieue	1 kilom. [illegible]
	arabe (26)	66 [illegible]	[illegible] de lieue	[illegible] de myriam.
	d'Allemagne (27)	15	1 lieue [illegible]	un peu plus des [illegible] d'1 myr.
	de Hollande (28)	19	un peu moins d'1 l. [illegible]	envir. 6 kilom.
	Rhinlandique (29)	27	un peu moins d'1 lieue.	moins de 4 kilom.
	de Hongrie (30)	12	un peu plus de 2 lieues.	5 kilom. [illegible]
	de Rome (31)	60	un peu moins de [illegible]	moins de 2 kilom.
	de Toscane, Milanès et Piémont (31)	66 [illegible]	plus de [illegible] de lieue	1 kilom. [illegible]
	de Venise (32)	58	un peu moins des [illegible]	moins de 2 kilom.
	de Suisse (33) commun	24	un peu plus d'1 lieue	moins de $\frac{1}{2}$ myriam.
	de Suisse (33) moyen	10	2 lieues et [illegible]	envir. 1 myriam.
	de Suisse (33) petit	12	un peu plus de 2 lieues.	envir. 5 kilom.
	de Prusse (34)	16	un peu plus d'1 lieue [illegible]	un peu plus de 7 kilom.
	de Suède (35)	10 [illegible]	2 lieues [illegible]	envir. 1 myriam.
PAS	géométrique (36)	68,480	2739 à la lieue	moins de 2 mètres.
	romain (37)	186,790	envir. 7472 à la lieue	un [illegible] mètre.
PU chinois (38)		25	1 lieue	envir. 45 hectares.
ROENING ou LIEUE de Siam (38)		32	un peu moins de [illegible] de l.	3 kilom. [illegible]
VERSTE	commune ou ancienne (39)	88 [illegible]	moins de [illegible] lieue	[illegible] de myriam.
	moderne	104	plus d' [illegible] de lieue	un peu plus d'1 kilom.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU X. **

(1) Voyez le Tableau IX.

(2) Mesure employée dans les Cartes de Turquie.

(3) ———— de Turquie et Perse.

(4) ———— de l'Asie, et particulières des Indes.

(5) ———— générales d'Afrique, et particulières de Turquie, de Perse et des Indes.

(6) ———— générales de l'Asie, et particulière de la Chine et dépendances.

(7) ———— dans toutes les Cartes, comme mesure de comparaison.

(8) *Idem.*

(9) ———— dans la Carte générale de l'Amérique Septentrionale.

(10) ———— d'Allemagne, Danemarck et Suède.

(11) ———— de Hollande, d'Allemagne et de Flandre.

(12) ———— des mêmes pays et de la Flandre Française.

(13) ———— générale d'Afrique et particulière de France.

(14) ———— de France, partie méridionale.

(15) ———— de France et Isle-de-France.

(16) ———— d'Allemagne, Haut et Bas-Rhin.

(17) ———— générale d'Amérique Méridionale.

(18) ———— générale d'Amérique Septentrionale... } et particulière d'Espagne.

(19) ———— générale d'Afrique. } et particulière d'Espagne.

(20) ———— générale d'Europe.. } et particulière d'Espagne.

(21) Mesure employée dans la Carte générale d'Afrique, d'Amérique Méridionale et particulière de Portugal.

(22) ———— de Hollande et d'Allemagne.

(23) Dans toutes les Cartes, comme mesure de comparaison.

(24) Dans la Carte générale d'Europe, d'Amérique, et particulière d'Angleterre.

(25) ———— des côtes de la Méditerranée.

(26) ———— générale d'Asie, et particulière de Turquie et Perse.

(27) ———— générale d'Europe, et particulière d'Allemagne et Hollande.

(28) ———— des quatre parties du Globe; et particulière de Hollande.

(29) ———— de Hollande et d'Allemagne.

(30) ———— générale d'Europe, et particulière de Hongrie.

(31) ———— d'Italie.

(32) ———— particulière d'Allemagne et de Venise.

(33) ———— d'Italie et de Suisse.

(34) ———— de Prusse.

(35) ———— générale de l'Europe, et particulière de Suède et Danemarck.

(36) Mesures de comparaison pour toutes les Cartes.

(37) ———— pour l'Italie seulement.

(38) Mesure employée dans la Carte générale de la Chine et des Indes.

(39 ———— d'Europe et d'Asie, et particulière de Russie et dépendances.

XI. TABLEAU

Indiquant le nombre de LIEUES *contenu dans un* DEGRÉ DE LONGITUDE, *mesuré sur chaque parallèle de* LATITUDE, *et au moyen duquel on peut rectifier l'échelle d'une Carte ou s'en passer.* (1)

DEGRÉS de latitude.	LIEUES de 25 au deg.	DEGRÉS de latitude.	LIEUES de 25 au deg.	DEGRÉS de latitude.	LIEUES de 25 au deg.	DEGRÉS de latitude.	LIEUES de 25 au deg.	DEGRÉS de latitude.	LIEUES de 25 au deg.	DEGRÉS de latitude.	LIEUES de 25 au deg.
sous l'équateur.	25.	15....	24 $\frac{1}{18}$.	30....	21 $\frac{11}{18}$.	45....	17 $\frac{5}{9}$.	60....	12 $\frac{1}{2}$.	75....	6 $\frac{17}{18}$.
(2) 1.....	24 $\frac{11}{18}$.	16....	24 $\frac{1}{18}$.	31....	21 $\frac{5}{18}$.	46....	17 $\frac{11}{18}$.	61....	12 $\frac{1}{9}$.	76....	6 $\frac{1}{18}$.
2.....	24 $\frac{11}{18}$.	17....	23 $\frac{11}{18}$.	32....	21 $\frac{7}{18}$.	47....	17 $\frac{1}{18}$.	62....	11 $\frac{11}{18}$.	77....	5 $\frac{11}{18}$.
3.....	24 $\frac{17}{18}$.	18....	23 $\frac{7}{9}$.	33....	20 $\frac{11}{18}$.	48....	16 $\frac{11}{18}$.	63....	11 $\frac{1}{3}$.	78....	5 $\frac{5}{9}$.
4.....	24 $\frac{11}{18}$.	19....	23 $\frac{11}{18}$.	34....	20 $\frac{13}{18}$.	49....	16 $\frac{17}{18}$.	64....	10 $\frac{17}{18}$.	79....	4 $\frac{7}{9}$.
5.....	24 $\frac{8}{9}$.	20....	23 $\frac{1}{2}$.	35....	20 $\frac{17}{18}$.	50....	16 $\frac{1}{6}$.	65....	10 $\frac{1}{9}$.	80....	4 $\frac{1}{3}$.
6.....	24 $\frac{11}{18}$.	21....	23 $\frac{1}{3}$.	36....	20 $\frac{2}{9}$.	51....	15 $\frac{11}{18}$.	66.. .	10 $\frac{1}{6}$.	81....	3 $\frac{8}{9}$.
7.....	24 $\frac{13}{18}$.	22....	23 $\frac{1}{6}$.	37....	19 $\frac{11}{18}$.	52....	15 $\frac{7}{18}$.	67....	9 $\frac{7}{9}$.	82....	3 $\frac{17}{18}$.
8.....	24 $\frac{1}{4}$.	23....	23 »	38....	19 $\frac{11}{18}$.	53....	15 $\frac{1}{18}$.	68....	9 $\frac{7}{18}$.	83....	3 $\frac{1}{18}$.
9.....	24 $\frac{2}{3}$.	24....	22 $\frac{1}{6}$.	39....	19 $\frac{1}{18}$.	54....	14 $\frac{11}{18}$.	69....	8 $\frac{11}{18}$.	84....	2 $\frac{11}{18}$.
10.....	24 $\frac{11}{18}$.	25....	22 $\frac{2}{3}$.	40....	19 $\frac{1}{18}$.	55....	14 $\frac{1}{3}$.	70....	8 $\frac{1}{9}$.	85....	2 $\frac{1}{6}$.
11.....	24 $\frac{13}{18}$.	26....	22 $\frac{17}{18}$.	41....	18 $\frac{11}{18}$.	56....	13 $\frac{11}{18}$.	71....	8 $\frac{1}{18}$.	86....	1 $\frac{17}{18}$.
12.....	24 $\frac{4}{9}$.	27....	22 $\frac{1}{18}$.	42....	18 $\frac{11}{18}$.	57....	13 $\frac{11}{18}$.	72....	7 $\frac{11}{18}$.	87....	1 $\frac{11}{18}$.
13.....	24 $\frac{11}{18}$.	28....	22 $\frac{1}{18}$.	43....	18 $\frac{1}{18}$.	58....	13 $\frac{1}{4}$.	73....	7 $\frac{11}{18}$.	88....	$\frac{11}{18}$.
14.....	24 $\frac{1}{4}$.	29....	21 $\frac{11}{18}$.	44....	17 $\frac{11}{18}$.	59....	12 $\frac{8}{9}$.	74....	6 $\frac{8}{9}$.	89....	$\frac{4}{9}$.
										90....	o.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XI.

(1) On se sert de cette table pour mesurer les distances sur les Cartes, quand l'échelle est fautive, ou qu'il ne s'en trouve pas.

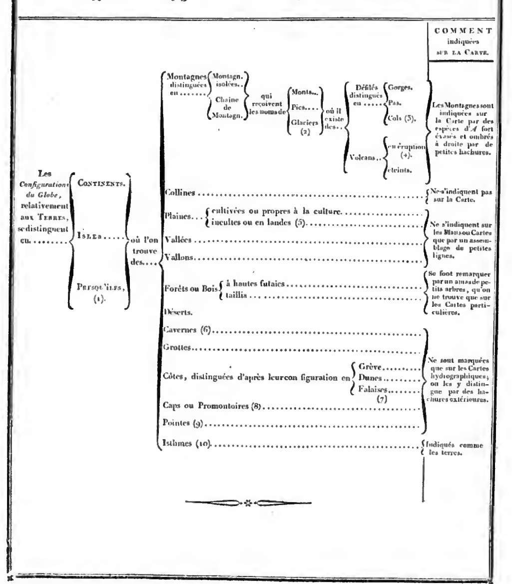
Par exemple, on veut savoir, sans le secours de l'échelle, combien la France a de lieues dans sa plus grande largeur. On voit que, sous ce rapport, elle est contenue entre le 13e. et le 26e. *méridiens*, c'est-à-dire, entre 13 degrés de longitude, et que le cercle de latitude, qu'ils coupent à angles droits, est le 49e., lequel, dans la Table ci-contre, donne, pour l'intervalle d'un méridien à un autre, 16 lieues $\frac{17}{18}$, qui, multipliés par 13, produisent, pour la largeur de la France, 220 lieues et $\frac{1}{18}$, ou 220 lieues 624 toises 1 pied, ou 97 myriamètres et $\frac{7}{9}$.

(2) La *Terre* étant sphérique, il résulte que les cercles parallèles à l'équateur deviennent plus petits en s'approchant des pôles, où ils se réduisent à un seul point. Il arrive donc que les 360 parties qui divisent chacun de ces cercles, diminuent dans la même raison, et que chaque arc de ces cercles contient un moindre nombre de lieues à mesure qu'ils s'approchent des pôles.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

XII.** TABLEAU

Des différentes Configurations du Globe, relativement aux Terres.



Les Configurations du Globe, relativement aux Terres, se distinguent en........			COMMENT indiquées sur la Carte.
Continents. Isles..... Presqu'iles, (1).	où l'on trouve des....	Montagnes distinguées en........ { Montagn. isolées.. / Chaine de Montagn. } qui reçoivent les noms de { Monts... / Pics.... / Glaciers (2) } où il existe des.. { Défilés distingués en...... { Gorges. / Pas. / Cols (3). } / Volcans.. { en éruption (4). / éteints. } }	Les Montagnes sont indiquées sur la Carte par des espèces d'*A* fort évasés et ombrés à droite par de petites hachures.
		Collines	Ne s'indiquent pas sur la Carte.
		Plaines... { cultivées ou propres à la culture. / incultes ou en landes (5). } Vallées .... Vallons........................	Ne s'indiquent sur les Plans ou Cartes que par un assemblage de petites lignes.
		Forêts ou Bois { à hautes futaies........ / taillis........ } Déserts.	Se font remarquer par un amas de petits arbres, qu'on ne trouve que sur les Cartes particulières.
		Cavernes (6)........................ Grottes........................ Côtes, distinguées d'après leur configuration en { Grève........ / Dunes........ / Falaises........ (7) } Caps ou Promontoires (8)........................ Pointes (9)........................	Ne sont marquées que sur les Cartes hydrographiques; on les y distingue par des hachures extérieures.
		Isthmes (10)........................	Indiqués comme les terres.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XII. **

(1) **A**PPELÉES *Péninsules*, du latin *Penes insulæ*.

En Asie, on nomme *Atollon* un amas d'isles qui forme ce que l'on appelle en Europe Archipel.

(2) On se sert du mot *Mont* en parlant d'une *chaîne de montagnes*: les *monts Pyrénées*, les *monts Krapacks*.

Mont: s'applique au singulier aux montagnes les plus fameuses, tels que le mont { Ethna..... Sinaï..... Horeb..... Atlas..... d'Or.......

En Espagne, une haute montagne ou une chaîne de montagnes s'appelle *Sierra*; d'où *Sierra Morena*, (Montagne Noire); *Sierra Leona*, (Montagne des Lions).

On appelle *Pics* les montagnes qui ont la forme d'un pain de sucre, tels que le pic d'Adam et le pic de Ténériffe.

On donne le nom de *Glaciers* à quelques montagnes de la Suisse couvertes de glaces aussi anciennes que le globe.

(3) On donne le nom de *Cols* aux *Défilés* qui se trouvent dans les Pyrénées et dans les Alpes, tels que le *col de Balaguer* en Catalogne, le *col du Tende* en Piémont.

Les anciens leur donnoient le nom de *Pylæ* ou *Portæ*, d'où les *Thermopyles* et les *portes Caspiennes*.

(4) *L'éruption* est continuelle ou périodique.

(5) En Amérique, dans les possessions Espagnoles et Portugaises, les vastes plaines réservées aux pâturages s'appellent *Savanes* (*Savana*, en espagnol, signifie *drap de lit.*)

Les Russes, les Cosaques et les Tartares appellent *Step* ce que nous appelons *Landes*.

(6) Les *Cavernes* prennent le nom de *Grottes* quand elles offrent des objets dignes de l'attention des Naturalistes, telles que la *grotte du Chien*, près de Naples; la *grotte de Paros*, dans l'île de ce nom.

(7) *Grève*, quand la côte est unie et peu élevée.

Dunes, quand elle forme de petites hauteurs, comme les Dunes de Dunkerque.

Falaises, quand elle est escarpée et presque perpendiculaire au niveau de la mer, comme la plupart des côtes de la ci-devant Normandie.

(8) *Cap* ou *Promontoire*, montagne ou élévation qui tient à la côte et s'avance dans la mer. *Cap* est le nom moderne; *Promontoire* le nom ancien.

(9) *Pointes : Caps* qui ont peu d'élévation ou s'avancent peu dans la mer; telle que la *pointe du Croisic*, dans la ci-devant Bretagne.

A St.-Domingue, on appelle *Morne* un Cap élevé, ou toute montagne voisine de la mer.

(10) V. pour les détails relatifs aux { principales { isles..... presqu'isles montagnes. } principaux { volcans... caps..... isthmes... } } la *Géographie Physique* de { l'Europe. l'Asie. l'Afrique. l'Amérique.



XIII. ** TABLEAU

Des différentes Configurations du Globe relativement aux Eaux.

Les Configurations du Globe, relativement aux Eaux, se distinguent en *Eaux*....

- Permanentes, distinguées en
  - Mers qui d'après leur... { Étendue / Situation } prennent le nom de
    - Océan (1)... / Mers intér^res. (2) / Archipels (3) / Golfes (4)... / Détroits (5).
      - d'où l'on aborde à des....
        - Baies (6) / Anses. / Rades / Hâvres ou Ports (7) — Indiqués par des enfoncemens en proportion de leur dimension.
        - Criques / Mouillages / Ancrages, etc. — Sur les Cartes marines on place une petite ancre près des *ports*, pour indiquer qu'il y a sûreté pour mouiller.
      - où il faut éviter les....
        - Rochers.
        - Récifs (8).
        - Bancs, distingués en............ { Cailles (9)... / Barres (10)... / Vigies (11)... / Bancs proprement dits.. } — Par de petites croix; les *bancs* considérables par un amas de petits points.
        - Bas fonds.
        - Courans.
        - Gouffres ou Tournans (12).
  - Lacs......................
    - Salés....... { recevant / ne recevant pas } des Rivières (13)............ — *Les lacs* par des hachures en dedans des lignes, qui en marquent les bords.
    - d'Eau douce.. { ayant.. / n'ayant pas.... } un écoulement sensible (14)....
    - Artificiels, connus sous le nom d'*Étangs*.
- Courantes...
  - Naturellement distinguées en
    - Fleuves ou Rivières (15) / Ruisseaux .... } où l'on trouve des gués *.
    - Torrents.
    - Cataractes (16).
    - Sources.................. / Fontaines............ } minérales ou d'eau commune.
    - Embouchures.
  - Artificiellement connues sous le nom de *Canaux*.

Comment indiquées sur la Carte (colonne de droite) :

* *Les rivières* se marquent par des traits qui, en se développant, en indiquent les sinuosités.

Les *sources*, par un amas de petits points réunis et ombrés de hachures.

Les *gués*, par des points rangés en ligne droite dans le travers de la rivière.

Les *ponts*, par deux lignes parallèles, aussi en travers de la rivière.

Voyez pour de plus amples renseignemens à cet égard, l'*Atlas des Commençans*, par Chanlaire. *Paris*, an XI.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XIII. **

(1) OCÉAN : on donne ce nom aux grandes *Mers* qui entourent le globe.

(2) *Mers intérieures* : celles qui entrent dans les terres.

(3) *Archipels* : les mers qui sont remplies d'isles.

(4) *Golfes* : enfoncemens de mer dans les terres; il y en a de très-considérables, comme nous le verrons dans la description du globe.

(5) *Détroits* : portion de mer entre deux terres, qui sert de communication à deux mers. Voyez le Tableau XIV, relatif à la nomenclature de la Géographie Ancienne. Les modernes ont donné le nom de *Pas-de-Calais* au détroit qui sépare la France de l'Angleterre, et de *Phare-de-Messine*, à celui qui sépare la Sicile de l'Italie.

(6) *Baie* : Golfe de peu d'étendue : l'*Anse* un enfoncement encore moins considérable : la *Crique* encore moins que l'*Anse*, et la *Rade* plus petite que la *Crique*.

(7) On distingue le *Port*, du *Hâvre*, en ce que le premier est l'ouvrage de l'homme, et le second est le plus souvent offert par la nature.

(8) *Récifs* : nom qu'on donne en Amérique aux *Vigies*.

(9) *Cailles* : bancs de sable à fleur d'eau, couverts de beaucoup d'herbages.

(10) *Barres* : bancs formés par le sable des rivières à leur embouchure.

(11) *Vigies* : bancs de rocailles ou sommets de rochers isolés au milieu de la mer, qu'on n'évite qu'avec une grande connoissance des parages.

(12) *Gouffres* ou *Tournans* : courans opposés très-dangereux : le plus fameux est celui de *Maestrom*, près des côtes de Norwège; il a 20 lieues de circuit, et pendant 6 heures il attire à lui les plus gros vaisseaux et les plus gros poissons, et les rejette de même.

(13) Tel que le *lac de Genève*, qui ne reçoit pas de rivières.

(14) Comme la *mer Caspienne*, qui reçoit le *Wolga* et d'autres rivières, et qui n'a pas d'écoulement sensible.

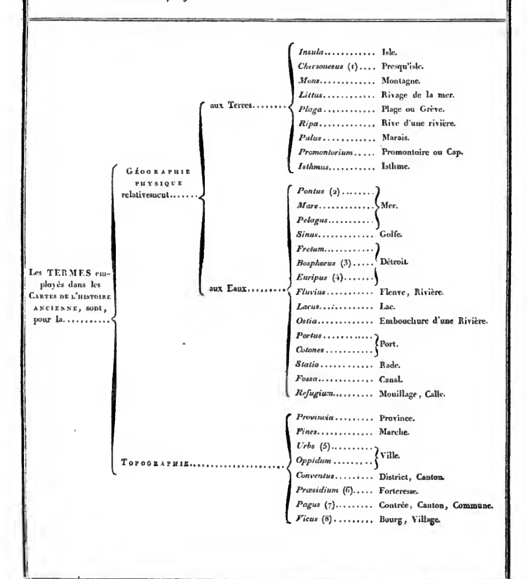
(15) On appelle *Confluent*, et par corruption *Conflans*, l'endroit où une rivière se jette dans une autre. Il est des contrées en France où, d'après l'ancien langage, on l'appelle *Condé* ou *Cognac*. En Allemagne, l'endroit où la Moselle va se joindre au Rhin se nomme *Coblentz*.

(16) Quand la *Cataracte* est considérable, on lui donne le nom de *Saut*, tel que le *Saut de Niagara*, dans l'Amérique Septentrionale.

XIV.**

TABLEAU

Des Termes *employés dans les Cartes de l'*Histoire Ancienne.



Les TERMES employés dans les Cartes de l'histoire ancienne, sont, pour la..........

- Géographie physique relativement.......
  - aux Terres........
    - *Insula*........... Isle.
    - *Chersonesus* (1).... Presqu'isle.
    - *Mons*............. Montagne.
    - *Littus*............ Rivage de la mer.
    - *Plaga*............ Plage ou Grève.
    - *Ripa*............. Rive d'une rivière.
    - *Palus*............ Marais.
    - *Promontorium*..... Promontoire ou Cap.
    - *Isthmus*.......... Isthme.
  - aux Eaux.........
    - *Pontus* (2)........, *Mare*............, *Pelagus*.......... Mer.
    - *Sinus*............ Golfe.
    - *Fretum*..........., *Bosphorus* (3)....., *Euripus* (4)....... Détroit.
    - *Fluvius*.......... Fleuve, Rivière.
    - *Lacus*............ Lac.
    - *Ostia*............ Embouchure d'une Rivière.
    - *Portus*..........., *Cotones*.......... Port.
    - *Statio*........... Rade.
    - *Fossa*............ Canal.
    - *Refugium*......... Mouillage, Calle.
- Topographie....................
  - *Provincia*......... Province.
  - *Fines*............ Marche.
  - *Urbs* (5)........., *Oppidum*......... Ville.
  - *Conventus*......... District, Canton.
  - *Præsidium* (6)..... Forteresse.
  - *Pagus* (7)......... Contrée, Canton, Commune.
  - *Vicus* (8)......... Bourg, Village.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XIV.

(1) Les Anciens employoient particulièrement le mot de *Chersonesus :* en parlant du Jutland (*Chersonesus Cimbrica*), de la Crimée (*Chersonesus Taurica*), de la presqu'île de Malacca (*Chersonesus Aurea*). Cependant on n'est pas d'accord sur cette dernière dénomination, et il est des scholiastes qui pensent que par *Chersonèse d'or* les Anciens entendoient l'*Ophir*, dont il est parlé dans l'histoire de Salomon.

(2) *Pontus*, ou plutôt *Pontos :* spécialement employé par les Anciens pour signifier la Méditerranée, la seule mer que les Grecs connussent bien. Pour toute autre mer, on ne se servoit de ce mot que joint à un autre, comme dans *Hellespont* Ελλη Ποντος, mer d'Hellé; Ποντος Ευξεινος (Pont-Euxin) *mer hospitalière*, c'est-à-dire, favorable à la navigation.

(3) Les Anciens, ordinairement, ne donnoient le nom de *Bosphorus* (c'est-à-dire *trajet de bœuf* ou traversée qu'il peut faire à la nage) qu'au détroit de Caffa, qu'ils appeloient *Bosphorus Cimmerius* (le Bosphore Cimérien), et au détroit de Constantinople, qu'ils nommoient *Bosphorus Thracius* (le Bosphore de Thrace).

(4) *Euripus*, ou mieux *Euripos :* dénomination qui n'étoit guères donnée par les Anciens qu'au détroit qui séparoit l'île d'Eubée de la Béotie, et si étroit devant *Chalcis*, qu'une galère n'y passoit qu'avec peine. Ce détroit a fixé l'attention de *Strabon*, de *Pline*, de *Pomponius-Mela*, et de tous les anciens Géographes, parce que le flux et le reflux s'y font sentir; ce qui n'arrive point dans tout autre parage de la Méditerranée.

(5) *Urbs :* terme employé par les Romains dans le sens de *Capitale*, et dans cette acception, souvent le synonyme de *Roma ;* c'est ainsi que nous trouvons dans les inscriptions *anno ab Urbe conditâ*, que nous traduisons par *année depuis la fondation de Rome.*

(6) *Præsidium :* c'étoit chez les Romains un *fort* construit sur les bords des fleuves qui avoisinoient les frontières de l'Empire, et dans lequel on tenoit toujours une garnison respectable. En Espagne, on appelle *Præsidio* Oran et Ceuta, villes d'Afrique, où cette puissance envoie les malfaiteurs, et entretient de fortes garnisons pour contenir les Maures.

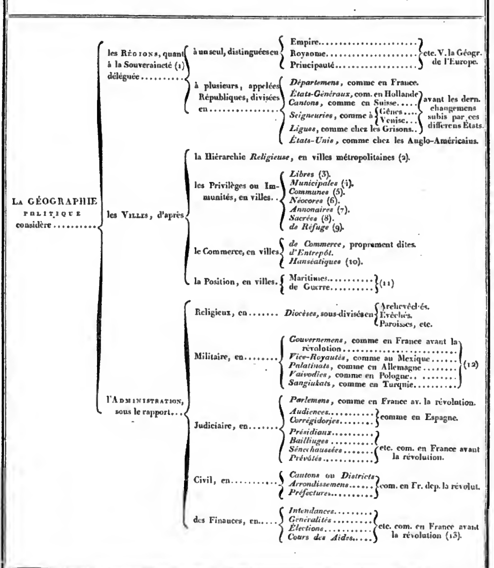
(7) *Pagus :* d'où *Pagani*, qui dans l'origine ne signifioit que *Paysans ;* dont on a fait *Payens* et *Paganisme*, parce que l'habitant des campagnes, qui tient plus aux premières idées que celui des villes, fut le dernier à embrasser le *Christianisme.*

(8) *Vicus :* terme qui entre dans la composition ou racine d'une infinité de noms de lieux, comme.... *Vic en Catalogne.... Vic de Bigorre.... Vic en Lorraine.... Vic Fezensac*, etc.



GÉOGRAPHIE POLITIQUE.

XV.** TABLEAU ÉLÉMENTAIRE
DE LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE.



LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE considère ....

- les RÉGIONS, quant à la Souveraineté (1) déléguée ....
  - à un seul, distinguées en
    - Empire.......................
    - Royaume......................
    - Principauté..................
    - } etc. V. la Géogr. de l'Europe.
  - à plusieurs, appelées Républiques, divisées en ....
    - *Départemens*, comme en France.
    - *États-Généraux*, com. en Hollande
    - *Cantons*, comme en Suisse.....
    - *Seigneuries*, comme à { Gênes.... / Venise...
    - *Ligues*, comme chez les Grisons..
    - } avant les dern. changemens subis par ces differens États.
    - *États-Unis*, comme chez les Anglo-Américains.
- les VILLES, d'après
  - la Hiérarchie *Religieuse*, en villes métropolitaines (2).
  - les Privilèges ou Immunités, en villes..
    - *Libres* (3).
    - *Municipales* (4).
    - *Communes* (5).
    - *Néocores* (6).
    - *Annonaires* (7).
    - *Sacrées* (8).
    - *de Réfuge* (9).
  - le Commerce, en villes
    - *de Commerce*, proprement dites.
    - *d'Entrepôt.*
    - *Hanséatiques* (10).
  - la Position, en villes.
    - Maritimes..........
    - de Guerre..........
    - } (11)
- l'ADMINISTRATION, sous le rapport...
  - Religieux, en....... *Diocèses*, sous-divisés en
    - Archevêchés.
    - Évêchés.
    - Paroisses, etc.
  - Militaire, en........
    - *Gouvernemens*, comme en France avant la révolution...........................
    - *Vice-Royautés*, comme au Mexique......
    - *Palatinats*, comme en Allemagne........
    - *Vaivodies*, comme en Pologne.. ....
    - *Sangiakats*, comme en Turquie..........
    - } (12)
  - Judiciaire, en.......
    - *Parlemens*, comme en France av. la révolution.
    - *Audiences*.........
    - *Corrégidorjes*........
    - } comme en Espagne.
    - *Présidiaux*..........
    - *Bailliages*..........
    - *Sénéchaussées*.......
    - *Prévôtés*............
    - } etc. com. en France avant la révolution.
  - Civil, en...........
    - *Cantons* ou *Districts*
    - *Arrondissemens*......
    - *Préfectures*..........
    - } com. en Fr. dep. la révolut.
  - des Finances, en.....
    - *Intendances*.........
    - *Généralités*.........
    - *Élections*...........
    - *Cours des Aides*.....
    - } etc. com. en France avant la révolution (13).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XV.**

(1) Voyez la 3e. Partie, art. *Diplomatie*, où l'on traite de l'*Espèce des Gouvernemens, de la Constitution des États* et *des différens titres des Souverains.*

Nous indiquons sur les Cartes de ces différens Etats, les limites respectives, par des points plus ou moins gros, selon l'importance des sous-divisions propres à chacun.

(2) Une *Ville métropolitaine* étoit chez les Romains la capitale d'une province, ainsi que l'explique le mot *métropole*, qui, en grec, signifie *ville principale*, *première ville*, *chef-lieu.*

Au politique, on l'applique à la *mère-patrie*, en parlant des Colonies; et c'est dans ce sens qu'on dit de celles de l'Amérique, qu'elles se séparèrent de la *métropole* lorsqu'elles se constituèrent en République.

Dans la Géographie ecclésiastique, *métropole* est la ville où il y a un siége archi-épiscopal. Ces villes se font remarquer sur la Carte par de petites tours surmontées d'une double croix.

(3) *Villes libres; Liberæ civitates.* C'étoit dans l'Empire Romain les villes qui, avec le consentement des Empereurs, nommoient leurs Magistrats et se gouvernoient par leurs propres loix.

(4) C'étoient chez les Romains celles qui, s'étant jointes volontairement à la République, n'avoient jamais cessé de faire corps avec elle. Elles se gouvernoient par leurs magistrats et leurs propres loix.

(5) C'étoient en France celles qui avoient le *droit d'assemblée.*

(6) [*Note relative aux Médailles.*] Du temps des Empereurs, les villes de la Grèce prenoient dans leurs médailles le titre de *Néocores*, autant de fois qu'elles avoient obtenu la permission de bâtir un temple, ou d'offrir un sacrifice solennel en l'honneur d'un ou de quelques Empereurs, mis au rang des Dieux. Cette qualification se trouve principalement dans les médailles de *Smyrne*, d'*Éphèse*, de *Pergame*, de *Magnésie*, etc.

(7) C'étoient les villes chargées de fournir Rome de bleds et de comestibles. Les villes de Sicile étoient presque toutes *Annonaires.*

(8) Désignées ainsi parce qu'elles étoient consacrées à quelques Divinités, et cette consécration se faisoit avec beaucoup de solennité. C'étoit un sacrilége que de profaner le territoire des *villes sacrées.* La plupart portoient le nom d'*Hierapolis.* On en compte sept dans la Géographie ancienne. (Voyez le Tableau relatif à la connexion des noms de lieux avec leur histoire, au mot polis).

(9) On appeloit ainsi, chez les Juifs, six villes désignées par la loi pour servir de refuge aux homicides involontaires, jusqu'à ce qu'ils se fussent justifiés.

Les villes de la Grèce, dont nous avons parlé dans la note précédente, jouissoient aussi de cette prérogative, si abusivement prodiguée de nos jours aux églises d'Italie et d'Espagne.

(10) Villes alliées ou associées entr'elles par le commerce. Le mot *Hanséatique* vient de *Hanse*, qui en allemand signifie *Ligue*, *Société.*

Les premières villes qui formèrent la hanse ou société dont il s'agit, furent d'abord *Lubeck* et *Hambourg*; *Cologne* et *Dantzick* y entrèrent par la suite; mais cette association n'est plus aujourd'hui qu'un vain mot.

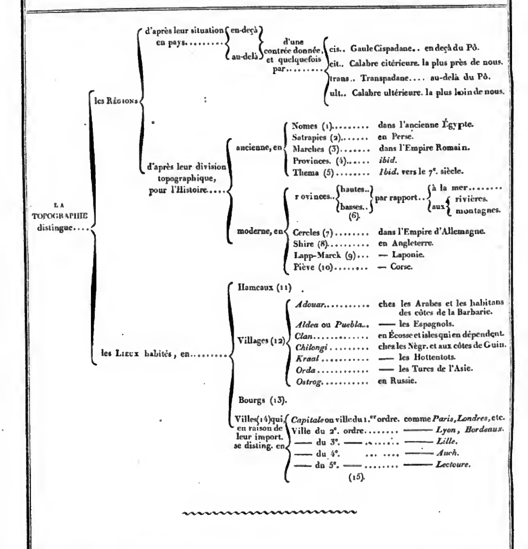
(11) Indiquées sur la Carte par de petits ronds entourés de bastions.

(12) Nous entrons dans des détails sur ces différentes divisions dans la 3.e Partie, art. *Diplomatie.*

(13) Voyez la 3.e Partie, art. *Nomologie.*

TOPOGRAPHIE.

XVI. ** TABLEAU ÉLÉMENTAIRE
DE LA TOPOGRAPHIE.



LA TOPOGRAPHIE distingue....

- les Régions
  - d'après leur situation en pays........
    - en-deçà
    - au-delà
    - d'une contrée donnée, et quelquefois par.........
      - cis.. Gaule Cispadane.. en deçà du Pô.
      - cit.. Calabre citérieure. la plus près de nous.
      - trans.. Transpadane.... au-delà du Pô.
      - ult.. Calabre ultérieure. la plus loin de nous.
  - d'après leur division topographique, pour l'Histoire.....
    - ancienne, en
      - Nomes (1)......... dans l'ancienne Égypte.
      - Satrapies (2)....... en Perse.
      - Marches (3)....... dans l'Empire Romain.
      - Provinces. (4)...... *ibid.*
      - Thema (5)......... *Ibid.* vers le 7ᵉ. siècle.
    - moderne, en
      - Provinces.. (hautes.., basses..) (6). par rapport.. à la mer........ ; aux rivières, montagnes.
      - Cercles (7)........ dans l'Empire d'Allemagne.
      - Shire (8).......... en Angleterre.
      - Lapp-Marck (9)... — Laponie.
      - Piève (10)........ — Corse.
- les Lieux habités, en..........
  - Hameaux (11)
  - Villages (12)
    - *Adouar*........... chez les Arabes et les habitans des côtes de la Barbarie.
    - *Aldea* ou *Puebla*... — les Espagnols.
    - *Clan*............. en Écosse et isles qui en dépendent.
    - *Chilongi*......... chez les Nègr. et aux côtes de Guin.
    - *Kraal*........... — les Hottentots.
    - *Orda*............ — les Turcs de l'Asie.
    - *Ostrog*........... en Russie.
  - Bourgs (13).
  - Villes (14) qui, en raison de leur import. se disting. en
    - *Capitale* ou ville du 1.ᵉʳ ordre. comme *Paris*, *Londres*, etc.
    - Ville du 2ᵉ. ordre........ — *Lyon*, *Bordeaux*.
    - — du 3ᵉ. — .... — *Lille*.
    - — du 4ᵉ. .... — *Auch*.
    - — du 5ᵉ. — .... — *Lectoure*.
    - (15).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XVI.**

(1) Ce terme est employé dans l'ancienne division de l'Egypte, et équivaut à *Province* ou *Département*. Chaque ville un peu considérable formoit, avec ses environs, un *Nome* qui portoit le nom du chef-lieu; et comme la partie de l'Egypte, vers le milieu, contient sept nomes, on l'appela *Heptanome*, du mot grec *hepta*, qui signifie *sept*. (Voyez la Géogr. anc.)

(2) Ce mot équivaut à *Gouvernement*. Il étoit usité dans l'ancienne Perse. Le titulaire de la Satrapie s'appeloit *Satrape*. Son Gouvernement étoit despotique. Celui des *Pachas* Turcs, chez les modernes, en donne une idée exacte.

(3) Dans le moyen âge, on appela *Marca* ou *Marchia* ce que nous appelons *limite* ou *frontières*. On établissoit sur chaque *marca* ou frontière un corps de troupes à demeure pour la défendre, et celui qui la commandoit s'appeloit *Marcheus* ou *Marchianus*, dont les Italiens ont fait *Marchione*, et les Français, *Marquis*. Cette dénomination de *marche* est encore usitée dans certains pays, telle que *la Marche*, province de France avant la révolution, nommée ainsi parce qu'elle se trouvoit sur les confins du Poitou et du Berri.

C'est dans ce sens qu'on trouve... {
- La Marche Trévisane........ } en Italie.
- ——— d'Ancône........ } en Italie.
- ——— de Brandebourg.. } en Allemagne.
- ——— de Prengnitz..... } en Allemagne.
- La moyenne Marche........ } en Allemagne.

(4) Dans la Géographie ancienne, ce mot avoit la même acception que chez les modernes. Dans l'Empire Romain la province étoit une division du 3e. ordre. (Voyez la Géogr. de l'Emp. Rom.)

(5) Ce mot appartient à la Géographie du moyen âge, et signifie *Pays*, *District*, *Province*. L'Empire Romain fut divisé par *Thema*, sous le règne d'*Heraclius*; savoir : 12 *themas* pour la partie de l'Europe, et 17 pour celle de l'Asie et de l'Afrique. Voyez dans l'*Ouvrage de Banduri*, t. 1, p. 1 à 30, ce que *Constantin Porphyrogenete* dit de cette division, et l'excellente Carte de *Guil. Delisle*.

(6) Une province ou région est.....
- *Haute* par rapport
  - *à la mer*, quand elle est éloignée des côtes, comme la *haute Bretagne*, la *haute Picardie*.
  - *aux rivières*, si elle en avoisine les sources, comme les *départemens de la haute Garonne*, *du haut Rhin*.
  - *aux montagnes*, quand elle en est le plus près, comme la *haute Hongrie*.
- *Basse* par rapport
  - *à la mer*, quand elle est le moins éloignée des côtes, comme la *basse Normandie*.
  - *aux rivières*, si elle avoisine leur embouchure, comme le *bas Rhin*, la *basse Bretagne*.
  - *aux montagnes*, quand elle en est le plus éloignée, comme la *basse Hongrie*, la *basse Auvergne*.

(7) Quelquefois *Cercle* n'est qu'une division topographique, comme la *Bohême*, qui est divisée en 16 *cercles*; quelquefois c'est une division politique ou constitutionnelle, comme en Allemagne. Voyez *Nic. de la Croix*, t. 1, p. 530, dernière édition.

(8) Mot anglais qui équivaut à *Comté*, et entre en composition avec le nom propre du Comté; ainsi on dit le *Warwick-Shire* pour le *Comté de Warwick*; le *Somerset-Shire* pour le *Comté de Somerset*.

(9) Veut dire en allemand *province de Laponie*; aussi la Laponie est-elle divisée en *Lapp-Marck*.

(10) Signifie, en Corse, canton, district : la Corse est divisée en *Pieves*.

(11) Indiqués sur la Carte par de petits carrés ou de petites maisons.

(12) Indiqués sur les Cartes particulières par un rond surmonté d'une croix.

(13) Indiqués sur la Carte comme les villages; l'un et l'autre négligés sur les Cartes générales.

(14) Indiquées, dans une Mappemonde, par de petits ronds.

(15) Dans les Cartes générales, telles que d'Asie, d'Europe, etc., le rond est surmonté d'une croix, et le nom des villes est en capitales, lorsque ces villes sont du 1er. ou du 2e. ordre.

Dans une Carte moins générale, comme une Carte de France, d'Espagne, etc., les villes sont indiquées par plusieurs petites tours flanquées, surmontées d'une croix.

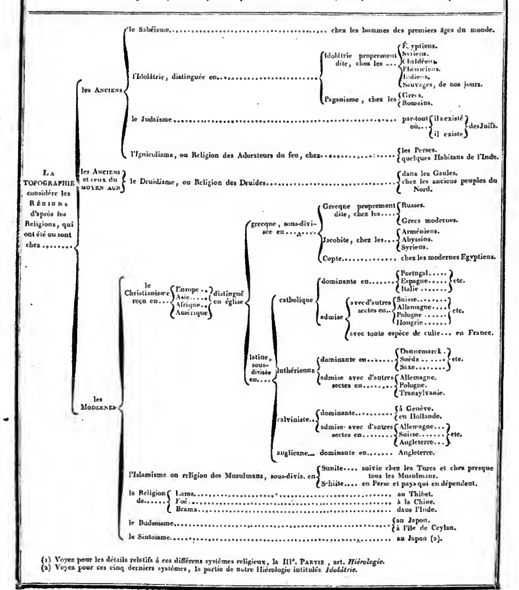
Dans les Cartes plus particulières, telles que d'une seule Province ou Département, celles du 1er. ordre sont indiquées par une espèce de plan bastionné; celle du 2e. par de moins considérables; celles du 3e., 4e. et 5e., par de petites tours flanquées, surmontées d'une croix; et d'après leur importance, leurs noms sont écrits en gros, moyens ou petits caractères.

OBSERVATION.

On appelle *Echelles du Levant*, dans la Méditerranée, les villes de commerce qui sont situées sur les côtes, qui appartiennent à la Porte, telles que *Smyrne*, *Alep*, *le Caire*, etc. Les Nations Européennes y ont des *Consuls* qui veillent à leurs intérêts relativement au commerce, et des *Comptoirs*, dont le principal Agent prend le nom de *Facteur*.

XVII.*** TABLEAU TOPOGRAPHIQUE

Des Religions *adoptées par les principales Nations dep. la plus haute antiquité* (1).



La Topographie considère les Régions d'après les Religions, qui ont été ou sont chez ....

- les Anciens
  - le Sabéisme .... chez les hommes des premiers âges du monde.
  - l'Idolâtrie, distinguée en ....
    - Idolâtrie proprement dite, chez les ... Égyptiens. Syriens. Chaldéens. Phéniciens. Indiens. Sauvages, de nos jours.
    - Paganisme, chez les Grecs. Romains.
  - le Judaïsme .... par-tout où ... il a existé / il existe ... des Juifs.
  - l'Ignicolisme, ou Religion des Adorateurs du feu, chez .... les Perses. quelques Habitans de l'Inde.
- les Anciens et ceux du moyen age
  - le Druidisme, ou Religion des Druides .... dans les Gaules. chez les anciens peuples du Nord.
- les Modernes
  - le Christianisme reçu en ... Europe .. Asie .... Afrique .. Amérique ... distingué en église
    - greeque, sous-divisée en ....
      - Greeque proprement dite, chez les .... Russes. Grecs modernes.
      - Jacobite, chez les ... Arméniens. Abyssins. Syriens.
      - Copte .... chez les modernes Egyptiens.
    - latine, sous-divisée en ....
      - catholique
        - dominante en .... Portugal ..... Espagne ..... Italie .... etc.
        - admise
          - avec d'autres sectes en .. Suisse .... Allemagne .... Pologne ...... Hongrie ...... etc.
          - avec toute espèce de culte ... en France.
      - luthérienne
        - dominante en .... Dannemarck . Suéde ...... Saxe .... etc.
        - admise avec d'autres sectes en .... Allemagne. Pologne. Transylvanie.
      - calviniste ..
        - dominante .... à Genève. en Hollande.
        - admise avec d'autres sectes en .... Allemagne ... Suisse .... Angleterre ... etc.
      - anglicane ... dominante en .... Angleterre.
  - l'Islamisme ou religion des Musulmans, sous-divis. en
    - Sunite .... suivie chez les Turcs et chez presque tous les Musulmans.
    - Schiite .... en Perse et pays qui en dépendent.
  - la Religion de ......
    - Lama .... au Thibet.
    - Foé .... à la Chine.
    - Brama .... dans l'Inde.
  - le Budsoisme .... au Japon. à l'île de Ceylan.
  - le Sintoisme .... au Japon (2).

(1) Voyez pour les détails relatifs à ces différens systèmes religieux, la III°. Partie, art. *Hiérologie*.
(2) Voyez pour ces cinq derniers systèmes, la partie de notre Hiérologie intitulée *Idolâtrie*.

XVIII.** TABLEAU TOPOGRAPHIQUE

Des LANGUES *en usage chez les Anciens et les Modernes.*

La TOPOGRAPHIE considère, dans les régions, les LANGUES dont les Peuples ont fait ou font usage, savoir chez........

- **Les ANCIENS**..........
  - le Chaldéen...................... en { Égypte. / Chaldée.
  - le Syriaque * (2)................. en { Phénicie. / Syrie et ancienne Perse.
  - l'Hébreux *.......................... en Judée et Palestine.
  - l'Arabe *............................. en Arabie et pays adjacens.
  - le Celte.............................. chez les Peuples du Nord et dans leurs Colonies.
  - la Langue Punique................... chez les Carthaginois.
  - le Grec *............................ en Grèce et pays voisins.
  - le Latin *........................... chez les peuples d'Italie.
- **Ceux du MOYEN AGE**...... le Teuton ou Danois.................. chez les Peuples du Nord.
- **Les MODERNES**
  - en { Europe.. / Asie.... / Afrique.. }
    - le Turc / le Persan / l'Arabe moderne / le Grec moderne .... chez les Peuples dont ces langues portent le nom.
  - en EUROPE..
    - le Slave ou Esclavon plus ou moins altéré en........................ { Russie. / Pologne. / Bohême. / Hongrie, etc.
    - principalement..........
      - le Français. / l'Espagnol. / le Portugais / l'Italien... / l'Anglais.. .... chez les Nations dont ces langues portent le nom.
      - l'Allemand. parlé en { Allemagne. / Suisse.
  - en Asie.....
    - le Chinois.......................... dans la Chine et une grande partie de l'Inde.
    - le Tartare.......................... au Thibet et dans les 3 Tartaries.
    - le Japonais........................ au Japon et aux Isles adjacentes.
    - l'Arménien........................ en Arménie et en Perse.
    - le Malais.......................... sur toutes les côtes des Indes orientales.
  - en Afrique..
    - le Nègre........................... en Guinée.
    - l'Éthiopien........................ dans l'intérieur des terres de l'Afrique.
    - le Maure ou Arabesque.............. sur les côtes de Barbarie et roy^{me}. de Maroc.
    - le Copte............................ en Égypte.
  - en Amérique.
    - le Mexicain........................ au Mexique.
    - le Péruvien........................ au Pérou et au Chili.
    - le Caraïbe.......................... dans les Antilles.
    - le Bresilien ou Tapuide............ au Brésil et côtes adjacentes.
    - l'Algonkin / l'Iroquois .... dans l'Amérique septentrion^{le}. (3)

(1) Voyez la IIIe. PARTIE, art. *Chrésiologie*, le Tabl. où l'on traite de la connexion des *Langues* des différens Peuples avec leur Histoire.
(2) On a marqué d'un astérisque les Langues anciennes qui sont encore en usage parmi les Savans.
(3) Et une infinité de Dialectes sur lesquels les relations des Voyageurs donnent des détails.

XIX. ** TABLEAU RELATIF

AUX DETAILS QUE LA TOPOGRAPHIE DONNE SUR LES PEUPLES.

LA TOPOGRAPHIE distingue les PEUPLES d'après.......

- leur ORIGINE, en..................
  - Indigènes............. Naturels.
  - Aborigènes........... Etrangers.
- la SITUATION du pays.......
  - qu'ils habitent, en.
    - Insulaires.
    - Montagnards.
  - qu'ils avoisinent, en
    - Ultramontains (1).
    - Riverains (2).
- leur COULEUR, en..................
  - Blancs................. tels que les peuples de l'Europe (3).
  - Basanés................ comme presque tous les peuples de l'Afrique Septentrionale (4).
  - Nègres................ comme tous les habitans de l'intérieur et des côtes méridionales d'Afrique.
  - Mulâtres.............. comme ceux qui proviennent........
    - d'un noir et d'une blanche.
    - d'une négresse et d'un blanc.
  - Albinos ou Nègres-Blancs. très-communs dans le Royaume de Loango en Afrique (5).
  - Jaunes................ tous les habitans de l'Asie Méridionale et des isles qui en dépendent.
  - Olivâtres.............. la plupart des Naturels de l'Amérique.
- leur CONFORMATION quant.......
  - à la FIGURE distinguée en.......
    - Européenne (6).
    - Asiatique (7).
    - Tartare ou Kalmouck (8).
    - Africaine ou Nègre (9).
  - à la TAILLE, distinguée en......
    - Gigantesque........... comme les Patagons (10).
    - Moyenne.............. comme le commun des hommes.
    - Petite................. comme les Lapons.
  - aux particularités qu'elle offre parmi les
    - Cretins (11).
    - Hottentots (12).
- leurs CASTES, dont les principales sont les..........................
  - Bohémiens (13).
  - Landinos (14).
  - Créoles, etc. (15).
- leur MANIÈRE de vivre relativement à leurs.........
  - HABITUDES, en....
    - Nomades, peuples qui n'ont point de demeure fixe, et qui en changent à volonté (16).
    - Sauvages........... } d'après leur manque de civilisation.
    - Barbares........... } d'après leur manque de civilisation.
  - ALIMENS, en......
    - Cannibales.......... } vivant de chair humaine.
    - Anthropophages.... } vivant de chair humaine.
    - Icthiophages....... vivant de poisson.
    - Lothophages....... ceux dont la principale nourriture étoit le *Lothos* (17).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XIX. **

(1) Qui demeurent au-delà des montagnes ou des monts. Les Italiens et les Espagnols sont ultramontains par rapport à nous et nous par rapport à eux.

(2) Qui habitent les bords des rivières.

(3) Et tous les peuples qui habitent la partie... { Septentrionale / Occidentale.. } de l'Asie, excepté les Arabes.

(4) savoir:
- en Afrique, les habitans
  - de la Barbarie et du Royaume de Maroc.
  - de l'Égypte.
  - du Désert.
  - du Zanguebar.
- en Asie, ceux
  - d'Arabie.
  - de Syrie.
  - de la Chine Méridionale.

(5) Voyez pour les détails de leur conformation, l'*Encyclopédie*, au mot *Nègres-Blancs*.

(6) On la remarque aussi dans les habitans de l'Afrique Septentrionale, de la Turquie d'Asie, et parmi ceux qui habitent en-deçà du Gange; mais on ne la trouve point en Europe, chez les Tartares, ni chez les habitans de la partie Septentrionale de la Russie.

(7) C'est celle des Chinois, des Japonois, des habitans des isles de la Sonde, de Ceylan, des Molucques, etc., et dont les traits caractéristiques sont un visage plat, un nez camus et les yeux ovales.

(8) Le visage long, des joues saillantes et des yeux petits et enfoncés. Presque toutes les nations Tartares ont cette conformation, qu'on retrouve aussi parmi les Lapons, les Samoièdes, les Ostiacks, etc.

(9) Nez épaté, grosses lèvres, front un peu élevé.

(10) Sauvages, hauts de huit pieds environ (à peu-près deux mètres et demi), vus près du détroit de Magellan par le commodore *Byron*, par *Carteret* et *Wallis*, qui ont été d'accord sur la taille de ces Insulaires; vus depuis par *de la Giraudais*, *Duclos* et *Guyot*, qui n'ont trouvé dans ces prétendus géants que des hommes ordinaires. Voyez *Busching*, t. XII, p. 130.

(11) Espèce mal conformée, et qui est très-commune dans le Valais. Voyez *Encyclopédie*, au mot *Cretins*.

(12) Peuple de la Cafrerie, dont les femmes ont reçu, dit-on, de la nature, un tablier. Voyez le *Voyage de Levaillant*, t. II, p. 308 et suiv.

(13) Caste vagabonde répandue dans diverses contrées de l'Europe, et sur-tout en Espagne, où les femmes disent la bonne aventure, et les hommes sont maquignons; ils y sont appelés *Citanos*; ils ont le teint basanné, les sourcils fortement arqués et le nez aquilin.

(14) C'est le nom qu'au Pérou les Espagnols donnent aux Indiens élevés parmi eux.

(15) C'est ainsi qu'on appelle en Amérique ceux qui sont issus des premières familles qui s'établirent dans cette partie du monde.

(16) Les peuples Nomades chez
- les anciens étoient..
  - les Arabes.
  - les Numides.
  - les Scythes.
- les modernes sont ...
  - les Maures appelés *Maures des Champs*.
  - parmi les Tartares, les........
    - Baschires. / Kalmouks. / Mongols.. / Ostiacks.. } Nomades seulement en été.

(17) Espèce de lis aquatique.

XX. TABLEAU RAISONNÉ

Des Terminaisons *qui indiquent la Connexion que les Noms des lieux ont avec l'Histoire ou la position de ces lieux.*

A.

Aber......	En Gallois, *chûte d'eau*, *embouchure*, indique dans les noms de lieux, qu'ils sont situés près d'une *embouchure*, d'où..	Aberdeen. Aber-lawith.
Acra....... Acro.......	Dans les noms grecs, indique un lieu sur les hauteurs, d'où..	Acradina, un des 4 quartiers de Syracuse. Acro-ceraunia-Juga; les monts de la Chimère en Epire.
Ad.........	Préposition qui, dans la Géogr. Anc. entroit dans la composition d'une infinité de mots. (Voyez l'Encycl. Méthod. *Géog. Anc.* t. I, p. 32 et suiv.)	
Aigues......	En languedocien *eau*, indique dans les noms de lieux des *eaux remarquables*........................	Aiguebelle. Aigues-Mortes. Aigues-Perse.
Aix.........	Indique des *eaux thermales*, d'où........................	Aix en Provence. Aix-la-Chapelle. Aix en Savoie.
Al..........	Signifie *le* ou *la* en turc, d'où........................	Al-Gezir (1). Al-Cazar (2). Al-Garbe (3).
Albe....... Alp........	Mots celtiques qui signifient *montagnes* ou *lieux situés sur une hauteur*, d'où........................	les Alpes. Alba; en Italie et en Espagne. Albengua; en Italie.
Alexandria.	Dans la Géog. Anc. nom donné à toutes les villes fondées ou supposées fondées par Alexandre.................. (Il y a 23 villes de ce nom dans la Géog. Anc.)	Alexandria.. Ariæ. Egypti. Bactriæ.
Alt.........	En allemand, et *old* en anglais; signifie *vieux*, et dans cette acception, il entre dans la composition des noms de	Altdorf. Altstadt. Alt-Kloster. Old-Aberdeen. Old-Sarum.
Antiochia..	Nom donné à toutes les villes fondées par les *Antiochus* ou en leur honneur.................................. (Il y avoit 13 villes de ce nom chez les Anciens).	Antiochia... Syriæ. Pisidiæ. Mæandri.
Apamea.....	On trouve dans la Géog. Anc. sept villes de ce nom, appelées ainsi d'après les princesses qui le portèrent et qui furent pour la plupart mères, femmes ou sœurs des Antiochus..	Apamea.... Mesiæ. Syriæ.
Aphrodisias.	On compte dans la Géog. Anc. 15 villes de ce nom, et 5 qui portent le nom d'*Aphroditopolis*. C'étoient les villes bâties en l'honneur de Vénus, dont le nom grec est ἀφροδίτη..	Aphrodisias. de Cilicie. de Carie. d'Afrique.

NOTES.

(1) Voyez plus bas le mot *Gézir*.

(2) *Cazar* en arabe et en langue turque signifie Château, et les lieux en Espagne où les Maures avoient des forteresses ont conservé le nom d'*Al-Cazar*: ainsi il y a un *Al-Cazar* près de Ségovie, un autre près de Grenade, et un troisième non loin de Valence.

(3) Voyez au mot *Garbe*.

Suite du TABLEAU *alphabétique et raisonné des* TERMINAISONS, *etc.*

			NOTES.
APOLLONIA..	Villes bâties en l'honneur d'Apollon ou consacrées à ce Dieu. Il y en avoit environ 25...................... (Voyez l'Encycl. *Géog. Anc.*)	Apollonia... de Thrace. de Crète. d'Illyrie.	
ARSINOÉ....	On trouve dans la Géog. Anc. 14 villes de ce nom. Il leur fut donné en l'honneur ou mémoire des princesses mères, femmes ou sœurs des rois d'Égypte pour la plupart, ou des rois d'Asie, qui y regnèrent après Alexandre.......	Arsinoé..... 2 d'Égypte. de Syrie. d'Etolie. de Cyrénaïque.	
AUGUSTA....	Villes fondées par Auguste ou seulement impériales. Il y en avoit 25 dans la Géog. Anc. Quelques-unes ont conservé dans la Géog. Mod. la première syllabe de leur ancien nom..	Augst. Augsbourg.	
	B.		
BACH, PACH.	En allemand, finales de villes près de quelque ruisseau...	Lauterbach. Anspach.	
BADEN...... BATH.......	En allemand } En anglais.. } villes où il y a des *bains*..	Baden. Bath.	
BENI.......	Finale arabe qui indique un lieu sur une montagne ou hauteur..	Beni-Araz. Beni-Alied.	
BERG, PERG..	En allemand finales de noms de lieux situés sur des montagnes ou hauteurs..................................	Bamberg. Lansberg. Reigelsperg.	
BETH.......	Entre dans la construction de plusieurs noms de lieux dans la Judée, et signifie *bourg*, *maison*....................	Betldeem.	
BIEL.......	En russe signifie *blanc*, dont l'on a fait..................	Bielgorod, ville blanche. Biel-Moor, mer blanche.	
BŒUF.......	Finale celtique qui, entrant dans la composition des noms de lieux, signifie qu'originairement ils étoient des *villages*.	Marbœuf. Quillebœuf. Criquebœuf.	
BONA.......	Finale celtique, qui en latin signifie la même chose que *dunum*. Voyez ce mot.		
BOURG...... BORG....... BOROUG.....	En allemand } En anglais.. } finales de noms de lieux qui ont été des *villages*	Fribourg. Strasbourg. Fredensborg. Petersboroug. Malboroug.	
BRIVA...... BRIVE...... BRUCK...... BRIDGE.....	En latin.... } En français.. } En allemand } En anglais.. } indiquent un endroit près d'un *pont*.......	Briva-Isaræ. Brive-la-Gaillarde. Osnabruck. Saarbruck. Cambridge. Wadbridge.	
BURG.......	En anglo-saxon signifie *ville*, et indique que les noms des lieux et villes qui ont cette terminaison, ont été des villes bâties ou possédées par les Saxons................	Shafsburg. Sudburg. Tewsburg.	
	C.		
CAPHA......	En hébreu, *hauteur*, *château*, *fort*	Caphar-Dagon. Caphar-Naum. Caphar-Salama.	

Suite du TABLEAU *alphabétique et raisonné des* TERMINAISONS, *etc.*

CASTELLUM..	En latin.............	indiquent le lieu où étoit un *château* ou un *fort*.........	Castellum-Morinorum (1). Castellum Trojani (2). Castelnandari. Castel-Gelaux. Castel-Franco. Castel-Gondolfo. Château-Briant. Château-Chinon. Chatillon-sur-Marne. Chatillon-sur-Seine. Castillon en Guyenne. Castillon en Espagne. Castiglione en Italia. Hoorn-Castle, New-Castle.. en Angleterre.
CASTEL......	En Italia............. Dans le midi de la France		
CHATEAU.... CHATILLON..	En France...........		
CASTILLON...	Dans le midi de la France En Espagne..........		
CASTIGLIONE.	En Italie...........		
CASTLE	En anglais...........		
CAZAR	En turc		
CASTRUM.... CASTRA (3)..	Dans la Géograph. anc^e.	indiquent un nom de lieu où les Romains avoient établi un *camp* ou un *retranchement*........	Castra-Annibalis (4). Castro-Novo.
CASTRO	En Italie et en Espagne..		
CHARLES....	On appelle ainsi les villes qui ont été fondées par des Rois de ce nom..................................		Charleville. Charleroi. Charles-Town.
CHESTER	Terminaison anglaise employée dans le sens de *castrum*. Voyez ce mot....................................		Chester. Chester-Fields. Colchester.
COLONIA	Indique dans la Géog. anc. des villes fondées ou formées par des Colonies......................................		Colonia-Agrippina (5). Colonia-Apuleonis (6). Colonia-Julia (7). Colonia-Ulpia-Trajana (8).
CONDÉ	Voyez la note (15) du Tabl. XIII.		

D.

DAM........	En hollandais *digue*, indique une ville située près des digues..		Amsterdam. Rotterdam.
	En français anciennement équivaloit à *dominus*, c'est-à-dire *maître*, *seigneur*..................................		Dammartin. Dampierre.
DORF	Finale allemande qui indique un lieu autrefois village....		Dusseldorf.
DUN........	En français....	finales qui indiquent un lieu sur une hauteur..............................	Dun (Meuse). Châteaudun. Issoudun. Verdun. Dunkerque. Lugdunum (9). Verodunum (10). Loozdugnen. Down. Down-Stow.
DUNUM...... DURUM......	En latin......		
DUYNEN.....	En hollandais..		
DUNEN......	En allemand..		
DOWN	En anglais....		

E.

EMPORIUM...	Dans la Géog. ancienne, indique des ports marchands ou destinés au commerce. Il répond assez bien à notre mot *comptoir*...		Voyez la Géog. anc.

NOTES.

(1) Cassel, au département du Nord, ci-devant l'Artois.

(2) Cassel, près de Mayence.

(3) Voyez pour les mots *Castrum* et *Castra*, l'Encyclop. Méth. *Géog. Anc.* t. I, p. 437 et suiv. et pour *Castro*, la Géog. de *Vosgien*.

(4) Castello, au royaume de Naples.

(5) Cologne.

(6) Weissembourg.

(7) Valence, en Espagne.

(8) Kellen, en Allemagne.

(9) Lyon.

(10) Verdun.

Suite du Tableau *alphabétique et raisonné des* Terminaisons, *etc.*

F.

Feld	En allemand, lieu en plaine	Biefeld. Rhinfeld.
Fels	En allemand, ville située sur un rocher	Weissenfels. Hartenfels.
Field	En anglais est la même chose que le *feld* de l'allemand	Morsfield. Petersfield.
Ferté	Indique que le lieu a été une *forteresse*	la Ferté-Alais. la Ferté-Milon.
Fleet	En anglais et en allemand, désigne un lieu près de la mer.	Wainfleet. Lartfleet.
Fleur	En français signifie la même chose que *Fleet*	Harfleur. Honfleur.
Forum	Dans la *Géog. Anc.* indiquoit les villes de l'Empire Romain où il y avoit des foires ou de forts marchés, tels que (1).	Forum-Julii (2). Forum-Alieni. (3).

G.

Garbe	En arabe, *terre fertile*. (Voyez Al)	Al-Garbe. (4).
Gaw	Terminaison celtique qui équivaut à *canton*, *district*	le Rheingaw. le Brisgaw.
Gezir	En arabe, *isle*. (Voyez Al)	Al-Gezir. (5).
Gow	Synonime de *Gaw*	Glasgow.
Gorod	En russe, *ville*	Novogorod. Bielgorod.

H.

Hal. Hall.	En anglais et allemand, *cour*, *palais*	Frédérichthal. Withehall.
Ham, Hausen, Heim	Ont la même signification que *Dorf*	Buckingham. Mulhausen. Manheim.
Heraclea	Géog. Anc. ville fondée par Hercule, ou bâtie en son honneur (6)	Heraclea Coca-Baria (7).
Hill	En anglais *montagne*	Hillsboroug. Mendix-Hill. Marsley-Hill.
Holm	En suédois et danois, *isle*, *port de mer*	Stockholm. Lindholm. Rosenholm.

I.

Ingen	Finale allemande, qui indique une *ville en plaine*	Urdingen. Creglingen. Lauringen.
Ington	Finale anglaise, qui indique que le lieu est sur le bord d'une *rivière*	Torrington. Warington.

N O T E S.

(1) On compte dans la Géog. Anc. près de 60 villes qui portoient le nom de *Forum*. Voyez la *Géog. Anc.* au mot *Forum*.

(2) Fréjus.

(3) Ferrare.

(4) Les Maures donnoient ce nom aux contrées fertiles. C'est ainsi que pendant leur séjour dans le midi de l'Europe ils ont appelé la partie méridionale du Portugal *al-Garbé*, le champ fertile, nom qu'elle a conservé et qu'elle ne dément point encore aujourd'hui.

(5) Gezir ou Gezirah signifie *isle* ou *presqu'isle* en arabe. Les Maures donnent ce nom aux portions de terres entourées d'eau; on en trouve plusieurs en Afrique, et une en Espagne sous la dénomination d'*Al-Gezirus*.

(6) Plus de 40 villes ont porté ce nom, tant en Europe qu'en Asie, Afrique et îles de la Méditerranée. Voyez la Géog. anc. au mot *Heraclea*.

(7) Saint-Tropez.

Suite du TABLEAU *alphabétique et raisonné des* TERMINAISONS, *etc.*

K.

KING........	Terme anglais, indiquant une *ville impériale* ou *royale*..	Kingstown. Kingsbridge.
KIRCH...... KIRKEN.....	Termes allemands, qui indiquent des villes bâties sur les fondemens d'une *église*..............................	Kircheim. Newkirken. Dunkerque.
KLOSTER	En allemand, *cloître*, indique un endroit où il existe ou a existé un *couvent*..................................	Klosterfeld. Alt-Kloster.
KŒNIG......	En allemand, signifie la même chose que *King* en anglais..	Kœnigsberg. Kœnigsbruck.

L.

LAND.......	En allemand et en anglais, signifie *terre, pays, contrée*..	Mariland. Landgraviat (1).
LO......... LOO........	En hollandais et allemand... } indiquent un lieu dans un *bas-fonds*............	Venlo. Tongarloo.
LOHE.......	En allemand............... }	Hohenlohe.
LOW	En anglais................ }	Tast-Low.
LUCUS.......	*Bois*, indique dans la Géogr. Anc. une ville située près d'un *bois* (2)..	Lucus-Augusti (3).

M.

MEDINAH...	En arabe, veut dire *ville*..................................	Medina-al-Rabi. Medina-Cœli. Medina-Sidonia. Medina del Campo. Medina de Rio Seco. (4).
MARIE......	De ce mot on a fait..	Marienbourg. Marienstadt. Marienwerder. Marienthal. Mariland. Mariborough.
MEDIOLANUM.	Dans la Géog. Anc. on donnoit ce nom à une infinité de villes qui avoient commencé par être des *hameaux*.....	Mediolanum, *Milan*. Mediolanum, *Saintes*. Mediolanum Eburovicum, *Evreux*.
MENIL ou MESNIL.	En ancien français, *maison des champs, domicile champêtre*..	Blanc Mesnil. Grand Mesnil. Miromesnil. Mesnil Piquet.
MIRANDE, MIRANDA.	Dans le midi de la France, en Espagne, Portugal et Italie, on a donné ce nom aux villes, dans le sens de *belle, admirable*..............................	Mirande, en France. Miranda, en Espagne et Portugal. La Mirandole, en Italie.
MOND....... MUND.......	En { allemand...... anglais........ } signifient *embouchure*............	Ruremonde. Dortmund.
MOUTH......	En anglais........ }	Plymouth.

NOTES.

(1) Ainsi *Mariland* équivaut à terre de *Marie*, comme *Goth-land*, à Gothie ou terre des Goths, et *Land-Graviat*, à terre du Comte, parce qu'en allemand *Graff* signifie *Comte*, et que de *Graff* nous avons fait *Grave, Landgrave*.

(2) Parmi celles qui portoient le nom de *Lucus Augusti*, plusieurs ont retenu dans la Géog. mod. celui de *Luc*, telles que *Luc* dans le ci-dev. Dauphiné, et *Luc* dans la ci-devant Provence.

(3) Voy. la note précéd.

(4) C'est pourquoi en Arabie, en Afrique et en Espagne (où la plupart des villes ont des noms arabes), on trouve *Medinah-al-Raby*, Médine (ville du Prophète) *Medina-Cœli*, *Medina del Campo*, etc.

Suite du TABLEAU *alphabétique et raisonné des* TERMINAISONS, *etc.*

MONT.......	Indique des noms de lieux *élevés*......................	Clermont. Claramonte. Monte-Clara. Montdidier. Montfort.
MOUSTIER ... En français.. MUNSTER.... En allemand. MINSTER .... En anglais ..	indiquent des villes bâties sur les fondemens ou près de quelque *monastère*.........	Noirmoustier. Munsterberg. Westminster.
MULL.......	Indique en allemand une ville bâtie près d'un *moulin*, ou sur l'emplacement d'un moulin........................	Mülheim. Muldorf. Mullrose.
	N.	
NEUF....... NEU........ NEW........ NAU........ NOVIO...... NOVA....... NUEVA......	Équivalent à *novum*, *neuf* ou *nouveau*..................	Châteauneuf. Neufchâteau. Neuville. Castelnau. Noviodunum (1). Newbourg. Neustadt. Villa-Nova. Villa-Nueva.
NIKÈ.......	Terme grec, indiquant des villes bâties pour rappeler quelque *victoire*................................	Nicæa. Nicopolis.
NIDER	*Bas*, en allemand; indique la position................	Nider-Baden.
	O.	
OBER	*Haut*, en allemand, indique la position...............	Oder-Baden.
OLD	Voyez ALT.	
OLIMP	Les villes grecques et les lieux qui portent des noms où ces deux syllabes se trouvent, étoient situés sur des hauteurs ou auprès (2).	
	P.	
PACH.......	Voyez BACH..	Hanspach.
PATAM......	Dans l'Inde, *ville royale*..............................	Masulipatam.
PETERS......	En allemand et en anglais, villes dont le fondateur portoit le nom de *Pierre*......................................	Petersbuch. Petersborough.
PERO.......	Voyez BERO.	
PHILIPPE....	Du nom du fondateur on a fait........................	Philippeville. Philippstown. Philisbourg.
PING.......	Terminaison qui, en Suède, indique *ville à marché*....	Norkoping. Nikioping.

NOTES.

(1) Noyon.

(2) Voyez la *Géog. anc.* aux mots *Olympia* et *Olympus*.

Suite du Tableau *alphabétique et raisonné des* Terminaisons, *etc.*

Polis	En grec, *ville*, termine, dans la Géog. Anc. une infinité de noms de villes; ce qui précède le *polis*, indique quelque particularité relative au lieu.	Heliopolis (1). Hiérapolis (2). Mégalopolis (3). Métropolis (4). Néapolis (5). Nicopolis (6). Callipolis (7). (*).
Pore, Pour	Ont la même signification que *patam*, ville.	Visapour.
Puy	Indique que les villes sont situées sur des *montagnes* ou *hauteurs* (8).	Puy-en-Vélai. Puy-Lévesque. Puy-Cerda.

R.

Rama, Ramoth	Terminaisons hébraïques qui indiquent une *hauteur*.	

S.

Seleucie	Nom qu'on donne aux villes fondées par les *Séleucides* (9).	
Sea	En anglais *mer*.	Battersea. Chelsea.
Stadt	En allemand *Ville*, comme *polis* en langue grecque.	Philippstadt. Newstadt. Carlostadt.

(*) On trouvoit encore chez les Anciens *Cynopolis*, la ville du Chien, parce qu'*Anubis* y étoit adoré sous la forme d'un chien.

Lycopolis, la ville du Loup, parce qu'Osiris y étoit adoré sous la forme d'un Loup.

Necropolis, la ville des Morts. C'étoit une petite ville que quelques-uns regardoient comme un faubourg d'Alexandrie, où étoient les tombeaux des gens riches, et dans laquelle demeuroient ceux qui faisoient le métier d'*embaumeurs*.

Nilopolis, ville du Nil; à cause de sa situation et du nilomètre qu'on y avoit placé.

Dionisiopolis, ville dédiée à Bacchus, appelé *Dionisios*, parce qu'il avoit été élevé sur le mont Nisa.

Heracleopolis, ville d'Hercule ou consacrée à Hercule.

Diospolis, ville de Jupiter; c'étoit Thèbes.

Cyropolis — ville de Cyrus
Sebastopolis — d'Auguste
Tigranopolis — de Tigrane
Pompeiopolis — de Pompée
Germanicopolis — de Germanicus
Tiberiopolis — de Tibère
Adrianopolis — d'Adrien
} parce qu'ils étoient les fondateurs de ces villes, ou qu'elles avoient été fondées en leur honneur.

NOTES.

(1) *Ville du Soleil*; d'*helios*, soleil, et de *polis*, ville. Les villes de ce nom étoient consacrées à *Apollon-Soleil*, qui y avoit un culte particulier. On compte 9 villes de ce nom. Voyez la Géographie anc. au mot *Heliopolis*.

(2) *Ville sacrée*; de *hieros* sacrée, et *polis* ville.

(3) *Grande ville*; de *megalè* grande, et *polis* ville. Il y avoit 3 villes de ce nom. Celle de l'Arcadie étoit la plus considérable.

(4) *Ville principale*, *chef-lieu*; de *meter* mere, et *polis* ville. Voy. la note 2 du Tabl. XIII, et pour les priviléges dont jouissoient les *villes métropoles*, l'Encyclop. méthod. au mot *Metropolis*.

(5) *Ville neuve* ou *Ville nouvelle*; de *neos* nouveau, et *polis* ville. Il y avoit 13 villes chez les Anciens qui portoient ce nom, dont *Neapolis*, aujourd'hui *Naples*, étoit la plus célèbre.

(6) *Ville de la Victoire*; de *nikè* victoire, et *polis* ville. C'étoient des villes fondées pour perpétuer la mémoire de quelques victoires célèbres, telles que *Nicopolis* d'Épire, fondée par *Auguste*, en mémoire de la bataille d'*Actium*.

(7) *Belle ville*; de *kalos* beau, et *polis* ville. Les villes de ce nom le tenoient de leur heureuse position; celle de la Chersonèse de Thrace (aujourd'hui *Gallipoli*) étoit la plus célèbre. Il y avoit environ 12 villes chez les Anciens qui portoient ce nom.

(8) Parce que *Puisch*, chez les habitans des Gaules méridionales, signifioit *montagne*, *lieu élevé*, *hauteur*.

(9) Il y a 12 villes de ce nom en Asie. Voy. la Geog. anc. aux mots *Seleucia* et *Seleucus*.

Suite du TABLEAU *alphabétique et raisonné des* TERMINAISONS, *etc.*

STEIN...... STONE......	Voyez *Dorf*.		Falkenstein. Maidstone (1).

T.

TRECHT	Indique qu'il y avoit auprès de la ville dont le nom se termine ainsi, un *passage militaire* pour quelque fleuve, appelé par les anciens *Trajectum*.	Mastrecht. Utrecht (2).
TRAJECTUM..	Voyez *Trecht*.	
TOWN	En anglais, signifie *ville*.	Charlestown. Jamestown.

V.

VALENTIA...	En latin, *puissance*, indique une *forteresse*.	Valence. Valenciennes. Valentino.

VICUS......	En latin.	*Bourg*.	Vic-Fezensac.
VICH	En espagnol.		Vich en Catalogne,
VICO........	En italien.		Vico di Sorento.

W.

WALD......	En allemand.	*Bois, forêt*.	Underwald.
WOOD......	En anglais.		Woodbridge.
WITZ......	En allemand.	indiquent la même chose que *Dorf*.	Molwitz.
WICK......	En anglais.		Ypwick.

NOTES.

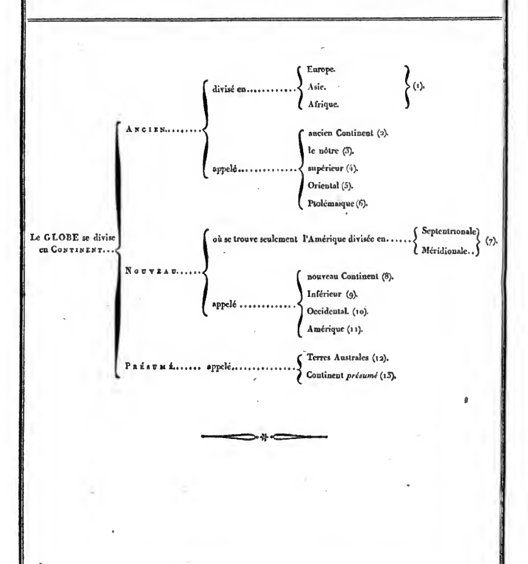
(1) Ces deux terminaisons indiquent encore que ces villes sont situées sur un roc ou près d'un roc.

(2) En effet, *Mastrecht* étoit le passage pour le haut Rhin, et *Utrecht* pour le bas Rhin.

GÉOGRAPHIE

MODERNE, ANCIENNE, ET COMPARÉE.

XXI.** DIVISION GÉNÉRALE DU GLOBE.



NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXI. **

(1) Voyez les Tableaux relatifs à ces trois divisions.

(2) Parce que la connoissance en remonte aux temps les plus reculés de l'Histoire, et qu'il a été le berceau du *genre humain*.

(3) Parce que nous y demeurons.

(4) Parce que, pour les Européens, ce continent est sur l'horison.

(5) Respectivement au 1er. méridien, pris de l'Isle-de-Fer, ou de Paris.

(6) De Ptolomée, celui, des anciens, qui en a donné la description la plus exacte.

(7) Voyez les Tableaux relatifs à ces divisions.

(8) Parce qu'il ne nous est connu que depuis 1492.

(9) A cause de sa situation par rapport au nôtre.

(10) Parce qu'il se trouve à l'occident du 1er. méridien, pris de l'Isle-de-Fer, ou de Paris.

(11) Parce que le Florentin *Améric-Vespuce* s'en attribua la découverte en 1499, et lui donna son nom.

(12) Parce qu'il est situé vers le midi, d'où souffle le vent appelé *auster* par les latins.

(13) *Presumé:* parce qu'il est des navigateurs qui en ont soupçonné un vers les terres australes.

E U R O P E.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'EUROPE { MODERNE.... / ANCIENNE.... } comparée.

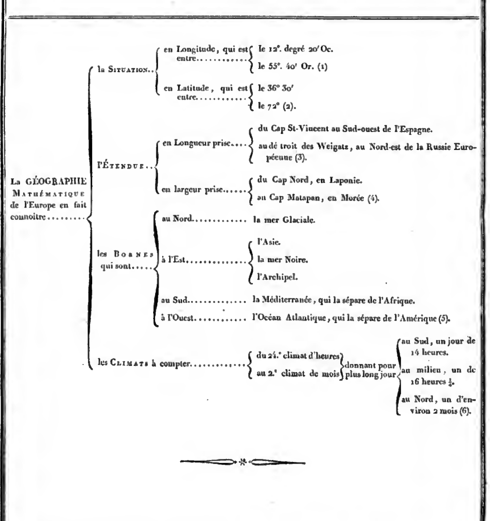
NOTICE PRÉLIMINAIRE.

Quoique la plus petite partie du Globe, l'EUROPE mérite plus particulièrement notre attention par ....

- le nombre de ses Habitans.
- son Commerce.
- sa civilisation.
- le haut degré de perfection où elle a porté ....
  - les Arts qu'elle a cultivés.
  - les Sciences auxquelles elle s'est adonnée.
- les Découvertes qu'elle a faites.
- les Vices qu'on lui reproche.
- les Cruautés qu'ont exercées ses Conquérans dans les différentes parties du Globe où ils ont porté......
  - leur Industrie.
  - leur Avidité.
  - leurs Préjugés.
  - leurs Maladies.
  - leurs Besoins.
  - leur Intolérance.

Des Savans se sont disputés long-temps sur l'étymologie de son nom; mais nous ne devons pas nous en mettre en peine. Qu'importe pour l'instruction, que les Phéniciens lui aient donné le nom d'Ur-Appa, *Visage blanc*, parce que c'est la couleur de ses habitans, ou qu'il se soit formé du mot Ourba, d'après celui que lui donnent les Orientaux, qui l'appellent *le pays de l'Occident?* C'est de ses différentes divisions qu'il convient de nous occuper, et nous le devons faire avec d'autant plus de soin, qu'elles tiennent à nos rapports politiques, plus que les autres parties du Continent.

XXII. TABLEAU SOMMAIRE DE LA GÉOGRAPHIE MATHÉMATIQUE *DE L'EUROPE.*



La GÉOGRAPHIE MATHÉMATIQUE de l'Europe en fait connoitre........

- la SITUATION..
  - en Longitude, qui est entre............
    - le 12°. degré 20' Oc.
    - le 55°. 40' Or. (1)
  - en Latitude, qui est entre............
    - le 36° 30'
    - le 72° (2).
- l'ÉTENDUE..
  - en Longueur prise....
    - du Cap St-Vincent au Sud-ouest de l'Espagne.
    - au dé troit des Weigatz, au Nord-est de la Russie Européenne (3).
  - en largeur prise......
    - du Cap Nord, en Laponie.
    - au Cap Matapan, en Morée (4).
- les BORNES qui sont.....
  - au Nord............. la mer Glaciale.
  - à l'Est...............
    - l'Asie.
    - la mer Noire.
    - l'Archipel.
  - au Sud.............. la Méditerranée, qui la sépare de l'Afrique.
  - à l'Ouest............ l'Océan Atlantique, qui la sépare de l'Amérique (5).
- les CLIMATS à compter.............
  - du 24.° climat d'heures
  - au 2.° climat de mois
  - donnant pour plus long jour
    - au Sud, un jour de 14 heures.
    - au milieu, un de 16 heures ½.
    - au Nord, un d'environ 2 mois (6).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXII.

(1) D'où il résulte qu'elle est comprise dans l'intervalle de 68° de longitude.

(2) D'où il résulte qu'elle est comprise dans un intervalle de 35° 30' de latitude.

(3) Cette longueur est d'environ 1190 lieues de 25 au degré, 529 myriamètres.

(4) Largeur de 912 lieues de 25 au degré, 405 myriamètres.

(5) On lui donne ordinairement 313,000 lieues carrées de surface.

(6) Pour l'intelligence des Tableaux relatifs à la Géographie Physique de l'Europe, il convient d'avoir une connoissance sommaire des principales régions de cette partie du monde. Voyez ci-après le Tabl. XXVI, n.os 1 et 2.

XXIII. TABLEAU SOMMAIRE DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE L'EUROPE, *RELATIVEMENT AUX* TERRES.

La Géographie physique de l'Europe, relativement aux Terres, en fait connoître.......

- **Les Montagnes : principalement**
  - le *Kamenoï-Poïas*, chaîne de montagnes, qui sépare la Russie d'Europe de celle d'Asie.
  - le *Daarfield*, qui sépare la Norwège de la Suède.
  - les montagnes des Isles Britanniques, dont les principales sont.........
    - le Kaok Patrick, en Irlande.
    - le Malvoru.... en Ecosse.
    - le Peak....... dans le Derbyschire.
  - les *Monts Pyrénés*, séparant la France de l'Espagne, et dont les principales branches sont.........
    - le Pic du midi.. au dép. des Bass.-Pyr.
    - le Canigou..... au dép. des Pyr. Or.
  - les *Cévennes*, qui s'étendent dans les départ. de la Lozère... de Haute-Loire, du Rhône, etc.
  - les *Vosges*, qui ont donné en France le nom à un départ. (1).
  - le *Mont-Jura*, duquel un départ. en France a pris son nom (2).
    - (Cévennes, Vosges, Mont-Jura) qui sont une continuation des Pyrénées (3).
  - le *Mont-Blanc*, le plus haut sommet de la presqu'île européenne.
  - les *Alpes*, qui séparent la France de........ l'Italie.., la Suisse, dont les principales branches sont....
    - le Mont-Cénis, départ. du Mont-Blanc.
    - le grand, le petit Saint-Bernard; le mont Saint-Gothard.. en Suisse.
  - l'*Apennin*, qui traverse l'Italie, du nord-ouest au sud-est (4).
  - les Monts *Krapacks*, qui ceignent la Hongrie et la séparent de.........
    - la Pologne.
    - la Transylvanie.
    - la Moldavie.
  - les Monts *Vésuve* au royaume de Naples, *Ethna*...... en Sicile...., *Hecla*...... dans l'Islande, qui ont des volcans (5).
  - les Monts *Castagnas*, qui traversent la Turquie d'Europe, du Sud au Nord (6).
- **Les Caps : notamment...**
  - le cap Nord.... au Nord de la Laponie danoise, long. 22° 15' Or. lat. 71° 30' dans l'Océan Septent.
  - dans la Manche :
    - —— Lézard... au Sud-Ouest de l'Angleterre. long. 7° 5' Oc. lat. 50° 10'
    - —— de la Hogue au Nord-Ouest de la France. long. 4° 16' Oc. lat. 49° 15'
  - dans l'Océan Atlant. :
    - —— Finistère.. au Nord-Ouest de l'Espagne. long. 11° 32' Oc. lat. 42° 45'
    - —— St.-Vincent. au Sud-Ouest du Portugal.. long. 11° 18' Oc. lat. 36° 30'
  - dans la Méditerranée :
    - —— Corse...... au Nord de la Corse....... long. 7° 15' Or. lat. 42° 45'
    - —— Pesaro..... au Sud de la Sicile....... long. 12° 57' Or. lat. 36° 49'
    - —— Matapan ... au Sud de la Morée (7).... long. 20° 15' Or. lat. 36° 30'
- **Les Isthmes : distingués en**
  - Isthme de Corinthe, qui joint la Morée à la Turquie d'Europe (8).
  - —— de Précop, situé entre la Mer Noire et celle d'Azof (9).
- **Les Isles principales...** Voyez le Tableau XXVI.
- **Les Presqu'Isles, savoir.......**
  - le Jutland..................... faisant partie du Dannemarck.
  - la Morée..................... en Grèce.
  - la Crimée..................... dans la petite Tartarie (10).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXIII.

(1) Les *Vosges:* séparoient l'Alsace de la Lorraine.

(2) Le *Mont-Jura:* sépare la Franche-Comté de la Suisse.

(3) Les *Pyrénées:* Voyez, pour ces montagnes, la Géog. anc. Tabl. XXVI.

(4) L'*Apennin:* On en trouve une continuation dans la Sicile et dans la même direction, ce qui feroit préjuger que la Sicile a autrefois tenu au Continent.

(5) *Volcans:* la première éruption du *Vésuve* eut lieu en l'an 79 de J. C. (Voyez notre *Chronologie*, p. 126.) On en compte 34, suivant Vosgien, jusqu'à celle de 1783, c'est-à-dire dans un espace d'environ seize siècles. Cette montagne a vingt-quatre milles de contour dans sa base, et plus de 3,600 pieds d'élévation au-dessus de la mer.

Le mont *Ethna*, appelé aussi le *Mont-Gibel*, est beaucoup plus élevé que le *Vésuve:* sa hauteur au-dessus de la mer est de 10,032 pieds; sa circonférence de 60 lieues. La dernière éruption violente qu'il ait éprouvée, date de 1766.

On a observé que ces deux volcans avoient souvent vomi des flammes simultanément, sans cependant qu'on ait pu, vu leur situation respective, et la distance qui les sépare, présumer aucune communication entre eux. On connoit mieux celle qui existe du Vésuve, en particulier, à la *Solfatara*, vallée sulfureuse, située, comme lui, dans la terre du Labour, et où il arrive en petit tout ce qu'on voit en grand dans le Vésuve, l'une étant en fermentation pendant le temps que l'autre est tranquille, *et vice versâ*. Mais on ne croit pas en pouvoir rien conclure qui explique le fait des éruptions simultanées du *Vésuve* et de l'*Ethna*.

L'*Hécla* a eu, depuis 1104 jusqu'en 1693, de fréquentes éruptions. Il s'est reposé pendant environ 72 ans; mais depuis 1766, les éruptions en sont continuelles et très-considérables. L'élévation de cette montagne est telle, qu'il faut quatre heures de marche pour arriver à son sommet.

(6) Les monts *Castagnas:* Voyez pour les différentes branches de ces Monts (la plupart célèbres chez les Anciens) la Géog. anc. Tabl. XXVI.

(7) Voyez la Géog. anc. Tabl. XXVI.

(8) *Isthme de Corinthe:* Il a de large............
- Selon Hérodote, 30 stades.
- —— Pomponius-Mela, 5000 pas.
- —— les Géogr. modernes, 1 mille d'Allemagne.
- —— les plus récens Voyages, 1 lieue ½, 3805 toises, 7 kil. ½.

Jules César, *Caligula*, *Néron*, conçurent le projet de couper cet Isthme et de joindre les deux mers par un canal; mais ils en furent dissuadés par les gens de l'art qui y trouvèrent du danger.

(9) *Entre la mer Noire et celle d'Azof*, il y a 7 werstes de large ou 728 toises, c'est-à-dire environ ½ de lieue ou 15 kylomètres.

(10) Voyez la Géogr. anc. Tabl. XLI.



XXIV. TABLEAU SOMMAIRE
DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE L'EUROPE,
RELATIVEMENT AUX EAUX.

LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE L'EUROPE, relativement aux EAUX, en fait connoître

(GOLFES QU'ELLES FORMENT.)

- les principales MERS, distinguées en......
  - Mers extérieures (1) baignant les côtes
    - de Portugal .... } de l'Espagne .... } — Baie de Cadix.
    - de France .... — Golfe de Gascogne (2).
    - d'Angleterre (la mer Britannique) .... — de Murray (3).
    - d'Allemagne .... } de Hollande .... } — de Zuiderzée (4).
    - de Norwège .... } de Russie. } — de Waranger, sur la côte or. de la Laponie Danoise.
  - Mers intérieures, savoir la mer......
    - d'Irlande .... entre l'Irlande et la Gr.-Bretag. — de Bristol.
    - de la Manche .... entre l'Anglet. et la France.
    - Blanche ou Golfe de Russie, au Nord-est de l'Eur.
    - Baltique (5) ayant { l'Allemagne au Sud. / la Russie.. à l'Est. / la Suède à l'Ouest. } formant les Golfes de...... { Bosnie au Nord. / Finlande à l'Est. / Riga au Sud-est. / Dantzick au Sud.
    - Méditerranée au Sud de l'Europe, et la séparant de l'Afrique, formant les Golfes de........ { Lyon au Sud de la Fr. / Gênes à l'Est. / Venise entre { la Turq. / l'Italie. / Tarente à l'Est. de Napl. / Lepanthe en Morée.
    - Archipel .... entre la Grèce et l'Asie .... Golfe de Salonique.
    - de Marmara..... entre l'Archipel et la mer Noire.
    - Noire .... entre l'Europe et l'Asie.
    - d'Azof.......... au Nord-est de la mer Noire.
- les DÉTROITS, savoir..................
  - le Weigats...... au Nord de l'Europe, entre le Continent et la Nouvelle-Zemble.
  - le Sund......... qui joint la Baltique à la mer d'Allemagne, entre.................... { le Danemarck. / la Suède (6).
  - le Grand-Belt ... au Sud de l'entrée de la mer Baltique.
  - le Petit-Belt .... à l'Ouest du Grand-Belt, et communiquant de la Baltique à la mer d'Allemagne.
  - le Pas de Calais... dans la Manche, entre la France et l'Angleterre (7).
  - le Détroit de Gibraltar, au Sud, entre l'Espagne et l'Afrique, joignant l'Océan à la Méditerranée (8).
  - le Détroit de Corse, ou Bouches de San-Bonifacio, entre la Corse et la Sardaigne (9).
  - le Phare de Messine, entre la Sicile et l'extrémité mérid. de l'Italie (10).
  - l'Euripe .... qui sépare l'île de Negrepont de la Livadie (11).
  - le Détroit des Dardanelles, qui joint l'Archipel à la mer de Marmara.
  - le Détroit ou Canal de Constantinople, qui joint la mer de Marmara à la mer Noire (12).
  - le Détroit de Caffa, qui joint la mer Noire à celle d'Azof (13).
- les principaux LACS, qui sont ceux de...
  - Onéga.......... au Sud de la mer Blanche... } Ladoga......... au Sud de l'Onéga.......... } en Russie (14).
  - Peypus......... au Sud-est du Golfe de Finlande, *ibid.*
  - Wetter......... à l'Est, vers le milieu de la Suède (15).
  - Constance ...... au Sud-ouest de l'Allemagne et au Nord-est de la.................. } Genève .... au Sud-ouest de la........... } Suisse (16).
  - Côme .... au Nord du Milanès.......... } Majeur .... à l'Ouest du Milanès........ } en Italie (17).
- les principales RIVIÈRES............... Voyez le Tabl. suivant.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXIV.

(1) MERS EXTÉRIEURES : Ces mers prennent en particulier le nom des côtes qu'elles bordent; mais en masse, elles font partie de l'Océan Septentrional et de l'Océan Atlantique.

(2) *Golfe de Gascogne*, au Sud-Ouest de la France.

(3) ——— *Murrai* : côte orientale de l'Écosse.

(4) ——— *Zuyderzée* : côtes de Hollande; formé en 1225 par un débordement de mer qui couvrit 30 lieues de pays.

(5) *Mer Baltique* : sur cet article, et sur tous les suivans, indépendamment des Géographies particulières des différens États, voyez la *Géographie Anc.* Tabl. XVII.

(6) Voyez la Géographie particulière du *Danemark*.

(7) Voyez la Géographie particulière de *France*.

(8) ——— d'*Espagne*.

(9) ——— de *France*.

(10) ——— de *Naples* et *Sicile*.

(11) Voyez la note (4) du Tabl. XIV.

(12) ——— (3) du Tabl. *ibid.*

(13) ——— *ibid.*

(14) ——— la Géographie particulière de la *Russie*.

(15) ——— de la *Suède*.

(16) ——— de la *France*.

(17) ——— de la *République Italienne*.

XXV. TOPOGRAPHIE DES PRINCIPALES

	RÉGIONS auxquelles elles appartiennent	LEUR DÉNOMINATION MODERNE.	LEUR DÉNOMINATION ANCIENNE.	LIEUX DE LEUR SOURCE.	LEUR DIRECTION.
Les principales RIVIERES de l'EUROPE sont en........	IRLANDE......	le Shannon	Ivernis	dans le lac d'Allen, au comté de Leitrim....	du Nord au Sud-Ouest...
	ECOSSE	la Spey	Spea...........	dans le lac de Bodanoch, au comté d'Inverness..	du Sud au Nord-Est.....
	ANGLETERRE....	la Saverne......	Sabrina.........	à Plinlimmon-hill, au nord du pays de Galles..	du Nord au Sud-Ouest....
		la Tamise	Tamesis.........	formée par { la Tame. / l'Yse.... } qui se réunissent à Watingford..........	de l'Ouest à l'Est.......
	PORTUGAL et ESPAGNE...	le Minho (1)....	Minius.........	près de Castro del Rey en Galice.........	du Nord au Sud-Ouest....
		le Duero (2)....	Durius.........	au mont Orbio dans la Castille vieille	de l'Est à l'Ouest.......
		le Tage (3).....	Tagus..........	à las Veguillas près des montagnes de Cuença en Arragon	de l'Est au Sud-Ouest....
		la Guadiana (4).	Anas	au lac de Guadiana près d'Alcazar de Juan, dans la Castille neuve..............	*idem*.................
	ESPAGNE......	le Guadalquivir (5)	Bœtis	au nord de Sierra Segura aux extrémités du royaume de Murcie....................	*idem* ....
		l'Ebro..........	Lerus...........	dans les Asturies, à Fontibre............	du Nord-Ouest au Sud-Est.
	FRANCE.......	la Moselle (7)...	Musella.........	au mont des Faucilles....................	du Sud au Nord ....
		la Meuse (8)....	Mosa	près de Meuse département de la Haute-Marne	*idem*.................
		la Seine (9)....	Sequana........	à Chanceau, qui est à 6 lieues de Dijon	du Sud-Est au Nord-Ouest
		la Loire (10)...	Ligeris.........	au mont Gerbier-le-Joux, départ. de l'Ardèche	de l'Est à l'Ouest.......
		la Garonne (11).	Garumna........	au val d'Aran dans les Pyrénées............	du Sud au Nord-Ouest....
		le Rhône (12)...	Rhodanus	au mont de la Fourche en Valais...........	du Nord au Sud ....
	ITALIE.......	le Pô	Eridanus, Padus.	au mont Viso, à 5 l. ½ de Château-Dauphin...	de l'Ouest à l'Est.......
		l'Adige.........	Athesis	au mont Brenno, au nord du Tirol	du Nord au Sud-Est.....
		l'Arno (14).....	Arnus	dans l'Apennin, à une demi lieue de Cornivolo	de l'Est à l'Ouest.......
		le Tibre........	Tiberis.........	*idem* sur les confins du duché d'Urbin, à demi lieue de Bastione	du Nord au Sud.........
	FRANCE et ALLEMAGNE.......	le Rhin (15)....	Rhenus	au mont St.-Gothard en Helvétie..........	du Sud au Nord-Ouest...
	ALLEMAGNE...	le Weser........	Visurgis........	formé par la Vera et la Fulde, qui prennent leur source dans la Franconie..........	*idem* ....
		l'Elbe (16)......	Albis..........	au nord de la Bohême dans le comté de Koniggratz	du Sud au Nord-Est.....
		l'Oder (17)......	Viadrus.........	en Moravie, près de Oder, village qui lui a donné son nom	du Sud-Est au Nord.....
		le Mein.........	Menus..........	a deux sources sur les confins de la Bohême, qui se réunissent à Aclinback	de l'Est à l'Ouest.......
	ALLEMAGNE.. HONGRIE..... TURQUIE.....	le Danube (18)..	Danubius *vel* Ister	à Doneschingen en Suabe................	de l'Ouest à l'Est.......
	POLOGNE......	la Vistule (19)..	Vistula.........	près de Teschen dans la haute Silésie......	du Sud au Nord........
		le Niemen ou le Memel.......	Cronnus.........	près de Kozmin en Lithuanie	de l'Est à l'Ouest.......
	POLOGNE et RUSSIE	le Nieper.......	Boristhenus.....	dans la forêt de Wolchoneck près de Wolock.	du Nord au Sud-Est....
	RUSSIE.......	la Dwina.......	Chesinius	formée du { Jug... / Sockon } qui sortent des marais de la province d'Archangel	du Sud au Nord.......
		le Wolga (20)...	Rha	dans la forêt de Wolchoneck à 5 lieues de Smolensko	de l'Est au Sud ....
		le Don.........	Tanaïs.........	au lac d'Iwan dans la province de Moscow..	du Nord au Sud-Ouest...
	LAPONIE SUÉDOISE	la Tornéa	»	dans les Ophrines, au lac appelé Tornea-Trask { long. 17° 10' Or. / lat. 67° 18' }	du Nord-Ouest au Sud...

RIVIÈRES DE L'EUROPE.

PRINCIPALES VILLES QU'ELLES ARROSENT.	LONGUEUR DE LEUR COURS.	LIEUX DE LEUR EMBOUCHURE.
James-Town, Longfort, Limeric et Kilfargus....	52 l. — 23 myr.	dans l'Océan Atlant. au S. O. de l'Irlande.
Clunic, Ruthven, Durchel et Gordon...........	env. 40 l. — 17 m.	*idem* près d'Elgin.
Shrewbury, Bridgenorth, Worcester, Tawksbury, Glocester et King-Road........................	env. 40 l. — 17 m.	dans le canal de Bristol.
Oxford, Abingdon, Vallingford, Reading, Windsor, Kingston, Londres, Woolwick et Gravesend..	env. 50 l. — 22 m. $\frac{2}{9}$.	dans la mer Britannique.
Lugo, Orense et Tuy..........................	env. 50 l. — 22 m. $\frac{2}{9}$.	dans l'Océan à 7 lieues de Tuy.
Sorie, Osma, Zamora, Miranda, Lamego et Porto...	env. 130 l. — 57 m. $\frac{7}{9}$.	dans l'Océan près de Porto.
Aranjuez, Tolède, Alcantara, Santaren et Lisbonne	160 l. — 70 m.	dans l'Océan au-dessous de Lisbonne.
Calatreve, Merida, Badajoz.......................	env. 135 l. — 65 m.	dans l'Océan près d'Aymonté.
Baeza-Andoxar, Cordoue, Séville, San-Lucar.....	91 l. — 40 m. $\frac{4}{9}$.	dans l'Océan près de San-Lucar de Barameda.
Logronu (6), Calaborra, Tudela, Sarragosse, et Tortosa..	env. 120 l. — 53 m. $\frac{3}{9}$.	dans la Méditerranée au-dessous de Tortosa.
Toul, Pont-à-Mousson, Metz, Thionville, Trèves et Coblentz..	80 l. — 35 m. $\frac{5}{9}$.	dans le Rhin à Coblentz.
Neuf-Château, Verdun, Stenay, Sedan, Namur, Liège et Mastrecht........................	150 l. — 66 m. $\frac{6}{9}$.	dans l'Océan près de Gravesande.
Troyes, Melun, Paris, Mantes, Rouen et le Hâvre..	120 l. — 53 m. $\frac{3}{9}$.	dans la Manche au Hâvre-de-Grâce.
Nevers, la-Charité, Orléans, Blois, Tours, Saumur et Nantes..	150 l. — 66 m. $\frac{6}{9}$.	dans la mer de France près de Bourgneuf à 10 l. de Nantes.
Toulouse, Agen et Bordeaux......................	102 l. — 45 m. $\frac{3}{9}$.	dans la mer de Fr. au-dessous de Bordeaux.
Sion, Genève, Lyon, Vienne, Valence, Avignon, Tarascon et Arles............................	130 l. — 57 m. $\frac{7}{9}$.	dans la Méditerranée au-dessous d'Arles, par plusieurs bouches.
Turin, Casale, Plaisance et Crémone...........	110 l. — 48 m. $\frac{8}{9}$.	dans le golfe de Venise par plusieurs embouchures à 10 l. de Venise (13).
Brixen, Trente et Vérone........................	70 l. — 31 m. $\frac{1}{9}$.	dans le golfe de Venise au-dessous d'Adria.
Florence et Pise..................................	58 l. — 25 m. $\frac{7}{9}$.	dans la Méditerranée au-dessous de Pise.
Citta-di-Castello, Rome et Ostie................	66 l. — 29 m. $\frac{3}{9}$.	dans la Méditerranée à Ostia, 5 l. de Rome.
Coire, Constance, Schaffouse, Bâle, Huningue, Strasbourg, Spire, Worms, Manheim, Mayence, Coblentz, Cologne, Dusseldorf, Arnheim, Utrecht Leyde..	300 l. — 133 m. $\frac{3}{9}$.	se perd dans les sables près de Leyde.
Hamelen, Minden, Nienbourg et Breme.........	103 l. — 45 m. $\frac{7}{9}$.	dans la mer d'Allemagne { long. or. 6°. lat. 53° 55'.
Dresde, Magdebourg, Hambourg................	180 l. — 80 m.	*idem* à 10 l. $\frac{1}{2}$ de Hambourg.
Brieg, Breslaw, Glogaw, Francfort et Stetin......	175 l. — 77 m. $\frac{7}{9}$.	dans la Baltique près de l'île d'Usedom.
Bamberg, Würtzbourg, Hanau, Francfort et Mayence	75 l. — 33 m. $\frac{3}{9}$.	dans le Rhin à Mayence.
Ulm, Ratisbonne, Passaw, Vienne, Presbourg, Bude et Belgrade..	450 l. — 200 m.	dans la mer Noire près de Kilia-Nova.
Cracovie, Sendomir, Varsovie, Thorn, Culm et Dantzick..	250 l. — 111 m. $\frac{1}{9}$.	dans la Baltique près de Dantzick.
Grodno, et bourgs ou villes de peu d'importance...	150 l. — 66 m. $\frac{6}{9}$.	*idem* au nord du lac Curisch-Haf.
Smolensko et Kiow...............................	350 l. — 155 m. $\frac{5}{9}$.	dans la mer Noire près d'Oczakow.
Des bourgs ou villes de peu d'importance.......	185 l. — 82 m. $\frac{2}{9}$.	dans la mer Blanche à Archangel.
Twer, Uglitsch, Jeroslaw, Casan et Astracan.....	460 l. — 204 m. $\frac{4}{9}$.	dans la mer Caspienne à 18 l. d'Astracan.
Woroneck et des pays peu peuplés...............	250 l. — 111 m. $\frac{1}{9}$.	dans la mer d'Azof.
Tornéa et lieux peu peuplés.....................	85 l. — 35 m. $\frac{7}{9}$.	au nord du golfe de Bosnie à Tornéa.

NOTES.

(1) On prononce *Mino*; il sépare la Galice du Portugal.

(2) On prononce *Douero*.

(3) En espagnol *Tajo*, qu'on prononce *Tako*.

(4) Elle sépare l'Andalousie du Portugal.

(5) On prononce *Gouadalquivir*, et les Arabes l'appeloient *Vadi-al-Kabir* (le grand Fleuve).

(6) Prononcez *Logrogno*.

(7) Est navig. à Metz.

(8) Reçoit le *Wahal* au-dessous de l'île de Bommel où elle prend le nom de *Merawe*.

(9) Est navig. à *Méri*.

(10) Est navig. à *Roane*.

(11) Elle prend le nom de *Gironde* au *Bec-d'Ambès*.

(12) Est navig. à *Seissel*.

(13) La plus septentr. des bouches du Pô sépare l'Etat de Venise de l'Etat Ecclésiastique.

(14) N'est navig. qu'à *Florence*.

(15) Est navig. à *Coire*; prend le nom de *Haut-Rhin* depuis le lac de Constance jusqu'à Mayence, et de *Bas-Rhin* dep. Mayence jusqu'à Leyde (*).

(16) Est navig. à *Nimbourg*, à 10 l. de sa source.

(17) Est navig. à *Ratibor*.

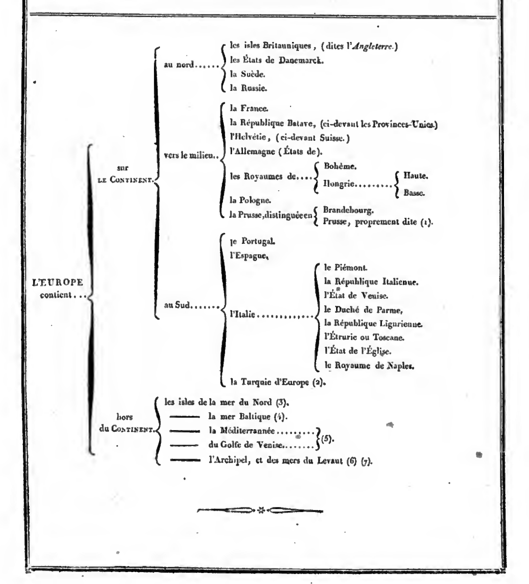
(18) Est navig. à *Ulm*.

(19) N'a de pont qu'à *Thorn*.

(20) Est navig. à *Twer*, qui est à 53 l. de sa source.

(*) V. pour les détails relatifs aux emboush. de ce fleuve, la Géograph. de *Lacroix*, t. I., p. 277, dernière édition.

XXVI. TABLEAU GÉNÉRAL
DES DIVISIONS DE L'EUROPE.



L'EUROPE contient...
- sur LE CONTINENT.
  - au nord......
    - les isles Britanniques, (dites l'*Angleterre.*)
    - les États de Danemarck.
    - la Suède.
    - la Russie.
  - vers le milieu..
    - la France.
    - la République Batave, (ci-devant les Provinces-Unies.)
    - l'Helvétie, (ci-devant Suisse.)
    - l'Allemagne (États de).
    - les Royaumes de....
      - Bohême.
      - Hongrie.........
        - Haute.
        - Basse.
    - la Pologne.
    - la Prusse, distinguée en
      - Brandebourg.
      - Prusse, proprement dite (1).
  - au Sud.......
    - le Portugal.
    - l'Espagne.
    - l'Italie..............
      - le Piémont.
      - la République Italienne.
      - l'État de Venise.
      - le Duché de Parme.
      - la République Ligurienne.
      - l'Étrurie ou Toscane.
      - l'État de l'Église.
      - le Royaume de Naples.
    - la Turquie d'Europe (2).
- hors du CONTINENT.
  - les isles de la mer du Nord (3).
  - ——— la mer Baltique (4).
  - ——— la Méditerranée......... } (5).
  - ——— du Golfe de Venise....... } (5).
  - ——— l'Archipel, et des mers du Levant (6) (7).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXVI.

(1) *Prusse* : voyez le Tabl. XXVI, n.° 1, pour la Topographie sommaire des contrées situées au nord et vers le milieu de l'Europe.

(2) *Turquie d'Europe :* voy. le Tabl. XXVII, n.° 2, pour la Topographie sommaire des contrées situées au sud de l'Europe.

(3) Voy. le Tabl. de la Géograp. particulière du Danemark.

(4) Voy. le Tabl. de la Géograp. particulière du Danemark, et le Tabl. de celle de la Suède.

(5) Voy. le Tabl. XXVIII.

(6) Voy le Tabl. XXIX.

(7) relativement à la Géographie..
- Politique de l'Europe, pour l'art. des Souverains, voy. la IIIe. PARTIE, Tabl. de la Polit. constitutive.
- descriptive, quant....
  - à la religion, le Tabl. XVII ci-dessus.
  - aux langues, le Tabl. XVIII.
  - à la couleur.... / à la figure...... / à la taille...... / à la conformation — des Européens, la T. XIX.

XXVII. No 1. TOPOGRAPHIE SOMMAIRE

			NOMS DES RÉGIONS.	LEUR SITUATION.	Longueur.	Largeur.	SURFACE en lieues carrées.	LIEUES de CÔTES.	POPULATION	CAPITALES.
L'EUROPE contient..	au Nord	Les Isles Britanniques	Angleterre... entre	le 1er deg. 30' et le 8° 40' de long. Oc. le 45° 55' et le 55° 45' de lat. N....	lieues. 126	lieues. 100	lieues. 5,495	lieues. 12,000 pr. toutes les Iles Britann.	Hommes. 8,400,000	Londres...........
			Écosse..... entre	le 3° 20' et le 8° 20' de long. Oc..... le 54° 38' et le 59° de lat. N.......	100	60	3,088	»	1,600,000	Edimbourg..........
			Irlande.... entre	le 8° 20' et le 10° 20' de long. Oc... le 51° et le 55° de lat. N..........	95	54	3,051	o	4,000,000	Dublin............
		Les États de Danemark..	Danemark.. entre	le 5° 30' et le 8° 50' de long. Or..... le 54° 20' et le 57° 40' de lat. N....	80	60	1,661	1,673 pr tous les États de Dan.	1,500,000	Copenhague.........
			Norwége... entre	le 5° et le 10° de long. Or........ le 58° et le 72° de lat. N..........	400	75	1,740	»	700,000	Christiania.........
			Islande.... entre	le 17° et le 29° de long. Oc........ le 65° et le 67° de lat. N..........	120	75	4,808	»	50,000	Schalholt..........
		La Suède.............. entre		le 9° 20' et le 37° 50' de long. Or... le 55° 26' et le 69° 50' de lat. N....	867	160	23,212	380	2,980,000	Stockholm..........
		La Russie.. {Septentr°.. Méridion°..} entre		le 19° 12' et le 75° 20' de long. Or... le 44° 40' et le 78° de lat. N.	685	352	132,762	265	20,900,000	Pétersbourg.........
	vers le milieu..	La France (depuis la paix d'Amiens.......... entre		le 7° 12' de lon. Oc. et le 7° 15' de l. Or. le 42° 20' et le 52° 20' de lat. N.....	340	237	31,112	470	33,100,000	Paris...............
		La République Batave.... entre		le 2° et le 5° de long. Or........ le 25° et le 54° de lat. N.	50	45	1,119	236	2,760,000	Amsterdam.........
		La Suisse ou l'Helvétie... entre		le 4° et le 7° 54' de long. Or....... le 45° 40' et le 47° 50' de lat. N. ...	75	58	1,700	»	1,870,000	Berne..............
		L'Allemagne (États de l'Empire).............. entre		le 5° 10' et le 18° 40' de long. Or... le 45° 15' et le 55° de lat. N.......	240	175	24,900	»	20,000,000	Vienne.............
		La Hongrie.. {Haute Basse}.... entre		le 13° 42' et le 25° 50' de long. Or... le 45° et le 50° de lat. N..........	120	110	9,730	»	4,981,500	Presbourg..........
		La Bohême............. entre		le 10° 15' et le 15° 16' de long. Or.. le 48° 50' et le 50° de lat. N.	65	48	1,553	»	2,500,000	Prague.............
		La Pologne............ entre		le 13° 15' et le 30° 12' de long. Or... le 46° 5' et le 56° 25' de lat. N....	220	190	17,870	»	8,850,000	Varsovie...........
		La Prusse, distinguée en {Brandebourg..... Prusse, proprem. dite.........}		ces États ne sont point contigus..			3,600	50	5,622,000	Berlin............ Kœnigsberg.........

DES ÉTATS DE L'EUROPE.

LEUR Longit.	LEUR Latit.	LEUR distance de Paris.	Gouvern^t.	Religion.	Revenu.	Dépense.	Force militaire.	Commerce. Produit de l'Exportat.	Commerce. Produit de l'Importat.	Renvoi aux Tableaux de la Géographie particulière de ces Régions.
					francs.	francs.	hommes.	francs.	francs.	
17° 54' Oc.	51° 51'	98 l. N. O.	monarchiq.	anglicane..	365,000,000	379,000,000	150,000	14,086,000	58,064,000	Tabl. XXX, n°. 1, 2, 3, 4 et 5.
5 7 Oc.	55 58	228 l. N. O.	*idem*.....	*idem*.						
8 25 Oc.	53 21	110 l. N. O.	*idem*.....	*idem*.	36,480,000	25 200,000				
9 30 Or.	55 41	240 l. N. E.	*idem*.	luthérienne	36,480,800	*idem*.....	75,745	4,847,200	5,256,000	Tabl. XXXI, n°. 1, 2 et 3.
7 15 Or.	59 54	350 l. N. E.	*idem*.....	*idem*.....						
22 18 Oc.	64 50	1000 l. N. O.	*idem*.....	*idem*.						
15 42 Or.	57 20	380 l. N. E.	*idem*.....	*idem*.	34,645,776	33,600,000	47,954	14,186,000	28,064,000	Tabl. XXXII, n°. 1, 2 et 3.
28 35 Or.	59 56	544 l. N. E.	*idem*.	chrétienne, du rit grec.	176,400,000	154,400,000	532,000	4,569,000	5,184,000	Tabl. XXXIII, n°. 1, 2 et 3.
»	48 50	»	républicain	cathol. sans exclusion d'autr. sect.	»	»	»	355,920,000	417,863,000	Tabl. XXXIV, n°. 1, 2 et 3.
2 59 Or.	52 23	105 l. N. E.	*idem*.....	calviniste..	84,000,000	87,000,000	56,281	37,751,600	80,788,300	Tabl. XXXV, n°. 1, 2 et 3.
5 5 Or.	46 55	128 l. N. E.	*idem*.	calviniste et catholique.	25,200,000	indéterminé	19,600	38,900,000	17,008,600	Tabl. XXXVI, n°. 1, 2 et 3.
14 15 Or.	48 12	380 l. S. E.	monarchiq. et féodal..	*idem*.	V. les Tabl. XXXVII et XXXVIII..	V. les mêmes Tableaux..	Voyez les mêmes Tab.	74,065,000	30,604,000	Tabl. XXXVIII, n°. 1, 2 et 3.
14 44 Or.	48 13	302 l. E.	*idem*.	catholique.	V. la Tabl. XXXVII..	*idem*.....	*idem*.....	»	»	*Idem.*
11 59 Or.	50 5	244 l. E.	monarchiq.	*idem*.....	*idem*.....	*idem*.....	*idem*.....	»	»	Tabl. XXXVII, n°. 1, 2 et 3.
18 40 Or.	52 14	366 l. N. E.	démembré.	*idem*.....	»	»	»	»	»	
11 22 Or.	52 31	215 l. N. E.	monarchiq.	calviniste..	92,988,836	73,640,000	224,451	12,549,000	3,840,000	Tabl. XXXIX, n°. 1, 2 et 3.
18 34 Or.	54 43	327 l. N. E.								

XXVII. No 2. TOPOGRAPHIE SOMMAIRE

L'EUROPE contient... au Sud

NOMS DES RÉGIONS.	LEUR SITUATION.	Longueur.	Largeur.	SURFACE en lieues carrées.	LIEUES de CÔTES.	POPULATION.	CAPITALES.
Le Portugal............ entre	le 9° deg. 48′ et le 12° de long. Oc.. le 37° et le 42° de lat. N..........	lieues. 57	lieues. 125	lieues. 3,031	166	hommes. 1,840,679	Lisbonne..........
L'Espagne............ entre	le 9° de long. Oc. et le 1er de long. Or. le 35° 48′ et le 43° 7′ de lat. N	238	180	16,760	468	10,202,237	Madrid............
L'Italie.... Les Pays qui appartiennent à la France......			»	»	»	»	»
L'Italie.... La Républ. Italienne.. entre	le 6° deg. 5′ et le 10° de long. Or.. le 44° 8′ et le 46° 30′ de lat. N	55	50	1,560	»	3,857,670	Milan............
L'Italie.... Les États ex-Vénitiens apparten. à l'Empereur.			»	»	»	»	»
L'Italie.... Le Duché de Parme.... entre	le 7° et le 8° deg. de long. Or..... le 44° 20′ et le 45° 6′ de lat. N.....	16	12	160	»	500,000	Parme............
L'Italie.... La Républ. Ligurienne entre	le 5° et le 8° de long. Or........ le 44° et le 45° de lat. N.........	53	18	162	»	400,000	Gênes............
L'Italie.... La Républ. de Lucques entre	le 7° 48′ et le 8° 20′ de long. Or... le 43° 44′ et le 44° 5′ de lat. N	9	6	32	»	120,000	Lucques..........
L'Italie.... Le Royaume d'Etrurie.. entre	le 8° et le 10° de long. Or........ le 42° 25′ et le 44° 11′ de lat. N....	3	31	782	»	1,250,000	Florence..........
L'Italie.... La Rép. de St-Marin.. entre	la 4° et la 12′ du 10° degr. de long. Or. la 54° et 58′ du 43° deg. de lat. N....	2½	5	7	»	7,000	St.-Marin..........
L'Italie.... Les États de l'Eglise... entre	le 9° et le 12° 8′ de long. Or......... le 41° et le 44° de lat. N..........	68	44	1,056	»	1,646,000	Rome............
L'Italie.... La Républ. de Raguse.. entre	le 35° 20′ et le 35° de long. Or ..... le 42° 50′ et le 43° 40′ de lat. N....	27	12	324	»	110,000	Raguse..........
L'Italie.... Les États du R. de Napl. entre	le 10° 18′ et le 16° 20′ de long. Or.. le 36° 50′ et le 43° 20′ de lat. N.....	170	109	3,066	586	5,975,396	Naples..........
La Turquie d'Europe.... entre	le 15° 20′ et le 27° 15′ de long. Or.. le 36° et le 48° 35′ de lat. N	500	200	20,284	2,310	27,000,000	Constantinople .....

Des Isles dans les différentes mers qui la baignent : Voyez le Tableau XXVIII ci-après.

Relativement à la Géographie de l'Europe, considérée sous le rapport de.........................

- La Politique : — V. pour les Souverains, le IIIe. PARTIE, art. *Diplomatie*.
- La Religion : — ci-dessus Tabl. XVII, et la IIIe. PARTIE, art. *Hiérologie*.
- La Langue parlée dans chaque Contrée : — ci-dessus Tabl. XVIII.
- La Couleur.............. La Figure.............. La Taille.............. La Conformation........ de ses habitans : — *idem*. Tabl. XIX.

DES ÉTATS DE L'EUROPE.

LEUR Longit.	LEUR Latit.	LEUR distance de Paris.	Gouvern^t.	Religion.	Revenu.	Dépense.	Force militaire.	Commerce: Produit de l'Exportat.	Commerce: Produit de l'Importat.	Renvoi aux Tableaux de la Géographie particulière de ces Régions.
11° 3′ Oc.	38° 42′	409 l. S. O.	monarchiq.	catholique exclusivem.	francs. 71,540,000	francs. 52,000,000	hommes. 36,000	francs. »	francs. »	Tabl. XL, o°. 1, 2 et 3.
6 3 Oc.	40 25	309 l. S. O.	*Idem*.....	*Idem*.....	336,000,000	à peu-près égale au rev.	137,602	62,441,400	64,446,500	Tabl. XLI, n°. 1, 2 et 3.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Géogr. part. de la France.
6 52 Or.	45 29	219 l. S. E.	républicain	catholique sans exclus. d'autres sect.	58,000,000	indétermin.	80,000	»	»	Tabl. XLII, n°. 1, 2 et 3.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
8 6 Or.	44 45	237 l. S. E.	»	*Idem*.....	4,000,000 av. sa réun.	5,400,000 av. sa réun.	5,600	»	»	
6 34 Or.	44 25	222 l. S. E.	républicain	*Idem*.....	12,600,000	indétermin.	23,000	23,010,700	26,561,000	
8 10 Or.	43 53	250 l. S. E.	*Idem*.....	*Idem*.....	1,800,000	égale au rev.	800	»	»	Tabl. XLII, o°. 1, 2 et 3.
8 44 Or.	43 46	268 l. S. E.	monarchiq.	*Idem*	4,320,000	2,800,000	7,000	»	»	
10 8 Or.	43 58	250 l. S. E.	républicain	*Idem*	indéterminé	indétermin.	»	»	»	
10 15 Or.	41 53	332 l. S. E.	théocratiq..	catholique exclusivem.	27,000,000	29,840,000	6,000	10,120,000	151,000,000	
16 5 Or.	42 45	365 l. S. E.	républicain	*Idem*	600,000	égale au rev.	6,000	»	»	
11 51 Or.	40 50	366 l. S. E.	monarchiq.	*Idem*	33,600,000	29,000,000	35,300	14,186,000	28,064,000	Tabl. XLIV, n°. 1, 2 et 3.
26 56 Or.	41 1	542 l. S. E.	*Idem*.....	mahométane	168,000,000	98,000,000	220,000	16,240,000	26,720,000	Tabl. XLV, n°. 1, 2 et 3.

XXVIII. No. 1. TABLEAU DES PRINCIPALES

	MERS où elles se trouvent.	LEUR DÉNOMINATION Moderne.	LEUR DÉNOMINATION Ancienne.	LEUR GISEMENT.	LEUR ETENDUE. longueur.	largeur.	circonfér.	PUISSANCES auxquelles elles appartiennent.
Principales Isles de L'EUROPE	la mer Baltique	Zéeland	....	Voyez la Géog. du Danemarck, Tab. XXXI, nos. 1 et 2.				
		Fionie	....					
	la mer du Nord.	l'Islande	... (1)					
	l'Océan Atlantique ...	les isles Britanniques.	....	Voyez la Géog. de ces isles, Tabl. XXX, nos. 1, 2 3 et 4.				
		l'isle de Guernesey	Sarnia......	à 11 lieues O. de la côte de France (2)..	4 l. ½	5 l.	12 l.	aux Anglais .....
		— de Jersey.	Cæsarea	à 6 lieues N. O. des côtes de la Normandie, et au S. E. de Guernesey.	4 l.	2 l. ½	7 l. ½	aux mêmes ......
		Belle-Isle ...	Colonesus. ..	à 6 lieues de la côte de France......	4 l.	2 l. ½	10 l.	aux Français....
	la Méditerranée..	Iviça	Ebusus.....	à 15 lieues de la côte d'Espagne, au royaume de Valence..........	16 l.	8 l.	52 l.	aux Espagnols...
		Mayorque ..	Major insula.	au N. E. d'Iviça, et à 50 lieues de la côte......................	22 l.	25 l.	50 l.	aux mêmes.......
		Minorque (8)	Minor insula	au N. E. de Mayorque, et à 65 lieues de la côte...............	12 l.	7 l.	29 l.	aux Anglais.....
		Corse	Corsica.....	Voyez la Géog. partic. de la France.				
		Sardaigne ..	Sardinia....	entre {le 5° 40' et le 7° 20' long. Or. / le 58° 42' et le 42° 41' lat. N.}	58 l.	30 l.	150 l.	au roi de Sardaigne.
		Sicile	»	Voyez la Géog. des États du roi de Naples, Tab. XLIV, nos. 1 et 2 (9).				
		Malte	Melita......	vers {le 12° 40' de long. Or........ / le 56° de lat. N............} à 20 l. S. du cap Pessan..........	7 l.	4 l.	20 l.	à l'ordre des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusal., auxquels elle a été rendue par le traité d'Amiens, en 1801.........

ISLES DE L'EUROPE.

LEURS PRINCIPALES VILLES. Dénomination		SITUATION DE CES VILLES.		NOTES Historiques, Politiques, Commerciales, etc.
Moderne.	Ancienne.	longitude.	latitude.	
St.-Pierre (3).	«	4° 53′ Oc..	49° 28′	produit l'émeril, pierre dore, dont les jouailliers font un grand usage.
St.-Hilier	«	4 19 Oc..	49 12	compte une population de 20,000 ames et jouit d'un commerce très-actif, sur-tout en contrebande; produit du cidre, des légumes et du grain (4).
le Palais (5)...	«	5 27 Oc..	47 17	poste maritime important dont les Anglais s'étoient emparés en 1761, et qu'ils rendirent à la paix de 1763. L'isle appartint d'abord à la famille des Fouquet, qui l'échangea pour le comté de Gisors. Elle est fertile, sous un climat tempéré, et fait un grand commerce de sardines. Elle dépend du département du Morbihan (6).
Iviça	Ebusus	0 44 Oc..	8 35	le produit des salines dont elle abonde forme son principal commerce.
Mayorca (7)...	Palma........	0 9 Or..	39 35	fertile en vins délicieux et en fruits de toute espèce; fait un grand commerce en soie, en laine, et en ouvrages de marqueterie; compte 80,000 habitans.
Mahon	Portus Magonis	1 44 Or..	39 40	fournit tout ce qui est nécessaire à la vie : elle fourniroit le superflu, si les habitans étoient plus laborieux. Elle contient 27 à 28,000 habitans. Enlevée aux Espagnols par les Anglais pendant la guerre de la succession; conquise sur ces derniers par les Français pendant celle de 1756, elle fut rendue à l'Anglet. à la paix de 1763. Les Espagnols la reprirent en 1782. Elle est retombée au pouvoir des Anglais en 1798, et définitivement retournée à l'Espagne, en conséquence de l'art. VII du traité d'Amiens, en 1801.
Cagliari	Caralis	6 47 Or..	39 16	fertile en vins, fruits et huile; elle nourrit beaucoup de bestiaux; elle suroit tout et seroit saine, si l'on en desséchoit les marais, et si on en élaguoit les bois, c'est-à-dire, si elle étoit habitée par un peuple actif et industrieux. Les Carthaginois en furent les premiers conquérans; les Romains la leur enlevèrent (c'étoit pour eux un lieu d'exil); les Vandales s'y établirent vers le moyen âge; *Bélisaire* les en chassa, et elle fut conquise sur les empereurs d'Orient par les Sarrasins, vers l'an 669. Au commencement du XIe. siècle, et à l'époque où les Papes disposoient des empires, *Jean XVIII* la promit à quiconque en feroit la conquête sur les infidèles. Les Pisans et les Génois la conquirent en 1016, et les premiers la conservèrent jusqu'en 1267, que, mécontent d'eux, *Boniface VIII* la leur ôta pour la donner, avec la Corse, à *Jacques d'Arragon*. Elle fit partie de la monarchie Espagnole jusqu'en 1715, époque où elle passa à la maison d'Autriche. En 1718, elle fut prise par les Espagnols, et cédée par eux au duc de Savoie, qui en prit possession en 1720, sous le titre de roi de Sardaigne.
Malte, ou la cité la Valette (10).	«	12 8 Or..	35 44	cédée par *Charles-Quint*, en 1530, aux chevaliers de St.-Jean-de-Jérusalem, chassés de Rhodes par les Turcs. Les Français s'en emparèrent en 1798. (Voyez notre Chronologie, p. 542.) Elle fut prise par les Anglais en 1800, après un blocus de deux ans. Ceux-ci doivent la restituer à l'ordre de Malte, par une des clauses expresses du traité d'Amiens. (Voyez notre Chronologie, p. 549 et 555).

(1) Quelques Géographes pensent que c'est la Thule des anciens.
(2) Au département de la Manche, ci-devant Normandie.
(3) Excellent port qui la rend très-commerçante.
(4) Les habitans de ces deux isles (*Jersey* et *Guernesey*), sont issus des Normands, dont ils ont conservé les usages et la langue.
(5) C'est la principale forteresse de l'isle.
(6) Il y a encore quelques petites isles sur les côtes de France, telles que l'isle-de-Rhé, Oléron, Noirmoutiers, etc. (Voyez la Géog. particulière de la France).
(7) Appelée aussi *Palma*.
(8) Ces trois isles, (*Mayorque*, *Minorque*, *Iviça*) et quelques autres petites, forment celles que les anciens appeloient *Baléares*, ou des *Frondeurs*.
(9) Près de la Sicile sont les isles de Lipari, appelées par les anciens *isles Eoliennes*, ou de *Vulcain*, à cause de leurs volcans. La plus considérable est celle de Lipari, qui a donné son nom à cette espèce d'Archipel; elle a 7 lieues de tour, est très-fertile en excellens fruits, et compte 15,000 habitans.
(10) Appelée *la Valette*, parce qu'elle fut bâtie en 1556 par *Jean de la Valette-Parisot*, Grand-Maître de l'ordre. C'est une des plus fortes places de l'Europe.

XXVIII. No. 2. TABLEAU DES PRINCIPALES

	MERS où elles se trouvent.	LEUR DÉNOMINATION		LEUR GISEMENT.	LEUR ÉTENDUE			PUISSANCES auxquelles elles appartiennent.
		Moderne.	Ancienne.		longueur.	largeur.	circonfér.	
Principales Isles de L'EUROPE qui se trouvent dans. ……	la mer Ionienne	Corfou ……	Corcyre ……	au S. E. du royaume de Naples…..	23 l.	5 l.	40 l.	aux Vénitiens, av. la révolution (1)
		Ste.-Maure..	Leucas…..	au S. de Corfou………………	5 l.	4 l.	16 l.	*idem* ………
		Céphalonie. .	Cephalonia . .	au S. de Ste. Maure, et vis-à-vis l'embouchure de l'Archelous…..	21 l.	9 l.	48 l.	*idem* ………
		Zante ……	Zacynthus . .	au S. de Céphalonie…………	6 l.	4 l.	26 l.	*idem* ………
		Cerigo. ….	Cythera. …	au S. de la Morée…………….	7 l.	5 l.	28 l.	*idem* ………
	l'Archipel…	Candie…..	Creta (Crète).	entre {le 21° 24' et le 24° 34' long. Or. / le 34° 48' et le 35° 46' lat. N. . } au S. de l'Archipel……………	120 l.	20 l.	200 l.	aux Turcs, depuis 1667.
		Négrepont. .	Eubæa (Eubée)	au S. de l'ancienne Thessalie, et à l'E. de la Livadie………….	60 l.	20 l.	120 l.	aux mêmes, dep. 1469.
		Stalimène. .	Lemnos ….	au N. de l'Archipel, et à l'E. du mont Athos……………….	10 l.	6 l.	25 l.	aux mêmes…….

ISLES DE L'EUROPE.

LEURS PRINCIPALES VILLES. Dénomination		SITUATION DE CES VILLES.		NOTES Historiques, Politiques, Commerciales, etc.
Moderne.	Ancienne.	longitude.	latitude.	
Corfou	Corcyra	17° 48' Or.	39° 4n'	elle a des vins délicieux et un terrain très fertile. *Homère* l'appèle l'isle des *Phéaciens*; il y place le palais et les superbes jardins d'*Alcinoüs*.
Ste.-Maure	Neritio	19 50 Or.	39 »	elle a été séparée du continent par la main des hommes, au moyen d'un canal d'environ 50 pas. Elle a d'excellens pâturages et est fertile en grains, huile et fruits. Auprès de cette isle étoit le cap ou promontoire dit de *Leucade*, d'où les amans malheureux se précipitoient dans la mer avec l'espoir d'y trouver leur guérison. Voy. notre IIIe. PARTIE, art. *Mythologie*, aux Tabl. de la Géog. de la Fable.
Cefalonia	Cephalonia	18 20 Or.	38 30	la capitale de l'ancienne Cephalonie étoit *Same*, aujourd'hui *Porto-Guiscardo*. Elle ne tomba au pouvoir des Romains qu'après avoir soutenu un siège de quatre mois. L'isle produit d'excellens raisins muscats, et ceux que dans le commerce on appelle *raisins de Corinthe*. Elle formoit, avec les petites isles voisines, le royaume d'Ithaque, possédé par *Ulysse*. Ithaque, qui est une très-petite isle, est appelée *Ithaki* par quelques Géographes modernes.
Zante	Zacynthus	18 59 Or.	37 49	elle est riche en fruits, et son principal commerce est le raisin de Corinthe. Elle a environ 50,000 habitans, la plupart Grecs, et qui seroient très-industrieux s'ils étoient moins esclaves : ils occupent 50 villages.
Cerigo	Cythera	20 25 Or.	35 4n	on dit que ce fut la patrie de *Vénus* et d'*Hélène*. On voit encore les bains de cette dernière. L'isle abonde en gibier, mais elle est stérile, compte très-peu d'habitans, et ne ressemble en rien à la Cythère des Poètes.
la Canée	Cydonia (2)	21 48 Or.	35 28	Crète : Isle fameuse dans l'Histoire, et plus encore dans la Mythologie, parce qu'elle est la patrie de *Jupiter* et des deux *Minos*; qu'elle renfermoit le labyrinthe bâti par *Dédale*, et que *Thésée* y combattit le Minotaure. — Elle fut soumise par *Metellus*, surnommé le *Crétique*. Voyez notre Chronologie, p. 74 et 111, et notre *Mythologie* (IIIe. PARTIE), art. *Jupiter*, *Minos*, *Thésée*, *Minotaure*, etc.
Retimo	Rhytimna (3)	22 20 Or.	35 26	
Candie	Heraclea	23 » Or.	35 20	
Meteria	Gortyna (4)	22 59 Or.	34 56	
Negrepont	Chalcis	22 5 Or.	38 30	célèbre chez les anciens sous plusieurs rapports : on y trouve de très-beau marbre; le détroit qui la sépare du continent est sujet aux flux et reflux; mais ils y sont très-irréguliers. Des Historiens prétendent qu'Aristote n'ayant pu en deviner la cause, se précipita de dépit dans le détroit; cependant, l'opinion commune est que ce Philosophe mourut de poison. — Pline dit que c'est dans l'isle d'Eubée que se recueilloit principalement le chanvre incombustible, c'est-à-dire, l'amiante, plante sur laquelle on a beaucoup écrit. Voyez *Dapper*, p. 350.
Stalimene	Myrina	23 13 Or.	40 10	célèbre dans l'histoire de *Vulcain*, auquel elle étoit consacrée (voyez notre Mythol. IIIe. PARTIE); et par une espèce de bol qu'on appelle *terre sigillée*. Voyez l'Enc. au mot *Lemnos* (terre de).

(1) *Corfou*, et les quatre autres Isles du Tableau, composent aujourd'hui, avec *Naxos* et *Ithaque*, la République des Sept-Isles.

(2) C'étoit la ville la plus puissante de la Crète, et la capitale de l'isle, du temps des Romains; aujourd'hui elle a une population de 6 à 7,000 habitans, dont la plupart sont Grecs : son commerce consiste en huile, fruits et soie.

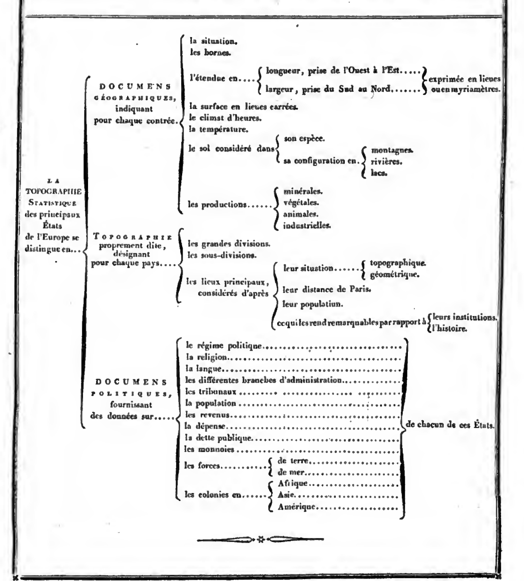
(3) Recommandable par son port.

(4) Ce fut près de Gortine que, selon les Poetes, *Jupiter* conduisit *Europe* après l'avoir enlevée. — *Minos* avoit son palais à Cnosse, aujourd'hui Cynosa. Cytium, qui n'existe plus, étoit la patrie de *Zénon*.

TOPOGRAPHIE PARTICULIÈRE
DES
PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE.

XXIX.** SYSTÊME DE STATISTIQUE

Employé dans la TOPOGRAPHIE *particulière des principaux États de l'Europe.*



XXX. No 1. ISLES BRITANNIQUES.

	DOCUMENS GÉOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT							
	La Situation.	Les Bornes.	L'Étendue en loug.	L'Étendue en larg.	La Surface.	Le Climat d'heures.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
Les ISLES Britanniq. prises..... ensemble.. sont situées entre....	le 7e et le 19e deg. de longitude (1). le 60e et le 61e de latitude.							
Les ISLES Britanniq. prises..... ensemble.. sont bornées..............		au N. par la mer du Nord. à l'O. par l'Océan Atlantique. au S. par le canal de la Manche. à l'E. par la mer d'Allemagne.						
séparément, se divisent en...... Angleterre. (2) située entre....	le 1er deg. 30' et le 8e 40' de longit. Oc.. le 49e 55' et le 55e 45' de lat. ayt.	au N. l'Écosse.... à l'O. le canal de St-George...... au S. la Manche, qui la sépare de la France........ à l'E. la mer d'Allemagne........	126 l.	100 l.	5495 l. car. (3)	le 9e (4)	*Minérales :* étain excellent (5), cuiv. zinc, plomb, fer, marbres, granit (6) alun, salines (7), terre à foulon, charbon de terre (8). *Végétales :* bled, seigle, avoine, légumes, menus gr. chanvre, lin, pâturages excellens, pommes (9), houblon (10). *Animales :* bœufs forts et grands, chevaux (11), moutons (12), et toute espèce de poissons. *Industrielles :* draps, ouvrages en acier, et tout ce que l'homme est capable d'inventer et de perfectionner.	*Climat :* l'air y est humide sans y être mal-sain. Il est chargé de brumes pendant une très-grande partie de l'année. *Sol :* on remarque des endroits où il n'est pas absolument des meilleurs ; mais partout l'industrie et l'intelligence l'ont rendu propre à la culture des fourrages et des grains de toute espèce. (13).
Ecosse (14) située entre....	le 3e 20' et le 8e 20' de long. Oc......... le 54e et le 59e de latit. ayt.	au N.. à l'O. la mer du Nord... au Sud l'Angleterre........... à l'E. la mer d'Allemagne.......	100 l.	60 l.	3088 l. car. (15)	le 11e (16)	*Minérales :* plomb, cuivre, fer, argent, marbres, pierre à chaux, alun, terre à foulon. *Végétales :* à peu-près les mêmes qu'en Angleterre. *Animales :* de même, excepté que la race des chevaux est loin d'égaler celle d'Angleterre. *Industrielles :* nulles si ce n'est dans le midi de l'Écosse (17).	*Climat :* il y est beaucoup plus tempéré que ne le peut faire présumer la latitude de cette contrée. *Sol :* il n'y est fertile que là où l'industrie le rend tel ; encore n'y parvient-elle que dans le midi de l'Écosse (18).
Irlande (19) située entre....	le 6e 20' et le 10e 20' de longit. Occi. le 51e et 55e de latitude. ayt.	au N.. à l'O. au S.. l'Océan Atlantiq.. à l'E. la mer d'Irlande..........	95 l.	54 l.	3051 l. car. (20)	le 10e et le 11e (21)	*Minérales :* mines de cuivre, de plomb, de fer, etc. (22). *Végétales :* à peu-près les mêmes qu'en Angleterre et en Écosse. *Animales :* comme en Écosse, excepté que le bétail y est plus fort et de meilleure espèce (23). *Industrielles :* nulles dans la majeure partie de cette contrée.	*Climat :* l'air y est plus humide qu'en Angleterre (24), et l'hiver moins rigoureux. *Sol :* fertile, là où il y a des bras et la volonté de les faire agir (25).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXX, No. 1.

(1) PRISE du méridien de Paris, et distinguée selon sa position en Or. ou Oc.

(2) L'Angleterre fut d'abord appelée ALBION d'*Albus*, à cause des terres blanches que présentoit son sol. Elle reçut des Romains celui de *Britannia* (que nous traduisons *Bretagne*), dont les racines celtiques sont *brit*, peint, *tain*, pays, parce que les habitans de cette isle, à l'arrivée des Romains, étoient dans l'usage de se peindre le corps à la manière des insulaires dont parlent nos voyageurs modernes. Elle ne prit le nom d'*Angleterre* qu'en 828 (964 avant l'ère française), époque où, sous ce nom, *Egbert* réunit sous sa domination les royaumes Saxons de l'heptarchie. (Tables Statistiques de *Playfair*, p. 4.)

(3) La surface, d'après *Playfair*, est de 49,450 milles quarrés, lesquels, à raison de la population, estimée à 8,400,000 habitans, en donnent environ 168 par mille.

(4) Ce qui donne, pour le plus long jour, 16 heures $\frac{1}{2}$, et pour le plus court, 9 heures.

(5) Il se trouve particulièrement dans le pays de Galles, et est appelé *étain de Cornouaille* (Cornwall) dont le départ fournit souvent de petites quantités d'argent; 100,000 ouvriers, dit-on, sont employés à l'exploitation des mines de cette contrée.

(6) Il se tire du Devonshire.

(7) Elles sont dans le Cheshire et le Northumberland.

(8) Les seules mines de Northumberland en envoient à Londres annuellement plus de 600,000 mesures (chaldrons).

(9) Le cidre d'Hereford et du Devonshire est très-estimé à Londres.

(10) Il y est de première qualité, et dans le midi de l'Angleterre, il forme une branche considérable de commerce.

(11) Excellens coursiers, et sous ce rapport, souvent inappréciables.

(12) Ils y sont de première qualité pour la laine, une des plus précieuses pour la fabrique des draps.

(13) CONFIGURATION DU SOL :—Principales MONTAGNES : le *Peack*, dans le Derbishire; *Cheviot-Hills*, chaîne de montagnes qui s'étend du N. au S., au travers des provinces de Northumberland et de Cumberland; souvent elles furent le théâtre des combats que se livrèrent les Anglais et les Écossais, avant que ces deux peuples fussent réunis. (Les ballades des montagnards ne roulent que sur ces combats); le *Chiltern*, qui traverse le Buckingamshire; le *Malvern*, dans le Worcestershire; le *Wrekin*, dans le Shropshire; le *Plinlimmon* et le *Snowdon*, dans le pays de Galles. — RIVIÈRES : outre celles dont nous avons fait mention au Tabl. général, on remarque la *Medway*, qui arrose le Sussex et le comté de Kent; la *Saverne*, qui, après avoir traversé le Montgomeryshire, le Shropshire, le Worcestershire, le Glocestershire, se jette dans le canal de Bristol; le *Trent*, qui, joint à la *Ouse*, prend le nom de *Humber*; la *Tyne*, qui sort du Northumberland, et va se jeter dans l'Océan à *Tinmouth*; la *Tees*, qui, après avoir séparé le comté de Durrham de l'Yorckshire, se jette dans l'Océan au-dessous de Stockton; l'*Eden*, qui arrose Appleby et Carlisle; l'*Avon*, qui se jette dans la *Saverne*; le *Derwent*, qui arrose, le comté de Cumberland; le *Ribble*, qui se jette dans la mer d'Irlande au-dessous de Preston; la *Mersey*, qui prend sa source dans le Peack, et se jette dans la mer d'Irlande, au-dessous de Liverpool. — LACS : ceux de *Soham-Mere*, *Wittlesea-Mere*, *Ramsey-Mere*, dans l'isle d'Ely. Dans le temps des pluies, ces lacs se réunissent, couvrent le pays, et n'en forment qu'un seul de 40 à 50 milles de circonférence. On trouve encore le *Winander-Mere*, dans le Westmorland et dans le Lancashire, et une foule de petits lacs, connus sous le nom de *Derwentwaters*, (eaux de Derwent.) *Playfair*, p. 5.

(14) L'Ecosse porta d'abord le nom de *Calédonie*, de ses premiers habitans, les Calédoniens, qui furent subjugués par les Pictes; mais les Scots (colonie Irlandaise qui s'y établit vers le commencement de l'ère chrétienne), lui firent donner celui de *Scotland*, que nous traduisons par *Ecosse*.

(15) C'est-à-dire, d'après *Playfair*, 27,793 milles carrés, qui (à raison d'une population de 1,600,000 h.) en donnent 57 par mille.

(16) Ce qui donne, pour le plus long jour, 17 heures $\frac{1}{2}$, et pour le plus court, 7 heures $\frac{1}{2}$.

(17) A Edimbourg et dans les environs, où l'industrie est dans la plus grande activité.

(18) CONFIGURATION DU SOL :—Principales MONTAGNES : *Grampian-Hills*, chaîne qui s'étend dans les comtés de Perth, Angus, Mearns et Aberdeen; elle prend son nom du mont *Gramp* (*Grampius-Mons*), dont il est fait mention dans *Tacite*, parce que ce fut sur cette montagne qu'*Agricola* battit les Calédoniens, commandés par *Galgacus*. — RIVIÈRES : outre la *Spey*, on distingue le *Forth*, qui sort du comté de Perth, et se jette dans l'océan Germanique, au-dessous d'Allon; la *Tay*, qui après avoir arrosé Dunkeld et Perth, se jette aussi dans la mer d'Allemagne à Dundée; la *Dée*, qui traverse le comté d'Aberdeen, et se jette dans la même mer; la *Tweed*, qui se jette dans la même mer à Berwick, et la *Clydé*, qui passe par Hamilton, Glasgow, et tombe dans le détroit de Clyde, vis-à-vis de l'Ile de Bute. — LACS (appelés *Loch* dans la Géographie d'Ecosse) : ils sont très-nombreux. On distingue principalement *Loch-Tay*, *Loch-Lomond*, *Loch-Ness*, *Loch-Aw*; *Loch-Fyne*, qui est une espèce de bras de mer, et *Loch-Spinie*, près d'Elgin, dont le bassin est toujours rempli de cygnes. Outre ces rivières et ces lacs, les côtes d'Ecosse offrent encore une infinité de baies, dont les plus remarquables sont celles de *Glenluce*, de *Wigtown*, de *Solwai*, de *Murrai*, de *Gromarty*, etc.

(19) L'Irlande fut appelée par les Romains *Hibernia*; mais son ancien nom celte est *Erin*, dont on a fait *Irish*, et de celui-ci *Irlande*.

(20) Selon *Playfair*, la surface est de 27,457 milles carrés, qui, à cause d'une population de 4,000,000 h., en donnent 152 par mille carré.

(21) Ce qui donne pour le plus long jour, 16 h. $\frac{1}{2}$ vers le S., 17 h. $\frac{1}{2}$ vers le N., et pour le plus court, 9 h. vers le S., 7 h. $\frac{1}{2}$ vers le N.

(22) Quelques-unes de ces mines contiennent des parties d'argent, telles que celles de Wicklou.

(23) Les salaisons qu'on en fait forment une branche d'exportation considérable.

(24) L'été y est très-chaud.

(25) CONFIGURATION DU SOL : — Principales MONTAGNES : le *Mourne* et l'*Iveagh*, dans le comté de Down. — RIVIÈRES : outre le *Shannon*, le *Ban*, qui se jette dans l'Océan près de Coleraine; la *Boyne*, qui se décharge dans le canal de St.-Georges, à Droghède; la *Liffey*, qui se jette dans la baie de Dublin; le *Barrow*, le *Nore* et le *Suir*, qui se trouvent au S. de l'île. — Les BAIES les plus considérables sont celles de Carrickfergus, de Cardingford, de Dundalk, de Dublin, de Waterford, de Cork, de Baltimore, de Bantry, de Galway, de Donegal, etc. — Les LACS sont en très-grand nombre; les plus considérables sont ceux de Reagh et de Killarney. Il en est qui offrent des phénomènes. (Voyez la Géog. de *William Guthrie*, t. II, p. 226.)

XXX. N°. 2. *Topographie statistique des Isles Britanniques.* ANGLETERRE.

	Divisions topographiq.	COMTÉS	PRINCIPAUX LIEUX.	LEUR SITUATION Topographique.	Géométrique en Longit.	Géométrique en Latit.	Distance de Paris.	Population.
							lieues.	
L'ANGLETERRE est divisée en 52 Comtés, dont........	6 au Nord..	Northumberland (1)	Newcastle (2)....	sur la Tine..............	3°42'Oc.	55° 5'	168 N.	40,000
		Cumberland (3)..	Carlisle (4)......	sur l'Éden............	5 6	55 »	176	»
		Durham.........	Durham (5)......	sur une col. près de la Wera.	3 48	54 45	168	»
		Westmorland....	Kendal...........	sur la Ken............	4 52	54 22	158	»
		Lancashire (6)...	Lancastre (7)....	sur le Loo............	4 56	54 2	160	16,000
		Yorkshire.......	York............	sur la Ouse qui le traverse.	3 22	55 59	158	14,000
	18 au milieu.	Cheshire........	Chester..........	sur la Dée..............	5 12	53 15	158	14,500
		Derbyshire......	Derby...........	sur le Dewent..........	3 40	52 54	132	»
		Nottinghamshire..	Nottingham (8)...	sur le Trent (9).........	3 24	52 55	138	17,000
		Lincolnshire.....	Lincoln (10).....	sur le Witham.........	2 46	53 12	135	»
		Rutlandshire....	Oakham.........	dans une vallée.........	3 6	52 38	122	»
		Leicestershire....	Leicester (11)....	sur la Sour............	3 24	52 35	128	»
		Staffordshire.....	Stafford (12).....	sur la Sow, en plaine....	4 22	52 35	136	»
		Shropshire......	Shrewsbury (13)..	dans une presqu'isle formée par la Savern........	4 50	52 45	132	»
		Herefordshire....	Hereford........	sur la Wera...........	5 »	52 6	152	»
		Monmouthshire..	Monmouth (14)...	à la jonction de la Wie et du Monow..........	4 50	51 47	132	»
		Glocestershire...	Glocester (15)....	sur la Savern..........	4 26	51 54	118	»
		Worcestershire..	Worcester (16)...	sur une colline au bord de la Savern..........	4 25	52 25	130	25,000
		Warwickshire...	Warwick (17)...	*id.* et sur les bords de l'Avon.	3 48	52 18	124	»
		Northamptonshire	Northampton (18).	sur la Nyne............	3 5	52 13	116	»
		Hundingdonshire.	Hundingdon (19).	sur la Ouse............	2 36	52 15	115	»
		Bedfordshire....	Bedford (20).....	*idem*..................	2 49	52 10	115	»
		Buckinghamshire.	Buckingham (21).	*idem*..................	3 12	51 57	113	»
		Oxfordshire......	Oxford (22)......	sur une colline, à la jonct. du Cherwel et de l'Isis.	3 32	51 55	115 N.O.	»
	12 à l'Ouest, formant le pays de Galles......	Anglesey........	Beaumaris (23)...	sur le canal de Menai.....	6 15	50 12	185	»
		Caernarvonshire..	Caernarvon (24)...	*idem*..................	6 20	53 8	184	»
		Denbighshire....	Denbigh.........	sur une colline aux bords de la Clwyd...........	5 55	53 11	175	»
		Flintshire.......	Flint............	sur la Dée..............	5 2	53 16	162	»
		Merionethshire...	Dolgelly.........	dans une vallée sur l'Avon.	6 48	52 42	166	»
		Montgomeryshire.	Mongomery......	sur le penchant d'une colline	5 5	52 26	152	»
		Radnordshire....	New-Radnor.....	dans une vallée.........	4 45	52 10	150	»
		Cardiganshire....	Cardigan........	sur la Teiwy...........	6 58	52 10	175	»
		Pembrokeshire...	Pembroke.......	sur le port de Milfort....	6 55	61 43	177	»
		Caermarthenshire.	Caermarthen.....	sur la Teiwy...........	6 23	52 12	167	»
		Glamorghanshire.	Liandaff........	sur la Taw............	5 10	51 24	153	»
		Brecknockshire....	Brecknock (25)...	à la jonct. de l'Usk et de l'Hondrey..........	5 22	51 54	152	»
	10 au Sud..	Cornouailles.....	Launceston (26)..	sur une col. près de la Tamer.	6 35	50 40	169	»
		Devonshire......	Exeter (27)......	sur l'Ex...............	5 40	50 42	110	»
		Sommersetshire..	Bristol (28)......	s'. l'Avon, au fond d'un golfe	4 55	51 27	110	9,000
		Dorsetshire......	Dorchester.......	s'. une col. près de la Frome.	4 36	50 41	94	»
		Wiltshire.......	Salisbury (29)....	dans une vallée sur l'Avon.	4 3	51 5	110	»
		Berkshire.......	Reading (30).....	à la jonct. du Kennet et de la Tamise..........	3 19	51 26	113	»
		Hampshire......	Winchester (31)..	dans une vallée sur l'Itchen.	3 23	51 1	106	»
		Surrey..........	Guilford.........	sur la Wey............	2 50	51 10	113	»
		Kent...........	Cantorbéry (32)...	sur la Stour...........	1 14	51 17	80	»
		Sussex.........	Chichester.......	en plaine, à 4 l. de la mer.	3 5	50 50	101	»
	6 à l'Orient.	Middlesex.......	LONDRES (33)....	sur la Tamise..........	2 24	51 31	98	70, 000
		Hertfordshire....	Hertford........	sur la Lée.............	2 28	50 45	107 N.	»
		Cambridgshire...	Cambridge (34)...	en plaine sur le Cam.....	2 2	50 16	115	7,500
		Norfolk.........	Norwich (35)....	sur l'Yarre qui la traverse.	1 6	50 44	128	45,000
		Suffolk........	Ipswich.........	sur l'Orwell...........	1 8	50 6	116	»
		Essex.........	Chelmsford (36)..	sur le Chelmer qui la trav.	1 48	51 25	108	»

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXX. No 2.

(1) Il tire son nom de l'*Umber* qui l'arrose, et signifie, *pays de l'Umber au nord.*

(2) Voyez la note (1) du Tabl. L, (Géogr. comparée). C'est un port de mer qui envoie au parlement deux députés.

(3) Ce Comté est renommé par ses sites.

(4) Le Prince Edouard la prit en 1745, et elle lui fut reprise en 1746. Envoie deux députés au Parlement.

(5) Célèbre par la bataille qui eut lieu dans ses environs en 1346. Voyez notre Chronol. p. 251. Envoie deux députés.

(6) Il n'est point favorisé par la nature.

(7) Commerce principalement avec l'Irlande. Envoie au parlement deux députés.

(8) C'est dans cette ville que *Charles I.er* commença cette guerre civile qui lui fut si funeste.

(9) Assise sur une éminence, au haut de laquelle est un très-beau château.

(10) L'architecture de sa cathédrale est une gothique très-curieuse.

(11) Sous le règne de *Henri V*, il se tint dans cette ville un parlement, dont on a un bill qui condamnoit au feu toute espèce d'hérétique. (Dict. de *Brookes*, art. *Leicester*). Elle a deux députés.

(12) Quand un père de famille meurt *ab intestat*, c'est le plus jeune de ses fils qui hérite de tous les biens qu'il laisse dans l'intérieur de la juridiction de cette ville.

(13) Il s'y est tenu un parlement en 1283, sous *Edouard I*, et un autre sous le règne de *Richard II*, en 1397. Ce fut dans les environs de cette ville que *Henri IV*, en 1403, battit *Henri de Perci*. (Voyez notre *Chronol.* p. 269.) Elle a plusieurs manufactures de gros draps. Elle fait aussi le commerce de ceux qu'on fabrique dans le comté de Montgomery, et qu'on exporte de Shrewbury en Amérique.

(14) *Henri V* y naquit et fut appelé *Henri de Monmouth.* Elle a deux députés.

(15) On y voit le tombeau de *Robert*, Duc de Normandie, fils aîné de *Guillaume-le-Conquérant*, et celui de l'infortuné *Edouard II.*

(16) En 1651, *Cromwel* y battit les Ecossais, armés pour rétablir *Charles II* sur le trône.

(17) Très-ancienne; les Romains y avoient une légion.

(18) Célèbre par la bataille qui s'y donna en 1460, dans laquelle *Henri VI* fut battu et fait prisonnier. Notre *Chronol.* p. 284.

(19) A deux députés. C'est la patrie de *Cromwel.*

(20) A deux députés. Avoit autrefois un château très-fort.

(21) A deux députés.

(22) A une université renommée, et est célèbre par les marbres d'Arundel, dont elle possède une partie. (Voyez notre *Chronolog.* pag. 23). A quatre députés, dont deux pour la ville et deux pour l'université.

(23) C'est le meilleur mouillage de l'Angleterre. Elle a un député.

(24) Elle n'a qu'un député. C'est la patrie d'*Edouard II.*

(25) Les villes du pays de Galles n'ont chacune qu'un député au parlement.

(26) Elle a deux députés.

(27) Elle étoit autrefois la résidence des Rois Saxons de Wessex, qui habitoient le château de Rougemont, nommé ainsi à cause de sa couleur.

Il y a dans le même Comté *Plymouth*, à l'embouchure de la Plym et de la Tamer. C'est un des meilleurs ports de l'Angleterre, où abordent le plus souvent les vaisseaux de hauts bords de la marine royale. *Plymouth* a trois ports : celui qui avoisine l'embouchure de la Tamer, est susceptible de recevoir 100 voiles. C'est celui où la flotte mouille. (*Brookes*, art. *Plymouth.*)

(28) *Bath*, dans le même Comté, est renommé par ses bains chauds et par la société qu'ils y attirent : On y vient au printemps pour la santé et en automne pour le plaisir. (*Brookes.*) Bristol est très-renommé pour sa bierre, qu'on exporte dans toutes les parties de la Grande-Bretagne.

(29) La cathédrale de cette ville est une curiosité par sa structure gothique et la hardiesse de ses voûtes. (*Brookes.*)

(30) *Windsor* est aussi dans le Berkshire, et est célèbre par son château bâti par *Guillaume-le-Conquérant*, embelli par tous ses successeurs. *Edouard III* y institua l'Ordre de la Jarretière. Il y étoit *né*. (*Brookes.*)

(31) Dans le Hampshire est *Portsmouth*, située sur l'île de Portsey. L'entrée en est étroite et défendue par des forts. C'est le principal rendez-vous de la marine royale; elle y trouve les arsenaux et les magasins nécessaires pour l'armer et l'équiper. Ces magasins furent consumés par un incendie en 1770, et réparés depuis avec autant d'intelligence que de soin. Près de là est la rade de *Spithead*, où les escadres s'assemblent en temps de guerre. (*Brookes.*)

(32) Célèbre par les reliques de *St-Thomas* de Cantorbéry. Voyez notre *Chronol.* p. 210.

(33) Voyez pour la description de cette ville, *Londres et ses environs*, 6 vol. *in-8°.*; le Voyage dans les trois Royaumes; la Géogr. de *Guthrie*, t. II, p. 71 et suiv.; le Dict. de *Brookes*, au mot *Londres.*

(34) Célèbre par son Université. (*Brookes*, art. *Cambridge.*)

(35) Elle fut presque ruinée sous le règne d'*Edouard VI*; mais la Reine *Elisabeth* la rebâtit et la repeupla des Flamands qui étoient venus en Angleterre chercher un asyle contre les persécutions du cruel Duc d'Albe. (*Brookes* et *Guthrie.*)

(36) On en admire le Pont.

XXX. No 3. *Topographie statistique des Isles Britanniques.* ÉCOSSE.

	DIVISIONS topographiques.	COMTÉS.	PRINCIPAUX LIEUX.	LEUR SITUATION Topographique.	Géométrique en Longitude.		Latitude.		DISTANCE de Paris.	POPULATION.
L'ECOSSE est divisée en 33 Comtés, dont	12 au Nord.	Orkney	Kirkwal (1)	au bord de la mer à l'Est	4°	57' Oc.	58°	54'	lieues. 323 N.	»
		Caithness	Wick	port de mer sur l'Océan Germanique	5	2	58	30	311	»
		Sutherland	Dornock	à l'entrée du golfe de ce nom	5	48	57	52	290	»
		Ross	Tayne	dans le golfe de Dornoch	6	12	57	48	280	»
		Cromartie	Cromartie	au fond du golfe de Murray.	6	25	57	44	276	»
		Inverness	Inverness	à l'embouchure de la Ness.	6	10	57	34	270	11,000
		Nairne	Nairne	à l'entrée du golfe de Murray	5	51	57	33	274	»
		Elgin	Elgin	sur la Loffie près du golfe de Murray	5	15	57	37	270	6,000
		Bamff	Bamff	port de mer au pied d'une montagne	5	15	57	35	268	gr. bourg.
		Aberdeen	Aberdeen	sur une éminence au bord de la Dée	3	55	57	6	258	12,000
		Kincardin ou Mearns.	Bervie	port de mer à l'embouchure de la Bervie	4	»	56	46	252	»
		Angus	Forfar	dans une plaine	5	54	56	35	240	»
	21 au Sud	Argyle	Inverary	au N. O. du lac Fyne	6	15	56	16	254	»
		Perth	Perth (2)	sur le Tay	6	17	56	22	243	15,000
		Fife	St-Andrews	dans la baie de son nom	4	45	56	18	238	»
		Kinross	Kinross	dans une plaine et près d'une montagne	5	22	56	15	236	»
		Clacmannam	Clacmannam (3)	au pied d'une colline dans le golfe de Forth	5	40	56	5	238	»
		Stirling	Stirling (4)	sur une éminence dans le golfe de Forth	6	59	56	6	238	7,500
		Linlithgow	Linlithgow (5)	près d'un lac	5	34	56	»	234	»
		Dumbarton	Dumbarton (6)	à l'embouchure du Leven au golfe de Clyde	6	30	56	»	221	8,000
		Bute	Rothsay.	dans l'île de Bute	7	17	55	50	228	»
		Renfrew (7)	Renfrew	sur la Clyde	6	26	55	51	220	»
		Lanerk	Glasgow (8)	sur une colline près de la Clyde	6	2	55	52	216	50,000
		Ayr	Ayr (9)	en plaine et sur l'Ayr qui la traverse	6	39	55	30	211	»
		Wigtown	Wigtown (10)	sur une colline au fond de de la baie de Wigtown.	6	43	55	»	201	»
		Kircudbrigt (11).	Kircudbright	à l'embouchure de la Dée.	6	8	55	»	196	»
		Dumfries	Dumfries (12)	entre deux collines sur la Nith	5	29	55	12	186	6,000
		Roxburg	Jedburgh	sur la Jed	4	25	55	35	188	»
		Selkirck	Selkirk	sur l'Ettrick	4	46	55	26	182	»
		Peebles (13)	Peebles	sur le Tweed	5	7	55	36	196	»
		Edimbourg	EDIMBOURG (14)	sur 3 éminences parallèles, dont la direction est de l'E. à l'O	5	7	55	58	228	80,840
		Berwick	Duns	à la jonction du Blackadder et du Whiteadder	4	5	55	46	188	»
		Haddington	Dunbar (15)	port de mer sur l'Océan Germanique	4	34	56	»	198	»

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXX, No 3.

(1) Principal bourg de l'île de Mainland, la principale des Orcades.

(2) Elle a un château dans la tour duquel on conserve le casque et l'épée de *Robert Bruce.*

(3) C'étoit l'ancienne résidence des Souverains d'Écosse, le siège de Parlement et des Cours Souveraines.

(4) Elle a un château, qui fut souvent la résidence des Rois d'Ecosse. *Jacques VI* y passa son enfance, et y fut élevé par le célèbre *Buchanan.* (*Brookes*).

(5) Les Rois d'Écosse y avoient un château aujourd'hui presqu'en ruines; l'on y voit encore la chambre où naquit l'infortunée *Marie Stuart.*

(6) Elle a un château dont le site est vraiment romantique; les fortifications en sont bonnes, et il y a toujours garnison. C'est un Duché qui appartient au Prince de Galles.

(7) Ce Comté étoit le bien patrimonial des *Stuarts*, avant qu'ils parvinssent au trône; et malgré le changement de dynastie, le Prince de Galles prend encore aujourd'hui le titre de Baron de Renfrew.

(8) Célèbre par son Université, et par les belles éditions qui sont sorties de ses presses.

(9) A un mille de cette ville étoit une *léproserie* fondée par *Robert Bruce*; au sujet de cette institution, les Ecrivains du pays observent que la lèpre étoit alors très-commune en Ecosse, et qu'on trouve dans les archives de cette contrée plusieurs statuts du Parlement qui lui sont relatifs.

(10) Port où se rendent ceux qui passent d'Écosse en Irlande.

(11) Formoit, avec le Wigtownshire, l'ancienne province de Galloway.

(12) Elle est, pour le commerce, le *Liverpool* de l'Ecosse.

(13) On l'appelle aussi le *Tweeddale.*

(14) On regardoit son château comme imprenable avant l'usage de l'artillerie; on y distingue, en outre, un palais appelé *Holyrood*, dont *Jacques V* fit bâtir les tours, et que *Charles II* embellit d'une architecture moderne; ce palais renferme une galerie où sont les portraits (la plupart faits d'imagination) des Rois d'Ecosse, depuis *Fergus I* jusqu'à *Jacques VI.* On montre dans une des tours la chambre où *Rizzio* fut assassiné aux pieds mêmes de la Reine *Marie.* (Notre Chron. p. 338.) L'Université d'Édimbourg est célèbre sur-tout par son école de médecine, et la ville par les grands hommes auxquels elle a donné le jour. (Voyez *Brookes, Payne, et le Voyage dans les trois Royaumes.*)

(15) Célèbre par la défaite de l'armée de *Jean Balliol*, en 1296, par le comte de *Warenne*, et par la bataille que gagna *Cromwel*, en 1650, sur les Écossois, commandés par le général *Lesly.* Dunbar fait un très-grand commerce en charbon de terre.

XXX. No 4. *Topographie statistique des Isles Britanniques.* Irlande.

	Divisions topographiq.	Comtés.	Principaux lieux.	Leur situation topographique.	Géométrique en Longit.	Géométrique en Latit.	Distance de Paris.	Population.
L'IRLANDE est divisée en quatre Provinces, savoir	l'Ulster, au nord, ayant 9 Comtés ..	Antrim (1)......	Carrickfergus (2).	port de mer sor le golfe du meme nom..........	7° 56'O.	54° 43'	lieues. 237 N.	»
		Londonderry	Londonderry (3)..	sur la Foyle *(Brookes)*....	9 5	55 4	243	10,000
		Donnegal........	Lifford..........	*idem*..................	9 45	54 47	253	»
		Fermanagh......	Eniskilling (4)...	dans une ile au milieu du lac Earne............	9 55	54 25	244	»
		Cavan	Cavan	sur une colline au S. E. d'Eniskilling........	9 23	54 51	228	»
		Monaghan.......	Monaghan.......	sur une éminence au N. E. de Cavan...........	8 49	54 16	232	»
		Tyrone	Omagh	au Nord de Monaghan...	9 28	54 35	246	»
		Armagh..........	Armagh (5)	sur la Foyle............	9 10	54 27	256	»
		Down	Down Patrick ...	sur la Newry	8 15	54 29	238	»
	Connaught, à l'ouest, avec 5 Comtés...	Leitrim..........	Carrick..........	sur le Shannon	12 12	53 54	234	7,000
		Sligo	Sligo............	dans la baie du même nom	10 26	54 13	242	»
		Mayo............	Killala..........	port de mer	11 11	54 15	258	6,500
		Roscommon	Roscommon	au S. de Carrick sur Shann.	10 2	53 34	235	5,000
		Galloway	Galloway........	au fond de la baie du même nom...............	11 »	53 18	241.	»
	Munster, au sud, contenant 6 Comtés ..	Clare	Ennis...........	sur le Fergus...........	10 54	52 49	244	»
		Limerick........	Limerick (6).....	dans une île formée par le Shannon	10 34	52 42	228	»
		Kerry	Tralley	près de la baie du même nom...............	11 36	52 12	240	»
		Corck...........	Corck (7)	sur la Lée à 2 l. de la mer.	10 26	51 54	230	32,000
		Waterford.......	Waterford.......	sur la Shure à 8 milles du canal de St. George....	9 14	52 18	208	25,000
		Tipperary.......	Cloonmell........	sur la Shure............	9 56	52 15	218	»
	Leinster, à l'est, avec 12 Comtés...	Wexford........	Wexford (8).....	à l'embouch. de la Slaney.	8 20	52 18	203	»
		Kilkenny........	Kilkenny........	sur la Shure............	9 26	52 36	217	15,000
		Queen's-County(9)	Maryborough.....	au Nord de Kilkenny.....	9 27	53 2	204	»
		King's-County (10)	Philipstown	à l'Ouest de Dublin......	9 38	53 13	222	»
		West-Meath (11).	Mullingar	sur la Foyle............	9 48	53 30	221	»
		Longford	Longford.........	au N. O. de Mullingar....	9 36	53 48	231	»
		Louth	Drogheda(12).....	sur la Boyne, à 1 l. ½ de la mer..............	8 40	53 44	216	»
		East-Meath......	Trim............	sur la même rivière.....	9 12	53 32	218	»
		Dublin...........	Dublin (13).....	sur la Leffey, à 3 l. de la mer	8 25	53 21	208	156,000
		Kildare	Kildare	au S. O. de Dublin......	9 26	53 9	217	»
		Wicklow (14)...	Wicklow	à l'embouch. de la Leitrim	8 15	52 55	216	»
		Carlow	Carlow	sur le Barrow..........	9 14	52 48	227	»

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXX N° 4.

(1) Ce Comté est célèbre par un objet d'histoire naturelle que les voyageurs et les naturalistes ont appelé la *Chaussée des Géants*; c'est une suite de piliers de basaltes de forme angulaire, qui y règne de l'E. à l'O. sur une surface d'environ 540 pieds. (*Voyage de Pococke.*)

(2) En 1760 elle fut prise et pillée par *Thurot*, célèbre armateur français.

(3) Autrefois Derry, rappelé sous l'ancien nom dans l'Hist. d'Angl. pour le siége qu'elle soutint en 1689 contre *Jacques II.*

(4) Cette place, autrefois très-forte, se défendit vigoureusement en 1595 contre les troupes de la reine *Elisabeth*, et en 1680 contre *Jacques II.* (*Brookes*).

(5) L'Archevêque de cette ville se qualifie de Primat d'Irlande.

(6) En 1690 le roi *Guillaume* en forma le siége sans succès; mais en 1691 elle fut forcée de se rendre, et obtint une capitulation honorable. (*Brookes*).

(7) Elle fut prise par le comte de Marlborough en 1690.

(8) Les insurgés d'Irlande s'en emparèrent en 1798; mais ils en furent chassés au bout de 3 semaines, c'est-à-dire, quelques jours après la bataille d'Ennis-Corthy, où ils furent mis en déroute.

(9) Ou Comté de la Reine, ainsi nommé en l'honneur de la reine *Marie*, parce qu'il fut érigé en Comté sous son règne.

(10) Ou Comté du Roi, nommé ainsi en l'honneur de *Philippe II*, le digne époux de *Marie*.

(11) Ou *Meath-occidental* à cause de sa situation, et pour le distinguer du Comté du même nom qui est à l'Est.

(12) Remarquable par la bataille de la Boyn, dans les environs de cette ville en 1790, et gagnée par *Guillaume III* sur *Jacques II.*

(13) Il y a beaucoup d'institutions à Dublin, organisées comme celles de Londres, sur-tout l'hôpital royal absolument semblable à celui de Chelséa.

Le docteur *Swift* en a fondé un pour les fous, où, dit-on, lui-même il mourut fou en 1745.

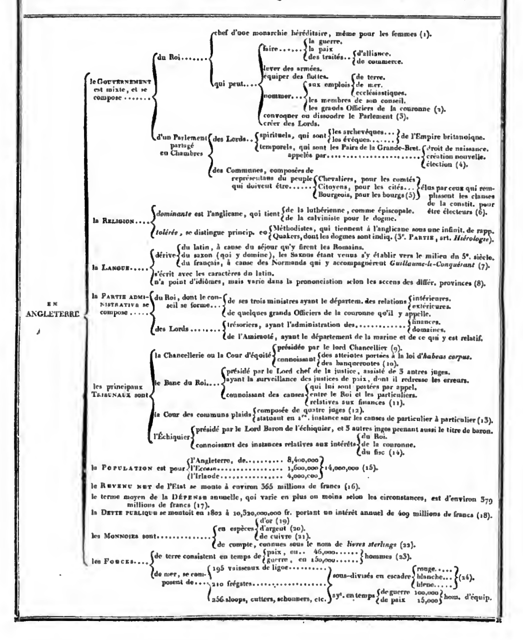
Le *rendez-vous* des élégans et des étrangers à Dublin est *Stephen's Green*; c'est un carré spacieux qui n'est pas sans agrément.

(14) Il est renommé par ses mines de cuivre.

Possessions de la Grande-Bretagne sur le Continent, et en Asie, Afrique et Amérique.

				Villes.	Longitude.	Latitude.
Les Anglais possèdent....	en Espagne......		Gibraltar		7° 17′ O.	36° 5′
	en Asie, les Gouvernemens de		Calcutta ou du Bengale	Calcutta	86 34 E.	22 34 N.
			Madras	Madras	78 53	13 4
			Bombay	Bombay	70 43	18 56
	en Afrique		Serre-Lione et le fort St. James, sur le fleuve de Gambie		10 50 O.	8 12
			le cap de Bonne-Espérance		18 44 E.	34 29 S.
			l'isle de Ste. Hélène		7 44 O.	15 55
	en Amérique..	dans le Continent.....	dans la baie d'Hudson les forts	du prince de Galles	entre le 52° et le 100° de long. occid.	le 50° et 70° de latit. N.
				Churchill		
				Nelson		
				New-Savern		
				Albani		
			au Canada	Québec	71 48 O.	46 55
				les trois Rivières.		
				Montréal	75 11	45 35
			la nouvelle Écosse	Halifax	67 15	44 40
			le nouveau Brunswick	le fort St. Jean.		
		dans les Isles, celles...	de Terre-Neuve	Plaisance.		
				Bonaviste.		
				St. Jean	54 21	47 32 N.
			du cap Breton	Louisbourg	61 48	45 54
			de St. Jean	Charlotte-town		
			de Bermude	St. Georges	65 30	32 45
			de la Jamaïque	Kingston	78 52	18 15
			de Bahama	Nassau	81 10	25 30
			de la Barbade	Bridge-town	60 5	13 5
			de St. Christophe	*Idem*	64 38	17 15
			d'Antigoa	John-town	64 4	17 47
			de Montferrat	*Idem*	64 12	16 47
			de Barboude.			
			de l'Anguille.			
			de la Dominique	Charlotte-town	63 40	15 18
			de St. Vincent	Kingstown	63 36	13 5
			de la Grenade et des Grenadines	Port-Royal	64 27	12 15
	dans l'Océan pacifique, la nouvelle Galles			Sidney.		

XXX. N° 5. *ISLES BRITANNIQUES.* — Documens politiques.



EN ANGLETERRE

- le Gouvernement est mixte, et se compose……
  - du Roi……
    - chef d'une monarchie héréditaire, même pour les femmes (1).
    - qui peut…
      - faire……
        - la guerre.
        - la paix
        - des traités…
          - d'alliance.
          - de commerce.
      - lever des armées.
      - équiper des flottes.
      - nommer…
        - aux emplois
          - de terre.
          - de mer.
          - ecclésiastiques.
        - les membres de son conseil.
        - les grands Officiers de la couronne (2).
      - convoquer ou dissoudre le Parlement (3).
      - créer des Lords.
  - d'un Parlement partagé en Chambres
    - des Lords…
      - spirituels, qui sont
        - les archevêques…
        - les évêques……

        de l'Empire britannique.
      - temporels, qui sont les Pairs de la Grande-Bret. appelés par……
        - droit de naissance.
        - création nouvelle.
        - élection (4).
    - des Communes, composées de représentans du peuple qui doivent être……
      - Chevaliers, pour les comtés
      - Citoyens, pour les cités…
      - Bourgeois, pour les bourgs (5)

      élus par ceux qui remplissent les classes de la constit. pour être électeurs (6).
- la Religion…
  - *dominante* est l'anglicane, qui tient
    - de la luthérienne, comme épiscopale.
    - de la calviniste pour le dogme.
  - *tolérée*, se distingue princip. en
    - Méthodistes, qui tiennent à l'anglicane sous une infinit. de rapp.
    - Quakers, dont les dogmes sont indiq. (3°. Partie, art. *Hiérologie*).
- la Langue…
  - dérive
    - du latin, à cause du séjour qu'y firent les Romains.
    - du saxon (qui y domine), les Saxons étant venus s'y établir vers le milieu du 5°. siècle.
    - du français, à cause des Normands qui y accompagnèrent *Guillaume-le-Conquérant* (7).
  - s'écrit avec les caractères du latin.
  - n'a point d'idiômes, mais varie dans la prononciation selon les accens des différ. provinces (8).
- la Partie administrative se compose……
  - du Roi, dont le conseil se forme…
    - de ses trois ministres ayant le départem. des relations
      - intérieures.
      - extérieures.
    - de quelques grands Officiers de la couronne qu'il y appelle.
  - des Lords……
    - trésoriers, ayant l'administration des…………
      - finances.
      - domaines.
    - de l'Amirauté, ayant le département de la marine et de ce qui y est relatif.
- les principaux Tribunaux sont
  - la Chancellerie ou la Cour d'équité
    - présidée par le lord Chancellier (9).
    - connoissant
      - des atteintes portées à la loi d'*habeas corpus*.
      - des banqueroutes (10).
  - le Banc du Roi…
    - présidé par le Lord chef de la justice, assisté de 3 autres juges.
    - ayant la surveillance des justices de paix, dont il redresse les erreurs.
    - connoissant des causes
      - qui lui sont portées par appel.
      - entre le Roi et les particuliers.
      - relatives aux finances (11).
  - la Cour des communs plaids
    - composée de quatre juges (12).
    - statuant en 1re. instance sur les causes de particulier à particulier (13).
  - l'Échiquier
    - présidé par le Lord Baron de l'échiquier, et 3 autres juges prenant aussi le titre de baron.
    - connoissant des instances relatives aux intérêts
      - du Roi.
      - de la couronne.
      - du fisc (14).
- la Population est pour
  - l'Angleterre, de……… 8,400,000
  - l'Écosse……………… 1,600,000
  - l'Irlande……………… 4,000,000

  14,000,000 (15).
- le Revenu net de l'État se monte à environ 365 millions de francs (16).
- le terme moyen de la Dépense annuelle, qui varie en plus ou moins selon les circonstances, est d'environ 379 millions de francs (17).
- la Dette publique se montoit en 1802 à 10,320,000,000 fr. portant un intérêt annuel de 409 millions de francs (18).
- les Monnoies sont……………
  - en espèces
    - d'or (19)
    - d'argent (20).
    - de cuivre (21).
  - de compte, connues sous le nom de *livres sterlings* (22).
- les Forces…
  - de terre consistent en temps de
    - paix, en.. 46,000……
    - guerre, en 150,000……

    hommes (23).
  - de mer, se composent de…
    - 195 vaisseaux de ligne………
    - 210 frégates…………………
    - 256 sloops, cutters, schooners, etc.

    sous-divisés en escadre
    - rouge….
    - blanche…
    - bleue….

    (24).

    ayt. en temps
    - de guerre 100,000
    - de paix 15,000

    hom. d'équip.

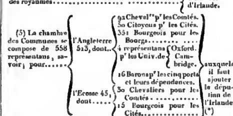
NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXX. N° 5.

(1) C'est d'après ce vœu de la constitution Anglaise, qu'en 1553 *Marie*, fille de *Henri VIII*, succède à *Edouard VI*, et qu'elle est remplacée sur le trône par *Elisabeth* sa sœur; enfin qu'en 1702, *Anne*, fille de *Jacques II*, est Reine d'Angleterre.

(2) Voyez la Géogr. de *Guthrie*, t. II, p. 141.

(3) Le Roi ne peut en interrompre la session pendt plus de 3 ans.

(4) Ce sont les Pairs qui représentent la Noblesse des royaumes................ { d'Ecosse. d'Irlande.



(5) La chambre des Communes se compose de 558 représentans, savoir; pour......
- l'Angleterre 513, dont..
  - 92 Cheval[rs] p[r] les Comtés.
  - 50 Citoyens p[r] les Cités.
  - 351 Bourgeois pour les Bourgs........
  - 4 représentans p[r] les Univ. de { Oxford. Cambridge.
  - 16 Barons p[r] les cinq ports et leurs dépendances.
- l'Ecosse 45, dont.....
  - 30 Chevaliers pour les Comtés..............
  - 15 Bourgeois pour les Cités...............

auxquels il faut ajouter la députation de l'Irlande (*)

(6) Pour être *électeur* dans un Comté, il faut être propriétaire, depuis un an, d'un fonds libre de 40 shellings de revenu annuel; et dans les villes, prouver qu'on y jouit du droit de cité depuis un an.

(7) Les termes moraux de la langue anglaise appartiennent, pour la plupart, au latin; ceux de guerre et ceux qui expriment des habitudes et des usages, au saxon; ceux employés par les gens de loi, au français pour la plupart et quelques-uns au saxon.

(8) En *Ecosse*, les Montagnards ont une langue particulière qu'on présume dérivée du celtique · dans la partie méridionale on parle anglais, mais avec un accent qui se distingue facilement.

En *Irlande*, il y a aussi un idiôme particulier qui paroit avoir une origine commune avec l'écossais, mais qui en diffère par les altérations qu'il a reçues; l'accent irlandais se fait remarquer beaucoup plus que l'écossais.

(9) Suppléé en cas d'absence par le Maître des rôles.

(10) Délit qu'en Angleterre on ne commet point impunément, et que les loix surveillent avec la plus rigoureuse attention; ce qui est nécessaire chez un peuple commerçant. C'est aussi de la Chancellerie qu'émanent les *writs* ou ordres pour arrêter les débiteurs.

(11) Portées ensuite à la cour de l'Echiquier.

(12) Ce tribunal fut rendu permanent en 1215; le lieu de ses séances est à Westminster-Hall.

(13) Dont les appels sont portés au *Banc du Roi.*

(14) Ce tribunal répond à nos ci-devant { Cours des Aides. Chambres des Comptes. Cours des Monnoies.

(15) Voyez les Tables statistiques de *Playfair*, p. 4.

(16) Distingué en revenu....
- ordinaire provenant..
  - des terres domaniales.
  - des droits féodaux.
  - du droit qu'a le Prince de permettre la vente de vin.
  - des forêts nationales.
  - des cours de justice.
- extraordin[re] divisé en taxes...
  - supérieures assises sur
    - l'impôt territorial.
    - le droit sur { la bierre. le cidre. le poiré.
  - inférieures qui sont..
    - les douanes ou le tonnage.
    - le droit
      - d'*excise* (sur les denrées.)
      - sur le sel.
      - s[r] les ports de let[res].
      - de timbre.
      - sur les maisons et fenetres.
      - sur les voitures.
      - sur les offices et pensions.
    - les nouvelles taxes établies en 1784, etc.

Le revenu personnel du Roi consiste dans une *liste civile* qui varie, mais qui est toujours en proportion avec le montant de l'ancien revenu héréditaire du Monarque.

(17) Ainsi le *deficit* ne seroit que de 14 millions; mais il est des écrivains qui ne portent le revenu qu'à 325 millions de notre monnoie, et le terme moyen de la dépense à 369 millions, ce qui donne un *deficit* de 44 millions.

Selon M. *Grentz*, en 1799, le total { du revenu étoit de 1,430,496,000 fr. } { de la dépense de 1,425,341,712 fr. } d'où 5,154,288 d'excédent du revenu sur la dépense.

M. *Fonvielle*, qui a réfuté les calculs de M. *Grentz*, prétend que 550 millions de notre monnoie ne suffiroient pas, même en temps de paix, pour les dépenses permanentes de l'Angleterre. (*Guthrie*, t. II, p. 169 et 170.)

(18) *Playfair* ne la porte qu'à 4,055,983,200 fr., parce que la caisse d'amortissement en avoit éteint, depuis 1800, la 19[e]. partie. (*Playfair*, ibid.)

		Val. d'Angl.			*Val. de Fr.*	
(19)	La guinée............	1 l.	1 s.	» d.	24 f.	40 c.
	La ½ guinée..........	»	10	6	12	20
(20)	La crown..........	»	5	»	6	35
	La ½ crown..........	»	2	11	3	15
	Le shelling ou sol sterl.	»	»	12	1	20
	Le ½ shelling........	»	»	6	»	60
	Le ¼ de shel. ou 4 pences.	»	»	3	»	30
	Le penny..........	»	»	1	»	10
(21)	Le ½ pence..........	»	»	»	»	5
	Le farting..........	»	»	»	»	3

(22) On compte en Angleterre par livres sterlings, shellings et pences, c'est-à-dire par livres, sols et deniers.

(23) Ce nombre est beaucoup plus considérable, si l'on y ajoute les *yomanries* ou milices provinciales des trois royaumes. (*Guthrie*, t. II, p. 172.)

Ces forces consistent durant la paix en
- Troupes de la Maison du Roi....
  - Grenadiers à cheval.... 2 compagnies.
  - Chevaux-légers........ 1 compagnie.
  - Dragons.............. 1 compagnie.
  - Grenadiers à pied...... 3 régimens.
- Troupes réglées.....
  - Cavalerie.............. 5 régimens.
  - Chevaux-légers........ 11 régimens.
  - Dragons.............. 8 régimens.
  - Infanterie............ 77 régimens.
  - Artillerie............ 4 bataillons.

(24) Chacune de ces escadres a son Amiral; mais celui de la rouge a le commandement en chef, et porte le titre de *Vice-amiral* de la Grande-Bretagne.

(*) Depuis sa réunion aux deux autres royaumes.

XXXI. No 1. ÉTATS DE DANEMARK.

		DOCUMENS GÉOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT							
		La Situation.	Les Bornes.	L'Étendue en long.	L'Étendue en larg.	La Surface.	Le Climat d'heures.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
Les Etats de DANEMARK se composent..	de l'Islande (1) qui est......	une île de la mer du Nord. entre le 17° et le 29° deg. long. Oc....... le 63° et 67° de latit. N.........	....	120 l.	75 l. (2)	4808 l. car. (3)	le 1er clim. de mois. (4)	*Minérales :* une infinité de sources chaudes ou bouillantes, du basalte ou marbre de couleur, du fer, de la tourbe. *Végétales :* très-peu de blé et encore moins de légumes. *Animales :* bœufs, moutons de la petite espèce, beaucoup de renards et autres bêtes fauves; des faucons, les plus estimés de l'Europe (5). *Industrielles :* du poisson sec, du suif, de l'huile de baleine, des peaux assez bien préparées, et de l'édredon (6).	*Climat :* l'air y est froid, mais sain; cependant le froid n'y est pas en proportion de la latitude. *Sol :* aride et en grande partie impropre à la culture.
	de la Norwège (7) située......	entre le 3° et le 10° de long. Or. le 58° et 72° de lat. N... ay'	au Nord la mer Glaciale....... à l'O. au S. la mer d'Allemagne.. à l'E. le Darfield, qui la sépare de la Suède (8)......	400 l.	75 l. (9)	7780 l. car. (10)	le 14° d'h. et le 17°. (11)	*Minérales :* très-abondantes en carrières de beau marbre, en mines de fer et de cuivre (12), d'argent, vif-argent, sel, aimant, vitriol, charbon de terre, etc. *Végétales :* seigle, orge, avoine, blé-sarrasin, pois, lin et chanvre. *Animales :* très-riche en oiseaux de proie et en bêtes fauves (13). *Industrielles :* toiles de très-belle qualité, verreries, fourrures, plumes d'aigle, et peaux de chèvres (14), poisson sec appelé *stockfish*, huile de baleine, pêche du hareng et bois de construction.	*Climat :* l'air y est pur et serein vers le N. et à l'E. mais humide et mal-sain vers l'O. et le S. *Sol :* pierreux, inégal et marécageux.
	du Danemark proprement dit (15).....	entre le 5° 30' et le 8° 30' de lon. Or......... le 54° 20' et le 57° 50' de lat. N.......... ay'	au Nord la mer Baltique, qui le sépare de la Norwège.......... à l'O. la mer d'Allemagne........ au S. la mer d'Allemagne.. la mer Baltique..... à l'E. le Sund, qui la sépare de la Suède.........	80 l.	60 l.	1661 l. car. (16)	le 11° d'h. (17)	*Minérales :* charbon de terre, tourbe, salines, terres calcaires et à porcelaine, ciment qu'on tire de Bornholm, et plusieurs sortes de grès. *Végétales :* blé et orge, blé-sarrasin, pommes de terre, fruits, houblon, lin, chanvre et bois de construction (18). *Animales :* bétail à corne, chevaux très-renommés, porcs, oies et volaille en abondance, ainsi que toute espèce de poissons de mer. *Industrielles :* draps estimés, toiles, gants, chapeaux, papier, cuirs cruds et apprêtés, salpêtres et boissons distillées, etc.	*Climat :* l'air quelquefois humide, mais le plus souvent froid et sain (19). *Sol :* d'une fertilité étonnante (20).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXI. No 1.

(1) Son nom est formé d'*ice*, glace, et *land*, pays, à cause des glaces éternelles qu'elle renferme ; cependant, malgré ces glaces et les neiges qui la couvrent, elle contient plusieurs volcans d'où sortent en abondance des laves brûlantes et bitumineuses ; le plus remarquable et le mieux connu est celui du mont *Hécla*, situé dans la partie méridionale de l'île, et à une forte lieue de la mer. (Voyez Tabl. XXIII, p. 64.)

(2) Il est des endroits où elle n'a pas plus de 20 lieues.

(3) Qui, à raison de sa population, indiquée ci-après (Tabl. n°. 3, pag. 98) donnent 10 habitans par lieue carrée.

(4) D'où il résulte que, dans cette île, il y a un mois de jour et un mois de nuit.

(5) On en exporte tous les ans pour 1000 liv. sterl.

(6) Il en passe à l'étranger annuellement plus de 200 quintaux.

(7) Son nom est formé des mots danois *nort-weg*, chemin du nord.

(8) C'est une chaîne de montagnes qui s'étend du sud au nord.

(9) Quelquefois n'est que de 40 à 50 lieues.

(10) Qui, à raison de la population indiquée ci-après (Tabl. n°. 3, page 98) donnent 90 habitans par lieue carrée.

(11) Donnant, pour Berghen, 19 heures pour le plus long jour, et 5 heures pour le plus court ; pour Drontheim, 20 heures $\frac{1}{2}$ pour le plus long jour, et 3 heures $\frac{1}{2}$ pour le plus court.

(12) Dont on exporte par an plus de 1000 quintaux. Le produit annuel des mines de la Norwège est de 3,000,000 fr.

(13) Les oiseaux de proie consistent en faucons de plusieurs espèces, et en aigles vigoureux (que quelques naturalistes appellent *ducs*) ; il y a aussi en oiseaux et volailles, des grives de plus de trente sortes, des canards sauvages et des coqs de bruyères. Les bêtes fauves consistent en élans, rennes, lynx, ours de très-petite taille, (dont les gens du pays font d'excellens jambons) et en hermines, connues par leurs fourrures.

(14) Dont l'exportation est considérable et d'un grand rapport.

(15) C'est la *Chersonèse-Cimbrique* des anciens, (voyez la Géog. ancienne de l'Europe, Tabl. XIX) dont le nom moderne est composé des mots danois *Dan-marck*, province des Danois. Le premier de ces noms est celui d'un Roi de cette contrée, qui y régnoit vers l'an 1098, et le second répond aux *marches*, ou établissemens que les Romains avoient formés sur les frontières de leurs possessions. (Voyez notre Géog. Tabl. XVI.)

(16) Qui, à raison de la population indiquée ci-après (Tabl. n°. 3, pag. 98) donnent 903 habitans par lieue carrée.

(17) Ce qui donne 17 heures $\frac{1}{2}$ pour le plus long jour, et 7 heures $\frac{1}{2}$ pour le plus court.

(18) La seule exportation des bois de sapin est estimée 175,000 livres sterling.

(19) Il faut remarquer, relativement à la température du *Groënland*, (pays dont nous parlons dans le tableau ci-après) que l'hiver, le froid y est excessif, et que, dans le peu de jours d'été dont jouit cette contrée, la chaleur est insupportable.

(20) Dans les États de Danemark, les principales *montagnes* sont le Scheereo ; la chaîne de montagnes appelée le *Koohlen*, qui traverse la Norwège du sud au nord ; en Islande, de hautes montagnes toujours couvertes de neige, et dont les plus remarquables sont l'Hécla et la Krabla, qui contiennent des volcans. (Voyez le Tabl. XXIII, p. 64).

Pour les eaux, il faut remarquer l'*Eyder* et la *Trave*, dans le Holstein ; la première se jette dans l'océan Germanique (*), et la seconde dans la Baltique ; le canal de Kiel, qui joint la mer Baltique à l'océan Germanique ; le détroit du Sund, dont le péage forme une des principales branches du revenu du Roi de Danemark ; le grand et le petit *Belt*, le premier entre l'île de Zéeland et celle de Fionie ; le second entre l'île de Fionie et le Jutland ; une infinité de lacs, dans la Norwège, tous très-poissonneux ; le fameux goufre de Maelstrom, dont nous avons déjà parlé, et la fontaine bouillante de Geysser en Islande.

(*) Les rives de cette rivière terminoient, dit-on, l'empire Romain du côté du nord, et on lit sur une des portes de *Rendsbourg*, située près de l'Eyder : *Eydora Romani terminus imperii*. (Tabl. des États Danois, par *Catteau*, t. I, p. 101).

XXXI. No 2. *Tableau statistique des États de* DANEMARK.

				PRINCIPAUX LIEUX.	LEUR SITUATION Topographique.	Géométrique en Longit.	Géométrique en Latit.	DISTANCE de Paris.	POPULATION.
les États de DANEMARK sont…….	au Nord…	l'Islande……………		Skalholt. …	presqu'au centre de l'île..	28° 18' Oc	64° 50'	lieues. 1000 N.O.	•
				Holum. ….	au Nord-Est de l'île….	21 15	65 30	1035	•
	au Nord-Ouest.	la Laponie Danoise……		Wardehuys. . (1).	dans l'île de Ward, sur la mer glaciale………	28 46 Or	70 22	632 N.E.	•
		la Norwège, sous-divisée en diocèses de…….	Berghen. …	Berghen (2).	port de mer, entouré de montagnes……….	2 54 Oc	61 15	360 N.O.	18,000
			Christiansand	Christiansand (3).	port de mer situé dans un terrain sabloneux….	6 12 Or	53 20	325	7,000
				Stavanger (4).	sur le golfe de Boucan-Fiord.	3 42	59 5	320	5,000
			Aggershus…	CHRISTIANIA. (5).	sur la baie d'Analo…….	7 15	59 54	350	1,000
				Frédéric-shall (6).	à l'embouchure du Fest-Daab……………	8 35	59	331	3,600
			Drontheim. .	Drontheim. . (7).	sur le Nidder, qui l'entoure……………	9 10	63 27	376	8,000
	au Sud….	le Danemark proprement dit, distingué en….	Nord-Jutland, où sont les diocèses de. .	Aalbourg. …	sur le canal qui joint le golfe de Lymford à la mer…	7 30	56 50	296	4,500
				Wibourg. (8).	sur le lac d'Asmild…….	7 10	56 20	284	4,000
				Aarhuys. (9). .	pt. de mer sur le lac Gudde, qui la traverse…….	7 45	56	285	4,700
				Ripen. (10). .	sur la Nibs-Aec, à une lieue de la mer……	6 5	55 10	306	3,600
			Sud-Jutland.	Sleswick. (11)	sur le golfe de Schley….	7 30	54 38	290	8,000
		des îles de la Baltique, dont les principales sont celles de……	Zeeland. …	COPENHAGUE (12).	port de mer dans le détroit du Sund au S.O. ……	9 30	55 41	240	90,000
				Elseneur (13).	port de mer situé à l'endroit le plus étroit du Sund-Rive………. …	10 10	56	246	5,000
				Rothschild… (14).	au fond d'un petit golfe. .	9 18	55 40	239	3,000
			Fionie……	Odensée (15).	en plaine et au centre de l'île……………	7 57	55 28	214	5,500
			Langeland. .	Rutkoping. . (16).	au Nord de l'île, port de mer…………….	8 45	55 10	210	3,000
			Falster. ….	Nichoping. . (17).	port de mer à l'Est de l'île…………….	9 58	55 5	221	3,200
			Bornholm. .	Rodne. (18). .	port de mer à l'Ouest de l'île…………….	12 25	55 18	205	3,500
	en Allemagne, dans la Basse-Saxe…….	le duché de Holstein. .		Altona (19). .	sur la rive septentrionale de l'Elbe……….	7 23	53 35	196	24,500
				Glueckstadt. .	près de l'embouchure de l'Elbe………….	•	53 50	203	6,000

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXI No 2.

(1) Elle fait un grand commerce de *stoc-fish*, qu'on pêche principalement dans le mois de janvier.

(2) Elle a un bassin très-vaste qui permet aux vaisseaux d'entrer dans l'enceinte même de la ville. Il est défendu par le fort de Frédéricsbourg.

(3) Fondée par Christian VII en 1642, et achevée en 1673.

(4) Depuis quelque temps l'Evêque de cette ville réside à Christiansand.

(5) *Anslo*, un des faubourgs de Christiania, étoit autrefois une ville opulente qui devint la proie des flammes en 1624, et qui fut rebâtie la même année par *Christian IV*, dont elle a pris le nom.

(6) Elle a soutenu plusieurs sièges contre les Suédois, et ce fut devant cette ville qu'en 1718 *Charles XII*, qui l'assiégeoit, fut tué d'un fauconneau parti du fort *Over-Bierget*.

(7) Les Suédois s'en emparèrent en 1658; les Danois la leur reprirent la même année; elle leur est restée par le traité de Copenhague de 1660. Avant la réformation, elle avoit un archevêché.

(8) Elle est renommée par la foire appelée le *Schnepsting*, qui se tient vers Pâques, et à laquelle se rendent les principaux tenanciers du Jutland pour y terminer leurs affaires, conclure de nouveaux marchés, et vider leurs démêlés.

(9) Le canal du lac en forme le port.

(10) Elle est très-ancienne; l'évêché en fut fondé en 946 par *Othon I*. Plusieurs Rois de Danemark y ont leur tombeau.

(11) Elle se nommoit autrefois *Hetheby*, de la Reine *Hetha*, qui la fonda, à une époque qu'on n'assigne pas: d'abord florissante au 9e. siècle, détruite au 10e., rebâtie depuis, dévorée par les flammes au 15e, elle étoit encore florissante en 1713, époque où elle perdit ses Souverains, et avec eux, ses ressources.

Près de Sleswich est Gottorp, ancienne résidence des Ducs. On y voyoit un globe de 11 pieds de diamètre, dont la surface convexe représentoit la terre, et la concave une sphère céleste. Le Roi de Danemark en fit présent à Pierre-le-Grand.

(12) Elle est appelée par les Danois *Kiobenhavn*, c'est-à-dire le port des marchands, parce qu'autrefois elle leur servoit d'asyle contre les pirates de la mer Baltique. (Voyez *Busching*, t. I, p. 167, et *Guthrie*, t. I, p. 183).

(13) Son véritable nom est *Helsingoer*; c'est le port où les vaisseaux qui passent le Sund acquittent le péage.

(14) Doit s'écrire *Roëschild*: *Kilde* signifie source (elle en est entourée), et *Roë* est le nom du second Roi de Danemark qui régnoit, dit-on, vers l'an 684 av. J. C.; ce qui donne à entendre que Roeschild date de la plus haute antiquité.

(15) St. Canut y fut assassiné en 1087. On y montre aussi les tombeaux des rois *Jean* et *Christian II*. On croit que c'est dans cette ville qu'on parle le plus correctement le danois.

(16) C'est la seule ville de l'isle; il y a en outre un château fortifié à l'antique, sous la dépendance duquel est presque toute l'isle.

(17) Elle a un château qui étoit l'ancienne demeure des Rois de Danemark.

(18) C'est le lieu d'exil où la cour envoie ceux qui ont encouru sa disgrace.

(19) En face de Hambourg.

Possessions du Danemark en Asie, Afrique et Amérique.

			Villes.	Longitude.	Latitude.	
Les Danois possèdent en	Asie	sur les côtes de Coromandel	Tranquebar	78° 30' Or.	11° 15' N.	dont l'entretien coûte plus que ces établissemens ne rapportent.
			le fort Danebourg	....	....	
			Frédéricsnagor	....	....	
		Plusieurs des isles de Nicobar.				
	Afrique	sur la côte de Guinée	Christiansbourg	1 30 Oc.	5 50	où les Danois font le commerce d'esclaves et de dents d'éléphans.
	Amérique	le Groenland (*), dont le chef-lieu est	Hernhout	51 15	62 50	cet établissement contient environ 7,000 habitans.
		aux Antilles, les isles de	Ste. Croix	68 60	18 20	ces isles ont été achetées de la Fr. en 1733 la somme de 5,288,000 fr.
			St. Jean	67 30	19 44	
			St. Thomas	67 15	19 37	les deux dernières ont été déclarées ports francs.

(*) Il y a des géographes qui placent ce pays en Europe; mais il est évident que par sa situation il appartient plus à l'Amérique.

Les Danois réclament encore le *Spitzberg*, pays situé entre le 7.e et le 25e. deg. de long. Or. et le 76 et le 81e. de lat. N. On lui donne 120 lieues de longueur et 100 de largeur; le froid excessif qui y règne en fait un séjour affreux, où la nature ne produit rien. Il fut découvert en 1553: on n'en fréquente les côtes que pour y pêcher la baleine.

XXXI. No 3. *DANEMARK.* — Documens politiques.

EN DANEMARK

- le GOUVERNEMENT est ....
  - Monarchique héréditaire, même pour les femmes.
  - entièrement entre les mains du Roi dont l'autorité est absolue depuis 1660 (1).
- la RELIGION..
  - *dominante :* Luthéranisme depuis 1537 (2).
  - *tolérée :* toute secte quelconque y peut exercer le culte que lui prescrit sa croyance, en se conformant aux lois sous le rapport civil.
- la LANGUE est en
  - Islande, l'ancien scandinave (idiôme celtique) parlé autrefois en Danemark, Suède et Norwège (3).
  - Norwège........ / Danemark.......
    - le danois, dialecte teutonique, dont l'usage est général et dont les caractères sont gothiques.
    - le haut allemand ou saxon
      - parlé à la cour.
      - employé dans
        - l'instruction publique.
        - les actes publics et judiciaires.
- la PARTIE ADMINISTRATIVE se forme. ......
  - du Conseil privé
    - se composant du Roi et de ses quatre Ministres.
    - délibérant sur les affaires que lui transmet la *Chancellerie*..
      - *danoise*...
        - érigée en 1660.
        - composée
          - d'un Maître des Requêtes.
          - de deux Directeurs.
          - de plusieurs Secrétaires.
        - qui reçoit les demandes formées par les sujets..........
          - du Danemark.
          - de la Norwège.
      - *allemande*
        - organisée en 1688.
        - s'occupant de tout ce qui concerne
          - les duchés de
            - Sleswick.
            - Holstein.
          - les comtés de
            - Oldenbourg.
            - Delmenhorst.
  - du Conseil suprême de guerre.
    - créé par *Christian VII*, en 1765.
    - composé...
      - d'un Président.
      - de deux vice-Présidens.
      - de six Députés.
  - de la Chancellerie de la marine composée.......
    - d'un Collège d'amirauté qui.....
      - dispose de la flotte.
      - juge en dernier ressort des affaires sur lesquelles la sous-amirauté a prononcé (4).
    - d'un Commissaire d'État qui s'occupe
      - de la construction ....
      - de l'entretien....
      - } de la flotte.
  - de la Chambre royale des finances, ayant l'administration des deniers publics en
    - recette.
    - dépense.
  - de la Chambre des péages, chargée
    - du revenu des colonies.
    - de la perception des droits....
      - d'entrée.
      - de sortie.
  - d'un Conseil général d'économie et commerce, qui surveille toutes les parties relatives à...
    - la navigation.
    - l'industrie.
    - l'agriculture.
  - d'un Conseil ecclésiastique
    - érigé en 1737.
    - formé de six Inspect. généraux dont..
      - trois civils .....
      - trois ecclésiastiq.
      - } surveillant
        - les églises nationales.
        - les ecclésiastiques.
        - les universités.
        - les écoles.
        - les livres de théologie.
  - d'un Bailliage sous-divisé en Districts dans chaque Province ou Diocèse.
- la PARTIE JUDICIAIRE se compose dans
  - chaque Province d'une Préfecture
  - chaque Ville de Juges municipaux
  - } qui jugent en première instance et ressortissent par appel au *tribunal suprême* de Copenhague.
- la POPULATION est en.......
  - Islande......de 50,000 hommes....
  - Norwège.....de 700,000............
  - Danemark...de 1,500,000............
  - } 2,250,000 hommes.
- le REVENU NET de l'État est de 56,480,000 fr. (5).
- le terme moyen de la DÉPENSE annuelle est de 25,200,000 fr.
- la DETTE PUBLIQUE à liquider est de 62,400,000 (6).
- les MONNAIES sont.........
  - en espèces.........
    - d'or (7).
    - d'argent (8).
    - de billon (9).
  - de compte, le marc danois et le shelling (10).
- les FORCES....
  - de terre consistent en...
    - 10,426 hom. de cavalerie
    - 65,319 d'infanterie.
    - } 75,745 hommes (11).
  - de mer se composent de
    - 22 vaisseaux de ligne (12).
    - 15 frégates (13).
    - 4 bricks.
    - 13 barques canonnières.
    - 3 prames (14).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXI. No 3.

(1) Le Roi, depuis cette époque, réunit constitutionnellement tous pouvoirs. La majorité, pour les exercer, est à 14 ans. Ainsi il peut arriver que la puissance la plus illimitée tombe entre les mains d'un enfant. (*V. Catteau*, Tableau de la Suède, t. I, p. 170.)

(2) Les Danois suivirent le systéme religieux d'*Odin* jusqu'au 10e. siècle, époque à laquelle ils embrassèrent le Christianisme.

L'Eglise nationale s'y compose de........
- 13 Evêques dont.....
  - 7 en Danemark..
  - 4 en Norwége...
  - 2 en Islande.....
- 2 Surintendans..............
- 227 Archiprêtres............

} rentés ou salariés par l'Etat pour la som. de 1,391,895 rixdales (*).

- 2462 Prêtres dont.....
  - 1244 en Danemark
  - 318 en Norwége..
  - 483 dans les duch.
  - 217 en Islande...

} n'ayant aucune influence dans les affaires civiles.

(3) Cette langue s'est conservée, dit-on, dans toute sa pureté parmi les Islandais, qui lisent et expliquent encore aujourd'hui avec facilité les plus anciennes chroniques du pays.

(4) La sous-amirauté connoît des différends qui s'élèvent entre les marins, et de tout ce qui a rapport aux prises.

(5) Il provient
- des droits..
  - régaliens.
  - perçus
    - aux différentes douanes.
    - pour les péages des trois détroits, dont celui du *Sund* est le plus considérable.
    - sur les mariages.
  - relatifs au rachat de logemens des gens de guerre.
- des domaines possédés anciennement par le Souverain ou acquis par lui en différentes occasions.
- des impôts sur.....
  - les biens-fonds.
  - les denrées.
  - le papier timbré.
  - le traitement des salariés par le Gouvernement.
- les contributions somptuaires.
- du droit de battre monnoie.
- des concessions faites aux laboureurs pour la fabrication de l'eau-de-vie de grains.
- du revenu.......
  - des postes.
  - des loteries.
- des dîmes perçues pour le Prince dans la Norwége.

(6) La dette devra être amortie ou éteinte en 55 ans, d'après la balance de la recette et de la dépense, qui donne en faveur de la première un excédent de 11,280,000 fr.

		Arg. de Fr.	
(7)	Le ducat de 16 marcs danois.............	11 fr.	8 cent.
	——— de 7 marcs......................	8	71
(8)	La rixdale courante, 6 marcs...........	4	13
	La couronne, 68 shellings..............	3	57
	La demi-couronne, 34 shellings.........	1	68
	La pièce de 24 shel....................	1	19
	La pièce de 10 shel....................	»	49
	La pièce de 8 shel.....................	»	40
	La pièce de 4 shel.....................	»	20
(9)	La pièce de 2 shellings................	»	10
	Le liard dont 2 font 1 shelling........	»	5

(10) Le marc vaut 4 fr. 75 cent. de France, et le shelling 77 cent.

(11) Distinguées en........
- troupes de la Maison du Roi. } 3,940h
  - Caval*.: gardes du corps, 1 escadron....; cuirassiers-gardes 4 escadrons....; dragons-gardes, 4 escadrons.... } 1,500h
  - Infant*.: 1 compagnie de cadets........; 1 bataillon de gardes du corps.; 1 rég. de gardes de Danemark..; *idem* de Norwége. } 2,440
- troupes réglées } 71,805
  - Caval*: cuirassiers. 1910; drag. danois 1310; —de Norw. 3449; hussards.. 1159; chasseurs.. 168 } 8,926
  - Infanterie, 29 régimens.. 58,850
  - Artillerie, 3 régimens.. 4,029

TOTAL.................... 75,745h

(12) dont
- 3 de 80 canons.
- 12 de 74.
- 2 de 70.
- 3 de 64.
- 2 de 60.

(13) Dont
- 4 de 40 canons.
- 3 de 36.
- 3 de 24.
- 2 de 20.
- 1 de 18.
- 2 de 16.

(14) Voyez *Catteau*, Tableau des États Danois, t. II, page 47 et suivantes.

(*) 6,298,330 francs.

XXXII. No 1. LA SUÈDE.

DOCUMENS GÉOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT

	La Situation.	Les Bornes.	L'Étendue en		La Surface.	Le Climat d'heures.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
			longueur.	Largeur.				
La SUÈDE est située entre (1)	le 9e deg. 20′ et le 37° 50′ de long. Or.. le 55° 26′ et le 69° 50′ de latit. N..... ayt	au Nord la Laponie Danoise .... à l'Ouest le Kolhen, chaîne de montagnes de la Norwège .... au Sud { le Scaggerac.... le Sund ...... la mer Baltique. } à l'Est la Russie	267 l.	160 l.	23,212 l. carrées. (2)	entre le 13° d'h. et le 1 de mois (3)..	*Minérales :* cristaux, améthystes, topase, porphires, lapis-lazuli, agathes, cornalines, perles et autres fossiles plus ou moins précieux, ainsi que beaucoup de beaux marbres, des mines d'argent, de plomb, de fer (4), de cuivre (5), d'aimant et de vif-argent. *Végétales :* blé (dans les provinces méridionales (6), seigle, avoine, menus grains (7) ainsi que quelques fruits et d'abondans pâturages dans le Gothland et pays adjacens (8), bois de charpente (9). *Animales :* les mêmes qu'en Danemark, si ce n'est que les chevaux et les faucons de Suède (10) sont plus estimés, et que les rennes, les animaux qui fournissent les fourrures et le gibier suffisent pour la consommation du pays; mais le bétail à corne et les moutons n'y suffisent point, et on est obligé d'en importer. Le poisson de toutes les espèces, et sur-tout le hareng y abonde (11). *Industrielles :* les mêmes qu'en Danemark, mais dont les princip. branches sont le fer en barre (12), la tôle, le fer-blanc, le fil-de-fer, des cloux, des anceres, des canons, de l'acier, le bois en planche, le bray, le goudron, la potasse; verreries, soieries, tanneries, etc. (13)	*Climat :* dans les parties méridionales il est tempéré, mais dans les septentrionales le froid est dense et des plus rigoureux. Ce froid est produit par le voisinage des montagnes qui sont couvertes de glaces éternelles (14). L'athmosphère, toutefois, y est pure, salubre, et peu sujette aux vicissitudes des températures (15); aussi les centenaires n'y sont-ils point rares. *Sol :* assez semblable à celui du Danemark ; mais en général on ne trouve de terrain qui réponde aux sueurs du cultivateur que dans les vallées, où souvent la fertilité est étonnante (16).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXII. No 1.

(1) La Suède s'appeloit autrefois *Swithiod*, nom qu'elle reçut ou prit des Sweonions, ses premiers habitans, dont l'origine se perd dans la nuit des temps; les Géographes ont fait de *Swithiod* Suecia, et de celui-ci nous avons fait *Suède*.

(2) Qui, à raison de la population, estimée environ à 3,000,000 d'habitans, en donnent 130 par lieue carrée.

(3) donnant :
- 18 heures ½ pour le plus long jour, 6 heures pour le plus court jour — pour la Suède, proprement dite.
- 21 heures ½ pour le plus long jour, 3 heures pour le plus court jour — dans la Finlande septentrionale.
- un jour... une nuit.. — d'un mois pour la Laponie septentrionale.

(4) Dont on exporte annuellement plus de 400,000 quintaux.

(5) On en évalue l'exportation annuelle à plus de 6,000 quintaux.

(6) Les vallées produiroient du blé en abondance, mais on y manque de bras et d'instruction, les deux mobiles de l'agriculture; de manière que cette denrée précieuse est loin de suffire au besoin du pays, et qu'annuellement on en importe plus de 300,000 tonneaux. Dans les provinces septentrionales, la disette est quelquefois si grande, que ceux qui habitent ces contrées sont forcés de faire du pain d'écorce d'arbres: celles du sapin et du bouleau sont employées de préférence; et comme le besoin enfante l'industrie, qui perfectionne tout, ces peuples ont trouvé le moyen d'en faire un pain supportable.

(7) Ces productions sont dues au Gothland.

(8) Il est des contrées de la Suède où le melon est excellent; mais il exige beaucoup de soin. En général, la végétation est très-prompte en Suède, et il faut qu'il en soit ainsi, car on y a peu de jours d'été.

(9) Dont on exporte annuellement pour plus de 7,000,000 fr. de notre monnoie.

(10) On dit que les faucons de Suède y reviennent toujours, dans quelque contrée de l'Europe qu'on les exporte; et des voyageurs racontent qu'on tua en Finlande, il y a quelques années un faucon qui portoit au col une plaque aux armes de France, avec le chiffre de la fauconnerie.

(11) La pêche du hareng forme en Suède une des branches les plus importantes du commerce; elle se fait principalement sur la côte qui s'étend de Gothenbourg à Marstrand.

(12) Le fer du Danemark passe pour le meilleur.

(13) Les vaisseaux de retour pour la Suède se chargent volontiers de lin écru, dont on vend, année commune, pour plus de 5,000,000 de fr., et de tabac, dont on débite annuellement plus de 100,000 quintaux.

(14) On y passe immédiatement du froid le plus âpre à des chaleurs qu'on est étonné d'éprouver dans des contrées aussi septentrionales que la Suède.

(15) Les fréquentes aurores boréales et les brillans clairs de lune, suppléent à la lumière pendant les longues nuits d'hiver; et pendant les longs jours de l'été, la nuit se fait desirer: la fraîcheur qui l'accompagne est très-favorable à la végétation.

(16) La configuration du sol, en Suède, offre beaucoup de montagnes qui entrecoupent le pays: on distingue parmi les fleuves la *Dal-Elbe*, qui donne son nom à la Dalécarlie, c'est le plus large fleuve de la contrée; dans le Gothland, le *Nebro*, où l'on pêche des perles; la *Tornéa*, dont nous avons parlé Tabl. 24, et le *Kymmène*, dans la Finlande proprement dite. Les principaux lacs sont le *Wetter*, dans la Nericie; le *Mælar*, dans la Westmannie; le *Wener*, dans la Gothie occidentale.

OBSERVATION.

Environ un tiers de la surface de la *Suède* est propre à la culture, et les deux autres sont occupés par les lacs, les rivières et les montagnes. Il est avéré qu'il n'y a en Suède qu'environ 3,200 lieues carrées qui soient cultivées.

XXXII. No 2. *Topographie statistique de la* SUÈDE.

			PRINCIPAUX LIEUX.	LEUR SITUATION — TOPOGRAPHIQUE.	LEUR SITUATION — GÉOMÉTRIQUE. Longit.	LEUR SITUATION — GÉOMÉTRIQUE. Latit.	DISTANCE de Paris.	POPULATION.
la SUÈDE est divisée en cinq grandes Provinc. savoir..	au N. le Lappland, ou Lapunie Suédoise, sous-divisée en Lapp-mark........	d'Uméa..............		qui n'ont point de villes, mais des villages ou bourgades ambulantes, qu'ils changent d'après la commodité des fourages et des chasses.				
		de Pitea..............						
		de Luléa..............						
		de Tornéa..............						
		de Kimi..............						
	au N.O. et à l'O.. le Nordland divisé en	Bothnie occident. (1)..	Uméa (2).....	sur la rivière du même nom.	18°2'E.	63°48'E.	lieues. 505 N. E.	»
		Angermanie..........	Hernosand (3).	sur une colline à l'embouch. de l'Angerman........	15 27	62 37	465	»
		Jempte-Land..........	Kals-Strom...	sur la Strom............	13 6	63 54	510	»
		Herjedal..............	Luisnedal.....	sur la Luisnan..........	12 15	62 36	470	»
		Medelpad..............	Sundswall....	sur le bord de la mer, dans une plaine...........	14 36	62 22	455	»
		Helsingie..............	Hudickswall(4)	sur une langue de terre baignée par la mer....	15 15	60 40	436	»
		Gastrickland.........	Gelfe (5).....	au S. O. du golfe de Bothnie.	13 50	60 52	406	»
	vers le milieu, la Suède, propremt. dite, sous-div. en	Upland..............	STOCKHOLM (6)	entre la mer et le lac Malar (7)...............	15 42	59 20	380	80,000
			Upsal........	sur la Sala, qui la trav. (8)	15 20	59 51	391	9,700
		Sudermanie..........	Nikioping (9)..	port de mer au S. de la province..........	14 50	58 45	398	8,000
		Nericie..............	Oerebro (10)..	sur le lac Hielmar, où elle a un port.........	12 58	59 12	410	»
		Westmanie...........	Westerobs(11).	sur la Swart, qui communique au Malar.......	14 40	59 38	397	»
		la Dalécarlie ou Thalland (12)...........	Falun (13)....	entre deux lacs (14) et deux montagnes...........	13 15	60 50	425	7,000
			Hédémora....	sur le lac Hofran........	13 50	60 14	414	»
	au S. la Gothie, ou Gothland, qui renferme, au. S.O.	le Wermelande...	Carlstad......	où la Clara se jette dans le Wener...............	11 40	59 16	433	»
		la Dalie.........	Amal.........	sur les bords du Wener (15)	10 15	59 5	462	»
		la Westrogothie..	Gothenbourg..	à l'emb. du Moln-Dal (16).	9 38	57 42	455	20,000
			Wenersborg...	sur le Gotha-Elba, près du Wener...............	9 48	58 24	455	»
		le Holland......	Halmstadt....	sur la Nissa, à son embouch.	10 36	56 48	320	»
		le Shonen ou Scanie...........	Helsingborg...	sur la rive orientale du Sund (17)............	10 15	56 4	290	5,000
			Landskrona...	sur le Sund, et au S. de Helsingborg (18).......	10 45	56 50	274	5,400
			Lund (19)....	en plaine, à 2 lieues ½ de la mer. (20)..............	11 15	55 51	300	»
	S.E.	le Blekingue.....	Calskrona.....	sur la Dracke (21), au bord de la Baltique..........	13 13	56 17	320	11,000
			Carlshamm....	port de mer à l'O. de Calskrona................	12 45	56 20	328	»
		le Smolland.....	Calmar (22)...	sur les rives du Sund.....	14 8	56 40	310	»
		l'île d'Oeland (23).	Borgholm.....	à l'ouest de l'île.........	14 24	56 50	310	4,500
		l'île de Gothland. (24).	Wisby........	au N. O. de l'île, sur une colline...............	16 20	56 57	3?0	»
		Ostrogothie.....	Norkioping...	sur la Motola, à son emb.	14 38	58 30	350	»
	à l'E. la Finlande, ou se trouve...	la Bothnie orientale, ou la Cajanie....	Uleaborg (25)..	à l'embouchure de l'Ulean.	22 25	65 10	630	»
			Wasa (26)....	p. de mer au N. de Nystadt.	20	63 10	570	»
		la Finlande propt. dite.	Nystaut......	au S. E. du golfe de Bothnie.	19	60 59	4 6	»
			Abo..........	sur l'Aurjouki, qui la trav.	19 57	60 27	436	8,700
		le Tawastland........	Tawasthous(27)	dans les terres, au bord d'un lac..................	22 10	61 5	475	»
		le Nylande...........	Helsingfors...	port de mer du golfe de Finlande (28)..........	22 12	60 22	466	»
		la Sawolax Suédoise....	Nyslote(29)...	sur le lac Saima.........	26 40	61 50	546	»
		l'île de Aland (30).....	Castelholm....	au S. E. de l'île.........	17 36	60 15	415	»
		la Carélie Suédoise.....	Lowisa.......	sur le Kymmène.........	24 10	60 45	515	»
	en Allemagne....	la Poméranie Suédoise..	Stralsund.....	port sur la Baltique, à l'O. de l'île de Rugen.......	10 46	54 19	290	10,840
		l'île de Rugen........	Berghen......	au S. O. de l'île.........	11 15	54 36	300	1,500
		le duché de Wismar...	Wismar......	au fond d'une baie.......	9 27	53 55	280	6,000

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXII No 2.

(1) Ou Westh-Bohn.

(2) Elle fut bâtie par *Gustave-Adolphe*: elle est la 73e. à la diète.

(3) Elle est la 39e. à la diète.

(4) Elle est la 13e. à la diète.

(5) Elle est la 36e. à la diète.

(6) Elle fut fondée vers le commencement du 13e. siècle.

(7) Elle est bâtie sur pilotis et assise sur plusieurs petites isles. Elle a un très-beau port défendu par une espèce de citadelle dont les fortifications sont excellentes. (Voyez *Busching*, t. I, p. 516, et *Guthrie*, t. I, p. 235). C'est le lieu ordinaire du couronnement des Rois; plusieurs y ont leur sépulture.

(8) Elle tire son nom de sa position: *up* sor, *Sala* la Sala, sur la Sala. Elle n'a pas un commerce fort considérable. C'est la ville savante de la Suède à cause de son université.

(9) C'est-à-dire, nouveau lieu de commerce. C'est dans cette ville, dit-on, qu'on parle le suédois avec le plus de pureté. Elle est la 17e. à la diète.

(10) A quelques lieues de cette ville sont les eaux minérales d'Oxega, qui ont une très-grande réputation.

(11) Elle est la 25e. à la diète.

(12) Ou pays des vallées (*thal* vallée, *land* pays). Elle justifie ce nom.

(13) On l'appelle dans le pays *Gamla Kopper-Berg*, ancienne montagne de cuivre.

(14) Entre les lacs Warpan et de Roonn: bâtie depuis 1640.

(15) Ville commerçante, particulièrement en planches, bois de charpente et goudron.

(16) Elle doit sa fondation à *Charles IX*, et ses embellissemens à *Gustave-Adolphe*. C'est, après Stockolm, la ville qui fait le plus grand commerce. (*Busching*, t. I, p. 570).

(17) Assis sur une colline et ayant dans ses environs des eaux minérales très-recommandables.

(18) Elle fut cédée à la Suède en 1659, et *Charles IX* y fonda une université en 1668.

(19) Elle étoit remarquable autrefois par ses fortifications. Elle est la 3e. à la diète.

(20) C'est un des chantiers de la marine suédoise. Le port en est sûr, et peut contenir une escadre considérable.

(21) *Docke* est un grand bassin creusé avec beaucoup d'art dans une montagne près du chantier de la marine et qui sert de retraite aux plus grands vaisseaux. (*Busching*, t. I, p. 100). *Kalskrona* est la 10e. à la diète.

(22) Elle est distinguée en ancienne et nouvelle ville: la première, célèbre par l'union de Calmar, qui, en 1397, réunit sur la tête de Marguerite de Waldemar les couronnes de Suède, Norwège et Danemark; et la seconde, par le soin que *Christine* prit de l'embellir. Cette ville est la 7e. à la diète.

(23) Elle a 33 lieues de long sur 4 de large.

(24) Elle a 42 lieues de long sur 15 de large, et est très-fertile.

(25) C'est la plus grande ville de la Bothnie. Elle fut bâtie en 1610.

(26) Fondée par *Charles IX*. (*Busching*, t. I, p. 669.) C'est la patrie de *Gustave-Wasa*. Elle est la 50e. à la diète.

(27) Ou Kroneborg. Elle est la 97e. à la diète.

(28) Ce port est susceptible de recevoir une forte escadre.

(29) Cédée aux Russes en 1744.

(30) Elle a 14 lieues de long sur presque autant de large.

La SUÈDE possède en Amérique l'isle *St. Barthélemi*, qui lui fut cédée par les Français en 1785. Cette isle a environ 32 milles carrés de surface; elle produit du coton qui est très-estimé. Le fort est bâti près d'une anse où se carenent les bâtimens. — Long. 60° 20' Oc. Lat. N. 18° 20'. Le bourg a 800 habitans.

XXXII. No 3. *SUÈDE.* — Documens politiques.

EN SUEDE..

- le Gouvernement est.............
  - monarchique héréditaire, même pour les femmes (1).
  - entièrement entre les mains du Roi, dont l'autorité est absolue depuis 1772 (2).
- la Religion....
  - *dominante :* luthérienne (3), déclarée religion de l'Etat par
    - la diète d'Upsal en 1593.
    - l'acte de pacification en 1613.
  - *tolérée :* communions..
    - Calviniste.
    - Catholique (4).
    - des Skevikares, établie dans la petite ville de Wermdœun (5).
- la Langue est..
  - un dialecte du teuton ayant beaucoup de rapport avec le danois (6).
  - l'allemand parlé à la cour et par les érudits.
- la Partie administrative se forme.......
  - de la Chancellerie d'Etat
    - dont les membres sont tirés du Sénat d'après le choix qu'en fait le Prince.
    - statuant sur
      - les priviléges des villes.
      - les actes des diètes.
      - les alliances contractées à l'extérieur.
    - surveillant
      - l'administration des postes.
      - le dépôt des archives.
  - du collége............
    - royal des finances, s'occupant de la perception
      - des revenus de la couronne.
      - des douanes.
      - des droits d'accise.
    - des mines, veillant aux différens rapports de leur exploitation.
    - de commerce, embrassant tout ce qui lui est relatif pour les matières....................................
      - exportées.
      - importées (7).
- la Partie judiciaire se compose principalement des Tribunaux.............
  - de Stockholm pour le royaume de Suède.......................
  - de Jenkoping pour la Gothie...
  - d'Abo pour la Finlande......
  - jugeant *en dernier ressort* les causes qui leur sont portées par appel des tribunaux particuliers des provinces.
- la Population est pour....
  - la Suède proprement dite et le Gothland de.............. 2,100,000h
  - le Northland et la Laponie de.......................... 150,000
  - la Finlande de.. 624,000
  - la Poméranie et le Wismar de........................... 103,345
  - total : 2,977,345h
- le Revenu net de l'Etat est pour la part de
  - la Suède.............................. 33,600,000fr.
  - la Poméranie.......................... 983,952
  - la province de Wismar................ 61,824
  - total : 34,645,776 fr.
- la Dépense annuelle (terme moyen) est de.. 33,600,000.
- la Dette publique (à liquider en l'an X) étoit de.................................... 14,580,000 (8)
- les Monnoies sont en
  - espèces (9)
  - de compte.........
    - la rixdale de 48 shellings.
    - le shelling de 12 pennings (10).
- les Forces...
  - de terre sont en.....
    - Infanterie....
      - recrutée de..... 13,710h
      - nationale (11) de 22,457
      - total : 36,167h (12).
    - Cavalerie....
      - recrutée de..... 997
      - nationale de.... 10,770
      - total : 11,767 (13)
    - total : 47,934h
  - de mer consistent en
    - 30 vaisseaux de ligne (14).
    - 12 frégates (15).
    - 60 galères (16).
    - un nombre indéterminé d'autres petits bâtimens (17).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXII. No 3.

(1) Le Prince est majeur à 18 ans. L'héritier de la couronne porte le titre de *Prince héréditaire*.

(2) L'autorité fut d'abord absolue et entre les mains du Prince; mais en 1718 les États, et principalement le Sénat, s'en étant emparés, le gouvernement de Suède ne fut plus qu'une espèce d'aristocratie tyrannique, et pour le Prince et pour le peuple; mais la révolution de 1772 en brisa le joug. D'après la charte constitutive de cette nouvelle forme de gouvernement, le Roi rassemble ou dissout les États quand il lui plaît; il doit seul disposer de l'armée, de la marine, des finances, et de tous les emplois, tant civils que militaires. Le pouvoir législatif semble bien, à la vérité, résider dans les États assemblés, qui ne peuvent toutefois délibérer que sur la proposition du roi; mais cette apparence de restriction au pouvoir suprême dont le prince est, d'ailleurs, investi, n'empêche pas qu'on ne mette la monarchie suédoise au rang des monarchies absolues. (V. Shéridan, dernière révol. de Suède, et Delacroix, constitut. de l'Europe, *ibid.*)

(3) De la confession d'Ausbourg.

(4) Il y a environ 6,000 catholiques en Suède, qui ont une église à Stockholm, où les familles de cette religion établies en Finlande se rendent tous les ans pour les pratiques de leur culte.

(5) Leurs dogmes approchent un peu de ceux des Quakers.

(6) Ils ont une origine commune et s'écrivent avec les mêmes caractères.

(7) C'est-à-dire qu'il a la surveillance des manufactures, des ateliers, des taxes de douanes, de l'entretien des routes, etc.

(8) Et comme l'excédent de la recette sur la dépense est de 1,245,776 fr., cette dette sera éteinte dans une quinzaine d'années.

(9)	D'or	le ducat	11 fr.	70 c.
		le ducat double	23	40
	D'argent	le Rigsdaler	5	80
		le dahler ou écu d'argent	2	2
	De cuivre	le dahler de cuivre	»	67
		l'œrs	»	6

(10) Le change de Stockholm avec Paris, Lyon et Bordeaux, etc. est de 57 rixd. de 14 marcs pour 300 fr. et de 21 marcs de cuivre pour 3 fr.

(11) L'Infanterie recrutée se compose de	1 régiment des Gardes	1,200	13,710 h
	2 régimens des Gardes blancs et noirs	1,500	
	6 régimens d'infanterie	8,120	
	3 régimens d'artillerie	2,890	

(12) Se compose des milices, et forme 19 régimens portant chacun le nom de la province d'où il est tiré.

La Cavalerie recrutée consiste en	2 escadrons de Hussards	597	997 h	11,767 h
	1 escad. de chevaux-légers	250		
	1 escad. de Cosaques	150		
(13) la cavalerie nationale se compose de	4 escad. de Cuirassiers	1,525	10,770	
	4 compag. de Dragons-légers	400		
	5 compag. dites de *l'étendart de la noblesse*	365		
	8 régimens de ligne de Cavalerie et de dragons	8,480		

(14) De 74 à 50 canons.

(15) De 40 à 20 canons.

(16) De 20 à 12 canons.

(17) Sous la dénomination de sloops, cutters, prames.

XXXIII. No 1. L'EMPIRE DE RUSSIE.

DOCUMENS GEOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT

	La Situation.	Les Bornes.	L'Etendue en long.	L'Etendue en largeur.	La Surface.	le Climat d'heure.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
L'Empire de RUSSIE (1) pris en masse est situé...	entre le 19° deg. 30' et le 18° de long. Or... le 43° et le 78° de lat. N... ayt	au N. la mer Glaciale qui le sépare des pôles (2).... à l'O. la Laponie Suédoise et Danoise... la Finlande Suédoise.. la mer Baltique..... les poss. Prus. Autr. au S. la mer d'Asof....... la mer Noire les possess. des Princes du Caucase la Géorgie.. la mer Caspienne... la Tartarie Chinoise.. à l'E. l'Océan or. qui la sépare de l'Amérique.....	1700 l.	875 l.	640,445 l. carr. (3)	du 11° d'heure au 2° de mois. (4)	*Minérales* : cuivre, fer (9), marbre, salines, cristaux, perles et talc. *Végétales* : grains (10), chanvre, lin (11), tabac (12), houblon (13), potasse, goudron, bois de charpente et de construction (14), rhubarbe et thé.	*Climat* : sous le rapport de la température, on peut diviser la Russie en 5 régions : la *froide* ou septentrionale, qui va du 57° degré au 78° (15); la *tempérée*, prise du 50° au 57° (16); la *méridionale*, qui va du 43° au 50° (17).
distingué en Russie..... d'Europe est situé entre..	le 19° 12' et le 75° 20' de long. Or. le 44° 40' et 78° de lat. N... ayt	au N. la mer Glaciale........... à l'O. la Suède... la mer Balt. la Pologne Prussienne et Autrich. au S. la Turquie d'Europe.. la m. Noire. la Turquie d'Asie.... le royaume d'Astrakan. à l'E. le gouvern. de Casan....... la Sibérie.........	685 l.	352 l.	155,762 l. (5)	du 17° au 22° (6)	*Animales* : bêtes à corne, moutons, chevaux, rennes, chameaux, sangliers, cochons, gibier, ours, les animaux qui produisent toutes les belles fourures, ainsi que toute espèce de poissons.	*Sol* : fertile dans la partie méridionale, sur-tout au S. E.; vers le centre beaucoup moins bon; au N. ingrat ou stérile (18).
d'Asie est situé entre	le 40° 20' long. Or. et le 13° 74' Oc....... le 44° et 78° lat. N.... ayt	au N. la mer Glaciale........... à l'O. l'Europe... au S. la Perse.... la Tartarie indépend. la Chine... à l'E. l'Océan Pacifique septentrion. qui la sépare de l'Amérique.....	1015 l.	523 l.	614,513 l. (7).	du 22° d'heure au 2° de mois. (8)	*Industrielles* : pelleteries, cuirs de roussi, savon, hydromel, eau-de-vie de grains, toiles de coton et étoffes.	

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXIII. No 1.

(1) Le nom de *Russie* vient de *Roxi*, ou *Russi*, tribu de Slaves qui s'établit dans le pays des Venèdes, vers le 5e. siècle, mais dont il n'est fait mention dans l'histoire qu'à la 9e. époque, où Rurick réunit en un même peuple les *Roxi* et les *Varanges*. (*Playfair*, pag. 54.)

(2) Par des glaces inaccessibles.

(3) Qui, à raison de la population, indiquée ci-après (Tableau no. 3, p. 110), donnent 39 habitans par lieue carrée.

(4) Ce qui donne..

	p.r le plus long jour.	p.r le plus court.
à Astraken..........	15 h. ½	8 h. ½.
à St.-Pétersbourg....	19	5
à Arkangel..........	21 ½	3 ½.
dans la Laponie Russe	2 mois.	1 mois.
au détroit de Weigats.	2	2

(5) Donnant, à raison de la population, indiquée ci-après (Tableau no. 3, p. 110), 156 habitans par lieue carrée.

(6) Voyez, plus haut, la note 4.

(7) Donnant, par lieue carrée, 6 habitans, à raison de la population indiquée ci-après (Tableau no. 3, p. 110).

(8) Voyez la note 4.

(9) La Russie possède des mines qui ne le cèdent en rien aux plus riches et aux plus abondantes qui soient connues; elles font partie du domaine de la couronne. Les plus fameuses sont celles de Nerkings et de Schlangenberg; le revenu annuel des mines de Russie est évalué à 13 millions de roubles, (65 millions de France).

(10) On en exporte tous les ans pour plus de 4,000,000 francs.

(11) Ces deux objets forment encore une branche d'exportation très-considérable.

(12) On en exporte plus de 40,000 quintaux.

(13) L'exportation de cette denrée est évaluée à plus de 500,000 fr.

(14) Est une des branches de commerce des plus considérables pour la Russie.

(15) L'hiver y dure environ 10 mois, et le froid est si rigoureux, que le mercure s'y fixe en plein air. (*Henri Storch*, t. 1, p. 6.)

(16) Les végétaux y parviennent en partie à leur maturité, et l'air y est plus pur et plus sain qu'en aucune partie de la Russie.

(17) Dans celle-ci, l'hiver est doux et très-court, l'été chaud, et souvent accompagné de sécheresses aussi funestes à la végétation que le froid. En consultant la Carte, on trouvera facilement le degré de ces différentes températures, et quels sont les pays qui en jouissent.

(18) Configuration du Sol : Mers. La *Baltique* (Voyez le Tableau 24); la mer *Noire* (*idem*); la mer d'*Azof* (*idem*); la mer *Caspienne* (voyez le Tableau 59); la mer *Glaciale* ou du *Nord* (voyez le Tableau 24); la mer *Pacifique*, ou l'*Océan oriental*, qui arrose les côtes du Kamstchatka. — Montagnes : les monts *Alaounsk*, placés entre Moscow et Towla; le *Caucase*, qui présente trois chaînes de montagnes fameuses; les monts *Poyas*, chaîne de montagnes appelée *Oural*, qui sert de borne à l'Europe et à l'Asie Septentrionale : (voyez le Tabl. 47); les monts *Altaïs*, qui fixent les limites de la Sibérie et de la Chine; les montagnes du *Kamschatka* et celles de la *Crimée*. — Rivières : la *Duina* (Tabl. 24); la *Newa*, qui sort du lac Ladoga, arrose St.-Pétersbourg, et se perd dans la Baltique, près de Cronstadt, après un cours de 17 lieues du nord-est à l'ouest; le *Kymmène*, qui sort de la Finlande Suédoise et sert de limites aux deux États; le *Kouban*, qui sort du Caucase, forme avec le Toumesk l'île de Temau, et va se jeter dans la mer d'Azof; le *Dnieper* (voyez le Tableau 24); le *Bog*, qui prend sa source dans la Podolie, sépare une partie de l'empire Ottoman de la Russie, et va se jetter dans la mer Noire, à Oczakow; le *Don* (voyez le Tableau 24); la *Wolga* (voyez le Tableau *ibid*); l'*Oby* (voyez le Tableau 60); la *Jenissea* (voyez le Tableau 60); l'*Irtisch*; la *Léna*, le plus grand fleuve de la Sibérie; (voyez le Tableau 60). — Lacs : le *Ladoga*, qui a 47 lieues de long sur 28 de large; l'*Onega*, qui a 48 lieues de long sur 20 de large; le *Peipus* (appelé en Russie le lac *Tchoudskoé*), ayant 18 lieues de long sur 2 de large; l'*Ilmen*, situé dans le gouvernement de Novogorod, ayant 12 lieues en longueur et 8 en largeur; le *Biélo-Ozero* (ou le lac blanc), ayant 13 lieues de long sur 7 de large; l'*Altin*, dans le Kulivan, qui a 32 lieues de long sur 21 de large; le *Baïkal*, le plus grand de tous, dans le Gouvernement d'Irkoutsk : il est très-poissonneux, et a 150 lieues de long sur une largeur qui va de 7 à 20 lieues.

XXXIII. No 2. *Topographie statistique de la* RUSSIE.

			PRINCIPAUX LIEUX.	LEUR SITUATION TOPOGRAPHIQUE.	GÉOMÉTRIQUE. Longit.	GÉOMÉTRIQUE. Latit.	DISTANCE de Paris.	POPULATION.
La RUSSIE est divisée en 43 Gouvernemens (1) dont	29 en Europe, savoir: ceux de.....	Wibourg........	Wibourg (2).....	dans une presqu'île près le golfe de Finlande......	27° 45′ E.	60° 25′	lieues. 576 N.E.	5,800
		Pétersbourg......	PÉTERSBOURG (3).	sur plusieurs petites îles formées par la Newa...	28 35	59 56	544	170,000
		Revel..........	Revel (4)........	sur la mer Baltique, golfe de Finlande..........	22 26	59 26	492	12,000
		Riga............	Riga (5).........	en pleine, à 3 ½ lieues de l'embouch. de la Dwina.	21 50	56 53	472	28,000
		Nowogorod (6)...	Nowogorod (7)...	sur le Wulkof, à l'endroit où il sort du lac d'Ilman...	29 55	58 20	498	7,000
		Arkangel........	Arkangel.........	sur la Dwina, à 20 lieues de la mer Blanche.....	36 21	64 54	704	10,000
		Pleskow.........	Pleskow..........	sur la Velika, au S. du lac Peipus..............	26 30	57 30	454	6,000
		Twer...........	Twer (8).........	à la jonction de la Twer et du Wolga...........	32 45	56 40	540	10,000
		Jaroslaw........	Jaroslaw (9).....	au confluent du Wolga et du Kotorosl...........	36 58	57 20	538	20,000
		Kostroma.......	Kostroma........	sur les bords du Wolga et de la Weseja.........	37 30	57 45	540	2,600
		Moscow.........	Moscow (10).....	sur la Moskwa..........	35 7	55 6	719	253,000
		Preslaw.........	Bjæzan..........	sur l'Occa............	35 50	55 5	740	5,000
		Wolodimer......	Wolodimer......	sur une colline aux bords de la Klisma.........	37 30	55 58	738	19,000
		Nischnei - Nowogorod.........	Nischnei - Nowogorod (11).....	sur la rive occid. du Wolga, à la jonction de l'Occa..	42 15	56 15	760	5,000
		Polosk..........	Polosk..........	sur la rive dr. de la Dwina.	26 5	55 30	469	9,000
		Smolensko......	Smolensk........	sur le Dnieper..........	50	54 50	434	7,000
		Tambow........	Tambow........	sur la Sna.............	37 40	58 30	700	8,500
		Tula...........	Tula............	sur l'Upa..............	35	54 30	504	30,000
		Kaluga.........	Kaluga (12).....	sur l'Occa, au S.O. de Tula.	37 20	54 5	489	14,800
		Orel...........	Orel............	*Idem*................	32 48	53 15	704	9,000
		Woronesch......	Woronesch......	sur une colline près du Woronesch..............	36 15	52 30	724	8,600
		Kursk..........	Kursk..........	s' la Sem ou S. O. de la préc.	32 58	51 48	524	6,000
		Mohilow........	Mohilow (13)....	sur le Dnieper..........	28 35	53 48	485	5,400
		Nowogorod Sewerski.......	Nowogorod......	sur la Desna...........	31 15	52	553	5,000
		Tchernigow.....	Tchernigow......	s' la Desna, au S.O. de la pr.	30 15	51 20	578	9,500
		Charkow........	Charkow........	sur le Charkow et la Lopan.	33 30	49 59	594	6,000
		Kiow...........	Kiow (14).......	sur le Dnieper.........	28 47	50 30	524	8,000
		Iekaterinoslaw (15)	Cherson.........	sur le Dnieper, à 5 lieues de son embouchure....	30 5	47	625	20,000
		Tauria.........	Caffa...........	en Crimée, sur la mer Noire (16)....	35 25	44 58	884	20,000
	14 en Asie, ceux.......	du Caucase......	Taman..........	sur le détroit de Caffa, dans l'île qui porte son nom.	34 20	45 15	969 S.E.	5,000
		d'Astrakan.......	Astrakan (17)....	à l'embouch. du Wolga, dans l'île de Seitza.........	46 42	46 21	1165	70,000
		de Saratow......	Saratow........	sur la rive droite du Wolga.	43 50	52 4	980 N.E.	6,000
		de Penza........	Penza..........	près de l'emb. de la Sura..	42 15	53 15	830	5,400
		de Simbirsk.....	Simbirsk........	sur la rive occid. du Wolga.	46 4	54 20	869	4,800
		d'Orenbourg.....	Orenbourg (18)...	sur le Jaik; bâtie en 1742...	52 45	51 46	999	7,000
		d'Ufa...........	Ufa............	sur la Belaia, qui se jette dans la Kama.........	52 15	54 45	976	4,900
		de Kasao........	Kazan (19)......	sur la Kazanka..........	46 48	55 44	879	25,000
		de Wiatka.......	Chlynow (20)....	sur la Wiatka, où elle joint la Czepka.............	46 58	58 30	829	6,000
		de Permie.......	Iekatérinbourg...	*idem*, au N. E. de Chlynow.	50	59 5	864	5,200
		de Tobolsk......	Tobolsk (21).....	à la jonct. du Tobol et de l'Irtisch.............	65 50	58 12	1064	15,000
		de Kolywan......	Tomsk..........	sur le Tom et la Uschaika.	82 39	56 29	1214	8,000
		d'Irkutsk........	Irkutsk.........	en plaine, sur l'Angara, près du lac Baikal (22)..	102 38	50 13	1410	12,000
		de la presqu'île du Kamtchatka, qui n'a point de villes et contient envuiro..................						4,000

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXIII No. 2.

(1) D'après la division ordonnée par *Catherine II.*

(2) Ville fondée en 1293. C'est une place forte que le Suède fut forcée de céder à la Russie en 1721.

(3) Cette ville, fondée par *Pierre-le-Grand*, ne présentoit en 1703 qu'un amas de cabanes habitées par des pêcheurs. Elle ne devint réellement une ville importante qu'à l'époque où le Czar *Pierre* se vit paisible possesseur de l'Ingrie, ce qui n'eut lieu qu'à la paix de Nystadt en 1721. (V. notre Chronol. p. 442.)

Nous renvoyons, pour la description de cette ville, réellement importante, à le Géog. de *Busching*, t. II, 1re. partie, p. 176; à *Guthrie*, t. I, p. 305.

(4) Fondée par *Waldemar II* en 1218. C'étoit autrefois une ville anséatique et la capitale de l'Esthonie. Elle a un château bien fortifié, et à un quart de lieue *Ekatarendal*, jardin impérial construit par *Pierre I* pour *Catherine I.* Cette ville est à la Russie depuis 1710.

(5) Fondée en 1200 par un évêque. Elle étoit le capitale de la Livonie. *Gustave-Adolphe* la prit aux Polonais en 1621, et les Russes sur les Suédois en 1710. C'est, après Pétersbourg, la ville de Russie qui fait le plus de commerce.

(6) Ce gouvernement est divisé en district de Nowogorod et district de Bielo-Ozero.

(7) On l'appelle *Nowogorod-Weliki*, c'est-à-dire *Nowogorod la grande*, parce qu'en effet elle fut autrefois très-considérable; elle n'a plus rien de sa splendeur; Pétersbourg lui a enlevé son commerce.

(8) Ville renommée par son *caviar*, espèce de marinade qui se fait avec des œufs d'esturgeon; c'est le mets que les Russes aiment le plus.

(9) On y fabrique du linge de table damassé, qui est très-estimé et dont on exporte beaucoup chez l'étranger.

(10) Cette ville fait un très-grand commerce, sur-tout avec la Chine, d'où elle tire ses soies et d'excellent thé. On lui donne une circonférence de plus de 5 milles géographiques. (Voyez *Busching*, t. II, 1re. partie, p. 248; et *Guthrie*, t. I, p. 318.

(11) Ou le *Bas-Gorod* (la ville-basse).

(12) Ce fut dans cette ville que le second imposteur qui se donne pour l'infortuné Démétrius, fut mis à mort en 1610. (Voyez notre Chronologie, p. 351).

(13) Ce gouvernement faisoit partie de la Lithuanie et appartenoit au Roi de Pologne, il échut à la Russie par le partage de 1772. Il a un métropolitain du rit latin.

(14) Cette ville est la capitale d'un pays que les Russes et les Polonais se disputèrent pendant nombre d'années. Elle fut la résidence des premiers Souverains de la Russie; les Polonais la leur enlevèrent et la possédèrent long-temps: elle n'est revenue aux Russes que depuis 1687. Elle est divisée en ancienne et nouvelle ville, et c'est celle-ci qui est la plus fortifiée.

(15) Ce gouvernement contient la nouvelle Russie et la petite Tartarie. Poltawa est comprise dans ce gouvernement. C'est une place forte, célèbre par la bataille où *Charles XII* fut défait par *Pierre-le-Grand* et réduit à se réfugier en Turquie. (Voy. notre Chronologie, p. 435.)

(16) A l'Est de la presqu'île. Baghtschi-Serai est dans ce gouvernement. C'étoit la résidence du Khan des Tartares de la Crimée.

(17) Cette ville a un évêque russe et un évêque arménien.

(18) Elle fait par caravannes le commerce avec l'Inde et il lui est très-avantageux.

(19) Le Czar Iwan Basilowichs prit cette ville en 1552. Elle avoit été bâtie par Batou-Kan, qui avoit fait la conquête de la Russie. Elle essuya en 1765 un très-grand incendie dont les ravages ont été réparés par *Catherine II.*

(20) Son principal commerce est avec Arkangel.

(21) Fait le commerce avec la Chine par caravannes.

(22) Et de l'Irkutsk, d'où elle tire son nom.

(23) Pour de plus amples détails sur la Russie, on peut consulter *Henri Storck*, Tableau historique et statistique de la Russie. — Paris, 1801.

Les Russes possédent dans l'Océan oriental,

vers l'Archipel du Nord:
- aux Aléoutes, l'isle d'Ataschka.
- aux Andréonoviennes, l'isle de Kanaga, où il y a 200 habitans.
- dans les Kouriles, vingt isles.
- aux isles Fox, Oonaleshka, dont la population est de 2000 habitans.

Les nations Septentrionales et Tartares soumises aux Russes sont :

les Mongols.	les Tunguses.	les Tartares de l'Oby.	les Bas-Kires.
les Kalmoucks.	les Tscheremisses.	——— Kalschintz.	les Kirguis.
les Samoièdes.	les Tschouwasches.	les Binjousses.	les Yakoutes.
les Ostiaks.	les Votiaks.	les diff. nations Cosaques.	(*Voyez* l'Abrégé général des Voyages).
les Buratttes.	les Tartares Nogays.	les Kouriles.	

XXXIII. No 3. *RUSSIE.* — Documens politiques.

- **en Russie**
  - le Gouvernement est …
    - monarchique héréditaire, même pour les femmes (1).
    - absolu sans restrictino (2).
  - la Religion …
    - *dominante* : christianisme ; rit grec : clergé …
      - distingué en
        - Archevêques.
        - Évêques (3).
        - Archimandrites (4).
        - Curés. (5).
      - salarié par l'État, depuis 1762.
    - *tolérée* : toute secte quelconque, pourvu qu'elle n'enseigne et ne pratique rien de contraire aux lois de l'État.
  - la Langue parlée par …
    - le volgaire, est un dialecte de la langue slave, mêlée de grec (6).
    - les Pretres … / les gens de lettres … } est le grec moderne.
  - la Partie administrative se forme du …
    - Sénat dirigeant …
      - créé par Pierre-le-Grand et organisé de nouveau en 1764 par Catherine II.
      - ayant 6 départem. { 4 à Pétersbourg / 2 à Moscow … } dont les membres
        - sont à la nominat. du Prince.
        - ont le rang de Sénateur (7).
      - qui a la surveillance sur …
        - le comptoir héraldique composé de trois membres.
        - les archives de l'Empire.
        - la trésorerie impériale, aujourd'hui le conseil des finances.
        - le bureau du maître général des requêtes (8).
        - la commission chargée { de l'arpentage / des limites … } des propr. territoriales.
        - le bureau d'expédition secrète composé d'un
          - général-major civil.
          - secrétaire.
    - Conseil du Prince distingué en …
      - Cabinet …
        - composé de dix personnes appelées par le Prince.
        - qui
          - examine les dépêches.
          - arrête les comptes des Administrateurs des finances.
          - prend connoissance du produit des mines.
          - reçoit les pétitions de ceux qui ont à réclamer contre les décisions du Sénat.
      - Conseil impérial …
        - composé { d'un Directeur / de 14 membres } choisis parmi les personnages les plus considérables de l'Empire.
        - présidé par le Prince lui-même.
        - formant 6 collèges, savoir : celui
          - des affaires étrangères.
          - de la guerre.
          - de l'amirauté.
          - de justice.
          - de commerce.
          - de médecine.
    - Saint Synode …
      - composé de 12 membres (9).
      - ayant une juridiction absolue sur
        - toutes les matières ecclésiastiques.
        - les membres du clergé.
        - les consistoires.
  - la Partie judiciaire se compose
    - de tribunaux au nombre de 28 par gouvernement
      - établis par Catherine II.
      - jugeant en première et dernière instance (10).
    - d'une Cour
      - de conscience
        - composée d'un président et de six assesseurs (11).
        - qui connoît en mat. { civile … / criminelle } des causes qui lui sont renvoyées par le gouvern.
        - qui veille à la sûreté individuelle des personnes (12).
      - orale, qui préside à l'exécution de la police, principalement à Pétersbourg et à Moscow.
  - la Population de l'Empire est de 25,000,000 d'habitans, dont
    - 20,882,986 pour la Russie d'Europe.
    - 4,117,014 pour la Russie d'Asie (13).
  - le Revenu net de l'État est de … 176,400,000 fr. (14)
  - la Dépense annuelle se monte à … 131,400,000
  - la Dette publique est de … 210,000,000 (15)
  - les Monnaies sont …
    - en espèces …
      - d'or (16).
      - d'argent (17).
      - de billon (18).
    - de compte (19).
  - les Forces …
    - de terre sont en …
      - infanterie … 266,000 hom. (20)
      - cavalerie … 66,000 …
      - troupes irrégulières … 200,000 …
      - } 532,000 hommes (21).
    - de mer consistent en
      - 60 vaisseaux de ligne.
      - 60 frégates.
      - 400 galères ou chaloupes canonnières (22).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXIII No 3.

(1) PAR une loi de *Pierre I*, rendue en 1722, le Régent de l'Empire étoit autorisé à désigner comme successeur du Prince qui venoit de mourir, celui qu'il croyoit le plus digne du trône. *Pierre II* abolit cette loi, et un Ukase de *Catherine* ordonna que la succession au trône de Russie seroit attachée à la Maison de *Romanof.* L'héritier présomptif de la couronne porte le titre de *Grand-Duc de Russie.*

(2) Le czar prend le titre d'*autocrate*, c'est-à-dire, qui règne seul par lui-même; et, en effet, non seulement tout le pouvoir réside dans sa main, mais il n'existe dans l'état aucun corps, aucun intermédiaire qui ait droit d'en balancer ou d'en suspendre l'exercice.

(3) Depuis la suppresion du Patriarchat de Russie par *Pierre I*, le Prince est le Chef de l'église Grecque, et le St-Synode lui est subordonné.

(4) Espèce d'abbés commandataires.

(5) Il y a en Russie.. { 18,519 églises.
555 couvens.
146,000 ecclésiastiques, tant prêtres que moines.

(6) Elle s'écrit avec des caractères qui ressemblent beaucoup à ceux de l'ancien alphabeth grec.

Elle a 41 caractères, dont { 36 lettres.
5 accens.

(7) Tous les Gouverneurs des provinces ont rang de Sénateurs.

(8) Qui a son Substitut à Moscow.

(9) Savoir... {
d'un Métropolitain.
d'un Archevêque.
d'un Evêque.
d'un Archimandrite.
d'un Protopope séculier.
d'un Secrétaire en chef.
d'un Exécuteur.
de trois Secrétaires.
d'un Protocoliste.
d'un Chirurgien-major.

(10) En matière criminelle, toute affaire est successivement jugée par trois tribunaux différens, sans que le *prévenu* soit tenu de faire appel; c'est le Gouvernement lui-même qui l'interjette.

(11) Dont deux sont nommés par le Prince, deux par l'ordre des Bourgeois et deux par l'ordre des Paysans.

(12) Dont elle ordonne la mise en liberté si elles sont arrêtées ou détenues sans cause légitime.

(13) Statistique de *Playfair*, p. 54.

(14) Il est formé par... {
la capitation.
la taxe sur le capital des marchands.
le revenu des terres du domaine.
les droits {
de douane.
du timbre.
d'accise.
perçus sur {
les pétitions.
les ventes des immeubles.
la vente en cabaret des liqueurs spiritueuses.
les mines.
les monnoies.
les postes.
le commerce de sel fait par la couronne.
les rentes dues à l'État.
l'impôt pour la levée des recrues.
les amendes pécuniaires et les confiscations.

(15) Elle porte un intérêt de 8 pour cent.

D'après le balance établie entre la recette et la dépense, la dette doit être éteinte dans 5 années, si pendant la paix dont peut jouir la Russie les manufactures sont restaurées, et si en outre la population est encouragée et favorisée par de sages réglemens.

	DÉNOMINATION.	VALEUR			
		DU PAYS.		DE FRANCE.	
		roubl.	kopecks.	francs.	cent.
(16)	L'impériale	10	»	50	»
	Demi-impériale	5	»	25	»
	Ducat de *Pierre I*	2	»	10	»
	——— d'*Elisabeth*	»	»	»	»
	Rouble d'or	1	»	5	»
	Demi-rouble	»	50	2	50
(17)	Le rouble	»	100	5	»
	Le poltena ou demi-rouble	»	50	2	50
	Le quart de rouble	»	25	1	25
	La pièce de 20 kopecks	»	20	1	»
	——— 15 kopecks	»	15	»	75
	La griffne	»	10	»	50
	La pièce de 5 kopecks	»	5	»	25
(18)	La griffne	»	10	»	50
	Le petok	»	5	»	25
	L'altina	»	3	»	15
	Le kopeck	»	1	»	5
	Le denouschka	»	$\frac{1}{2}$	»	3
	Le pelouschka	»	$\frac{1}{4}$	»	2

(19) On tient les écritures en roubles et kopecks. Il y a des billets de banque appelés *assignations de banque*; ils sont de 100, 50, 25, 10 et 5 roubles, presque toujours au pair avec l'argent. En 1803 il y en avoit pour environ 90,000,000 en émission, et le numéraire en circulation se montoit à 130,000,000 de roub., (650,000,000 de notre monnoie).

Le change de Russie avec Paris, Lyon, Bordeaux, etc. est de 300 fr. pour 54 roubles, et de 4 fr. 50 cent pour un rouble.

(20) Savoir {
Gardes impériales........... 16,000
Infanterie de ligne.......... 150,000
Artillerie.................. 10,000
Régimens de garnison........ 90,000
} 266,000

(21) Malgré ces forces et à cause des nombreuses garnisons qu'elle est obligée d'avoir, la Russie ne peut pas mettre en campagne au-delà de 150 mille hommes. L'entretien des forces de terre y est évalué environ 32,000,000 de fr.

(22) Le service de cette marine exige 40,000 matelots.

XXXIV. No. 1. LA FRANCE.

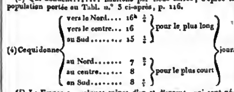
	DOCUMENS GEOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT							
	La Situation.	Les Bornes.	L'Étendue en long.	L'Étendue en largeur.	La Surface.	Le Climat d'heure.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
La FRANCE (1) est située entre	le 7e deg. 12' de long. Oc. et le 8e 12' de long. Or. le 42e 20' et le 51e 10' de lat. N. . . . . ay't	au N. la Rép. Batave . . . au N. . . . . / à l'O. . . . . la Manche . . à l'O. l'Océan Atlantique au S. les Pyrénées . . . . . au S. la Méditerranée . . à l'E. la Rép. Italienne . . à l'E. l'Helvétie . . . . à l'E. la rive gauche du Rhin	598 l. (2)	237 l.	32,500 l. carr. (3)	entre le 7e et le 9e (4).	*Minérales :* mines de fer, de cuivre, d'étain et de plomb (5) ; salpêtre, sel marin, salines, charbon de terre, marbre de toute espèce, pierres de taille, ardoise, ocre, plâtre, terre à porcelaine (6), et quantité d'eaux minérales (7). *Végétales :* bled (8), grains de toutes les espèces ; lin, chanvre, fruits d'une qualité exquise (9), tabac (10), légumage abondant et du meilleur goût (11), safran, bois de charpente et de construction. *Animales :* bœufs, chevaux (12), mules (13), moutons (14), gibier, bêtes fauves, poissons de toute espèce, vers-à-soie, abeilles (15). *Industrielles :* huile (16) soude, potasse, savon (17) cuirs, peaux de chamois (18), eau-de-vie (19), vins les plus renommés de l'Europe (20), cidre, poirée, cire (21), miel (22), fromages (23), toiles (24), draps (25), serges, étamines, bonneteries, étoffes de soie, velours, rubans (26), bas de soie, dentelles (27), chapeaux, modes (28), clincaillerie (29), manufactures d'armes, coutellerie (30), orfévrerie (31), tapisseries (32), tabletterie, manufactures de meubles (33), glaces (34), porcelaine (35), papeteries.	*Climat :* froid vers les parties septentrional. ; tempéré vers le centre, chaud vers le sud ; mais généralement sain. *Sol :* favorable à toutes les productions de première nécessité, et à celles que l'aisance recherche (36).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXIV, N.° 1.

(1) LA FRANCE fut appelée *Gallia*, *Gaule*, par les Romains, des Gaulois (*Galli*), nation Celtique qu'ils y trouvèrent établie. Après avoir été successivement ravagée et possédée par différentes Nations barbares, cette contrée tomba, vers le V.° siècle, au pouvoir des *Francs*, peuples de la Germanie, qui s'y fixèrent, et d'où lui vient son nom. Voyez, pour de plus amples instructions à cet égard, les Notes relatives au Tableau LIII, n.° 1, page 347.

(2) En partant de St.-Mahé, département du Finistère, (à 5 lieues de Brest), jusqu'à Roffano, ville située à une lieue du golfe de Venise.

(3) Qui donnent....... habitans par lieue carrée, d'après la population portée au Tabl. n.° 3 ci-après, p. 116.



(5) La France a quelques mines d'or et d'argent, qui sont négligées, parce que les frais d'exploitation seroient trop considérables.

(6) La terre à porcelaine se trouve particulièrement dans les environs de Limoges.

(7) Voyez la *Géographie particulière de la France*, Tabl. XLVI, n.° 3 et suivans.

(8) Le blé forme en France un grand objet de commerce, parce qu'il est, pour ainsi dire, l'unique production de quelques Départemens.

(9) Il est peu de contrée en Europe qui, à cet égard, soit aussi bien partagée que la France. Les fruits y sont en abondance et d'une qualité excellente.

(10) Depuis la Révolution, la culture du tabac a fait en France beaucoup de progrès, principalement dans les contrées méridionales.

(11) Sur-tout près de Paris et des grandes villes, où les légumes et les fruits forment une branche d'industrie très-lucrative.

(12) La France en possède de très-belles races.

(13) C'est la France qui en fournit l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

(14) Qui donnent d'excellentes laines pour les manufactures françaises, lesquelles s'améliorent tous les jours, en cette partie, par les heureux résultats qu'a déjà obtenus le mélange des races du pays, avec celles d'Espagne et d'Angleterre.

(15) Le produit des vers à soie, qu'on élève en France avec le plus grand soin et beaucoup de succès, donne lieu à une branche de commerce très-étendue et susceptible d'accroissement.

(16) La meilleure de l'Europe et la plus recherchée, est l'huile de Provence.

(17) La France a la supériorité dans cette partie.

(18) Aucune nation n'a perfectionné l'art du Chamoiseur comme les Français.

(19) Les eaux-de-vie de France s'exportent dans toutes les parties du globe, et c'est une des principales branches du commerce.

(20) La récolte de cette précieuse denrée se monte annuellement à 336 millions, dont on .... { consomme dans le pays pour ... 112,000,000fr. / brûle p^r. 84,000,000 / exporte p^r. 140,000,000fr. } 336,000,000fr.

Les vignobles et les plaines à blé sont les véritables mines de la France, préférables, sans doute, à celles du Pérou et du Potosi, qu'on viendra à bout tôt ou tard d'épuiser, tandis que l'industrie, qui tous les jours fait de nouveaux progrès, améliorera les vignobles et les champs.

(21) Celle du Mans est très-recherchée.

(22) Celui de Narbonne a beaucoup de réputation et s'exporte au loin.

(23) Ceux de Roquefort et de Brie sont une forte branche de commerce.

(24) Parmi lesquelles il faut distinguer celles de Flandres et de Bretagne, dont on fait un très-grand nombre.

(25) On connoît la supériorité de ceux de France sur tous les autres, pour la finesse, la solidité et la teinture.

(26) Cette branche de commerce est une des plus considérables, sur-tout pour les provinces méridionales.

(27) Principalement celles de Flandre, qui sont très-recherchées, du meilleur choix et d'un très-bon usage.

(28) On sait que depuis long-temps la France fournit des modes à toute l'Europe, et qu'à cet égard elle donne le ton et prescrit les formes.

(29) Partie dans laquelle les Français égalent les Anglois sous plusieurs rapports, et les surpassent sous une infinité d'autres.

(30) Celles de Langres et de Chatellerault fournissent toutes les foires de l'Europe.

(31) Elle n'offre nulle part autant de goût et de perfection dans le travail.

(32) Celles des Gobelins n'ont point d'égales.

(33) Qui y sont portés au dernier degré de perfection, sur-tout à Paris, qui aujourd'hui meuble tous les Départemens et la majeure partie de l'Europe.

(34) Aucunes n'égalent en grandeur et en fini celles qui sortent de la manufacture de Paris.

(35) On distingue les porcelaines de la manufacture de Sèvres, très-supérieures à celles qu'on fabrique ailleurs, soit en Europe, soit en Asie.

(36) CONFIGURATION DU SOL. (Voyez la Géographie particulière de la France, Tabl. XLVI, n.ºs 3 et suiv.

OBSERVATION.

Nous ne donnons, en parlant ici de la France, qu'une idée générale des productions diverses dont elle abonde. Pour les détails, voyez la *Statistique des Départemens*, pag. 246 et suiv.

XXXIV, N° 2. *Topographie statistique de la* FRANCE.

La FRANCE avant la Révolution, étoit divisée en 32 Gouvernem. (*) ou grandes Provinces, dont....

		PRINCIPAUX LIEUX.	LEUR SITUATION Topographique.	Géométrique. Longit.	Latit.	Leur distance de Paris.	Leur Population.
						lieues.	
8 au Nord	la Flandre Franç.	Lille (1)........	en pleine, sur la Deule, près de la Lys........	0°44'Or.	65° 37'	55 N.	66,760
	l'Artois	Arras (2)........	sur la Scarpe; très-fortifiée.	0 26	50 17	44	21,000
	la Picardie.......	Amiens (5)......	sur la Somme, qui la trav.	(4)	49 53	51	40,000
	la Normandie....	Rouen (5).......	sur la rive droite de la Seine.	1 15	49 26	30 N.O.	84,500
	l'Isle-de-France..	PARIS (6)........	sur la Seine et la Marne..	»	48 50	»	640,509
	la Champagne....	Troyes (7).......	sur la Seine, dans un beau site..................	1 44	48 18	38 S.E.	26,750
	la Lorraine......	Nanci (8).......	sur la Meurthe...........	3 50	48 41	38 S.O.	29,140
	l'Alsace.........	Strasbourg (9)....	sur l'Ill, qui la trav. (10)..	5 26	48 34	126 E.	47,200
15 au centre	la Bretagne......	Rennes (11)......	sur la Vilaine, qui la divise en 2 parties...........	4 10c.	48 6	85 S.O.	30,160
	le Maine et Perche.	le Mans.........	sur une colline, près de la Sarthe...............	2 15	48 4	45	18,850
	l'Anjou	Angers (12)......	sur la Mayenne (13)......	2 54	47 28	67	52,900
	la Touraine......	Tours (14).......	sur la rive gauche de la Loire	1 39	47 23	57	21,060
	l'Orléannis	Orléans (15).....	sur la rive droite de la Loire	0 26	47 54	28	41,580
	le Berri.........	Bourges (16).....	sur l'Auron et l'Yère	0 5 Or.	47 6	68 S.	15,960
	le Nivernois.....	Nevers	sur la Loire............	0 49	46 59	58 S.E.	11,860
	la Bourgogne	Dijon (17).......	en plaine, entre l'Ouche et et la Suzon	2 42	47 10	73	20,760
	la Franche-Comté.	Besançon (18)....	sur le Doubs, qui la sépare en deux..............	3 42	47 19	91	25,330
	le Poitou........	Poitiers (19).....	sur une col. et sur le Clain.	2 2 Oc.	46 35	87 S.O.	18,280
	l'Aunis	la Rochelle (20)...	port de mer sur l'Océan...	3 50	46 9	120	22,000
	la Marche........	Gueret.........	sur la Gartempe.........	0 28	46 10	79 S.	3,380
	le Bourbonnois...	Moulins (21).....	en plaine, sur la rive droite de l'Allier	1 0 Or.	46 34	69 S.E.	13,250
11 au Sud	la Saintonge..... et	Saintes (22)......	sur une col. près de la rive gauche de la Charente...	2 59 Oc.	45 44	122 S.	10,590
	l'Angoumois.....	Angoulême (23)..	sur une montagne (24)....	2 12	45 39	128	11,500
	le Limosin	Limoges (25)....	s' la Vienne, dans un vallon	1 5	45 49	96 S.O.	20,860
	l'Auvergne	Clermont (26)....	sur une hauteur	0 45 Oc.	45 46	97 S.	30,000
	le Lyonnois......	Lyon (27).......	à la jonct. du Rhône et de la Saône	2 34 Or.	45 45	111 S.E.	102,170
	le Dauphiné	Grenoble (28)....	sur l'Isère	3 25	45 11	138	20,600
	la Guyenne...... et	Bordeaux (29)....	port de mer au-dessus de l'emb. de la Garonne (30)	2 55 Oc.	44 50	148 S.O.	104,680
	la Gascogne......	Auch (31).......	sur une haut. sur le Gers..	2 45	43 38	177	8,450
	le Béarn .... et	Pau (32)........	idem. sur le Gave de Béarn.	2 42	43 15	207	8,760
	la Basse-Navarre.	St.-Jean-Pied de-Port..........	sur une haut. sur la Nive (33)	3 34	43 8	217	1,260
	le Comté de Foix.	Foix...........	sur l'Arriège	0 42	32 2	181 S.	5,270
	le Roussillon	Perpignan (34)...	sur la rive droite du Tet ..	0 34 Or.	42 41	221	9,130
	le Languedoc	Toulouse (35)....	idem. de la Garonne (36)..	0 56 Oc.	45 35	169 S.O.	52,620
	la Provence......	Aix............	en plaine, près de la rivière d'Arc..............	3 7	43 31	190	27,000

depuis la Révolution, est divisée en 120 Départem^{s}. formés, savoir (37)

- 84 créés en 1790, la Corse comptée alors pour un.
- 1 ajouté depuis à la Corse.
- 9.... de la Flandre Autrichienne; du Brabant; du pays de Liége ....
- 5.... du ci-devant Comté de Nice; de la ci-devant Savoie; de la ci-devant République de Genève ....
- 1.... du Comtat d'Avignon ....
- 4.... des pays situés entre { Meuse et Rhin; Rhin et Moselle ....
- 6.... du ci-devant Piémont ....
- 12.... dans les Colonies.. { Occidentales. Orientales.

(pour les 9, 5, 1, 4 et 6 ci-dessus :) ensemble 25 Départemens, formés des pays réunis à la France depuis 1791.

TOTAL 120

(*) VOYEZ, *pour l'historique de ces Gouvernemens et des pays dont ils étoient formés*, la Géographie politique comparée, *pag. 198 et suivantes.*

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXIV, N.° 2.

(1) Cette ville fut bâtie en 1007 par *Baudoin IV*, Comte de Flandres, distingué par le surnom de *Baudoin de Lille*; de nos jours elle fut fortifiée par le Maréchal *de Vauban*, et devint une place importante. *Louis XIV* la prit sur les Espagnols en 1667; elle fut reprise en 1708 et rendue en 1713 par le traité d'Utrecht. *En* 1792, elle se défendit avec courage contre les Autrichiens, qui l'assiégèrent et la bombardèrent sans succès.

(2) Célèbre par le siége de 1654, entrepris par *Condé*, qui servoit alors sous le drapeau espagnol : il y fut battu et forcé de se retirer.

(3) C'est la patrie du savant *du Cange*, de *Gresset*, et de *D. Bouquet*, auquel nous devons de savantes recherches sur la France.

(4) *Zéro*, quant à la longitude, attendu sa position sous la méridien de Paris.

(5) Ville très-commerçante, où l'on compte plusieurs manufactures distinguées. C'est la patrie des deux *Corneille*, du *P. Daniel*, de *Samuel Bochart*, de *Jouvenet* et de *Fontenelle*.

(6). Voyez pour la description de Paris, *Dulaure*, 4 vol. *in*-18.

(7) C'est la patrie de *Girardon*, de *Mignard*, et du pape *Urbain IV*.

(8) C'est au siége de cette ville que *Charles-le-Mauvais* fut tué en 1477.

(9) C'est dans cette ville qu'on prétend que fut inventé l'imprimerie; ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'elle s'y perfectionna.

(10) Avant de se rendre au Rhin, dans lequel l'*Ill* se jette à 2 lieues de-là.

(11) On compte à Rennes beaucoup de manufactures, entr'autres une fabrique de fil qui fait des envois considérables chez l'étranger. Elle est la patrie de *St.-Foix* et de *la Bletterie*.

(12) Sa position est très-favorable au commerce : aussi a-t-elle beaucoup de manufactures qui sont toutes en grande activité. C'est la patrie de *Ménage* et de *Bernier* : on doit à ce dernier un Voyage très-curieux dans le Mogol.

(13) Un peu au-dessus de l'endroit où cette rivière reçoit le Loir et la Sarthe, avant d'aller mêler ses eaux à celles de la Loire.

(14) Cette ville fait un grand commerce en fruits et en étoffes de soie. C'est la patrie de *Destouches* et de *Grécourt*. C'est à Plessis-lès-Tours, qui est aux portes de cette ville, que mourut *Louis XI*. (*Chronol.* pag. 226).

(15) Cette ville est heureusement située pour le commerce : aussi est-elle l'entrepôt de toutes les marchandises qui passent du nord au sud de la France, et réciproquement. C'est la patrie du *P. Pétau*, de *Bongars*, d'*Amelot-la-Houssaie*, et du savant *Pothier*.

(16) C'est la patrie de *Bourdaloue*.

(17) Dijon a plusieurs manufactures florissantes; elle est renommée pour ses vins. C'est la patrie de *Bossuet*, de *Rameau*, de *Bouhier*, de *Crébillon*, et de *Piron*.

(18) Ville renommée par son commerce, sur-tout en horlogerie. C'est la patrie de *Millot*.

(19) Célèbre par la bataille qui s'y donna en 1356, où le Roi *Jean* fut fait prisonnier. (*Chronol.* pag. 253.)

(20) Célèbre dans l'histoire des guerres civiles enfantées par les opinions religieuses. (*Chronol.* pag. 379). C'est la patrie de *Réaumur*.

(21) Le principal commerce de cette ville est le grain, le vin, le bétail et la coutellerie.

(22) On y trouve beaucoup de monumens antiques, tels qu'un amphithéâtre, des restes d'aquéducs, et d'un arc de triomphe. Son commerce consiste en grains, vins et eaux-de-vie. Elle a des fabriques de basin, de cotonnades et de porcelaines.

(23) Renommée par ses papeteries; elle a quelques manufactures de gros draps et de serge. La faïence, le vin et l'eau-de-vie sont aussi pour elle des objets de commerce.

(24) Au pied de laquelle coule la Charente.

(25) Ville d'entrepôt, pour les marchandises qui passent du nord au sud de la France, et réciproquement. Elle a beaucoup de papeteries qui ont de la réputation. C'est la patrie du chancelier d'*Aguesseau*.

(26) Les environs de cette ville fournissent d'excellens fromages; elle a quelques manufactures. C'est la patrie de *Pascal* et de *Domat*. *Massillon* y a occupé le siége épiscopal.

(27) Fondée par un Consul Romain, 41 ans avant J. C. (*Chronol.* pag. 113.)

(28) Son principal commerce est en chapeaux, ganterie, et toiles peintes. Elle a donné le jour au célèbre *Vaucanson* et aux deux frères *Condillac* et *Mabli*.

(29) C'est la patrie d'*Ausone*. L'immortel *Montesquieu* étoit né à la Brède, château presqu'aux portes de cette ville.

(30) La Garonne prend le nom de Gironde un peu au-dessous du Bec-d'Ambez, où cette rivière réunit ses eaux à celles de la Dordogne. (Voyez la *Géographie particulière de la France*, pag. 292 et 293).

(31) La cathédrale est un des plus beaux monumens qu'il y ait en France; Cette ville a peu de commerce. Cependant on vient d'y former une manufacture de draps qui donne des espérances.

(32) La patrie de *Henri IV*.

(33) A l'entrée des défilés qui conduisent aux Pyrénées, et que les Espagnols appellent *puertos* (ainsi que tout défilé dans une montagne) d'où cette ville a pris le nom de *St.-Jean-Pied-de-Port*.

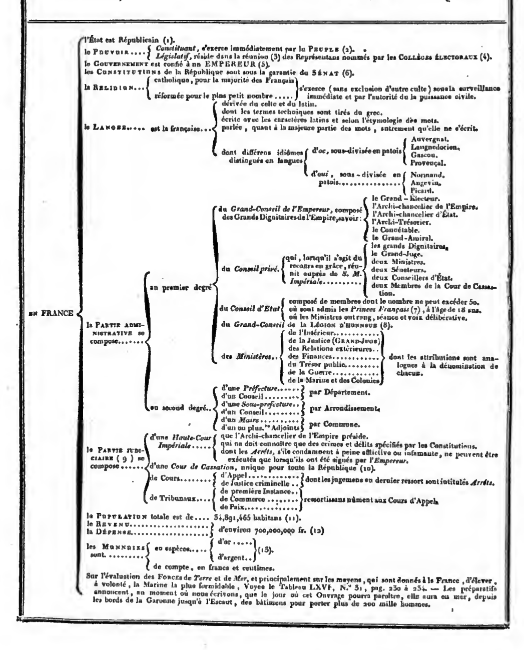
(34) Place frontière de première ligne.

(35) Cette ville n'est pas peuplée en raison de son étendue; elle fait cependant un assez bon commerce, dont les laines d'Espagne sont le principal objet. C'est la patrie de *Cujas*, de *Pibrac*, de *Campistron*.

(36) Là où se termine le canal de Languedoc, et dans une superbe plaine.

(37) Voyez les Tabl. de la *Statistique des Départemens*, qui termine la Géographie particulière de la France, pag. 246 et suivantes.

XXXIV, N.° 3. *FRANCE.*—Documens politiques.



en FRANCE
- l'État est Républicain (1).
- le Pouvoir ....
  - *Constituant*, s'exerce immédiatement par le Peuple (2).
  - *Législatif*, réside dans la réunion (3) des Représentans nommés par les Collèges électoraux (4).
- le Gouvernement est confié à un EMPEREUR (5).
- les Constitutions de la République sont sous la garantie du Sénat (6).
- la Religion ...
  - catholique, pour la majorité des Français
  - réformée pour le plus petit nombre .....
  - } s'exerce (sans exclusion d'autre culte) sous la surveillance immédiate et par l'autorité de la puissance civile.
- la Langue ..... est la française ...
  - dérivée du celte et du latin.
  - dont les termes techniques sont tirés du grec.
  - écrite avec les caractères latins et selon l'étymologie des mots.
  - parlée, quant à la majeure partie des mots, autrement qu'elle ne s'écrit.
  - dont différens idiômes distingués en langues
    - d'*oc*, sous-divisée en patois
      - Auvergnat,
      - Languedocien,
      - Gascon,
      - Provençal.
    - d'*oui*, sous-divisée en patois ....
      - Normand,
      - Angevin,
      - Picard.
- la Partie administrative se compose ....
  - au premier degré
    - du *Grand-Conseil de l'Empereur*, composé des Grands Dignitaires de l'Empire, savoir :
      - le Grand-Électeur.
      - l'Archi-chancelier de l'Empire.
      - l'Archi-chancelier d'État.
      - l'Archi-Trésorier.
      - le Connétable.
      - le Grand-Amiral.
    - du *Conseil privé*. qui, lorsqu'il s'agit du recours en grâce, réunit auprès de *S. M. Impériale* ....
      - les grands Dignitaires.
      - le Grand-Juge.
      - deux Ministres.
      - deux Sénateurs.
      - deux Conseillers d'État.
      - deux Membres de la Cour de Cassation.
    - du *Conseil d'État*
      - composé de membres dont le nombre ne peut excéder 50.
      - où sont admis les *Princes Français* (7), à l'âge de 18 ans.
      - où les Ministres ont rang, séance et voix délibérative.
    - du *Grand-Conseil* de la Légion d'honneur (8).
    - des *Ministères* ..
      - de l'Intérieur ....
      - de la Justice (Grand-Juge)
      - des Relations extérieures ..
      - des Finances ....
      - du Trésor public ....
      - de la Guerre ....
      - de la Marine et des Colonies
      - } dont les attributions sont analogues à la dénomination de chacun.
  - au second degré ..
    - d'une *Préfecture* .... / d'un Conseil .... } par Département.
    - d'une *Sous-prefecture* .. / d'un Conseil .... } par Arrondissement.
    - d'un *Maire* .... / d'un ou plus.rs Adjoints } par Commune.
- la Partie judiciaire (9) se compose ....
  - d'une *Haute-Cour Impériale* .....
    - que l'Archi-chancelier de l'Empire préside.
    - qui ne doit connoître que des crimes et délits spécifiés par les Constitutions.
    - dont les *Arrêts*, s'ils condamnent à peine afflictive ou infamante, ne peuvent être exécutés que lorsqu'ils ont été signés par l'*Empereur*.
  - d'une *Cour de Cassation*, unique pour toute la République (10).
  - de Cours ....
    - d'Appel ....
    - de Justice criminelle ..
    - } dont les jugemens en dernier ressort sont intitulés *Arrêts*.
  - de Tribunaux ....
    - de première Instance ..
    - de Commerce ....
    - de Paix ....
    - } ressortissans nûment aux Cours d'Appel.
- la Population totale est de .... 34,891,465 habitans (11).
- le Revenu .... / la Dépense .... } d'environ 700,000,000 fr. (12)
- les Monnoies sont ....
  - en espèces .....
    - d'or .....
    - d'argent ..
    - } (13).
  - de compte, en francs et centimes.
- Sur l'évaluation des Forces de *Terre* et de *Mer*, et principalement sur les moyens, qui sont donnés à la France, d'élever, à volonté, la Marine la plus formidable, Voyez le Tableau LXVI, N.° 31, pag. 230 à 234. — Les préparatifs annoncent, au moment où nous écrivons, que le jour où cet Ouvrage pourra paroître, elle aura en mer, depuis les bords de la Garonne jusqu'à l'Escaut, des bâtimens pour porter plus de 200 mille hommes.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXIV, N° 3.

(1) L'ère Française date de l'année 1792, année de la fondation de la République. — Sur les causes de la décadence progressive de l'ancienne Monarchie, et qui, en dernier lieu, précipitèrent sa chûte, consultez les *Faits* des Époques XIII, XIV et XV de l'*Histoire Moderne*, Chronologie, pag. 245 à 523. — Quant à l'état politique de la France en 1789, comparé à son état politique en 1804, voyez ci-après, pag. 197 à 245. — Enfin, sur sa situation, sous le rapport de forces, physique, morale et industrielle, qui la constituent, suivez les différens Tableaux dont se compose la *Statistique* des 108 Départemens continentaux, pag. 246 à 330.

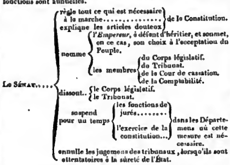
(2) Lorsque les *Constitutions* de l'État ont besoin d'être changées, modifiées ou expliquées en quelque point fondamental, on consulte le Peuple : des registres sont ouverts : les citoyens sont appelés à y consigner leur vote individuel, pour l'acceptation ou le rejet de l'article proposé : la proposition doit émaner du *Sénat*.

(3) Les *Représentans* se réunissent en Tribunat, au nombre de 50 ; en Corps législatif, au nombre de 318. Leur mission est essentiellement temporaire. Ils sont, néanmoins, rééligibles sans intervalle. *Le Gouvernement* propose la loi ; le *Corps législatif* en communique le projet au *Tribunat*, et ne délibère, pour l'admettre ou le rejeter, qu'après avoir entendu, en séance publique, les *Orateurs* de part et d'autre.

(4) La masse des citoyens se divise, pour les élections, en assemblées de *Canton*, d'*Arrondissement* et de *Département*. L'assemblée *cantonnale* se forme de tous les citoyens du *canton* ; les deux autres se composent successivement d'individus choisis parmi ceux que la liste communale désigne ; et il n'est définitivement permis d'appeler, soit au *Corps législatif*, soit au *Tribunat* ou au *Sénat*, que les candidats désignés par ces listes. Chaque Collège électoral est présidé par un *Grand-Officier de l'Empire* (*), civil ou militaire, à qui il est spécialement affecté lors de sa nomination.

(5) Depuis le vœu émis par le Peuple Français pour l'État Républicain, le Gouvernement que réclamoit cet état nouveau, a subi différentes formes. Pendant les années 1793 et 1794, la *Convention nationale* exerça tous les pouvoirs. Après elle, un *Directoire*, composé de cinq membres, dont le choix étoit réservé au Corps législatif, partagé alors en deux *Conseils*, (Voy. la *Chronologie des Faits*), gouverna pendant quatre ans. Le dix-huit brumaire an VIII de la République, vit naître un ordre de choses, dont l'expérience a démontré, sans doute, les avantages, et qu'un grand acte national vient de consolider. Jusqu'en 1804 (an XII de l'ère Française), le gouvernement, confié à *trois Magistrats*, d'abord temporaires, depuis constitués à vie, avoit pour directeur suprême le premier Consul : le *second* et le *troisième* avoient seulement *voix consultative*. Au titre de premier Consul vient d'être substitué celui d'Empereur des Français ; dignité rendue héréditaire dans la famille de Napoléon Bonaparte, Empereur actuel, de *Joseph* et de *Louis* ses frères, dans les cas prévus et suivant l'ordre établi, par l'acte constitutionnel qui fixe ce dernier état (**).

(6) Le Sénat se compose : 1.° des *Princes Français* (voy. la note suivante) ; 2.° des grands *dignitaires de l'Empire* ; 3.° de 80 membres nommés sur la présentation des candidats choisis par l'Empereur, sur les listes formées par les colléges électoraux des départemens ; 4.° des citoyens que l'Empereur juge convenable d'élever à la dignité de Sénateur. Le président du Sénat est nommé par l'Empereur : ses fonctions sont annuelles.



(7) Les membres de la famille Impériale, dans l'ordre de l'hérédité, portent le titre de *Prince Français* ; le fils aîné de l'Empereur, celui de *Prince Impérial*.

(8) Les membres de la Légion d'honneur sont à vie. — Sont membres : 1.° les militaires qui ont reçu des armes d'honneur ; 2.° les citoyens qui, par leur savoir, leurs talens, leurs vertus, ont contribué à défendre les principes de la République, ou fait aimer et respecter la justice ou l'administration publique. — Peuvent y être appelés les militaires qui ont rendu à l'État des services majeurs dans la guerre de la Liberté. *(Loi du 29 floréal an X.)* — La Légion se compose de 16 cohortes. 200 mille fr. de rente, en biens nationaux, sont affectés à chacune. *(Ibid.)* — Chaque *cohorte* a son conseil particulier d'administration, dans le chef-lieu de sa résidence, correspondant au Grand-Conseil, qui a un *Grand-Chancelier*, un *Trésorier-général*, et qui dirige l'administration des biens nationaux affectés à la Légion. *(Arrêté relatif à l'organisation, du 13 messidor an X.)* Chaque individu admis à la Légion, jure sur son honneur : *de se dévouer au service de la République, à la conservation de son territoire dans son intégrité, à la défense de son gouvernement, de ses lois et des propriétés qu'elles ont consacrées ; de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise tendante à rétablir le régime féodal, à reproduire les titres et qualités qui en étoient l'attribut ; enfin, de concourir, de tout son pouvoir, au maintien de la Liberté et de l'Égalité.* (Loi précitée.)

(9) La justice se rend au nom l'Empereur, par les officiers qu'il institue : ils sont institués à vie. Les jugemens s'intitulent : N. (le *prénom de l'Empereur*, aujourd'hui Napoléon), *par la grâce de Dieu et les Constitutions de la République, Empereur des Français.*

(10) Quant aux attributions de cette *Cour*, qui n'avoit ci-devant, que la qualification de *Tribunal*, voyez le Tableau de la France comparée, *sous le rapport de l'ordre judiciaire*, pag. 210.

(11) Résultat des quantités partielles que donnent les 108 Départemens, d'après la *Statistique* de la France continentale en 1804. (Voyez ci-après, pag. 246 à 330).

(12) Cette donnée n'est qu'approximative par rapport à l'état actuel ; elle a pour base le compte de l'administration des finances de la République, publié par le Gouvernement au mois de ventose an XI. (Voyez le Tabl. XLVI, n.° 54, p. 237).

(13) Il n'y a plus, en France, que des espèces d'or et d'argent : la monnoie de *billon* est abolie. Sur le système monétaire actuel, voyez le Tabl. XLVI, n.° 55, pag. 238.

(*) Les Grands-Officiers sont : 1.° les *Maréchaux de l'Empire*, au nombre de seize ; 2.° huit *Inspecteurs* et *Colonels-généraux* de l'artillerie et du génie, des troupes à cheval et de la marine ; 3.° les *Grands-Officiers de la Couronne*, tels qu'ils sont institués par les statuts impériaux.

(**) La *Géographie de l'Europe* étoit presqu'achevée, et nous avions terminé la *Statistique particulière de la France*, lorsque la France même a reçu le complément d'organisation politique dont nous offrons en ce moment les résultats. Il nous est plus facile de les replacer ici en masse, qu'il ne le seroit de substituer, dans les détails, aux anciennes qualifications, celles que ce dernier mouvement organique a dû amener dans certaines parties. Le lecteur saura y suppléer ; et comme l'État, en passant des mains d'un premier Consul dans celles d'un Empereur, a conservé sa primitive essence, on ne trouvera, et il ne doit y avoir, en effet, de changement bien réel que dans les noms.

XXXV, N° 1. République BATAVE, ci-devant HOLLANDE.

	DOCUMENS GÉOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT,							
	La Situation.	Les Bornes.	L'Etendue en longueur.	L'Etendue en largeur.	La Surface.	Le Climat d'heures.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
La République BATAVE ci-devant HOLLANDE, (1) est située entre	le 2e et le 5e deg. de long. Or......... le 52e et le 54e latit. N........	au N. à l'E. la mer d'Allemag. au S. la Belgique.. à l'O. la Westphalie (2).........	50 l.	45 l.	1,119 l. carr. (3).	20e clim. d'heures, (4).	*Minérales :* un peu de fer, beaucoup de tourbe, pierre à chaux, pierres de taille, ardoise, marbres, albâtre et turquoises. *Végétales :* blé en petite quantité, seigle et menus grains, chanvre, lin, tabac, fruits, légumes et pâturages. *Animales :* bœufs, chevaux, moutons, cochons, volaille, et poissons de toute espèce (5). *Industrielles :* beurre, fromages, pêche du hareng, draps, dentelles, papier, cuirs.	*Climat :* épais, nébuleux et froid; il seroit même très-insalubre si les habitans n'en prévenoient les pernicieux effets par la plus grande propreté, et par tous les moyens que leur suggère leur industrieuse activité (6). *Sol :* marécageux et très-peu favorable à la végétation; mais les canaux qu'y a creusés l'industrie l'ont rendu propre aux pâturages, et, dans quelques cantons, à une culture utile (7).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXV, N° 1.

(1) Cette contrée a pris le nom de *Batavie* ou de *République Batave*, de ses habitans, distingués, du temps des Romains, en *Batavi* et *Frisii*, (Bataves et Frisons). Dans la division des Gaules par les Empereurs Romains, elle fut placée dans la Belgique, dont une partie se trouvoit dans les Gaules et l'autre dans la Germanie. Chez les Modernes, elle prit différentes dénominations: 1.° Celle de *Pays-Bas*, à cause de sa situation près de la mer; 2.° celle des *Provinces-Unies*, à cause de l'union contractée à Utrecht, en 1579, par les sept principales provinces de ce pays, pour se défendre réciproquement contre l'Espagne dont elles venoient de secouer le joug. (Voy. notre *Chronologie des Faits*, pag. 337 et suivantes); 3.° elle reçut celle de *Hollande*, de la plus considérable de ces provinces; 4.° lors du traité qu'elle conclut à la Haye avec la France, le 25 floréal an III (en 1795), elle en fut reconnue comme Puissance libre et indépendante, sous le nom de *République Batave*.

(2) C'est-à-dire { les duchés de { Gueldres, Clèves. ; l'évêché de Munster. ; le comté de Bentheim. }

(3) Qui, à raison de la population indiquée ci-après N.° 3, donnent environ 2,465 habitans par lieue carrée.

(4) Ce qui donne { 17 heures pour le plus long ; 7 heures pour le plus court } jour.

(5) Le principal revenu de la Hollande étoit autrefois la pêche du hareng et de la baleine. On estimoit le produit annuel de cette pêche à près de 500,000 florins; il est aujourd'hui à peine de 200,000.

(6) Malgré toutes ces précautions, les vents du Nord et ceux d'Est y occasionnent de fréquentes maladies, telles que des fièvres et des cathares.

(7) Configuration du sol. — Montagnes. Excepté le *Sond*, qui est sur la côte, le pays est absolument plat et de niveau, à tel point qu'on est obligé de construire des digues, des jetées et des canaux pour se garantir de la mer. — Rivières: le *Rhin* (V. Tabl. XXXIV); l'*Yssel*, qui mêle ses eaux avec celles du Rhin; le *Wahal*, formant l'un des bras de ce fleuve, qui passe à Gorcum pour se rendre à la mer; la *Meuse*, (voyez le Tabl. XXIV); le *Wecht*, qui sort du comté de Bentheim en Westphalie, et se jette dans la mer au-dessous de Genemuyden, et plusieurs autres dont nous ferons mention en parlant des villes qu'elles arrosent. — Mers et Lacs, qui sont l'*Océan* germanique, le *Zuyder-Zée*, le lac d'*Harlem* et le golfe de l'*Y*.

XXXV, N.° 2. *Topographie statistique de la République* BATAVE.

			PRINCIPAUX LIEUX.	LEUR SITUATION Topographique.	Géométrique en Longit.	Géométrique en Latit.	DISTANCE de Paris.	POPULATION.
							lieues.	
La République BATAVE ci-devant HOLLANDE.	avant la Révolution formoit sept Provinces, savoir,	Groningue (1)....	Groningue.......	à la jonction de la Hunse et de la Pivel..........	4° 7′ E.	53° 15′	159 N.	20,000
		la Frise (2)......	Leeuwarden (3)..	sur plusieurs canaux au N. O. de Groningue....	3 20	53 10	132	9,000
		Over-Issel.......	Dewenter (4).....	sur l'Yssel, où elle a un pont de bateaux........	3 44	52 15	127	12,000
			Zwol (5).........	sur l'Aa, à une demi-lieue de l'Yssel............	3 56	52 32	126	10,000
			Koervorden (6)...	sur un fond de sable et entourée de marais.....	4 16	52 40	140	6,000
		Hollande.......	AMSTERDAM (7)..	sur l'Y et l'Amstel.......	2 59	52 25	105	212,000
			Alcmaer (8)......	sur un fond marécag. desséché, et à l'O. du Zuyderzée................	2 18	52 37	112	7,000
			Harlem...........	sur le Sparen, à une lieue de la mer (9)..........	2 13	52 21	109	40,000
			Leyde............	sur le Rhin, au pied d'une colline...............	2 6	52 8	115	50,000
			la Haie (10)......	au S. O. de Leyde, dans le site le plus agréable...	1 25	52 3	87	39,000
			Delft (11)........	dans une contrée fertile, sur la Schie...........	1 56	51 53	86	20,000
			Roterdam (12)....	sur la Meuse, près de son embouchure...........	1 51	51 55	85	48,000
		Utrecht.........	Utrecht (13).....	sur le Vieux-Rhin, qui s'y partage en deux bras...	2 48	52 5	97	25,700
			Amersford (14)...	au pied d'une colline, sur les bords de l'Ems......	3 »	52 14	98	8,000
		Basse-Gueldre (15)	Nimègue (16)....	sur 9 collines et baignée par le Whaal..........	3 28	51 53	83	12,000
			Zutphen.........	à la jonction du Borkel et l'Yssel..............	2 45	52 7	90	10,000
		Zélande.........	Middelbourg.....	au centre de l'île de Walcheren (17)...........	1 ° 10	51 32	76	30,000
			Flessing (18) (19).	à l'embouchure du Hondt, ville forte............	1 7	51 26	75	10,500
	dep. la Révolution et dans son dernier état, forme 8 Départemens, savoir	Groningue (20)...	Groningue.......	....	»	»	»	»
		Frise (21).......	Leeuwarden.....	....	»	»	»	»
		Over-Yssel (22)..	Zwol............	....	»	»	»	»
		Basse-Gueldre (23)	Arnheim.........	sur la rive droite du Rhin, au pied du Veluwe.....	3 23	51 59	88	15,000
		Utrecht (24).....	Utrecht.........	....	»	»	»	»
		Hollande (25)....	la Haie..........	....	»	»	»	»
		Brabant (26).....	Bois-le-Duc (27)..	à la jonction du Dommel et de l'Aa.............	2 55	51 36	87	9,600
		Zélande (28).....	Middelbourg.....	....	»	»	»	»

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXV, N° 2.

(1) Les plus gros vaisseaux peuvent remonter par l'embouchure de la Hunse jusques dans la ville. Son commerce s'étend sur toute espèce de marchandises. Presque toutes les villes de la Hollande sont dans le même cas; aussi embrassent-elles dans leur commerce avec l'Inde et l'Amérique tous les objets susceptibles d'exportation et de retour. Dans le territoire de Groningue se trouve *Delfzyl*, ou l'écluse de Delf; c'est un fort à l'embouchure de l'Ems et de la Fivel dont les fortifications sont de *Cohorn*, ingénieur anglais mort en 1600. Ce fort défend la Hollande du côté de l'Allemagne.

(2) Elle tire son nom du mot saxon *Frissen*, creuser, remuer la terre, parce que les Frisons, qui en furent les premiers habitans, la rendirent propre à la culture en la défrichant.

(3) Fondée en 1190; elle fut beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui.

(4) Renommée par sa bierre qui passe pour la meilleure de la Hollande, et rivalise celle de Louvain.

(5) Ville très-forte, autrefois impériale. Elle fut prise en 1572 par l'évêque de Munster, qui la garda deux ans.

(6) Capitale d'une petite contrée qu'on appelle le pays de Drenthe; elle est très-forte et passe pour le chef-d'œuvre de *Cohorn*. De 1579 à 1659 elle passa successivement des États aux Espagnols, et de ceux-ci aux États. L'évêque de Munster la prit et la rendit en 1672.

(7) Son nom lui vient de sa position. Voyez, pour la description de cette capitale, *Busching*, t. XIV, partie 2, p. 98; *Guthrie*, t. II, p. 306.

(8) Capitale de la Nort-Hollande, pays environné, à l'est et au nord, du Zuydersée, bras de mer dû à l'empiètement de l'océan sur les terres. Au nord d'Alcmaer, est l'isle de *Texel*, où s'assemblent les vaisseaux de la République, et particulièrement ceux qu'elle expédie pour les Indes Orientales. L'entrée du Texel est périlleuse, et remarquable par le combat naval livré en 1672. (Voy. notre Chronologie, p. 395).

(9) Communique avec Amsterdam et Leyde par de superbes canaux.

(10) Ce ne fut d'abord qu'un rendez-vous de chasse, où les Comtes de Hollande bâtirent un palais en 1248; *Charles-Quint* l'embellit, et après lui, les circonstances et le séjour des Stathouders en ont fait une ville qui ne le cède à aucune autre en beauté et en magnificence, quoiqu'elle ne soit, dit-on, qu'un bourg. Au sud de la Haie, est Riswich, célèbre par la paix qui y fut conclue en 1697. (Voy. notre Chronologie, p. 428.)

(11) Le prince d'Orange, *Guillaume I*, y fut assassiné en 1584. (Voy. notre Chronologie, p. 343.)

(12) Elle prend son nom du *Rotter*, petite rivière qui la traverse.

(13) Ville célèbre, 1°. par l'union des sept Provinces, qui s'y contracta en 1579; 2°. par le traité de paix qui s'y conclut en 1713. (Notre Chronologie, p. 435.) Elle fut prise par les Français en l'an III (1795).

(14) C'est la ville d'entrepôt pour les marchandises qui passent d'Allemagne à Amsterdam.

(15) On le nomme ainsi pour la distinguer de la haute Gueldre, dont elle fut séparée par le traité de Westphalie en 1648.

(16) Célèbre par le traité de paix qui y fut signé en 1678 (Notre Chronologie, p. 397). Les Français s'en emparèrent en 1795.

(17) D'où lui vient son nom de *Middel-bourg*, bourg ou ville du milieu.

(18) Le port en fut creusé en 1688, et par le traité de paix et d'alliance de 1795, il est commun aux Républiques Française et Batave.

(19) Nous ne parlons point du Brabant hollandais, parce qu'il se trouve aujourd'hui faire partie du 7°. département de la République Batave. (Voyez le Tableau).

(20) Se forme de la province de Groningue, y compris *Wied* et *West-Woldingerland*.

(21) Se compose de la province de Frise, y compris *Ameland*.

(22) Comprend *Over-Yssel* et le pays de *Drenthe*.

(23) Comprend *Gueldres*, *Kulenbourg* et *Buren*.

(24) Formée de la province d'*Utrecht*, plus *Vianen*.

(25) Composé de *Hollande* moins *Vianen*, plus *Ysselstein*.

(26) Formé du Brabant-Hollandais.

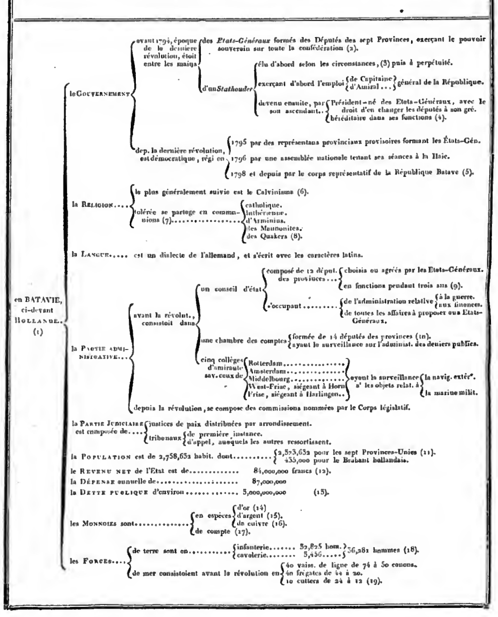
(27) Fondée à la place d'un bois par Godefroi III, duc de Brabant en 1184.

(28) Formé de la Zélande.

Possessions des HOLLANDAIS *en Asie, Afrique et Amérique.*

Les Hollandais possèdent en …		Villes, Forts et Comptoirs principaux.	Longitude.	Latitude.
Asie	sur la côte de Coromandel	Paliacate	78° 2' Or.	13° 34' N.
	sur la côte de Malabar	Cochin et un fort près Cangranor	73 30	10 «
	sur la péninsule de Malacca	Malacca	99 50	2 30
	dans l'isle de Java	Batavia (*)	104 58	6 12 S
	dans l'isle Célèbes	Macassar	116 28	5 «
	dans l'isle de Sumatra un comptoir à	Palimban	101 30	3 10
	dans les Moluques, les isles	d'Amboyne. de Banda. de Ternate et un fort à Timor (**).		
Afrique	le Cap de Bonne-Espérance (***)	Cap-Town	16 3	34 15
	sur la côte de Guinée	le fort Nassau (bâti en 1612).		
Amérique	dans la Guyane	Surinam	58 40 O.	6 2 N.
	l'isle de Curaçao	Curaçao	69 10	12 40
	l'isle St.-Eustache au N. de St.-Christophe		65 22	17 29

(*) Qui a une population de 145,000 habitans.
(**) Nous ne parlons point de l'isle de Ceylan, parce qu'elle a été cédée aux Anglais par le traité d'Amiens, en 1802.
(***) Restitué à la Hollande, conformément au traité d'Amiens.



XXXV, N° 3. Rép. *BATAVE ci-dev.* Hollande. — Docum. politiques.

en BATAVIE, ci-devant HOLLANDE. (1)

- le Gouvernement
  - avant 1794, époque de la dernière révolution, étoit entre les mains
    - des *Etats-Généraux* formés des Députés des sept Provinces, exerçant le pouvoir souverain sur toute la confédération (2).
    - d'un *Stathouder*
      - élu d'abord selon les circonstances, (3) puis à perpétuité.
      - exerçant d'abord l'emploi de Capitaine / d'Amiral ... général de la République.
      - devenu ensuite, par son ascendant..
        - Président-né des Etats-Généraux, avec le droit d'en changer les députés à son gré.
        - héréditaire dans ses fonctions (4).
  - dep. la dernière révolution, est démocratique, régi en
    - 1795 par des représentans provinciaux provisoires formant les États-Gén.
    - 1796 par une assemblée nationale tenant ses séances à la Haie.
    - 1798 et depuis par le corps représentatif de la République Batave (5).
- la Religion....
  - le plus généralement suivie est le Calvinisme (6).
  - tolérée se partage en communions (7)..................
    - catholique.
    - luthérienne.
    - d'Arminius.
    - des Mennonites.
    - des Quakers (8).
- la Langue..... est un dialecte de l'allemand, et s'écrit avec les caractères latins.
- la Partie administrative...
  - avant la révolut., consistoit dans
    - un conseil d'état
      - composé de 12 déput. des provinces...
        - choisis ou agréés par les Etats-Généraux.
        - en fonctions pendant trois ans (9).
      - s'occupant ....
        - de l'administration relative à la guerre. / aux finances.
        - de toutes les affaires à proposer aux Etats-Généraux.
    - une chambre des comptes
      - formée de 14 députés des provinces (10).
      - ayant la surveillance sur l'administ. des deniers publics.
    - cinq collèges d'amirauté sav. ceux de
      - Rotterdam................
      - Amsterdam..............
      - Middelbourg..............
      - West-Frise, siégeant à Horn
      - Frise, siégeant à Harlingen..
      - ayant la surveillance s' les objets relat. à
        - la navig. extér^e.
        - la marine milit.
  - depuis la révolution, se compose des commissions nommées par le Corps législatif.
- la Partie judiciaire est composée de....
  - justices de paix distribuées par arrondissement.
  - tribunaux
    - de première instance.
    - d'appel, auxquels les autres ressortissent.
- la Population est de 2,758,632 habit. dont..........
  - 2,323,632 pour les sept Provinces-Unies (11).
  - 435,000 pour le Brabant hollandais.
- le Revenu net de l'Etat est de............. 84,000,000 francs (12).
- la Dépense annuelle de..................... 87,000,000
- la Dette publique d'environ.............. 5,000,000,000 (13).
- les Monnoies sont..............
  - en espèces
    - d'or (14)
    - d'argent (15).
    - de cuivre (16).
  - de compte (17).
- les Forces....
  - de terre sont en...........
    - infanterie....... 32,825 hom.
    - cavalerie........ 5,456.....
    - 36,281 hommes (18).
  - de mer consistoient avant la révolution en
    - 40 vaiss. de ligne de 74 à 50 canons.
    - 40 frégates de 44 à 20.
    - 10 cutters de 24 à 12 (19).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXV, N° 3.

(1) Sur les différentes révolutions que la Hollande a éprouvées, depuis l'époque où elle secoua le joug de l'Espagne (en 1579), (voy. notre Chronol. an. 1648, 1672, 1747, 1794 et 1795.) — L'organisation définitive de cette République en départemens, est de 1798.

(2) Quoique quelques provinces y eussent deux députés, chacune d'elles n'avoit qu'une voix dans les délibérations; et avant qu'une délibération eût force de loi, il falloit qu'elle fût approuvée par toutes les provinces. — D'après l'étiquette diplomatique, les *États-généraux* étoient traités de *Hautes Puissances*.

(3) Il fut d'abord élu dans les temps et pour le temps de la patrie en danger, comme chez les Romains le Dictateur.

(4) Le droit même de lui succéder pouvoit passer des mâles aux femmes.

(5) Cette assemblée se transforma en constituante, et déclara la Hollande *République une et indivisible*.

(6) Selon la doctrine établie par le Synode de Dordrecht, en 1618 et 1619, on ne peut entrer dans aucune magistrature sans faire profession du Calvinisme. — Le nombre des Ministres de ce culte est d'environ 1600.

(7) Voyez pour le précis des dogmes de ces différentes sectes, 3e. Partie, art. Hiérologie, au Tabl. *des Sectes*.

(8) Voyez *Busching*, t. XIV, p. 192.

(9) A moins que les États-généraux ne les nommassent une seconde fois.

(10) C'est-à-dire deux par province.

(11) Savoir pour la province de....

Hollande	980,000	2,323,632
la Basse-Gueldre	450,000	
la Zélande	85,000	
Utrecht	75,000	
Friseland	140,000	
Over-Yssel	420,000	
Groningue	100,000	
plus, pour le pays de Drenthe	73,632	

(12) Produit par..........

- les droits......
  - de douanes perçu pour l'entrée et la sortie des marchandises (droits très-considérables).
  - sur les successions en ligne ascendante ou collatérale.
- l'accise, appliqué à l'entretien des flottes.
- l'impôt sur....
  - les maisons.
  - les biens de campagnes.
  - les immeubles, parmi lesquels on compte les navires, qui paient de très-gros droits.
  - les bêtes à corne (appelé *Verponding*).
  - les objets de luxe.
  - le papier timbré.
  - les actions de la compagnie des Indes.

Avant la révolution, on levoit un subside extraordinaire lorsque les circonstances l'exigeoient, de manière que sur une subvention de 100 guldes (*), il en étoit payé par.........

	guldes.	stub.	pfen.	fr.	c.
la Basse-Gueldre	5	11	2...	11	22
la province de Hollande	57	14	8...	122	»
——— de Zélande	9	1	10...	18	15
——— d'Utrecht	5	15	5...	11	67
——— de Frise	11	10	11...	23	14
——— d'Over-Yssel	3	10	8...	7	13
——— de Groningue	5	15	6...	11	68
le pays de Drenthe	»	19	10...	2	13

(13) A l'acquit de laquelle on pourroit affecter, sans les changemens qu'a éprouvés la Hollande, environ 67,000,000 de francs pour l'intérêt annuel des sommes antérieurement prêtées aux Puissances étrangères.

	Dénomination des Monnoies.	Valeur du Pays. flor.	stub.	penn.	Valeur de France. francs.	centimes.
(14)	Le Rayder	14 (**)	»	»	29	65
	Demi-Rayder	7	»	»	14	81
	Le Ducat	$5\frac{1}{4}$	»	»	11	42
(15)	Le Ducaton	3	»	»	6	83
	La Rixdaller	$2\frac{1}{2}$	»	»	5	42
	La Kroone	2	»	»	4	31
	La Daalder	$1\frac{1}{2}$	»	»	3	26
	Le Florin	1	»	»	2	16
	L'Escalin	»	6	»	»	65
(16)	Le Stuber	»	»	16	»	11
	Le Denier de gros	»	»	8	»	$5\frac{1}{2}$
	Le Penning	»	»	1	»	» $\frac{1}{2}$

(17) La livre......, Le sol........, Le denier..... de gros.

Le change d'Amsterdam avec Paris, Lyon, Bordeaux, etc. est depuis 52 deniers de gros jusqu'à 58 pour 3 francs. Le pair est de 56.

(18) Ces forces n'étoient effectives en Hollande qu'avant la révolution; aujourd'hui elles sont beaucoup diminuées, et depuis 1795, la France a entretenu en Hollande un corps de 25,000 hommes.

(19) La trahison de l'amiral *Lucas*, qui, en 1795, livra aux Anglois l'escadre qu'il commandoit; la perte qu'essuya l'amiral Winter; les vaisseaux dont les Anglois s'emparèrent en 1799, sont des échecs qui affoiblirent considérablement la marine Hollandaise, qu'une sage administration peut parvenir à restaurer promptement.

(*) Un peu plus de 200 fr.
(**) Ou 14 guldes.

XXXVI, N° 1. L'HELVÉTIE ou ci-devant SUISSE.

	DOCUMENS GEOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT							
	La Situation.	Les Bornes.	L'Etendue en longueur.	L'Etendue en largeur.	La Surface.	Le Climat d'heure.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
L'HELVETIE ou ci-devant SUISSE (1), est située entre	le 4e deg. et le 7e 54' de lon. Or .... le 45e 40' et le 47e 50' de lat. N	ayt au Nord la Suabe ...... à l'Ouest ... } la France. au Sud { ... } l'Italie .... à l'Est le Tirol	75 l.	58 l.	1700 l. carr. (2)	le 7e clim. d'h. (5)	*Minérales :* fer, cuivre, plomb, souffre, charbon de terre, marbre, ardoises, cristal, ocre, salpêtre et beaucoup de sources minérales. *Végétales :* blé en petite quantité, lin, chanvre, vins (4), fruits, bois de construction, excellens pâturages, et une infinité de simples (5). *Animales :* bœufs, chevaux, moutons, cochons, bêtes fauves, beaucoup de gibier, volailles, oiseaux de proie, abeilles, poissons, etc. *Industrielles :* fromages, cuirs, toiles, gants, cotonades, toiles peintes, schals, mouchoirs, rubans, draps, velours, soieries, basins, mousselines, bonneteries, horlogerie, etc.	*Climat :* l'air y est pur, excepté dans les endroits qui avoisinent les lacs et les marais. Les montagnes couvertes de neige et de glaces qui renferme la Suisse, la rendent beaucoup plus froide qu'on ne devroit l'attendre de sa situation méridionale. *Sol :* le sommet des montagnes y est froid et stérile ; à mi-côte on trouve des sites heureux propres à la culture ; le pied des montagnes et les vallées assez généralement fertiles, jouissent d'un air tempéré (6).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXVI, No 1.

(1) Ce pays fit partie de la Gaule et de la Rhétie sous les Empereurs Romains; il prit le nom d'*Helvétie*, des Helvétiens (*Helvetii*) qui l'habitoient alors, et celui de *Suisse*, du canton de *Schwitz*, l'un des premiers qui adhéra à l'union que formèrent entr'eux les différens cantons de cette contrée, lorsqu'elle secoua le joug de la Maison d'Autriche.

Cette réunion de cantons, au nombre de treize, formoit ce qu'on appeloit en diplomatie le Corps *Helvétique*.

C'est depuis son alliance avec la France et les changemens survenus dans sa constitution, qu'elle a pris le nom d'*Helvétie*.

(2) Qui, à raison de la population, donnent 1176 habitans par lieue carrée. Nous avons suivi, dans cette évaluation, la statistique de *Playfair*, qui donne à la Suisse 15,296 milles carrés d'étendue, et une population de 2,000,000 d'habitans.

(3) En conséquence elle a.............. { 16 heures $\frac{1}{4}$ pour le plus long / 8 heures $\frac{1}{4}$ pour le plus court } jour.

(4) Parmi lesquels il en est de très-estimés.

(5) Dont les plus connus se vendent en Europe sous la dénomination de *Vulnéraires Suisses*. Il n'est point de contrées qui soient plus riches à cet égard que la Suisse; aussi a-t-elle fixé particulièrement, sous ce rapport, l'attention des Naturalistes.

(6) Configuration du sol : — Montagnes. Les *Alpes* et la chaîne du *Jura* qui y tient; le mont *St-Gothard* au canton d'Uri, dont l'élévation est de 9075 pieds au-dessus du niveau de la mer; le mont *de la Fourche*, à l'extrémité orientale du Valais; le mont *Pilate*, dans le canton de Lucerne, élevé de 5786 pieds au-dessus du niveau de la mer, et les nombreux glaciers, parmi lesquels on remarque le mont de l'*Aiguille*. (Voy. le Voyage en Suisse par *Robert*). — Rivières. Le *Mein* (voyez le Tabl. XXIV); l'*Aar*, dont la source sort du mont de la Fourche, traverse les lacs de *Brientz* et de *Thun*, arrose Berne et Soleure, reçoit le *Reuss* au-dessous de Brug, et après un cours de 54 lieues, se jette dans le *Rhin*, à Coblentz; le *Reuss*, qui sort du mont St.-Gothard, traverse le lac de *Lucerne*, arrose Melingen, et après un cours d'environ 30 lieues, se jette dans l'*Aar*, au lieu indiqué ci-dessus; le *Tesin*, l'*Inn*, l'*Oglio*, l'*Adda*, le *Rhin*, le *Rhône*. — Lacs. Ceux de *Neufchâtel*, à l'E. de la Suisse; *Biel*, au N. E. du précédent; *Morat*, au S. E. du celui de *Neufchâtel*; *Thun*, au S. E. du précédent, canton de *Berne*; *Brientz*, au S. E. du précédent; *Lucerne*, au N. E. du précédent; *Zurich*, au N. E. de celui de *Lucerne*; *Wallenstadt*, au canton de *Glaris*.



XXXVI, No 2. *Tableau statist. de l'*HELVÉTIE, *ci-devant* SUISSE.

			PRINCIPAUX LIEUX.	LEUR SITUATION — TOPOGRAPHIQUE.	GÉOMÉTRIQUE en Longit.	GÉOMÉTRIQUE en Latit.	DISTANCE de Paris.	POPULATION.
							lieues.	
L'HELVÉTIE ci-devant SUISSE.. avant les changemens subis par sa dernière constit., se composoit des....	13 Cantons Suisses..	Berne.	Berne (1).....	dans une presqu'île, sur l'Aar..................	5° 5' E.	46° 55'	128 S.E.	13,000
		Fribourg (2)..	Fribourg......	sur la Sane, partie sur un rocher et part. en plaine.	4 55	46 31	121	9,000
		Soleure.	Soleure	sur l'Aar...............	5 5	47 8	136	5,000
		Bâle.........	Bale (3)......	sur le Rhin, qui la divise en grande et petite ville...	5 15	47 55	117	14,000
		Schaffouse....	Schaffouse (4)..	sur le Rhin (5)..........	6 24	47 18	153	7,000
		Zurich.......	Zurich (6)....	à l'emb. du lac du même nom	6 13	47 22	135	12,000
		Lucerne......	Lucerne......	sur le lac du même nom, à l'endr. où le Reuss en sort.	5 52	47 5	142	5,000
		Zug..........	Zug (7)......	près du lac du même nom.	6 10	47 12	135	3,600
		Schwitz......	Schwitz......	dans une campag. agréable.	6 15	47 2	134	4,600
		Appenzel.....	Appenzel.....	dans une vallée sur la Sitter.	7 6	47 31	151	4,000
		Glaris.	Glaris.......	entre le mont Glernich et la Linth............	6 48	47 6	144	5,000
		Uri..........	Altorf (8).....	au S. du lac des 4 Cantons.	6 10	46 55	148	4,000
		Underwald...	Stantz.	à une lieue O. du lac des 4 Cantons............	5 59	46 53	134	3,900
	sujets des 13 Cantons, distingués en Bailliages	de Baden (9)..	Baden.	sur le Limmat...........	5 55	47 27	131	»
		de la ville de..	Mellingen.....	dans une belle campagne.	4 46	47 20	127	»
		des Offices-Libres (10)....	Bremgarten...	sur la rive droite du Reuss.	5 51	47 21	124	»
		de Torgow (11)	Frawenfeld. ..	sur une h. près de la Murk	6 32	47 40	141	»
		de Rapperswell (12).	Rapperswell...	sur le lac de Zurich......	6 25	47 20	140	»
		de Gaster (13).	Schœnis......	au pied d'une montagne, au N. du lac de Vallenstadt.	6 46	47 5	145	»
		du Rheinthal.. (14)	Rheineck.....	sur le Rhin, au S. du lac de Constance..........	7 16	47 38	144	»
		de Sargans (15).	Sargans......	près du Rhin............	7 10	47 11	153	»
		de l'ab. d'Engelberg.....	Engelberg....	au S. E. d'Altorf........	6 2	46 45	156	»
		du Meynthal (16)	Gevio.	au pied de hautes montagn.	6 7	46 8	160	»
		de Bellinzona. (17)	Bellinzona. ...	en plaine, près de la jonct. du Tessin et de la Muese.	6 20	46 9	169	»
		de Mendrisio.. (18)	Mendrisio....	au N. O. de Coma.......	6 32	45 46	176	»
		de Schwarzenbourg......	Schwarzenbourg......	au N. O. du lac de Thun..	4 54	46 50	128	»
		de Morat (19).	Morat........	sur le lac qui porte son nom.	4 18	47 1	124	»
		de Grandson (20)	Grandson	sur une hauteur, près du lac de Neufchâtel......	4 18	46 48	116	»
		d'Echallens et d'Orbe (21).	Orbe.........	sur la riv. du même nom.	4 22	46 42	112	»
	alliés des 13 Cantons, savoir...	l'Abbé de S.-Gall	Lichtensteig .. (22)	sur le Thour...........	6 50	47 25	138	2,800
		la ville de....	St.-Gall......	entre deux montagnes, près de la Steinach.........	7 10	47 38	170	9,500
		la ville de	Biel.........	sur la rive orientale du lac du même nom.........	4 46	47 17	121	1,800
		les Ligues des Grisons (23)	Mayenfeld (24)	en plaine, et près de la rive droite du Rhin........	7 15	46 59	154	2,000
			Coire (25)....	sur la Plessur, qui se jette dans le Rhin..........	7 6	46 47	152	6,000
			Ilantz.	à la jonct. du Glenner au Rhin.................	6 45	46 38	145	3,000
		le Valais......	Sion.........	sur la Sitter, à quelque distance du Rhône........	4 58	46 11	148	7,000
		la Princip. de Neufchâtel (26)	Neufchâtel, ..	sur une colline, près du lac du même nom.....	4 32	46 56	118	6,000

depuis les changemens subis par sa nouvelle constitution, se compose de 19 Cantons (27).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXVI, No 2.

(1) La pays de Vaud, le meilleur de la Suisse, dépend du canton de Berne depuis 1536. Lausanne en est la capitale; elle est située sur trois collines, à une demi-lieue du lac de Genève; elle contient 8000 habit. et les principaux objets de son commerce sont les livres, la joaillerie, tout ce qui a rapport à l'horlogerie, ainsi que des chapeaux et de bonnes ratines. C'est la patrie du célèbre *Tissot*.

(2) A 6 lieues de Fribourg au Sud, est Gruyères, célèbre par ses fromages (Voyez le Voyage en Suisse, par *Robert*).

(3) Celebre par le Concile qui s'y tint en 1431. *Erasme* y a son tombeau. Elle posséda une grande partie des chefs-d'œuvres d'*Holbein* et d'*Albert Durer*.

(4) Elle est par sa position l'entrepôt des marchandises de France qui passent en Italie ou en Suisse.

(5) Sur lequel elle avoit 2 ponts, dont un très-curieux en bois, et bâti en 1754, mais détruit en l'an VII, lors de la retraite du Général *Jourdan*. C'est à une lieue et demie de Schaffouse que se trouve la fameuse cascade du Rhin, qui a une chûte de 80 pieds lors de la plus grande crue d'eau, et de 20 pieds dans la plus petite. (V. le Voyage de *Robert*).

(6) Celebre par la bataille gagnée, en 1800, par les Français sur les Austro-Russes. C'est la patrie des *Gessner*, de *Lavater*, etc.

(7) Près de Zug est la montagne de *Morgarten*, où les Suisses gagnerent en 1315, sur les Autrichiens, une bataille qui assura leur liberté.

(8) C'est la patrie de *Guillaume Tell*.

(9) Il dépend de Berne, de Zurich et de Glaris, ainsi que Mellingen qui vient après.

(10) La partie septentrionale du bailliage appartient aux cantons de Berne, Zurich et Glaris; la méridionale aux mêmes cantons, et à ceux de Lucerne, Uri, Schwitz, Zug et Underwald.

(11) Il dépend des huit anciens cantons, c'est-à-dire de ceux de Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Zug, Glaris et Underwald.

(12) Dépend du canton de Berne.

(13) Appartient aux cantons de Schwitz et de Glaris.

(14) Depend de neuf cantons, c'est-à-dire des huit anciens et de celui d'Appenzel.

(15) Le bailliage de Sargans est sous la même dépendance que celui du Rheintal.

(16) Même dépendance que celui du Rheinthal.

(17) Appartient aux cantons de Schwitz, d'Uri et d'Underwald.

(18) Depend de tous les cantons, excepté de celui d'Appenzel.

(19) En 1476, les Suisses y gagnèrent une bataille importante sur *Charles-le-Téméraire*. (Notre Chronol., pag. 287.)

(20) Remarquable dans l'Histoire par la bataille gagnée par les Suisses, en 1476, sur le Duc *de Bourgogne*. (Notre Chron. p. 187.)

(21) Ces quatre derniers bailliages dépendent de Berne et de Fribourg.

(22) Le pays où cette ville est située s'appelle le *Toggenbourg*, cédé à l'Abbé de St-Gall en 1718.

(23) Elles se distinguent en Ligues......
- Grise........ | Cadée ou de la Maison-Dieu.. | des 10 jurisdictions ou droitures........ — qui firent entre elles une alliance perpét. — jurée en 1471. confirmée solennelem. en 1524. à laquelle on ajouta de nouv. clauses en 1544. jurée de nouveau en 1712.
- qui achetèrent en 1509 la seigneurie de Mayenfeld.
- qui conquirent en 1712 les provinces de... la Valteline. Chiaverne.. Bormio.... — réunies auj. à la Rép. Italienne.

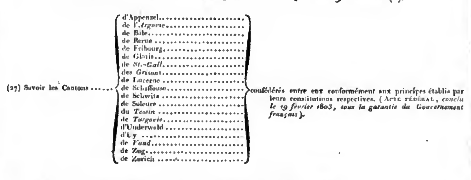
(24) En 1499 l'Empereur *Maximilien I* fut défait à la bataille de Mayenfeld et forcé d'évacuer le pays des Grisons.

(25) C'est à Coire que les Ligues Grises tenoient leur diète tous les trois ans.

(26) Elle appartient au Roi de Prusse, auquel elle fut accordée par les États en 1708, et dont la possession lui fut confirmée par le traité d'Utrecht en 1713.

N. B. Nous n'avons point compris dans cette Topograph. 1°. la ville de *Mulhausen*, 2°. l'évêché de *Basle*, 3°. la République de *Genève*, qui étoient au nombre des alliés de la Suisse; ces pays sont réunis au territoire de la République Française. (Voyez la Géographie de la France, aux Tabl. des Départemens.)

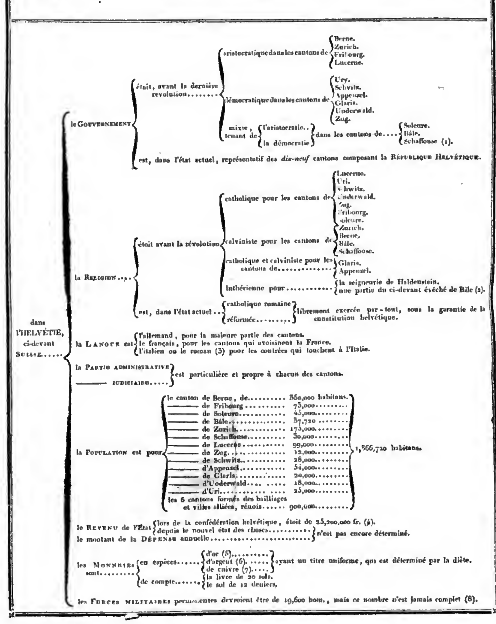
Division actuelle de la RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE en 19 Cantons (*).



(27) Savoir les Cantons......
d'Appenzel......................
de l'*Argovie*......................
de Bâle......................
de Berne......................
de Fribourg......................
de Glaris......................
de *St.-Gall*......................
des *Grisons*......................
de Lucerne......................
de Schaffouse......................
de Schwitz......................
de Soleure......................
du *Tessin*......................
de *Turgovie*......................
d'Underwald......................
d'Ury......................
de *Vaud*......................
de Zug......................
de Zurich......................
confédérés entre eux conformément aux principes établis par leurs constitutions respectives. (ACTE FÉDÉRAL, *conclu le 19 février 1803, sous la garantie du Gouvernement français*).

(*) *N. B.* Les six nouveaux Cantons ajoutés aux treize anciens sont en caractères italiques.

XXXVI, No. 3. *HELVÉTIE ci-dev. SUISSE.* — Docum. politiques.



dans l'HELVÉTIE, ci-devant Suisse.....

- le Gouvernement
  - étoit, avant la dernière révolution........
    - aristocratique dans les cantons de: Berne. Zurich. Fribourg. Lucerne.
    - démocratique dans les cantons de: Ury. Schwitz. Appenzel. Glaris. Underwald. Zug.
    - mixte, tenant de {l'aristocratie.. / la démocratie} dans les cantons de....: Soleure. Bâle. Schaffouse (1).
  - est, dans l'état actuel, représentatif des *dix-neuf* cantons composant la République Helvétique.
- la Religion.....
  - étoit avant la révolution
    - catholique pour les cantons de: Lucerne. Uri. Schwitz. Underwald. Zug. Fribourg. Soleure.
    - calviniste pour les cantons de: Zurich. Berne. Bâle. Schaffoose.
    - catholique et calviniste pour les cantons de..............: Glaris. Appenzel.
    - luthérienne pour..............: la seigneurie de Haldenstein. une partie du ci-devant évêché de Bâle (2).
  - est, dans l'état actuel... {catholique romaine / réformée........} librement exercée par-tout, sous la garantie de la constitution helvétique.
- la Langue est
  - l'allemand, pour la majeure partie des cantons.
  - le français, pour les cantons qui avoisinent la France.
  - l'italien ou le roman (3) pour les contrées qui touchent à l'Italie.
- la Partie administrative / ——— judiciaire..... } est particulière et propre à chacun des cantons.
- la Population est pour

le canton de Berne, de..........	350,000 habitans.	1,566,720 habitans.
——— de Fribourg..........	73,000.........	
——— de Soleure..........	45,000.........	
——— de Bâle..........	37,720.........	
——— de Zurich..........	175,000.........	
——— de Schaffouse..........	30,000.........	
——— de Lucerne..........	99,000.........	
——— de Zug..........	12,000.........	
——— de Schwitz..........	28,000.........	
——— d'Appenzel..........	54,000.........	
——— de Glaris..........	20,000.........	
——— d'Underwald..........	18,000.........	
——— d'Uri..........	25,000.........	
les 6 cantons formés des bailliages et villes alliées, réunis......	900,000.........	

- le Revenu de l'État
  - lors de la confédération helvétique, étoit de 25,200,000 fr. (4).
  - depuis le nouvel état des choses.......... } n'est pas encore déterminé.
- le montant de la Dépense annuelle.......................... } n'est pas encore déterminé.
- les Monnaies sont........
  - en espèces........ {d'or (5)......... / d'argent (6)...... / de cuivre (7)......} ayant un titre uniforme, qui est déterminé par la diète.
  - de compte....... {la livre de 20 sols. / le sol de 12 deniers.}
- les Forces militaires permanentes devroient être de 19,600 hom., mais ce nombre n'est jamais complet (8).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXVI. No 3.

(1) Les assemblées ou diètes Helvétiques avoient lieu tous les trois ans, à la St-Jean; elles se composoient des treize Cantons et de leurs alliés; elles se tenoient à Bade ou à Frawenfeld; chaque Canton y envoyoit deux Députés; ceux de Zurich y présidoient.

(2) Les loix du pays n'autorisent point d'autres communions; mais l'observateur qui voyage est frappé du contraste qu'offre l'esprit de tolérance parmi les Cantons catholiques et les cantons protestans; le parallèle est entièrement à l'avantage de ces derniers.

(3) C'est-à-dire un dialecte mêlé de latin et d'italien.

(4) Provenant des............
- contingens fournis par chaque Canton, en proportion de leur population et de leur étendue.
- péages.
- domaines.
- subsides payés par les différentes Puissances de l'Europe pour service militaire.

(5) Cependant chaque Canton a le sien en particulier pour subvenir à ses propres dépenses. Les cantons de Berne et de Zurich possèdent de grandes richesses; leur revenu est plus que suffisant à leurs besoins.

Quant aux autres Cantons, chez les uns, le revenu égaloit... / les autres, il pouvoit à peine suffire à................. la dépense.

	DÉNOMINATION des MONNOIES du pays.	VALEUR DU PAYS.	VALEUR DE FRANCE.
(6)	le Louis d'or vieux de Fr.	11 l. 13 s.	19 f. 42 c.
	la Pistole d'Espagne...	11 13	19 42
	le Ducat....	6 9 6 d.	10 77
(7)	Ecu de Suisse nouveau..	» 40 basch.	6 »
	Ecu de change........	3 »	5 n
	Rixdaller............	3 »	5 »
	le Florin d'Empire.....	1 11 s.	2 65
	le Florin ordinaire.....	» 60 kreut.	2 75
(8)	le Kreutzer...........	» 5 pfenn.	» 50
	la Basche............	» 4 kreut.	» 15

Le change avec Paris, Lyon, Bordeaux, etc. est de 49 à 50 écus de 40 basches pour 300 fr. ou 9 florins et 36 kreutzers pour 24 francs.

(9) Avant la révolution Helvétique, il y avoit en Europe 29 Régimens Suisses au service de plusieurs Puissances alliées ou amies des 13 cantons, avec lesquelles ceux-ci avoient des traités particuliers. C'est à la France qu'ils en fournissoient le plus.

XXXVII, No 1. États héréditaires de la Maison d'AUTRICHE.

		Documens géographiques qui en indiquent							
		La Situation.	Les Bornes.	L'Étendue en long.	L'Étendue en larg.	La Surface.	Le Climat d'heures.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
Les États héréditaires de la Maison d'AUTRICHE comprennent.	l'Autriche (1) située entre	le 7° deg. 40′ et le 14° 50′ de long. Or. le 45° 20′ et le 48° 40′ de latit. N.... ayᵗ	au N. la Bohême. à l'O. la Bavière.. la Souabe.. la Suisse... au S. le golfe de Venise .... à l'E. la Hongrie..	145 l.	90 l.	2635 l. (2)	le 8ᵉ clim. (3)	*Minérales :* vif-argent, fer, charbon de terre, pierres précieuses, terres à porcelaine, salines et fontaines d'eaux minérales, etc. *Végétales :* blé, lin, safran, tabacs, fruits, vins, bois, etc. *Animales :* bêtes à corne, chevaux, gibier, abeilles et poissons. *Industrielles :* fromages, miel, cire, laine crue, rubans, étoffes de soie, coton, porcelaine et ouvrages en acier.	*Climat :* tempéré et très-salubre. *Sol :* fertile, mais un peu froid (4).
	le Royaume de Bohême (5) situé entre......	le 10° 11′ et le 14° 30′ de long. Or... le 48° 30′ et le 50° 59′ de lat. N..... ayᵗ	au N. la Lusace... à l'O. la Mianie.. la Francon. la Bavière.. au S. l'Autriche... à l'E. la Moravie. la Silésie..	75 l.	68 l.	1708 l. (6)	le 9ᵉ clim. (7)	*Minérales :* mines de fer, de cuivre et vif-argent, pierres de taille, marbres, terres à foulon et eaux minérales. *Végétales :* blé, lin, chanvre, houblon, tabac, fruits et vins. *Animales :* bœufs, moutons, gibier, abeilles et poissons. *Industrielles :* beurre, fromages, miel, cire, cuirs, ouvrages en acier et en laiton, glaces, verreries, porcelaine, différentes étoffes et bonneterie.	*Climat :* tempéré dans les plaines, mais froid et sec dans le voisinage des montagnes. *Sol :* fertile, mais froid, ayant besoin de beaucoup d'industrie. (8)
	le Royaume de Hongrie (9) situé entre......	le 13° 20′ et le 24° 40′ de long. Or.... le 44° 55′ et le 50° 5′ de lat. N....... ayᵗ	au N. la Pologne. les monts Krapacks. à l'O. l'Autriche. le golfe de Venise... au S..... la Turquie Europ. à l'E. .. la Turquie Europ. la Pologne.	180 l.	120 l.	9917 l. (10)	le 7ᵉ clim. (11)	*Minérales :* mines d'argent, de fer et de cuivre (12), vitriol, vif-argent, pastel, borax, terres à foulon, marbres et pierre à chaux. *Végétales :* blé, lin, chanvre, pâturages, herbes et racines potagères, tabac, safran, garance, fruits, houblon, menus-grains, vins (13). *Animales :* chevaux (14), béliers (15), volailles, gibier, bêtes fauves, vers à soie et abeilles. *Industrielles :* miel, drogues, sel, fromage, fer en barre ou mis en œuvre, lames de sabre, armes, cuirs, verreries, indiennes, toiles, soieries et draps.	*Climat :* humide et peu sain dans la partie méridionale, doux et salubre dans le septentrion. *Sol :* très-fertile, surtout celui de la plaine. (16).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXVII, No. 1.

(1) Son nom vient d'*Austria*, *regio australis*, pays situé vers les régions australes ou méridionales, respectivement à l'Allemagne.

(2) Ce qui, à raison de sa population, indiquée au tabl. n.° 3, page 134, donne 1707 habitans par lieue carrée.

(3) Ce qui donne { 16 heures pour le plus long jour. 8 heures et demie pour le plus court jour.

(4) Configuration du sol en Autriche. — Montagnes : le *Kahleberg* qui s'étend depuis la Basse-Autriche jusqu'en Carniole ; le *Semmering* près de Vienne ; le *Traunstein* et le *Gressenberg* dans la Styrie. — Rivières : *Le Danube*, (Voy. le Tabl. XXIV.) ; l'*Ens*, qui divise l'Autriche en Haute et en Basse ; l'*Inn*, qui sort du Tyrol, passe à Inspruck et à Passau ; le *Save*, qui traverse la Carniole de l'O. à l'E., et va rejoindre le Danube près de Belgrade ; le *Drave*, qui traverse l'évêché de Brixen et l'archevêché de Strasbourg ; elle prend son nom de la Salza.

(5) Appelé aussi *Boienhem* ; c'est-à-dire, contrée des Boyens : a pris son nom des Boyens (*Boii*), nation Celtique qui, sous la conduite de *Segovèse*, vint habiter ce pays et en fut chassée par les Marcomans, chassés à leur tour par les Slaves dont descendent les Bohémiens d'aujourd'hui.

(6) Ce qui, d'après la population, indiquée ci-après, au tableau n.° 3, p. 134, donne 1463 habitans par lieue carrée.

(7) Ce qui donne { 16 heures et demie pour le plus long jour. 7 heures et demie pour le plus court.

(8) Configuration du sol en Bohême. — Montagnes. Elle est entourée des monts *Sudetes* ou des *Géans*, appelés dans le pays, *Riesengebirg* ; cette chaîne de montagnes, dont la direction forme une espèce d'ellipse, présente une suite de vallées plus ou moins fertiles, et un bassin où coulent plusieurs rivières qui vont toutes se jeter dans l'Elbe. — Fleuves et Rivières : l'*Elbe* (Voy. le Tabl. XXV.) ; l'*Eger* qui sort de la Franconie, arrose Egra, coule de l'O. à l'E. et va se jeter dans l'Elbe au-dessus de Leutmerite ; la *Moldau*, qui sort du Nord de l'Autriche, coule du Sud au Nord, traverse Prague et se jette dans l'Elbe près de Melnick.

(9) Elle prend son nom des *Hungars*, nation sortie du nord de l'Asie, qui s'établit dans l'ancienne Pannonie vers le 9e. siècle. (*Playfair*, pag. 34.)

(10) Ce qui, à raison de la population indiquée ci-après, au tabl. n°. 3, p. 134, donne 819 habit. par lieue carrée.

(11) Ce qui donne la même longueur de jour que pour l'Autriche, ces deux contrées se trouvant dans le même climat d'heures.

(12) Avant que la Hongrie tombât au pouvoir de l'Autriche, l'exploitation des mines qu'elle renfermait était dans la plus grande activité : le produit actuel est à l'ancien comme 1 est à 5.

(13) Ils ont la plus grande réputation, particulièrement les vins de Tokai, qui sont, des vins de l'Europe, ceux qui se conservent le mieux.

(14) Ils sont agiles et infatigables ; on les recherche beaucoup pour le service de la cavalerie légère.

(15) On estime sur-tout les béliers des environs de Presbourg.

(16) Configuration du sol de la Hongrie. — Montagnes. Les monts *Krapacks* qui, vers le Nord, la séparent de la Pologne : le sommet de ces monts offre des sites très-romantiques, et produit les plus beaux raisins de l'Europe. — Fleuves et Rivières : le *Danube* (Voy. le Tabl. XXV.)......

le *Danube* (Voy. le Tabl. XXV.)......	qui coulent du N. au S. et arrosent la partie de la Hongrie qui est à l'E. du Danube.
La *Morawa*, qui sort de la Moravie et se jette dans le Danube, au-delà de Presbourg..	
Le *Wag*, qui sort des monts Krapacks et verse ses eaux dans le Danube, à 14 lieues au-dessous de Presbourg......	
Le *Gran*, qui vient aussi des monts Krapacks et se jette dans le Danube à Strigonie, 10 lieues au-dessus de Bude......	
La *Theisse*, qui a pareillement sa source dans les monts Krapacks, et s'unit au Danube à 5 lieues au-dessous de Péterwaradin......	
La *Drave*, qui sort du Tyrol et se joint au Danube, à 8 lieues au-dessous d'Esseck, sur les frontières de l'Esclavonie......	qui coulent de l'O. à l'E. et arrosent la partie de la Hongrie qui est au S. du Danube.
La *Save*, qui vient de la Haute-Carniole, sépare la Hongrie de la Croatie, de l'Esclavonie, de la Bosnie, et se jette dans le Danube, à une lieue au-dessus de Belgrade......	

XXXVII, N° 2. *Topog. statist. des États hérédit. de la* MAISON D'AUTRICHE.

			Principaux lieux.	Leur situation topographique.	Géométrique en Longit.	Géométrique en Latit.	Distance de Paris.	Population.
les États héréditaires de la MAISON D'AUTRICHE comprennent..	l'Autriche distinguée en......	archiduchés.........	VIENNE (1).....	sur un bras du Danube, auq. se joint la *Vienne* (2).	14° 9'E.	48° 13'	lieues. 306 S.E.	254,000
			Lintz...........	sur le Danube, qui la divise en deux parties (3).....	11 56	48 21	266	15,000
		intérieure. la Styrie...	Gratz (4)........	sur les rives de la Muer..	12 55	47 9	298	35,000
		intérieure. la Carinthie	Clagenfurt	sur la Glan, à l'E. du lac Waerd..............	11 42	46 41	230	10,000
		intérieure. le Frioul..	Trieste (5).......	s.r le golfe du même nom... au pied d'une colline...	11 53	45 51	227	18,000
		supérieure, le Tirol..	Insprück (6).....	sur l'Inn, d'où lui vient son nom.............	9 7	47 17	185	10,000
			Trente (7).......	dans une vallée, s.r l'Adige.	8 41	46 2	182	10,000
		antérieure..........	Bregents	sur le lac de Constance, près d'une gorge (8)........	7 20	47 27	158	6,200
	les États de Venise (9).	le Dogado..........	Venise (10)......	bâtie sur 60 petites îles de la mer Adriatique........	9 53	45 27	284	200,000
		le Padouan.........	Padoue.........	sur une colline près de la Brenta (11)..........	9 31	45 23	272	40,000 (12)
		le Vicentin.........	Vicence (13).....	à la jonction des rivières de Bachiglione et de Retrone.	9 15	45 29	260	30,000
		le Frioul Vénitien...	Udine (14)......	sur la Roia.............	10 44	46 20	221	12,000
		l'Istrie............	Capo-d'Istria	sur le golfe de Venise, au S. O. de Trieste (15)...	11 25	45 48	236	5,000
	le Royaume de Bohême.........		Prague (16)......	dans une espèce de vallée, sur la Moldau.........	12 10	50 6	235 N.E.	78,000
			Egra (17)........	sur l'Eger, en partie dans une vallée, et en partie sur un roc...........	10 2	50 5	215	7,000
	la Moravie.....................		Olmutz.	dans un marais, entouré de la Moraw.........	14 50	49 35	245 E.	12,000
	la Silésie Autrichienne..........		Troppau (18)....	sur l'Oppa, à laq. elle doit son nom	15 45	49 54	261	12,500
			Teschen.........	près de l'Olsa et de la source de la Vistule.........	16 30	49 46	276	1,000
	les royaumes de...	Gallicie	Lemberg (19)....	sur le Bober............	21 42	49 56	328 N.E.	25,000
		Lodomérie....	Brody.........	au N. E. de Lemberg....	22 30	50 5	341	16,000
	la Bukowine (20)		Czernowicz.......	sur le Pruth...........	24 »	48 18	384	8,000
	les Palatinats de......	Lublin..............	Lublin..........	sur la Bystizna.........	20 15	51 14	374	8,620
		Sandomir	Sandomir (22)....	sur une colline, à la jonct. du San et de la Vistule..	19 25	50 23	360	7,000
		Cracovie (21)........	Cracovie (23)....	sur la Vistule..........	17 50	50 10	330	25,000
	le royaume de Hongrie	haute..............	Presbourg (24)...	s.r la rive gauche du Danube	15 2	48 9	319	27,800
			Pest (25)........	sur la rive orientale du Danube............	16 41	48 28	»	»
			Temeswar.......	sur la rivière de la Teme.	19 28	45 42	426 S.E.	8,000
		basse..............	Bude (26).......	sur le Danube.........	17 28	47 21	309	21,600
			Gran...........	*idem*, au N. O. de Bude.	16 40	47 48	331	6,000
			Comorn.	à quelque distance du Danube (27)............	16 »	47 50	344	5,000
	la Transylvanie................		Hermanstadt....	sur la Ceben..........	22 15	46 20	452	15,000
			Cronstadt (28)...	au pied d'une mont. sur la Burckzel..........	23 15	47 50	452	8,000
	l'Illyrie, divisée en.	Esclavonie	Esseck..........	sur la Drave..........	17 2	45 36	396	7,000
			Peterwaradin (29).	s.r le Danub. au S.E. d'Esseck	18 15	45 20	418	6,000
		Croatie Autrichienne.	Waradin.......	sur la rive dr. de la Drave.	14 »	46 15	331	8,500
			Carlstadt.......	sur la rivière de Kulp....	13 30	45 34	376	7,000
		Dalmatie Autrich. (30)	Segna (31)......	sur une hauteur, près de la mer Adriatique.......	12 16	45 14	308	5,000
		Dalmatie Vénitienne (32).	Zara (33).......	sur le golfe de Venise....	14 24	43 53	410	8,000

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXVII N° 2.

(1) CAPITALE de la Monarchie Autrichienne, l'une des plus belles villes de l'Europe ; lieu de la résidence des Empereurs qui l'ont successivement embellie, particulièrement *Joseph II*; elle a sur-tout deux superbes promenades, le *Prater* et l'*Augarten*. (Voy. *Busching*, t. VI., pag. 570, et *Guthrie*, t. III., p. 374.)

(2) D'où la ville qu'elle arrose tire son nom.

(3) A la jonction de la Traun et du Danube. Les manufactures de lainage qu'elle renferme sont les plus considérables de l'Autriche, elles occupent plus de 3,000 ouvriers.

(4) Cette ville a deux foires par an, qui sont des plus fameuses de l'Allemagne. C'est en Styrie que se trouve *Léoben*, célèbre par l'armistice et les préliminaires de paix signés en 1797, entre le Général *Bonaparte* et l'Archiduc *Charles*.

(5) Ville commerçante depuis les établissemens dont elle est redevable à Joseph II : les Français la prirent en 1797.

(6) L'Empereur *François Ier*. y mourut en 1765 ; elle a une superbe bibliothèque, qu'elle doit à la munificence de l'Impératrice-Reine *Marie-Thérèse*.

(7) Célèbre par le Concile qui s'y tint en 1545 et années suivantes. (Voy. PART. 3, *Hiérologie*, Tabl. des Conciles).

(8) Qui défend l'entrée de l'Italie, du côté de l'Allemagne et de la Suisse.

(9) Conquis par la France et cédés par elle à l'Autriche, par le traité de Campo-Formio. (Voy. notre Chronologie, Époque XV, pag. 538 à 540).

(10) Voyez pour la description de Venise, et l'ancienne constitution de la République Vénitienne, *Busching*, t. XII, p. 485; *Guthrie*, t. IV., pag. 274, le traduction anglaise de *Bœttischer*, pag. 360, et le voyage en Italie de *Lalande*.

(11) A laquelle elle communique par un très-beau canal.

(12) Ville autrefois beaucoup plus peuplée ; elle ne l'est pas aujourd'hui en proportion de son étendue ; aussi a-t-elle des quartiers déserts.

(13) On y fabrique des tafetas appelés *Vicentines*, beaucoup plus estimés que ceux de Florence ; l'Allemagne en fait une grande consommation.

(14) C'est près d'Udine que se trouve *Campo-Formio*, célèbre par le traité conclu entre la France et l'Empereur, en 1798 (Voy. notre Chronologie, pag. 540.)

(15) Entourée par la Mer et qui ne tient au Continent que par un pont.

(16) Distinguée en trois villes, ancienne, neuve et petite-Prague, parmi lesquelles on compte 8,000 Juifs. Cette ville est célèbre par la manière dont les Français la défendirent pendant la campagne de 1741, et par la belle retraite qu'ils firent, ainsi que par les sièges qu'elle soutint, pendant la guerre de 1756.

(17) C'est dans cette ville que fut assassiné, par les ordres de l'Empereur *Ferdinand II*, le célèbre *Walstein*. (Voy. notre Chronologie, Époque XIV, p. 581). A cinq quarts de lieues de là, on trouve des eaux minérales très-recherchées ; les flacons qui en sortent sont marqués du sceau de la municipalité d'Egra.

(18) Ou Oppaw ; en latin *Oppavia*.

(19) Ou Léopol. Passé, avec son Palatinat, sous la domination Autrichienne, en 1773.

(20) Ces deux dernières contrées dépendoient de la Petite-Pologne. Elles furent cédées à l'Autriche par le premier partage de 1772 : la Bukowine ne le fut à cette puissance, par les Turcs, qu'en 1777. (Voy. sur le partage, notre Chronologie, p. 496.)

(21) Échus à l'Autriche par le partage définitif de la Pologne, qui eut lieu en 1795. (Chronologie, p. 533.).

(22) Ce fut dans les environs de Sandomir, qu'en 1259 les Turcs et les Moscovites se livrèrent une bataille sanglante, où ces derniers furent vaincus.

(23) Ce fut dans cette ville que, pendant la dernière insurrection des Polonais, le brave *Kosciusko* fut déclaré général en chef des armées des insurgans, et que ceux-ci jurèrent de défendre jusqu'à la mort leur constitution de 1791 : ils tinrent parole.

(24) On y voit encore le jardin que l'Empereur *François Ier*. se plaisoit à cultiver ; cette ville est célèbre par son château. L'Impératrice-Reine *Marie-Thérèse* y fut couronnée en 1741.

(25) Vis-à-vis de Bude, ville avec laquelle elle communique par un pont de bateaux. C'est le lieu où résident le Gouvernement et la Cour judiciaire dite la *Table Royale*.

(26) Autrefois la capitale de toute la Hongrie ; prise par l'Empereur *Soliman*, en 1543, et reprise par les Impériaux en 1595 ; une seconde fois par les Turcs en 1604 : ceux-ci en furent chassés en 1683 par le Duc de Lorraine, qui la réunit à la Maison d'Autriche.

(27) Capitale du Comté du même nom ; détruite par un tremblement de terre en 1783 ; reconstruite depuis : elle étoit précédemment sur le Danube et près de l'île de Schut.

(28) On l'appelle Brassow dans le pays ; ville célèbre par son commerce.

(29) A quelques milles de Peterwaradin est Carlowitz, célèbre par la trève de 25 ans qui s'y conclut en 1699. En 1716, le prince Eugène gagna sur les Turcs la bataille de Peterwaradin.

(30) Cette partie de la province appartenoit autrefois aux Vénitiens, qui la cédèrent à la Maison d'Autriche.

(31) Capitale de la Dalmatie Autrichienne, près de laquelle habitent les *Morlaques*, d'où vient le nom de *Morlaquie*, qu'on donne à cette contrée. (Voyez *Guthrie*.)

(32) Cédée à la Maison d'Autriche par le partage définitif de la Pologne, en 1797.

(33) Ville capitale selon *Guthrie*, quoique *Spalatro*, située sur le golfe de Venise, lui dispute cette prérogative. Celle-ci est construite en partie sur les ruines de Salone (*Salona*), lieu célèbre par la demeure de *Dioclétien*, qui s'y retira après son abdication, et qu'on dit même avoir été le lieu où naquit cet Empereur. *Zara* est en outre renommée pour les liqueurs qu'on y fabrique, sur-tout le *marasquin*.

XXXVII, N° 3. États héréd. de la Maison d'AUTRICHE.—Documens polit.

Dans les États de la Maison d'AUTRICHE

- le **Gouvernement** est
  - Monarchique.......................
  - un et indivisible.......................
  - héréditaire, même pour les femmes, dans l'ordre de primogéniture................
  - } suivant la *Pragmatique-Sanction*, publiée en 1713 (1).
- la **Religion**..
  - *dominante* : la Catholique, Romaine.
  - *tolérée* se distingue en ....
    - Calviniste......
    - Luthérienne....
    - Grecque.......
    - } dans la Hongrie et l'Illyrie (2).
    - Juive pour ceux de cette croyance disséminés en grand nombre en { Bohême. Hongrie. Pologne.
- la **Langue** est..
  - l'allemand pour...
    - l'Autriche et les pays héréditaires situés en Allemagne.
    - les actes publics dans tous les États de la domination Autrichienne.
  - le Slave plus ou moins mêlé { d'allemand / de latin... } en { Hongrie. Bohême. Pologne (3). Illyrie.
  - l'Italien plus ou moins pur dans les États de Venise et pays adjacens.
- la **Partie administrative** (5) est formée par
  - le Conseil d'État...
    - présidé par l'Archiduc comme Souverain.
    - composé de........... { 24 Conseillers (4). 10 Secrétaires.
    - auquel les autres Conseils sont subordonnés.
  - deux Chancelleries Royales...
    - l'une pour l'intérieur.
    - l'autre pour les affaires étrangères.
  - une chambre.....
    - supérieure des finances..
    - des comptes............
    - } ayant le département des { revenus / dépenses } de l'État.
  - d'un Conseil Aulique de guerre.
- la **Partie judiciaire** se compose
  - d'une Cour supérieure dite la *Table Royale*, pour toute la Monarchie.
  - des Tribunaux inférieurs particuliers à chaque province (6), ressortissant tous à la *Table Royale*.
- la **Population** est pour.....

l'Autriche......................	4,290,000 habitans....	22,167,000 habitans (7).
les États de Venise..............	2,605,000............	
la Bohême......................	2,500,000............	
la Moravie.....................	1,500,000............	
la Silésie Autrichienne..........	247,000............	
la Gallicie et Lodomirie..........	2,500,000............	
la Bukowine....................	130,000............	
les Palatinats de Pologue.........	3,548,000............	
la Hongrie.....................	5,170,000............	
la Transylvanie..................	1,250,000............	
l'Illyrie........................	620,000............	

- le **Revenu net** de l'État est de 250,000,000 fr. (8).
- le terme moyen de la **Dépense** annuelle (en temps de paix) est de 193,500,000 fr. (9)
- la **Dette publique** (ayant toujours la guerre pour cause) se montoit, en 1802, à environ 588,000,000 fr. (10).
- les **Monnaies** sont.........
  - en espèces.........
    - d'or (11).
    - d'argent (12).
    - de billon (13).
  - de compte (14).
- les **Forces**....
  - de terre consistent en....

Infanterie.......	301,991 hommes	364,370 hommes (15).
Cavalerie.......	50,905........	
Artillerie.......	9,474........	
Génie..........	2,000........	

  - de mer (16)............ quelques vaisseaux armés.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXVII No 3.

(1) Sur cette loi fondamentale de la Monarchie Autrichienne, la guerre dont elle fut le prétexte ou la cause pendant plus de trente ans entre les principales Puissances de l'Europe, et la garantie stipulée pour son maintien par le traité de Westphalie, voyez notre Chronologie, pag. 436, 440, 443, 446, 449 et 457.

(2) Dans les siècles antérieurs au nôtre, ces différentes communions ou sectes furent successivement persécutées, mais elles jouissent aujourd'hui toutes de la protection du Gouvernement. — Sous le règne de *Joseph II*, quelques fondations religieuses furent supprimées, et leurs revenus appliqués à des établissemens utiles.

(3) En Hongrie et en Pologne, la langue latine, plus ou moins altérée, est d'un usage presque général.

(4) Presque tous Princes ou Comtes.

(5) En Hongrie
- pour la partie administrative, chaque ville royale a son Sénat.
- les tribunaux sont
  - un Échiquier.
  - neuf Chambres provinciales.
  - les Juridictions seigneuriales.
  - les Gespanschafts, qui répondent à nos justices de paix.

Le Cercle d'Autriche a également, comme chaque État, son administration particulière, mais plus subordonnée que celle de la Hongrie, qui, dans bien des circonstances, semble rivaliser avec le Souverain.

(6) Les tribunaux jugent d'après le droit romain, les ordonnances du Prince, et les usages et coutumes particuliers aux différentes provinces. *Marie-Thérèse* avait fait travailler à un nouveau code que l'on nommait *Thérésien;* mais qui, dans son temps, n'eut pas plus d'autorité légale que n'en obtint en 1787 celui dont l'Emp. *Joseph II* avoit annoncé le projet.

(7) Par les pays réunis successivement aux *États héréditaires* proprement dits, l'Autriche peut bien avoir gagné en population environ 2,800,000 habitans; mais on peut aussi évaluer à un nombre à peu-près égal ceux que les conquêtes de la France et les derniers traités lui ont fait perdre.

(8) Il consiste en.......
- subsides ou collectes levés sur les différens *États héréditaires.*
- biens domaniaux.
- droits......
  - d'entrée.
  - de péages.
  - d'accises.

(9) Porté pendant la guerre à 274,000,000 fr.

(10) Lesquels, à cause de l'excédent du revenu sur la dépense, pourront être acquittés en 10 années de paix.

	Dénomination des Monnoies du Pays.	Valeur du Pays.		Valeur de France.	
(11)	Le Souverain...	23 florins.	20 kreutz.	32 fr.	45 c.
	Le Ducat...... Le Sequin de Fl.	4	12 gros.	10	66
(12)	Le Rixdaller...	1	$\frac{1}{2}$	4	»
	Le Florin.....	20 gros.		2	66
(13)	Le Gros d'Emp.	3 kreutzers.		»	13
	Le Kreutzer....	4 fennins.		»	4
	Le Fennin.....	»		»	$1\frac{1}{4}$

(14) On tient les écritures dans les pays héréditaires en florins, kreutzers et deniers, dont 4 font 1 kreutzer.

Le change de Paris, Lyon, Bordeaux, etc. est de 2 fr. à 1 fr. 95 cent. pour un florin de Vienne.

(15) Formant pour...... 136 régim.
- l'Infanterie. 74
  - 46 rég. Allemands.....
  - 11 — Hongrois......
  - 17 — de tr. de frontièr.
- la Cavalerie 38
  - 12 régim. de ligne.......
  - 6 — de Caval. légère
  - 7 — de Dragons. ..
  - 13 — de Hussards...
- l'Artillerie. 13 régimens............. 13
- le Génie. . 11 — 11

(16) Elles deviendront, sans doute, importantes par la nouvelle situation maritime de l'Autriche, qui possède aujourd'hui 12 ports dans la mer Adriatique, parmi lesquels il en est qui sont susceptibles de contenir des chantiers et des arsenaux.

XXXVIII, No 1. EMPIRE D'ALLEMAGNE.

DOCUMENS GEOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT

	La Situation.		Les Bornes.	L'Etendue en longueur.	L'Etendue en largeur.	La Surface.	Le Climat d'heures.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
L'ALLEMAGNE (1) est située entre...	le 4e et le 17e deg. de long. Or .... le 45e 25' et le 55e de lat. N..........	ay'	au N. la mer d'Allemag. la mer Baltique.. le Danemark.... à l'O. la Rép. Batave... le Rhin qui la sép. de la France ... au S. la Suisse .... l'Italie......... à l'E. la Hongrie...... la Pologne......	240 l.	180 l.	21,867 l. carrées. (2)	entre le 9e et 10e clim. (3).	*Minérales* : fer, acier, cuivre, plomb, vitriol, arsenic, soufre, vif-argent, sels minéraux, antimoine, alun, salpêtre, pierre de taille, marbre, albâtre, terre à porcelaine, pierres précieuses. *Végétales* : blé, seigle, toute espèce de graines, riz (4), chanvre, lin, houblon, garance, safran, pommes de terre, fruits, vins (5). *Animales* : chevaux, bœufs, moutons, chèvres, cochons, volailles de toute espèce, gibier, oiseaux de proie, sangliers, cerfs, ours, loups, renards, martres, castors, poissons, etc. *Industrielles* : toiles de tous les genres, linge de table, papier de toutes les qualités, fil, le pastel et le tabac manufacturés, porcelaine, faïence, glaces, bijoux, quincailleries, cuirs, draps, cotonnades, étoffes en soie et en laine, etc.	*Climat* : variable, la température y étant subordonnée aux différences qu'apportent dans chaque contrée la direction des gr. fleuves et la position des hautes montagnes qui entrecoup. de toutes parts le territoire de l'Allemagne. *Sol* : n'est pas également fertile par-tout ; il est, dans des contrées, d'une bonté médiocre et dans d'autres d'une qualité fort au-dessous ; mais par toute l'Allemagne, l'industrie laborieuse et patiente a triomphé des obstacles de la nature (6).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXVIII, N°. 1.

(1) Son nom vient d'*Allemands* (*Allemani*), peuple venu du Nord de l'Europe, qui s'y établit vers le milieu du V°. siècle ; auparavant elle s'appeloit *Germanie*, des Germains, peuples qui l'habitoient lorsque les Romains y pénétrèrent ; et de-là vient encore le titre d'*empire Germanique*, qui la distingue aujourd'hui.

(2) Qui à raison de la population indiquée ci-après, Tabl. N°. 3, p. 140, donnent 1137 habitans par lieue carrée. (Voyez Tabl. statistique de *Playfair*, pag. 14.)

(3) En conséquence on a...........

- au Nord de l'Allemagne 17 h.
- au Centre.............. 16 ½
- au Sud................ 16
  } pour le plus long jour.

- au Nord de l'Allemagne 7
- au Centre.............. 7 ½
- au Sud................ 8
  } pour le plus court jour.

(4) C'est principalement sur les frontières de la Moravie que ces productions abondent.

(5) Parmi les vins, on distingue ceux du Rhin et de la Moselle.

(6) Configuration du sol. — Montagnes. Les monts *Sudètes*, situés entre la Bohême et la Silésie : le *Schné-Kuppe*, (le plus élevé de cette chaîne, a 4,949 pieds de haut) : les montagnes entre la haute Lusace et la Bohême, parmi lesquelles on distingue la *Tafelfichte*, le *Buchberg*, le *Geltsh* : le *Fichtelberg*, (*mons pinniferus*) le plus élevé des monts *Métalliques*, (en allemand *Ertzgebirge*), situés entre la Saxe électorale et la Bohême, et dont la hauteur est de 3,781 pieds : le *Schnéberg*, en Franconie : les monts de Thuringe, dont le *Schnécopf* et l'*Inselsberg* font partie, entre la Franconie et la Thuringe ; le *Feldberg*, près de Francfort. La plupart de ces montagnes sont couvertes de bois ; le *Fichtelberg* tire son nom des pins qu'il fournit en grande quantité. Les forêts de l'Allemagne produisent le plus communément du chêne, du hêtre, du frêne, de l'érable, etc. On distingue parmi les grandes forêts, la *forêt Noire*, en Souabe ; la *forêt de Bohême* et la *forêt de Thuringe* : plusieurs confondent leurs dénominations avec celles des montagnes qu'elles occupent.

FLEUVE et RIVIÈRES

- le *Danube*, qui reçoit...
  - au-dessus d'Ulm l'*Iler*, qui arrose la partie orientale de la Souabe du S. au N.
  - au-dessous de Donavert, le *Lech*, qui vient du Tirol.
  - près de Passau
    - l'*Inn*, qui a sa source chez les Grisons.
    - l'*Ens*, qui sort de l'Archevêché de Saltzbourg.
  - au-dessous de Deckendorf, l'*Iser*, qui sort également du Tirol et arrose la Haute-Bavière du S. O. au N. E.
- le *Rhin*, où se jette...
  - près de Manheim, le *Necker*, qui vient du duché de Wirtemberg.
  - près de Mayence, le *Mein*. (Voyez ci-dessous).
  - au-dessous de Oberlenstein, la *Lahn*.
  - près de Wesel, *la Lippe*, qui vient de l'Archevêché de Paderborn.
  - au-dessous de Duisbourg, la *Roër*. (Voy. les Départemens de la France.)
  - près de Coblentz, la *Moselle*.
- le *Mein*, qui reçoit..
  - à Wertheim, le *Tauber*, qui arrose l'O. de la Franconie.
  - à Forcheim, la *Rednitz*, qui sort de l'évêché d'Aichstet en Franconie.
  - au-dessus de Francfort, la *Kintz*, qui traverse le Comté de Hanau.
  - à 5 lieues au-dessus d'Aschaffenbourg, la *Saale*, qui sort de l'Évêché de Wurtzbourg.
- l'*Elbe*, qui reçoit..
  - la *Moldau*., l'*Eger*.... } V. le Tabl. XXXVII, n°. 1, note (8).
  - au-dessus de Dessaw, la *Mulde*, qui vient des frontières de la Bohême.
  - au-dessus de Barby, la *Saale*, qui sort de l'Évêché de Bamberg.
  - au-dessus de Havelsberg, la *Havel*, qui coule de l'E. à l'O. dans l'Electorat de Brandebourg.
  - près de Winsen, l'*Ilmenau*, qui arrose la principauté de Zell du S. au N.
- l'*Oder*, où se jette.
  - la *Neisse*, au-dessus..... } de Crossen.
  - la *Bober*, au-dessous..... } de Crossen.
  - à Kustrin, la *Warte*, qui arrose le S. O. de la Pologne.
- le *Weser*, qui reçoit..... (*)
  - au-dessous de Verden, l'*Aller*, qui traverse le Duché de Lunebourg de l'E. à l'O.
  - au-dessous de Brême, la *Wumme*.

LACS : ceux de *Constance*, (**) entre.. { la Souabe. la Suisse.
——— de *Chiemsée* (***), dans la Bavière.
——— de *Cirknitz*, dans la Carniole.

(*) Voyez sur tous ces fleuves et rivières, le Tabl. XXV.
(**) Communément appelé *mer d'Allemagne*.
(***) Appelé autrement mer de *Bavière*.

XXXVIII, N° 2. *Topographie statistique de* L'ALLEMAGNE.

L'ALLEMAGNE se divise en 10 Cercles, qui comprennent savoir : le Cercle de.... (1)

Cercle	États principaux.		Principaux lieux.	Leur situation : Topographique.	Géométrique : Longit.	Géométrique : Latit.	Distance de Paris.	Population.
							lieues.	
la H. Saxe	l'électorat duché de Saxe		Dresde (2)	sur l'Elbe, à la jonction du Weseritz	11° 40' E.	51° 2'	215 N. E.	50,000
			Leipsick	sur la Pleiss dans une plaine.	10 21	51 19	200	30,000
			Weimar	sur l'Ilm, dans une vallée.	8 56	50 55	178	6,000
			Gotha	sur la Leine	8 15	50 58	164	11,280
			Jena	dans une vallée	9 10	51 0	159	5,300
	les principautés de	Anhalt	Dessaw	sur la Mulde	9 52	51 52	208	8,000
		Schwartzbourg	Sondershausen.	à la jonction de la Wipper et du Beber	9 35	51 45	165	4,800
	le comté de Reuss		Graetz	sur l'Elster et le Grœslitz.	9 48	50 40	202	4,500
	le margraviat de Brandebourg. (roi de Prusse). (V. le Tabl. XXXIX, N°. 2.)							
	les possessions allemandes du roi de Suède. (V. le Tabl. XXXII, N°. 2.)							
la B. Saxe.	l'électorat duché de Hanovre (3).		Hanovre	s' la Leine, qui divise la ville en deux parties	7 24	51 22	170	5,400
			Gotingue (4)	sur un bras de la Leine	7 28	51 32	192	10,600
	les duchés de	Brunswick	Brunswick	sur l'Ocker	8 25	52 15	205	22,300
		Mecklenbourg	Schwerin	s' le lac du même nom	9 8	53 56	220	9,000
			Magdebourg	sur l'Elbe	9 28	52 10	252	20,500
	les possessions allemandes du roi de Danemark. (V. le Tabl. XXXI, N°. 2).							
	l'évêché de Hildesheim		Hildesheim	sur l'Innerste	7 48	52 9	247	11,800
	les villes impériales de (5)		Hambourg	sur l'Elbe	7 38	53 34	186	100,000
			Lubeck	s' la Trave et le Weckenitz.	8 24	53 52	199	30,000
Westphalie	le duché d'Oldenbourg		Oldenbourg	sur la Hunte	5 54	53 7	164	5,000
	la principauté de Nassau		Diets	sur la Lohn	5 55	50 20	124	4,200
	le comté de la Lippe		Dethmold	sur la Werre	6 12	51 58	145	2,000
	les possessions du roi de Prusse. (Voyez le Tabl. XXXIX, N°. 2.)							
	l'évêché de Paderborn		Paderborn (6).	sur le Pader	6 30	51 41	157	10,000
	les évêchés	de Munster	Munster (7)	près de l'Ems, sur l'Ae.	5 24	51 55	140	25,000
		d'Osnabruck	Osnabruck (8).	sur la Hase	5 20	52 16	185	9,500
		de Liège.						
Bourgogne (9).								
B. Rhin	les électorats de	Trèves, Mayence, Cologne (10).						
	le palatinat du Bas-Rhin		Manheim (11).	à la j. du Necker et du Rhin	6 9	49 29	110	21,800
H. Rhin	le landgraviat de Hesse-Cassel		Cassel	sur la Fulde	7 5	51 19	170	20,000
	le comté de Waldeck		Arolsen	ville moderne, sur l'Aar.	6 28	51 27	160	4,000
	l'évêché de Fulde (12)		Fulde	sur la riv. du même nom.	7 23	50 34	155	12,000
	la ville de		Francfort (13).	sur le Mein	6 15	50 7	128	36,000
	les évêchés	de Worms, de Spire	titres éteints, possessions réunies à la France. (V. France, départ. du *mont Tonnerre*).					
Franconie	les Margraviats	d'Anspach	Anspach	sur la basse Retzat	8 15	49 19	156	10,200
		de Bareith	Bareith	ent. le Mein-Rouge, le Mistel bach et le Seudel bach.	9 19	49 55	167	10,000
	les évêchés de	Wurtzbourg	Wurtzbourg (14)	sur le Mein	7 45	49 49	150	20,000
		Bamberg	Bamberg (15)	sur la Rednitz et le Mein	8 31	49 66	166	20,000
	la ville de		Neremberg (16)	sur la Pregnitz	8 40	49 27	150	30,000
Souabe	le duché de Wirtemberg		Stuttgard (17).	sur le Nesene	6 56	48 44	142	25,000
	le margraviat de Baden		Carlsruhe	au milieu d'une forêt	6 15	48 59	139 E.	10,000
	les villes de		Ulm (18)	sur le Danube	7 59	48 24	165	38,000
			Augsbourg (19)	entre le Werdak et le Lech.	8 25	48 23	171	36,000
Bavière	l'électorat palatinat de Bavière.		Munich (20)	sur la rive gauche de l'Iser.	9 12	48 5	159	40,000
	l'archevêché de Saltzbourg (21).		Saltsbourg	sur la Saltza	10 59	47 46	192 S.E.	18,000
	les évêchés de (22)	Passaw	Passaw	sur le Danube	11 7	48 34	198	9,000
		Freysingen	Freysingen	entre collines s' la Mosach.	9 25	48 21	160	5,000
	la ville de		Ratisbonne (23)	sur le Danube	9 41	48 58	175 E.	10,000
Autriche, duché. (Voyez le Tabl. XXXVII, N.° 2).								

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXVIII, N° 2.

(1) Nous avons dû consulter, pour la description TOPOGRAPHIQUE, la position sur la carte des différens *États* de l'Allemagne proprement dite. Ici, nous rétablissons les *Cercles* qui la partagent, dans l'ordre que la hiérarchie politique de l'Empire a déterminé : 1er. *Autriche*, 2e. *Bavière*, 3e. *Souabe*, 4e. *Haut-Rhin*, 5e. *Bas-Rhin*, 6e. *Franconie*, 7e. *Westphalie*, 8e. *Basse-Saxe*, 9e. *Haute-Saxe*, 10e. *Bourgogne*. Ce dernier ne figure, depuis long-temps, que pour le nom. (Voy. ci-après *note* 9.)

(2) Ville capitale de tout l'électorat de la *Haute-Saxe* : lieu où le Cercle s'assemble, et où l'Électeur fait sa résidence. (Voyez, pour les détails, *Busching*, t. IX, pag. 429). — A trois lieues de Dresde est le château de *Pilnitz*, fameux par le traité que l'on croit assez généralement y avoir été conclu en 1791 entre les Puissances du Nord, qui se coalisèrent à cette époque contre la France. Un autre château-fort près de *Pirna*, à peu de distance aussi de Dresde, rappelle le blocus que cette place soutint en 1756, à la suite duquel 15,000 habitans que ce château renfermoit furent forcés, par famine, de se rendre à discrétion aux Prussiens.

(3) Les *États de Hanovre* consistent dans les quatre duchés de *Hanovre*, *Lunebourg*, *Brême*, et *Lawembourg*, situés dans la Basse-Saxe. Ce fut *Georges-Louis de Brunswick* qui réunit, en 1692, ces différens États en sa personne. Quelques années après, son fils parvint au trône d'Angleterre ; et c'est depuis cet avénement (en 1714) que le Roi d'Angleterre, comme Duc de Brunswick, à un titre par conséquent étranger à sa couronne, se trouve posséder ce qu'on appelle l'*Électorat d'Hanovre*.

(4) La première des quatre grandes villes de la principauté de Calenberg, faisant partie intégrante de l'Électorat de la Basse-Saxe ; autrefois impériale, mais à présent sujette à la maison de Brunswick. Elle a une université, fondée en 1737, de laquelle dépend une bibliothèque riche de plus de 120,000 volumes, et dont elle est redevable à la munificence de *Georges III*.

(5) Villes grandes, fortes et riches ; deux des six *villes impériales* conservées par la nouvelle organisation du Corps Germanique, qui s'est établie en 1803.

(6) Ville ancienne, autrefois anséatique, possédée par un Évêque suffragant de Mayence. Le *Pader*, qui lui a donné son nom, prend sa source dans l'enceinte de ses murs ; les eaux de cette rivière sont, dit-on, tièdes en hiver et froides en été : c'est tout ce que *Paderborn* offre de remarquable. Son évêché, ainsi que celui d'*Hildesheim*, fait partie des objets cédés en dernier lieu au Roi de Prusse, comme Électeur de Brandebourg, en indemnité des possessions que celles faites à la France sur la rive gauche du Rhin ont enlevées à l'Électorat.

(7) Siége d'un évêché dont le titulaire étoit Prince souverain de l'Empire, et suffragant de Cologne. *Munster* fut, en 1535 et 1536, le rendez-vous des Anabaptistes, ayant alors à leur tête *Jean* de Leyde, qu'ils avoient élu Roi. Elle est célèbre par le traité de 1648, auquel la paix de Westphalie, de la même année, donna son nom. (Voy. notre CHRONOLOGIE, p. 586), et par les différens siéges qu'elle soutint avec honneur pendant la guerre de 1756, dont celui de 1759 fut le plus remarquable. — La ville de Munster, avec une partie des domaines de l'évêché, est comprise dans les indemnités accordées au Roi de Prusse comme Électeur de Brandebourg.

(8) *Osnabruck*, comme évêché, est le plus ancien de Westphalie : on le dit fondé par *Charlemagne* en 780. Par le traité de Westphalie, il fut convenu qu'il seroit possédé alternativement par un Prince de la maison de Brunswick-Lunebourg, qui est luthérienne, et par un Prince catholique ; loi qui s'est constamment observée depuis : l'Évêque actuel est le Duc d'Yorck, fils du Roi d'Angleterre, à qui, au surplus, il appartient aujourd'hui exclusivement par le plan des indemnités reçu et approuvé en exécution du traité de Lunéville.

(9) Sur l'origine du *Cercle de Bourgogne*, la manière dont il se forma dans le 14e. siècle, les diminutions considérables qu'il subit à différentes époques par les acquisitions successives que fit la France d'une partie du duché de Luxembourg, des comtés de Flandres, d'Hainault, d'Artois, etc. consultez *Busching*, t. VII, p. 156. Ce *Cercle* comprenoit, avant le traité de Lunéville, tout ce que ces différens démembremens n'en avoient point fait éclipser ; mais comme ce qui restoit appartenoit à la maison d'Autriche, le *Cercle de Bourgogne* n'étoit, depuis long-temps, *Cercle* que de nom.

(10) Les deux Électorats ecclésiastiques de *Treves* et de *Cologne* disparoissent par l'acquisition que la France a faite en dernier lieu, de la rive gauche du Rhin. Celui de *Mayence*, le seul électorat ecclésiastique conservé, se trouve, par suite des mêmes changemens, transporté à Ratisbonne avec son titre d'Électeur.

(11) En 1606 l'Électeur *Frédéric IV* bâtit cette ville ; bientôt elle se peupla de réfugiés que l'intolérance religieuse chassoit des Pays-Bas. Prise et saccagée par les Bavarois en 1622, entièrement détruite par les Français en 1688, rebâtie par les Électeurs *Guillaume* et *Charles-Philippe*, ce dernier y fixe sa résidence en 1720. C'est à cette époque qu'elle commença à devenir florissante. Elle étoit déchue de son ancienne splendeur depuis sa réunion au Palatinat de Bavière. Le réglement relatif aux indemnités vient de la faire passer à ce titre dans le margraviat de Baden.

(12) *Fulde* ou *Fulda* : siége autrefois d'une célèbre abbaye de Bénédictins, qui donnoit à son titulaire le droit de couronner l'Empereur, en qualité de Primat des Abbés de l'Empire. L'abbaye fut érigée en évêché en 1760. La ville et le pays ont été cédés, en dernier lieu, au Prince d'Orange, avec l'évêché de Corwey et beaucoup d'autres possessions allemandes, pour indemnité du stathoudérat, ainsi que de ses domaines tant en Hollande qu'en Belgique. *Fulde* a une université. Elle est la patrie de *Kircher*, savant mathématicien, mort en 1689.

(13) On dit *Francfort-sur-le-Mein* (pour le distinguer de *Francfort-sur-l'Oder* dans le Brandebourg) à cause de sa situation sur cette rivière, qui la divise en deux parties jointes par un pont, l'une appelée *Saxenhausen*, l'autre *Francfort*. C'est une des six villes impériales conservées dans le dernier état politique de l'Allemagne ; celle où s'élit l'Empereur et où il se fait couronner *Roi des Romains*.

(14) Ville autrefois impériale, aujourd'hui soumise à l'Électeur-Palatin de Bavière.

(15) Ville autrefois impériale ; l'évêque en étoit souverain : aujourd'hui à l'électeur-palatin de Bavière.

(16) Ville forte, l'une des six villes impériales conservées. C'est la patrie d'*Albert-Durer*, célèbre comme Peintre et comme Graveur, (le premier qui grava sur bois) mort dans cette ville en 1528.

(17) *Stuttgard* ou *Stoutgard* : capitale du duché de Wirtemberg. Le Duc y réside.

(18) Ci-devant ville impériale ; aujourd'hui à la Bavière.

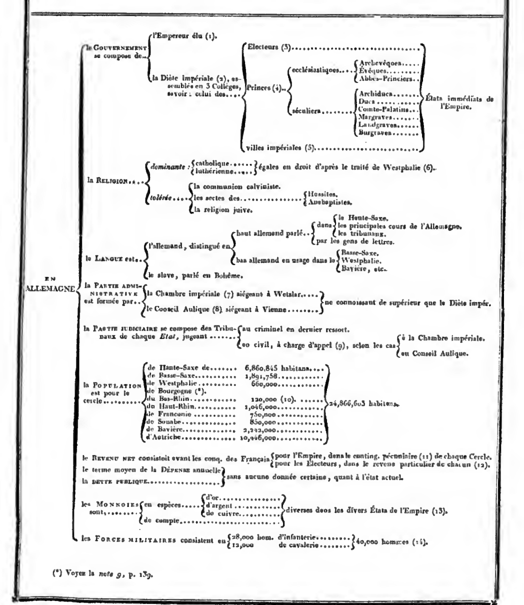
(19) Siége d'un Évêché, capitale du cercle, l'une des six villes impériales conservées, célèbre par la *Confession de foi d'Augsbourg*, présentée en 1530 à l'Empereur *Charles V* par *Luther* et *Mélanchton*. C'est la patrie de *Peutinger*, mort en 1534, célèbre en Allemagne par une ancienne carte appelée de son nom *Tabula peutingerina*, précieuse en ce qu'elle marque avec exactitude les routes par où passèrent les armées romaines.

(20) Capitale de la Bavière, lieu de la résidence ordinaire de l'Électeur, dont les États se trouvent très-augmentés en Allemagne, par l'effet des derniers arrangemens. Il ne faut pas la confondre avec une autre *Munich* en Souabe, limitrophe de la Bavière, et qui formoit autrefois un Comté.

(21) Siége de l'*Archevêché* et capitale de l'*État* du même nom, jusqu'à ces derniers temps-ci, où la *ville* et le *pays* viennent d'être donnés à l'Archiduc-Grand-Duc, pour ses indemnités de la Toscane. Reste l'*Archevêché*.

(22) Suffragans de *Saltzbourg*. Ces deux *États* se trouvent aujourd'hui éteints par leur réunion à la glebe de l'électorat de Bavière, en conséquence des derniers changemens qu'a subis l'Allemagne. La ville de *Passaw* a des fortifications qui, aux termes de l'acte du Corps Germanique, du 25 février 1803, ne pourront être à l'avenir *augmentées*, et que l'on pourra seulement *entretenir*.

(23) L'une des plus anciennes et des plus considérables villes de l'Allemagne, avec un évêché suffragant de Saltzbourg ; c'est le lieu où la diète impériale est constitutionnellement établie en permanence. Le siége archiépiscopal de Mayence y est aujourd'hui transféré. *Ratisbonne* doit, ainsi que *Wetzlar*, jouir d'une neutralité absolue ; la première, comme siége de la *Diète* ; la seconde, comme siége de la *Chambre impériale*.



XXXVIII, N° 3. Empire d'*ALLEMAGNE*. — Documens politiques.

EN ALLEMAGNE

- le Gouvernement se compose de..
  - l'Empereur élu (1).
  - la Diète impériale (2), assemblée en 3 Colléges, savoir : celui des....
    - Electeurs (3)
    - Princes (4)..
      - ecclésiastiques....
        - Archevêques
        - Évêques
        - Abbés-Princiers
      - séculiers
        - Archiducs
        - Ducs
        - Comtes-Palatins
        - Margraves
        - Landgraves
        - Burgraves
    - villes impériales (5)
    - → États immédiats de l'Empire.
- la Religion....
  - *dominante* : catholique, luthérienne — égales en droit d'après le traité de Westphalie (6).
  - *tolérée*....
    - la communion calviniste.
    - les sectes des ... Hussites. Anabaptistes.
    - la religion juive.
- la Langue est..
  - l'allemand, distingué en..
    - haut allemand parlé..
      - dans
        - la Haute-Saxe.
        - les principales cours de l'Allemagne.
        - les tribunaux.
      - par les gens de lettres.
    - bas allemand en usage dans la
      - Basse-Saxe.
      - Westphalie.
      - Bavière, etc.
  - le slave, parlé en Bohême.
- la Partie administrative est formée par..
  - la Chambre impériale (7) siégeant à Wetzlar....
  - le Conseil Aulique (8) siégeant à Vienne........
  - → ne connoissant de supérieur que la Diète impér.
- la Partie judiciaire se compose des Tribunaux de chaque *État*, jugeant ....
  - au criminel en dernier ressort.
  - en civil, à charge d'appel (9), selon les cas
    - à la Chambre impériale.
    - au Conseil Aulique.
- la Population est pour le cercle..........

de Haute-Saxe de	6,860,845 habitans	24,866,603 habitans.
de Basse-Saxe	1,891,758	
de Westphalie	660,000	
de Bourgogne (*).		
du Bas-Rhin	120,000 (10).	
du Haut-Rhin	1,046,000	
de Franconie	750,000	
de Souabe	850,000	
de Bavière	2,222,000	
d'Autriche	10,446,000	

- le Revenu net consistoit avant les conq. des Français
  - pour l'Empire, dans le conting. pécuniaire (11) de chaque Cercle.
  - pour les Électeurs, dans le revenu particulier de chacun (12).
- le terme moyen de la Dépense annuelle / la dette publique — sans aucune donnée certaine, quant à l'état actuel.
- les Monnoies sont,
  - en espèces
    - d'or
    - d'argent
    - de cuivre
  - de compte
  - → diverses dans les divers États de l'Empire (13).
- les Forces militaires consistent en
  - 28,000 hom. d'infanterie
  - 12,000 de cavalerie
  - → 40,000 hommes (14).

(*) Voyez la *note 9*, p. 139.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXVIII, N 3.

(1) Le chef de tout l'Empire s'intitule : *Empereur-Romain élu, toujours Auguste, Roi en Germanie*. L'Empire fut toujours électif.

(2) La souveraineté résida éminemment dans la *Diète impériale*. Il est cependant des fonctions que l'Empereur peut exercer sans les États, comme de créer des nobles Barons, Comtes et Princes, de conférer certains privilèges, d'établir des foires, etc.; il en est qu'il exerce en commun avec le Collège électoral, comme de déclarer la guerre, de conclure les traités de paix ou d'alliance, etc.

(3) Autrefois *sept*, nombre déterminé par la *Bulle d'or*, porté à huit par le traité de Westphalie en 1648 : C'étoient les trois archevêques de *Mayence*, de *Cologne* et de *Trèves*, le roi de *Bohême*, les Ducs de *Saxe* et de *Bavière*, le Margrave de *Brandebourg* et le Comte *Palatin*, ce dernier alors nouvellement érigé. Une 9e. dignité électorale fut créée au commencement du 18e. siècle, en faveur de la maison de Hanovre : définitivement et dans l'état actuel, tel qu'il est fixé par le dernier acte du corps germanique,

Le Collège Électoral est composé
1. de l'Électeur Archi-Ch. de l'Empire.
2. de l'Élect. Roi de Bohême (l'Empereur).
3. de l'Élect.-Palatin Duc de Bavière.
4. de l'Élect. Duc de Saxe.
5. du Margrave de Brandebourg (Roi de Prusse).
6. de l'Élec. de Hanovre (Roi d'Angleterre).
7. de l'Élect. de Saltzbourg (l'Archiduc Grand-Duc).
8. de l'Él. Margrave de Baden........
9. de l'Él. Duc de Wirtemberg.......
10. de l'Él. Landgr. de Hesse-Cassel..
(8, 9, 10) alternent ensemble.

En tout huit dignitaires forment le COLLÈGE ÉLECTORAL.

(4) Après le Collège des *Electeurs*, vient celui des *Princes* de l'Empire. On comptoit, avant 1803, trente-trois Archevêques, Evêques et Abbés-princiers sur le *banc ecclésiastique*; soixante-un princes, c'est-à-dire, Archi-ducs, Ducs, Comtes Palatins, Margraves, Landgraves, Princes ou Comtes-princiers sur le *banc séculier*. Les nouvelles sécularisations et les divers changemens opérés en dernier lieu, par suite du traité de Lunéville, en ont nécessité dans le *Collège des Princes*, ainsi qu'on en peut juger par les articles 31 et 32 de l'ACTE du CORPS GERMANIQUE, *portant Règlement définitif des indemnités*, acte ratifié par la Diète générale de l'Empire, le 25 février 1803 (*).

(5) On appelle *villes impériales libres*, celles qui, gouvernées par leur propre magistrat, relèvent immédiatement de l'Empire, et qui, en cette qualité, ont voix et séance à la diète. Le collège des villes impériales étoit ci-devant divisé en *banc du Rhin* et *banc de Souabe*. On n'en comptoit que 14 dans la première classe; la seconde en comprenoit 37. Aujourd'hui le nombre se trouve réduit à six, qui sont AUGSBOURG, LUBECK, NUREMBERG, FRANCFORT, BRÊME et HAMBOURG.

(6) Quoique ce traité porte textuellement qu'*aucune autre religion, hors la catholique, la protestante et la réformée, ne doit être introduite ou TOLÉRÉE dans l'Empire d'Allemagne*, il est des sectes qui, sans appartenir à aucune des trois religions dominantes, conservent le libre exercice de leur culte.

(7) Cette chambre, établie par l'Empereur *Maximilien I* dans la diète de Worms en 1495, fut instituée, dans l'origine, pour le maintien de la *paix publique*, dont le traité remonte à la même époque. Elle n'est irrévocablement fixée à Wetzlar que depuis 1698. Elle est composée d'un *grand Juge*, toujours à la nomination de l'Empereur, de deux Présidens et de dix-sept Assesseurs, dont neuf sont catholiques et huit protestans.

(8) L'institution du *Conseil Aulique* suivit de près celle de la *Chambre impériale*; elle est due au même Empereur *Maximilien I*. Ce Conseil forme une espèce de *Cour* où se porte tout ce qui peut intéresser la conservation de l'Etat Germanique, qui, dans son organisation, présente l'idée d'une grande aristocratie féodale, dont l'Empereur est le chef suprême. — Les lois fondamentales dont le *Conseil Aulique* est en quelque sorte le gardien, sont 1°. la *Bulle d'or*, solennellement publiée en 1356; 2°. la loi dite de la *paix publique*, qui rendit célèbre la diète de Worms en 1495; 3°. la *paix de religion*, consacrée par la diète d'Augsbourg en 1555; 4°. le traité de Westphalie (1648) regardé comme le lien commun des Puissances de l'Europe, et auquel se rattache, sous plusieurs rapports, la constitution même de l'Empire.

(9) Le privilège de *non appellando*, dont jouissent nombre d'Etats immédiats, restreint infiniment le droit d'appel aux deux Cours souveraines.

(10) On en a soustrait tout ce que les nouvelles acquisitions de la France sur le Rhin, en ont fait reporter au compte des départemens Français dans lesquels les territoires conquis se trouvent aujourd'hui politiquement enclavés, quoique topographiquement les mêmes. (Voyez la *France*, Haut et Bas-Rhin).

(11) L'Empereur ne peut lever aucun impôt sur les sujets de l'Empire, sans le consentement des *Etats*. Suivant une première répartition, faite en 1708, et qui sert toujours de base, sur 1,500,000 florins, équivalant à un million d'écus à répartir, voici de quelle somme la généralité de chaque Cercle doit contribuer :

	florins.	kreutzers.
Le CERCLE du Bas-Rhin..............	105,654	25
——— de Haute-Saxe..........	156,360	15
——— d'Autriche..............	306,390	20
——— de Bourgogne..............	156,360	15
——— de Franconie..............	115,480	25
——— de Bavière..............	91,260	15
——— de Souabe..............	156,360	15
——— du Haut-Rhin..............	101,411	30
——— de Westphalie..............	156,360	15
——— de Basse-Saxe..............	156,360	15
Somme	1,500,000 florins.	

(12) Les changemens survenus depuis peu dans la composition territoriale des *Cercles*, ne permettent pas d'évaluer encore le revenu annuel de chacun. *Playfair*, avant la révolution, portoit celui de toute la *Saxe* à 30,719,992 francs, monnoie de France; de la *Bavière*, de 27 à 28 millions; celui de l'électorat de *Hanovre*, environ à 25 millions; enfin, le revenu du *Brandebourg*, le plus considérable de tous, à 73 millions 500 mille francs.

(13) Le droit de battre *mortnois* appartient aux Electeurs, en vertu de la bulle d'or. Les lois l'accordent, en outre, aux États qui possèdent des mines en propre, jusqu'à concurrence des résultats de leurs produits. La plupart des Princes, quelques Prélats, plusieurs Comtes et Barons, et même certaines villes impériales, jouissent aussi de ce droit, soit d'après des concessions particulières, soit par suite d'une possession immémoriale. En un mot, l'*Allemagne* n'a pas une seule pièce de monnoie qui lui soit propre; celles que l'on y voit circuler au coin de l'Empereur, n'ont été frappées que pour avoir cours dans ses États héréditaires; ou bien ce sont des pièces provenant des villes impériales qui distinguent leurs propres monnoies par la même empreinte. (V. *Busching*, t. VI, p. 151).

(14) Ce sont les *Etats* qui fournissent les hommes de même qu'ils fournissent l'argent; car l'Empereur, comme *Empereur*, n'a ni l'un ni l'autre. Le contingent en hommes s'établit d'après une première répartition faite en 1734, suivant laquelle, sur 40,000 hommes, dont 12,000 de cavalerie et 28,000 d'infanterie, composant le fonds de l'état militaire pour toute l'Allemagne, chaque Cercle fournit savoir :

Le Cercle du Bas-Rhin..............	600 cav.	2,707 inf.
——— de la Haute-Saxe..........	1,422	2,708
——— d'Autriche..............	2,522	5,507
——— de Bourgogne..............	1,321	2,708
——— de Franconie..............	980	1,902
——— de Bavière..............	800	1,494
——— de Souabe..............	1,321	2,707
——— du Haut-Rhin..............	491	2,853
——— de Westphalie..............	1,221	2,708
——— de la Basse-Saxe..........	1,322	2,706
	12,000	28,000

L'état militaire fut ainsi fixé à 40,000 hommes par une résolution de l'Empire de 1681; c'est l'*Etat de paix*. Dans le cas de guerre, l'Empereur propose et la Diète autorise la levée d'un *triplum*, c'est-à-dire de 120,000 hommes. Les circonstances exigent quelquefois davantage; la dernière guerre a fourni l'exemple du *quadruplum* et du *quintuplum* successivement exigés.

(*) Voyez le *Code Diplomatique*, t. II du SUPPLÉMENT, p. 76.

XXXIX, N° 1. ÉTATS DU ROI DE PRUSSE.

		DOCUMENS GEOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT							
		La Situation.	Les Bornes.	L'Étendue en long.	L'Étendue en largeur.	La Surface.	le Climat d'heure.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
Les ÉTATS du Roi de PRUSSE sont.......	le Royaume de Prusse. (1)	entre le 15° deg. 50' et le 22° 10' de long. Or. et le 52° 50' et le 56° de lat. N........	ayt au N. la mer Baltique.........; à l'O. la même mer......, la Poméranie......, le Margrav. de Brandebourg....; au S. à l'E. la Pologne.	80 l.	57 l.	2460 l. carr. (2)	entre le 9° et 10° climat d'h. (5)		
	le Duché de Poméranie. (4)	entre le 10° 20' et 15° 20' de long. Or... et le 53° et le 54° 50' de lat. N	ayt au N. la mer Baltique.........; à l'O. le Mecklenbourg.........; au S. le Margrav. de Brandebourg.; à l'E. la Pologne..	100 l.	44 l.	775 l. carr. (5)	*Idem.*	*Minérales :* les mêmes que celles de l'Allemagne, mais particulièrem. de la terre à porcelaine.	
	le Margraviat de Brandebourg	entre le 11° 20' et le 17° 20' de long. Or............ et le 52° 5' et le 53° 40' de lat. N..	se trouve dans le Cercle de la H.te-Saxe (6).......	115 l.	50 l.	1624 l. carr. (7)	*Idem.*	*Végétales :* idem et particulièrement de la manne et de la résine.	*Climat :* généralemt. sain et tempéré, subordonné, d'ailleurs, aux différentes latitudes sous lesquelles ces contrées sont situées.
	le Duché de Magdebourg.	entre le 8° 20' et le 9° 20' de long. Or. et le 52° et 55° de lat. N..........	se trouve dans le Cercle de Basse-Saxe (8)........	21 l.	27 l.	149 l. carr. (9)	*Idem.*	*Animales :* idem ; moins surtout des chevaux, des daims et du poisson.	
	la Silésie Prussienne.	entre le 12° 20' et le 16° 20' de long. Or... et le 49° 10' et le 52° 12' de lat. N.....	ayt au N. le Margrav. de Brandebourg.; à l'O. la Lusace.., la Moravie., la Bohême..; au S. la Silésie Autrichienne......; à l'E. la Pologne..	84 l.	42 l.	1095 l. carr. (10)	entre le 8° et 9° (11)	*Industrielles :* draps, camelots, toiles, bonneterie, soieries, cuirs, cire, miel, verreries, ouvrages en fer de laiton, papier, poudre à tirer, bois de construction.	*Sol :* (15) assez généralement stérile dans les anciennes possessions du roi de Prusse, telles que la Prusse proprement dite et le Brandebourg ; mais très-fertile dans la Silésie et les parties démembrées de la Pologne.
	les possessions situées en Westphalie (12)	entre le 4° 20' et le 7° 20' de long. Or.. et le 51° et 54° 10' de latit. N.....	sont en partie le long de l'Océan Germaniq. vers les fr. de la Holl. en Allemagne.....	»	»	»	»		
	la Principauté de Neufchatel	entre les 20' et 40' du 4° deg. de long. Or. .... et le 46° 50' et le 47° 5' de lat. N....	se trouve entre les frontièr. de la France. de la Suisse..	11 l.	7 l.	27 l. car. (15).	entre le 7° et 8° (14)		

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXIX, N° 1.

(1) Ce nom lui vient des Borusses, branche de Vandales qui habitèrent cette contrée pendant le moyen âge; elle le prit en 997, époque où *Adelbert* en fit la conquête.

(2) Ce qui, à raison de la population indiquée ci-après Tabl. n°. 3, p. 146, donne 609 habitans par lieue carrée.

(3) D'où l'on a dans ce pays { 16 h. ½ pour le plus long.. / 7 h. ½ pour le plus court } jour.

(4) *Pomeranie* vient du mot slave *Pommarski*, pays situé près de la mer.

(5) Ce qui, à raison de la population indiquée ci-après Tabl. n°. 3, p. 146, donne 600 habitans par lieue carrée.

(6) Voy. le Tabl. XXXVIII, n.° 2.

(7) Ce qui, à raison de la population indiquée p. 146, donne 638 habitans par lieue carrée.

(8) Voy. le Tabl. XXXVIII, n.° 2.

(9) Ce qui, à raison de la population indiquée ci-après, p. 146, donne 1812 habitans par lieue carrée.

(10) Ce qui, à raison de la population indiquée ci-après, p. 146, donne 1300 habitans par lieue carrée.

(11) D'où l'on a, pour cette contrée { 16 h. pour le plus long / 8 h. pour le plus court } jour.

(12) Dont on n'a pu déterminer la longueur, la largeur et la surface, parce que ces possessions ne sont point contigues.

(13) Qui, à cause de leur extrême population, donnent 1500 habitans par lieue carrée.

(14) Ce qui donne { 15 heures ¾ pour le plus long... / 8 heures ¾ pour le plus court.. } jour.

(15) Configuration du sol: — Montagnes. Les monts *Sudètes*, bornant au S. O. la Prusse, proprement dite. (Voyez le Tabl. précédent, n°. 1.) Le reste du pays dans une plaine généralement fertile. — Fleuves et Rivières: l'*Oder*, la *Vistule*, qui ont leurs sources dans les états Autrichiens; l'*Elbe* et le *Weser*, qui toutefois n'arrosent le territoire Prussien que pendant un court espace; la *Memel*, qu'on appelle le *Niemen* en Pologne, où elle a sa source, près de *Slonin*, et qui, partagée en deux branches, se jette dans le Curish-Haff; le *Pregel*, formé de l'Inster et de l'Angerap, qui se partage, avant d'arriver à Konigsberg, en vieux et nouveau *Pregel*, réunit ses eaux dans cette ville, et se jette à 3 quarts de lieue de-là dans le Frisch-Haff; l'*Ilne*, la *Polke*, et la *Wurta*, qui arrosent la Poméranie; la *Havel*, le *Bober*, l'*Oder*, l'*Aller*, qui arrosent le Brandebourg et domaines adjacens; la *Sprée*, qui prend sa source dans la Lusace, traverse la nouvelle Marche, et après avoir arrosé *Berlin*, se jette dans le *Havel*, près de *Spandaw*: nombre de ruisseaux et rivières qui, après avoir fertilisé les différens cantons qu'ils parcourent, vont se décharger dans la mer Baltique ou dans la mer d'Allemagne. — Lacs: ceux de *Spirding*, de *Maüer*, d'*Elbing*, d'*Angerbourg*, de *Rein*, et de *Drausen*; celui de *Neufchâtel* dans la principauté de ce nom: une infinité de canaux, parmi lesquels on remarque celui de *Bromberg*, et à l'enchaînement desquels, par le concours des rivières qui les alimentent, la Prusse est redevable de la prospérité de son commerce.

XXXIX, N° 2. *Topog. statistique des* ÉTATS DU ROI DE PRUSSE.

	PRINCIPAUX LIEUX.	LEUR SITUATION TOPOGRAPHIQUE.	GÉOMÉTRIQUE. Longit.	GÉOMÉTRIQUE. Latit.	DISTANCE de Paris.	POPULATION.
					lieues.	
les ETATS du Roi de PRUSSE (1) comprennent — le royaume de PRUSSE, distingué en Prusse.. — Orientale (2) — *Allemande*..	Koeigsberg	à l'embouc. du Pregel....	17° 18' E.	54° 41'	507 N.E.	54,000
Lithuanienne.	Memmel (3).....	près de la mer Baltique..	19 5	55 50	522	5,800
Occidentale (4)........	Dantzick (5).....	à l'emb. de la Vistule.....	16 16	54 23	274	50,000
	Culm (6)........	sur la Vistule...........	16 5	53 18	272	3,050
	Thorn (7).......	aussi sur la Vistule, au S. de Culm............	16 5	53 10	274	10,000
	Elbing..........	sur une riv. du même nom	17 5	54 28	283	14,000
	Marienwerder (8).	à la jonction du Nogat et de la Liebe..........	16 50	53 46	277	6,000
la Poméranie Prussienne(9)........	Stettin..........	sur un côteau près de l'Oder	12 24	53 30	243	23,000
	Usedom.........	dans l'île du même nom...	11 45	54 »	300	17,000
le Margraviat (10) de Brandebourg, distingué en.... — nouvelle Marche..	Custrin (11).....	dans une plaine à la jonct. de la Wratha et de l'Oder	12 27	52 39	283	4,400
moyenne Marche..	BERLIN (12).....	sur la Sprée, qui la traverse du N.O. au S.E..	11 3	53 30	265	145,136
	Postdam.........	sur la Havel...........	10 42	52 26	269	28,500
	Spandaw........	à la jonct. de la Havel et de la Sprée...........	10 56	52 35	271	6,000
	Francfort-sur-l'Oder (13)......	son nom en indique la posit.	12 27	52 23	272	12,000
vieille Marche...	Stendal.........	sr l'Ucht à 2 lieues de l'Elbe	9 59	52 35	256	5,300
Marc. Ukraine....	Prentzlow.......	sur le lac du même nom..	11 32	53 19	277	6,500
Marche de Pregnitz.	Perleberg.......	sur le Stepenitz........	9 58	58 8	287	2,400
le duché de Magdebourg (14)......	Magdebourg......	voy. le Tab. XXXVIII n° 2				
	Halle...........	sur la rive dr. de la Saale...	9 48	51 52	232	21,000
la principauté d'Halberstadt.......	Halberstadt......	sur l'Holtzemme..	8 52	51 56	230	11,500
l'abbaye de Quedlinbourg (15)......	Quedlinbourg....	sur la Bode	9 5	51 49	249	10,000
la Silésie Prussienne..............	Breslau	à la jonct. de l'Ohlau et de l'Oder..............	14 48	51 4	250	51,000
	Ratibor	sur l'Oder............	15 48	50 1	285	2,800
le comté de Glatz(16)...........	Glatz...........	sur la Neisse...........	14 7	50 18	267	4,250
en Westphalie — l'Ost-Frise (17)........	Embden.........	à l'emb. de l'Ems........	4 48	52 20	154	7,900
les comtés — de Tecklenbourg, de Lingen.....	Lingen..........	près de l'Ems..........	5 1	52 27	156	1,800
de Ravensberg..	Bielefeld........	sur le Lutterbach.......	6 5	51 53	145	2,900
de la Mark.....	Hamm..........	à la jonct. de l'Asse et de la Lippe...............	5 52	51 41	125	4,000
la princip. de Minden...	Minden (*)......	sur le Weser..........	6 31	52 19	150	5,178
dans le duché de Clèves..	Wesel (18)......	à la jonct. de la Lippe au Rhin	4 18	51 58	109	4,600
Paderborn........, Hildesheim........, Munster (en partie).	V. le Tabl. XXXVIII, n.° 2 et les notes correspondantes.					
en Suisse, la principauté de Neufchâtel.	Neufchâtel......	voy. le Tabl. XXXVI n°. 2.				
en Pologne — la Poldaquie..........	Bielsk	sur la Biela...........	20 59	52 43	379	1,200
la Mazovie	Warsovie.......	sr la Vistule dans une plaine	18 35	52 14	376	80,000
les palatinats (19) — de Plocsko....	Plocsko.........	sur la Vistule.........	17 20	52 18	341	2,200
de Brzetie(20).	Brzetie.........	dans une plaine marécag..	16 55	52 32	311	2,000
de Gnesne....	Gnesne.........	au S. O. de la précédente..	15 55	52 28	331	1,800
de Kalisch....	Kalisch.........	entre les 2 bras de la Prosna	15 32	51 55	328	2,100
de Posnanie...	Posna..........	sur la Warta..........	15 2	52 20	322	4,300
de Rava......	Rava..........	sr la Rava entouré de marais	17 54	51 50	366	2,000
de Lenciczа...	Lenciczа........	sur la Bzura, dans un marais	17 »	52 12	345	2,500
de Siradie....	Siradie.........	sur la rive g. de la Warta.	16 20	51 30	350	2,000

(*) Aujourd'hui à la France.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXIX, N° 2.

(1) C'est en 1640, sous le règne de *Frédéric-Guillaume*, qui n'étoit encore qu'*Electeur de Brandebourg*, ou plutôt qui en avoit le titre (car l'Electorat étoit sous la puissance des Suédois), que la Prusse (voy. notre *Chronologie*) commence à figurer parmi les Puissances de l'Europe. Ce Prince, surnommé le *Grand-Electeur*, est reconnu en 1657, par le traité de Welhau, la posséder en *souveraineté*. Ce titre est confirmé en 1660 par le traité d'Oliva. Son fils, *Frédéric I*, est couronné Roi en 1701.

(2) C'est la Prusse Ducale ou Brandebourgeoise, érigée en royaume la première année du XVIIIe. siècle. Elle se divise en deux départemens, sous-divisés, le premier en huit Cercles, le second en trois.

(3) Principale ville du *département Lithuanien*, située à l'endroit où le golfe de Curisch-Haff se réunit à la Baltique.

(4) Nommée aussi *Prusse Polonoise ou Royale*, comme ayant autrefois fait partie de la Pologne. Elle n'a qu'un département, qui se divise en sept Cercles; le Tableau décrit les principaux lieux qu'on y distingue.

(5) *Dantzick* appartint d'abord aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique, mais en 1454 elle se mit sous la protection de la Pologne, sous laquelle elle resta libre et indépendante jusqu'en 1793, que le Roi de Prusse en prit possession. Il l'avoit déjà bloquée en 1784, et ne l'avoit rendue à son premier état qu'à la sollicitation des principales Puissances du Nord. Elle est célèbre dans l'histoire de nos jours par l'asyle qu'elle donna en 1733 au Roi *Stanislas Leczinski*. (*Chronologie*, p. 446 et 447.) *Dantzick* fait un commerce considérable en bleds, qui passent en Hollande, en Suède, en Russie, en Angleterre, etc. et pour lesquels elle obtient les retours les plus avantageux en tout genre.

(6) Lorsqu'elle appartenoit, comme Dantzick, à l'Ordre Teutonique, elle possédoit le *siége* du Tribunal suprême de Prusse; d'où venoit l'autorité du *droit de Culm* par tout le royaume. Elle a une Université peu remarquable, et une Ecole militaire, dite l'*Ecole des Cadets*.

(7) La plus ancienne ville de Prusse. Elle doit son existence au premier Maître de l'Ordre Teutonique, *Herman Balk*, qui, selon *Busching*, fit construire, en 1231, le château de *Thorn*, près duquel fut bâtie la ville dès l'année suivante. Elle devint, depuis, l'une des *villes Anséatiques* (*), et elle jouit encore aujourd'hui de certains privilèges. Ville libre, mais libre seulement de nom, sous l'autorité absolue du Roi de Prusse: elle a fini par le reconnoître, en 1793, pour souverain. C'est la patrie de *Copernic*, né en 1472, mort en 1543, peu de temps après avoir publié son système.

(8) Appartenoit originairement à la Prusse orientale, département Allemand, et n'en a été démembrée qu'après le partage de 1772.

(9) La *Poméranie*, province d'Allemagne au cercle de la Haute-Saxe, se trouve divisée par l'Oder en deux parties. Celle qui est à l'E., dite *ultérieure*, forme ce qu'on appelle la *Poméranie Prussienne*, depuis que par le traité de Westphalie elle fut laissée à la Maison de Brandebourg, qui reçut en équivalent de la contre-partie, cédée à la Suède (**), les trois évêchés de Magdebourg, de Halberstadt et de Minden.

(*) *Anséatiques*, d'*Anseat* en allemand, *ville maritime*. Anse, dans cette acception, désigne la société qu'avoient formée entre elles plusieurs villes d'Allemagne pour la garantie réciproque de leur commerce. Cette espèce de confédération qui s'établit d'abord entre les villes d'Hambourg et de Lubeck, et à laquelle plusieurs autres se réunirent à différentes époques, ne subsistent plus aujourd'hui que pour *Lubeck*, *Hambourg* et *Brême*.

(**) V. Tabl. XXXII, N° 2, pag. 102.

(10) Lorsque le Margrave *Albert*, surnommé *l'Ours*, eut hérité ce pays de *Brisbibas*, Roi des Venèdes, il fut appelé la *Marche de Brandebourg*, du nom de la ville de *Brandebourg*; il prit par la suite celui de *Nouvelle-Marche*, par rapport à la *Vieille-Marche*, qui est située au-delà de l'Elbe. Cette dénomination lui fut conservée jusque dans le XVe siècle, temps où le nom de *Marche* nouvelle, moyenne et vieille, etc. fut attribué exclusivement aux provinces. Le titre principal de Margraviat demeura réservé au Brandebourg. (*Busching*.)

(11) Célèbre par le bombardement qu'elle essuya en 1758, de la part des Russes, et par la victoire signalée que *Frédéric-le-Grand* remporta sur eux, à peu de distance de cette ville, après les avoir forcés de lever le siége. (*Chronologie*, pag. 489).

(12) Capitale du Margraviat, ainsi que de toute la Monarchie Prussienne; lieu de la résidence du Roi, lorsqu'il n'est point à *Potsdam*, qui n'en est qu'à 8 lieues, et d'où dépend *Sans-Souci*, château magnifique, où deux monumens se font remarquer; l'un est la bibliothèque du grand *Frédéric*, entièrement conservée; l'autre, l'*Art de la Guerre*, par Puységur: livre encore ouvert sur un pupitre, tel, assure-t-on, que le Roi l'avoit quitté peu de jours avant sa mort.

(13) Ville manufacturière et commerçante. Il s'y tient 3 foires par an. On y voit le monument qui rappelle à l'Univers le nom de Léopold de Brunswick, consacré par l'une des plus belles actions dont puisse s'honorer l'humanité. La majeure partie des habitans de cette ville descendent d'une colonie de réfugiés, qui s'y établit lors de la révocation de l'édit de Nantes.

(14) Le pays de *Magdebourg* est coupé par le territoire des Princes d'Anhalth, (voy. pour sa position topographique, le Tabl. XXXIX, N°. 2). Il en est de même du territoire propre à la ville-principauté d'Halberstadt.

(15) Abbaye Luthérienne, dont l'Abbesse est Princesse du St-Empire, sous la protection de l'Electeur-Roi.

(16) Acquis au Roi de Prusse par la cession que lui en fit la Reine de Hongrie, à la paix de 1742, et qu'elle confirma en 1745.

(17) Forme une province détachée du Cercle. On y compte trois villes et plusieurs bailliages royaux; en tout une population d'environ 100,000 habitans. *Embden*, ville principale près de la mer d'Allemagne, fait un commerce maritime considérable. Les Frisons, dans l'origine, formoient un peuple indépendant. Vers le milieu du XVe siècle, ils eurent un Souverain; et c'est en 1744 que, la dynastie régnante depuis 300 ans s'étant éteinte, le Roi de Prusse prit possession du pays, en vertu d'une expectative qui fut donnée à la Maison de Brandebourg par l'Empereur.

(18) Impériale et Anséatique, jusqu'au temps où le duché de Clèves, dont elle est la ville principale, échut à la Maison de Brandebourg, c'est-à-dire jusqu'en 1609, époque du traité de partage qui eut lieu entre cette Maison, celle de Saxe et les Comtes Palatins de Neubourg. *Wesel* a une citadelle; c'est la seule place forte qu'on ait laissé subsister sur le Rhin, dans les provinces de Westphalie appartenantes à la Prusse.

(19) La Grande-Pologne, en partie démembrée en faveur de la Prusse dès 1773, a passé entièrement sous la domination Prussienne par les derniers partages de 1793 et 1795. (Voy. *Chronologie*). Cette partie, qu'on peut appeler la Prusse méridionale, à cause de sa situation, moins la *Mazovie* et la *Poldaquie*, situées à l'Est, se partage aujourd'hui en dix-sept Cercles. Le Tableau topographique décrit les *lieux principaux*.

(20) Qu'il faut prendre garde de confondre avec *Brzescie*, ville en Lithuanie, capitale du Palatinat de son nom; au lieu que *Brzette*, aussi chef-lieu d'un Palatinat du même nom, appartenoit à la Grande-Pologne avant le partage de 1795, qui l'attribua à la Prusse.

XXXIX, N° 3. ÉTATS DU ROI DE *PRUSSE*. — DOCUMENS POLITIQUES.

Dans les ÉTATS du Roi de PRUSSE (1)

- le GOUVERNEMENT est........
  - monarchique, absolu (2).
  - héréditaire.
- la RELIGION.... en Prusse est......
  - la Catholique (3)......
  - la Luthérienne (4)....
  - la Calviniste (5)......
  - — avec *tolérance* pour toute espèce de secte (6).
- la LANGUE est..
  - l'allemand.
  - le français (7) parmi.......
    - la noblesse.
    - les gens de lettres.
- la PARTIE ADMINISTRATIVE (8) se compose....
  - du *Cabinet*, d'où émanent
    - les décisions .....
    - les ordres.......
    - — immédiatement du Souverain.
  - du *Conseil d'État*, formé par la réunion.......
    - du ministère du cabinet (9).
    - du directoire général (10).
    - du ministère de la justice.
  - du *suprême Collège* de guerre (11).
  - du *Contrôle-général* des finances.
  - d'une *Grand'chambre des Comptes*.
- la PARTIE JUDICIAIRE se compose.........
  - pour le civil.....
    - d'un *Tribunal suprême* des appels.
    - d'un *Collège Aulique*, sous le ressort du Tribunal suprême.
    - de sept *Collèges de justice*, ressortissans au Conseil Aulique.
    - de nombreuses justices patrimoniales, subalternes, formant le premier degré de juridiction.
  - pour le criminel, — d'un *Collège* unique, sous l'autorité immédiate du Roi.
  - pour le commerce, — *idem*.
  - pour la marine et les péages, — d'une *Amirauté royale*.
- la POPULATION est pour — 7,116,500 habitans

la Prusse royale..................	1,500,000 habitans..
la Poméranie Prussienne..........	465,000..........
le margraviat de Brandebourg.....	1,057,000..........
le duché de Magdebourg et dépend.	270,000..........
la principauté d'Halberstadt.......	132,000..........
la Silésie.........................	1,518,720..........
le comté de Glatz...............	65,280..........
les Possessions de Westphelie......	530,000..........
la principauté de Neufchâtel......	40,500..........
les possessions Polonaises........	1,560,000..........

- le REVENU net de l'État / la DÉPENSE.......... — indéterminés pour nous, au moyen des augmentations qu'a apportées à l'un et à l'autre l'accroissement du territoire survenu depuis vingt ans.
- il n'existe point de DETTE PUBLIQUE; le trésor de l'État, au contraire, a de riches réserves (12).
- les MONNOIES sont.........
  - en espèces........
    - le frédéric...
    - le ducat. ...
    - la rixdale....
    - l'escalin.....
    - — dont les rapports varient de province à province, et même de ville à ville.
  - de compte en....
    - livres.
    - gros.
    - deniers.
- les FORCES MILITAIRES consistent en
  - 181,950 hommes d'infanterie...
  - 42,501........ de cavalerie...
  - — 224,451 hommes (13).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XXXIX, N° 3.

(1) Avant 1772, le Roi se qualifioit de *Roi en Prusse*, de même et par la même raison, apparemment, que le Chef de l'Empire se qualifie de *Roi en Germanie*. Depuis cette époque, il s'intitule *Roi de Prusse*, *Margrave de Brandebourg*, *Electeur et archi-trésorier du St.-Empire Romain*, *Duc Souverain de Silésie*, *etc.*, et reprenant ainsi les titres propres à chacun des États que le Monarque possède, tout acte muni du sceau royal rappelle que, bien que Souverain de tous ces États, la royauté ne repose réellement en Prusse que sur la partie *Ducale*, celle qu'en 1701 l'Emper. Léopold érigea en *Royaume héréditaire*; érection en vertu de laquelle l'Électeur de Brandebourg, *Frédéric I.*er fut couronné à Kunisberg le 18 janvier de la même année, et reconnu pour Roi de Prusse au traité d'Utrecht, en 1713, par les Puissances alliées de l'Empire. (*Chronologie*, p. 435.)

(2) Comme Électeur de Brandebourg, le Monarque *doit* féodalement service et soumission à l'Empire. Il jouit néanmoins, en cette qualité même, de certaines prérogatives qui rendent la sujétion moins onéreuse : il a, d'ailleurs, comme Roi de Prusse, de puissans alliés, et 200,000 hommes à ses ordres. Son pouvoir, comme *Roi*, n'est limité ni suspensible à aucun égard. Les différentes provinces du Royaume se qualifient bien d'*Etats*, mais ces *Etats* n'ont aucune part au Gouvernement : ils ne s'assemblent, là où il reste encore quelqu'ombre d'un *droit*, qu'on permet tout au plus d'appeler *privilège*, que pour la répartition individuelle des contributions, ou pour le réglement des caisses de crédit que possèdent certaines provinces.

(3) Elle est la plus répandue dans la Silésie, dans le Duché de Clèves, dans une partie de l'Ost-Frise, et sur-tout dans la nouvelle Prusse Polonaise.

(4) Elle est celle de la majorité des habitans de Franconie et de l'ancienne Prusse (la Prusse *Orientale*).

(5) C'est la religion que professe la Famille Royale actuelle; c'est celle adoptée dans la plus grande partie du Margraviat de Brandebourg.

(6) C'est à *Frédéric-le-Grand* que la Prusse est redevable, entr'autres bienfaits, de la tolérance universelle accordée à tous les États du Royaume; aussi les arts, persécutés ailleurs, ont-ils été s'y réfugier.

(7) C'étoit la langue du *grand Frédéric* (*Frédéric II.*)

(8) On n'entend parler ici que de l'*administration générale* du Royaume : celle qui constitue le Gouvernement, ou, pour parler plus précisément, le *Pouvoir exécutif*. Les principales provinces ont, d'ailleurs, sous la direction de Ministres du Roi formant *Collège de Régence*, leur administration particulière, subordonnée et sujette immédiatement au *Cabinet* et au *Conseil d'Etat*.

(9) Ayant pour département les *affaires étrangères*, c'est-à-dire *extérieures*.

(10) Chargé principalement de la direction des finances, et avec lequel, pour la partie des recettes, le *Contrôleur-Général* a des rapports.

(11) Avec lequel correspond le *Gouverneur de la Prusse*, qui, en cette qualité, commandant général de toutes les troupes du royaume, préside aux affaires militaires, et est en même-tems Gouverneur des trois forts.

(12) Les anciens revenus de la *Prusse Orientale* pouvoient aller, selon *Busching*, à deux millions d'écus; ci....... 2,000,000

Ceux de la Prusse Occidentale à............... 4,000,000

Il faut y joindre, en suivant pour les évaluations les données les plus récentes, pour........

la Silésie.......	6,000,000
le Brandebourg..	4,800,000
la Poméranie....	2,000,000
Magdebourg.....	1,500,000
la Westphalie...	2,800,000
la Franconie....	2,200,000
Dantzick et Thorn	800,000

Total du revenu probable....... 26,100,000

Il y a des auteurs de statistique qui portent ce revenu plus haut. Il est d'ailleurs augmenté depuis 1793, par les revenus des provinces Polonaises de nouvelle acquisition. Ce qui semble le mieux fondé, c'est l'opinion généralement reçue que, si le gouvernement Prussien n'a pas d'épargnes, son revenu égale au moins sa dépense.

(13) Qui se composent..

- de la Maison du Roi....
  - 10 bataillons de Gardes à pied.
  - 12 Escadrons de Gardes à cheval.
- en Infanterie de........
  - 57 régimens.
  - 7 bataillons de Grenadiers.
  - 11 régimens de garnison.
  - 5 compagnies de Chasseurs.
  - 4 régimens d'Artillerie.
  - 1 compagnie d'Artillerie à cheval.
  - 2 compagnies de Mineurs.
  - 1 compagnie de Pontoniers.
  - 10 compag. d'Artillerie de garnison.
- en Cavalerie de........
  - 13 régimens de Cavalerie de ligne.
  - 12 régimens de Dragons.
  - 9 régimens de Hussards.
  - 1 régiment de Bosniacks.
  - 1 escadron de Chasseurs à cheval.
- de 6 compagnies de Cadets.
- de 5 compagnies de Gardes Irrégulières.
- de 5 compagnies d'Invalides.

Ces troupes sont divisées en 15 inspections
- 9 pour l'Infanterie.
- 6 pour la Cavalerie.

XL, N° 1. LE PORTUGAL.

	DOCUMENS GEOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT							
	La Situation.	Les Bornes.	L'Étendue en long.	L'Étendue en largeur.	La Surface.	Le Climat d'heure.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
Le PORTUGAL (1) est situé entre	le 9° deg. 48′ et le 12° de long. Oc.... le 37° et le 42° de lat. N ... ay'	au Nord l'Espagne...... à l'O. au S. l'Océan Atlantiq. à l'E. l'Espagne	57 l. (2)	125 l. (3)	3,051 l. carr. (4)	entre le 5° et 6° (5).	*Minérales :* mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, de plomb (6), de salpêtre (7), etc. marbres de différentes espèces, et eaux minérales (8). *Végétales :* vins (9), fruits exquis et de toutes les espèces, peu de blé (10), olivier, figuiers et liège. *Animales :* bœufs, moutons, chèvres, cochons, mulets, vers à soie, abeilles et poissons. *Industrielles :* miel, cire, soieries crues, huile, et nulles sous le rapport des arts mécaniques et libéraux (11).	*Climat :* quoique le Portugal soit de l'Europe la contrée qui ait le moins de surface, on y éprouve une très-grande inégalité dans la température; en général, l'air y est pur, surtout dans l'Estramadure, et depuis cette contrée jusqu'à l'extrémité du Royaume des Algarves, partie la plus méridionale de Portugal. *Sol :* (12) il en est peu sur le globe d'aussi fertile, sur-tout dans la partie du sud, mais on y manque de bras, et encore plus de cette émulation bien dirigée (13), par-tout si nécessaire au développement de l'industrie.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XL, N°. 1.

(1) Les Romains donnoient à cette contrée le nom de *Lusitanie*. On croit que son nom moderne vient du latin *Portus-Galliæ*, port (*porto*) où aborda autrefois une colonie de Gaulois.

(2) Prise de l'ouest à l'est.

(3) Prise du nord au sud.

(4) Qui, à raison de la population indiquée ci-après, Tabl. n°. 3, p. 152, donnent 606 habitans par lieue carrée.

(5) En conséquence, on a pour ce pays { 15 heures pour le plus long / 9 heures pour le plus court } jour.

(6) Qui ne sont point ou sont très-mal exploitées.

(7) Qui est d'un très-grand rapport.

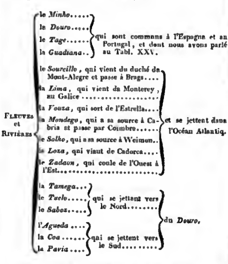
(8) Telles que celles de Caldos, dans l'Estramadure.

(9) Ceux de *Porto*, c'est-à-dire, qui se recueillent dans les environs de cette ville, sont très-recherchés, sur-tout en Angleterre, qui en consomme plus de 40,000 de nos muids.

(10) Non par la faute du sol, qui ne se refuse à aucune espèce de culture, et récompense abondamment l'homme de ses travaux, mais par cette paresse et cette indolence qu'a contractées le Portugais, qu'il doit à la chaleur excessive du climat qu'il habite, et à une foule de causes morales que décèle l'histoire politique et religieuse de cette contrée.

(11) Les Portugais reçoivent en partie des étrangers l'or, les pierres précieuses, l'ivoire, les épices, le riz, l'indigo, le sucre, le tabac et le bois de Brésil même; toutes productions qu'ils pourroient tirer exclusivement de leurs propres possessions, si l'activité et le génie qui les guidèrent autrefois, n'étoient pas éteints chez eux. Leurs rapports avec les Anglais, tels qu'ils subsistent, leur ont été et leur seront toujours désavantageux.

(13) Configuration du Sol : — Montagnes, celles qui séparent le Portugal de l'Espagne, parmi lesquelles on remarque le mont *Estrella*, dans la province de Beïra, (c'est l'*Herminius* des Romains) *Caldeiraon* et *Monchique*, qui séparent l'Algarve de l'Alentejo.



(13) Ce stimulant de l'industrie nationale fut livré à la plus fatale impulsion, lorsqu'en 1703 le Portugal fit avec l'Angleterre le traité par lequel celle-ci s'engageoit à prendre tous les vins du Portugal en échange des draps et autres étoffes de laine des manufactures anglaises. Bientôt, en effet, l'on convertit en vignes les terres à blé; le Royaume regorgea de vin, et se vit à la veille de manquer de pain. Depuis, on a arraché le tiers des vignes, et si le Portugal n'a pas encore autant de blé qu'il en consomme, ce retour à un meilleur système d'économie, diminue le besoin qu'il a d'en importer de l'étranger.

XL, N° 2. *Topographie statistique du* PORTUGAL.

		PRINCIPAUX LIEUX.	LEUR SITUATION — TOPOGRAPHIQUE.	GÉOMÉTRIQUE en Longit.	GÉOMÉTRIQUE en Latit.	DISTANCE de Paris.	POPULATION.
						lieues.	
LE PORTUGAL se sous-divise en 6 Provinces (1), savoir, ... au Nord, celles de....	entre Douro et Minho..	Bragne (2)......	dans une plaine, bordée par le Cavado et la Deste.	13° 35′ O.	41° 33′	345 S.O.	12,000
		Viana	près de l'embouchure du Lima..............	10 45	41 45	349	7,000
		Porto (3)........	sur le Douro, à une lieue de la mer...........	10 42	41 12	352	60,000
	Traz-los-Montes.. (4)	Bragance	en plaine, sur la Fervença...............	8 42	41 47	328	2,700
		Miranda (5)......	sur une colline, à la jonction de la Fresne et du Douro...............	8 10	41 32	312	1,000
		Villa-Réal	sur le Corgo et la Ribera...	9 32	41 22	317	2,400
vers le milieu, celles de....	Béira..........	Aveiro...........	à l'embouch. de la Vouga.	10 50	40 48	367	4,400
		Coimbre (6)......	sur le Mondego, et assise sur une colline........	10 45	40 30	365	12,000
		Lamego (7)......	dans un fond, près du Douro...............	9 44	41 8	338	4,500
		Castel-Branco....	entre le Pousoul et la Verzea.................	9 21	39 45	360	4,000
	Estramadure (8).	Leiria...........	à la jonction du Lis et de la Lena...............	11 5	39 40	385	3,500
		LISBONNE (9)....	à l'embouchure du Tage, au fond d'une baie.....	11 30	38 42	409	180,000
		Santarem.........	dans une plaine, sur le Tage.................	10 45	39 20	390	8,000
		Setubal..........	à l'embouchure du Zadaon.	11 15	38 29	418	12,000
au Sud, celles	d'Alentejo......	Evora (10)	dans une plaine.........	10 2	38 32	375	12,000
		Estremos (11)....	sur la Terra, dans une superbe contrée........	9 44	38 44	365	6,500
		Elvas (12).......	sur une hauteur, près de la Guadiana..........	9 »	38 40	356	12,400
		Portalegre	au pied d'une montagne..	9 25	36 9	366 S.E.	5,600
		Olivença (13)....	en plaine, près de la Guadiana...............	9 15	38 30	362	5,000
		Beja.............	sur une colline, au milieu d'une plaine..........	10 13	38 5	369	6,000
	d'Algarve (14)...	Lagos...........	à l'embouchure d'une petite rivière...........	11 »	37 8	430	2,800
		Silves	près de la mer, au N. E. de Lagos.............	10 45	37 15	426	2,000
		Faro	près d'un golfe, qui lui sert de port.............	10 12	37 8	437	7,600
		Tavira..........	sur le Gilaon...........	9 59	37 12	421	4,700

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XL, N° 2.

(1) Chaque province se subdivise en *Corrégidories*, juridictions royales ou districts, qui embrassent, chacune, un certain nombre de villes, bourgs et villages : chaque Corrégidorie a dans sa dépendance un ou plusieurs cantons, qu'on appelle *Ouvidories*, du mot portugais *Ouvidor*, en français *Auditeur*.

(2) En portugais *Braga*. L'Archevêque de cette ville est Primat de Portugal; et prétend l'être de toute l'Espagne; prétention qui lui est disputée, non sans quelques vraisemblances de droit, par l'Archevêque de Tolède, quoique le clergé d'Espagne reconnoisse, dit-on, la primatie du Prélat Portugais.

(3) Ou *Opporto:* ville qui, après Lisbonne, est la première de Portugal. Sa situation, à l'embouchure de la mer, est pour elle une source de richesse; cependant son port est de difficile accès, et c'est sans doute à cette circonstance que l'on doit attribuer la prééminence que Lisbonne a obtenue sur elle.

(4) Ainsi nommées de la chaîne de montagnes qui sépare cette province de la première. C'est le pays le plus aride de tout le Portugal.

(5) Forteresse aux frontières d'Espagne. Lorsque les Espagnols l'assiégèrent, en 1762, ils parvinrent à faire sauter le magasin à poudre, qui emporta avec lui, outre le château, une partie de la muraille; de-là vient que la place est ouverte de toutes parts.

(6) Chef-lieu de la première Corrégidorie de la province : remarquable par son Université, la seule qui existe en Portugal. Vis-à-vis de *Coimbre*, sur le bord de la rivière, est la *Fontaine des larmes*, (Fonte das lagrimas); elle prend sa source dans une colline ombragée par des cyprès. C'est l'endroit où, suivant la tradition, la malheureuse *Dona Inès de Castro* fut assassinée.

(7) Au Sud-est de *Lamego*, à la distance à peu-près de 20 lieues, est *Almaïda*, la plus forte place du Portugal.

(8) *Estramadura Lusitanica* (Estramadure Portugaise). C'est l'ancienne dénomination qui sert à distinguer la partie Portugaise de la partie Espagnole appelée également *Estramadure*, comme on peut le voir au Tabl. XLI, N°. 2, ci-après. Elle est la plus fertile contrée de tout le royaume. Les orangers et les oliviers y sont en pleine campagne. C'est de cette province que viennent les vins de *Porto* et *Setubal*.

(9) Capitale du Royaume, *séjour* du Roi. Port magnifique, défendu par le fort de *Bugio*, qui se trouve dans une isle à l'embouchure du Tage. Le grand nombre de vaisseaux qui y chargent et déchargent, fait, de la douane, un revenu considérable pour l'État. Les murailles dont la ville est ceinte sont flanquées de 77 tours et ont 36 portes. Elle est le siège de l'Académie royale, qui fut fondée en 1721, ainsi que des Conseils du Roi et des Tribunaux supérieurs du Royaume. Si l'on veut avoir plus de renseignemens sur Lisbonne, on peut consulter *Busching* (t. III, p. 527), et les voyageurs modernes, parmi lesquels nous distinguerons l'Auteur du *Tableau de Lisbonne en 1796*, qu'il faut néanmoins lire avec précaution; le *Voyage du Duc* Duchâtelet *en Portugal, revu par* Bourgoing : *Paris, an VI*; et le *Voyage depuis 1797 jusqu'en 1799, par M.* Link, traduit de l'allemand : *Paris, 1803*. On varie sur le nombre d'habitans que le tremblement de terre engloutit, en 1755, sous les ruines de la moitié de la ville. L'auteur de l'*Atlas géographique et historique*, (M. A. Lesage) le porte à 40,000. Malgré toute la confiance que méritent à tant d'égards et l'Auteur et l'Ouvrage, nous avons lieu de croire cette évaluation exagérée.

(10) Chef-lieu de la principale Corrégidorie de la province : le siège d'un archevêché. *Evora* fut, dit-on, le *séjour* du fameux *Sertorius*, à qui l'on dut un superbe aquéduc, dont elle offre encore des restes aux amateurs de l'antiquité.

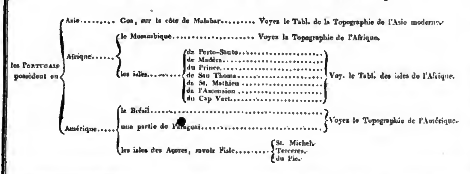
(11) Petite ville, mais célèbre par la victoire que remporta sur les Espagnols le Général *Schomberg* en 1663; victoire bientôt suivie de plusieurs autres succès non moins brillans, dont le résultat fut, pour le Royaume de Portugal, la sûreté de son indépendance, relativement à l'Espagne.

(12) Ville fortifiée, que les Espagnols et les Français bombardèrent inutilement en 1706. On y remarque le château de la *Lippe* construit pour sa défense en 1765, par le Comte de *la Lippe-Schonnebourg*, qui commandoit alors dans le pays pour le Roi de Portugal. A quatre lieues d'*Elvas* est *Villa-vicosa*, petite ville agréable par son site, où les Rois de Portugal passent habituellement la belle saison.

(13) *Olivença:* place forte, cédée à l'Espagne par le traité conclu entr'elle et le Portugal en 1801.

(14) *Algarve*. Cette province conserve, pour le nom, le titre de Royaume, qu'elle reçut d'*Alphonse III*, le premier des Rois d'Algarve. *Algarvio*, en langue mauresque, signifie *campagne fertile*. C'est aussi à cette contrée, et particulièrement à la vallée de *Silves*, près de la mer, qu'on donne en Portugal le nom de *Paradis terrestre*.

Possessions des PORTUGAIS *en Asie, Afrique et Amérique.*



XL, N° 3. *PORTUGAL.* — DOCUMENS POLITIQUES.

EN PORTUGAL

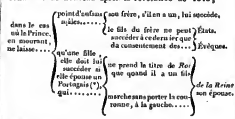
- le GOUVERNEMENT est
  - monarchique absolu.
  - héréditaire, même pour les femmes (1).
- la RELIGION exclusivement *dominante* est la catholique, apostolique et romaine (2).
- la LANGUE est un idiôme de l'espagnol (3).
- la PARTIE ADMINISTRATIVE se compose d'un Conseil.......
  - d'État *(Conselho dé Estado)* formé...
    - de 10 Conseillers dont.......
      - cinq pris parmi la noblesse.
      - cinq parmi le clergé (4).
    - d'un Secrétaire d'État.
  - de Guerre *(Conselho dé Guerra)* ayant
    - 4 Conseillers.
    - un Secrétaire-d'État.
  - des Finances *(Conselho dé Fazenda)* auquel se rapporte ce qui concerne...........
    - l'intérieur.
    - les possessions dans les Indes.
    - les comptes.
    - les douanes.
    - les monnoies.
- la PARTIE JUDICIAIRE se compose.........
  - d'un Conseil du Palais *(Decembargo do Paçao)* Tribunal suprême pour tout le Royaume.
  - de deux Chambres des appels, siégeant...................
    - la 1.ère à Lisbonne, d'où relèvent les tribunaux des provinces........
      - d'Estramadure.
      - d'Alentejo.
      - des Algarves.
    - la 2.e à Porto, où ressortissent, quant à la justice, les provinces.....
      - d'entre-Minho-et-Douro.
      - de Tras-los-Montès.
      - de Beira.
  - de six Corrégidories *(Corrèiçoens)* où ressortissent les Ouvidories, formant le premier degré de juridiction.
- la POPULATION est pour la province..

d'entre-Minho-et-Douro.....	450,000 habitans...	1,810,879 habit. (5).
de Tras-los-Montès........	180,800...........	
de Beira..................	550,856...........	
d'Estramadure......	350,000...........	
d'Alentejo	263,223...........	
des Algarves..............	63,700...........	

- le REVENU NET de l'État est de.... 71,540,000 fr. (6).
- la DÉPENSE annuelle................ 52,000,000 fr.
- la DETTE PUBLIQUE se monte à.... 84,000,000 fr. (7).
- les MONNOIES sont..........
  - en espèces......
    - d'or (8).
    - d'argent (9).
    - de billon (10).
  - de compte (11).
- les FORCES de
  - terre consistent en — 36,000 hom. rarement complets. (12)
    - infanterie........ 32,000 hommes...
    - cavalerie........ 4,000...........
  - mer ———— en — montés par 12,000 matelots.
    - 18 vaisseaux de ligne de 80 à 40 canons...
    - 10 frégates de 40 à 20 canons............
    - 10 cutters et autres bâtimens légers........

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XL, N° 3.

(1) Aux termes de la loi fondamentale de la monarchie portugaise, acceptée soua *Alphonse I*, eu 1149, dana l'assemblée des États-Gécéraux teuue à Lamego, et par eux confirmée de nouveau après la révolutioo de 1640,



Le Roi prend le titre de *Roi de Portugal et des Algarves;* le fils aîné du Roi, le nom de *Prince du Brésil;* et les puînés, celui d'*Infants*.

(2) Le Clergé du Portugal se compose de.........
- 1 Patriarche-Primat.
- 3 Archevêques.
- 13 Evêques.
- 900 Monastères...
- 5343 Paroisses...

(900 Monastères et 5343 Paroisses) dont dépendent 200,000 Ecclésiastiques.

Si l'on ajoute à ce nombre environ 150,000 Religieuses, on saura qu'il existe eu Portogal 350,000 personnes vouéea par état au célibat; ce qui forme à peu-près le cinquième de la population totale.

(3) Elle eu diffère sur-tout par la prononciation; la portugaise est plus douce; ce qu'on remarque principalement à la maoière de prononcer les mots arabes dont les langues portugaise et espagoole abondent.

(4) Le Patriarche, les trois Archevêques et un Evêque, qui sont, comme les cinq membres de la Noblesse, à la nomination du Roi.

(5) Sur lesquels il faut déduire 350,000 Prêtres ou Religieux, ce qui réduit la populatioo effective à peu-près à 1,500,000.

(*) La même loi interdit, dans tous les cas, à la fille du Roi, le mariage avec aucun Prince étranger au Portugal.

(6) Ce reveuu provient.....

	francs.
des impositions perçues en Portugal...........	29,400,000
du produit du Brésil....	6,540,000
du commerce des diamans	3,200,000
des taxes casuelles.....	12,600,000
du prod. des Indes occid.	16,800,000
de la ferme des Indulgen.	3,200,000

Total : 71,540,000 francs.

(7) Dette que le Gouveroement portugais pourra facilement éteindre eo peu d'années, si, comme il est présumable, sou revenu oe diminue point, s'il sait se maiotenir en paix avec les natioue qoi pourroient lui porter préjudice, et sur-tout s'il a assez d'énergie pour se soustraire à la tutelle politiqoe du Gouvernemeot Aoglais. Sage et industrieuse, la natiun Portugaise peut devenir riche en se libéraot en cinq aonées.

	DENOMINATION.	VALEUR du Pays.	VALEUR de France. francs.	cent.
(8)	le dubraon de............	24,000 reis.	169	88
	le dobrar de............	12,800......	90	58
	la demi-dubraon de	12,000......	84	94
	le joannès de...........	6,400......	45	29
	la lisbonnine ou moeda....	4,800......	33	97
	la demi-lisbonnine	2,400......	16	98
	l'escudo de..............	1,600......	11	32
	la pièce de mille reis......	1,200......	8	49
(9)	la cruzade neuve	480......	3	5
	la vieille cruzade	400......	2	50
	la pièce de 12 vingtains....	240......	1	10
(10)	le vingtain	20......	»	12
	le teston de............	100......	»	62
	le demi-teston..........	50......	»	31

(11) On compte en Portugal par reis; le reis revient à uo denier de Fraoce. On donne à Paris, Lyon, Bordeaux et Baïonne, 3 fr. pour 480 reis.

(12) Qui forment
- 38 régimens d'Infanterie, en partie milice et auxiliaire des provinces.
- 2 régimens d'Artillerie et Génie.
- 12 régimens de Cavalerie.

C'est au Comte de *la Lippe*, appelé en 1752 par le Roi de Portugal pour la guerre coutre l'Espagne, que l'armée portugaise doit d'être sortie de l'état d'abandon où elle avoit été jusqu'alors. Mais il s'en faut qu'elle soit encore au point de perfection dont tout la rend susceptible.

XLI, N° 1. ESPAGNE.

	DOCUMENS GÉOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT							
	La Situation.	Les Bornes.	L'Étendue en longueur.	L'Étendue en largeur.	La Surface.	Le Climat d'heures.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
L'ESPAGNE (1) est située entre	le 9° deg. de long. Oc. et le 1er de lon. Or.......... et le 35° 48' et le 43° 7' de lat. N..........	au N. les Pyrénées; au N. ... et à l'O. ... l'Océan Atlant.; à l'O. le Portugal; au S. le détroit de Gibraltar; au S. ... et à l'E.... la Méditerr.	238 L. (2)	180 L. (3)	16,760 l. carr. (4).	entre le 5° et le 6°. (5)	*Minérales :* mines de fer (6), de cuivre et de plomb, soufre, alun, vif-argent, antimoine et salpêtre; cristaux, marbres, pierres de taille (7), et pierres précieuses de plusieurs espèces; eaux minérales. *Végétales :* vins (8), fruits excellens, olives (9), bled, riz, safran, tabac, potasse, liége, bois de charpente, etc. *Animales :* chevaux (10), moutons (11), mules, cochons, bêtes fauves, toute espèce de volaille, abeilles, vers à soie et poissons. *Industrielles :* le commerce de piastres qu'on tire de l'Amérique, la soie crue ou mise en œuvre, le miel (12), la cire, le sparterie (13), la *barilla* (14), le bonnateria, les cordages, les laines qui ont grande réputation (15), les soies, les glaces(16), et la porcelaine.	*Climat :* très-varié à cause du voisinage des montagnes ou de la mer. En Andalousie, Catalogne et au roy.me de Valence, il est très-chaud; tandis qu'il est tempéré en Arragon et dans la Castille neuve : souvent très-froid dans les Asturies, la Biscaye et la Vieille-Castille. *Sol :* (17) très-fertile en Catalogne, dans le royaume de Valence et en Andalousie (18); excellent en Arragon et en Castille; ingrat dans les Asturies, la Galice et la Biscaye, où cependant l'industrieuse activité des habitans supplée à la médiocrité du sol.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLI, N° 1.

(1) L'ESPAGNE fut appelée *Hespérie* par les colonies Grecques, à caose de sa situation au couchant; *Ibérie*, par les navigateurs de Phénicie, de l'*Iber* ou *Iberus*, aujourd'hui l'*Ebre*; *Hispan*, d'Hispalis (aujourd'hui Séville), fondée par *Hispan*, un des sociens rois de la Bétique, à une époque qui n'est point assignée par l'Histoire.

(2) Prise du cap Finistère en Galice, au cap Creus, en Catalogne.

(3) Prise du cap Gates, au royaume de Grenade, au cap Ortégal, en Galice.

(4) Qui, à raison de la population indiquée au Tabl. N.° 3, p. 158, donnent 615 habitans par lieue carrée.

(5) Ce qui donne { au Sud....... { 14 h. [illegible] pour le plus long, 9 [illegible] pour le plus court } ; vers le Nord... { 15 [illegible] pour le plus long, 8 [illegible] pour le plus court } } jour.

(6) La Biscaye en est remplie, et le fer y est exploité avec beaucoup d'industrie. L'exportation de ce métal forme une des principales branches du commerce que fait l'Espagne.

(7) Il y a des carrières près d'Aranjuez, d'où l'on tire une pierre qui égale en beauté celle de Portland, et la surpasse par la facilité avec laquelle on la travaille. Elle est tendre lorsqu'on la tire de la carrière; le temps la rend aussi dure que le marbre.

(8) Parmi les vins, on distingue ceux d'Alicante, de Malaga et de Xérès. Si l'Espagne eût préféré la culture des vignes à l'exploitation de ses mines dans le nouveau Monde, elle seroit aujourd'hui plus riche et moins dépeuplée.

(9) L'Espagne possède des forêts d'oliviers et les olives les plus belles de l'Europe, sur-tout celles de Séville; cependant l'huile y est détestable. Que n'apprend-elle à la faire des Provençaux ses voisins ?

(10) Remarquables par leur belle conformation, par leur vitesse et leur docilité. L'Andalousie, sous ce rapport, offre les plus belles races; elles sont l'un des objets d'économie dont le Gouvernement s'occupe avec le plus de soin.

(11) Les moutons donnent la plus belle laine qu'on puisse posséder; l'Espagnol, faute d'industrie, et peut-être de moyens, en vend beaucoup plus à l'étranger qu'il n'en met en œuvre: cependant, point de beaux draps, s'il n'y entre de la laine d'Espagne.

(12) Le miel de l'Alcaria surpasse celui de Narbonne, si justement renommé en France.

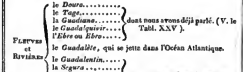
(13) Le sparte est une espèce de chanvre dont on fait des nattes de toute espèce, des chaussures pour les gens de la campagne, et d'excellens cordages.

(14) La *barilla* est une espèce de soude qu'on obtient de certaines plantes dont les royaumes de Valence et de Murcie abondent. On l'emploie avec avantage dans la fabrique du savon et dans les verreries.

(15) Susceptibles d'en acquérir une plus grande, si l'on apporte plus de précautions dans la tonte et le lavage des toisons.

(16) Sur-tout celles de la manufacture de St.-Idéphonse.

(17) CONFIGURATION DU SOL: — MONTAGNES, les *Pyrénées*, (en espagnol *Montes Pyrénéos*), qui s'étendent de l'Ouest à l'Est, et appartiennent presqu'autant à la France qu'à l'Espagne; les montagnes des Asturies, *las Sierras de Andia*, dans la Navarre; la *Sierra Morena*, et la *Sierra Nevada*, en Andalousie; le *Jaca* et le *Canfranc* en Arragon; le *Puycerda* et le *Montseny* en Catalogne; en Rioja, les *Montes Distercios*, desquelles on fait dériver toutes les autres; enfin le mont *Calpa* ou de *Gibraltar*, au S. O. de l'Espagne.



(18) On est loin de tirer de l'Andalousie tout ce qu'elle pourroit produire. On y rencontre de vastes plaioes sans culture ou mal cultivées, parce que les bras y manquent; les chaleurs, les couvens, les émigrations en Amérique, sont les principales causes de ce dépérissement universel.

XLI, N° 2. *Tableau statistique de* L'ESPAGNE.

			Principaux lieux.	Leur situation : Topographique.	Géométrique en Longit.	Géométrique en Latit.	Distance de Paris.	Population.
							lieues.	
L'ESPAGNE se divise en 14 Provinces, savoir....	au Nord.	la Galice............	Compostelle (1)...	en plaine, entre le Sar et la Sarela............	10° 40' O.	42° 52'	344 S.O.	10,000
			la Corogne (2)....	port de mer sur l'Océan....	10 36	43 20	356	8,000
		les Asturies..........	Oviedo	en plaine, sur la Deva et l'Ova...............	8 9	43 25	294	7,000
			St.-Ander.......	port de mer dans une presqu'île...............	6 5	43 25	218	4,500
		la Biscaye...........	Bilbao (3).......	à 2 lieues de la mer, sur l'Ybaychalval...... ..	5 25	43 22	238	1,000
			St.-Sébastien (4)..	port de mer au pied d'une montagne, à l'emb. de la Gurumea dans l'Océan..	4 18	43 23	220	8,000
			Vittoria (5)......	dans une plaine.........	5 17	42 52	237	5,000
		la Navarre...........	Pampelune (6)....	au pied d'une colline, sur l'Arga...............	5 51	42 46	219	5,500
			Tudela	à la jonction de la Quella à l'Ebre...............	5 42	42 6	235	8,500
	à l'Ouest.	le royaume de Léon...	Léon (7).........	en plaine, près des sources de l'Esla............	7 38	42 45	282	7,000
			Salamanque (8)...	sur le Tormes...........	7 30	41 5	306	15,000
		l'Estramadure........	Badajoz.........	place forte sur la Guadiana.	8 36	38 30	381	7,000
		l'Andalousie..........	Cadix (9).........	port de mer dans une presqu'île...............	8 57	36 32	420	70,000
			Séville (10)......	en plaine, et sur la rive gauche du Guadalquivir.	8 3	37 36	397	80,000
			Cordoue	sur le Guadalquivir......	6 22	37 48	379	20,000
	au Centre.	la Castille Vieille.....	Valladolid.......	sur le Puiserga, près du Douro...............	6 26	41 42	285	19,000
			Burgos	au pied d'une montagne, sur l'Arlançon...........	5 40	42 20	262	10,000
			Ségovie.........	sur l'Eresma...........	6 6	40 56	295	9,500
		l'Arragon.	Sarragosse.......	dans une plaine fertile, au bord de l'Ebre.........	5 3	41 47	257	56,000
			Huesca	sur l'Issuela	2 40	42 2	250	6,800
		la Castille Neuve.....	MADRID (11).....	sur le Manzanarès	6 3	40 25	309	300,000
			Tolède (12)......	à la jonction du Tage et du Tarama..............	6 10	39 50	324	20,000
	au S. les royaumes de....	Grenade............	Grenade (13).....	à la jonction du Xenil et du Daro..............	5 18	37 10	399	52,000
			Malaga (14)......	port de mer sur la Méditerranée...............	6 44	36 45	411	41,000
		Murcie...............	Murcie (15)......	en plaine, sur la Segura.	3 8	37 48	394	44,000
			Carthagène (16)..	port de mer sur la Méditerranée...............	3 20	37 35	386	25,000
	à l'Est....	le roy. de Valence (17).	Valence.........	à une lieue de la mer, sur le Guadalaviar........	2 30	39 50	317	80,000
			Alicante	port de mer de la Méditerranée...............	2 48	38 20	344	16,950
		la Catalogne..........	Barcelone	port de mer de la Méditerranée...............	8 15	41 25	260	115,000
			Tarragone	port de mer de la Méditerranée...............	1 2	41 12	268	7,500
			Tortose (18)......	sur une colline, près de l'Ebre...............	1 51	40 55	286	10,700

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLI, N° 2.

(1) Capitale de la Galice. On y fait beaucoup de toiles, mais son véritable et plus important commerce consiste en effigies de St. Jacques, qu'elle débite aux nombreux pèlerins qui viennent de toutes les parties de l'Europe visiter le tombeau de ce saint, que possède ou est supposée posséder la ville de Compostelle. Sa cathédrale a une cloche qui pèse, dit-on, 300 quintaux.

(2) Port où la marine royale a un arsenal, des chantiers et une école; mais le principal chantier est au Ferrol, autre port de mer qui est à 7 lieues N. E. de la Corogne.

(3) Capitale de la Biscaye; fondée, dit-on, à la fin du 15e. siècle, par *D. Diego Lopes de Hara*, dont la famille est devenue depuis très-célèbre. Cette ville est l'entrepôt de l'Espagne pour les laines qui passent à l'étranger.

(4) A 6 lieues de-là est *Fontarabie*, place forte, prise par les Français en 1794, et rendue par le traité de paix avec l'Espagne en 1795.

(5) Ville réédifiée par *Sanche-le-Grand*, au commencement du 11e. siècle. Il la nomma *Vittoria*, parce qu'alors il venoit de battre les Sarrasins.

(6) Non loin de Pampelune est *Peralta*, renommée par ses vins.

(7) Du temps des Romains c'étoit le quartier de la 7e. légion de la Germanie (*Legio septima Germanica*).

(8) Ne subsiste plus que par son université, une des plus célèbres de l'Espagne.

(9) Prise par les Anglais en 1596, assiégée par les mêmes inutilement en 1702, et bombardée avec aussi peu de succès en 1797. A deux lieues de cette ville est le port de Ste. Marie, séjour délicieux, d'où Cadix tire la majeure partie de ses provisions et l'eau qu'on y boit : à 18 lieues Gibraltar.

(10) Cette ville est la plus grande et une des plus belles de l'Espagne, telle que, suivant le proverbe espagnol; *Quien no ha visto à Sevilla, no ha visto maravilla*; qui n'a pas vu Séville n'a pas vu la merveille. Son commerce a trois branches principales, la laine, l'huile et les fruits : les fruits consistent principalement en citrons, oranges, et pommes de Chine. C'est la patrie de *Michel Cervantes* et de *Barthélemi de las Casas*.

(11) Voyez, pour la description de cette ville, le Tableau de l'Espagne par *Bourgoing*; *Busching*, t. III, p. 678; *Guthrie*, t. IV, p. 196. Il faut consulter aussi ces ouvrages sur Aranjuez, l'Escurial, St. Ildefonse et le Prado, qui sont les *sitios* ou maisons royales qu'habitent les Rois d'Espagne pendant certaines saisons de l'année.

(12) Autrefois la capitale de l'Espagne. (Voy. *Busching*, t. III, p. 683.) L'archevêque de Tolède prend le titre de *Patriarche* des Indes, et jouit d'un revenu de plusieurs millions.

(13) Voyez *Busching*, t. III, p. 714, pour la description de cette ville, qui, du temps des Maures, fut la capitale d'un de leurs principaux royaumes.

(14) Ses vins sont fameux: ses fruits et ses soies ne le sont pas moins : mais le commerce qu'on en fait est dans les mains des étrangers.

(15) Remarquable par le clocher de sa cathédrale où l'on peut monter en voiture, tandis que les rues sont impraticables.

(16) Bâtie, dit-on, par *Asdrubal*. C'est un port de la marine royale et le bagne des malfaiteurs; ils y travaillent à la pompe.

(17) C'est dans le royaume de Valence qu'est Murviedro, l'ancienne Sagunte.

(18) Place forte; elle fut prise par les Français en 1646.

Possessions des ESPAGNOLS *en Asie, Afrique et Amérique.*

les Espagnols possèdent..	dans la Méditerranée, les isles de		Mayorque	Voy. la Tabl. des isles de l'Europe.				
			Minorque					
			Iviça					
	en Asie	aux Philippines, les isles	Manille	Voy. le Tabl. des isles de l'Asie.				
			Miudanao					
		aux isles des Larrons	St. Ignace, établissement très-peu considérable.					
	en Afrique	les Présidios, ou places-fortes de	Oran (*)	au royaume d'Alger	long. 2°	20' O.	lat. 37°	40'
			Mazalquivir	au royaume de Maroc	2	35	35	40
			Ceuta	au royaume de Fez	2	50	35	36
			Melille	*idem*	4	55	31	58
		les isles	Canaries	Voy. la Tabl. des isles de l'Afrique.				
			d'Annobon					
			de Fernando-Po					
	en Amérique	sur le continent	le Mexique	Voy. la Tabl. de l'Amérique Méridionale.				
			Terre-Ferme et ses annexes					
			le Pérou					
			le Chili					
			le Paraguai					
		dans les isles de Bahama	San Salvador.					
		aux Antilles	la Havane	Voy. le Tabl. des isles de l'Amérique.				
			Porto-Rico					
			la Trinité (**)					

(*) Cédée aux Maures en 1791.
(**) Cédée aux Anglais par le traité d'Amiens.

XLI, N° 3. *ESPAGNE.* — DOCUMENS POLITIQUES.

en ESPAGNE :

- le GOUVERNEMENT est…
  - monarchique absolu.
  - héréditaire
    - pour les mâles…
    - pour les femmes, à défaut de mâles
    - } suivant l'ordre de primogéniture (1).
- le RELIGION…
  - *dominante*…
  - *exclusive*…
  - } la catholique-romaine (2).
- la LANGUE est…
  - le castillane, dérivée du latin et de l'arabe (3).
  - le catalan, mélange de latin, d'italien et de basque.
  - le basque, parlé en Biscaye (4).
- la PARTIE ADMINISTRATIVE se compose…
  - du Conseil-d'Etat
    - présidé par le *Roi*.
    - où sont appelés…
      - le Patriarche des Indes…
      - les Ministres du *Roi*…
      - les Conseillers que le *Roi* désigne…
      - } institué pour la direction souveraine du Gouvernement.
  - de Collèges supérieurs, distingués en Conseils particuliers…
    - de Gouvernement…
    - de la guerre…
    - de la justice…
    - des finances…
    - de l'impôt…
    - de la marine…
    - des ordres…
    - des comptes…
    - } chargés des détails de l'administration, chacun dans son département.
  - du Conseil royal, dirigeant l'administration des (5)
    - bois et forêts…
    - domaines…
    - } du *Roi*.
  - du Conseil de la Cruzada, ayant le département des *bulles* dont le produit fait partie des revenus de l'*État* (6).
  - du Conseil général suprême de l'*Inquisition* (7)…
    - composé…
      - du Grand-Maître…
        - nommé par le Pape.
        - confirmé par le Roi.
      - de six Conseillers.
      - d'un Agent général (*).
    - qui connoît
      - des opinions individuelles en matière de religion.
      - des livres permis ou prohibés (8).
- la PARTIE JUDICIAIRE se compose…
  - du Conseil suprême de Castille…
    - formé de cinq Chambres qui…
      - *séparément*, révisent les jugemens des Cours souveraines.
      - *réunies*, nomment aux charges de judicature et aux chaires d'enseignement public.
    - composé de…
      - 1 Président.
      - 14 Conseillers.
      - 2 Procureurs du Roi appelés *Fiscalès*.
      - 7 Secrétaires.
  - du Conseil royal suprême des Indes, ayant sur les possessions espagnoles en Amérique les mêmes droits que le Conseil royal de Castille en Espagne.
  - des Chancelleries royales de
    - Valladolid…
    - Grenade (9)…
    - } composées d'un Régent et de plusieurs Alcades. souveraines en cas d'appel.
  - des tribunaux provinciaux
    - d'Arragon.
    - de Castille
    - } distingués en *Audiences*…
      - de Sarragosse…
      - de Valence…
      - de Barcelone…
      - de Mayorque…
      - } ressortissans en certains cas au Cons. sup. de Castille.
      - de la Corogne…
      - de Séville…
      - d'Oviédo…
      - des Iles Canaries
      - } ressortissans en certains cas aux Chancell. royales.
  - des Corrégidories des villes, bourgs et villages
    - composées d'officiers, à la nomination du *Roi*.
    - jugeant, sauf l'appel aux Chancelleries et aux Audienc.
- la POPULATION générale est de… 10,202,257 habitans (10).
- le REVENU NET de l'État est de… 356,000,000 francs (11).
- la DÉPENSE annuelle, à peu-près égale au revenu.
- la DETTE PUBLIQUE d'environ… 960,000,000 (12).
- les MONNOIES sont…
  - en espèces…
    - d'or (13)
    - d'argent (14).
    - de billon (15).
  - de compte, qui est la pistole de change (16).
- les FORCES…
  - de terre consistent en…
    - 112,962 hommes d'infanterie…
    - 15,240… de cavalerie…
    - } 128,202 hommes (17).
  - de mer se composent de…
    - 74 vaiss. de ligne de 74 à 120 canons
    - 56 frégates de 20 à 36…
    - 20 chebecs ou avisos…
    - } montés par 90,000 matelots.

(*) Indépendamment des *Familiares*, commis-espions et exécuteurs des jugemens souverains du Conseil général, qui se répandent par-tout le Royaume, et dont le nombre est évalué à plus de vingt mille.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLI, N° 3.

(1) C'EST sous *Philippe V*, en 1713, que l'ordre de succession à la couronne fut ainsi déterminé. Le Roi prend dans ses titres la qualité de Roi des *Deux-Castilles*, de *Léon*, d'*Arragon*, de *Navarre*, etc. de toutes les provinces qui composent le royaume, uniquement sans doute par souvenir de ce qu'elles étaient avant leur réunion par droit de conquête. Les enfans du Roi prennent le nom d'*Infants* et d'*Infantes*; l'héritier présomptif le titre de *Prince des Asturies*.

(2) Le Clergé d'Espagne se compose relativement ......
- à ses membres
  - d'un Patriarche des Indes.
  - de 8 Archevêques.
  - de 48 Evêques.
- au service du culte de......
  - 19,800 églises.
  - 1028 couvens...
    - dess. par 300,000 Ecclésias.
      - séculiers.
      - réguliers.

(3) Elle est la même pour la syntaxe que l'italienne, parce que les Espagnols et les Italiens moder. descendent des Goths établis
- en Italie sous le nom d'Ostrogoths.
- en Espagne sous le nom de Visigoths.

Elle s'écrit comme elle se prononce. C'est la seule de l'Europe qui ait cet avantage. Elle emploie les caractères latins.

(4) On en ignore l'origine; ceux qui s'en sont occupés prétendent que c'est un idiôme Celtique.

(5) On doit aussi comprendre dans la partie administrative les *Juntes* ou *assemblées*.........
- du commerce.
- des monnoies.
- des mines.
- du tabac.

(6) En Espagne, ceux qui veulent profiter des indulgences et des secours spirituels de l'Église, doivent nécessairement être munis de la bulle de *Cruzada*, nommée ainsi, parce qu'elle fut instituée pour avoir des moyens de faire la guerre aux Infidèles (aux Mahométans); elle coûte de 2 réaux (50 centimes) jusqu'à 20, selon les fortunes; on n'enterre point, à moins que la bulle de *Cruzada* ne se trouve placée sur le cercueil du défunt. Il y a encore d'autres bulles en Espagne, telles que celles qui donnent la faculté de manger de la viande en carême, et qui permettent la lecture des livres prohibés.

(7) Erigé en 1478, par *Ferdinand-le-Catholique* et la Reine *Isabelle* son épouse, sur le plan dressé par le Cardinal *Pedro Gonzalès de Mendoza*, Archevêque de Tolède.

(8) C'est sur-tout contre les livres et leurs auteurs que le tribunal de l'Inquisition se montre sévère. Il l'est beaucoup moins à l'égard des opinions; ce qui le fait considérer assez généralement plutôt comme un instrument politique que comme une institution purement religieuse.

(9) Auxquelles il faut ajouter les audiences du Mexique, et autres possessions du Roi d'Espagne en Amérique.

(10) Savoir pour........

	habitans.
la Galice.....................	1,345,000
les Asturies.................	347,700
la Biscaye....................	322,000
la Navarre....................	290,000
le royaume de Léon.........	935,830
l'Estramadoure..............	416,900
l'Andalousie	1,107,923
la Vieille-Castille..........	913,570
l'Arragon......................	623,300
la Castille-Neuve...........	1,100,480
le royaume de Grenade	686,600
——— de Murcie......	337,680
——— de Valence	783,084
la Catalogne	814,400
les Iles Baléares...........	177,776

Total : habitans. 10,202,237

(11) Formé
- des domaines du Prince.
- du prix des fermes.
- des grandes maîtrises (*Maestranzas*).
- des dixmes royales.
- du revenu des
  - douanes.
  - postes.
  - loteries.
- du commerce des piastres.
- du droit perçu sur
  - l'exploitation des mines.
  - les cartes.
  - le timbre.
  - les actes judiciaires.
  - les bulles.

(12) Des calculateurs évaluent l'or et l'argent passés d'Amérique en Espagne, depuis qu'on a commencé à exploiter les mines, (depuis 1510) jusqu'à nos jours, à la somme de 48 milliards (somme exagérée sans doute.

On suppose que, de ces 48 milliards..
- 20 ont été employés en argenterie d'église.
- 21 sont passés chez l'étranger.
- 7 sont restés en Espagne, quoique, suivant *Bourgoing*, le numéraire du royaume ne soit évalué qu'à 400,000,000 de liv. tourn.

	DÉNOMINATION des Monnoies.	VALEUR DU PAYS.		VALEUR DE FRANCE.	
		réaux.	maravedis.	francs.	centimes.
(13)	Le doblon *de à ocho* ou quadruple..........	321	»	81	50
	Le doblon à quatre ou demi-quadruple.....	160	17	40	75
	Le doblon de oro	80	8	20	37 ½
	Le douro ou écu d'or ..	20	»	5	50
(14)	La piastre forte ou peso gordo.............	20	»	5	50
	Le peso ou écu de 16 réaux	16	»	4	»
	La pièce de 5 réaux...	5	»	1	25
	La *peseta* ou piècette..	4	»	1	10
	Le réal de *plata* ou d'argent.............	2	»	»	60
	Le réal..............	1	»	»	25
	La pièce de 2 *quartos* .	»	8	»	10
(15)	Le quarto............	»	4	»	5
	L'ochavo............	»	2	»	2 ½
	Le maravedi	»	1	»	1 ¼

(16) On tient les écritures en Espagne en réaux de plata, dont 8 forment la piastre courante, estimée 3 fr. 75 cent. On donne à Paris, Lyon, Bordeaux et Bayonne, 16 fr. 60 cent. pour une pistole de change de 32 réaux de plate.

(17) C'est-à-dire pour
- l'Infanterie.
  - 8 batail. de gardes et hallebardiers. — 7,800 homm.
  - 33 rég. d'infant. espagnole...... — 79,200
  - 13 rég. d'infant. étrangère...... — 21,200
  - artillerie et génie. — 4,762
  - Total : 112,962 homm.
- la Cavalerie ..
  - Maison du Roi... — 2,400
  - 12 rég. de ligne... — 8,100
  - 8 rég. de dragons — 4,740
  - Total : 15,240
- Total général : 128,202

XLII, N° 1. ITALIE.

L'ITALIE (1) est située		DOCUMENS GÉOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT La Situation.	Les Bornes.	l'Étendue en long.	l'Étendue en larg.	La Surface.	Le Climat d'heures.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
en masse, entre		le 4e deg. 10' et le 16e 18' de long. Or. le 36e 42' et le 47e de latit. N.	ayt au N. la Suisse, l'Allemagne, la France; à l'O. au S. la Méditerranée; à l'E. la mer Adriatique	250 l.	155 l.	10908 l. c. (2)	entr. le 6e et le 7e (3)	*Minérales :* mines d'argent, de fer et de plomb, alun, salines, pierres précieuses, cristaux, granite, productions volcaniques, marbres, albâtre, terre à porcelaine et eaux minérales.	
quant à chacun des États qui la divisent; savoir	les pays qui appartiennent à la France	Voyez la Géographie de la France, Tableaux des Départemens.							
	la république Italienne	Voyez le Tabl. XLIII, N° 1, 2 et 3.							
	les États ex-Vénitiens appartenant à la Mais. d'Autr.	Voyez le Tabl. XXXVII, N° 2 et 3.							*Climat :* pur, mais sec, excepté dans toute la Lombardie; vif et piquant (16) dans la partie septentr. tempéré vers le milieu; mais très-chaud dans la partie méridionale.
	le duché de Parme et Plaisance entre	le 7e et le 8e long. Or. le 44e 20' et le 45e 6' de latit. N.	ayt au N. la rép. Italienne. à l'O. la France. au S. la république Ligurienne. à l'E. la république Italienne.	16 l.	12 l.	160 l. c. (5)		*Végétales :* bled, lin, chanvre, vins (12), fruits délicieux de toute espèce, légumes, safran, manne, châtaignes (13), liége, éponges, tabac et bois de charpente.	
	la rép. Ligurienne entre	le 5e et le 8e de long. Or. le 44e et le 45e de latit. N.	ayt au N. le Parmesan, la rép. Italienne; à l'O. la France. au S. la Méditerranée. à l'E. la république Italienne.	35 l.	18 l.	162 l. c. (6)			
	la rép. de Lucques entre	le 7e 48' et le 8e 20' de long. Or. le 43e 44' et le 44e 5' de lat. N.	ayt au N. la Toscane. à l'O. la Méditerranée. au S. à l'E. la Toscane.	9 l.	6 l.	32 l. carr. (7)			
	le roye. d'Etrurie entre	le 8e et le 10e de long. Or. le 42e 25' et le 44e 11' de lat. N.	ayt au N. la république Italienne. à l'O. la Méditerranée. au S. à l'E. les États de l'Église.	37 l.	31 l.	782 l. c. (8)	Id.	*Animales :* bœufs, chevaux, moutons, cochons, gibier, volaille, oiseaux de proie, poissons, vers à soie et abeilles.	*Sol :* (17) fertile et excellent, excepté dans la partie qui avoisine les Appennins et vers les marais Pontins.
	la rép. de S. Marin entre	la 4e et 12e m. du 10e deg. de long. Or. la 54e et 58e m. du 43e deg. de latit. N.	ayt au N. à l'O. au S. les États de l'Église. à l'E. la mer Adriatique	2 l. ½	3 l.	7 l. carr. (9)		*Industrielles :* huile de lin (14) soie crue (15), raisins secs, cire, miel, fromages, pâtes et macaroni, jambons, saucissons, toiles, étoffes de soie, velours, chapeaux, gants, glaces, fleurs artificielles et parfumeries.	
	les États de l'Église entre	le 9e et 12e 8' de long. Or. le 41e et 44e de latit. N.	ayt au N. l'Etrurie, la rép. Italienne. à l'O. la Méditerranée. au S. le roye de Naples. à l'E. la mer Adriatique	68 l.	44 l.	1056 l. c. (10)			
	la rép. de Raguse entre	le 35e 20' et le 37e de lon. Or. le 42e 50' et le 43e 40' de lat. N.	enclavée dans la Dalmatie.	27 l.	12 l.	524 l. c. (11)			
	les États du Roi de Naples. (V. le Tabl. XLIV, Nos 1, 2 et 3.								
	les îles	de Sicile, de Malte, Éoliennes, de Sardaigne, de Corse	Voyez le Tabl. des Isles de l'Europe.						

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLII, N° 1.

(1) CETTE contrée (qui forme une presqu'île séparée en quelque sorte du continent au point même qui l'en rend contigu, par les hautes montagnes des Alpes), fut successivement appelée *Saturnie*, ou pays de Saturne ; *Œnothrie*, d'*Œnothrus* qui y conduisit une colonie vers l'an 1837 avant J. C. (*Chronol.* pag. 70) ; *Ausonie*, des Ausones, peuple indigène de l'Italie ; *Hespérie*, de sa situation à l'Ouest de l'Europe, et *Italie*, d'*Italus*, Roi de Sicile. Ce fut cette dernière dénomination que les Romains adoptèrent.

(2) Lesquelles, à raison de la population indiquée Tabl. XLII, n.° 3, pag. 164, donnent 1461 habitans par lieue carrée.

(3) D'où l'on a.... 15 heures ½ pour le plus long..... / 8 heures ½ pour le plus court..... } jour.

(4) V. ce Tabl. n°. 2, p. 162.

(5) Qui donnent, à raison de la population indiquée p. 164, 3121 habitans par lieue carrée.

(6) Qui donnent, à raison de la population. 2,469
(7) *Idem*.......................... 3,750
(8) *Idem*.......................... 1,573
(9) *Idem*.......................... 714
(10) *Idem*.......................... 1,558
(11) *Idem*.......................... 139
} habitans par lieue carrée.

(12) Dont on recueille, année commune, plus de 500,000 muids.

(13) Dont on fait monter la recolte annuelle à 800,000 boisseaux.

(14) Dont on exporte annuellement 200,000 bariques.

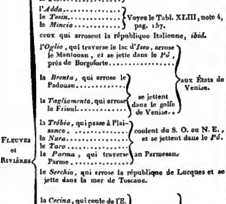
(15) Dont le produit annuel est estimé 350,000 livres pesant.

(16) Tempéré cependant par les bises qui viennent des Apennins et les vents frais de la mer. Les étrangers qui habitent les contrées septentrionales de l'Europe, sur-tout les Anglais, viennent volontiers passer l'hiver en Italie.

(17) CONFIGURATION DU SOL : — MONTAGNES, les *Alpes*, où se trouve le pas de la *Bocchetta* ; les *Apennins* et les montagnes volcaniques du Vésuve et de l'Ethna. (V. le Tabl. XXIII et la note 9 pag. 175.)

MERS...
- la Méditerranée, qui prend les noms de mer de.......... { Gênes. / Toscane. / Naples.
- le golfe de Venise ou mer Adriatique.

GOLFES et BAIES...
- de Nice.......... / de Villefranche....... } dans les États appartenant à la France.
- d'Oneglia.......... / de Finale, ... / de Gênes.......... / de la Spezzia.......... } à la république Ligurienne.
- de Lucques.
- de Pise.......... / de Livourne.......... / de Piombino.......... } en Etrurie ....
- de Civita-Vecchia..... / d'Ancône.......... } aux états de l'Eglise.
- de Trieste, dans le golfe de Venise, aux États de la Maison d'Autriche.
- des royaumes de Naples et de Sicile.
- de Cagliari, à la Sardaigne.
- d'Ajaccio, à la Corse.



FLEUVES et RIVIÈRES
- le *Pô*.......... / l'*Adige*.......... / l'*Arno*.......... / le *Tibre*.......... } Voyez le Tabl. XXV.
- l'*Adda*.......... / le *Tesin*.......... / le *Mincio*.......... } Voyez le Tabl. XLIII, note 4, pag. 157.
- ceux qui arrosent la république Italienne, *ibid.*
- l'*Oglio*, qui traverse le lac d'*Iseo*, arrose le Mantouan, et se jette dans le *Pô*, près de Borgoforte..........; la *Brenta*, qui arrose le Padouan.......... / la *Tagliamento*, qui arrose le Frioul.......... } se jettent dans le golfe de Venise.. } aux États de Venise.
- la *Trébia*, qui passe à Plaisance. .... / la *Nura*.......... } coulent du S. O. au N. E., et se jettent dans le *Pô*. / le *Taro*.......... / la *Parma*, qui traverse Parme.......... } au Parmesan.
- le *Serchio*, qui arrose la république de Lucques et se jette dans la mer de Toscane.
- la *Cecina*, qui coule de l'E. à l'O.......... / l'*Ombrone*, qui coule du N. au S. O.......... } se jettent dans la mer de Toscane. / la *Chiana*, qui coule du S. au N. O. et se jette dans l'*Arno*.......... } appartienn^t. à l'Étrurie.
- le *Tibre*. (Voyez le Tabl. XXV).
- la *Savio*..... / la *Marecchia*. / la *Foglia*.... / le *Metaure*... } qui coulent du S. O. au N. E., et se jettent dans le golfe de Venise. / la *Nera*. .... / le *Teverone*.. } qui coulent de l'E. à l'O. et se jettent dans le *Tibre*. } aux États de l'Église.
- ceux qui arrosent les États du Roi de Naples. (Voyez le Tabl. LXIV, note 15, pag. 175.)

LACS...
- qui appartiennent à la république Italienne. (Voyez la Tabl. XLIII, n°. 1, p. 167.)
- d'*Iseo*, aux états de Venise.
- de *Sesto*, à la république de Lucques.
- de *Castiglione*, à l'Étrurie.
- de *Bolsena*. .... / de *Perrugia*, ou *Pérouse*.... } aux états de l'Eglise.
- ceux qui appartiennent aux états du roi de Naples. (Voyez le Tabl. XLIV, n°. 1.)

Les *Marais-Pontins*, qui se trouvent dans les États de l'Église, et dont les environs sont stériles et mal-sains, malgré les soins qu'ont pris, à différentes époques, les Empereurs et les Papes, d'en rendre les eaux moins stagnantes.

La *Maremma* : pays désert et mal-sain, de 15 lieues de surface, entre Obitello et l'isle d'Elbe. On dit qu'il fut autrefois couvert de villes florissantes, et que ce fut la tyrannie du régime féodal qui la dépeupla. (*Busching*, t. XII, pag. 631).

XLII, N°. 2. *Topographie statistique de l'*ITALIE.

		PRINCIPALES VILLES.	LEUR SITUATION — TOPOGRAPHIQUE.	LEUR SITUATION — GÉOMÉTRIQUE en Longit.	LEUR SITUATION — GÉOMÉTRIQUE en Latit.	DISTANCE de Paris.	POPULATION.
L'ITALIE renferme... les départem. qui appartiennent à la France, formés..	de la Savoie		V. le *Géog. de la France*, Tabl. des Départemens.				
	du comté de Nice........						
	de le principauté de Monaco						
	du Piémont						
	du Montferrat........						
	d'une partie de le Lombardie						
la république Italienne. (V. le Tabl. XLIII.)							
les possessions de le Maison d'Autriche dans les Etats Vénitiens (V. le Tabl. XXXVII, N° 2.)							
les duchés (1) de.	Parme	Parme (2)	sur la Parme..............	8° 6′ E.	44° 45′	lieues. 237 S. E.	35,006
	Plaisance.........	Plaisance (3)......	en plaine près du Pô (4) ..	7 21	45 5	224	12,000
le duché de Guastalla..............		Guastalla.........	ville forte sur le Pô et le Crostollo	8 20	44 53	244	7,000
la rép. Ligurienne	rivière du Levant.	GÊNES (5).	port de mer de la Méditerr.	6 34	44 25	222	80,500
	rivière du Ponent.	Savone (6).......	*idem* à l'O. de Gênes....	6 10	44 18	212	30,000
		Novi (7)........	en pl. près des Appennins.	6 26	44 47	213	6,000
	princip. d'Oneglia.	Oneglia (8)......	port de la Méditerranée...	5 56	43 55	238	4,500
la république de Lucques.........		Lucques	en pl. près du Serchio....	8 10	43 53	250	42,[illegible]00
le roy°. d'Etrurie..	Le Florentin.....	FLORENCE (9)....	sur l'Arno, qui la traverse..	8 44	43 46	268	84,000
		Pistoie.........	sur la Stella	8 23	43 56	256	86,000
	le Pisan.........	Pise (10)........	sur l'Arno, à 2 lieues de son embouchure	8 3	43 43	212	20,000
		Livourne (11)....	port de la Méditerranée...	7 58	43 33	214	45,000
	le Siennois......	Sienne (12)......	sur 3 collines..........	8 49	43 22	280	15,000
la république de St-Marin..........		St-Marin.........	sur une haute montagne(13)	10 8	43 58	250	5,000
les États de l'Eglise	la camp. de Rome.	ROME (14).......	sur le Tibre............	10 15	41 53	332	162,800
		Tivoli (15)......	sur une colline aux bords du Teverone.............	10 28	41 58	328	18,000
	le patrimoine de S. Pierre (16)......	Monte-Fiascone.. (17)	sur un mont, près du lac de Bolsena............	9 42	42 32	314	6,000
		Viterbe.........	au pied d'une montagne...	9 53	42 24	318	12,000
		Civita-Vecchia(18)	port dem. s' la Méditerranée	9 26	42 5	328	9,000
	l'Orvietan	Orvieto (19)	sur un rocher escarpé.....	2 47	42 49	312	10,600
	le Perugien......	Perrugia (20). ...	sur une colline ent. le Tibre et la Genne...........	10 15	43 33	302	12,000
	le duc. de Spolette (21)	Spoletto.........	près du Lesino.........	10 24	42 44	322	7,500
	la Marche d'Ancone...........	Macerata.........	sur une mont. au bord du Chiento............	11 [illegible]	43 15	311	6,000
		Ancone.........	port de mer sur le golfe de Venise..............	11 12	43 37	285	20,000
		Lorette (22)	sur une col. à 1 l. de la mer.	11 16	43 27	288	6,000
	le duché d'Urbin.	Urbino (23)......	sur une mont. à la source de la Foglia...........	10 20	43 43	293	10,000
la république de Raguse..............		Raguse (24)......	port de mer sur la rive Or. de la mer Adriatique....	16 5	42 45	365	9,000
les États du Roi de Naples			Voy. le Tabl. XLIV, n°s 1, 2 et 3.				
les Isles.......	Sicile........................		V. le Tabl. des îles de l'Europe.				
	Corse........................						
	Malte........................						
	Eoliennes.....................						
	Sardaigne.....................						

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLII, N° 2.

(1) Ces deux duchés n'ont jamais été séparés (V. p. 165, note 4). Quant au duché de *Guastalla*, bien que dans les mains du même Prince, il a toujours formé un État à part.

(2) Ce fut entre Parme et Guastalla que les Autrichiens furent battus par les Français en 1734.

(3) C'est la patrie du célèbre *Raphaël* et du cardinal *Alberoni*, non moins célèbre dans son genre. On voit sur la principale place de cette ville deux statues de bronze, estimées des connoisseurs : ce sont celles d'*Alexandre Farnèse* et de *Ranuce* son fils.

(4) Non loin de l'embouchure de la Trébia, qui se réunit au Pô.

(5) Cette ville est si magnifique, renferme tant et de si beaux palais, elle est dans une situation si heureuse, qu'on lui a donné le nom de *Gênes-la-Superbe*. — En 1800 elle soutint un long siège contre les Austro-Russes et les Anglais : la garnison française qui la défendoit, pressée par la famine, fut forcée de capituler; mais, peu de jours après, *Bonaparte* gagna la bataille de Marengo, et Gênes, ainsi que toute l'Italie, fut évacuée par les coalisés. (*Chronologie*, p. 548 et 549).

(6) On y remarque une citadelle très-forte, construite sur une espèce de rocher.

(7) Célèbre par la bataille qui s'y donna en 1799, où l'armée française, quoiqu'elle eût perdu dans le fort du combat le Général *Joubert*, battit les Austro-Russes, conduits à la victoire par *Moreau*, qui en prit aussitôt le commandement.

(8) C'est la patrie d'*André Doria*, mort en 1560; célèbre marin : plus recommandable encore par la conduite qui lui mérita, de la part des Génois reconnoissans, le titre de *Père* et de *Sauveur de son pays* : inscription qu'on lit au pied de la statue qu'ils lui érigèrent. (Voy. Dict. hist. des *Homm. illust.*)

(9) C'est la patrie d'*Améric Vespuce*, du *Dante*, de *Machiavel*, de *Guichardin* et de *Lully*. On y voyoit encore, avant les derniers troubles qui précédèrent en Italie la paix définitive, la célèbre *Vénus* de Médicis, dont s'est enrichi depuis peu le *Musée Napoléon*, en France : mais il reste encore à Florence, en monumens des arts nouvellement découverts et restaurés, de quoi attirer la curiosité des étrangers et fixer l'attention des artistes.

(10) Célèbre par son université.

(11) Ville très-commerçante. On y compte 18 à 20,000 Juifs.

(12) Ville savante, celle où l'on parle l'italien le plus purement. C'est la patrie de *Fausto Socin*, de plusieurs Papes célèbres, et de *Ste. Catherine* dite de *Sienne*.

(13) A laquelle on ne peut aborder que par un seul côté.

(14) Assise sur sept collines, d'où elle a pris le nom de *Septicolis*. Elle tomba au pouvoir des Français en 1798; ils y établirent une République, qui ne subsista que dix-huit mois. Le Pape *Pie VII* se vit réintégrer dans ses États en 1800. Cette expédition fut très-avantageuse à la France, sous le rapport des arts : cependant quoique Rome ait perdu une grande partie des richesses qu'elle possédoit en ce genre, elle n'en est pas moins toujours, pour tout ce qu'elle possède encore d'antiques, et par sa position, le centre des arts dont elle fut le berceau, et l'école des artistes curieux des grands modèles.

(15) Ville remarquable par la cascade de 50 pieds de haut que forme près de-là le Teverone, et par une quantité de monumens et de ruines qu'elle offre à l'œil du voyageur : les principales sont celles qui faisoient partie du palais d'*Adrien*, (*Villa Adriana*), et qui consistent en restes d'amphithéâtres, de cirques, de bains et de temples, etc. On trouve encore, en sortant de Tivoli, *Villa Estense*, maison de campagne de la famille d'*Est*, bâtie en 1542. *Tivoli* est recommandable par ses eaux.

(16) Ce patrimoine vient de la donation que *Pepin*, Roi de France, fit à l'Église Romaine en 755, de tout l'exarquat; donation confirmée depuis par *Charlemagne*. Telle est du moins, sur son origine, l'opinion la plus généralement reçue.

(17) Célèbre par ses vins muscats, qui ont donné lieu à un conte que rapportent la plupart des géographes qui parlent de l'Italie, et qui prétendent qu'un chanoine les trouva si délicieux qu'il s'établit dans le pays, et mourut à force d'en avoir bu. Voy. *Guthrie*, t. IV, p. 507, et la géographie de *Bætticher* (traduction anglaise), p. 265. Au surplus, ces vins sont beaucoup dégénérés.

(18) Le meilleur port de mer de l'État Ecclésiastique. On le doit, dit-on, à *Trajan*; les Papes y tiennent leurs galères. *Benoît XIV* le déclara port franc en 1731, ce qui fit beaucoup de tort au commerce de Livourne. Les Français s'emparèrent de *Civita Vecchia* en 1798, et les Austro-russes la reprirent l'année suivante.

(19) C'est dans cette contrée qu'on trouve les simples avec lesquelles on compose l'orviétan.

(20) C'est la patrie de *Bartole*, célèbre jurisconsulte.

(21) C'est l'ancienne Ombrie.

(22) Elle n'est célèbre que par sa Madone, et ne subsiste que par le concours des nombreux pélerins qui viennent la visiter. Pour la description de cette ville et de la *Casa Santa*, où est la Madone, consultez le voyage de *Lalande*, *Busching*, t. XIII, pag. 62, et *Guthrie*, t. IV, pag. 313. Le seul commerce qu'elle fasse consiste en objets de dévotion, tels que des images de la Madone et des chapelets.

(23) C'est la patrie de *Raphaël* et de l'historien *Polydore Virgile*. L'Archevêque d'Urbin est toujours un cardinal *à latere*.

(24) *Raguse* entretient un commerce très-actif avec la Turquie. Elle fait principalement celui de la soie et des draps. A deux lieues de cette ville, se trouvent les restes de l'ancienne Épidaure.

XLII, N° 3. *ITALIE.* — Documens politiques.

EN ITALIE..

- le Gouvernement est........
  - monarchique....
    - dans les possessions de la maison d'Autriche (V. la Tabl. XXXVII, n°. 5).
    - au Royaume d'Étrurie (1).
    - dans les États de l'Église (2).
    - aux duchés de Parme et Plaisance (3).
    - au Royaume de Naples (V. le Tabl. XLIV, n°. 5).
    - à Malte (4).
    - en Sardaigne (5).
  - aristocratique à Raguse (6).
  - républicain......
    - dans les États réunis à la France.
    - dans les États de.........
      - Ligurie.
      - Lucques.
      - St. Marin (7).
- la Religion est la catholique-apostolique-romaine *dominante*.....
  - *exclusive*........
    - dans les États de l'Église.
    - au Royaume de Naples.
    - aux duchés de Parme et Plaisance.
    - à Raguse.
    - à Malte.
    - en Sardaigne.
  - *sans exclusion* d'autres sectes.......
    - en Étrurie.
    - dans les autres États italiens.
- la Langue....
  - est un mélange de latin et de lombard.
  - se distingue par la douceur de ses sons.
  - a différens idiômes......
    - le toscan est le plus pur.
    - le romain a la prononciation la plus correcte.
    - les moins parfaits sont ceux de..............
      - Gênes.
      - Naples.
      - Sicile.
    - le ragusain.... / le maltais..... sont chargés de mots slaves ou illyriens.
  - a le même syntaxe que la langue castillane.
  - s'écrit avec les caractères latins.
- la Partie administrative / ——— judiciaire..... varient selon les régimes établis dans les différens états de cette contrée.

	le Duché de Parme.	la République Ligurienne	la République de Lucques.	le Royaume d'Étrurie.	la Répub. de St. Marin.	les États de l'Église.	la République de Raguse.
la Population est de....	500,000 h.	400,000 h.	120,000 h.	1,250,000 h.	7,000 hab.	1,646,000 h.	11,000 h. (8)
le Revenu est de.......	4,200,000 f.	12,600,000 f.	1,800,000 f.	4,320,000 f.	»	27,600,000 f.	600,000 f.
la Dépense annuelle est.	5,400,000 f.	»	1,800,000 f.	11,800,000 f.	»	29,840,000 f.	600,000 f.
la Dette publique est de..	14,000,000 f.	»	»	10,000,000 f.	»	240,000,000 f.	»
les Monnaies sont en espèces	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
les Monnaies sont de compte	la lire (16)..	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)
les Forces.... de terre..	5,600 h. inf.	23,000 h. (23)	800 h. (24)	7,000 hom.	»	6,000 h. (25).	5,000 hom.
les Forces.... de mer..	»	4 gal. 6 cott..	»	quelq. frégat. (26)	»	20 bât. (27)..	quelq. bât.s (28)

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLII, N° 3.

(1) CI-DEVANT *grand duché de Toscane*, et comme tel, l'un des fiefs de l'Empire : aujourd'hui royaume par la renonciation que le Grand-Duc a faite (traité de Lunéville, art. V) à ses droits de propriété et de souveraineté, tant sur le grand duché que sur la partie de l'île d'Elbe qui en dépendoit, pour les transmettre à l'Infant Duc de Parme. L'Infant d'Espagne (*Charles-Louis II*), premier *Roi d'Etrurie*, proclamé en 1803 : mort peu de temps après son avènement : *Marie-Louise*, Reine douairière, aujourd'hui régente du royaume.

(2) Comme *Pape*, l'Évêque de Rome est le Chef suprême de toute la Chrétienté, le Successeur de *St.-Pierre*, en un mot le Vicaire de *Jesus-Christ*. Comme Prince temporel, il est Souverain des États qui composent le domaine de l'église de Rome en particulier.

(3) En vertu d'une convention conclue avec l'Espagne, dès le 21 mars 1802, les duchés de Parme, Plaisance, et Guastalla sont, depuis la mort du dernier Duc, arrivée en 1803, sous l'*administration* de la France.

(4) Cette isle, que sa situation sur la Méditerranée rend importante, a pour souverain un *Grand-Maître*, et pour sujets les Chevaliers de l'Ordre de *St-Jean de Jerusalem*, dont il est le Chef électif. L'*Ordre* se partageoit en huit Langues. Les Langues Française et Anglaise étoient du nombre, et il n'y en avoit pas du pays. Ces dispositions doivent changer. Sur ces changemens, consultez l'art. X du traité d'Amiens. (Code diplom. t. II, p. 521).

(5) La Savoie et le Piémont se trouvent réunis à la France, la première par suite du droit de conquête, le second par la renonciation (V. la France, Tabl. des Départemens). La Sardaigne est le seul de ses anciens États qui soit resté à leur dernier souverain. C'est celui qui lui donnoit le titre de Roi ; les autres n'étant que Duchés. Il y avoit en Sardaigne un Vice-Roi : aujourd'hui le Roi lui-même y réside. Le pays ne peut que gagner beaucoup à ce changement.

(6) Le gouvernement y est entre les mains de la Noblesse, à la tête de laquelle on distingue un premier Magistrat qui prend le titre de *Recteur*; il s'élit au scrutin, et n'est qu'un mois en place. Cette république a eu l'art, ainsi que le remarque *Montesquieu*, de conserver son indépendance entre Venise, la puissance Ottomane et la Maison d'Autriche.

(7) En dernier lieu, lorsque le conquérant de l'Italie fit offrir à la République de *St-Marin* une augmentation de territoire que l'on pouvoit croire utile à la sûreté de ses frontières, voici quelle fut sa réponse : « Dites au héros qui vous envoie, que la Républ-« blique de St-Marin craindroit, en acceptant l'offre généreu-« se qu'on lui fait d'agrandir son territoire, que sa liberté n'en fût » par la suite compromise (12 février 1797 (*).

		habitans.	
(8) Qui forme un total de		3,951,000	
auquel il faut joindre pour	la république Italienne	3,847,670	habitans. 20,204,070
	les possess. de la Mais. d'Autr.	2,603,000	
	les possessions de la France	3,141,000	
	la Sardaigne	423,400	
	les États du Roi de Naples	6,245,000	

			Arg. de Fr.	
(9)	d'or	le doppia de 90 lires	23 fr.	40 c.
		le sequin de 45 lires	11	70
		le louis de France.		
		le quadruple d'Espagne.		
	d'argent	le ducat de 21 lires	5	25
		le scudo de 8 lires	3	75
		les monnoies d'argent de France et d'Espagne.		
	de cuivre, les pièces de	12 soldi		14
		3 quatrini		4

(*) Code diplomatique, *supplément*.

			Val. du pays.		Arg. de Fr.	
(10)	d'or	la genovina	100 lires.	12 soldi.	86 fr.	46 c.
		la doppia	25	10	21	4
		le sequin	13	16	10	95
	d'argent	le scudo	9	»	7	52
		idem de	5	»	4	25
		la madonina	2	»	1	70
	de cuivre	la parpaiole	»	2	»	8
		le soldino	»	1	»	4
		le quatrino	»	4 dinari.	»	1 ½
(11)	d'or	la doppia	22	»	17	3
		le sequin	16	»	11	68
	d'argent	le scudo	7	10	5	60
		toutes les monnoies de la Toscane.				
	de cuivre	la parpaiole génoise et toute la monnoie de Toscane.				

(12)	d'or	le sequin triple de 60 paules	32	27
		le sequin de 20 paules	10	90
		le leopoldini de 12 paules	4	97
	d'argent	le ducat de 10 paules	5	50
		la pezza da otto	4	25
		la lira	»	80
		le paolo	»	55
	de cuivre	la pièce de 2 crazi	»	16
		la crazia	»	8

(13) La monnoie romaine et celle de Toscane.

(14)	d'or	la doppia	215 bayoques	17	20
		le sequin	213	10	75
		le quatrino	54	2	76
	d'argent	le scudo	100	5	25
		le sestano	30	1	65
		le jule	10	»	52
	de cuivre	le bayoquillo	4	»	26
		la bayoque	»	»	5

(15) Toutes les monnoies de Livourne, de Venise, et les sequins de Constantinople.

(16) Qui vaut 25 centimes : cette ville n'a point de change direct.

(17) On y compte par lire, soldi et piastres de banque ; Paris, Lyon, donnent 4 fr. 60 cent. pour une piastre de banque.

(18) Suit le change de Livourne.

(19) On y compte par piastre de 8 réaux, pour laquelle Paris, Lyon, etc. donnent 4 fr. 70 cent.

(20) Suit le change de l'État Romain.

(21) On y compte en jules et en bayoques ; Paris, Lyon, etc. donnent 300 fr. pour 60 écus romains de 10 jules ou 100 bayoques.

(22) Suit le change de Livourne et de Venise.

(23) Dont 20,000 de milices et 3000 de troupes réglées.

(24) Et en cas de nécessité peut en armer 10,000.

(25) Dont en
- Infanterie
  - 11 compagnies de Suisses.
  - 1 régiment de ligne.
  - 1 *idem* de gardes-corses.
- Cavalerie.
  - un corps de chevaux-légers.
  - un corps de cuirassiers, etc.

(26) Et quelques galères.

(27) Savoir..
- 2 chebecks.
- 5 galères.
- 13 feluques.

(28) De 10 à 40 canons.

XLIII, N° 1. RÉPUBLIQUE ITALIENNE.

	DOCUMENS GEOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT							
	La Situation.	Les Bornes.	L'Etendue en longueur.	L'Etendue en largeur.	La Surface.	Le Climat d'heure.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
La République ITALIENNE (1) est située entre	le 6° deg. 5' et le 10°. de long. Or.... le 44° 8' et le 46° 30' de lat. N......... ayt.	au N. { la Suisse........ la Tirol........ à l'O. le ci-dev. Piémont. au S. { la rép. Lignrienne l'Etat de Parme.. l'Étruria. .... à l'E. { le golfe de Venise. la partie occid. des ci-devant États de Venise......	55 l.	50 l.	1560 l. carr. (2)	entre le 7° et 8° (3)	*Minérales :* coivre, fer, salines, pierres précieuses, marbres, granits, et eaux minérales. *Végétales :* blé, vins, olives, fruits de toute espèce, et sor-tout des citrons et des chataignes. *Animales:* bœufs, moutons, cochons, volailles, poissons, vers à soie et abeilles. *Industrielles :* macaroni, pâtes, cire, fromages; velours, étoffes de soie, faïence, porcelaine et clincaillerie.	*Climat :* chaud et humide dans l'ancienne Lombardie; vif et piquant dans les contrées qui avoisinent les montagnes; peu sain dans les environs des marais. *Sol:* fertile et délicieux dans la Lombardie, moins bon dans les contrées du Nord (4).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLIII, N° 1.

(1) Cette nouvelle République doit son existence aux armes de la France et aux talens politiques et militaires de *Napoléon Bonaparte*. Elle prit d'abord le nom de *République Cisalpine*, à cause de sa position près des Alpes, et de ce que son territoire se trouve en grande partie dans cette portion de l'Italie, que les Romains appeloient *Gaule Cispadane*, c'est-à-dire, Gaule située en-deçà du Pô par rapport à eux. Mais en 1802, elle reçut celui de *République Italienne*, fondé sans doute sur ce que, depuis sa restauration, elle occupoit non-seulement la Cispadane, mais encore une grande partie de l'Italie, soit au centre, soit au nord de cette région. (*Chronologie*, pag. 554.)

(2) Lesquelles, à raison de la population indiquée au Tabl. n°. 3, p. 170, donnent 275 habitans par lieue carrée.

(3) Ce qui donne { 15 heures et demie pour le plus long / 8 heures et demie pour le plus court } jour.

(4) Configuration du sol. — Montagnes. (V. p. 161, Configuration de l'Italie.)

Fleuves et Rivières :

Le Pô... / *L'Adige*. } V. Tabl. XXV.

L'Adda, qui sort de chez les Grisons, traverse le lac de Côme, passe à Lodi, et se jette dans le Pô entre Plaisance et Crémone.

Le Tesin, qui sort du mont St.-Gothard, traverse le pays des Grisons et le lac Majeur, arrose Pavie et se jette dans le Pô.

Le Mincio, qui sort du lac de la Garde, passe à Peschiera, forme une espèce de lac qui entoure Mantoue, et se jette dans le Pô à *Borgo-forte*.

Le Rubicon, qui parcourt les environs de Rimini.

L'Agogna....
Le Lario.....
L'Olona.....
Le Serio.....
La Mella.....
Le Crostollo..
Le Panaro...
Le Reno.....
} petites rivières ou torrens dont on ne fait mention que parce qu'elles ont donné leur nom à des départemens.

Lacs. — Le lac *Majeur*, — *de Côme*, — *Lugano*, — *de la Garda*.

XLIII, N° 2. *Topographie statistique de la République* ITALIENNE.

la République Italienne se divise en 12 Départemens, dont……		Principaux lieux.	Leur situation topographique.	Géométrique en Longit.	Géométrique en Latit.	Distance de Paris.	Population.
un au Nord,	le départ. du Serio (1).	Bergame……	sur une hauteur, entre le Brembo et le Serio….	7° 25'E.	45° 18'	lieues. 229 S.E.	20,000
deux à l'Ouest.	le départ. de l'Agogna (2).	Novarre (3)……	ville forte sur un rocher..	6 18	45 28	207	8,000
	du Lario (4)..	Come (5)……	sur le lac du même nom.	6 41	45 44	313	13,600
quatre au Centre	de l'Olona (6)	MILAN (7)……	en plaine, sur l'Olona, entre le Tesin et l'Adda (8)..	6 52	45 29	219	132,360
		Pavie (9)……	sur le Tesin……	6 50	45 9	192	28,000
	de la Mella (10)	Brescia……	sur la Garza, qui la traverse……	7 57	45 31	215	30,000
	du Haut-Pô.. (11)	Crémone (12)……	à la jonction du Pô et de l'Adda……	7 42	45 9	209	26,200
		Lodi (13)……	sur l'Adda, où elle a un pont fameux……	7 21	45 18	211	16,000
	du Mincio (14)	Mantoue (15)……	sur un lac formé par le Mincio……	8 35	45 9	222	32,045
		Véronne (16)……	sur l'Adige……	8 48	45 26	227	57,000
deux au Sud…	du Crostollo. (17)	Reggio (18)……	en plaine, sur le Tessona.	8 21	44 39	221	20,000
		Massa di Carrara. (19)	sur le Frigido, à une lieue de la mer……	7 48	44 2	202	5,600
	du Panaro (20)	Modène (21)……	en plaine entre la Secchia et le Panaro……	8 38	44 34	229	30,000
trois à l'Est..	du Reno (22).	Bologna (23)……	au pied des Appenins, entre la Savena et le Reno……	9 2	44 30	226	82,000
		Imola (24)……	dans une île formée par le Santerno……	9 24	44 22	233	6,400
	du Rubicon.. (25)	Cesène……	au pied d'une montagne, sur le Savio……	9 52	44 8	245	10,000
		Forli……	en plaine, près du Ronco.	9 42	44 13	240	6,200
		Faënza (26)……	sur l'Amone……	9 31	44 16	237	18,000
		Ravenna (27)……	près de l'embouchure du Moutone……	9 49	44 20	236	15,000
		Rimini……	sur la Marecchia (28)….	10 20	44 3	247	21,000
		Pesaro (29)……	sur la Foglia, qui la traverse……	10 35	43 55	253	7,200
	du Bas-Pô (30)	Ferrare (31)……	sur un bras du Pô……	9 15	44 50	240	32,000
		Commacchio……	au milieu des marais, près du golfe de Venise……	9 50	44 41	251	6,000
		Rovigo (32)……	sur l'Adigetto, qui la traverse……	9 22	45 3	239	15,000

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLIII, N° 2.

(1) Formé du Bergamasque, ci-devant province des Etats de Venise, et appelé *Serio*, de la rivière de ce nom qui passe à Crema et se jette dans l'Adde.

(2) Formé du Novarez, qui étoit une dépendence du Milanez, et appartenoit au Roi de Sardaigne. Il prend son nom d'un torrent qui arrose le territoire de Confienza.

(3) L'une des principales forteresses du Milanez. Célèbre par la bataille qui se donna dans ses environs en 1512. — Elle fut prise par les Français en 1796, reprise par les Autrichiens en 1799, et par les Français en 1800. C'est la patrie de *Pierre Lombard*. (*Chronol.*, p. 220.)

(4) Formé du Comasque, qui dépendoit du duché de Milan; prend son nom du *Lario*, qui est l'ancien nom du lac de Côme.

(5) On dit cette ville fondée par *Brennus*. — Les Français la prirent en 1796; les Autrichiens la reprirent en 1799 et les Français en 1800. — C'est la patrie de *Pline le jeune*, de *Paul Jove* et *d'Innocent XI*. (*Chronol.* pag. 139, 325 et 459.)

(6) Formé du Milanez et appelé *Olona*, d'une petite rivière qui la traverse pour aller se jeter dans le Pô.

(7) Cette ville, l'une des plus importantes de l'Italie par sa situation, sa population et ses institutions, (Voy. *Busching*, t. XII, pag. 127), fut prise par les Français en 1796, reprise par les Austro-Russes en 1799, et par les Français en 1800 (*). C'est la patrie de *Valère-Maxime*, d'*Alciat* et de *Gregorio Leti*. (*Chronol.* pag. 139, 329, 465).

(8) Ces deux rivières communiquent entr'elles par des canaux que l'art a pratiqués.

(9) Anciennement le séjour des Rois Lombards. *Didier*, le dernier de ces Rois, y fut fait prisonnier par *Charlemagne* en 774. — Pavie, dans l'histoire moderne, rappelle la défaite de *François I*, également fait prisonnier en l'an 1525. — C'est la patrie de *Boèce*, de *Lanfranc* et de *Jérôme Cardan* (*Chronol.* pag. 181, 220, 311 et 369). Son Université est célèbre; *Charlemagne* en fut, dit-on, le fondateur.

(10) Formé du Brescian, qui faisoit partie des Etats de Venise; prend son nom de la *Mella*, petite rivière qui arrose la vallée de Trompia.

(11) Formé du Crémonois, qui appartenoit aussi aux Vénitiens; appelé le *Haut-Pô*, à cause de sa position sur ce fleuve.

(12) Célèbre dans l'histoire militaire de *Louis XIV* par le coup de main du Prince *Eugène*, qui la surprit en 1702, mais qui fut forcé de la rendre bientôt après. (*Chronol.* p. 431.)

(13) La journée du *pont de Lodi* rend ce lieu à jamais célèbre dans l'histoire.

(14) Formé du Mantouan, qui appartenoit à l'Empereur, et de la partie occidentale du Veronèse qui faisoit partie des Etats de Vénise; appelé *Mincio*, de la rivière qui le traverse.

(15) C'est la patrie de *Virgile*, né à *Andes* (aujourd'hui *Pietola*) village très-voisin de Mantoue; pour l'histoire de nos jours, cette ville est particulièrement remarquable par le siége et le blocus qu'elle soutint en 1796. (*Chronol.* pag. 534 et 537.) Elle est entourée sur-tout au Nord, à l'Est et au Sud par le *Mincio* qui lui sert de rempart. Le commerce de cette ville, peu important, est tout entier dans les mains des Juifs.

(16) C'est la patrie de *Catule*, de *Vitruve*, de *Pline l'ancien*, de *Bianchini*, de l'historien *Paul-Emile*, de *Scipion-Maffei* et de *Paul-Veronèse*. (*Chronol.* pag. 120, 122, 141, 325, 373 et 465.) Dans le Veronèse, dont Vérone est le chef-lieu, se trouve *Arcole*, célèbre par la victoire de *Bonaparte* sur les Autrichiens, — en 1796. (*Chronol.* pag. 537.)

(17) Formé d'une partie du Modenois et de la principauté de Massa di Carrara; prenant son nom du Crostollo qui arrose le Mantouan, le Modenois, et se jette dans le Pô près de Luzzara.

(18) Ville forte; la patrie de l'*Arioste* et du *Guide*. (*Chronol.* pag. 335 et 417.)

(19) Chef-lieu d'une principauté, renommée par ses belles carrières de marbre.

(20) Formé de la partie méridionale du Modenois, et tirant son nom du *Panaro*, qui descend des Apennins, et traverse ce département pour aller se joindre au Pô.

(21) La patrie du *Tassoni*. (*Chronol.* p. 421.)

(22) Formé du Bolonois et d'une partie de la Romagne; a pris son nom du Reno, qui descend des Apennins, parcourt le Bolonois et se jette dans des marais à l'ouest de Ferrare.

(23) C'étoit, après Rome, la ville la plus considérable des Etats du Pape. Elle est célèbre par son Institut, l'une des premières sociétés littéraires de l'Europe, et par sa méridienne qu'elle doit à *Dominique Cassini*. — C'est la patrie du *Primatrice* et de l'*Albane*. (*Chronol.* pag. 373 et 418.)

(24) L'histoire d'Italie attribue la fondation de cette ville à *Cornelius Sylla*.

(25) Formé de la partie orientale de la Romagne, et appelé le département *du Rubicon*, du *Rubicon* qui la traverse du sud-ouest au nord-est.

(26) Renommée pour son lin, dont les Anciens ont vanté la finesse, et qui est encore très-estimé; elle tire son nom de la belle faïence qu'on y fabrique, et dont on lui doit l'invention.

(27) Célèbre dans l'Histoire à cause des Exarques. (*Chronol.* pag. 167). — On y voit les tombeaux des Empereurs *Honorius*, *Constance* et *Valentinien III*, ainsi que celui du *Dante*.

(28) C'est l'*Arminius* des Anciens; la ville de Rimini en a pris son nom. Cette ville est près de la mer; son port, autrefois sûr et fréquenté, est aujourd'hui presque inaccessible. Elle n'a de célébrité dans l'histoire du moyen âge que par son Concile, où les Ariens dominèrent.

(29) Les figues de Pesaro sont recherchées par toute l'Italie.

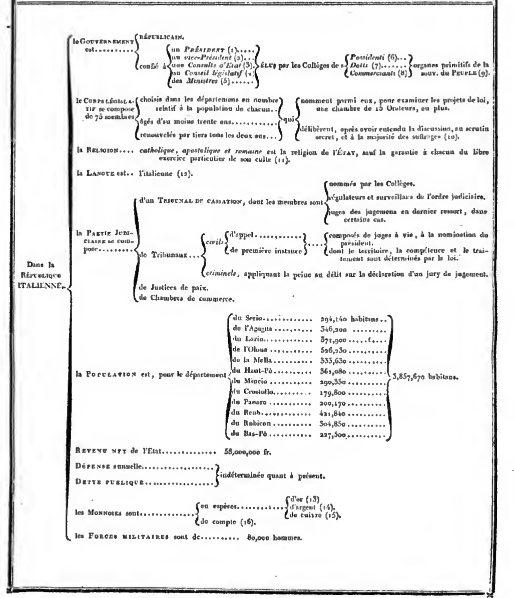
(30) Appelé ainsi à cause de sa situation près des bouches du Pô.

(31) Ville forte par sa citadelle. — C'est la patrie du *Guarini* et du Cardinal *Bentivoglio*. (*Chronol.* pag. 376 et 406.) Les voyageurs vont y voir le tombeau de l'*Arioste* et l'hospice où le *Tasse* fut enfermé pendant sa folie.

(32) C'est la résidence de l'Evêque d'Adria.

(*) La majeure partie des villes de la république Italienne ayant subi les mêmes chances aux mêmes époques, pendant la guerre de la révolution, nous ne répéterons point ces prises et reprises en parlant de chacune en particulier.

XLIII, N° 3. RÉPUBLIQUE *ITALIENNE*. — DOCUMENS POLITIQUES.



Dans la RÉPUBLIQUE ITALIENNE.

- le GOUVERNEMENT est...........
  - RÉPUBLICAIN.
  - confié à
    - un *PRÉSIDENT* (1).....
    - un *vice-Président* (2)...
    - une *Consulte d'État* (3).
    - un *Conseil législatif* (4)
    - des *Ministres* (5)......
    - ÉLUS par les Collèges de s
      - *Possidenti* (6)...
      - *Dotti* (7).......
      - *Commercianti* (8)
      - organes primitifs de la souv. du PEUPLE (9).
- le CORPS LÉGISLATIF se compose de 75 membres
  - choisis dans les départemens en nombre relatif à la population de chacun..
  - âgés d'au moins trente ans............
  - renouvelés par tiers tous les deux ans...
  - qui
    - nomment parmi eux, pour examiner les projets de loi, une chambre de 15 Orateurs, ou plus.
    - délibèrent, après avoir entendu la discussion, au scrutin secret, et à la majorité des suffrages (10).
- la RELIGION.... *catholique, apostolique et romaine* est la religion de l'ÉTAT, sauf la garantie à chacun du libre exercice particulier de son culte (11).
- la LANGUE est.. l'italienne (12).
- la PARTIE JUDICIAIRE se compose.........
  - d'un TRIBUNAL DE CASSATION, dont les membres sont
    - nommés par les Collèges.
    - régulateurs et surveillans de l'ordre judiciaire.
    - juges des jugemens en dernier ressort, dans certains cas.
  - de Tribunaux...
    - *civils*
      - d'appel............
      - de première instance
      - ....
        - composés de juges à vie, à la nomination du président.
        - dont le territoire, la compétence et le traitement sont déterminés par la loi.
    - *criminels*, appliquant la peine au délit sur la déclaration d'un jury de jugement.
  - de Justices de paix.
  - de Chambres de commerce.
- la POPULATION est, pour le département
  - du Serio............. 294,140 habitans..
  - de l'Agogna.......... 346,200 ....
  - du Lario............. 371,900 ....
  - de l'Olona........... 526,230 ....
  - de la Mella.......... 333,630 ....
  - du Haut-Pô.......... 361,080 ....
  - du Mincio........... 290,330 ....
  - du Crostolo.......... 179,800 ....
  - du Panaro........... 200,170 ....
  - du Reno............. 421,840 ....
  - du Rubicon........... 304,850 ....
  - du Bas-Pô........... 227,500 ....
  - 3,857,670 habitans.
- REVENU NET de l'État.............. 58,000,000 fr.
- DÉPENSE annuelle.................... } indéterminée quant à présent.
- DETTE PUBLIQUE.................... } indéterminée quant à présent.
- les MONNOIES sont.............
  - en espèces............
    - d'or (13)
    - d'argent (14).
    - de cuivre (15).
  - de compte (16).
- les FORCES MILITAIRES sont de.......... 80,000 hommes.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLIII, N° 3.

(1) Le Président reste dix ans en fonctions : il est indéfiniment rééligible. Son traitement est de 500 mille livres de Milan. *Bonaparte*, Premier Consul de la République Française, est le Président actuel de la République Italienne.

(2) Le vice-Président est nommé par le Président, et le représente dans toutes les parties que le Président juge à propos de lui confier. Son traitement est de 100 mille liv.

(3) La Consulte d'État est composée de huit citoyens élus à vie par les Collèges. Le Président de la République la préside. — Les traités de paix ou d'alliance ne sont définitifs qu'après avoir été approuvés par la majorité absolue de ses Membres. — Toutes les mesures de sûreté générale qu'aucune loi n'autorise, mais que le salut de l'État exige, sont à sa disposition. — Le traitement des Membres de la Consulte est de 30,000 liv.

(4) Le Conseil Législatif, * composé de dix citoyens au moins, tous élus par le Président, délibère sur les projets de loi qu'il propose, et qui ne peuvent, en aucun cas, être approuvés qu'à la majorité *absolue* des suffrages. A l'égard des autres affaires, les Membres du Conseil n'en prennent connoissance que quand le Président les consulte, et ils n'y ont point voix délibérative. — Le traitement de chaque Conseiller est de 20 mille liv.

(5) Les Ministres sont choisis par le Président et révocables à sa volonté, le Grand-Juge national seul excepté. Chef de la magistrature Italienne en même-temps que Ministre de la Justice, le Grand-Juge tient son titre et ses pouvoirs de la nomination faite par le Président; mais il ne perd sa charge que par démission volontaire ou condamnation pour forfaiture jugée. Le Gouvernement peut, toutefois, séparer le ministère de la Justice de l'office de Grand-Juge : en ce cas, le Secrétaire d'État de la Justice exerce seul ce ministère, mais sans jouir des prérogatives exclusivement attribuées au premier Magistrat.

(6) Le Collège des *Possidenti* se compose de 500 citoyens, propriétaires chacun de 6,000 liv., au moins, de revenu en biens-fonds. Sa résidence pendant les dix premières années est à *Milan*.

(7) Le Collège des *Dotti* se compose de 200 citoyens choisis, soit parmi les plus célèbres dans tous les genres de sciences ou arts, libéraux ou mécaniques, soit parmi les plus distingués par leur doctrine en matières ecclésiastiques, en morale, politique, législation, etc. Sa résidence pour les dix premières années est à *Bologne*.

(8) Le Collège des *Commercianti* se compose de 200 citoyens choisis parmi les commerçans les plus accrédités. Sa résidence est à *Brescia*.

(9) Art. 10 (tit. III) de la constitution de la République Italienne (an 10 de la Rép. Française).

(10) Le projet de loi est discuté, en présence du Corps Législatif, par deux Membres de la Chambre des Orateurs, et deux Conseillers du Gouvernement. Les Orateurs, non plus que les conseillers, ne prennent point part à la délibération.

(11) La tolérance religieuse est un principe politique généralement adopté par les nouvelles Républiques de l'Europe, et dont la France leur a donné l'exemple.

(12) La langue Italienne se parle très-purement à Milan et dans la majeure partie des Départemens de la République Italienne.

				fr.	cent.
(13) d'or. .	le souverain . . .	45	lires courantes . . .	34	75
	la doppia	25		19	60
	le sequin	15		11	90
(14) d'argent . . .	le ducat	8	12 soldi courant	6	80
	le Philippe	7	10	5	95
	le scudo	6		4	65
(15) de cuivre . .	le quatrino	»	4 dinari	»	1 1/5.
	le soldino	»	1	»	4

Toutes les monnoies d'or et d'argent de France, d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne, y ont cours.

(16) Les monnoies de compte sont le scudo impérial de 117 soldi, et la lire courante de 20 soldi valant 76 cent. On y tient les écritures en lires, soldi et dinari courans. On donne à Paris, Lyon, etc., 6 fr. pour 8 lires courantes.

* *Le Conseil législatif*, comme partie intégrante du Gouvernement, *propose* les loix ; le *Corps législatif* les *décrète*.

XLIV, N° 1. ÉTATS DU ROI DE NAPLES.

		DOCUMENS GÉOGRAPHIQUES QUI EN INDIQUENT							
		La Situation.	Les Bornes.	L'Étendue en long.	L'Étendue en larg.	La Surface.	Le Climat d'heures.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
Les États du Roi de NAPLES, se composent des Royaumes	de NAPLES (1) situé entre..	le 11e deg. 20' et le 16e 20' de long. Or. le 38e 10' et le 43e 20' de latit. N.... } et y.	au N. les États de l'Église .... à l'O. au S. } la Méditerranée. .. à l'E. la mer Adriatique	100 l.	70 l.	2267 l. car. (2)	entre le 5e et le 6e (3)	*Minérales* : quelques mines d'argent et de fer (4), des carrières de marbre et d'albâtre ; soufre, alun, vitriol, couperose, ocre, terre à porcelaine et eaux minérales. *Végétales* : bled, fruits (5), vins fins (6), riz, lin, chanvre, safran, tabac, coton, manne, etc. *Animales* : chevaux, bêtes à corne, moutons, cochons, gibier, volaille, abeilles, vers à soie, tarentules (7), lézards dangereux et poissons. *Industrielles* : huile, miel, cire, soie crue et manufacturée, linge de table, toiles, cotonnades, parfumeries, pâtes, macaroni, papier, cordes à violon, etc.	*Climat* : l'air y est pur et sain, le climat chaud, mais tempéré par le voisinage de la mer et des montagnes. *Sol* (8) : un des plus fertiles de l'Italie, mais sujet aux tremblemens de terre.
	de SICILE (9) située dans la Méditerran. entre......	le 10° 10' et le 13° 37' de long. Or.......... le 36° 50' et le 38° 20' de lat. N.............	ayant l'Italie au N. E. (10).....	70 l.	59 l.	809 l. car. (11)	idem.	*Minérales* : mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer et de plomb ; carrières de marbre, d'albâtre et de porphyre ; pierres précieuses, corail, soufre, charbon de terre, salines, sel gemme, eaux minérales. *Végétales* : bled (12), vins fins, eau-de-vie, riz, légumes et fruits de toute espèce, tabac, safran, manne, réglisse, etc. *Animales* : les mêmes que dans le royaume de Naples, mais en plus grande abondance (13). *Industrielles* : miel, cire, huile, raisins secs, soie crue et travaillée, fromages, parfumeries, chemoiserie, bonneterie, ouvrages en ébénisterie, papiers et dorures, etc.	*Climat* : pour la température et l'air, à peu-près semblable à celui du royaume de Naples. *Sol* (14) : de la plus grande fertilité ; mais il manque de cultivateurs. Là comme sous le ciel de Naples, la nature a tant fait pour les habitans, qu'ils semblent croire n'avoir rien à faire pour jouir de ses bienfaits.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLIV, N° 1.

(1) NAPLES, ainsi appelée de (από πόλις Κυμαίων), *Ville Nouvelle*; nom donné à la principale ville du Royaume, par les Cuméens, qui, dit-on, la bâtirent, pour la distinguer de l'ancienne Cumes. Les Romains croyoient que le premier nom de *Naples* avoit été *Parthenope*, de la syrène sur le tombeau de laquelle on prétendoit qu'elle avoit été construite.

(2) Qui, d'après la population indiquée en Tabl. n°. 3, p. 176, donnent 2071 habitans par lieue carrée.

(3) Ce qui donne. { 15 heures ½ pour le plus long... / 8 heures ½ pour le plus court.. } jour.

(4) Dont l'exploitation est très-négligée.

(5) Fruits exquis, principalement les limons et les figues.

(6) Parmi lesquels on distingue le *lacryma-Christi*, le plus estimé des vins de toute l'Italie; il se recueille au pied du Vésuve.

(7) Espèce d'araignées dont on prétendoit autrefois la morsure venimeuse à tel point, que les *Tarentati*, (nom qu'on donnoit aux personnes mordues), tomboient dans des vapeurs violentes, dont ils ne guérissoient que par le secours de la musique; mais il y a long-temps qu'on est désabusé sur le danger de la piqûre, aussi bien que sur l'effet miraculeux du remède. On peut consulter, pour plus de détails à cet égard, la *Relation de Kohler sur la maladie de la danse*, attribuée à la morsure de la tarentule, (XIX.e volume des *Mém. de l'Acad. des Sciences de Suède*, année 1758.)

(8) CONFIGURATION DU SOL. — MONTAGNES : les *Apennins*, qui traversent le Royaume de Naples du N. O. au S. E. et se terminent au détroit qui le sépare de la Sicile. (V. le Tabl. XXIII, p. 64).

le *Vésuve*
- qui ne tient point aux Apennins.
- dont
  - { la hauteur..... / la circonférence } sont décrites au Tabl. XXIII, p. 64 et 65.
  - l'aspect offre
    - au sommet et dans ses environs, un amas de substances volcaniques, et le nouveau cratère qui s'ouvrit en 1755.
    - vers le milieu, des bois d'oliviers, des vignobles, et des sites délicieux.
    - à ses pieds, la campagne la plus fertile.

L'époque des premières éruptions de ce volcan n'est point assignée dans l'histoire; la plus célèbre est celle dont *Pline le jeune* a parlé. (*Chronol.* p. 126.)

RIVIÈRES
- { le *Garigliano* / le *Volturno*.. } qui arrosent la terre de Labour et se jettent dans la mer de Naples.
- { le *Bradano*...... / le *Basiente*...... / l'*Agri*.......... / le *Salandrella*... / Le *Sino*......... / le *Coscile*....... } qui, après avoir arrosé la *Basilicate* et une partie de la terre d'*Otrante*, se jettent dans le golfe de *Tarente*.
- { l'*Ofanto* qui arrose la terre de Bari. / le *Candelaro* qui coule dans la Capitanate .... / { le *Tigno*........ / le *Lanciano*..... / la *Pescara*........ } qui traversent l'Abruzze citér°. } et se jettent dans le golfe de Venise.

LACS : ceux d'*Agnano*, d'*Averne*, de *Lucrin*, de *Celano* et de *Fondi*, qui se trouvent dans la terre de Labour.

(9) La Sicile s'appela d'abord Trinacrie à cause de sa forme triangulaire et de ses trois principaux caps : elle prit ensuite le nom de *Sicile* d'une colonie de Sicules, (peuple sorti de la Dalmatie) qui vint s'y établir vers l'an 1380 av. J. C.

(10) Séparée de l'Italie par le détroit du Phare de Messine, nom d'une tour qui est au Nord-Est, et sur laquelle est un phare ou fanal pour guider les pilotes. Près de ce détroit, qui dans sa plus grande largeur a environ une lieue, se trouvent les écueils de *Carybde* et de *Scylla*, si redoutés des Anciens et si peu craints des Modernes.

(11) Qui, à raison de la population indiquée Tabl. n°. 3, p. 176, donnent 1606 habitans par lieue carrée.

(12) La Sicile, du temps des Romains, étoit le grenier de l'Italie; sans de nombreuses causes, qui tiennent à la politique et aux mœurs, cette contrée fortunée le deviendroit encore.

(13) La Sicile est sur-tout renommée par ses moutons, qui donnent une très-belle laine, et par ses lapins dont le poil est si estimé et recherché aujourd'hui des marchands, à cause de sa longueur et de son duvet. Les mouches cantharides sont aussi une production particulière du pays.

(14) CONFIGURATION DU SOL. — MONTAGNES : la Sicile en est couverte.

La plus célèbre est le mont *Ethna*.......
- qui se voit de l'Ile de Malte.
- dont
  - { la circonférence / la hauteur.... } sont décrites au Tab. XXIII, p. 64 et 65.
  - l'aspect offre.
    - au sommet plusieurs cratères, des neiges éternelles, des lacs toujours glacés, un amas de cendres et de substances volcaniques.
    - au-dessous du sommet une vaste zône de collines, offrant les sites les plus pittoresques.
    - à mi-côte une seconde zône couverte de champs, de vergers et de vignobles, malgré le feu continuel du volcan.

RIVIÈRES
- { la *Termina*.. / la *Giaretta*.. } qui coulent à l'E. de l'ile
- { le *Bufoilano* / le *Salso*.... / le *Belici*.... } qui coulent à l'O. de l'ile
- } et se jettent dans la Méditerranée.

LACS : ceux de *Beveri*, de *Pontana*.

XLIV, N° 2. *Topographie statistique des États du Roi de* NAPLES.

Les États du Roi de NAPLES se forment			PRINCIPAUX LIEUX.	LEUR SITUATION Topographique.	Géométrique. Longit.	Géométrique. Latit.	DISTANCE de Paris.	POPULATION.
du Royaume de NAPLES, sous-divisé en…	Abruzze…	Ultérieure	Aquila…	sur une colline (1)…	11° 6' E.	42° 25'	lieues. 338 S. E.	10,000
	Abruzze…	Citérieure	Chieti (2)…	sur une hauteur, près de la Pescara…	11 47	42 42	351	9,000
	Comté de Molise…		Molise (3)…	au pied d'une montagne…	12 7	41 34	349	4,000
	Terre de Labour…		Fondi (4)…	en plaine, près d'un lac…	11 6	41 22	355	8,000
			Gaeta (5)…	sur une coll. près de la mer.	11 12	41 50	354	10,000
			Capoue (6)…	sur le Volturno…	11 48	41 7	358	8,400
			NAPLES (7)…	sur le bord de la mer…	11 51	40 50	366	360,000 (d)
			Caserta (9)…	au pied d'une montagne…	11 58	41 5	361	5,000
			Nole (10)…	au pied d'une colline…	12 7	40 52	364	5,000
	Principaut…	Ultérieure.	Bénévent…	près de la jonct. du Sabato et du Calore…	12 27	41 6	370	10,000
			Avellino (11)…	au S. O de Bénévent…	12 33	40 53	365	9,000
		Citérieure.	Salerne (12)…	port de mer…	12 27	40 45	378	10,000
			Amalfi…	à l'O. du golfe de Salerne…	12 7	40 35	385	9,000
	Capitanate…		Manfredonia (13).	sur le golfe du même nom.	13 30	41 48	386	16,000
			Foggia (14)…	dans une plaine…	13 12	41 33	382	20,000
	Terre de…	Bari…	Bari…	port de mer du golfe de Venise…	14 41	41 18	397	30,000
			Bitonto (15)…	près de la mer, dans une pl.	14 12	41 13	393	8,600
		Otrante…	Tarente (16)…	au N. du golfe du même nom	15 »	40 45	413	18,000
			Brindisi (17)…	port de mer sur le golfe de Venise…	15 40	40 52	419	10,000
			Lecce (18)…	à 4 lieues de la mer…	15 55	40 38	417	15,000
	Basilicate…		Venosa (19)…	dans une plaine…	13 30	40 58	394	5,000
			Acerenza…	sur le Brandano…	13 40	40 48	395	5,300
	Calabre…	Citérieure.	Rossano…	au S. O. du golfe de Tarente.	14 30	39 45	429	9,000
			Cosenza…	en plaine, sur le Grathi…	14 12	39 23	437	12,000
			Crotone (20)…	près de la mer, à l'embouch. de l'Esaro…	15 8	39 10	456	5,000
		Ultérieure.	Squillace (21)…	sur le Favelone, à une lieue de la mer…	14 30	58 53	452	8,000
			Catanzaro…	dans les Apennins, près de l'Alli…	14 35	38 58	455	12,000
			Reggio (22)…	sur une colline, près du détroit de Messine…	13 38	38 6	454	16,000
des États de *Présides* en TOSCANE, contenant. (23)	la Principauté de Piombino…		Piombino (24)…	sur un rocher près de la mer.	8 18	42 57	295	7,000
	l'Île d'Elbe (25)…		Porto-Ferrajo…	port de mer fortifié…	8 12	42 55	295	4,000
			Porto-Longone…	*idem*…	8 15	42 53	297	1,200
du Royaume de SICILE, sous-divisé en val de. *	Demona…		Messine (26)…	sur le détroit du même nom.	13 30	38 58	441	50,000
			Nicosie (27)…	sur une montagne…	12 15	37 49	469	15,000
	Mazzara…		PALERME (28)…	port de mer au N. de l'île.	11 8	38 9	480	130,000
			Trapani…	dans une presqu'isle…	10 20	38 5	490	16,000
	de Noto…		Catanea…	au pied de l'Ethna…	12 54	37 50	462	26,000
			Syracuse (29)…	port de mer de la Méditerranée…	13 6	37 4	374	14,000
des îles de.	Lipari…		»	Voyez le Tabl. XXVIII.				
	Caprée (30)…		Ana-Capri…	à l'O. de l'île…	11 41	40 55	376	2,000
	Ischia (31)… Nisida (32)… Procita (33)… Ponza (34)… Palmaria (35)…		…	sur les côtes de Naples, entre les…	10 40 et 11 45	40 44 et 41 5	483	

* *Val*, pour *vallée*, nom qui désigne assez par lui-même la situation du pays et la nature du sol.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLIV, N°. 2.

(1) Au pied de laquelle coule l'Aterno.

(2) En latin *Theate*, qui donna son nom aux Théatins, fondés en 1524 par *St. Gaetan* de Thienne, que protégeoit le Cardinal *Caraffe*, depuis, *Paul IV*.

(3) Ce n'est qu'un bourg.

(4) Dans le voisinage de *Fondi* étoit *Minturne*, célèbre par les marais où se réfugia *Marius*, poursuivi par les satellites de *Sylla*.

(5) Prise par les Impériaux pendant la guerre de la succession en 1707.

(6) A une lieue nord de l'ancienne Capoue, si renommée par le séjour qu'y fit l'armée d'*Annibal*, et sur les ruines de laquelle on a élevé le bourg de *Ste. Marie*, où se distingue encore, parmi les débris de cette cité célèbre, un amphithéâtre en pierres de taille. (*Busching*, t. XIII, p. 169).

(7) Voyez, pour la description de cette ville, le Voyage en Italie par M. de *la Lande*; *Busching*, t. XIII, p. 153; *Guthrie*, t. IV, p. 320; *Boetticher*, p. 272. Aux environs, on trouve *Pausilippe*, promenade délicieuse; *Portici*, où on remarque un palais que fit bâtir *Don Carlos*, et que son fils a embelli; les ruines de *Pompeïa*, d'*Herculanum* et de *Stabia*, villes qu'un tremblement de terre et les laves du Vésuve ont détruites en l'an 79 de J. C. et dont les derniers débris ne furent découverts qu'en 1689; une foule de vestiges de l'antiquité, tel que l'Achéron, les Champs-Elysées, Cumes; des phénomènes tels que la Grotte du Chien, la Solfatare (V. le Tabl. XXIII). Naples est la patrie d'*Horace*, de *Virgile*, *Tite-Live*, *Sénèque*, *Stace*, *Sannazar*, *Boccace*, et du *Cavalier Bernin*.

(8) La population de la ville de Naples s'évalue à 360,000 ou environ. Pour connoître l'effectif sous le rapport de l'économie politique, il faut distraire plus de 30,000 *lazaronis* (*), environ 8,000 Prêtres, 12,500 Moines, plus de 9 à 10 mille étrangers que la beauté du pays et la bienfaisance du climat y attirent, on aura tout au plus 300,000 nationaux qui comptent. *Giannone* prétend que l'opinion commune est que si l'on partageoit le territoire de Naples en cinq parts, on trouveroit que les ecclésiastiques en possèdent quatre, attendu, dit-il, que près de la moitié des biens-fonds est entre leurs mains, et que par les *legs pieux*, il leur passe encore un 5e. et demi du reste.

(9) *Charles III*, Roi d'Espagne, lorsqu'il n'étoit encore que Roi de Naples, y fit bâtir un château qui passe pour un des plus considérables de l'Europe.

(10) *Auguste* et *Agrippa*, son gendre, moururent à Nole. Une tradition vulgaire attribue à cette ville l'invention des cloches, tandis que d'autres la placent en Orient.

(11) C'est entre Bénevent et Avellino que se trouvent les gorges de *Val-di-Gargano*, autrefois les fourches Caudines. (*Chron.* p. 95).

(12) Autrefois principauté, qui donna long-temps son nom à l'héritier présomptif de la couronne. Encore célèbre par son école, quoiqu'on n'en connoisse plus guères aujourd'hui que les distiques. Il se tient à Salerne tous les ans, au mois de septembre, une foire qui est une des plus considérables de l'Italie.

(13) Cette ville fut prise, pillée et brûlée par les Turcs en 1620.

(14) C'est la ville d'entrepôt de toute la Pouille.

(15) Célèbre par la bataille gagnée en 1734 sur les Impériaux, par les Espagnols, commandés par le Duc de *Mortemar*, qui, depuis, et à raison de cette victoire mémorable, fut appelé Duc de *Bitonto*.

(16) Dans une presqu'île. C'est la patrie d'*Architas*, le Mathématicien.

(17) Ville fameuse du temps des Romains; leur armée navale s'y retiroit. — *Virgile* y mourut. — Les Vénitiens en ont obstrué le port, qu'on a tâché depuis de rendre praticable par un canal.

(18) La seconde ville du royaume de Naples par sa richesse, son étendue et son commerce.

(19) Ou Venuse : c'est la patrie d'*Horace*.

(20) Cette ville et toutes celles de la Calabre ultérieure, ont beaucoup souffert du tremblement de terre de 1783. Il en est même qui ont presque été détruites, telles que Rhegio, Sinopoli et Bagnara. — Crotone est célèbre dans l'antiquité par l'école de *Pythagore* et par l'athlète *Milon* surnommé *le Crotoniate*.

(21) La patrie de *Cassiodore*.

(22) Elle a été presqu'entièrement détruite avec tous ses environs par le tremblement de terre de 1783. Sa population étoit alors de 12 à 15,000 habitans.

(23) Etats cédés à la France par le traité de Florence de 1801.

(24) Ville bâtie sur les ruines de *Populonium*, ville Étrusque.

(25) Connu des Anciens sous le nom d'*Ilva-Insula*.

(26) Moitié en plaine, moitié sur une hauteur; presque détruite par le tremblement de terre de 1783; rebâtie depuis. Malgré tout ce qu'on a pu faire pour lui rendre une existence, elle est bien loin de ce qu'elle fut. Avant les *Vêpres siciliennes*, époque de son premier désastre, on y comptoit 80,000 habitans; c'est beaucoup que d'en évaluer aujourd'hui le nombre à 20,000.

(27) Renommée par ses eaux minérales.

(28) Messine lui dispute le rang de capitale, plutôt sans doute par souvenir de ce qu'elle a été que par la considération de son état actuel, qui, comparé à Palerme, ne peut aujourd'hui soutenir le parallèle sous le rapport de la population, non plus que sous celui des richesses.

(29) Bâtie environ 7 siècles avant l'ère Chrétienne. Voyez pour la notice des antiquités qu'offre cette ville, *Busching*, t. XIII, pag. 222. — C'est la patrie d'*Archimède*; il y fut tué par un soldat Romain, lors de la prise de cette ville par *Marcellus*.

(30) Ou Capri, l'île de Caprée des Anciens; célèbre dans l'Histoire par le séjour qu'y fit *Tibère*.

(31) Autrefois *Ænaria*; elle a 5 lieues de circonférence, des eaux minérales très-estimées, et une forteresse assise sur un rocher.

(32) Cette isle offre un jardin de deux lieues et demie de tour, au milieu duquel se trouve un petit port appelé *Porto-Pavone*.

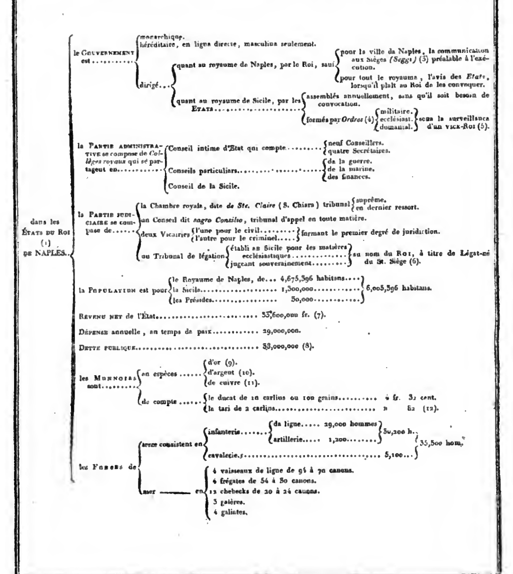
(33) L'isle de Procita a près de trois lieues de circonférence. On y compte environ 4,000 habitans. Le séjour en est délicieux. Dans la partie méridionale est une petite ville qui porte le nom de l'île.

(34) Située vis-à-vis du golfe de Gaëte, où l'on trouve un bourg avec un petit fort. Cette isle fournit beaucoup de sel.

(35) Voisine de la précédente : elle est plus fertile.

(*) Espèce de vagabonds qui ne travaillent et ne s'emploient que pour se procurer l'étroit nécessaire. Le *Lazaroni* vit de misère; les portiques et les quais lui servent d'asyle pendant la nuit.

XLIV, N° 3. Etats du Roi de *NAPLES*. — Documens politiques.



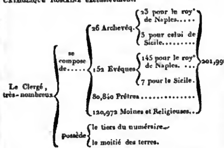
dans les États du Roi (1) de NAPLES..

- **le Gouvernement est..........**
  - monarchique.
  - héréditaire, en ligne directe, masculine seulement.
  - dirigé...
    - quant au royaume de Naples, par le Roi, sauf
      - pour la ville de Naples, la communication aux Siéges *(Seggi)* (3) préalable à l'exécution.
      - pour tout le royaume, l'avis des *Etats*, lorsqu'il plaît au Roi de les convoquer.
    - quant au royaume de Sicile, par les Etats........................
      - assemblés annuellement, sans qu'il soit besoin de convocation.
      - formés par *Ordres* (4) { militaire. / ecclésiast. / domanial. } sous la surveillance d'un Vice-Roi (5).
- **la Partie administrative se compose de *Colléges royaux* qui se partagent en..........**
  - Conseil intime d'Etat qui compte......... { neuf Conseillers. / quatre Secrétaires. }
  - Conseils particuliers........................ { de la guerre. / de la marine. / des finances. }
  - Conseil de la Sicile.
- **la Partie judiciaire se compose de......**
  - la Chambre royale, dite *de Ste. Claire* (S. Chiara) tribunal { suprême. / en dernier ressort. }
  - un Conseil dit *sagro Consilio*, tribunal d'appel en toute matière.
  - deux Vicairies { l'une pour le civil......... / l'autre pour le criminel..... } formant le premier degré de juridiction.
  - un Tribunal de légation { établi en Sicile pour les matières ecclésiastiques.............. / jugeant souverainement......... } au nom du Roi, à titre de Légat-né du St. Siége (6).
- **la Population est pour**
  - le Royaume de Naples, de... 4,675,396 habitans....
  - la Sicile.................... 1,300,000............
  - les Présides.................. 30,000............
  - } 6,005,396 habitans.
- **Revenu net de l'État**.............................. 33,600,000 fr. (7).
- **Dépense annuelle, en temps de paix**............ 29,000,000.
- **Dette publique**.. 38,000,000 (8).
- **les Monnoies sont..........**
  - en espèces......
    - d'or (9).
    - d'argent (10).
    - de cuivre (11).
  - de compte......
    - le ducat de 10 carlins ou 100 grains.......... 4 fr. 31 cent.
    - le tari de 2 carlins........................ » 82 (12).
- **les Forces de**
  - terre consistent en
    - infanterie....... { de ligne..... 29,000 hommes / artillerie..... 1,200........ } 30,200 h.
    - cavalerie.................................. 5,100...
    - } 35,300 hom.
  - mer — en
    - 4 vaisseaux de ligne de 94 à 70 canons.
    - 4 frégates de 54 à 30 canons.
    - 12 chebecks de 20 à 24 canons.
    - 3 galères.
    - 4 galiotes.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLIV, N° 3.

(1) Le Roi prend le titre de *roi des Deux-Siciles*, de *Jérusalem*, etc.; l'héritier présomptif, celui de *duc de Calabre*. C'est du Pape *Léon IX*, vers le milieu du 11.e siècle, que le comte de *Hunfred* reçut l'investiture de la Pouille, de la Calabre, et de toutes les conquêtes des Normands dans la Sicile. Les vainqueurs se soumirent à la cour de Rome comme vassaux, dans la vue de s'en faire un rempart contre les empereurs d'Orient et d'Occident. *Robert*, l'un deux, par les mêmes motifs, céda au Saint-Siège la ville de *Bénévent*, que le Pape a toujours soin de se réserver lorsqu'il accorde l'investiture du Royaume. Le roi de Naples étoit dans l'usage d'envoyer annuellement au St.-Père, à titre de vassalité, une haquenée blanche : on assure que cet usage n'a plus lieu. — Les rois d'Espagne possédèrent le royaume de *Naples* jusqu'à l'époque du traité de Vienne; (*Chron.* année 1737, pag. 449) traité par lequel Naples, ainsi que les Deux-Siciles, fut reconnue appartenir à *D. Carlos*, qui s'en étoit emparé dès 1734. Jusqu'alors, Naples n'avoit eu que des vice-Rois, comme aujourd'hui la Sicile, qui, au surplus, doit peut-être à cette circonstance l'avantage d'avoir conservé des *Etats* dont l'action du pouvoir, plus directe sur la partie de l'Empire où le Monarque a fixé son séjour habituel, ne laisse plus à Naples que le vain simulacre.

(2) La Religion (art. omis dans le Tableau ci-contre) est la Catholique Romaine exclusivement.



(3) Après le Roi, dont la volonté fait la loi, la Noblesse et le Clergé sont tout dans le royaume de Naples. Ils y composent cinq grandes classes ou départemens, qu'on appelle *sièges* (seggi). Le peuple forme bien aussi une classe particulière; mais il n'y a que les cinq premières qui, dans les Etats, lorsque ceux-ci ont la permission de s'assembler, peuvent avoir des Représentans. Quiconque ne fait point partie de l'une des cinq classes privilégiées, est exclus des charges publiques. Pour le Gouvernement, chacune des six classes a un Député qu'on nomme *Eletto (Elu)*. Les *Elus* convoquent les assemblées et proposent les ordres du Roi, qui y envoie les résultats des délibérations prises dans son Conseil. On y délibère par classe, sauf dans le cas de partage, la réunion commune où le vote a lieu par tête; mais tout cet appareil ne produit, en dernière analyse, tout au plus que des *remontrances*, auxquelles le Roi a tel égard qu'il lui plaît.

(4) L'*ordre Militaire* est composé de 251 Barons, dont le chef, *primo Barone*, est Président héréditaire des États de Sicile. — Soixante-dix Membres du haut Clergé, c'est-à-dire, Archevêques, Evêques, Abbés et Prieurs, forment l'*ordre Ecclésiastique*. Le 3.e *ordre* est appelé *Domanial*; il se forme par élection dans les villes royales : chaque propriétaire y a une voix. Le chef de cet *ordre* jouit de la plus grande autorité : en l'absence du *vice-Roi*, il en exerce les pouvoirs et reçoit les honneurs réservés à ce Représentant du Souverain. — Les *Etats* délibèrent sur tous les objets relatifs à l'administration générale et particulière, pour tout ce qui concerne la Sicile, notamment sur la répartition de l'impôt entre la Noblesse, le Clergé et les villes Domaniales. Quoique le Clergé et la Noblesse y soient excessivement nombreux, les propriétaires ont dans les *Etats* la plus grande influence.

(5) Sa résidence est à Palerme.

(6) Cette suprématie pour les matières ecclésiastiques, de la part du souverain de la *Sicile*, qui, en sa qualité de Roi de *Naples*, se reconnoît l'humble vassal du St.-Siège, offre une singularité bien remarquable. Le Président de ce tribunal prend le titre de *juge de la Monarchie de la Sicile*, et il a tout le pouvoir d'un Légat à *latere*, celui d'excommunier, d'absoudre, de juger et de punir. Ses jugemens sont sans appel; la cour de Rome n'a sur lui que le droit de prévention, dont on assure qu'elle use rarement.

(7)
- pour lequel il est contribué
  - par le roy.^e de Naples 26,880,000fr.
  - par la Sicile....... 6,672,000
  - } 33,600,000 fr.
- qui provient
  - du produit
    - des salines
    - de la vente
      - de la manne.
      - de la poudre à canon.
  - du revenu
    - des domaines.
    - des postes.
    - des douanes.
  - du droit perçu sur les boissons.
  - des contributions somptuaires.

(8) Que le Gouvernement pourra acquitter en 9 années, s'il parvient à encourager l'agriculture et le commerce, et s'il sait, profitant de la paix, faire valoir tous les avantages qu'il doit en attendre.

(9)	La pièce de 6 ducats...........	60 carlins.	25 fr.	» c.
	——— 4 ducats...........	40	16	66
	——— 2 ducats...........	20	8	33
(10)	L'écu de Sicile.................	12	5	»
	La pièce de....................	6	2	50
	——— 26 grains..........	1	»	5
	——— 20................	»	»	80
	——— 13................	»	»	61
(11)	La publica.....................	»	»	7 ½
	La pièce de 10.................	»	»	4
	La petoca......................	»	»	11

(12) On compte, dans les états du roi de Naples, par ducats et grains.

XLV, N° 1. EMPIRE OTTOMAN.

	Documens géographiques qui en indiquent							
	La Situation.	Les Bornes.	L'Étendue en long.	L'Étendue en larg.	La Surface	le Climat d'heure.	Les Productions.	Le Climat et le Sol.
L'Empire OTTOMAN se forme de (1) la Turquie d'Europe, située entre....	le 15° deg. 20' et le 27° 15' de long. Or.. le 36° et le 48° 55' de latit. N........ ay	au N. la Hongrie ...... la Russie d'Europe; à l'O. la mer Adriatique. au S. la Méditerranée ...; à l'E. la mer de Marmara la mer Noire....	300 l.	200 l.	20284 l. car. (2)	entre le 6° et 7° (3)	*Minérales :* quelques mines de cuivre et de fer, marbres de Paros et autres précieux, terre sigillée, salines et eaux minérales. *Végétales :* bled, maïs, riz, safran, tabac, fruits, vins, cossis, olives, séné, manne, noix de galle, coton et bois de construction. *Animales :* bœufs, chevaux, ânes, moutons, cochons, chèvres, bêtes fauves, aigles, abeilles, vers à soie, etc. *Industrielles :* soie crue, poil de chèvre et de chameau, coton brut, lin, cire, huile, cuirs, chagrins, schalls, etc.	*Climat :* varie selon les latitud., mais est généralement sain (4). *Sol :* un des plus fertiles de l'Europe, mais mal cultivé (5).
la Turquie d'Asie, située entre ...	le 25° 20' et le 47° 30' de long. Or.... le 36° et 44° 30' de latit. N......... ay	au N. la mer Noire .... la Tartarie Russe. à l'O. l'Archipel...... la mer de Marmara au S. l'Arabie .... la mer du Levant. à l'E. la Perse.........	440 l.	360 l.	52266 l. car. (6)	entre le 5° et 6° (7)	*Minérales :* cuivre, plomb, fer, marbres, pierre de taille, salines, alun, eaux minérales, etc. *Végétales :* bled, riz, vins, fruits, fleurs, cannes à sucre, drogues, manne, tabac, cafe, cochenille, etc. *Animales :* bœufs, chevaux, ânes, chameaux, dromadaires, moutons, oiseaux de proie, autruches, poissons, etc. *Industrielles :* nulles ou peu s'en faut.	*Climat :* excessivem chaud et mal sain dans certaines parties, telles qu'en Syrie, dans la Palestine, et dans l'Asie Mineure. (8) *Sol :* le plus fertile de l'Asie; mais peu ou mal cultivé (9).
l'Egypte, située entre.........	le 27° et 32° deg. de long. Or. .... le 23° 40' et le 32° 10' de latit. N.... ay	au N. la Méditerranée... à l'O. le désert de Barca. des terres peu connues .... au S. la Nubie........ la Haute-Ethiopie. à l'E. la mer Rouge....	200 l.	84 l.	15288 l. car. (10)	entre le 4° et 5° (11)	*Minérales :* marbre, salpêtre, sel ammoniac, etc. *Végétales :* bled, riz, fruits excellens, gomme, cannes à sucre, dattes, aromates, café, etc. *Animales :* bœufs, chevaux, chameaux, dromadaires, moutons, ânes, lions, singes, crocodilles, aigles, abeilles, vers à soie, poissons, etc. *Industrielles :* nulles ou peu importantes.	*Climat :* brûlant et peu sain. (12) *Sol :* d'une fertilité prodigieuse, lorsqu'il est favorisé par les eaux du Nil (13).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLV, N°. 1.

(1) La Turquie prit son nom des *Turcks*, horde Tartare qui pénétra du Nord-Est de l'Asie dans la partie méridionale de cette contrée, où elle forma un vaste État appelé *Empire Ottoman*, d'*Othman* ou *Ottoman*, que les Osmaulis ou les Turcs regardent comme le fondateur de leur Monarchie. (V. *Mentelle*, Géograp. comparée.) Son règne date de l'an 1298 de J. C., la 698.e de l'ère de l'hégire. (Suiv. *Busching*, date de 1301 de J. C.)

(2) Lesquelles, à raison de la population de cette contrée, (Tab. n°. 3, p. 182) donnent 394 habitans par lieue carrée.

(3) Ce qui donne, pour cette contrée..................... { 15 h. pour le plus long.. / 9 h. pour le plus court.. } jour.

(4) Il n'est exposé à la peste que par l'insouciance de ses habitans, qui, croyant à la prédestination, prennent peu de soin des moyens qui pourroient les préserver de ce fléau.

(5) Configuration du sol.—Montagnes: le mont *Hæmus*, le mont *Athos*, le *Parnasse*, le *Pinde*, l'*Olympe* (*), monts fameux dans l'Histoire de la Grèce, et qu'on ne reconnoît plus aux noms modernes que les Turcs leur ont donnés. — Parmi les Promontoires, le cap *Matapan*, la pointe la plus méridionale du continent de l'Europe (**). — Mers, la *Méditerranée*, la mer *Adriatique*, l'*Archipel* ou la mer *Egée*, la mer *Noire*, celle d'*Azoff* et la mer de *Marmara*, qui sépare l'Europe de l'Asie. — Détroits: les *Dardanelles* ou l'*Hélespont*, le *Bosphore* ou *détroit de Constantinople*. Les détroits d'*Euripps* et de *Lépanthe*.

Fleuves et Rivières:
- le *Pruth*, qui sort des monts Krapacks, traverse la Moldavie, et se jette dans le *Danube*.
- la *Save*.
- le *Niester*, le *Danube*, le *Nieper*, le *Don*.......... Voyez le Tabl. XXV.

(*) L'*Olympe* est le plus élevé des monts de la Turquie; il n'a cependant que 6120 pieds de hauteur; beaucoup moins que les plus hautes montagnes de l'Europe. (V. le Tabl. de l'Helvétie, p. 125.)

(**) Nous ne parlons pas de l'*isthme de Corinthe*, qui joint le Péloponnèse à la Grèce, ni du *pas des Thermopyles*, si fameux dans l'Histoire. On les trouvera dans notre *Géog. ancienne*.

Lacs: ceux de *Scutari*, en Albanie, de *Vulcino*, en Morée (lac *Stymphale* des anciens).

(6) Qui, d'après la population portée au Tabl. ci-après, Tabl. n°. 3, p. 182, donnent 195 habitans par lieue carrée.

(7) Ce qui donne.......... { 14 h. ½ pour le plus long.. / 9 h. ½ pour le plus court } jour.

(8) La peste est presque endémique dans ces contrées.

(9) Configuration du sol. — Montagnes: les monts *Taurus*, du *Caucase* et du *Liban*; ce dernier, avec l'*anti-Liban*, forme une suite de montagnes qui s'élèvent près des ruines de Sidon, et vont se joindre à d'autres en Arabie. Chacune a environ 100 lieues de circuit, sur 35 à 40 de long.

Fleuves et Rivières: l'*Euphrate*, le *Tigre*, le *Méandre*, le *Sarabat*, le *Kizil-Irmach*, le *Phazzo*, etc. .... Voyez l'Asie.

(10) Qui, en raison de la population portée ci-après, Tabl. n°. 3, p. 182, donnent 387 habitans par lieue carrée.

(11) En conséquence, cette contrée a......... { 14 heures pour le plus long.... / 10 heures pour le plus court... } jour.

(12) A cause des vents du Sud, que les gens du pays appèlent les *vents du Poison*; en effet, ils sont mortels pour les voyageurs.

(13) Configuration du Sol. (V. l'Afrique, Tabl. de l'*Égypte*.

XLV, N° 2. *Topographie statistique de* l'Empire OTTOMAN.

L'Empire OTTOMAN comprend		Principaux lieux.	Leur situation Topographique.	Géométrique. Longit.	Géométrique. Latit.	Distance de Paris.	Population.
						lieues.	
en Europe	la Moldavie (1)	Iassy	sur une colline, près du Bahoui	25° 9′ E.	47° 12′	515 S.E.	52,000
		Chocsim	sur le Niester	24 50	48 50	486	9,000
	la Bessarabie	Bender (2)	sur la rive droite du Niester.	27 22	46 50	540	8,200
		Ismahil (3)	sur le Danube	26 27	45 21	435	6,400
	la Valachie ou Valaquie.	Turgowicht	sur la Jalowitz	22 50	45 »	456	9,500
		Buckarest (4)	sur l'Embrowite	23 48	44 26	472	60,000
	la Servie	Belgrade (5)	à la jonction de la Save et du Danube	17 40	44 48	871	25,000
		Semendria (6)	sur la rive méridionale du Danube	17 58	46 40	579	8,000
	la Bosnie (7)	Banjalucka (8)	près la Setina	14 5	44 45	519	20,000
		Bosna-Serai (9)	sur la Bosna	15 50	44 20	523	15,000
	la Croatie Turque	Bihacs	dans une île formée par l'Unne	15 20	44 35	509	9,000
	la Dalmatie Turque	Mostar	sur la Narenza	15 28	43 42	506	8,500
	la Bulgarie	Viden	sur le Danube	20 26	44 6	416	10,000
		Sophie (10)	dans une plaine, sur la Bojane	21 15	43 12	441	70,000
		Nicopolis (11)	à la jonction du Danube et de l'Otzuma	21 45	43 15	437	25,000
	la Romanie (12)	Andrinople (13)	sur la Maritza, dans une plaine	24 15	41 45	497	80,000
		Constantinople. (14)	sur le dét. du même nom.	26 56	41 1	542	1,000,000
	les Pachalicks (15) de Joonina (16)	Scutari	sur le lac du même nom.	16 30	42 30	575	10,000
		Joannina	sur l'Ion, au milieu d'un lac	19 21	40 »	445	11,000
	de Salonique. (17)	Saloniski (18)	sur le golfe du même nom.	20 48	40 41	456	60,000
		Larissa (19)	dans un marais, sur le Pénée	20 20	39 55	481	50,000
	d'Égrippo (20)	Patras	sur le golfe de Lépanthe	19 40	38 5	485	8,000
		Lepanthe (21)	à l'entrée du golfe de même nom	19 56	38 25	493	7,850
	de Tripolizza (22)	Modon (23)	port de mer de la Morée	19 20	36 68	520	6,000
		Napoli di Romani	au fond du golfe du même nom	20 59	37 49	518	9,000
en Asie	l'Anadoli, ou Natolie	Smyrne (24)	dans une baie de l'Archipel.	25 19	38 28	612	120,000 (25)
		Kutaïch	sur le Pursak	28 27	39 42	614	18,000
	la Syrie	Alep (26)	sur le Kowaih, en plaine.	55 »	35 45	790	290,000
		Damas (27)	sur le Barady	54 53	33 5	850	150,000
		Jérusalem	sur plusieurs collines	33 5	31 56	898	20,000
	l'Irac-Araby	Bagdad	sur la rive orient. du Tigre.	43 8	33 20	970	45,000
		Bassora (28)	à la jonction du Tigre et de l'Euphrate	46 15	30 28	1075	20,000 (29)
	le Diarbek	Diarbekir (30)	sur la rive occidentale du Tigre	57 48	36 58	855	40,000
	l'Arménie Turque	Erzeron (31)	au pied des montagnes, sur l'Euphrate	46 15	39 58	918	28,000
	la Georgie Turque (32)	Betlis	sur le Bendmabi	43 30	38 20	915	10,000
en Afrique, l'Égypte			Voy. les Tabl. de l'Afrique, qui ont rapport à cette contrée	»	»	»	»
les îles	de Candie ou de Crète		Voyez l'Asie.				
	de Chypre						
	de Rhodes						
	de l'Archipel						

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLV, N° 2.

(1) Province dont les Russes s'emparèrent en 1769, et qu'ils rendirent, de même que la Valachie, la Bessarabie et les îles de l'Archipel, à la paix de Kainardgi, en 1774. (*Chronol.* p. 497.)

(2) Lieu de la résidence du Pacha; célèbre par le séjour qu'y fit le Roi de Suède, *Charles XII*.

(3) Cette ville rappelle la défaite des Turcs par les Russes, sous ses murs, en 1770, et le siége trop fameux de 1790, à la suite duquel, la ville ayant été prise ou rendue après la plus vigoureuse défense, Suwarow fit passer au fil de l'épée la garnison, composée de 24,000 hommes. (*Chronol.* pag. 495 et 519.)

(4) Ville grande et forte, et que la rivière qui baigne ses murs contribue beaucoup à rendre agréable. L'Hospodar (*) et l'archevêque de Valachie y font leur résidence. A la paix de Passarowitz, en 1718, la plus grande partie de ce pays, qui avoit autrefois ses Souverains, fut cédée à l'Autriche; mais par le traité de Belgrade, en 1739, l'Autriche le restitua à ses derniers maîtres. Les Turcs l'ont toujours possédé depuis. (*Chronol.* p. 450.)

(5) Place importante, dont les fortifications ont été détruites en 1739, époque où elle fut rendue aux Turcs. Elle leur avoit été enlevée par le Prince *Eugène* en 1717, à la suite d'une victoire signalée qu'il remporta sur eux. (*Chron.* p. 438.)

(6) Le siége d'un Évêque grec, qui prenoit autrefois le titre de *Patriarche*. On trouve dans le sangiacat de Semendria, *Passarowitz*, célèbre par la paix qui y fut conclue en 1718. (*Chronol.* p. 439.)

(7) *Busching* distingue la *Bosnie haute* et la *basse Bosnie*, divisée l'une et l'autre en plusieurs Gouvernemens, que les Turcs appèlent *sangiacats*. Pour nous, pour notre plan, il suffit de signaler les lieux les plus remarquables du pays en général, sans entrer dans les subdivisions qui appartiennent plutôt à la statistique de chaque État en particulier, qu'au tableau en grand dont on a besoin pour se guider dans l'étude de l'Histoire.

(8) Ville fortifiée, la résidence du Pacha de la province.

(9) La résidence d'un Évêque latin.

(10) Le siége d'un Evêque grec et d'un Évêque latin. Plusieurs Géographes placent cette ville dans la Romanie, et d'autres la regardent comme la capitale de la Bulgarie. Elle a des bains chauds renommés, et est bâtie sur le terrain qu'occupoit en partie l'ancienne *Sardique*.

(11) Célèbre par la victoire remportée en 1396 par *Bajazet I* sur *Sigismond*, Roi de Hongrie (*Chronol.* p. 268.) — Warna, qui se trouve aussi dans la Bulgarie, n'est pas moins renommée par la bataille gagnée par *Amurat II sur Ladislas*, Roi de Pologne et de Hongrie en 1444. (*Ibid.* p. 274).

(12) Les Turcs l'appellent *Roum-illi*, le pays de Roum; ce qui rappelle qu'elle fut habitée ou possédée par les Romains.

(13) Appelée *Adranah* par les Orientaux : ville importante qui fut long-temps le séjour des Souverains de la Turquie. *Amurath I* la conquit sur les Empereurs Grecs en 1362, l'an 743 de l'hégire. (Voyez *Busching*, t. III, 1ere. partie, pag 382, pour la description de cette ville, qu'il écrit *Adrianople*, du latin francisé *Adrianopolis*).

(*) L'*Hospodar* ou *Vaivode*, est un prince Grec que la Porte nomme pour gouverner en son nom en Moldavie ou en Valachie, et qui règne souverainement dans ces deux provinces.

(14) Appelée par les Orientaux *Stamboul*, c'est-à-dire, lieu fertile. Elle fut agrandie et embellie par *Constantin*, qui lui donna son nom et en fit le siége de l'Empire Romain, en 328 de J. C. et années suivantes. Elle fut enlevée aux Empereurs d'Orient par *Mahomet II*, l'an 1453 de J. C., et la 857e de l'hég. (*Chronol.* pag. 143 et 283. Pour la description de cette ville, voyez *Busching*, t. III, 1ere. part. p. 332.

(15) Les *Pachalicks* comprennent l'ancienne Grèce et le Péloponèse. Ces provinces sont aujourd'hui plus connues sous les noms de *Livadie* et de *Morée*.

(16) C'étoit l'Epire, une partie de la Macédoine et la Thessalie (aujourd'hui le Comenolitari).

(17) C'étoit encore une partie de la Macédoine et de la Thessalie.

(18) La Thessalonique des Anciens, célèbre sous le règne de *Théodose-le-Grand*. (*Chronol.* pag. 147.)

(19) Les Turcs l'appellent *Yen-gischechir*. On dit que c'est la patrie d'*Achille*.

(20) Le pachalick d'*Egrippo* comprend l'ancienne Phocide, la Béotie et une partie de l'ancienne Grèce.

(21) Cédée aux Vénitiens par les Empereurs Grecs. Ses nouveaux maîtres en firent une forteresse que les Turcs assiégèrent envain en 1475, mais dont *Bajazet I* s'empara en 1498. Les Vénitiens la reprirent en 1687 et l'évacuèrent en 1699, après en avoir rasé les fortifications. *Lépanthe* est particulièrement renommée dans l'Histoire par la victoire signalée que *Don Juan d'Autriche* y remporta sur les Turcs en 1571. (*Chronol.* p. 340).

(22) Autrefois la résidence du Pacha de la Morée.

(23) Entièrement dans la Morée, qui est l'ancien Péloponèse.

(24) Smyrne est la ville la plus commerçante des Échelles du Levant. Les principales nations de l'Europe y ont des Consuls; elle est l'entrepôt des épiceries et des drogues que produit l'Asie. On prétend qu'elle fut la patrie d'*Homère*; mais huit villes de la Grèce lui disputent cet honneur.

(25) Dont..	70,000	Turcs	120,000.
	25,000	Grecs	
	9,000	Arméniens..........................	
	6,000	Francs (négocians Européens)..	
	10,000	Juifs..........................	

(26) Une des villes les plus commerçantes de l'Empire Ottoman; l'entrepôt de la Perse et de l'Arabie.

(27) Appelée par les Orientaux *El-Scham-Scherif*; *Damas* fut long-temps le séjour des Califes, qui l'embellirent; elle eut ensuite ses Soltans particuliers. les Turcs s'en emparèrent en 1517. L'acier s'y travaille avec succès, et elle a donné son nom aux damas ou cimeterres dont se servent les Turcs.

(28) Bâtie par *Omar* en 636.

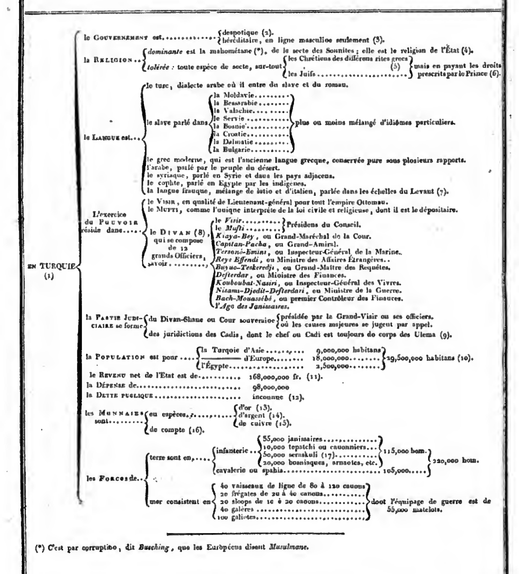
(29) Autrefois beaucoup plus peuplée, mais aujourd'hui ruinée par les guerres et par les maladies.

(30) Quelques géographes pensent que c'est l'ancienne *Tigranocerte*.

(31) Ville d'entrepôt pour les caravanes de la Perse et des Indes.

(32) Le pays des Curdes, nation belliqueuse qui descendoit des anciens Parthes.

XLV, N° 3. EMPIRE *OTTOMAN*. — DOCUMENS POLITIQUES.



EN TURQUIE (1)

- le GOUVERNEMENT est :
  - despotique (2).
  - héréditaire, en ligne masculine seulement (3).
- la RELIGION :
  - *dominante* est la mahométane (*), de la secte des Soonites ; elle est la religion de l'État (4).
  - *tolérée* : toute espèce de secte, sur-tout les Chrétiens des différens rites grecs (5) et les Juifs, mais en payant les droits prescrits par le Prince (6).
- la LANGUE est :
  - le turc, dialecte arabe où il entre du slave et du roman.
  - le slave parlé dans la Moldavie, la Bessarabie, la Valachie, la Servie, la Bosnie, la Croatie, la Dalmatie, la Bulgarie, plus ou moins mélangé d'idiômes particuliers.
  - le grec moderne, qui est l'ancienne langue grecque, conservée pure sous plusieurs rapports.
  - l'arabe, parlé par le peuple du désert.
  - le syriaque, parlé en Syrie et dans les pays adjacens.
  - le cophte, parlé en Egypte par les indigènes.
  - la langue franque, mélange de latin et d'italien, parlée dans les échelles du Levant (7).
- L'exercice du POUVOIR réside dans :
  - le VISIR, en qualité de Lieutenant-général pour tout l'empire Ottoman.
  - le MUFTI, comme l'unique interprète de la loi civile et religieuse, dont il est le dépositaire.
  - le DIVAN (8), qui se compose de 12 grands Officiers, savoir :
    1. le *Visir*, Présidens du Conseil.
    2. le *Mufti*, Présidens du Conseil.
    3. *Kiaya-Bey*, ou Grand-Maréchal de la Cour.
    4. *Capitan-Pacha*, ou Grand-Amiral.
    5. *Tersoné-Emini*, ou Inspecteur-Général de la Marine.
    6. *Reys Effendi*, ou Ministre des Affaires Étrangères.
    7. *Buyuc-Teskeredji*, ou Grand-Maître des Requêtes.
    8. *Defterdar*, ou Ministre des Finances.
    9. *Houbbet-Nasiri*, ou Inspecteur-Général des Vivres.
    10. *Nisami-Djedit-Defterdari*, ou Ministre de la Guerre.
    11. *Bach-Mouassébé*, ou premier Contrôleur des Finances.
    12. l'*Aga des Janissaires*.
- la PARTIE JUDICIAIRE se forme :
  - du Divan-Shane ou Cour souveraine, présidée par le Grand-Visir ou ses officiers, où les causes majeures se jugent par appel.
  - des juridictions des Cadis, dont le chef ou Cadi est toujours du corps des Ulema (9).
- la POPULATION est pour :
  - la Turquie d'Asie : 9,000,000 habitans.
  - la Turquie d'Europe : 18,000,000.
  - l'Égypte : 2,500,000.
  - Total : 29,500,000 habitans (10).
- le REVENU net de l'État est de : 168,000,000 fr. (11).
- la DÉPENSE de : 98,000,000.
- la DETTE PUBLIQUE : inconnue (12).
- les MONNAIES sont :
  - en espèces :
    - d'or (13).
    - d'argent (14).
    - de cuivre (15).
  - de compte (16).
- les FORCES de :
  - terre sont en (total : 220,000 hom.) :
    - infanterie (total : 115,000 hom.) :
      - 55,000 janissaires.
      - 10,000 topatchi ou canonniers.
      - 50,000 seraskuli (17).
      - 20,000 bosniaques, arnaotes, etc.
    - cavalerie ou spahis : 105,000.
  - mer consistent en :
    - 40 vaisseaux de ligne de 80 à 120 canons.
    - 20 frégates de 20 à 40 canons.
    - 20 sloops de 10 à 20 canons.
    - 40 galères.
    - 100 galiotes.
    - dont l'équipage de guerre est de 55,000 matelots.

(*) C'est par corruption, dit *Busching*, que les Européens disent *Musulmane*.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLV, N° 3.

(1) Le souverain de la Turquie prend le titre de *Sultan*, titre qui signifie *seigneur*, synonime du persan *Chah*, et du tartare *Kan*. Les qualifications qu'il y ajoute sont arbitraires; chaque Sultan prend celles qu'il lui plaît. Sa Cour s'appelle la *Porte*, la *sublime Porte*.

(2) Le *Muphti*, comme chef de la religion mahométane, ceint l'épée au Sultan à son avénement au trône. La religion du Prophète, à laquelle tout vrai Mahométan conforme ses actions, est le premier contrepoids que la constitution de l'État, telle qu'elle existe moralement et par le fait, apporte au pouvoir arbitraire du Souverain. La crainte est un frein non moins puissant. Mais ce qui, par-dessus tout, garantit à la masse du peuple, étrangère aux dignités, cette sûreté des biens et des personnes qui fait qu'on se croit ou qu'on est libre, c'est la grande responsabilité du *Grand-Visir*, ministre suprême, dans les mains duquel le pouvoir le plus entier est déposé, mais qui répond sur sa tête de l'abus qu'il se permettroit d'en faire.

(3) De la dynastie des *Osmanlis*. C'est l'aîné des fils du Grand-Seigneur qui lui succède, et à défaut de fils, son plus proche parent. L'héritier du trône, quel qu'il soit, est tiré du fond du serail, où l'éducation qu'il a reçue est presque toujours nulle.

(4) Cette secte est celle d'*Omar*. Aux yeux de ceux qui en font partie (et c'est le plus grand nombre), les sectateurs d'*Ali* sont des réprouvés, et réciproquement. Au surplus, les deux communions ont le même rite : les ablutions, les adorations, les aumônes et les jeûnes, sont les pratiques que tout bon mahométan observe religieusement. Le pélerinage à la Mecque (patrie du grand Prophète) une fois en la vie, est d'obligation. Le Coran ne dit pas qu'il faille être circoncis; la circoncision n'en est pas moins regardée comme un devoir indispensable. Par le Coran, l'usage du vin est interdit; ce qui n'empêche pas qu'on en boive, mais en secret. Généralement, le *sorbet* est substitué à cette liqueur.

(5) L'*Église* reconnoît pour chef, en Turquie, le patriarche de Constantinople, qui est élu par les Archevêques des environs, et confirmé par le Sultan ou son Grand-Visir. Il compte jusqu'à 70 Archevêques pour suffragans, et un beaucoup plus grand nombre d'Évêques. On distingue parmi les couvens, dont le supérieur se nomme *Archimandrite*, les moines du mont *Athos*. C'est parmi eux, ou plutôt c'est en général parmi les Moines (à qui il est permis de se marier), qu'on choisit les Évêques, les Archevêques et les Patriarches. — Les Catholiques et les Juifs ont le libre exercice de leur religion; mais c'est à prix d'argent.

(6) Les différens Patriarches des églises Grecques ne peuvent entrer en place sans un firman de la Porte, qui s'achète, et qui souvent est révoqué s'il se trouve quelque prétendant qui en offre un plus haut prix.

(7) Par les Francs, c'est-à-dire, par les négocians Européens.

(8) Le *Divan* étoit, avant *Sélim III*, aujourd'hui régnant, composé de six Pachas à trois queues, (espèce de Visirs de second ordre, qui ont dans les provinces une autorité presqu'égale à celle que le Grand-Visir exerce sur tout l'Empire). On n'y appeloit le Muphti que lorsque la loi, c'est-à-dire, le *Coran*, la loi unique en Turquie, avoit besoin d'être consultée.

(9) Les *Ulema* forment une corporation très-considérée, et qui, par le crédit de l'opinion qu'elle dirige souverainement, peut devenir, en certaines occasions, redoutable au trône même. Ils sont également habiles à posséder les dignités de l'Église et les charges de judicature; la science est la même pour les deux États; et c'est cette double puissance morale, dont ils sont regardés comme les régulateurs, qui faisant qu'un Prêtre et un Jurisconsulte sont une même chose dans la langue turque, comme dans l'usage, rend les *Ulema* les hommes les plus importans de l'Empire.

(10) S'il est difficile, en général, lors même qu'on veut parler du pays qu'on habite, d'en déterminer au vrai la population, combien ne l'est-il pas à l'égard d'un Empire éloigné de nous, dont le Gouvernement semble avoir pour principe de cacher le secret de ses forces, et où il n'existe, suivant le témoignage des voyageurs, ni cadastre, ni cartes, ni mémoires d'aucuns genres propres à y suppléer. Dans ce dénuement presque total, nous n'avons pu que nous en rapporter, pour la Turquie, aux évaluations de la *Géographie de toutes les parties du monde*. — *Tardieu*, an XII.

(11) Provenant
- de l'impôt mis sur les terres.
- de la capitation perçue sur...
  - les Musulmans.
  - les Juifs.... } toujours le double de la 1.re et arbitrairement imposée.
  - les Chrétiens }
- des droits levés sur la vente des liqueurs fermentées.
- du revenu des douanes, revenu très-considérable, etc.

(12) Quelquefois le trésor de l'État est en arrière à l'égard du trésor particulier du Prince, toujours immense, quelles que soient les dépenses de l'État : ce trésor se forme principalement des confiscations et droits d'aubaine, qui sont très-considérables et qui ont fréquemment lieu.

(13)	Le sequin fondouki..........	440 aspres	11 fr.	» c.
	Le demi-sequin fondouki.....	220	5	»
	Le sequin Zangesta..........	420	10	50
	Le sequin du Caire..........	330	8	25
	Le sequin zerimaboub	*Id.*	*Id.*	»
	Le sequin des côtes Barbaresq.res	390	9	75
(14)	La piastre de................	120	3	»
	L'izelotte	90	2	25
	La demi-piastre..............	60	1	50
(15)	Le Grusche...................	20	»	50
	Le Para......................	3	»	7½
	L'aspre......................	1	»	2½
(16)	La bourse évaluée............	102,080	2552	»
	La piastre de change.			
	Le Para.			

On compte à Constantinople et dans le Levant, par piastres et aspres.

(17) Troupes destinées à garder les frontières. Celles de la Turquie d'Europe sont les meilleures de l'empire Ottoman, et celles de la Turquie Asiatique les plus mauvaises.


Digitized by Google

GÉOGRAPHIE PARTICULIÈRE

DE

LA FRANCE.

GÉOGRAPHIE

DE LA FRANCE

AVANT ET DEPUIS

LA RÉVOLUTION DE 1789.

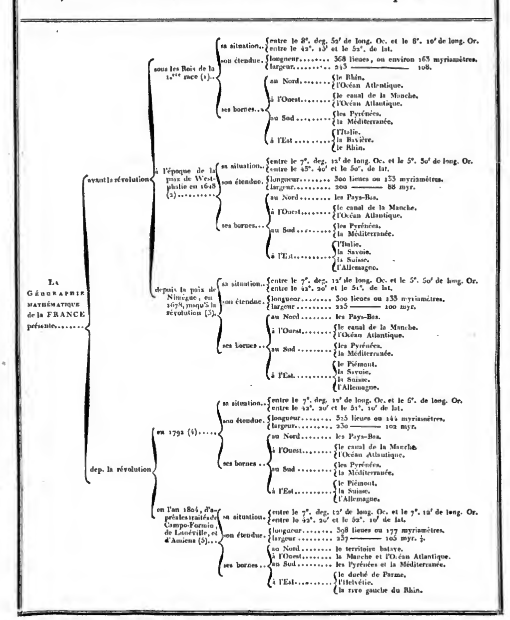
LA GÉOGRAPHIE PARTICULIÈRE de la FRANCE est divisée en....................	Mathématique Physique..... Politique.....	d'après les différens cha ngemens d'état que cette contrée a subis dans son territoire	avant depuis	la révolution de 1789.
	Statistique...	qui présente son état absolu sous les rapports........	Mathématique Physique..... Politique.....	en 1804 (an XIIe de la République Française).

Pour la GÉOGRAPHIE *Mathématique*, Voy. le Tableau XLVI, n.° 1.

———————— *Physique*, ———————— *idem* n.ºs 2 et 3.

———————— *Politique*, ———————— *idem* n.ºs 4 et suivans.

———————— *Statistique*, ———————— XLVII, sous une même série de numéros.



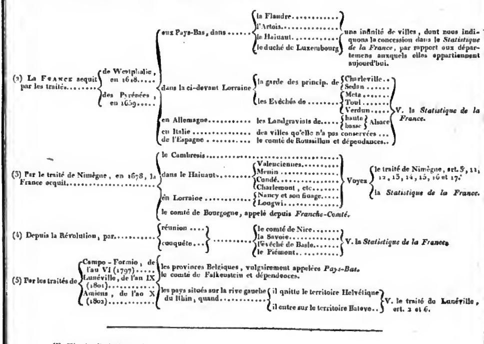
XLVI, N° 1. Géographie Mathém. de la FRANCE avant et dep. la révolution.

La Géographie mathématique de la FRANCE présente........

- avant la révolution
  - sous les Rois de la 1.ère race (1)..
    - sa situation.. entre le 8°. deg. 52′ de long. Oc. et le 8°. 10′ de long. Or. / entre le 42°. 15′ et le 52°. de lat.
    - son étendue. longueur........ 368 lieues, ou environ 163 myriamètres. / largeur......... 243 ——— 108.
    - ses bornes...
      - au Nord........ le Rhin. / l'Océan Atlantique.
      - à l'Ouest........ le canal de la Manche. / l'Océan Atlantique.
      - au Sud .... les Pyrénées. / la Méditerranée.
      - à l'Est .... l'Italie. / la Bavière. / le Rhin.
  - à l'époque de la paix de Westphalie en 1648 (2) ....
    - sa situation.. entre le 7°. deg. 12′ de long. Oc. et le 5°. 50′ de long. Or. / entre le 43°. 40′ et le 50°. de lat.
    - son étendue. longueur......... 300 lieues ou 133 myriamètres. / largeur.......... 200 ——— 88 myr.
    - ses bornes...
      - au Nord........ les Pays-Bas.
      - à l'Ouest........ le canal de la Manche. / l'Océan Atlantique.
      - au Sud .... les Pyrénées. / la Méditerranée.
      - à l'Est.......... l'Italie. / la Savoie. / la Suisse. / l'Allemagne.
  - depuis la paix de Nimègue, en 1678, jusqu'à la révolution (3).
    - sa situation.. entre le 7°. deg. 12′ de long. Oc. et le 5°. 50′ de long. Or. / entre le 42°. 20′ et le 51°. de lat.
    - son étendue. longueur........ 300 lieues ou 133 myriamètres. / largeur .... 225 ——— 100 myr.
    - ses bornes ..
      - au Nord........ les Pays-Bas.
      - à l'Ouest........ le canal de la Manche. / l'Océan Atlantique.
      - au Sud .... les Pyrénées. / la Méditerranée.
      - à l'Est.......... le Piémont. / la Savoie. / la Suisse. / l'Allemagne.
- dep. la révolution
  - en 1792 (4).....
    - sa situation.. entre le 7°. deg. 12′ de long. Oc. et le 6°. de long. Or. / entre le 42°. 20′ et le 51°. 10′ de lat.
    - son étendue. longueur........ 325 lieues ou 144 myriamètres. / largeur.......... 230 ——— 102 myr.
    - ses bornes ..
      - au Nord........ les Pays-Bas.
      - à l'Ouest........ le canal de la Manche. / l'Océan Atlantique.
      - au Sud .... les Pyrénées. / la Méditerranée.
      - à l'Est.......... le Piémont. / la Suisse. / l'Allemagne.
  - en l'an 1804, d'après les traités de Campo-Formio, de Lunéville, et d'Amiens (5)...
    - sa situation. entre le 7°. deg. 12′ de long. Oc. et le 7°. 12′ de long. Or. / entre le 42°. 20′ et le 52°. 10′ de lat.
    - son étendue. longueur........ 398 lieues ou 177 myriamètres. / largeur .... 237 ——— 105 myr. ½.
    - ses bornes ..
      - au Nord........ le territoire batave.
      - à l'Ouest........ la Manche et l'Océan Atlantique.
      - au Sud......... les Pyrénées et la Méditerranée.
      - à l'Est.......... le duché de Parme. / l'Helvétie. / la rive gauche du Rhin.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N° 1.

(1) **Selon** *Grégoire de Tours*, **Childéric**, père de *Clovis*, ayant pénétré dans les Gaules, poussa ses conquêtes depuis le Rhin jusqu'à l'Océan; mais *Clovis* alla beaucoup plus loin; d'après les observations de *D. Bouquet* (*) et de l'abbé *Lebœuf*, il sembleroit que les États des Rois de la première race se seroient étendus des frontières de la Bavière à l'Océan Atlantique (V. la Carte de *Robert*, publiée en 1740); mais en général nos Historiens ont été si peu exacts et ils ont si fort négligé les details géographiques, qu'on n'a aucunes données certaines sur l'étendue du territoire français à cette première époque. Ce qu'on a écrit depuis relativement aux deux premières races, et même jusqu'à *Philippe-Auguste*, donne plutôt l'*étendue présumée*, que l'étendue réelle de la France par rapport à ces premiers temps. On peut néanmoins, pour plus de renseignemens à cet égard, consulter l'*Atlas* de *Pretot*, publié pour servir à l'étude de l'Histoire de France.



(*) *Histoire littéraire de la France.*

XLVI, N° 2. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE LA FRANCE.

La Géographie physique de la France indique ......

- les principales Montagnes ......
  - les Monts Pyrénées ......, les Cévènes ...... } Voyez le Tabl. XXXIII.
  - les montagnes de la ci-dev. Auvergne, dont les principales sont ......
    - le Puy de Dôme qui est à 820 toises
    - le Mont-d'or à 220
    - le Cantal à 684
    - } du niveau de la mer.
  - les Vosges ......, le mont Jura ......, les Alpes ...... } Voyez le Tabl. XXIII.
- les Fleuves et les Rivières ...... Voyez le Tableau ci-après.
- les Canaux intérieurs (1).
- les principaux Ports de mer (a) situés sur ......
  - l'Océan ......
    - Ostende ......, Nieuport ...... } dép. de la Lys.
    - * Dunkerque ......, Gravelines ...... } — du Nord.
    - Calais ...... — du Pas-de-Calais.
    - Dieppe ......, * le Hâvre ...... } — de la Seine inférieure.
    - St-Malo ...... — de l'Ille et Vilaine.
    - Cherbourg ...... — de la Manche.
    - * Brest ...... — du Finistère.
    - * Lorient (2) ......, Port-Louis ...... } — du Morbihan.
    - La Rochelle (3) ......, * Rochefort ...... } — de la Charente inférieure.
    - Bordeaux ...... — de la Gironde.
    - Bayonne ......, St-Jean-de-Luz ...... } — des Basses-Pyrénées.
  - la Méditerranée ......
    - Cette ...... — de l'Hérault.
    - Marseille ...... — des Bouches-du-Rhône.
    - * Toulon ......, Antibes ...... } — du Var.
    - Nice ...... — des Alpes maritimes.
- les Isles situées sur les côtes de France : savoir sur ......
  - l'Océan ......
    - Belle-Isle (4) ...... — du Morbihan.
    - Noirmoutier (5) ...... — de Loire inférieure.
    - l'isle d'Yeu (6) ...... — de la Vendée.
    - l'isle de Rhé (7) ......, l'isle d'Oléron (8) ...... } — de la Charente inférieure.
  - la Méditerranée ......
    - les isles d'Hyères (9) ...... : Portquerolles ......, Porteros ......, l'isle du Levant ......
    - les îles de Lerins ...... : St-Honorat ......, Ste-Margoerite (10)
    - } dép. du Var.
- les principales Eaux minérales
  - au Nord ......
    - Aix-la-Chapelle ......, Spa ...... } dép. de l'Ourthe.
    - Forges ...... — de la Seine inférieure.
    - Plombières ...... — des Vosges.
  - vers le Centre ......
    - Bourbonne-les-Bains ......, Bourbon-l'Archambaud ...... } — de la Haute-Marne.
    - Vichi ...... — de l'Allier.
  - au Sud ......
    - Bagnères, de ...... : Bigorre ......, Luchon ......
    - Barèges ......
    - } dép. des Hautes-Pyrénées.
    - Balaruc ...... dép. de l'Hérault.

(a) Nous distinguons par * les six Ports chefs-lieux d'arrondissement maritime, où le Préfet d'arrondissement réside, et d'où il fait exécuter les ordres du Ministre en ce qui concerne la direction des travaux, celle des bâtimens armés, et généralement tout ce qui a rapport au service de la Marine.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N° 2.

(1) Les principaux CANAUX de l'intér^r. sont ceux..

- **de BRIARE.** le plus ancien de ceux qui ont été construits en France : il a 20 lieues ou 100 kilomètres de cours ; il fait communiquer la Loire avec la Seine.
- **du CENTRE, ci-devant *Charolois*.** communiquant à la *Méditerranée* par le Rhône ; à l'*Océan* par la Loire, et à la *Manche* par le canal de Briare, où il se jette : 20 lieues ou 100 kilomètres de cours.
- **du MIDI, ou du *Languedoc*.** l'un des plus remarquables de la France par les obstacles physiques qu'il a fallu vaincre pour le construire : communique de l'*Océan* à la *Méditerranée* par un cours de 225 kilomètres (45 lieues).
- **de la CÔTE-D'OR, ci-devant *Bourgogne*.** communiquant par la *Saône* à l'*Yonne* : parcourt 250 kilomètres (50 lieues).
- **d'ORLÉANS.** communiquant à celui de Briare ; se jette dans la *Seine* au-dessous de Moret : parcourt 190 kil. (18 lieues).

Nous ne parlons pas des canaux projetés, ni de ceux qu'on a déjà commencés, et dont la construction se continue avec la plus grande activité. Nous aurions sur-tout à citer le canal de *Saint-Quentin* ; le canal de dérivation de la rivière d'*Ourcq* ; ceux du *Rhin* aux *Bouches-du-Rhône*, etc.

(2) C'est le port de la compagnie des Indes, où abordent les marchandises qui lui appartiennent, et d'où elles partent pour l'approvisionnement de ses comptoirs.

(3) C'est là qu'abordent le plus communément les bâtimens qui viennent de St. Domingue et des différens ports de l'Amérique qui appartiennent à la France, ou avec lesquels elle est en relation commerciale.

(4) Située à 5° 21′ de long. Oc. ; 47° 17′ de lat. N. ; à 6 lieues des côtes méridionales du département du Morbihan, ayant 6 lieues de long sur 2 de large, et une population de 2,436 habitans : elle est assez fertile ; on y recueille du bled, du grain de différentes espèces, et elle a des salines. Elle appartenoit autrefois à la famille *Fouquet*, et fut échangée pour le comté de Gisors. *Bangor* en est le chef-lieu, et *Palais* le principal fort. Les Anglais s'en emparèrent en 1761, et la rendirent par le traité de Versailles, en 1763. (*Chronologie*, p. 495).

(5) Situé à 4° 25′ de long. Oc. 47° lat. N., à ½ de lieue des côtes du département de la Vendée ; ayant 3 lieues de long sur une et demie de large, et une population de 5,400 habitans. On y trouve d'excellens pâturages, quelques vignobles et des marais salans. La partie de l'isle susceptible de culture est à 2 toises au-dessous du niveau de la mer, et n'est garantie de la submersion que par l'industrie active des habitans. Les insurgés de la Vendée s'en emparèrent, à deux différentes reprises, en 1793.

(6) Située à 4° 52′ long. Oc. 46° 42′ lat. N., 2 lieues de long sur ½ de large, à 3 lieues des côtes de la Vendée. Les Anglais y descendirent en 1795 avec 5,000 hommes et 800 émigrés. Cette descente n'eut aucunes suites sérieuses.

(7) Située à 3° 55′ long. Oc. 46° 15′ lat. N., à 3 lieues des côtes du département de la Charente inférieure : a 4 lieues de long sur 2 de large, et une population de 8,500 habitans. Le chef-lieu est *St. Martin*, qui a une citadelle, et une population de 3,800 habitans. Elle a, en outre, trois autres forts, *la Prée*, *Sambleneeaux* et *Matray*. Le chef-lieu a un tribunal de commerce. En effet, elle est heureusement située pour toute espèce de rapport commercial. Elle ne produit ni bled ni pâturages, mais les vignobles et le sel s'y trouvent en abondance et d'excellente qualité. Il s'y fait beaucoup d'anisette, dont l'exportation procure des bénéfices et des retours avantageux.

(8) Située à 3° 46′ long. Oc. 46° 2′ lat. N., à 2 lieues des côtes du département de la Charente inférieure ; a 5 lieues de long sur 2 de large et 12 de circonférence, et une population de 12,000 habitans. Elle n'est séparée de l'isle de Rhé que par le pertuis d'Antioche (*). Elle est fertile en bled, vins, sel, et excellentes huîtres. Le chef-lieu, qui porte le nom de l'isle, a une population de 2,500 habitans, et un tribunal de commerce ; elle est défendue par un château très-fortifié. Le parti protestant s'en empara du temps de la ligue ; mais, ainsi que l'*isle de Rhé*, elle subit le sort de la Rochelle, lorsqu'en 1628 *Louis XIII*, aidé du Cardinal de *Richelieu*, se rendit maître de cette ville. (*Chronologie*, p. 379.)

(9) Au sud-est de la ville dont ces isles prennent leur nom, vers le 45° lat. N. ; on y trouve tous les fruits du midi et de délicieux sites. C'est un printemps et un été perpétuels ; l'orange y est en fleur à côté de l'orange bonne à cueillir.

(10) C'est la plus considérable des isles de *Lerins* ; elle a une lieue de long sur une demi-lieue de large, 4° 41′ long. Or. 43° 28′ lat. N. ; à une lieue et demie des côtes du département du Var. Il y existe une forteresse qui servoit de prison d'état avant la révolution. L'homme au masque de fer y fut détenu, suivant *Voltaire* (t. XXI, p. 89 et suiv. édit. de Kell in-8°).

(*) C'est-à-dire, le détroit d'Antioche, parce qu'on emploie dans ces parages le mot de *pertuis* pour signifier *détroit*.

XLVI, N° 3. TOPOGRAPHIE DES PRINCIPALES

		LEUR DENOMINATION		LIEUX DE LEUR SOURCE.	LEUR DIRECTION.	PRINCIPALES VILLES QU'ELLES ARROSENT.
		MODERNE.	ANCIENNE.			
LA FRANCE se partage, quant aux EAUX, en 7 FLEUVES et 19 RIVIÈRES principales : savoir.....	8 au nord	* le RHIN (a)	Rhenus....	Voy. le Tabl. XXV, contenant la Topographie de ces Rivieres.		
		la Moselle..	Mosella (1).			
		la MEUSE..	Mosa (2)...			
		* l'ESCAUT.	Scaldis....	à Beaurevoir, dép. de la Somme...	du S. au N.....	Cambrai, Valenciennes, Tournai, Oudenarde, Gand (3), Anvers et Berg-op-Zoom
		la Somme..	Phrudis *vel* Sumina....	à Fon-Somme, à 3 l. N.-E. de St Quentin dép. de l'Aisne.......	de l'E. au N....	St. Quentin (4), Ham, Péronne, Brai (5), Corbie, Amiens (6), Abbeville et St. Valery
		* la SEINE..	Sequana (7)	Voy. le Tabl. XXV.		
		l'Oise	Æsia *vel* Isara...	dans les Ardennes, à un endroit dit la *Fourneau de Sologne*.......	du N. au S......	Goise, la Fère (8), Compiègne (9), Creil, l'Isle-Adam et Pontoise............
		la Marne ..	Matrona...	près de Langres, à l'E. de cette ville	du S. au N.....	Chaumont, Joinville, St Dizier (10), Vitry-le-Français, Châlons, Château-Thierry, Nogent, la Ferté-sous-Jouare, Meaux, Lagny et Conflans...............
	9 vers le milieu	la Vilaine..	Herius fluv.	près d'Ernée, dép. de la Mayenne..	du N. au S.....	Vitré, Rennes, Redon, la Roche-Bernard..
		* la LOIRE.	Liger (11)..	Voy. le Tabl. XXV.		
		l'Indre	Inger......	dans la commune de St Pierre-la-Marche, dép. de la Creuze.....	de l'E. à l'O....	Châteauroux, Châtillon, Loches et Montbason (ci-dev. Touraine)............
		le Cher ...	Carus.....	au N.-O. de la ci-devant Auvergne, dép. du Puy-de-Dôme.........	du S. à l'O.....	Montluçon, St. Amand, Châteauneuf, et Tours (12)......................
		la Vienne..	Vigenna...	dans le ci-dev. Limosin, dép. de la Corrèze........................	du S. au N.....	St. Léonard, Limoges (13), l'Isle-Jourdain, Châtellerault (14) et Chinon..........
		la Mayenne	Meduana ..	à Lignières, dép. de l'Orne, à l'O. d'Alençon (15)................	du N. au S......	Mayenne, Laval, Château-Gontier (16), et Angers............................
		la Sarthe...	Sarta......	à Somme-Sarthe, à une lieue de la ci-dev. abbaye de la Trappe, au N.-E. d'Alençon..............	du N.-O. au S.-O.	Alençon, le Mans, Châteauneuf, tout le pays jusqu'à une lieue d'Angers (17)...
		l'Yonne ...	Icauna	au Morvant, dép. de la Nièvre....	du S. au N......	Auxerre, Joigny, Villeneuve-le-Roi, Sens, Pont-sur Yonne et Montereau (18)......
		la Saone...	Arar *vel* Saucouna ..	au dép. des Vosges, à l'E. de Darney	du N. au S.....	Gray, Auxonne, St. Jean-de-Losne, Verdun, Châlons, Tournus, Mâcon et Lyon
	9 au midi	la Charente.	Carantonus	près de Roche-Chouart, dép. de la Haute-Vienne.................	du S. au N. depuis sa source jusqu'à Civrai, et de Civrai à la mer, de l'E. à l'O.......	Ruffec, Angoulême (19), Jarnac, Cognac, Saintes (20), Tonnain-Charente et Rochefort..........................
		* le RHÔNE. (21)	Rhodanus..	Voy. le Tabl. XXV.		
		l'Isère.....	Isera......	sort des Alpes à 5 l. du Mont-Cénis.	du N.-E. au S.-O.	Grenoble (22), Roman et Valence......
		l'Allier	Elaver .. .	au pied des monts de la Lozère, dans le ci-dev. Gévaudan...........	du S. au N.....	Issoire, Vichi, Moulins, St. Pierre-le-Moutiers, les environs de Nevers........
		* la GARONNE (23)	Garumna..	Voy. le Tableau XXV.		
		le Lot.....	Oldus.....	dans le ci-dev. Gévaudan, dép. de la Lozère.......................	de l'E. à l'O....	Mende, St. Geniez, Cahors (24), Villeneuve-d'Agen, Clairac et Aiguillon....
		le Tarn....	Tarnis	dans les montagnes de la Lozère, au Sud de Villefort...............	de l'E. à l'O....	Milhaud, Albi, Gaillac (25) et Montauban
		la Dordogne	Durentius..	au pied du mont d'Or, dép. du Puy-de-Dôme......................	de l'E. à l'O....	Argental, Souillac, Limeuil, Bergerac Libourne et Bourges...............
		la Durance.	Durentia...	dans les Alpes, au N.-E. d'Embrun..	du N.-E. au S.-O.	Briançon, Embrun, Tallard, Sisteron et Cavaillon..........................

(a) Les *Fleuves* sont distingués par *.

RIVIÈRES DE LA FRANCE.

LONGUEUR DE LEUR COURS.	LIEUX DE LEUR EMBOUCHURE.
58 l. — 25 myr. [illegible].	se jette dans le Hont et dans l'Océan.
35 — 15 [illegible].	dans la Manche, à 2 lieues de St.-Valery.
5n — 22	dans la Seine, à Pontoise.
90 — 40	dans la Seine, à [illegible] lieue de Paris.
38 — 17	dans l'Océan, non loin de la Roche-Bernard, et en face de l'île de Mai.
44 — 19	à 5 l. au-dessus de Saumur... } au Sud.. } de la Loire.
39 — 17 [illegible].	au-dessous de Tours........ } au Sud.. } de la Loire.
63 — 28	à Gand........ } au Sud.. } de la Loire.
40 — 17 [illegible].	à 2 lieues du pont de Cé.. au Nord } de la Loire.
56 — 24 [illegible].	dans la Mayenne, à 2 l. au-dessus d'Angers.
48 — 21 [illegible].	dans la Seine, à Montereau.
70 — 31 [illegible].	dans le Rhône, à Lyon.
40 — 17 [illegible].	dans l'Océan, en face de l'île d'Aix.
47 — 20 [illegible].	dans le Rhône, à 1 l. [illegible] au-dessus de Valence.
66 — 29 [illegible].	dans la Loire, à 1 lieue au-dessous de Nevers.
96 — 42 [illegible].	dans la Garonne, à Aiguillon.
45 — 20	dans la Garonne, au-dessous de Montauban, et après avoir reçu l'Aveyron.
90 — 40	dans la Garonne, à Bourg.
77 — 34 [illegible].	dans le Rhône, au-dessous d'Avignon (26).

N O T E S.

(1) Avant d'arriver à Pont-à-Mousson, la MOSELLE reçoit la MEURTHE (a), qui passe à St.-Diez, Lunéville et Nancy.

(2) Reçoit la SAMBRE à Namur, laquelle prend sa source près de Novion, département des Ardennes, et passe à Landrecies, Maubeuge, Charleroi et Namur.

(3) Où elle reçoit la LYS, qui a sa source dans l'Artois, à Lysbourg, et passe à Aire, Menin, Courtrai et Gand. Celle-ci donne son nom à un Département, et offre un phénomène dans sa source, en ce qu'elle est trouble quand il doit pleuvoir, et claire quand le temps se met au beau.

(4) Et reçoit à gauche le canal ci-devant appelé *canal de Picardie*.

(5) Où elle commence à porter bateau.

(6) Au-dessus de laquelle elle reçoit l'*Aure*, et au-dessous la *Celle*, autre petite rivière.

(7) Elle reçoit plusieurs rivières qui se trouvent dans ce Tableau.

(8) Où elle commence à être navigable.

(9) Où elle reçoit l'AISNE, laquelle passe à Bar, à Ste.-Menehould, Rhétel, Château-Porcien, où elle commence à être navigable, passe ensuite à Soissons et Compiègne.

(10) Où elle commence à porter bateau et à être navigable.

(11) Reçoit plusieurs rivières, dont les principales se trouvent dans ce Tableau.

(12) Qu'elle cotoye et où elle forme un canal de communication avec la *Loire*.

(13) Au-dessus de laquelle elle reçoit la *Briance*.

(14) Où elle reçoit la CREUSE, qui prend sa source dans le Département de la Corrèze et passe à Aubusson, Guéret, etc.

(15) L'ORNE prend sa source à Aunon, à une lieue E. de Séez, passe à Séez (où elle reçoit le *Don*), à Argentan, où elle reçoit la *Rouvre* et le *Noireau*; ensuite à Harcourt, à Caën, où elle devient navigable et se perd dans l'Océan à Oyestreham; près de *Mortain*, elle forme une espèce de cataracte, dont la chûte s'entend à plus d'une lieue.

(16) Où elle commence à porter bateau.

(17) Où elle prend les eaux du LOIR, lequel a sa source, près d'Illiers, Département de l'Eure, et passe à Illiers, Châteaudun, Claie, Vendôme, Château-du-Loir, la Flèche et Durtal.

(18) Navigable à Clamecy.

(19) Où elle commence à être navigable.

(20) Où, après avoir passé sous le pont Taillebourg, elle reçoit la *Boutonne* (qui n'a que 20 lieues de cours) prend sa source à Chef-Boutonne, passe à Chisi et St.-Jean-d'Angéli, où elle commence à être navigable; se jette dans la Charente à une lieue et demie de Tonnaiu-Boutonne.

(21) Reçoit plusieurs rivières, dont les principales font partie du Tabl. XXV.

(22) Où elle reçoit le *Drac*, rivière de peu d'importance, qui traverse une partie du Département de la Drôme.

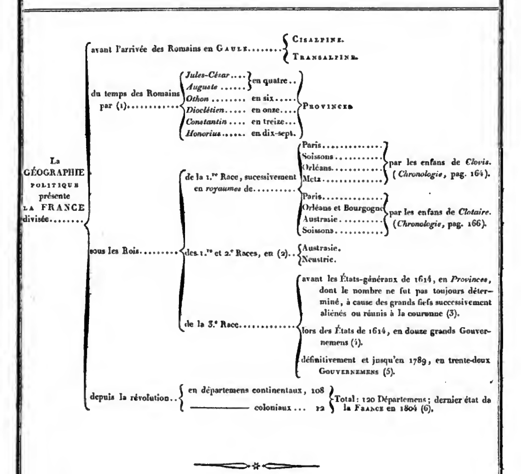
(23) Reçoit quelques rivières, dont les principales sont insérées dans le Tabl. XXV.

(24) Où il commence à porter bateau.

(25) Où il commence à être navigable.

(a) Nous avons distingué, dans le cours de ces notes, par *lettres capitales*, les rivières qui, donnant leurs noms à quelques Départemens, ne sont cependant point comprises dans le Tableau. On compte, en France, environ 7,000 rivières dont nous n'avons pas cru devoir faire le dénombrement; il suffit au grand cadre de l'Histoire, et pour l'étudier, de la description des grands canaux qu'a tracés la nature, et où les autres courans ne font en quelque sorte que porter le tribut de leurs eaux.

XLVI, N° 4. Géogr. polit. de la FRANCE, avant et dep. la révolution.

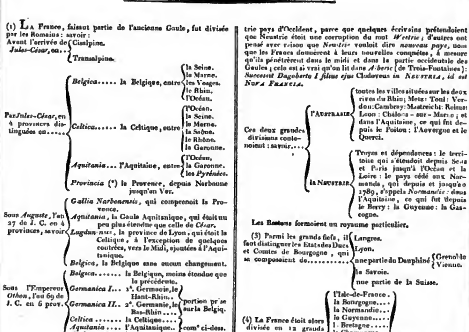


La Géographie politique présente la France divisée........

- avant l'arrivée des Romains en Gaule........
  - Cisalpine.
  - Transalpine.
- du temps des Romains par (1)............
  - *Jules-César*.... / *Auguste*...... en quatre..
  - *Othon*........ en six.....
  - *Dioclétien*..... en onze....
  - *Constantin*.... en treize...
  - *Honorius*...... en dix-sept.
  - → Provinces
- sous les Rois.........
  - de la 1.re Race, sucessivement en *royaumes* de..........
    - Paris.............. / Soissons........... / Orléans........... / Metz........... — par les enfans de *Clovis*. (*Chronologie*, pag. 164).
    - Paris.............. / Orléans et Bourgogne / Austrasie.......... / Soissons........... — par les enfans de *Clotaire*. (*Chronologie*, pag. 166).
  - des 1.re et 2.e Races, en (2)..
    - Austrasie.
    - Neustrie.
  - de la 3.e Race.............
    - avant les États-généraux de 1614, en *Provinces*, dont le nombre ne fut pas toujours déterminé, à cause des grands fiefs successivement aliénés ou réunis à la couronne (3).
    - lors des États de 1614, en douze grands Gouvernemens (4).
    - définitivement et jusqu'en 1789, en trente-deux Gouvernemens (5).
- depuis la révolution..
  - en départemens continentaux, 108
  - ——— coloniaux ... 12
  - Total : 120 Départemens ; dernier état de la France en 1804 (6).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N° 4.

(1) LA France, faisant partie de l'ancienne Gaule, fut divisée par les Romains : savoir :



Avant l'arrivée de *Jules-César*, en..
- Cisalpine.
- Transalpine.

Par *Jules-César*, en 4 provinces distinguées en.....
- *Belgica*..... la Belgique, entre : la Seine. le Marne. les Vosges. le Rhin. l'Océan.
- *Celtica*..... la Celtique, entre : l'Océan. la Seine. la Marne. la Saône. le Rhône. la Garonne.
- *Aquitania*... l'Aquitaine, entre : l'Océan. la Garonne. les *Pyrénées*.
- *Provincia* (*) la Provence, depuis Narbonne jusqu'au Var.

Sous *Auguste*, l'an 27 de J. C. en 4 provinces, savoir
- *Gallia Narbonensis*, qui comprenoit la Provence.
- *Aquitania*, la Gaule Aquitanique, qui étoit un peu plus étendue que celle de *César*.
- *Lugdunensis*, la province de Lyon, qui étoit la Celtique, à l'exception de quelques contrées, vers le Midi, ajoutées à l'Aquitanique.
- *Belgica*, la Belgique sans aucun changement.

Sous l'Empereur *Othon*, l'an 69 de J. C. en 6 prov.
- *Belgica*....... la Belgique, moins étendue que la précédente.
- *Germanica I*... 1ª. Germanie, le Haut-Rhin..
- *Germanica II*.. 2ª. Germanie, le Bas-Rhin....

  (Germanica I et II :) portion prise sur la Belgiq.
- *Celtica*....... la Celtique....
- *Aquitania*.... l'Aquitanique..
- *Narbonensis*... la Narbonnoise.

  (Celtica, Aquitania, Narbonensis :) com.ᵉ ci-dess.

Sous *Dioclétien*, l'an 292 de J. C., en 11 provinces, distinguées en...
- *Belgica I*...... 1ᵉ. Belgique...
- *Belgica II*..... 2ᵉ. Belgique...

  (Belgica I et II :) la 1.ʳᵉ divis. en 2 parties.
- *Germania I*... 1ᵉ. Germanie..
- *Germania II*... 2ᵉ. Germanie..

  (Germania I et II :) les mêmes que sous *Othon*.
- *Celtica*....... la Celtique....
- *Lugdunensis I*.. 1ᵉ. Lyonnoise..
- *Lugdunensis II*. 2ᵉ. Lyonnoise..
- *Maxima Sequanarum*. la Sequanoise...
- *Aquitania*.... l'Aquitanique..

  (Celtica à Aquitania :) la Celtique ci-dessus.
- *Novempopulania*, Novempopulanie, portion prise sur l'Aquitanique.
- *Narbonensis*... Narbonnoise.

Sous *Constantin*, l'an 330 de J. C. en 13 provinces..
- les 11 1.ᵉʳᵉˢ, les mêmes que la préc.ᵗᵉ division.
- *Alpes Maritimæ*, les Alpes Maritimes.
- *Alpes Graiæ*... les Alpes Graies.

  (Alpes Maritimæ et Alpes Graiæ :) prises sur la narbonnoise.

Sous *Honorius*, l'an 406, en 17 provinces.

(2) Les descend. de *Clotaire* divisèrent la France en { Austrasie. Neustrie.

Austrasie vouloit dire Pays d'Orient, ou situés à l'Orient, et Neustrie pays d'Occident, parce que quelques écrivains prétendoient que Neustrie étoit une corruption du mot *Westrie*; d'autres ont pensé avec raison que *Neustrie* vouloit dire *nouveau pays*, nom que les Francs donnèrent à leurs nouvelles conquêtes, à mesure qu'ils pénétrèrent dans le midi et dans la partie occidentale des Gaules ; cela est si vrai qu'on lit dans *Alberic* (de Trois-Fontaines) : *Successit Dagoberto I filius ejus* Clodoveus in *NEUSTRIA, id est NOVA FRANCIA*.

Ces deux grandes divisions contenoient : savoir....
- l'AUSTRASIE : toutes les villes situées sur les deux rives du Rhin ; Metz : Toul : Verdun : Cambray : Mastreicht : Reims : Laon : Châlons-sur-Marne ; et dans l'Aquitaine, ce qui fut depuis le Poitou : l'Auvergne et le Querci.
- la NEUSTRIE : Troyes et dépendances : le territoire qui s'étendoit depuis Sens et Paris jusqu'à l'Océan et la Loire : le pays cédé aux Normands, qui depuis et jusqu'en 1789, s'appela *Normandie* : dans l'Aquitaine, ce qui fut depuis le Berry : la Guyenne : la Gascogne.

Les Bretons formoient un royaume particulier.

(3) Parmi les grands fiefs, il faut distinguer les Etats des Ducs et Comtes de Bourgogne, qui se composoient de...........
- Langres.
- Lyon.
- une partie du Dauphiné { Grenoble. Vienne.
- la Savoie.
- une partie de la Suisse.

(4) La France étoit alors divisée en 12 grands Gouvernemens, savoir
- l'Isle-de-France.
- la Bourgogne....
- la Normandie...
- la Guyenne.....
- la Bretagne.....
- la Champagne..
- le Languedoc...
- la Picardie......
- le Dauphiné....
- la Provence.....
- le Lyonnois.....
- l'Orléanois.....

présentés ici suivant le rang que tenoient leurs députés respectifs aux *Etats-généraux*.

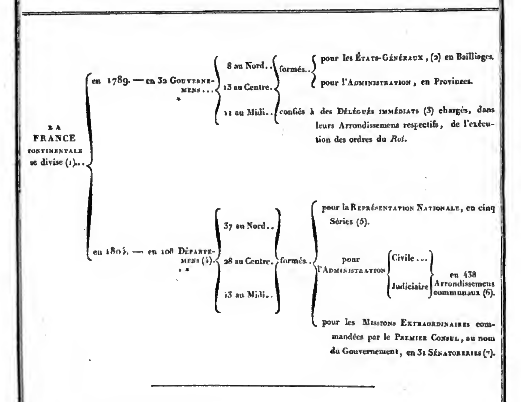
(5) Les domaines de la couronne s'étant accrus des conquêtes de *Louis XIII* et de *Louis XIV*, plus, des acquisitions de *Louis XV*, la France se trouve en 1789, époque de la révolution, augmentée de *vingt Gouvernemens*. C'est donc de TRENTE-DEUX GOUVERNEMENS, que nous devons présenter le Tableau (**).

(6) Sur ce second point de comparaison, déterminant l'état positif et absolu en 1800, le Tableau des *Gouvernemens* qui suit indique la position topographique des *Départemens* qui les remplacent. *Le Tableau statistique* qui termine cette Géographie particulière de la France donne, en outre, les divisions et sous-divisions, *civiles*, *ecclésiastiques* et *militaires*, qui s'appliquent au territoire de la République Française, considéré dans son état présent.

(*) Nommée *Provincia*, parce qu'avant la venue de *César* les Romains possédoient déjà la partie de la Gaule comprise dans cet intervalle, qu'on appeloit *Provincia Romana*.

(**) Indépendamment de ces 32 Gouvernemens, que l'on nommoit *grands Gouvernemens*, on en comptoit 8, mais de très-peu d'étendue, et qui ne renfermoient pour la plupart qu'une ville ; c'étoient 1°. Paris : 2°. le Boulonois : 3°. le Hâvre-de-Grace : 4°. Saumur : 5°. Metz et le Pays Messin : 6°. Verdun et le Verdunois : 7° Toul et et le Toulois, pays dit les *Trois-Evéchés* : 8°. Sedan.

XLVI, N° 5. TABLEAU COMPARÉ DE LA FRANCE CONTINENTALE, AVANT ET DEPUIS LA RÉVOLUTION.



* V. le Tabl. XLVI, n°. 6.

** V. le Tabl. *Statistique des Départemens.*

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N.° 5.

(1) Nous donnerons, à la suite du *Tableau Statistique* de la France continentale, celui de ses Colonies.

(2) La première fois que les *Etats-Généraux* s'assemblèrent (*), ce fut sous *Philippe-le-Bel*, en 1302. (Chron. p. 245.) Ils n'étoient composés, pour ainsi dire, que du Clergé et de la Noblesse : il n'y avoit pour le Tiers-Etat que les Députés de la ville de Paris. Le résultat fut de secourir puissamment le Souverain par des subsides, qu'il reconnoissoit ne pouvoir lever sans le consentement du peuple. Pareilles Assemblées eurent lieu en 1303, 1312 et 1314; on vota dans celle-ci de nouveaux secours, mais tellement onéreux, que *Philippe* cédant au cri général, ne tarda pas à les révoquer : il mourut peu de temps après. Nouvelle tenue dans le cours du même siècle, pour la délivrance du roi *Jean*. Dernière, en 1380, pour la levée des *aides*. Plus de 100 ans s'écoulèrent sans nouvelle convocation. On compte, jusqu'en 1614, les Etats de *Tours*, en 1483; ceux tenus à *Orléans*, sous *Henri II*, en 1560; les Etats de *Moulins* et de *Blois*, en 1566 et 1576: ces quatre derniers firent époque sous la Monarchie; les plus célèbres ordonnances furent leur ouvrage. Les *Etats* de 1614, les avant derniers tenus, n'eurent pas, à beaucoup près, d'aussi favorables suites. Les *Etats-Généraux* se réunirent pour la dernière fois à Versailles, le 5 mai 1789. Le 17 juin suivant, ils se constituèrent en ASSEMBLÉE NATIONALE. (*Chronol.* Époques XIII, XIV et XV de l'Histoire Moderne). Le Roi, lorsqu'il convoquoit les États, adressoit le mandement aux *Baillis d'Epée*, qui convoquoient, en conséquence, les *Trois Ordres* dans leurs Bailliages respectifs, pour nommer (chaque Ordre en particulier), leurs Deputés aux États-Généraux; ces Députés se réunissoient par Gouvernemens, chaque Ordre ayant sa Chambre à part; ce qui s'est observé en 1789, jusqu'au jour où cédant à l'impulsion générale le *Clergé*, la *Noblesse* et le *Tiers-Etat*, réunis pour la première fois en *Assemblée Nationale*, confondirent leurs voix, en ne votant plus que par *tête* et non par *Ordre*.

(3) *Les Gouverneurs* des Provinces ne prenoient point de part active à l'Administration; celle-ci étoit réservée aux *Intendans*, dont nous ferons par la suite connoître les attributions. Les *Gouverneurs* étoient tenus de résider dans leurs Départemens au moins une partie de l'année, et de s'y rendre toutes les fois qu'ils en recevoient l'ordre. Les grandes missions, plus souvent militaires que d'administration civile, leur étoient confiées; ils les recevoient du Roi, et lui en rendoient compte. Il y avoit, d'ailleurs, pour les seconder, des *Lieutenans-Généraux* départis dans les différentes Provinces, lesquels correspondoient avec les Gouverneurs pour tout ce qui avoit rapport au service extraordinaire, et pour ainsi dire de circonstances, dont ceux-ci étoient chargés.

(4) De toutes les divisions et subdivisions que la France a subies dans son régime intérieur, depuis 1789, la seule qui n'ait point éprouvé de changemens est celle de la *France en Départemens*; ce qui démontre tout à-la-fois l'excellence de cette mesure fondamentale de l'unité du territoire, et le vœu universel le plus affermi pour qu'elle soit à jamais maintenue. Des Provinces dont le Royaume se composoit à cette époque, la Constitution de

1791 forma 83 Départemens, ci	83
La *Corse*, déclarée depuis faire partie intégrante du territoire Français, en a fourni	2
Le Comtat d'Avignon, incorporé de même en 1791, en donne	1
Les pays d'*entre Meuse et Rhin*	4
La Savoie, le Comté de Nice et quelques parties du territoire Vénitien, (*pays conquis*.)	3
Les *pays réunis* qui composoient ci-devant la Flandre autrichienne, le Brabant, le Hainault autrichien, et, en dernier lieu, le pays de Liége	9
Le ci-devant Piémont	6
TOTAL	108

Nous n'ajoutons pas, comme quelques Géographes ont cru devoir le faire (**), l'*Ile d'Elbe* et ses dépendances, quoique réunies depuis 1802 au territoire de la République Française; cette île, qui contient 15,750 habitans, distribués en quatre cantons, doit être considérée, à raison de sa position, comme un District à part, où se trouve en effet établi un *Commissaire général* du Gouvernement français, ainsi qu'un *Conseil d'administration* particulière que ce Commissaire préside, et dont le *Premier Consul* nomme les Membres. (Arrêté du Gouvern. du 22 nivose an XI, *Bulletin des Lois*, n°. 240.)

(5) Le CORPS LÉGISLATIF est composé de 318 Membres; savoir : 300 Députés des 102 Départemens de la République, qui existoient avant la réunion du Piémont à la France, et 18, Députés des 6 Départemens nouveaux que cette réunion, consommée en 1802, a fourni de plus (***). Le renouvellement des Membres est annuel, et doit se faire par cinquième. En conséquence, et pour cet effet seulement, les Départemens sont divisés en *cinq séries*.

La 1ère. *série* embrasse 26 Départem. et fournit, à raison de leur population respective, 64 Députés.

La 2e	19	———	64
La 3e	23	———	64
La 4e	19	———	63
La 5e	21	———	63
			318

Le sort a déterminé irrévocablement l'ordre dans lequel ces séries seront successivement appelées au renouvellement : 1°. la *quatrième*; 2°. la *troisième*; 3°. la *cinquième*; 4°. la *seconde*; 5°. la *première*. La 1ère. *série*, en conséquence, a contribué seule au premier renouvellement, et le second vient de s'opérer pour l'an XII de l'ère Française (ère vulgaire 1804), par les Départemens qui composent la *troisième*.

(6) Nous n'embrassons dans ce Tabl. comparé, que les grandes divisions correspondantes à l'état politique du territoire Français : les subdivisions et les nomenclatures à l'infini qui s'y rapportent, sont étrangères au plan d'un Ouvrage de Géographie Statistique, destiné à l'étude de la *Science de l'Histoire*. Ailleurs, on pourra trouver le nombre et même la liste, plus ou moins exacte, des Cantons et des Communes entre lesquels les *Arrondissemens se* subdivisent, soit quant au ressort des justices de paix, soit pour la formation des Corps Électoraux, par qui les différens fonctionnaires publics, dans les circonscriptions établies, doivent être élus définitivement, ou présentés à la nomination. Il nous suffit d'observer que la sous-division des Départemens a subi deux épreuves, avant d'arriver au point où nous la voyons actuellement fixée. La première démarcation, l'ouvrage de l'Assemblée Nationale Constituante, en 1790, fit le partage des 83 Départemens en *cinq cent quarante-quatre Districts*, à peu-près comme aujourd'hui, toutefois avec moins de latitude encore, les 108 Départemens se trouvent partagés en *quatre cent trente-huit Arrondissemens Communaux*. En 1795, et par la Constitution dite de l'an *III*, les Districts furent supprimés, et les Départemens devinrent l'unique point en rapport avec les habitans des Communes, sans aucun intermédiaire, soit pour l'administration, soit pour la justice : l'essai ne fut pas heureux. On en est revenu, par la Constitution de l'an VIII, à un état de choses très-rapproché du premier, et dont la saine théorie, d'accord avec l'expérience, garantit la durée, égale aux avantages qu'il est naturel d'en attendre.

(7) La *Sénatorerie* est un titre conféré par le *Premier Consul*, sur la présentation du Sénat, à l'un de ses Membres. Celui qui en est pourvu doit résider, au moins trois mois chaque année, dans le Chef-lieu de la Sénatorerie, laquelle embrasse dans sa circonscription plusieurs Départemens. Il y remplit les *missions extraordinaires* que le *Premier Consul*, comme Chef de l'État, juge à propos de lui confier, et lui en rend compte directement. Ce titre est à vie. Sa dotation consiste en domaines nationaux, du revenu annuel de 20 à 25,000 fr. attribués au Sénateur nommé, pour frais de déplacement et dépense de représentation. Les *Sénatoreries* sont, en 1804, au nombre de trente-une, à raison d'une par Arrondissement de tribunal d'appel.

(*) On ne compte, pendant les quatorze siècles de la Monarchie française que 33 tenues d'*Etats-généraux*.

(**) Carte de la France, par *Sarret*. — Paris, *Chamouin*, 1803.

(***) *Le Pô*, la *Doire*, *Marengo*, la *Sesia*, la *Stura* et le *Tanaro*.

XLVI, N° 6. GÉOGRAPHIE POLITIQUE COMPARÉE

Avant et depuis la Révolution de 1789.

	Gouvernemens (*) en 1789.	Leurs Sous-divisions en Provinces.		Capitales des Provinces	Départemens qui les remplacent en 1804.
Des huit GOUVERNEMENS DU NORD les quatre premiers étoient distingués en	Flandre Fr. (1)	sous-divisée en	Flandre propre	Lille	Dép. du Nord.
			Cambresis	Cambrai	
			Hainault	Valenciennes	
	Artois (2)			Arras	— du Pas-de-Calais.
	* Picardie (3) distinguée en..	Basse, sous-div. en	Pays reconquis (4)	Calais	
			Boulonnois (5)	Boulogne	
			Ponthieu (6)	Abbeville	— de la Somme.
			Vimeux	St-Valery	
		Haute, sous-div. en	Amiénois	Amiens	
			Santerre	Péronne	
			Vermandois (7)	St-Quentin	Partie septentrionale du dép. de l'Aisne.
			Thiérache	Guise	
	* Normandie (8) distinguée en..	Haute, sous-div. en	Vexin Normand	Rouen	Dép. de la Seine-infér.*
			Pays de Caux	Dieppe	
			— de Bray	Gournay	
			Roumois	Quillebœuf	— de l'Eure
			Diocèse d'Evreux	Evreux	
			— de Lisieux	Lisieux	— du Calvados.
		Basse, sous-div. en	— de Bayeux	Bayeux	
			— de Sées	Sées	— de l'Orne.
			— de Coutance	Contance	— de la Manche.
			— d'Avranche	Avranche	

(*) Les douze anciens Gouvernemens, les seuls reconnus jusqu'en 1614, sont distingués par *.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, Nº. 6.

(1) La *Flandre française* a fait partie de la Gaule Belgique. *Charlemagne*, en l'an 800, y établit un grand Forestier, et en rendit le Gouvernement héréditaire en la personne de *Lideric*. *Baudoin*, dit *Bras-de-Fer*, succéda à ce dernier. *Baudoin IX*, l'un des Chefs de la Croisade de Constantinople, en 1204, possédoit la Flandre et ses dépendances à titre de Comté. A cette époque, ce grand fief passa dans la Maison d'Autriche par le mariage de *Maximilien*, fils de l'Empereur *Frédéric III*, avec *Marie de Bourgogne*, fille de *Charles-le-Hardi*, maître des Pays-Bas, mort en 1477. *Charles-Quint*, après la bataille de Pavie, en 1517, ne consentit à rendre la liberté à son prisonnier (*François I*, Roi de France), qu'en se faisant affranchir de la foi et hommage qu'il devoit à la couronne de France, pour les Comtés de *Flandres*, d'*Artois* et de *Charolois*; et ce fut à partir de cette époque, que lui et ses successeurs la possédèrent en souveraineté. Après *Charles-Quint*, ces trois Comtés passèrent à la branche de la Maison d'Espagne; ce fut *Philippe IV*, Souverain de ce Royaume, qui céda à la France l'Artois et la Flandre Française, par le traité des Pyrénées, en 1659, et par celui de Nimègue, en 1678. — Gouverneur en 1789, le *Maréchal de Castries*.

(2) L'une des plus belles et des plus fertiles Provinces du Royaume: pays habité anciennement par les *Attrebates*: démembré de la Flandre en 1180, en faveur d'*Isabelle de Hainault*, qui la reçut en dot de *Philippe I*, Comte *de Flandre*, son oncle, en épousant *Philippe-Auguste*: érigé en Comté par *Louis IX* (*St.-Louis*), en 1237; après avoir été pendant plus de deux siècles et demi possédé à ce titre, il devint, comme le Comté de *Flandres*, le *Hainault* et la *Cambrésis*, le partage de *Marie de Bourgogne*, fille de *Charles-le-Hardi*, et passa avec elle dans la Maison d'Autriche, ainsi que le reste des Pays-Bas. Définitivement, l'Artois fut conquis sur l'Autriche en 1640, et réuni à la France par le traité des Pyrénées (1659). — Gouverneur en 1789, le *Duc de Guines*.

(3) Province aussi ancienne que le Royaume; les Comtes de *Vermandois*, de *Valois*, de *Ponthieu*, de *Boulogne*, etc., datent, dans l'Histoire, de la même époque que les *Ducs de France*, Comtes de Paris. Dans la division des Gaules faite par *Auguste*, les *Ambianiens* furent compris dans la Belgique seconde; et comme ils avoient été subjugués les derniers par les Romains, ils se liguèrent les premiers avec les Francs pour recouvrer leur indépendance. Les divers pays dont ils s'emparèrent ayant été réunis longtemps après, ces pays formèrent une Province qu'on appela *Picardie*, nom qu'on prétend lui être venu de ce que les peuples qui l'habitaient firent les premiers usage des piques. La Picardie formoit, après l'Ile-de-France, le premier, dans l'ordre des dates, des douze anciens Gouvernemens représentés aux États-Généraux. — Gouverneur en 1789, le *Comte de Périgord*.

(4) Ainsi appelé de ce que cette contrée, qui faisoit originairement partie du Comté de Boulogne, ayant été conquise par les Anglais, fut reprise sur eux, et rentra sous la domination Française en 1558.

(5) Comté dès le 10e. siècle: (Description de la France, par *Longuerue*, t. I, p. 158); cédé au Duc de Bourgogne, en 1435; repris et réuni à la Couronne, sous *Louis XI*, en 1493.

(6) L'un des anciens Comtés de France. Le mariage d'*Eléonore* de Castille, descendante de *Hugues Capet* par les femmes, avec *Edouard I*, en 1282, fit passer cette Province aux Anglais, qu'un autre mariage avoit déjà rendu possesseurs de la Guyenne. Saisi faute d'hommage rendu, à la mort de la Reine *Jeanne*, mère d'*Eléonore*, *Edouard* obtint, en se soumettant au devoir de vassal, la mainlevée de la saisie; mais en 1380, ce grand fief de la Couronne fut de nouveau confisqué, pour cause ou sous prétexte de félonie, et définitivement réuni à son domaine. — Gouverneur en 1789, le *Duc de Villequier*.

(7) Le *Vermandois* prit son nom d'un petit village appelé *Vermand*, près de St.-Quentin; il eut ses Comtes, qui descendoient de *Bernard*, Roi d'Italie. Il fut réuni à la Couronne en 1215 par *Philippe-Auguste*.

(8) Sous les Romains, cette Province fit partie de la Gaule Celtique, et de la Neustrie sous les Rois de la 1re. Race. Elle fut divisée, sous les Carlovingiens, en France-Occidentale et Neustrie Maritime; la 1re. donnée en 861 à *Robert-le-Fort*, tige des Capets, et la seconde en 912, à *Rollon*, Chef des Normands (*Hist. de Fr.*, t. II, p. 194). Du nom de ces peuples le pays prit celui de *Normandie*, dont les Ducs devinrent très-puissans. L'un d'eux, *Guillaume-le-Conquérant*, s'empara, en 1066, de l'Angleterre, et l'unit à son Duché. En 1203, ce Duché fut confisqué par *Philippe-Auguste* sur *Jean-sans-Terre*, et réuni à la Couronne. (*Hist. de Fr.*, t. II, p. 412 à 417.) Depuis *St.-Louis* jusqu'au 14e. siècle, les fils aînés des Rois de France portèrent le titre de *Duc de Normandie*. Nous verrons par la suite pourquoi, ils prirent depuis celui de *Dauphin*. — Gouverneur en 1789, le *Duc d'Harcourt*.

XLVI, No 7. *Suite de la* GÉOGRAPHIE POLIT. COMPARÉE

Avant et depuis la révolution de 1789.

	Gouvernemens en 1789.	Leurs sous-divisions en provinces.		Capitales des Provinces.	Départemens qui les remplacent en 1804.
Des huit GOUVERNEMENS DU NORD les quatre derniers étoient distingués en	Isle-de-France (1).	sous-divisée en	Beauvaisis	Beauvais	Dép. de l'Oise.
			Valois (2)	Crépi	
			Soissonnois (3)	Soissons	Partie méridionale du dép. de l'Aisne.
			Lannnois	Laon	
			Isle-de-France proprement dite	PARIS	Dép. de la Seine.
			Mantois	Mantes	— de Seine et Oise.
			Hurepois	Dourdan	
			Brie Française	Corbeil	
			Gatinois Françsis	Melun	— de Seine et Marne.
	Champagne (4) distinguée en	Brie, sous-div. en	Haute	Meaux	
			Basse	Provins	
			Brie Pouilleuse	Château-Thierri	
		Haute, sous-div. en	Rémois	Reims	— de la Marne.
			Pertois	Vitri-le-Franç.	
			Rethelois	Rhétel.	— des Ardennes.
		Basse, sous-div. en	Champagne propre	Troyes	— de l'Aube.
			Vallage	Joinville	— de la Haute-Marne.
			Bassigny	Chaumont	
	Lorraine (5)	sous divisée en	Duché de Bar ou Barrois	Bar-le-Duc	— de la Moselle.
			Trois Évêchés de Verdun	Verdun	
			Trois Évêchés de Metz	Metz	
			Trois Évêchés de Toul	Toul	— de la Meurthe.
			Duché de Lorraine partie sept.le	Nancy	
			Duché de Lorraine partie mérid.le	St-Diez	— des Vosges.
	Alsace (6)	distinguée en	Basse	Strasbourg	— du Bas-Rhin.
			Haute	Colmar	— du Haut-Rhin.
			Suntgaw	Béford	

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N° 7.

(1) Isle-de-France : ainsi appelée à cause de sa position entre les rivières de *Seine*, *Oise*, *Marne* et *Aisne*, au milieu desquelles ce pays forme en effet une espèce d'Ile. Les Parisiens furent ses premiers habitans ; ils combattirent vaillamment contre les Romains pour leur indépendance ; les Bellovaces, les Sylvanectes, se joignirent à eux. *Childebert III*, fils de *Clovis*, eut en partage le Royaume de Paris, qui, redevenu Comté dans les mains de *Robert-le-Fort*, Duc de France, ne fut réuni définitivement à la Couronne que par l'avénement de *Hugues Capet*, tout à-la-fois Comte de Paris et d'Orléans, et Roi de France (en 956). — Gouverneur en 1789, le *Duc de Gèvres*.

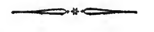
(2) *Pepin I*, 1.er Comte de *Valois* en 892. Par l'avénement de *Philippe* au trône, en 1328, le *Valois*, ainsi que l'*Anjou* et le *Maine*, qui lui appartenoient également, fut réuni à la Couronne. Érigé en Pairie en faveur de *Philippe*, 5.e fils du Roi, en l'année 1544 ; la mort de ce dernier, sans enfans, en 1375, fit encore rentrer le Comté de Valois dans le domaine royal. En 1789, le *Duc d'Orléans* le possédoit à titre d'apanage.

(3) Par le partage que *Clovis* fit de ses États, *Clotaire* fut Roi de Soissons. Sous la seconde race, cette contrée fit partie de la Neustrie ; dans le 10.e siècle, les Comtes qui y commandoient s'en rendirent propriétaires. Ce Comté fut réuni à la Couronne en 1566, par *Charles IX*.

(4) Sous les Rois de la 1.ère race, ces deux pays étoient du Royaume de Metz. En 958, *Robert de Vermandois* s'en empara : il en fut le 1.er Comte. En 1019, les Comtes de *Blois* s'en rendirent maîtres. En 1152, il y eut partage, et le Comté de Champagne échut à *Henri-le-Liberal*, fils de *Thibault-le-Grand*, Comte de Champagne et de Blois. En 1285, les Comtés de Champagne et de Brie furent réunis à la Couronne par le mariage de *Jeanne*, Comtesse de Champagne, avec *Philippe-le-Bel*. Cette réunion souffrit quelques difficultés, et ne devint définitive que sous le règne de *Philippe de Valois*, en 1328. — Gouverneur en 1789, le *Duc de Bourbon*.

(5) Le Royaume de *Lorraine*, objet de longues querelles entre les Rois de France et de Germanie, fut enfin cédé par *Lothaire*, fils de *Louis-d'Outremer*, à l'Empereur *Othon II*, en l'an 980. *Othon* le donna bientôt, à titre de *Duché*, à *Brunon*, Archevêque de Cologne, qui ne tarda pas à le démembrer, en formant de la partie de la Lorraine, appelée *Mosellanique*, le Comté de *Bar*, dont il investit *Frédéric*, frère d'*Adalberg*, Évêque de Metz. Ces deux Duchés furent cédés en 1735, par l'Empereur *Charles VI*, au Roi *Stanislas*, avec clause, par ce traité, de reversion à la France après sa mort. C'est-là la véritable époque de sa réunion, quoique *Stanislas*, qui n'est mort qu'en 1766, ait joui des deux Duchés toute sa vie. — Cette Province avoit pour Gouverneur, en 1789, le *Maréchal de Contades*.

(6) L'*Alsace* fut possédée vers le 5.e siècle par les Bourguignons, puis par les Rois de France, jusqu'à l'époque où elle eut des Landgraves, c'est-à-dire des Comtes. Elle passa ensuite à la Maison d'Autriche, qui définitivement la céda à *Louis XIV* par le traité de Munster, en 1648, confirmé à cet égard par celui de Riswick, en 1697. (*Chronologie*, p. 428).



XLVI, N° 8. *Suite du* TABLEAU POLITIQUE COMPARÉ

Avant et depuis la révolution de 1789.

	Gouvernemens en 1789.	Leurs sous-divisions en provinces.		Capitales des provinces.	Départemens qui les remplacent en 1804.
Des treize GOUVERNEMENS DU CENTRE, les sept premiers étoient distingués en	* Bretagne (1).	Haute, sous-div. en	Evêché de Rennes	Rennes	Dép. d'Ille et Vilaine.
			—— de St-Malo	St-Malo	
			—— de Dol	Dol	
			—— de Nantes	Nantes	— de Loire infér.
			—— de St-Brieux	St-Brieux	— des Côtes du Nord.
		Basse, sous-div. en	Evêché de Tréguier	Tréguier	
			—— de St-Pol-de-Léon	S.-Pol-de-Léon	— du Finistère.
			—— de Quimper	Quimper	
			—— de Vannes	Vannes	— du Morbihan.
	Maine (2) et Perche (3)	distingués en	Haut-Maine	Le Mans	— de la Sarthe.
			Bas-Maine	Mayenne	— de la Mayenne.
			Perche	Mortagne	— de l'Orne.
	Anjou (4)		Haut	Angers	— de Maine et Loire.
			Bas	Saumur	
	Touraine (5)		Haute	Tours	— d'Indre et Cher.
			Basse	Amboise	
	* Orléanais (6)	sous-divisé en	Orléanois, proprem. dit	Orléans	— du Loiret.
			Gatinois	Montargis	
			Beauce	Chartres	— d'Eure et Loir.
			Dunois	Châteaudun	
			Blaisois	Blois	— de Loir et Cher.
			Vendomois	Vendôme	
	Berri (7)		Haut	Bourges	— du Cher.
			Bas	Issoudun	— de l'Indre.
	Nivernois (8)			Nevers	— de la Nièvre.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N° 8.

(1) Avant l'arrivée de *Jules-César* dans les Gaules, la Bretagne étoit connue sous le nom d'*Armorique*; mais vers l'an 383, elle prit le nom de *Bretagne*, des essaims de Bretons qui vinrent s'y établir. A cette époque elle eut ses Rois : *Conan* fut le premier. En 992, *Geofroi*, fils d'un autre *Conan*, y régna sous le titre de *Duc de Bretagne*, que les Souverains ont porté depuis. En 1297, érigée en duché-pairie par *Philippe-le-Bel*. En 1491, *Anne de Bretagne* l'apporta en dot à *Charles VIII*, puis à *Louis XII*, qui l'aimoit, et qui, pour l'épouser, ne balança pas à faire prononcer son divorce avec *Jeanne*, sous prétexte de stérilité; mesure à laquelle le Pape *Alexandre VI* voulut bien se prêter. *Anne* étant morte, le Roi fit prendre à son second fils *Henri*, le titre de *Duc de Bretagne*. Ce dernier, parvenu à la couronne en 1547, réunit le duché; et depuis il ne s'en est pas séparé. — Gouverneur de cette province en 1789, le *Duc de Penthièvre*.

(2) Le *Maine* fut d'abord habité par les Cenomans, peuple des Gaules qui eut quelque célébrité; après la conquête des Francs, il fit partie du royaume d'Orléans. Il eut pour Comte, en 923, *Hugues de France*. En 1205 *Philippe-Auguste* le confisqua sur *Jean-sans-Terre*, et le réunit à la couronne. Depuis, donné en apanage à différens Princes du sang, et notamment à *Auguste de Bourbon*, fils légitimé de *Louis XIV* et de Mad^e. de *Montespan*; à l'époque de la révolution, il appartenoit à *Monsieur*, frère de *Louis XVI*. — Gouverneur en 1789, le Marquis *de la Vaupalière*.

(3) Le *Perche* eut long-temps ses Comtes particuliers. En 1240, *St. Louis* s'en empara et le réunit à la couronne (Art de vérifier les Dates, art. *Comtes du Perche*). Le *Maine* et le *Perche* n'ont toujours fait qu'un gouvernement.

(4) *Anjou*, habité d'abord par des Celtes : appelé dans les Commentaires de César *Andegavi*. Il fit partie de la troisième Lyonnoise, lorsque les Gaules furent divisées en 17 provinces. Sous les Rois de la première race, il appartint au royaume d'Orléans. Sous la seconde et vers le 9e. siècle, il fut gouverné par *Robert-le-Fort*. En 879, *Louis-le-Bègue* le donna à *Ingelger*. En 1109 *Foulques V* fut en même-temps comte d'Anjou, et du Maine. Le Comté passa depuis par droit de succession à *Henri II*, Roi d'Angleterre. En 1205, l'Anjou, comme le Maine, fut confisqué sur *Jean-sans-Terre* et réuni à la couronne. En 1246, *Louis IX* le donna en apanage à *Charles*, le dernier de ses frères, qui devint l'un des plus puissans feudataires de France. Il passa, depuis, au même titre, à différens Princes, notamment à *Philippe V*, appelé au trône d'Espagne, et à *Louis XV*, l'avant-dernier Roi. — Gouverneur en 1789, le *Prince de Lambesc*.

(5) La *Touraine* prit son nom des Celtes, appelés *Turoni*, et fit partie de la troisième Lyonnoise. Sous les Rois de France, ce grand fief appartint aux Comtes d'Anjou jusqu'en 1584, qu'il fut réuni à la France par la mort de *François*, duc d'Alençon, auquel il avoit été donné en apanage : il n'en fut plus séparé. — Gouverneur en 1789, le *Comte d'Estaing*.

(6) En 511, l'*Orléanois* échut en partage à *Clodomir*, l'un des fils de *Clovis*. Ce royaume se composoit des villes de *Sens*, *Auxerre*, *Orléans*, *Tours*, *le Mans*, *Angers*, avec leurs dépendances, auxquelles se joignoit la Novempopulanie (Voy. l'Art de Vérifier les Dates, art. *Rois d'Orléans*). En 593, il échut à *Gontran*, et fit partie du royaume de Bourgogne. Il appartint ensuite aux Rois de Neustrie, et vers la fin de la seconde race, les Comtes qui y commandoient se l'approprièrent; de sorte que l'*Orléanois* parvint à *Hugues-le-Grand*. Son fils, *Hugues Capet*, devenu Roi de France, le réunit au domaine de la couronne : l'*Orléanois* en fit partie jusqu'au règne de *Philippe-de-Valois*, qui l'érigea en duché, et le donna à *Philippe*, son fils, en 1343. Ce Prince étant mort sans enfans, *Charles VI* donna le duché à *Louis*, son frère, en 1391; les successeurs de ce dernier en jouirent jusqu'à la mort de *Charles VII*. *Louis XII* l'ayant réuni de nouveau à la couronne en 1498, *Louis XIII* le donna en apanage à *Gaston*; et *Louis XIV* à *Philippe-de-France*, son frère : ses enfans le possédoient en 1789. — Gouverneur, à cette dernière époque, le Comte *Louis de la Rochefoucaut*.

(7) *Berri* : ce nom vient des *Bituriges*, Celtes qui habitoient ce pays du temps de *Jules-César*. *Auguste* le plaça dans la 1ère. Aquitaine. Sous les Rois de la première race le *Berry* fit partie du royaume d'Orléans, et sous ceux de la seconde, du royaume d'Aquitaine, après l'extinction duquel il eut des Souverains particuliers qui prirent le titre de *Comtes de Bourges*. Le dernier de ces Comtes fut *Eudes Herpin*, qui, en 1090, voulant se croiser pour la Palestine, vendit le comté à *Philippe I* pour la somme de 60 mille écus. *Jean-de-France*, troisième fils du Roi *Jean*, reçut de lui le Berry et le Poitou en apanage. Par sa mort sans enfans mâles en 1416, le comté retourna une seconde fois à la couronne. Il en fut encore séparé, puis rendu et réuni sans retour, sous *Charles VII*, en 1460. — Gouverneur en 1789, *Bourbon*, Prince de Conti.

(8) *Nivernois* : pays ainsi nommé de la rivière de Nièvre, en latin *Nivers*, et primitivement habité par les *Vadicasses*. Lors de l'invasion des Barbares, le *Nivernois* tomba au pouvoir des Bourguignons; ensuite il passa aux Francs. Sous la première race, il fut compris dans le royaume d'Orléans, et sous la seconde il eut des Comtes particuliers. En 987 on trouve dans l'histoire un *Othon* pourvu du comté de Nevers par *Henri-le-Grand*, Duc de Bourgogne. Le comté appartint ensuite par alliance et mariage aux Comtes de Flandres, puis aux Ducs de Bourgogne (Voy. l'Art de Vérifier les Dates, art. *Comtes de Nevers*) : définitivement, *Charles*, de Mantoue, qui possédoit Nevers, le vendit au Roi en 1657, et le Cardinal de *Mazarin*, en 1663, le fit ériger en Duché-pairie en faveur du Marquis de *Mancini* son neveu. N. *Mancini*, dernier Duc de *Nivernois*, avait, en 1789, le gouvernement général de la province, en même-temps qu'il étoit *Gouverneur particulier* de la ville de *Nevers*.

XLVI, N° 9. *Suite du* TABLEAU POLITIQUE COMPARÉ

Avant et depuis la révolution de 1789.

	GOUVERNEMENS en 1789.	LEURS SOUS-DIVISIONS EN PROVINCES.		CAPITALES des PROVINCES.	DÉPARTEMENS qui les remplacent en 1804.
Des treize GOUVERNEMENS DU CENTRE les six derniers étoient distingués en	* BOURGOGNE (1)	sous-divisée en	Auxerrois............	Auxerre.......	Dép. de l'Yonne.
			Pays de la Montagne..	Châtillon......	— de la Côte-d'or.
			Auxois.............	Semur.........	
			Dijonois............	DIJON..........	
			Autunois............	Autun.........	— de Saône et Loire.
			Chalonois...........	Châlons.......	
			Charolois...........	Charoles......	
			Mâconois............	Mâcon.........	
		à laquelle on ajoute.........	Le Bugei...........	Belley........	— de l'Ain.
			La Bresse...........	BOURG.........	
			La Princip. de Dombes.	Trévoux.......	
	FRANCHE-COMTÉ (2)	sous-divisée en..	Bailliage d'Amont.....	Vesoul........	— de la Haute-Saône.
			— de Besançon..	BESANÇON......	— du Doubs.
			— de Dôle......	Dôle..	— du Jura.
			— d'Aval......	Lons-le-Saunier	
	POITOU (3), distingué en.....	Haut, sous-div. en.........	Oriental...........	POITIERS......	— de la Vienne.
			Occidental..........	Niort.........	— des Deux-Sèvres.
		Bas...........	....	Fontenai-le-Comte......	— de la Vendée.
	PAYS-D'AUNIS (4)	....	....	LA ROCHELLE..	— de la Charente inf.
	BOURBONNOIS (5)	distingué en....	Haut...............	MOULINS......	— de l'Allier.
			Bas.................	Bourbon-l'Archambaud....	
	MARCHE (6)....	sous-divisée en.	Haute..............	GUERET.......	— de la Creuse.
			Basse..............	Le Dorat......	— de la Haute-Vienne.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N° 9.

(1) Bourgogne, de *Burgundiones*, nom des anciens habitans de cette contrée, Vandales d'origine, c'est-à-dire de ceux qui habitoient ce qui forme aujourd'hui la Prusse royale et la Prusse ducale. Après avoir été chassés à plusieurs reprises de la Germanie, ils reparurent en 407, passèrent le Rhin et se rendirent maîtres d'une partie de la Gaule. Ils formèrent un royaume puissant, qui comprenoit la Suisse, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Bourgogne et la Comté. Démembrée de la couronne et rendue alternativement pendant plusieurs siècles, cette province y fut définitivement réunie par la mort du dernier duc de Bourgogne, en 1477. Elle fut souvent comme l'apanage de l'un des petits-fils du Roi; ils en prenoient du moins le titre. — Gouverneur en 1789, N. *Bourbon*, Prince de *Condé*.

(2) Nous avons vu qu'elle forma le Comté de Bourgogne. Son premier Comte fut, en 915, *Hugues le-Noir*. En 1389, elle passa aux ducs de Bourgogne; et en 1477, *Marie de Bourgogne* l'apporta en dot à l'Archiduc *Maximilien*, qui, devenu Empereur, en forma, en 1512, un des Cercles de l'Empire. En 1674, *Louis XIV* en fit la conquête. En 1678, la possession lui en fut confirmée par le traité de Nimègue.

(3) Le *Poitou* tire son nom des peuples de la Gaule Celtique, appelés *Pictones*, qui résistèrent aux Romains avec quelques succès. Il fut placé par les Empereurs dans la seconde Aquitaine. Les Visigoths s'en emparèrent vers le 5ᵉ. siècle, et en furent presqu'aussitôt chassés par *Clovis*, qui en fit la conquête en 508. *Charlemagne*, en 778, le donna à gouverner à des Comtes: *Albon* fut le premier. Il passa, en 839, aux ducs d'Aquitaine. En 963, *Louis-d'Outremer* en fit présent à *Guillaume*, dit *Tête-d'étoupes*, à cause de sa chevelure blonde et épaisse. Les comtes de Poitiers étant en même-temps ducs de Guyenne, la possession du Poitou passa, en 1137, à *Eléonore de Guyenne*, et de celle-ci à *Henri II*, Roi d'Angleterre. En 1205, *Philippe-Auguste* la confisqua sur *Jean-sans-Terre*. Les Anglois y rentrèrent en 1360, par le traité de Brétigni; mais en 1451 ils en furent entièrement chassés par *Charles VII*; et le Poitou, depuis cette époque, ne fut plus séparé du domaine de la couronne. — Gouverneur en 1789, N. *d'Orléans*, Duc de *Chartres*.

(4) Ce nom d'*Aunis* vient, dit-on, des aulnes dont le pays abondoit. Il fit long-temps partie du domaine des comtes de Poitiers, auxquels des Seigneurs particuliers en faisoient hommage. *Philippe-le-Bel* et *Philippe de Valois* en firent successivement l'acquisition; et en 1435, *Charles VII* le déclara formellement fief de la couronne.

(5) Le *Bourbonnois*, primitivement habité par les *Boii*, passa aux Romains, et des Romains aux Goths, qui furent obligés de le céder aux Francs. Il fit ensuite partie du royaume d'Aquitaine, et fut possédé par des Seigneurs particuliers, jusqu'à l'époque où *Béatrix*, fille de *Jean de Bourgogne*, l'apporta en dot à *Robert de France*, comte de Clermont, quatrième fils de *St-Louis*. En 1329, il fut érigé en Duché-pairie par *Philippe de Valois*, en faveur de *Louis I de Bourbon*, petit-fils de *St-Louis*, qui eut pour fils *Jacques de Bourbon*, tige des *Bourbons* qui régnoient en France à l'époque de la révolution. Le Bourbonnois fut réuni à la couronne en 1523 par *François I.ᵉʳ* — Gouverneur en 1789, le *Comte de Peyre*.

(6) La *Marche* a pris son nom de sa situation sur la frontière de plusieurs autres provinces (Voyez le Tabl. XVI). Elle eut ses Comtes, sur lesquels les anciennes chroniques ne donnent point de renseignemens certains jusqu'à *Boson III*, tué en 1091. Le comté appartint quelque temps à la Maison de *Lusignan*. En 1303, *Philippe-le-Bel* s'en empara et le donna à son fils *Charles*, depuis *Charles-le-Bel*, qui l'érigea en Duché-pairie, et le donna à *Louis I*, duc de Bourbon, duquel il passa par alliance à *Charles de Bourbon*, tué devant Rome en 1527. *François I* le réunit à la couronne en 1531. — Gouverneur en 1789, le Marquis *Caillebot-Delasalle*.

XLVI, N° 10. *Suite du* TABLEAU POLITIQUE COMPARÉ

Avant et depuis la révolution de 1789.

Des onze GOUVERNEMENS DU MIDI les cinq premiers étoient distingués en.......

Gouvernem.ts en 1789.	Leurs sous-divisions	en provinces.	Capitales des Provinces.	Départemens qui les remplacent en 1804.
Limosin (1)		Haut	Limoges	Dép. de la Haute-Vienne
		Bas	Tulles	— de la Corrèze.
Saintonge (2) et Angoumois (3)			Saintes	— de la Charente inf.e
			Angoulême	— de la Charente.
* Auvergne (4)	Haute		St-Flour	— du Cantal.
	Basse, sous-divisée en	Auvergne orientale	Thiers	— du Puy-de-Dôme.
		Limagne	Clermont	
	Occidentale, sous-divisée en	Combrailles	Evaux	
		Pays de Franc-aleu	Semur	
* Lyonnois (5), sous-divisé en		Lyonnois proprem. dit.	Lyon	— du Rhône.
		Beaujolois	Villefranche	— de la Loire.
		Forez	St-Etienne	
* Dauphiné (6), sous-divisé en		Grésivaudan	Grenoble	— de l'Isère.
		Viennois	Vienne	
		Royannois	Pont de Royan	
		Valentinois	Valence	— de la Drôme.
		Diois	Die	
		Tricastin	S.-Paul-Trois-Châteaux	
		Briançonnois	Briançon	— des Hautes-Alpes.
		Gapençois	Gap	
		Embrunois	Embrun	
* Guyenne et Gascogne, divisées en .. (7)	Guyenne, sous-divisée en	Guyenne proprem. dite.	Bordeaux	— de la Gironde.
		Bazadois	Bazas	
		Périgord. Haut	Périgueux	— de la Dordogne.
		Périgord. Bas	Sarlat	
		Agénois	Agen	— de Lot et Garonne.
		Querci. Haut	Cahors	— du Lot.
		Querci. Bas	Montauban	
		Rouergue, Rouergue propr.t dit	Rodez	— de l'Aveiron.
		Rouergue, Marche H.te	Milhaud	
		Rouergue, Marche B.se	Villefranche	
	Gascogne (8) sous-div. en.. Gascogne propr. dite, sous-div. en	Landes	Dax	— des Landes.
		Chalosse	St-Sever	
		Tursan	Aire	
		Marsan	M.-de-Marsan	
		Condomois	Condom	— du Gers.
		Armagnac	Auch	
	Pays des Basques, sous-div. en	Labour	Bayonne	— des Hautes-Pyrén.
		Bigorre	Tarbes	
		Comminge	St-Bertrand	
		Couserans	St-Lizier	— de l'Arriège.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N° 10.

(1) LIMOSIN ou *Limousin*, tire son nom des Celtes appelés *Lemovices*; il fit partie, sous les Romains, de la 1.ère Aquitaine. Vers le 5e. siècle, il passa aux Visigoths, et peu après fut conquis par *Clovis*. Sous les Rois de la première et de la deuxième race, le *Limosin* changea plusieurs fois de maîtres. *Eléonore de Guyenne*, femme de *Henri II*, Roi d'Angleterre, le lui avoit apporté en dot. Les Rois successeurs de ce Prince en jouirent jusqu'en 1205, que *Philippe-Auguste* le confisqua sur *Jean-Sans-Terre*. En 1259, *St. Louis* le céde à *Henri III*, Roi d'Angleterre, à condition de foi et hommage; et en 1360 le traité de Brétigny en assura la pleine souveraineté à *Edouard III*. (*Chronol*. p. 254.) En 1370, *Charles V* en fit la conquête, et le Limousin demeura définitivement réuni à la couronne. — Gouverneur de la province en 1789, le duc de *Fitz-James*.

(2) Les Francs l'occupèrent après la mort d'*Alaric*. Sous les Rois de la première race, ce pays changea de maîtres selon les différens partages qui eurent successivement lieu. Il éprouva depuis à peu-près les mêmes chances que le Limosin, et fut réuni à la couronne par *Charles V* en 1732. (Voy. *Longuerue*, t. I, p. 160.) Voyez pour le dernier Gouverneur de cette province, la note suivante.

(3) Depuis 859 l'*Angoumois* eut aussi ses Comtes particuliers. En 1305 il fut réuni à la couronne sous *Philippe-le-Bel*. (Hist. de France, t. II, p. 73) Cédé aux Anglais par le traité de Brétigny en 1360, il fut, douze ans après, reconquis par *Charles V*, qui, en 1375, le donna par accroissement d'apanage à son frère *Jean*, duc de Berry. Plusieurs autres Princes en jouirent depuis par engagement. L'*Angoumois* appartenoit en 1789 au fils du Comte d'Artois, frère de *Louis XVI*. — Le Maréchal *Duc de Laval* avoit, à cette dernière époque, le gouvernement de cette province et de la Saintonge réunies.

(4) Autrefois la demeure des *Alverniens*, d'où ce pays a tiré son nom. Sur l'histoire ancienne de cette province, voyez l'*Art de Vérifier les Dates*, art. *Comtes d'Auvergne*. Elle fut définitivement réunie à la couronne par la mort de *Marguerite*, sœur d'*Henri III*, qui en avoit fait don, en s'en réservant la jouissance pendant sa vie, au fils aîné du Roi *Henri IV*. (Voyez l'*Abrégé chronologique des grands fiefs de la couronne de France*, Paris, 1759). — Gouverneur en 1789, le *Duc de Bouillon*.

(5) *Lyon*, autrefois capitale du Royaume de Bourgogne, fut sous la protection de la France pendant tout le temps que ses Rois s'occupoient d'objets et de soins plus importans, comme Princes de l'Empire. La jurisdiction de la ville avoit été le sujet de longues querelles entre les Archevêques de Lyon et les Comtes du Forez. Ceux-ci s'intitulèrent *Comtes de Lyon*. Depuis ils cédèrent à l'Archevêque, avec toute la jurisdiction, le droit de prendre seuls cette qualité : de-là vient l'origine des *Comtes de Lyon*. Cependant, la ville prétendit long-temps se gouverner, en vertu de ses privilèges, en état indépendant, et elle ne souffroit qu'avec inquiétude les Officiers que les Rois y envoyoient. Une sédition qui s'éleva parmi ses habitans en 1310, fournit l'occasion ou le prétexte d'y envoyer une armée. Le Roi de Navarre, qui la commandoit, forma le siége de la ville et la força bientôt de se rendre. Par la capitulation, toute la jurisdiction temporelle fut cédée au Roi de France, reconnu par les habitans, la noblesse et les bourgeois, pour Souverain; et les habitans furent conservés dans leurs privilèges. C'est ainsi qu'en 1310, la ville de Lyon fut réunie à la monarchie. Le Lyonnois a fait depuis, avec le Forez et le Beaujolois, l'une de ses principales provinces. — Gouverneur en 1789, le *Duc de Villeroi*.

(6) Ce pays, primitivement habité par les Allobroges, fut occupé vers le 5e. siècle par les Bourguignons. Vienne en devint la capitale. Après avoir successivement appartenu à différens Seigneurs, aux Rois de France, aux Souverains de Bourgogne et aux Empereurs de Germanie, un Comte d'Albon paroît vers le 11e. siècle posséder le Viennois : un de ses descendans prit le nom de *Dauphin*, qu'il reçut, dit-on, au baptême. Ses successeurs ayant adopté le même nom, il devint le titre de leur principauté. Le Dauphiné passa, par mariage, de la branche d'*Albon* dans celle de *Humbert*, Baron de la Tour-du-Pin, en 1343. Son arrière petit-fils, *Humbert-aux-blanches-Mains*, avant de se retirer dans un cloître, fit don du Dauphiné à *Philippe*, fils puîné de *Philippe-de-Valois*, à condition que les fils aînés des Rois prendroient le nom de *Dauphin de Viennois*, et en porteroient les armes écartelées avec celles de France; ce qui s'est constamment observé depuis. — Le Maréchal de *Beauvau* étoit Gouverneur de cette belle province en 1789.

(7) On sait que ce duché appartint à la célèbre *Eléonore de Guyenne*, qui, répudiée par *Louis-le-Jeune*, le porta en dot à *Henri II*, Roi d'Angleterre, avec d'autres grandes provinces de France. (V. ci-dessus n. 1). Après plusieurs guerres, dont il faut suivre le cours dans l'histoire, les Anglais en furent chassés par *Charles VII*, en 1453. C'est de cette époque que la *Guyenne* fut pour toujours rendue à la France : la première démembrée de la monarchie, elle y fut réunie la dernière. — Gouverneur en 1789, N..............

(8) Cette contrée a pris son nom des *Vascons* ou *Gascons*, peuple d'Espagne, qui, descendu des Pyrénées, alla s'établir dans le pays que les Romains appeloient *Novempopulanie*. Les Rois de la 1ère. race ne les contiorent qu'avec peine sous leur domination. Sous la seconde, la *Gascogne* eut ses Ducs particuliers, qui ne purent la garantir des dévastations des Normands. En 1039, elle passa aux Comtes d'Armagnac, auxquels les Ducs d'Aquitaine l'enlevèrent presqu'aussitôt. Elle fut ensuite partagée en différens fiefs; celui d'Armagnac fut le plus considérable. (Voy. l'Art de Vérifier les Dates, t. II, p. 253 et suiv. et *Longuerue*, t. I, liv. 2 p. 184 et suiv.) — Comprise dans le gouvernement de Guyenne.

XLVI, N° 11. *Suite du* TABLEAU POLITIQUE COMPARÉ
Avant et depuis la révolution de 1789.

	Gouvernem^{t}. en 1789.	Leurs sous-divisions en provinces.		Capitales des Provinces.	Départemens qui les remplacent en 1804.
Des onze gouvernemens du Midi, les six derniers étoient distingués en.......	Comté de Foix (1)			Foix	Dép. de l'Arriège.
	Béarn et Basse-Navarre, distingués en..		Bearn	Pau	— des B.-Pyrennées.
			Basse-Navarre (2)	St-Jean-Pied-de-Port	
	Roussillon sous-divisé en (3)	Vigoerie de	Perpignan	Perpignan	— des Pyrenn.-Or.
			Conflans	Villefranche.	
		Cerdaigue Française (4)		Mont-Louis.	
	* Languedoc et Cévènes, sous-div. en..	Languedoc (5)	Diocèse de Montauban.	Castel-Sarrasin	— de la Haute-Gar.^{e}
			— de Toulouse (6).	Toulouse	
			— de Rieux	Rieux	
			— de Comminge (7)	Comminge	
			— d'Albi (8)	Albi	— du Tarn.
			— de Castres	Castres	
			— de Lavaur	Lavaur	
			— de Mirepoix	Mirepoix	— de l'Arriège.
			— de St-Papoul	St-Papoul	
			— de Carcassonne (9)	Carcassonne	— de l'Aude.
			— d'Alet	Alet	
			— de Narbonne (10)	Narbonne	
			— de St-Pons	St-Pons	— de l'Hérault.
			— de Lodève	Lodève	
			— de Montpel.^{er} (11)	Montpellier	
			— de Beziers	Beziers	
			— d'Agde	Agde	
			— d'Alais	Alais	— du Gard.
			— d'Uzès	Uzès	
			— de Nimes	Nimes	
		Cévènes (12)	Gévaudan (13)	Mende	— de la Lozère.
			Vivarais	Viviers	— de l'Ardèche.
			Velay (14)	Le Puy	— de Haute-Loire.
	Comtat-Venaissin (15) et Principauté d'Orange (16)			Avignon	— de Vaucluse.
				Orange	
	* Provence, sous-divisée en		Diocèse d'Arles	Arles	— des Bouches-du-Rh.
			— d'Apt	Apt	
			— d'Aix	Aix	
			— de Marseille	Marseille	
			— de Sisteron	Sisteron	— des B.-Alpes.
			— de Digne	Digne	
			— de Riez	Riez	
			— de Senez	Senez	
			— de Toulon	Toulon	— du Var.
			— de Fréjus	Fréjus	
			— de Grasse	Grasse	
			— de Vence	Vence	

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N° 11.

(1) Ce pays eut ses Comtes particuliers, qui relevèrent de ceux de Toulouse jusqu'en 1245, époque où ils devinrent vassaux immédiats des Rois de France. Ce Comté passa, en 1482, à la Maison d'*Albret*, et *Henri II de Bourbon*, Roi de Navarre, le réunit à la couronne de France en succédant, sous le nom d'*Henri IV*, à tous les grands fiefs de Guyenne qu'avoit possédés son père. Foix, *Donezan* et *Andorre* formoient la province.—Gouverneur en 1789, le *Maréchal de Ségur*.

(2) Ces deux contrées éprouvèrent à peu-près les mêmes révolutions que la Gascogne (Voyez la note 8 correspondante au Tabl. précédent). Le comte de Foix, à qui elles étoient passées par alliance ou mariage (V. *Longuerue*, t. I, liv. 2, pag. 207 et suiv.), s'y étoit rendu indépendant et absolu pendant les guerres que se faisoient les Français et les Anglois. *Isabelle de Foix* porta les domaines des comtes de Foix dans la Maison de *Grailly*; et *Gaston de Grailly*, son petit-fils, ayant épousé *Eléonore d'Arragon*, elle lui apporta en dot le royaume de Navarre. Le Béarn et la Basse-Navarre entrèrent ainsi dans la Maison d'*Albret* par mariage, et *Henri IV* les réunit par la suite à la couronne. (Voyez l'Art de vérifier les dates, t. II, p. 257 et 261.)

(3) Du temps des Romains le Roussillon faisoit partie de la Gaule Narbonnoise, et étoit habité par les Celtes appelés *Sardones*. Les Visigoths, qui s'en étoient emparés vers le 5.ᵉ siècle, surent s'y maintenir malgré *Clovis* et ses enfans; mais ils en furent chassés par les Sarrasins, et ceux-ci par nos Rois de la seconde race. Sous *Charles-le-Simple*, les Comtes qui y commandoient se rendirent indépendans. De ces Comtes il passa aux Rois d'Arragon, et fit partie de la Catalogne. En 1462, *Jean d'Arragon* l'engagea à *Louis XI* pour la somme de 300,000 écus d'or, et *Charles VIII* le rendit gratuitement à *Ferdinand-le-Catholique* en 1493. *Louis XIII* en fit la conquête en 1642; et la paix des Pyrénées, en 1659, en assura la possession à *Louis XIV*. (*Chronol.* pag. 391).

(4) Voyez l'Art de vérifier les dates, t. II, pag. 332 et suiv.

(5) Le *Languedoc* étoit compris du temps des Romains dans la Gaule Narbonnoise, et habité par les Tectosages, divisés en différentes tribus. Du temps des Goths, qui y dominèrent long-temps, il fut appelé *Septimanie*, des sept principales cités qu'il contenoit. Après sa réunion à la couronne par *Philippe-le-Hardi*, il prit celui de *Languedoc* ou *Langue d'oc*, parce qu'on y parloit l'idiôme toulousain (qu'on y parle encore), dans lequel *oc* signifioit *oui*, et que ce mot étoit toujours dans la bouche des habitans de ces contrées. (Voyez *Longuerue*, t. I, liv. 2, pag. 227).

(6) Voyez l'Art de vérifier les dates, t. II, p. 249 et 289.

(7) *Ibid*, t. II, pag. 265; et *Longuerue*, t. I, p. 198 et 202.

(8) Voyez *Longuerue*, t. I, liv. 2, p. 234 et suiv.

(9) Voyez l'Art de vérifier les dates, t. II, p. 305; et *Longuerue*, t. I, liv. 2, p. 237 et suiv.

(10) Voyez l'Art de vérifier les dates, t. II, p. 515.

(11) *Ibid*, p. 322.

(12) Ce pays a pris son nom des Celtes, appelés *Cenomani*, qui en étoient la principale tribu.

(13) Voyez *Longuerue*, t. I, liv. 2, p. 263.

(14) Ce pays a pris son nom des *Velauni*, peuples dont il est question dans les Commentaires de César (*de Bello Gallico, lib. VII*). Voyez *Longuerue*, t. I, liv. 2, p. 265.

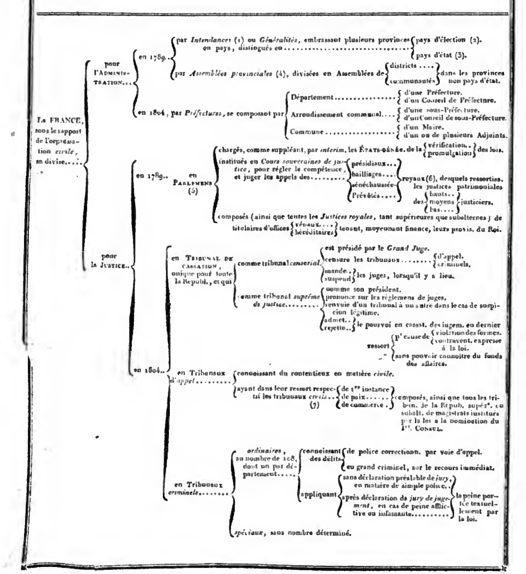
(15) Voyez *Longuerue*, t. I, liv. 3, p. 376.

(16) La principauté d'Orange faisoit partie de la première Viennoise, du temps des Romains; après avoir passé des Bourguignons aux Rois de la première et seconde race, elle eut ses comtes particuliers, puis ses Ducs. (Voyez l'Art de vérifier les dates, t. II, p. 448; et *Longuerue*, t. I, liv. 3, p. 336 et suiv.).



XLVI, N° 12. DIVISION de la FRANCE CONTINENTALE

Relativement à l'organisation civile {avant / depuis} la révolution de 1789.



La FRANCE, sous le rapport de l'organisation *civile*, se divise...

- pour l'ADMINISTRATION...
  - en 1789..
    - par *Intendances* (1) ou *Généralités*, embrassant plusieurs provinces en pays, distingués en.......... { pays d'élection (2). / pays d'état (3).
    - par *Assemblées provinciales* (4), divisées en Assemblées de { districts .... / communautés } dans les provinces non pays d'état.
  - en 1804, par *Préfectures*, se composant par
    - Département .... { d'une Préfecture. / d'un Conseil de Préfecture.
    - Arrondissement communal.... { d'une sous-Préfecture. / d'un Conseil de sous-Préfecture.
    - Commune .... { d'un Maire. / d'un ou de plusieurs Adjoints.
- pour la JUSTICE..
  - en 1789.. en PARLEMENS (5)
    - chargés, comme suppléant, par *interim*, les ÉTATS-GÉNÉR. de la { vérification.. / promulgation } des lois.
    - institués en *Cours souveraines de justice*, pour régler la compétence, et juger les appels des......... { présidiaux... / bailliages.... / sénéchaussée. / Prévôtés.... } royaux (6), desquels ressortiss. les justices patrimoniales des { hauts.. / moyens / bas.... } justiciers.
    - composés (ainsi que toutes les *Justices royales*, tant supérieures que subalternes) de titulaires d'offices { vénaux.... / héréditaires } tenant, moyennant finance, leurs provis. du Roi.
  - en 1804..
    - en TRIBUNAL DE CASSATION, unique pour toute la Républ., et qui
      - comme tribunal *censorial*
        - est présidé par le *Grand Juge*.
        - censure les tribunaux .... { d'appel. / criminels.
        - { mande.. / suspend } les juges, lorsqu'il y a lieu.
      - comme tribunal *suprême de justice*.........
        - nomme son président.
        - prononce sur les réglemens de juges.
        - renvoie d'un tribunal à un autre dans le cas de suspicion légitime.
        - { admet.. / rejette.. } le pourvoi en cassat. des jugem. en dernier ressort
          - p^r cause de { violation des formes. / contravent. expresse à la loi.
          - sans pouvoir connoître du fonds des affaires.
    - en Tribunaux *d'appel*.........
      - connoissant du contentieux en matière *civile*.
      - ayant dans leur ressort respectif les tribunaux *civils*.. (7) { de 1re instance / de paix...... / de commerce. } composés, ainsi que tous les trib. de la Répub. supér^s. ou subalt. de magistrats institués par la loi à la nomination du 1er. CONSUL.
    - en Tribunaux *criminels*.........
      - *ordinaires*, au nombre de 108, dont un par département.....
        - connoissant des délits { de police correctionn. par voie d'appel. / au grand criminel, sur le recours immédiat.
        - appliquant { sans déclaration préalable de *jury*, en matière de simple police.. / après déclaration du *jury de jugement*, en cas de peine afflictive ou infamante.......... } la peine portée textuellement par la loi.
      - *spéciaux*, sans nombre déterminé.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N° 12.

(1) Ce fut en 1635, sous le règne de *Louis XIII*, qu'on commença à envoyer dans les *Généralités* du Royaume, dont l'existence date de beaucoup plus loin, des Magistrats appelés *Maîtres des Requêtes* (*), en qualité d'*Intendans de Justice, Police et Finances* : on les nommoit aussi *Commissaires du Roi départis dans les Provinces*. Comme les *Généralités* avoient été établies, supprimées, réunies, divisées en différens temps, sans rapport à aucun plan général, et toujours par circonstances, leurs arrondissemens respectifs étoient, pour la plupart, sans proportion avec le besoin des administrés : les unes, telles, par exemple, que la généralité de l'Ile-de-France, embrassoient trop d'étendue pour qu'un seul homme pût porter sur tous les points une attention égale. On pouvoit reprocher à d'autres le défaut contraire : celles-ci paroissoient dédaignées, on n'en acceptoit l'Intendance que comme un lieu de passage. La faveur et la nécessité du service avoient fait introduire les *Subdélégués*, instrument passif dans la main d'un seul. Le Subdélégué ne connoissoit que son Intendant, et n'avoit de rapport qu'avec lui, jamais avec le ministère. Une telle organisation offroit tous les vices de l'arbitraire, et elle en avoit trop souvent les résultats. Toutefois, plus d'un Intendant a bien mérité de son pays, et le nom de *Turgot*, qui administra la généralité de Limoges depuis 1761 jusqu'en 1774, vivra long-temps dans cette ancienne province de la France, ainsi que dans la mémoire de tous les gens de bien. (Pour la division en *Généralités*, V. le Tableau suivant).

(2) On appeloit *Election* une juridiction composée d'Officiers qui connoissoient en première instance des différends concernant certains subsides, tels que les tailles, les aides et autres droits imposés sur les peuples, et dont les Intendans étoient, dans leurs Provinces respectives, chargés de faire faire la répartition. Les ordonnances du Roi *Jean*, des années 1355 et 1360, font mention des *Élus des états*, Commissaires auxquels succédèrent les Élus en titre. On ne pouvoit, à l'égard des premiers, se pourvoir contre leurs décisions en matière d'impôts, que par voie de supplication aux *Généraux des Aides*, députés à Paris ; après ceux-ci vinrent les *Cours des Aides*, d'où ressortissoient de même les tribunaux d'élection. Tel étoit l'état des pays dits *d'élection* en 1789.

(3) Différentes provinces réunies à la France avoient obtenu par leurs capitulations d'être conservées dans leurs coutumes, et surtout dans le droit de s'imposer elles-mêmes. On les appeloit *pays d'Etat*, parce qu'elles se formoient, pour leur gouvernement intérieur, en assemblées d'*Etats*, où l'on distinguoit, comme dans les *Etats-Généraux* quand ils avoient lieu, le *Clergé*, la *Noblesse* et le *Tiers*. Sur ces provinces, qu'on appeloit improprement privilégiées, (le droit dans lequel elles s'étoient maintenues n'étant autre chose que le droit naturel des peuples) voy. le Tableau suivant.

(4) Dans la vue de faire jouir les administrés du contre-poids dont l'exercice du pouvoir des Intendans dans la plupart des Provinces, faisoit sentir le besoin, le Roi commença, en 1780, par faire convoquer à Ville-Franche une administration composée de citoyens des trois Ordres, et qui se forma sous le titre d'*administration provinciale de la Haute-Guyenne*. La province de Berri ne tarda pas à s'en composer une sur le même modèle : celle-ci se tint à Bourges. Enfin, suivant le vœu des NOTABLES réunis à Versailles en 1787, un édit du mois de juin de la même année étendit le bienfait à toutes les provinces du Royaume. Cette organisation y subsista jusqu'en 1790, que les administrations de Département et de District furent appelées à leur succéder.

(5) On appeloit *Parlemens*, sous la seconde race, une Assemblée des Prélats, des Ducs, des Comtes et des grands Seigneurs du Royaume, à laquelle le Roi présidoit. On y décidoit des plaintes des sujets ; on y recevoit les Ambassadeurs, et l'on y faisoit quelquefois des réglemens généraux pour la police de l'État. Ces Assemblées n'avoient lieu, à cette première époque, que quand il plaisoit au Monarque de les convoquer. Sous *Charlemagne* et ses successeurs, l'assemblée de Paris prit le nom de *Cour des plaids généraux*, *Cour du Roi*, *Cour de France*, et en dernier lieu, le titre de *Cour des Pairs*. Vers le milieu du 12e. siècle, elle eut celui de *Parlement*. — Ce fut lorsque, les Baillis et Sénéchaux abusant de leur autorité, il fallut venir au secours des justiciables par l'établissement d'un tribunal d'appel, qu'on trouva tout naturel de déférer le droit de réformation au tribunal suprême de la Nation. *Philippe-le-Bel* crut devoir en conséquence fixer le Parlement à Paris (édit du 13 mai 1302). — Cette idée de l'origine et des attributions du premier Parlement du Royaume à l'instar duquel douze autres furent créés à différentes époques, suffit pour faire concevoir d'où lui venoit la prétention de se faire considérer, dans ses rapports avec la police générale de l'État, comme l'intermédiaire des *Etats-Généraux* ; d'où lui venoit aussi le droit de connoître exclusivement des causes personnelles des *Pairs de France*, et de tout ce qui concernoit la Pairie en général ; le droit, en un mot, de former essentiellement la *Cour des Pairs*. — La *Pairie* étoit, en France, un office du premier ordre, attaché à un domaine considérable que le Roi décoroit de ce titre éminent, et qui, devenu par l'amalgame partie du domaine royal, demeuroit inaliénable comme lui à perpétuité. La Pairie participoit, d'ailleurs, à la prérogative, fondée sur la loi salique, d'appartenir toujours, et par une sorte de substitution à l'infini, à l'aîné mâle de la famille : à défaut d'aîné mâle, le titre s'éteignoit, et la glèbe rentroit dans le domaine royal. — Les *Pairs* avoient séance au Parlement de Paris, qui, eux absens ou présens, convoqués ou même non convoqués, prétendoit être toujours la *Cour des Pairs* par excellence ; prétention fondée à certains égards, quelquefois contestée par les autres Parlemens, mais que l'assentiment des Princes et Pairs, fit toujours prévaloir.

(6) Les *Baillis* et les *Sénéchaux* étoient *hommes d'épée* ; ils avoient pour Lieutenans-Généraux ou Particuliers, des *hommes de robe* pourvus de lieutenances en titre d'office. A un degré au-dessous des Bailliages ou Sénéchaussées, étoient les *Prévôtés*, dont il ne subsistoit plus guères que des vestiges en 1789. Mais ce qui avoit au contraire pullulé, pour ainsi dire, à mesure que le système féodal avoit repris racine en France, c'étoit, dans la hiérarchie judiciaire, l'ordre des hautes, moyennes et basses-justices des Seigneurs, distinguées par le nom générique de *justices patrimoniales*. Les *Présidiaux* avoient été institués pour sauver une partie des inconvéniens graves attachés à cette multiplicité de degrés de juridiction. Les Bailliages royaux qui avoient le titre de *Présidial*, jugeoient en dernier ressort jusqu'à concurrence d'une certaine somme.

(7) Le système de l'organisation judiciaire, en 1804, est aussi simple que l'ancien, tel qu'il existoit en 1789, étoit compliqué. Il n'y a plus, en tout et par-tout, que deux degrés de juridiction ; car le tribunal de Cassation n'en forme point un. Les tribunaux de première instance, distribués par arrondissemens communaux, sont à la portée des justiciables : mêmes Juges, mêmes poids, même balance pour tous. Lorsque l'importance de l'objet autorise l'appel, on ne va plus à 100 lieues, comme autrefois, réclamer la révision du procès : 31 tribunaux également répartis offrent un recours facile à ceux qui croient ne pouvoir s'en dispenser.

(*) Un *Maître des Requêtes* étoit un Conseiller du Roi qui, sans avoir entrée au Conseil d'Etat, y étoit appelé comme Rapporteur ou comme Juge, lorsqu'il y avoit à prononcer sur la *requête* en cassation d'un jugement de Cour Souveraine.

XLVI, N° 13. DIVISION DE LA FRANCE

Pour l'ADMINISTRATION GÉNÉRALE du Royaume en 1789.

LA FRANCE, en 1789, se divisoit pour l'Administration générale du Royaume, en............................

- 25 *Généralités*, dont...
  - 20 en Pays d'élection.
  - 5 en Pays d'état.
- 31 *Intendances*, dont...
  - 24 pr les ancienn. Généralités (*).
  - 7 pour les Pays réunis (**).

PAYS D'ÉLECTION.

CHEFS-LIEUX des GÉNÉRALITÉS.	Nombre des ÉLECTIONS.	PROVINCES que les GÉNÉRALITÉS comprennent en tout ou en partie.
1. Paris..........	22	Isle de Fr., Picardie he. Champagne.
2. Amiens........	10	Picardie.
3. Soissons........	5	Picardie (haute).
4. Orléans........	16	Orléanais.
5. Bourges........	7	Berry et Bourbonnais.
6. Lyon..........	5	Lyonnais. Forez.
7. La Rochelle....	5	Saintonge, Aunis.
8. Moulins.......	7	Bourbonnais. Nivernais. Marche. Auvergne.
9. Riom..........	7	Auvergne.
10. Poitiers........	8	Poitou.
11. Limoges........	5	Limosin. Marche. Angoumois.
12. Bordeaux........	10	Guyenne.
13. Tours..........	16	Touraine. Poitou. Anjou. Maine.
14. Auch..........	13	Gascogne.
15. Montauban.....	6	Quercy. Rouergue.
16. Châ'ons........	12	Champagne.
17. Rouen..........	14	Normandie (haute).
18. Caën..........	9	Normandie (basse).
19. Alençon........	9	Normandie. Perche.
20. Grenoble.......	6	Dauphiné.

PAYS D'ÉTAT.

CHEFS-LIEUX des GÉNÉRALITÉS.	Nombre des DISTRICTS de recette***.	PROVINCES qui en dépendent.
1. Montpellier......	12	Languedoc (bas).
2. Rennes..........	9	Bretagne.
3. Aix............	13	Provence.
4. Toulouse........	8	Languedoc (haut).
5. Dijon..........	11	Bourgogne.

PAYS RÉUNIS.

INTENDANCES.	Nombre des DISTRICTS de recette.	PROVINCES qui en dépendent.
1. Perpignan.......	5	Roussillon. Pays de Foix. Donezan.
2. Besançon........	15	Franche-Comté.
3. Metz...........	6	Pays Messin, dit *des 3 Evêchés.*
4. Strasbourg......	9	Alsace.
5. Lille......	15	Flandre et Artois.
6. Valenciennes et Maubeuge.......	12	Hainaut et Cambresis.
7. Nancy..........	15	Lorraine et Barrois.

(*) Les Généralités de Toulouse et de Montpellier, comprises dans une seule *Intendance*, celle du *Languedoc*.

(**) Ces pays réunis à la France depuis la formation des Généralités, n'en formoient pas de particulières; ils n'étoient distingués entre eux que par *Intendances*.

(***) Ces districts étoient subdivisés en *diocèses*, *vigueries* ou *prévôtés*, pour l'usage et dans le langage propre aux différens Pays non d'élection : *district de recette* est ici employé comme terme générique.

XLVI, N° 14. DIVISION de la FRANCE pour la JUSTICE en 1789.

En FRANCE les Tribunaux souverains, en 1789, étoient.....

- les PARLEMENS, au nombre de *treize*, dont UN..........................
  - séant à PARIS.
  - où les *Pairs de France* / les *Princes du Sang* avoient serment......... / séance.......... / voix délibérative pour toutes causes et en toutes circonstances.
- les CONSEILS SUPÉRIEURS..........
  - d'Alsace à *Colmar*.
  - du Roussillon à *Perpignan*.
  - d'Artois à *Arras*.
- les COURS DES AIDES, au nombre de *douze*, établies à................ Aix, Bordeaux, Châlons, Dijon, Grenoble, Metz, Montauban, Montpellier, Nantes, Paris, Pau, Rouen........... auxquelles ressortissoient les Tribunaux d'*Élection* et de *Greniers à sel*, touchant le fait des *aides* et *gabelles* seulement.
- la COUR DES MONNOIES, séante à Paris, UNIQUE pour tout le royaume, et d'où ressortissoient *vingt-sept* (*) *Chambres des Monnoies*, établies à Aix, *Amiens*, Bayonne, *Besançon*, Bordeaux, *Bourges*, *Caen*, *Dijon*, *Grenoble*, Lille, Limoges, Lyon, Montpellier, Metz, Nantes, Orléans, Paris, Pau, Perpignan, *Rennes*, *Reims*, la Rochelle, *Rouen*, Strasbourg, *Toulouse*, *Tours*, *Troyes*.... connoissant en première instance du contentieux relatif au *fait des Monnoies* seulement.

PARLEMENS.

LIEUX de leur ÉTABLISSEMENT	ÉPOQUE à laq. ils y ont été fixés. ANNÉE.	RÈGNE.	PRINCIPAUX PAYS de leur ressort.
PARIS.....	1303	*Philippe-le-Bel*	Isle-de-France, Beauce, Sologne, Berry, Auvergne, Lyonnois, Nivernois, Mâconois, Anjou, Angoumois, Poitou, Aunis, Touraine, Maine et Perche, Brie, Champagne et Picardie.
TOULOUSE...	1443	*Charles VII*..	Rouergue, Languedoc, Armagnac en partie.
GRENOBLE...	1453	Idem.........	Dauphiné.
BORDEAUX...	1462	*Louis XI*.....	Guyenne, Agénois, Condomois, les Landes.
DIJON........	1494	*Charles VIII*..	Bourgogne, Bresse, Bugey.
AIX..........	1501	*Louis XII*....	Provence.
ROUEN.......	1515	*François I*....	Normandie.
RENNES.....	1553	*Henri II*.....	Bretagne.
PAU.........	1620	*Louis XIII*...	Béarn, Lescar et Oléron.
METZ........	1634	Idem.........	Metz, Toul et Verdun.
BESANÇON...	1674	*Louis XIV*...	Franche-Comté.
DOUAY......	1686	Idem.........	Flandre française.
NANCY......	1777	*Louis XVI*...	Lorraine, Barrois.

PAIRIES.

PAIRIES..........................
- Ecclésiastiques........... 6.
- Laïques................... 39.

TOTAL en 1789................................. 45.

PAIRIES ECCLÉSIASTIQUES
- Archevêché-duché de *Reims*.
- Évêché-duché de *Laon*. *Langres*.
- Évêché-comté de *Beauvais*. *Châlons*. *Noyon*.

PAIRIES LAÏQUES.

DUCHÉS.	DATES de leur création. (**)	DUCHÉS.	DATES de leur création.
1 Usès............	1572	21 St-Cloud (***)...	1674
2 Elbœuf..........	1582	22 Harcourt.......	1710
3 Montbazon.......	1595	23 Fitz-James......	*Idem.*
4 Thouars.........	1599	24 Chaulnes........	1711
5 Sully...........	1606	25 Rohan-Rohan....	1714
6 Luynes..........	1619	26 Villars-Brancas..	1716
7 Brissac.........	1620	27 Valentinois.....	*Idem.*
8 Richelieu.......	1631	28 Nivernois.......	1721
9 Fronsac.........	1634	29 Biron..........	1723
10 Bouillon........	1652	30 Aiguillon.......	1731
11 Rohan..........	*Idem.*	31 Fleury........	1736
12 Piney..........	1662	32 Duras..........	1757
13 Grammont.......	1663	33 La Vauguyon....	1759
14 Villeroi........	*Idem.*	34 Praslin.........	1762
15 Mortemart......	*Idem.*	35 La Rochefoucaud.	1770
16 Saint-Aignan....	*Idem.*	36 Clermont-Tonnère	1775
17 Tresme.........	*Idem.*	37 Aubigny........	1777
18 Noailles.......	*Idem.*	38 Choiseuil......	1786
19 Aumont........	1665	39 Coigny........	1788
20 Charost........	1672		

(*) Il existoit dans l'origine, autant d'*Hôtels des Monnoies*, que de Juridictions monétaires, mais par édit du mois de février 1772, le nombre des Hôtels des Monnoies fut réduit à 15. Ceux compris dans la suppression sont ici en *italique*.
(**) Les Pairs Laïques n'avoient rang au Parlement que du jour de leur réception.
(***) Duché annexé à l'Archevêché de Paris.

XLVI, N° 15. DIVISION DE LA FRANCE pour la Justice en 1804.

CHEFS-LIEUX des TRIBUNAUX D'APPEL et des SÉNATORERIES.	DÉPARTEMENS (*) du ressort des TRIBUNAUX D'APPEL.	TRIBUNAUX RESSORTISSANS		NOMBRE des Justices DE PAIX de chaque Département.
		DE PREMIÈRE INSTANCE.	DE COMMERCE.	
AGEN	Gers	Condom Lectoure Auch Lombez Mirande	Auch	30.
	Lot et Garonne	Marmande Nérac Villeneuve-d'Agen	Agen	38.
	Lot	Montauban Figeac Cahors Gourdon	Montauban Souillac Moissac	61.
AJACCIO	Golo	Bastia Calvi Corte	Bastia	39.
	Liamone	Ajaccio Vico Sartène	Ajaccio Bonifacio Sartène	21.
AIX	Bouches du Rhône	Marseille Aix Tarascon	Marseille Martigues la Ciotat Tarascon Arles	26.
	Var	Brignolles Draguignan Grasse Toulon	Brignolles Antibes St.-Tropez Grasse Toulon	32.
	Alpes (Basses)	Digne Barcelonnette Castellane Sisteron Forcalquier	....	28.
	Alpes Maritimes	Nice Monaco Puget-Théniers	Nice	22.
	Isle d'Elbe	Porto-Ferrajo	....	4.
AMIENS	Aisne	St.-Quentin Laon Soissons Vervins Château-Thierri	St.-Quentin Vervins Soissons	37.
	Somme	Amiens Abbeville Doulens Péronne Montdidier	Abbeville St.-Valery Montdidier Amiens	41.
	Oise	Beauvais Compiègne Clermont Senlis	Beauvais Clermont Compiègne	35.
ANGERS	Mayenne et Loire	Angers Saumur Baugé Segré Beaupréau	Saumur Angers	34.
	Mayenne	Mayenne Laval Château-Gonthier	Laval	27.
	Sarthe	le Mans Mamers St.-Calais la Flèche	le Mans	33.

(*) Il y a un Tribunal criminel par chaque Département.

XLVI, N° 16. *Suite de la* DIVISION de la France pour la Justice en 1804.

CHEFS-LIEUX des Tribunaux d'appel et des Sénatoreries.	DÉPARTEMENS du ressort des Tribunaux d'appel.	TRIBUNAUX RESSORTISSANS de première instance.	TRIBUNAUX RESSORTISSANS de commerce.	NOMBRE des Justices de paix de chaque Département.
Besançon	Jura	Dôle Arbois Lons-le-Saunier St.-Claude		32.
	Doubs	Besançon Baumé St.-Hypolite Pontarlier	Besançon	25.
	Saône (Haute)	Vesoul Gray Lure	Gray	27.
Bordeaux	Charente	Angoulême Ruffec Confolens Barbezieux Cognac	Angoulême Cognac	29.
	Dordogne	Périgueux Sarlat Bergerac Nontron Riberac	Belvès Périgueux Bergerac	47.
	Gironde	Bordeaux Libourne Blaye la Réole Bazas Lesparre	Blaye Libourne Bordeaux	48.
Bourges	Nièvre	Nevers Cosne Clamecy Moulins-en-Gilbert	Nevers	25.
	Cher	Bourges St.-Amand Sancerre	Bourges	29.
	Indre	Yssoudun Châteauroux la Châtre le Blanc	Yssoudun Châteauroux	23.
Bruxelles	Dyle	Bruxelles Louvain Nivelles	Bruxelles Louvain	30.
	Lys	Bruges Furnes Ypres Courtrai	Ostende	36.
	Escaut	Gand Termonde Oudenarde Sas-de-Gand	Gand	41.
	Deux-Nèthes	Anvers Turnhout Malines	Anvers	21.
	Jemmapes	Tournai Mons Charleroi	Tournai Mons	32.

XLVI, N° 17. *Suite de la* DIVISION de la France pour la Justice en 1804.

CHEFS-LIEUX des TRIBUNAUX D'APPEL et des SÉNATORERIES.	DÉPARTEMENS du ressort des TRIBUNAUX D'APPEL.	TRIBUNAUX RESSORTISSANS DE PREMIÈRE INSTANCE.	TRIBUNAUX RESSORTISSANS DE COMMERCE.	NOMBRE des Justices DE PAIX de chaque Département.
CAEN	Orne	Alençon Mortagne Domfront Argentan	l'Aigle Alençon Tinchebrai	55.
	Manche	Valogne Coutances St.-Lô Mortain Avranches	Grandville Coutances Cherbourg	48.
	Calvados	Caën Bayeux Pont-l'Évêque Lisieux Falaise Vire	Bayeux Caen Honfleur Isigny Lisieux Falaise Condé-sur-Noirot Vire	37.
COLMAR	Rhin (Haut)	Colmar Altkirch Délémont Porentrui Béfort	Colmar Béfort	39.
	Rhin (Bas)	Strasbourg Weissembourg Saverne Barr	Strasbourg	37.
DIJON	Côte-d'Or	Dijon Beaune Châtillon Sémur	Châtillon Auxonne Saulieu Dijon Beaune	36.
	Saône et Loire	Autun Châlons-sur-Saône Mâcon Charolles Louhans	Autun Charolles Tournus Châlons-sur-Saône Louhans Mâcon	48.
	Marne (Haute)	Chaumont Langres Wassy	St.-Dizier Chaumont Langres	28.
DOUAI	Pas de Calais	Boulogne Saint-Omer Béthune Arras Saint-Pol Montreuil	Boulogne St.-Omer Arras Calais	43.
	Nord	Lille Bergues Hatzbrouck Cambray Valenciennes Avesnes	Lille Cambrai Dunkerque Valenciennes	43.

XLVI, N° 18. *Suite de la* DIVISION de la France pour la Justice en 1804.

CHEFS-LIEUX des TRIBUNAUX D'APPEL et des SÉNATORERIES.	DÉPARTEMENS du ressort des TRIBUNAUX D'APPEL.	TRIBUNAUX RESSORTISSANS — DE PREMIÈRE INSTANCE.	TRIBUNAUX RESSORTISSANS — DE COMMERCE.	NOMBRE des Justices DE PAIX de chaque Département.
GRENOBLE	Drome	Valence Montélimart Die Nyons	Romans	28.
	Alpes (Hautes)	Gap Briançon Embrun		25.
	Isère	Vienne Grenoble Bourgoin St.-Marcellin	Vienne	44.
	Mont-Blanc	Chambéry Annecy Moutiers St.-Jean de Maurienne		52.
LIÉGE	Ourthe	Liége Huy Malmédy	Liége	50.
	Sambre et Meuse	Namur Dinan Marche St.-Hubert	Namur	31.
	Meuse inférieure	Maestricht Hasselt Ruremonde		23.
LIMOGES	Creuse	Guéret Chambon Aubusson Bourganeuf		25.
	Corrèze	Tulle Brives Ussel	Tulle	29.
	Vienne (Haute)	Limoges St.-Yriex Bellac Rochechouart	Limoges	26.
LYON	Léman	Genève Thonon Bonneville	Genève	23.
	Ain	Bourg Nantua Belley Trévoux		32.
	Loire	Roanne St.-Étienne Montbrison	St.-Étienne	28.
	Rhône	Lyon Villefranche	Lyon Villefranche	25.
METZ	Ardennes	Charleville Sédan Rocroy Réthel Vouziers	Sedan	34.
	Moselle	Metz Thionville Briey Sarguemines	Metz	30.
	Forêts	Luxembourg Neufchâteau Bitbourg Diekirch	Luxembourg	28.

XLVI, N° 19. *Suite de la* DIVISION de la France pour la Justice en 1804.

CHEFS-LIEUX des TRIBUNAUX D'APPEL et des SÉNATORERIES.	DÉPARTEMENS du ressort des TRIBUNAUX D'APPEL.	TRIBUNAUX RESSORTISSANS		NOMBRE des Justices DE PAIX de chaque Département.
		DE PREMIÈRE INSTANCE.	DE COMMERCE.	
MONTPELLIER	Pyrénées orientales	Perpignan Ceret Prades	Perpignan	17.
	Aude	Castelnaudary Carcassonne Narbonne Limoux	Castelnaudary Carcassonne Narbonne Limoux	31.
	Aveyron	Millhau Rodès Villefranche Espalion St.-Afrique	St.-Géniès	36.
	Herault	Montpellier Lodève Béziers St.-Pons	Montpellier Béziers Clermont-Lodève Pézénas Cette Agde	36.
NANCI	Meurthe	Nanci Toul Lunéville Vic Sarrebourg	Nanci	29.
	Vosges	Mirecourt Épinal St.-Dié Neufchâteau Remiremont	Mirecourt	30.
	Meuse	Bar-sur-Ornain Verdun St.-Mihiel Montmédi	Bar-sur-Ornain Verdun	28.
NIMES	Lozère	Marvejols Mende Florac		24.
	Gard	Nimes Alais Usès Vigaud	Nimes	38.
	Ardèche	Tournon Privas Largentière	Aubenas Annonay	31.
	Vaucluse	Orange Avignon Carpentras Apt	Avignon Perthuis	22.
ORLÉANS	Loir et Cher	Vendôme Blois Romorantin	Blois Romorantin	24.
	Loiret	Orléans Montargis Pithiviers Gien	Orléans Montargis	31.
	Indre et Loire	Tours Chinon Loches	Tours	24.

XLVI, N° 20. *Suite de la* DIVISION de la France pour la Justice en 1804.

CHEFS-LIEUX des TRIBUNAUX D'APPEL et des SÉNATORERIES.	DÉPARTEMENS du ressort des TRIBUNAUX D'APPEL.	TRIBUNAUX RESSORTISSANS		NOMBRE des Justices DE PAIX de chaque Département.
		DE PREMIÈRE INSTANCE.	DE COMMERCE.	
PARIS	Seine	Paris	Paris	20.
PAU	Landes	Mont-de-Marsan St.-Sever Dax		28.
	Pyrénées (Basses)	Pau Bayonne Oléron St.-Palais Orthez	Pau Bayonne	40.
	Pyrénées (Hautes)	Tarbes Bagnières Argelès	Tarbes	26.
POITIERS	Charente-Inférieure	la Rochelle Rochefort St.-Jean-d'Angely Saintes Marennes Jonsac	la Rochelle Rochefort St.-Jean-d'Angely Saintes St.-Martin (île de Ré) St.-Pierre-d'Oléron Marennes	37.
	Vendée	Fontenay Sables-d'Olonne Montaigu	Sables-d'Olonne	29.
	Sèvres (Deux)	Niort Bressuire Parthenay Melle	Niort	31.
	Vienne	Châtellerault Poitiers Loudun Montmorillon Civray	Châtellerault Poitiers	31.
RENNES	Loire-Inférieure	Nantes Savenay Châteaubriant Ancenis Paimbœuf	Nantes	45.
	Finistère	Brest Morlaix Quimper Châteaulin Quimperlé	Brest Morlaix Quimper	43.
	Côtes du Nord	St.-Brieuc Dinan Loudéac Lannion Guingamp	Quintin St.-Brieuc Paimpoult	47.
	Morbihan	Ploermel Lorient Vannes Pontivy	Lorient Vannes	37.
	Ile et Vilaine	Rennes St.-Malo Fougères Vitré Redon Montfort	St.-Malo Rennes	43.

XLVI, N° 21. *Suite de la* DIVISION de la France pour la Justice en 1804.

CHEFS-LIEUX des TRIBUNAUX D'APPEL et des SÉNATORERIES.	DÉPARTEMENS du ressort des TRIBUNAUX D'APPEL.	TRIBUNAUX RESSORTISSANS de première instance.	TRIBUNAUX RESSORTISSANS de commerce.	NOMBRE des Justices DE PAIX de chaque Département.
RIOM (*)	Allier	Moulins Montluçon Gannat Lapalisse	Moulins	26.
	Cantal	St.-Flour Aurillac Mauriac Murat	St.-Flour Aurillac Mauriac	23.
	Puy-de-Dôme	Riom Thiers Ambert Clermont Yssoire	Riom Thiers Ambert Clermont Billom Yssoire	50.
	Loire (Haute)	Yssengeaux le Puy Brioude	Le Puy Brioude	28.
ROUEN	Eure	Louviers Evreux Bernay Pont-Audemer Andelys	Pont-Audemer Bernay	36.
	Seine-Inférieure	Rouen Hâvre Yvetot Dieppe Neufchâtel	Hâvre St.-Valery Dieppe Fécamp Rouen	50.
TOULOUSE	Arriège	Pamiers St.-Girons Foix	Foix	20.
	Garonne (Haute)	Toulouse Castel-Sarrasin Villefranche Murat St.-Gaudens	Toulouse	45.
	Tarn	Gaillac Alby Castres Lavaur	Alby Castres	35.
TRÈVES	Roër	Aix-la-Chapelle Cologne Creveld Clèves	Cologne	40.
	Rhin et Moselle	Coblentz Bonn Simmern		30.
	Mont-Tonnerre	Mayence Spire Kaiserlautern Deux-Ponts	Mayence	37.
	Sarre	Trèves Sarrebruck Prum Cousel		34.

(*) Le Chef-lieu de la Sénatorerie est à CLERMONT.

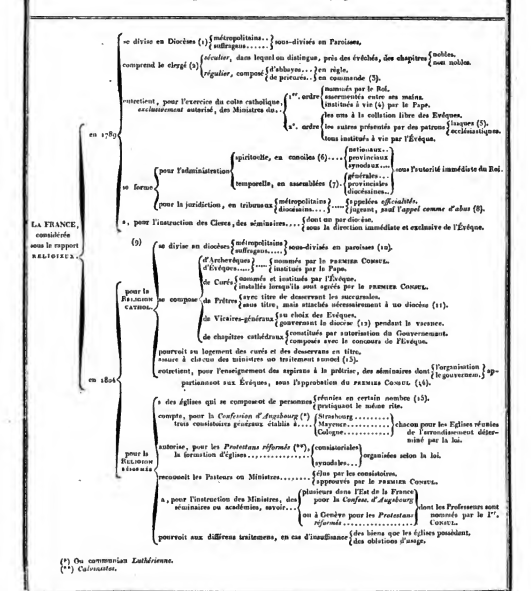
XLVI, N° 22. *Suite de la* DIVISION de la France pour la Justice en 1804.

CHEFS-LIEUX des TRIBUNAUX D'APPEL et des SÉNATORERIES.	DÉPARTEMENS du ressort des TRIBUNAUX D'APPEL.	TRIBUNAUX RESSORTISSANS DE PREMIÈRE INSTANCE.	TRIBUNAUX RESSORTISSANS DE COMMERCE.	NOMBRE des Justices DE PAIX de chaque Département.
TURIN (*)	Pô	Turin. Suze.	Turin.	42.
	Doire	Yvrée. Aoste.		27.
	Marengo	Alexandrie. Voghèra.		36.
	Sesia	Verceil.		23.
	Stura	Coni. Mondovi.		42.
	Tanaro	Asti. Alba.		29.

(*) Il n'y a, pour les 6 départemens du ci-devant Piémont, que 3 Tribunaux criminels établis à

- Turin pour les départemens du Pô, de la Doire.
- Alexandrie — de Marengo, de la Sesia.
- Coni — de la Stura, du Tanaro.

XLVI, N° 23. DIVISION de la FRANCE sous le rapport religieux, avant et depuis la révolution de 1789.



LA FRANCE, considérée sous le rapport RELIGIEUX,

- **en 1789**
  - se divise en Diocèses (1) { métropolitains.. / suffragans...... } sous-divisés en Paroisses.
  - comprend le clergé (2)
    - *séculier*, dans lequel on distingue, près des évêchés, des chapitres { nobles. / non nobles.
    - *régulier*, composé { d'abbayes... } en règle. / { de prieurés.. } en commande (3).
  - entretient, pour l'exercice du culte catholique, *exclusivement* autorisé, des Ministres du..
    - 1er. ordre
      - nommés par le Roi.
      - assermentés entre ses mains.
      - institués à vie (4) par le Pape.
    - 2e. ordre
      - les uns à la collation libre des Evêques.
      - les autres présentés par des patrons { laïques (5). / ecclésiastiques.
      - tous institués à vie par l'Évêque.
  - se forme
    - pour l'administration
      - spirituelle, en conciles (6).... { nationaux.. / provinciaux / synodaux.... }
      - temporelle, en assemblées (7). { générales... / provinciales / diocésaines.. }
      - } sous l'autorité immédiate du Roi.
    - pour la juridiction, en tribunaux { métropolitains / diocésains.... } ..... { appelées *officialités*. / jugeant, sauf l'*appel comme d'abus* (8).
  - a, pour l'instruction des Clercs, des séminaires.... { dont un par diocèse. / sous la direction immédiate et exclusive de l'Évêque.
- **en 1804**
  - **pour la RELIGION CATHOL.** (9)
    - se divise en diocèses { métropolitains / suffragans..... } sous-divisés en paroisses (10).
    - se compose
      - d'Archevêques / d'Évêques..... } ..... { nommés par le PREMIER CONSUL. / institués par le Pape.
      - de Curés { nommés et institués par l'Évêque. / installés lorsqu'ils sont agréés par le PREMIER CONSUL.
      - de Prêtres { avec titre de desservant les succursales. / sans titre, mais attachés nécessairement à un diocèse (11).
      - de Vicaires-généraux { au choix des Evêques. / gouvernant le diocèse (12) pendant la vacance.
      - de chapitres cathédraux { constitués par autorisation du Gouvernement. / composés avec le concours de l'Évêque.
    - pourvoit au logement des curés et des desservans en titre.
    - assure à chacun des ministres un traitement annuel (13).
    - entretient, pour l'enseignement des aspirans à la prêtrise, des séminaires dont { l'organisation / le gouvernem. } appartiennent aux Évêques, sous l'approbation du PREMIER CONSUL (14).
  - **pour la RELIGION RÉFORMÉE**
    - a des églises qui se composent de personnes { réunies en certain nombre (15). / pratiquant le même rite.
    - compte, pour la *Confession d'Augsbourg* (*) trois consistoires généraux établis à.... { Strasbourg......... / Mayence........... / Cologne........... } chacun pour les Eglises réunies de l'arrondissement déterminé par la loi.
    - autorise, pour les *Protestans réformés* (**), la formation d'églises................ { consistoriales / synodales... } organisées selon la loi.
    - reconnoît les Pasteurs ou Ministres........ { élus par les consistoires. / approuvés par le PREMIER CONSUL.
    - a, pour l'instruction des Ministres, des séminaires ou académies, savoir... { plusieurs dans l'Est de la France pour la *Confess. d'Augsbourg* / ou à Genève pour les *Protestans réformés*.................. } dont les Professeurs sont nommés par le 1er. CONSUL.
    - pourvoit aux différens traitemens, en cas d'insuffisance { des biens que les églises possèdent, / des oblations d'usage.

(*) Ou communion *Luthérienne*.
(**) *Calvinistes*.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N°. 23.

(1) Les églises métropoles ou archevêchés étoient, en 1789, au nombre de 18; les évêchés suffragans au nombre de 116. (V. le N.° 24 ci-après, p. 224.)

(2) *Le Clergé*, jusqu'en 1789, formoit un Corps, qui, dans toutes les assemblées générales ou particulières, étoit considéré comme le premier de l'État. Il se distinguoit en deux *Ordres:* le premier comprenoit les Archevêques et les Évêques, que l'on appeloit *Prélats*; ainsi que les Abbés et Prieurs commandataires. Le second les Curés, et tous les Ecclésiastiques revêtus des ordres sacrés. Différens corps monastiques composoient les *Réguliers*, qui, pour la discipline de l'Eglise, étoient la plupart soumis à l'Évêque, et dans les rapports politiques du Clergé avec l'État, faisoient essentiellement partie de cette corporation, nombreuse et puissante.

(3) La *commande*, dans la primitive Eglise, n'étoit autre chose que la garde ou l'administration d'un bénéfice vacant, en attendant qu'il eût un titulaire. Ce n'étoit qu'à titre de garde qu'un bénéfice régulier pouvoit être possédé par un Ecclésiastique non religieux. Mais sous les Rois de la seconde race on donna les monastères en *commande*, non-seulement à des prêtres, mais à des laïcs, mais à des gens d'épée, d'abord, quant à ces derniers, pour les aider à soutenir les frais de la guerre contre les Normands, ensuite, et à l'égard de tous, pour les faire subsister honorablement eux et leurs familles. L'abus se perpétua au point qu'en 1789 le nombre des *Abbés commandataires* (indépendamment des prieurés plus nombreux encore), montoit à plus de 750.

(4) Le titre ecclésiastique, appelé *bénéfice* en commande, n'étoit pas tellement à vie, que le titulaire ne pût, en s'en démettant dans les mains du Pape, nommer le sujet qu'il vouloit avoir pour successeur; *même se réserver une pension sur le bénéfice ainsi résigné*. Les provisions, que la cour de Rome ne pouvoit refuser, n'avoient besoin, pour donner plein droit au résignataire, que d'un enregistrement de forme au Parlement dans le ressort duquel le bénéfice étoit situé.

(5) Le droit de patronage ou de présentation, en matière de bénéfice, appartenoit ou à des Ecclésiastiques ou à des Seigneurs laïques, à raison de leurs seigneuries: il y en avoit beaucoup qui, à ce titre, nommoient à une cure comme à un bénéfice simple; et pourvu que la nomination fût en faveur d'un sujet capable, le supérieur ecclésiastique à qui il se présentoit, son brevet à la main, ne pouvoit lui refuser l'institution.

(6) Tout *Concile* est une assemblée des Pasteurs catholiques, dont l'objet concerne exclusivement le spirituel. Il est *général* lorsqu'il réunit les Pasteurs légitimement convoqués de toutes les parties de l'Église (outre *Hiérologie*). En France, et pour l'église de France, on en distingue de trois espèces: le *Concile national* se compose des Pasteurs de toute la Nation; le *Concile provincial* du Métropolitain et de ses suffragans; le *Synodal* ou *Diocésain*, de tout le Clergé du même diocèse, sous la présidence de l'Évêque.

(7) Les assemblées du Clergé relatives à l'administration de son temporel, commencèrent à avoir lieu vers 1560. *L'assemblée générale* se tenoit à Paris tous les cinq ans, et plus souvent, lorsque le Roi jugeoit à propos de la convoquer. On y traitoit rarement d'autre chose que de la somme à fournir au Roi, qu'il souffroit qu'on appellât *don gratuit*, de celle à emprunter pour y faire face, et des comptes généraux que la répartition de la dette du Clergé par diocèses mettoit dans le cas de rendre à l'assemblée générale. Il y avoit une agence intermédiaire permanente à Paris. *Les assemblées Diocésaines* se tenoient aux approches de l'assemblée générale, uniquement pour nommer des Députés à l'*assemblée provinciale*, qui avoit pour principal objet le choix des Députés de la province à l'assemblée générale, et la rédaction des mémoires qu'ils étoient chargés d'y porter.

(8) La juridiction ecclésiastique s'exerçoit sur le matériel de l'Église comme sur le spirituel; le maintien de la discipline étoit exclusivement de son ressort; tout clerc qui la violoit devenoit, par le fait et à raison de sa qualité, justiciable de l'official diocésain, sauf l'appel qu'il avoit droit d'interjeter, en cas de condamnation, à celui de la métropole. Pour délit ordinaire, il étoit sujet de la justice séculière, sauf le concours de la justice ecclésiastique, qui ne manquoit pas de le réclamer; auquel cas l'instruction devenoit conjointe. Enfin, en matière purement bénéficiale, comme s'il s'agissoit de création d'union ou de translation de titre, l'official y procédoit seul; mais dans tous les cas, la puissance civile avoit droit de contrôle, et l'*appel comme d'abus* attribué aux Parlemens exclusivement à tous autres tribunaux, ouvroit la voie à la réparation, s'il arrivoit qu'on fût, en quelque point, contrevenu aux lois de l'État.

(9) Les biens immenses que le Clergé possédoit étant rentrés dans le domaine de l'État, en vertu des décrets de l'Assemblée Constituante du mois de juin 1790, les diocèses reçurent une nouvelle circonscription. Les anciens titres ecclésiastiques furent supprimés: les Évêques devinrent à la nomination des assemblées de Département; les Curés furent éligibles par celles de District: et à l'égard des Évêques, il leur fut interdit par la loi de s'adresser, après leur nomination, à l'*évêque de Rome, pour en obtenir aucune confirmation*. Le traitement des Ministres demeura, au surplus, fixé; celui de l'*archevêque de Paris* à 50,000 fr.; celui des autres *Archevêques* à 20,000 francs; le traitement des *Evêques* à 12,000 fr.; celui des *Curés*, à Paris, de 6000 fr. au *maximum*; de 1200 fr. celui pour les paroisses de campagne comptant moins de mille habitans ou mille au plus. — De-là sont venus les Evêques et les Curés *constitutionnels*; on appela ainsi ceux qui adhérèrent à la constitution civile du nouveau Clergé. Il y eut des dissidens; il y eut des troubles: ces souvenirs sont effacés; un nouvel ordre par qui tout se concilie a fait cesser en France toute espèce de dissention religieuse et politique. (V. la *convention* conclue entre le pape *Pie VII* et le gouvernement Français, sous le consulat de Bonaparte, le 25 messidor an IX (15 juillet 1801), et les articles *organiques* qui en sont inséparables.

(10) Cette division du territoire est la même qu'autrefois; seulement les circonscriptions sont différentes. Il n'y a plus en France que 11 archevechés ou métropoles au lieu de 18, et 57 évêchés suffrag. au lieu de 116. Quant aux paroisses, il doit y en avoir une au moins dans chaque justice de paix. Il n'y a plus ni convens ni monastères; rien en un mot qui retrace l'idée de cette partie du clergé Français qu'on appeloit *régulier*; encore moins d'abbayes, de Prieurés: l'Eglise, régénérée, s'est rapprochée de son état primitif.

(11) Tout Ecclésiastique doit être Français; et lorsqu'il est sans titre spécial, il est tenu de s'attacher nommément à un diocèse. Sans l'une et l'autre condition, l'exercice du ministère lui est interdit.

(12) Les *chapitres*, dans l'ancien état de l'église de France, avoient ou s'attribuoient une autorité quasi-épiscopale. L'Evêque sur le siège, ils disputoient avec lui d'honneurs et de prérogatives: les tribunaux retentissoient de leurs débats. Après sa mort, le chapitre gouvernoit; il nommoit les Vicaires-généraux. Aujourd'hui, ce sont les Vicaires-généraux de l'Évêque qui, canoniquement et légalement investis des pouvoirs, de son vivant, continuent d'exercer après lui, et jusqu'à l'avènement d'un successeur, en vertu du droit qu'ils tiennent de la loi, encore plus que de toute autre puissance.

(13) Le traitement actuel est de 15,000 fr. pour les *Archevêques*; de 10,000 fr. pour les Évêques. Les Curés sont distingués en deux classes. Le traitement des Curés de la première est de 1500 fr.; celui de la seconde de 1000 fr.; mais à ces derniers, les Communes devront, à titre de supplément, accorder sur leurs revenus ruraux ou d'octrois, l'augmentation de traitement que les circonstances paroîtront exiger.

(14) Ceux qui sont chargés d'enseigner dans ces séminaires doivent, préalablement, souscrire à la déclaration faite par le clergé de France en 1682, et qui consiste en quatre articles, tous basés sur cette loi de Dieu même, que le premier de ces articles rappelle textuellement: *Regnum meum non est de hoc mundo*.

(15) Il doit y avoir une *église Consistoriale* par 6000 ames de la même communion, et cinq églises Consistoriales doivent former l'arrondissement d'un *Synode*. Le Synode est, en conséquence, composé de 30,000 ames. — Aucune Église ne peut s'étendre d'un Département dans un autre.

XLVI, N° 24. DIVISION de la France Ecclésiastique en 1789.

Archevêchés et Evêchés par Provinces Ecclésiastiques.	Siècle de l'établissement.	Nombre des Chapitres	Nombre des Paroisses et Annexes.	Revenus des Archevêc. et Evêchés.	Archevêchés et Evêchés par Provinces Ecclésiastiques.	Siècle de l'établissement.	Nombre des Chapitres	Nombre des Paroisses et Annexes.	Revenus des Archevêc. et Evêchés.
				liv.					liv.
1. Aix	III.	1	96	37,400	Tarbes	IV.	1	399	30,000
Apt	IV.	1	38	9,000	5. Besançon (*d*)	III.	9 (*e*)	1163	36,000
Fréjus	IV.	6	70	28,000	Belley (*f*)	V.	1	112	10,000
Gap	IV.	1	222	11,000	6. Bordeaux	III.	6	416	55,000
Riez	V.	1	54	19,000	Agen	IV.	2	556	50,000
Sisteron	V.	2	73	15,000	Angoulême	IV.	3	213	20,000
2. Alby	III.	3	337	120,000	Condom	XIV.	3	259	70,000
Cahors	III.	7	785	60,000	Luçon	XIV.	2	346	35 000
Castres	XIII.	2	145	60,000	Périgueux	IV.	4	440	24,000
Mende	V.	6	220	50,000	Poitiers	»	21	725	30,000
Rodès	V.	7	534	50,000	La Rochelle	XVII.	1	331	64,000
Vabres	XIV.	4	150	18,000	Saintes	IV.	3	583	20,000
3. Arles	II	4	55	42,000	Sarlat	XIV.	3	262	30,000
Marseille	IV.	4 (*a*)	80	30,000	7. Bourges	III.	26 (*g*)	799	50,000
Orange (*b*)	IV.	2	20	18,000	Clermont	III.	30 (*h*)	800	15,000
St-Paul-trois-Châteaux	I.	2	37	10,000	Limoges	III.	13	916	20,000
Toulon	V.	4	24	15,000	Le Puy (*i*)	IV.	5	254	35,000
4. Auch	IV.	13	599	120,000	St.-Flour	XIV.	2 (*k*)	307	12,000
Aire	V.	4	205	30,000	Tulle	XIV.	1	52	15,000
Bayonne	IX.	1	79	30,000	8. Cambrai (*l*)	VI.	10 (*m*)	696	200,000
Bazas	VI.	4	266	18,000	Arras	VI.	8	602	80,000
Cumingés	IV.	2	405	60,000	St.-Omer	XVI.	10	118	50,000
Couserans	V.	1	63	24,000	9. Embrun	IV.	1	243	22,000
Acqs (ou *Dax*)	V.	3	196	21,000	Digne	V.	1	40	13,000
Lectoure	IV.	1 (*c*)	108	18,000	Glandève	V.	1	66	10,000
Lescar	V.	1	200	27,000	Grasse	XIII.	1	28	10,000
Oléron	V.	1	196	13,000	Sénez	V.	1	65	10,700

(*a*) Dont un, appelé le *Chapitre noble de St. Victor*, étoit composé de huit prébendes et trois dignités, celles-ci à la nomination du Roi. Il falloit, pour y entrer, faire preuve de six quartiers de noblesse paternelle, soutenue pendant 150 ans au moins, sans interruption ni dérogeance. Les Chanoines portoient une croix d'or émaillée, avec un médaillon au milieu, ayant pour devise, d'un côté de la médaille : *Divi Victoris Massiliensis*; de l'autre : *monumentis et nobilitate insignis*. Les Dignitaires et les Chanoines avoient, depuis 1774, le titre de *Comtes*.

(*b*) Ce diocèse appartenoit, d'origine, à une principauté étrangère à la France, et qui n'y fut réunie que par le traité d'Utrecht, raison pour laquelle, quoique suffragant d'Arles, il n'étoit cependant pas censé, sous les rapports politiques, faire partie du Clergé général, et il avoit, en effet, son administration particulière.

(*c*) Pour posséder un canonicat dans cette église il falloit être *noble* ou *gradué*.

(*d*) Ce diocèse ne faisoit pas partie du clergé de France, et ne contribuoit pas à ses impositions. Un bureau, établi en 1695, présidé par l'Archevêque, régloit les affaires particulières du clergé de la province.

(*e*) Tous Chapitres nobles. Quatre étoient composés de Chanoines faisant preuve de seize quartiers, huit du côté paternel, huit du côté maternel. Celui de la métropole admettoit également les fils de *gradué*, pourvu qu'ils fussent eux-mêmes docteurs en théologie, ou en droit canon. Les Chanoines ne portoient que depuis 1779 la croix d'or dont ils étoient décorés, et qui avoit pour légende : *A rege Ludovico XVI concessum*. Cinq Chapitres de Chanoinesses exigeoient les mêmes preuves, à l'exception d'un seul, (celui de Montigny) pour lequel il suffisoit de huit quartiers.

(*f*) L'Évêque étoit Seigneur de la ville; il n'y avoit qu'une partie du diocèse qui contribuât aux charges du Clergé.

(*g*) Le Chapitre cathédral relevoit immédiatement du Saint-Siège. Moitié des canonicats étoit à la nomination du Roi, moitié à celle du Chapitre.

(*h*) L'Évêque étoit, en cette qualité, premier Chanoine de la cathédrale.

(*i*) L'Évêque étoit comte de Velay et de *Brioude*, seigneur du Puy. Suffragant immédiat de l'église de Rome, le *pallium* formoit, à ce dernier titre, une prérogative de son siège.

(*k*) Dont un Chapitre cathédral, et l'autre établi à *Brioude*, sous le titre de *Chapitre noble*, composé, en 1789, de 22 prébendés. Le Roi premier Chanoine. Il falloit pour y être admis, faire preuve de seize quartiers. La croix distinctive portoit en légende, sur l'un des revers, *Ludovicus XV instituit*.

(*l*) L'Archevêque prenoit le titre de *duc de Cambrai*, *prince du Saint-Empire*, *comte du Cambresis*; il avoit en effet la seigneurie temporelle sur une très-grande partie de la ville et de la banlieue.

(*m*) L'un de ces Chapitres étoit établi à *Maubeuge* : composé en 1789 d'une Abbesse et de 32 Dames faisant preuve d'une noblesse *militaire et chevaleresse*, qui devoit remonter à la plus haute antiquité. La médaille d'or et d'émail dont elles étoient décorées, représentoit *Ste. Aldegonde*, nom d'une fille du Comte de Hainaut, qui avoit fondé le Chapitre dans le VIe. siècle.

XLVI, N° 25. *Suite de la* DIVISION de la France Ecclésiastique en 1789.

Archevêchés et Evêchés par Provinces Ecclésiastiques.	Siècle de l'établissement.	Nombre des Paroisses et Annexes.	Nombre des Chapitres.	Revenus des Archevêc. et Evêchés.
				liv.
Vence	IV.	2	22	7,000
10. Lyon (*a*)	II.	7	743	50,000
Autun	IV.	19	653	22,000
Châlons-sur-Saône	IV.	3	218	14,000
Dijon	XVIII.	5	208	40,000
Langres	IV.	13	700	52,000
Mâcon	V.	3	275	20,000
St.-Claude	XVIII.	4	119	27,000
11. Narbonne	III.	5	242	160,000
Agde	III.	2	25	40,000
Alais	XVII.	2	86	18,000
Aleth	XIV.	2	124	25,000
Beziers	IV.	2	136	54,000
Carcassonne	VI.	2	126	35,000
Lodèves	V.	1	63	36,000
Montpellier	VI.	4	276	44,000
Nimes	V.	4	90	26,000
Perpignan	VI.	5	200	18,000
St.-Pons (*b*)	XIV.	1	50	35,000
Uzès (*c*)	V.	1	212	25,000
12. Paris (*d*)	III.	11 (*e*)	500 (*f*)	200,000
Blois	XVI.	5	200	21,000
Chartres	II.	14	810	25,000
Meaux	III.	4	235	22,000
Orléans	III.	10	265	50,000
13. Reims (*g*)	III.	8	746	50,000
Amiens	III.	13	920	30,000

Archevêchés et Evêchés par Provinces Ecclésiastiques.	Siècle de l'établissement.	Nombre des Chapitres	Nombre des Paroisses et Annexes.	Revenus des Archevêc. et Evêchés.
				liv.
Beauvais (*h*)	III.	11	451	96,000
Boulogne	VIII.	3	423	20,000
Châlons sur-Marne	IV.	5	380	31,000
Laon (*i*)	V.	10	450	30,000
Noyon (*k*)	VI.	6	367	37,000
Senlis	III.	5	79	38,000
Soissons (*l*)	III.	9	446	23,000
14. Rouen	III.	12 (*m*)	1388	100,000
Avranches	IV.	2	247	20,000
Bayeux	IV.	3	632	90,000
Coutances	IV.	1	493	44,000
Evreux	III.	3	556	30,000
Lisieux	V.	3	487	50,000
Séez	IV.	3	504	16,000
15. Sens	III.	14	808	70,000
Auxerre	III.	10 (*n*)	214	50,000
Bethléem	XIII.	»	»	1,800
Nevers	V.	6	271	20,000
Troyes	IV.	11	453	50,000
16. Toulouse	III.	4	327	110,000
Lavaur	XIV.	2	113	46,000
Lombès	XIV.	1	145	45,000
Mirepoix	XV.	1	137	30,000
Montauban	XIV.	1	121	50,000
Pamiers	XIII.	3	150	25,000
Rieux	XIV.	2	137	45,000
St.-Papoul	XIV.	1	51	45,000

(*a*) Le Chapitre principal de cette église, celui qui donnoit le nom aux *Comtes de Lyon*, avoit pour premier Chanoine le Roi. Preuve exigée, 16 quartiers. Croix distinctive portant pour devise, de l'un des côtés, *prima sedes Galliarum*. On comptoit en outre dans ce diocèse cinq Chapitres nobles de Chanoinesses : celui de *Neuville en Bresse*, le plus considérable, étoit distingué par la croix que les Chanoinesses portoient, et qui avoit pour légende : *genus, decus et virtus*.

(*b*) L'Evêque étoit Seigneur de la ville.

(*c*) L'Evêque prenoit le titre de seigneur d'*Uzès*.

(*d*) Érigé en évêché vers l'an 250; en archevêché l'an 1622; en duché-pairie sous le titre de St. Cloud en 1674. St. Denis en est regardé comme le premier Evêque.

(*e*) Savoir le Chapitre métropolitain, 9 Collégiales dans Paris, et la sainte chapelle de Vincennes.

(*f*) Dont 60 pour Paris et sa banlieue.

(*g*) L'Archevêque étoit Primat de la Gaule Belgique, Légat-né du Saint-Siège, duc de Reims, et en cette qualité premier Pair de France, ayant le privilége de sacrer ses Rois.

(*h*) Le premier des Comtes-Pairs ecclésiastiques; Seigneur de la ville : objet d'interminables disputes avec les officiers du bailliage, qui n'étoient juges, à proprement parler, que des cas royaux, quoique prétendant que la justice ordinaire leur appartenoit exclusivement.

(*i*) L'Evêque étoit Duc et second Pair de France. Il avoit, en cette qualité, des fonctions particulières au sacre des Rois.

(*k*) L'Evêque étoit le second des Comtes-Pairs de France. On comptoit dans le Chapitre, en 1789, cinquante-quatre prébendés, indépendamment de six dignitaires. Les canonicats et la trésorerie étoient à la collation de l'Évêque; les autres dignités à la nomination du Chapitre.

(*l*) L'Evêque, quoiqu'il ne fût pas Pair de France, avoit, comme premier suffragant de Reims, le droit de sacrer le Roi, en l'absence de l'Archevêque.

(*m*) L'Archevêque premier Chanoine. Indépendamment de 46 prébendés dont le Chapitre étoit composé en 1789, on comptoit 30 Dames, Demoiselles ou Veuves, connues sous le titre de *Chanoinesses de Rouen*; l'Archevêque nommoit à ces canonicats, fondés par un de ses prédécesseurs, mort vers le milieu du VII°. siècle.

(*n*) Le chapitre Cathédral offroit une singularité bien remarquable. On y distinguoit une prébende *héréditaire*, affectée à une famille (la famille de *Beauvois Chatelux*), et dont un comte de Chatelux étoit possesseur en 1789. Le titulaire se présentoit au chœur ainsi qu'au chapitre, en bottes garnies d'éperons; un surplis sur l'habit; le baudrier avec l'épée par-dessus; ganté des deux mains; l'aumusse sur le bras gauche; un oiseau de proie sur le poing, et au lieu du bonnet carré, un chapeau bordé à plumet. Cette grotesque institution avoit pour elle près de quatre siècles.

XLVI, N° 26. *Suite de la* DIVISION de la France Ecclésiastique en 1789.

ARCHEVÊCHÉS et EVÊCHÉS par Provinces Ecclésiastiques.	Siècle de l'établissement.	NOMBRE DES		Revenus des Archevêc. et Evêchés.
		Chapitres	Paroisses et Annexes.	
				liv.
17. TOURS	III.	12 (*a*)	310	82,000
Angers	IV.	16	630	35,000
Dole	V.	1	95	20,000
Le Mans	III.	8	718	30,000
Nantes (*b*)	IV.	4	260	44,000
Quimper	V.	3	263	21,000
Rennes	IV.	4	221	32,000
St.-Brieux	IX.	5	126	12,000
St.-Malo	VI.	1	185	35,000
St.-Pol-de-Léon (*c*)	V.	3	121	15,000
Tréguier	IX.	3	104	20,000
Vannes	VII.	1	160	30,000
18. VIENNE	I.	4	480	35,000
Die	IV.	3	210	15,000
Grenoble	IV.	3	237	38,800
Valence	IV.	3	212	18,000
Viviers	III.	1	217	30,000

ARCHEVÊCHÉS et EVÊCHÉS par Provinces Ecclésiastiques	Siècle de l'établissement.	NOMBRE DES		Revenus des Archevêc. et Evêchés.
		Chapitres	Paroisses et Annexes.	
SUFFRAGANS DE TRÊVES (*d*).				
Metz	III.	2	796	120,000
Nanci	XVIII.	3	217	50,000
St-Diez	XVIII.	3	162	30,000
Toul	IV.	9	522	37,000
Verdun	IV.	4	300	74,500
SUFFRAGANT DE MAYENCE (*e*)				
Strasbourg	IV.	11 (*f*)	520	400,000
SUFFRAGANS D'AVIGNON (*g*).				
Carpentras	III.	1	36	42,000
Cavailhon	IV.	1	17	15,000
Vaison	IV.	1	40	15,000

(*a*) On distinguoit dans ce nombre deux chapitres nobles; principalement la *noble et insigne Eglise de St.-Martin-de-Tours*. Ainsi se qualifioit l'une des plus anciennes et des plus célèbres de la chrétienté, déjà florissante avant *Clovis*, qui, vainqueur d'*Alaric*, croyant devoir ce bonheur à la protection céleste de l'Apôtre et thaumaturge des Gaules, l'avoit adopté pour le *Patron propre et spécial* des rois de France. Il passoit pour constant, dans l'histoire de l'Église, qu'*Hugues Capet* avoit uni pour toujours à la Couronne son *illustre dignité abbatiale*; en conséquence, les rois de France s'en regardoient, par *droit héréditaire*, depuis huit siècles, comme les *Abbés, Chefs et Protecteurs*; titre qu'ils prenoient dans tous les actes qu'ils adressoient au chapitre.

(*b*) L'Évêque étoit Conseiller-né au Parlement de Bretagne, et Chancelier de l'Université.

(*c*) L'Évêque étoit *Comte de Léon*, Seigneur de la ville épiscopale, d'une grande partie de la ville de Brest, et de plusieurs paroisses.

(*d*) Aujourd'hui réuni à la république Française, et l'un des évêchés de la nouvelle circonscription: il comprend le département de la Sarre. Quoique *Trêves* fût étrangère à la France en 1789, l'évêque de Metz, suffragant d'ancienne origine de cette église Métropolitaine, n'avoit pu ni dû cesser de l'être en passant sous une autre domination; les deux hiérarchies, l'une politique, l'autre toute spirituelle, n'ayant absolument rien de commun.

(*e*) *Mayence*: aujourd'hui l'un des nouveaux évêchés de France, comprenant le département du *Mont-Tonnerre*.

(*f*) Le chapitre de la Cathédrale, chapitre noble. Un autre de Chanoinesses, pareillement noble, s'appeloit le chapitre d'*Andlau*.

(*g*) *Avignon*: aujourd'hui évêché de France. Les départemens du *Gard* et de *Vaucluse* forment son diocèse.



XLVI, N° 27. DIVISION de la France Ecclésiast. Catholique en 1804.

Archevêchés et Évêchés par Provinces Ecclésiastiques.	Départemens formant chaque Diocèse.	Nombre des arrond. de Justices de Paix (*)	Populat. du Diocèse.
1. Paris	Seine	20	629,763
Troyes	Aube Yonne	60	579,939
Amiens	Somme Oise	76	834,120
Soissons	Aisne	37	430,628
Arras	Pas-de-Calais	43	566,061
Cambrai	Nord	60	774,450
Versailles	Seine et Oise Eure et Loir	70	689,490
Meaux	Seine et Marne Marne	61	609,308
Orléans	Loiret Loir et Cher	55	500,880
2. Malines	Deux-Nèthes Dyle	51	613,332
Namur	Sambre et Meuse	21	165,192
Tournai	Jemmapes	32	412,129
Aix-la-Chapelle	la Roër Rhin et Moselle	70	719,577
Trèves	Sarre	34	219,049
Gand	Escaut la Lys	77	1,065,965
Liège	Meuse Inférieure Ourthe	53	546,529
Mayence	Mont-Tonnerre	37	342,316
3. Besançon	Haute-Saone Doubs Jura	84	804,401
Autun	Saone et Loire Nièvre	73	698,723
Metz	Moselle Forêts Ardennes	92	843,373
Strasbourg	Haut-Rhin Bas-Rhin	73	827,143

Archevêchés et Évêchés par Provinces Ecclésiastiques.	Départemens formant chaque Diocèse.	Nombre des arrond. de Justices de Paix	Populat. du Diocèse.
Nanci	Meurthe Meuse Vosges	87	926,057
Dijon	Côte-d'Or Haute-Marne	64	573,192
4. Lyon	Rhône Loire Ain	85	922,687
Mende	Ardèche Lozère	55	423,461
Grenoble	Isère	44	441,208
Valence	Drôme	28	231,188
Chambéry	Mont-Blanc Léman	55	498,990
5. Aix	Var Bouches du Rhône	58	589,214
Nice	Alpes Maritimes	22	87,071
Avignon	Gard Vaucluse	60	499,232
Ajaccio	Golo Liamone	60	166,813
Digne	Hautes-Alpes Basses-Alpes	51	258,443
6. Toulouse	Haute-Garonne Arriège	65	623,956
Cahors	Lot Aveyron	84	711,878
Montpellier	Hérault Tarn	71	564,120
Carcassonne	Aude Pyrénées Orientales	47	343,962
Agen	Lot et Garonne Gers	68	644,753
Bayonne	Landes Hautes-Pyrénées Basses-Pyrénées	94	821,277

(*) Puisqu'il doit y avoir une Paroisse *au moins* dans chaque justice de Paix, indépendamment des Succursales que le besoin peut y faire établir, le nombre des Cures se trouve déterminé au *minimum* pour chaque Diocèse, par celui des justices de Paix qu'il embrasse dans sa circonscription. C'est ainsi qu'à Paris on compte douze Cures, autant que de Tribunaux de Paix; mais on y compte aussi 27 Succursales.

XLVI, N° 28. *Suite de la* DIVISION de la France Ecclés. Cathol. en 1804.

Archevêchés et Évêchés par Provinces Ecclésiastiques.	Départemens formant chaque Diocèse.	Nombre des arrond. de Justices de Paix	Populat. du Diocèse.
7. Bordeaux..	Gironde..........	48	519,585
Poitiers.......	Deux-Sèvres....... Vienne..........	62	493,465
La Rochelle...	Charente inférieure Vendée..........	66	652,912
Angoulême....	Charente......... Dordogne........	74	731,827
8. Bourges....	Cher.............. Indre............	52	426,208
Clermont......	Allier............ Puy-de-Dôme.....	76	781,060
St. Flour......	Haute-Loire...... Cantal...........	51	475,125
Limoges.......	Creuse........... Corrèze.......... Haute-Vienne.....	82	719,704
9. Tours......	Indre et Loire....	24	278,758
Le Mans......	Sarthe............ Mayenne.........	60	715,563
Angers........	Maine et Loire....	34	376,033
Nantes........	Loire inférieure...	45	368,506
Rennes........	Ille et Villaine...	43	488,605
Vannes........	Morbihan........	37	425,485
St. Brieux.....	Côtes du Nord.....	47	499,927
Quimper......	Finistère.........	43	474,349
10. Rouen.....	Seine inférieure...	50	642,773
Coutances......	Manche..........	48	528,912
Bayeux........	Calvados..........	37	480,317
Séez..........	Orne.............	35	397,931
Evreux........	Eure.............	36	415,574

Archevêchés et Évêchés par Provinces Ecclésiastiques.	Départemens formant chaque Diocèse.	Nombre des arrond. de Justices de Paix	Populat. des Diocèses.
11. Turin.....	le Pô............	197	1,858,489
Saluces........	le Pô............ la Stura..........		
Acqui..........	Tanaro...........		
Coni...........	le Stura..........		
Asty...........	Tanaro...........		
Alexandrie.....	Morengo..........		
Verceil........	la Sesia..........		
Yvrée.........	la Doire..........		

N. B. C'est en 1803 que cette onzième Province ecclésiastique de la France s'est formée, par le concours des deux Puissances. On n'a pu encore se procurer sur la circonscription des Diocèses dont elle se compose, des notions assez précises et assez certaines pour faire plus qu'énoncer ici les départemens que chacun embrasse, *les uns en tout, les autres seulement en partie.* Le nombre total des justices de paix, correspondant à la masse de la population des six départemens pris ensemble, est toujours une donnée sur laquelle on peut se reposer, pour l'évaluation du nombre des cures que les huit Diocèses doivent *au moins* avoir entr'eux.

XLVI, N° 29. DIVISION de la France par rapport aux Cultes Protestans.

CONFESSION D'AUGSBOURG.

INSPECTIONS.	EGLISES qui leur sont subordonnées.
Weissembourg	Landau. Candel. Halten. Woerth.
La Petite-Pierre	Sacer Union. Diemeringen. La Petite-Pierre. Ingwiller. Oberbronn.
Bouxviller	Bouxviller. Ingenheim. Bùmach. Wasselonne.
Le Temple-neuf	Le Temple-neuf. St.-Pierre le jeune. Orlisheim. Wolfisheim.
St.-Thomas et St.-Nicolas	Saint-Thomas et Saint-Nicolas. St.-Pierre le vieux. Ste.-Aurélie. Burr. Jandhaùsem.

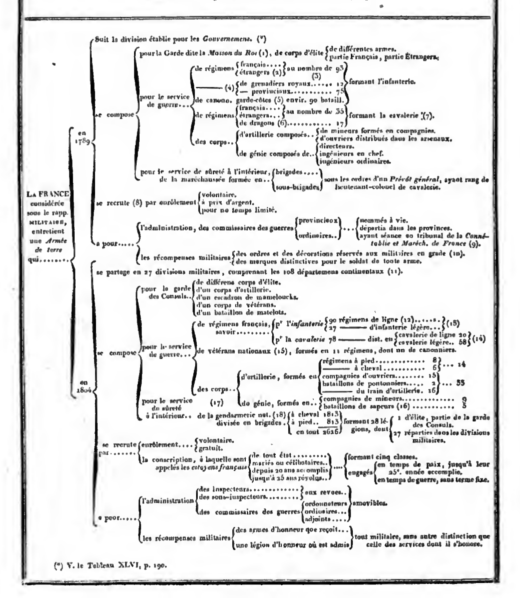
Consistoire général a STRASBOURG.

PROTESTANS RÉFORMÉS.

ÉGLISES.

Lamastre.	Nimes.	Nérac.
Privas.	Vauvert.	Metz.
Vernoux.	Aiguevives.	Florac.
La Voûte.	Calvisson.	Megricis.
Sedan.	Sommières.	Labarre.
Maz-d'Azil.	Vigan.	S.-Germain-Calbette.
St.-Afrique.	Valleraques.	Vialas.
Caen.	St.-Hypolite.	Orthès.
Jarnac.	Lasalle.	Paris.
Saintes.	Sauve.	Lyon.
La Rochelle.	Calmont.	Ste.-Marguerite.
La Tremblade.	Malvezin.	Bolbec.
Bergerac.	Bordeaux.	Bonsecours.
Crest.	Ste.-Foi.	Niort.
Dye.	Montpellier.	St.-Maixent.
Lamotte.	Montagnac.	Melle.
Dieulefit.	Massillarques.	Lezai.
Alais.	Montauban.	Lamotte.
St.-Ambroi.	Negres-Pelisse.	Castres.
Vezenobre.	Tonneins.	Mazamet.
St.-Jean-du-Gard.	Clairac.	Vabre.
Anduze.	Genève.	Lacaune.
Uzès.	Castel-Moron.	Lourmarin.
St.-Chaptes.	Lafitte-Nérac.	Rouillé.

XLVI, N°. 30. DIVISION polititique de la FRANCE pour l'Armée de terre avant et depuis la révolution de 1789.



LA FRANCE considérée sous le rapp. MILITAIRE, entretient une *Armée de terre* qui........

- en 1789
  - Suit la division établie pour les *Gouvernemens.* (*)
  - se compose
    - pour la Garde dite la *Maison du Roi* (1), de corps d'élite
      - de différentes armes.
      - partie Français, partie Étrangers.
    - pour le service de guerre...
      - formant l'infanterie.
        - de régimens { français.... / étrangers (2) } au nombre de 93 (3)
        - ——— (4) { de grenadiers royaux...... 12 / — provinciaux........... 75 }
        - de canonn. garde-côtes (5) envir. 90 bataill.
      - formant la cavalerie (7).
        - de régimens { français.... / étrangers... } au nombre de 35
        - de dragons (6)............ 17
      - des corps..
        - d'artillerie composés..
          - de mineurs formés en compagnies.
          - d'ouvriers distribués dans les arsenaux.
        - de génie composés de..
          - directeurs.
          - ingénieurs en chef.
          - ingénieurs ordinaires.
    - pour le service de sûreté à l'intérieur, de la maréchaussée formée en..
      - brigades....
      - sous-brigades
      - sous les ordres d'un *Prévôt général*, ayant rang de lieutenant-colonel de cavalerie.
  - se recrute (8) par enrôlement
    - volontaire.
    - à prix d'argent.
    - pour un temps limité.
  - a pour.....
    - l'administration, des commissaires des guerres { provinciaux / ordinaires.. } ...
      - nommés à vie.
      - départis dans les provinces.
      - ayant séance au tribunal de la *Connétablie et Maréch. de France* (9).
    - les récompenses militaires
      - des ordres et des décorations réservés aux militaires en grade (10).
      - des marques distinctives pour le soldat de toute arme.
- en 1804
  - se partage en 27 divisions militaires, comprenant les 108 départemens continentaux (11).
  - se compose
    - pour la garde des Consuls..
      - de différens corps d'élite.
      - d'un corps d'artillerie.
      - d'un escadron de mamelouks.
      - d'un corps de vétérans.
      - d'un bataillon de matelots.
    - pour le service de guerre...
      - de régimens français, savoir.........
        - p^r l'*infanterie* { 90 régimens de ligne (12)........ / 27 ——— d'infanterie légère... } (13)
        - p^r la *cavalerie* 78 ——— dist. en { cavalerie de ligne 20 / cavalerie légère.. 58 } (14)
      - de vétérans nationaux (15), formés en 11 régimens, dont un de canonniers.
      - des corps..
        - d'artillerie, formés en
          - régimens à pied.............. 8 / ——— à cheval........... 6 } ... 14
          - compagnies d'ouvriers........ 15 / bataillons de pontonniers..... 2 / ——— du train d'artillerie. 16 } ... 33
        - (17) de génie, formés en..
          - compagnies de mineurs.............. 9
          - bataillons de sapeurs (16)........... 5
    - pour le service de sûreté à l'intérieur.. de la gendarmerie nat. (18) divisée en brigades.
      - à cheval 1813
      - à pied.. 813
      - en tout 2626
      - forment 28 légions, dont
        - 1 d'élite, partie de la garde des Consuls.
        - 27 réparties dans les divisions militaires.
  - se recrute par.......
    - enrôlement....
      - volontaire.
      - gratuit.
    - la conscription, à laquelle sont appelés les *citoyens français*
      - de tout état.........
      - mariés ou célibataires..
      - depuis 20 ans accomplis
      - jusqu'à 25 ans révolus..
      - ....
        - formant cinq classes.
        - engagés
          - en temps de paix, jusqu'à leur 25e. année accomplie.
          - en temps de guerre, sans terme fixe.
  - a pour.....
    - l'administration
      - des inspecteurs............. / des sous-inspecteurs......... } aux revues..
      - des commissaires des guerres { ordonnateurs / ordinaires... / adjoints.... }
      - amovibles.
    - les récompenses militaires
      - des armes d'honneur que reçoit...
      - une légion d'honneur où est admis
      - tout militaire, sans autre distinction que celle des services dont il s'honore.

(*) V. le Tableau XLVI, p. 190.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N.° 30.

(1) La *Maison du Roi*, réduite depuis 1768 à un état militaire beaucoup moins fastueux que celui qu'elle avoit entretenu jusqu'alors, comptoit, en 1789, 4 compagnies de Gardes-du-corps du Roi, une compagnie de cent Gardes-Suisses, dont le service à la Cour remontoit à 1481; le régiment des Gardes-Françaises, et celui des Gardes-Suisses et Grisons qui avoit, à cette époque pour Colonel-général le *Comte d'Artois*, frère de *Louis XVI*. Cet état se maintint jusqu'au 10 août 1792. Sous le Gouvernement organisé d'après la constitution de l'an III, le *Directoire exécutif* eut sa garde. La garde des Consuls s'est organisée d'après la constitution de l'an VIII, telle que la 2e. partie du Tableau la présente en 1804.

(2) Les régimens étrangers au service de la France étoient en grande partie des régimens Suisses et Allemands.

(3) Les 19 premiers régimens avoient 4 bataillons; *Alsace* 3; 15 étoient d'un seul bataillon: les 58 autres de deux chacun. L'habit blanc, dans l'infanterie, distinguoit les régimens françois de l'étranger. Chaque bataillon, composé de 8 compagnies de 42 fusiliers chacune, avoit à sa tête une compagnie de grenadiers de 40 hommes, officiers non compris.

(4) Les *Grenadiers royaux* et les *Régimens provinciaux* rappeloient l'ancienne Milice; institution du siècle de *Louis XIV*. Ce fut en 1688 qu'on vit, pour la première fois, 30 régimens, composés d'hommes levés dans les provinces par la voie du sort. Ces levées eurent lieu, depuis, à des temps périodiques. En 1745, la *Milice* étoit d'environ 40,000 hommes. Ce fut à cette époque qu'on forma de l'élite des régimens provinciaux, ces *Grenadiers-royaux*, qui figurèrent depuis avec tant d'honneur dans les armées françaises. Toute cette milice composoit, en 1778, un corps de 74,550 hommes. On évaluoit alors à 600 mille le nombre des garçons ou veufs (les gens mariés étoient exempts) qui devoient contribuer à la milice, en les prenant depuis 18 ans jusqu'à 40. La *Milice* étoit un lourd fardeau pour les campagnes; il pesoit principalement sur elles par la multiplicité des exemptions que les ordonnances accordoient à différentes classes de bourgeois, indépendamment des nobles et des annoblis, qui non-seulement étoient privilégiés à cet égard, comme à tant d'autres, mais qui, pour la *Milice*, communiquoient le privilége de l'exemption à leurs valets. L'abolition de ce mode de recrutement fit partie des arrêtés de la fameuse nuit du 4 août 1789.

(5) Les Canonniers gardes-côtes formoient un corps particulier, créé en 1776, et qui pouvoit être, en 1789, de 25 à 26,000 hommes. L'on n'y étoit engagé que pour 5 ans.

(6) Chaque régiment de Dragons de 12 compagnies, de 32 hommes chacune, en 3 escadrons. Le verd étoit, depuis cette formation qui datoit de 1763, la couleur distinctive de l'uniforme.

(7) Chaque régiment de Cavalerie composé, dans le dernier état, de 12 compagnies de 36 hommes chacune, formées en 3 escadrons. Le bleu étoit pour cette arme la couleur distinctive, excepté à l'égard des régimens étrangers.

(8) L'engagement étoit, en 1789, fixé à 8 ans. Depuis, jusqu'à l'époque du nouveau mode établi pour le recrutement de l'armée, on continua de procéder par engagement volontaire, à prix d'argent. Une loi du 25 janvier 1792, fixoit la durée de l'engagement à 3 ans pour l'infanterie, à 4 ans pour l'artillerie et les troupes à cheval: le prix, à 80 liv. pour la première, et à 120 l. pour les autres. Ces levées étoient le plus souvent, en temps de paix sur-tout, une charge imposée aux officiers à qui l'on accordoit des congés de semestre. Ce mode de recrutement ne fournissoit, année commune, qu'environ 18,000 hommes.

(9) La *Maréchaussée* et la *Connétablie* avoient la même origine que celle des *Maréchaux de France*, dont l'institution se reportoit au règne de *Philippe-Auguste* (en 1185). La Connétablie, dont les *Maréchaux* étoient les chefs comme représentant le Connétable, charge depuis long-temps vacante, sans avoir jamais été supprimée, formoit un tribunal établi à Paris, et qui, avec l'*Amirauté* et les *Eaux et Forêts*, composoit le siége général de la Table de marbre. Comme Connétablie, ce tribunal, composé d'un Lieutenant des Maréchaux et d'un Prévôt-général, jugeoit certaines causes, d'intérêt ou d'honneur, entre Militaires. Les Commissaires des guerres y avoient séance. Ceux-ci, autrefois en charges héréditaires, mais simplement pourvus à vie depuis 1767, étoient, en 1789, au nombre de 127 ordinaires et 31 provinciaux.

(10) Long-temps il n'y eut en France, sous la monarchie, que les Officiers qui pussent prétendre aux récompenses militaires. La *croix de St.-Louis* étoit la plus ordinaire; on l'obtenoit par de longs services, quelquefois par une action d'éclat. Ce ne fut que dans les derniers temps qu'on admit une distinction pour le soldat; mais elle n'étoit accordée qu'à la vétérance (après 16 années de service), et elle consistoit dans un médaillon où étoient figurées deux épées en sautoir, que l'on portoit à la boutonnière.

(11) Par décret du 25 février 1791, l'assemblée constituante supprima les Gouvernemens de provinces et de places de toutes les classes, les Lieutenans de Roi, les Majorités des ci-devant provinces, etc. et tout emploi militaire du même genre qui n'obligeoit pas à résidence. Il ne fut pas difficile d'y substituer un mode plus simple, plus analogue à la nouvelle constitution. On forma d'abord 23 divisions militaires. La Corse étoit la 23e. Les départemens réunis en donnèrent par la suite 3, dont les chefs-lieux sont *Bruxelles*, *Liége* et *Coblentz*. Des six départemens du Piémont, on créa, en dernier lieu, la 27e. Tel est l'état présent.

(12) Les anciens corps d'infanterie se trouvèrent fondus dans l'armée nouvelle que l'impulsion du génie français créa en 1792. Ils y étoient, et on ne les en distinguoit plus, lorsqu'on en vint à organiser l'infanterie par demi-brigades, ce qui n'étoit à peu de chose près, que le dédoublement des anciens corps. L'infanterie comptoit 112 demi-brigades en 1803. En dernier lieu, elle s'est recomposée en régimens, et il y en a 90 de ligne. A 31 demi-brigades légères qui existoient, sont substitués, dans l'organisation actuelle, 27 régimens. Ces divers mouvemens dans les cadres n'ont rien changé au fonds de l'armée.

(13) Le bleu est la couleur uniforme pour tous les régimens. Le bouton de l'habit porte le n°. qui les distingue, depuis 1 jusqu'à 117. C'est aussi par le n°. que chacun d'eux est désigné. Le grand complet d'un régiment, partagé en 3 bataillons, est de 3230 hommes y compris les officiers. Le complet de l'infanterie donne donc, pour les 117 régimens, 387,910 hommes à pied sous les armes (*). Le grand complet de guerre, en 1789, n'étoit, pour l'infanterie, que de 163,000 hommes. (Rapport du Ministre *Duportail* à l'Assemblée législative, séance du 11 octobre 1791).

(14) Les régimens de cavalerie, comme ceux de l'infanterie, ne portent d'autre nom que celui du n°. Le grand complet est, pour la cavalerie de ligne, de 706 hommes par chaque régiment, et de 946 à l'égard de l'infanterie légère.

Total de la première	14,120
De la seconde	51,268
Total général de la Cavalerie	65,388

Le complet de guerre en 1789, n'étoit, pour la cavalerie, que de 37,000 hommes. (Rapport du Ministre *Duportail*).

(15) Le grand complet d'une demi-brigade de Vétérans est de 1395 hommes: total des 11 régimens, 15,345.

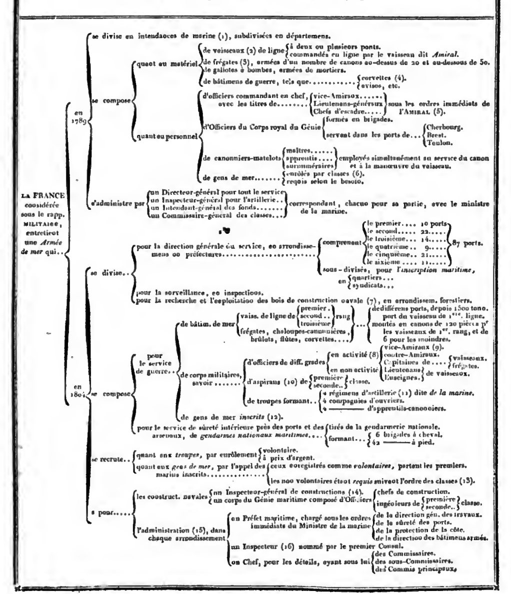
(16) Ce corps est composé de 5 bataillons, chacun de 1806 hommes y compris les officiers, forment 9 compag. Total 10,030.

(17) Nous n'avons fait entrer dans ce cadre que la troupe de ligne proprement dite. On en auroit dépassé les bornes, si l'on avoit voulu y comprendre les corps dont le service n'est que transitoire, tels que les compagnies de *Canonniers-gardes-côtes*, 29 autres de Canonniers-vétérans, dont 14 font le même service que les premières, et 15 sont sédentaires; tels encore que 5 bataillons *Chasseurs Corses*, la *Légion Polonoise*, les *Chasseurs d'Orient*, les *Corps Helvétiques*, etc. troupes qui, dans une armée où l'on compte autant de soldats que la France a de citoyens, doivent être regardées comme auxiliaires. L'état fixe, sur le pied de paix, est exclusivement à considérer dans le Tableau des deux temps comparés......... { *Mai 1789.* / *Janvier 1804.* }

(18) Ce corps est d'environ 16,000 hommes y compris les officiers. Chacune des 27 légions attachées au service de l'intérieur, embrasse 4 départemens.

(*) La mobilité des corps militaires ne permet pas de garantir l'exactitude absolue de cette partie du tableau, au moment où cet Ouvrage paroîtra.

XLVI, N°. 31. DIVISION politique de la FRANCE pour l'Armée de mer, avant et depuis la révolution de 1789.



LA FRANCE considérée sous le rapp. MILITAIRE, entretient une *Armée de mer* qui..

- en 1789
  - se divise en intendances de marine (1), subdivisées en départemens.
  - se compose
    - quant au matériel
      - de vaisseaux (2) de ligne
        - à deux ou plusieurs ponts.
        - commandés en ligne par le vaisseau dit *Amiral*.
      - de frégates (3), armées d'un nombre de canons au-dessus de 20 et au-dessous de 50.
      - de galiotes à bombes, armées de mortiers.
      - de bâtimens de guerre, tels que............
        - corvettes (4).
        - avisos, etc.
    - quant au personnel
      - d'officiers commandant en chef, avec les titres de........
        - vice-Amiraux......
        - Lieutenans-généraux
        - Chefs d'escadre.....
        - sous les ordres immédiats de l'AMIRAL (5).
      - d'Officiers du Corps royal du Génie
        - formés en brigades.
        - servant dans les ports de...
          - Cherbourg.
          - Brest.
          - Toulon.
      - de canonniers-matelots
        - maîtres......
        - apprentis....
        - surnuméraires
        - employés simultanément au service du canon et à la manœuvre du vaisseau.
      - de gens de mer.......
        - enrôlés par classes (6).
        - reçois selon le besoin.
  - s'administre par
    - un Directeur-général pour tout le service
    - un Inspecteur-général pour l'artillerie..
    - un Intendant-général des fonds.......
    - un Commissaire-général des classes...
    - correspondant, chacun pour sa partie, avec le ministre de la marine.
- en 1804
  - se divise..
    - pour la direction générale du service, en arrondissemens ou préfectures........................
      - comprenant
        - le premier.... 10 ports
        - le second..... 22.....
        - le troisième... 14.....
        - le quatrième.. 9.....
        - le cinquième.. 21.....
        - le sixième.... 11.....
        - 87 ports.
      - sous-divisés, pour *l'inscription maritime*, en
        - quartiers...
        - syndicats...
    - pour la surveillance, en inspections.
    - pour la recherche et l'exploitation des bois de construction navale (7), en arrondissem. forestiers.
  - se compose
    - pour le service de guerre..
      - de bâtim. de mer
        - vaiss. de ligne de
          - premier.
          - second..
          - troisième
          - rang
        - frégates, chaloupes-canonnières, brûlots, flûtes, corvettes....
        - ... de différens ports, depuis 1500 tonn. port du vaisseau de 1re. ligne. montés en canons de 120 pièces p^r^ les vaisseaux de 1er. rang, et de 6 pour les moindres.
      - de corps militaires, savoir.......
        - d'officiers de diff. grades
          - en activité (8)
          - en non activité
            - vice-Amiraux (9).
            - contre-Amiraux.
            - Capitaines de....
              - vaisseaux.
              - frégates.
            - Lieutenans
            - Enseignes.
            - de vaisseaux.
        - d'aspirans (10) de
          - première
          - seconde..
          - classe.
        - de troupes formant..
          - 4 régimens d'artillerie (11) dite *de la marine*.
          - 4 compagnies d'ouvriers.
          - 4 ———— d'apprentis-canonniers.
      - de gens de mer *inscrits* (12).
    - pour le service de sûreté intérieure près des ports et des arsenaux, de *gendarmes nationaux maritimes*....
      - tirés de la gendarmerie nationale.
      - formant...
        - 6 brigades à cheval.
        - 42 ———— à pied.
  - se recrute..
    - quant aux *troupes*, par enrôlement
      - volontaire.
      - à prix d'argent.
    - quant aux *gens de mer*, par l'appel des marins inscrits...............
      - ceux enregistrés comme *volontaires*, partent les premiers.
      - les non volontaires étant *requis* suivant l'ordre des classes (13).
  - a pour.....
    - les construct. navales
      - un Inspecteur-général de constructions (14).
      - un corps du Génie maritime composé d'Officiers
        - chefs de construction.
        - ingénieurs de
          - première
          - seconde..
          - classe.
    - l'administration (15), dans chaque arrondissement
      - un Préfet maritime, chargé sous les ordres immédiats du Ministre de la marine
        - de la direction gén. des travaux.
        - de la sûreté des ports.
        - de la protection de la côte.
        - de la direction des bâtimens armés.
      - un Inspecteur (16) nommé par le premier Consul.
      - un Chef, pour les détails, ayant sous lui
        - des Commissaires.
        - des sous-Commissaires.
        - des Commis principaux.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N° 31.

(1) MARINE : ce mot exprime toutes les forces navales d'une nation sous le point de vue militaire et ses différens moyens de navigation relativement au commerce extérieur. Dans le premier cas, on lui donne le nom de *marine royale* ou *nationale*, et dans le second, celui de *marine marchande*. Les soldats à bord sont distingués de ceux des autres armes, par le nom de *soldats de marine*.

(2) Le nom de *vaisseau*, quoique commun à tout bâtiment de mer, semble appartenir plus particulièrement à ceux de guerre d'une certaine grandeur. Les bâtimens à un seul pont ont des noms distinctifs, tels que *frégates*, *corvettes*, etc. Lorsqu'ils ont deux ou plusieurs ponts, ils prennent le rang et le nom de *vaisseaux de ligne*, comme faisant partie de la ligne destinée à former une armée navale. On les nomme aussi *vaisseaux de guerre*. Les vaisseaux de ligne de premier rang sont du port de 1500 tonneaux (chaque tonneau pesant 2000 livres ou 20 quintaux), montés depuis 70 jusqu'à 120 pièces de canon.

(3) Bâtiment de guerre qui n'a qu'un seul pont. Sa marche rapide le fait distinguer; et l'on dit d'un gros vaisseau, lorsqu'il est bon voilier, qu'il marche comme une frégate.

(4) Petit bâtiment de guerre qui n'est jamais armé de plus de 20 canons en batterie. Sa principale destination est de porter des avis ou des ordres aux différens points de l'armée dont il fait partie. Celle de l'*aviso* est la même.

(5) C'étoit, sous la monarchie, l'un des grands Officiers de la couronne, le *Chef des armées de mer*, ainsi qu'il est appelé par une ordonnance de *Charles VI*, du mois de décembre 1400. *Louis de Bourbon*, Comte de Roussillon, fut fait *Amiral* de France par *Louis XI* en 1466. *L'Amiral Chabot*, *l'Amiral de Coligny* figurèrent dans le 16e. siècle. *L'Amiral* étoit reçu au Parlement et y avoit séance. Cette charge fut supprimée sous *Louis XIII* en faveur du Cardinal de *Richelieu*, pour qui ce Monarque avoit créé l'office de *Grand-Maître*, *Chef et Sur-Intendant général de la navigation et du commerce de France.* Mais *Louis XIV* rétablit la charge d'*Amiral* en même-temps qu'il rétablit la marine française. L'ordonnance de 1681, dite de *la marine*, attribuoit à l'*Amiral* le commandement de la *principale* des *armées* navales, sous les ordres immédiats du Roi ; le dixième des prises faites *sous commission et pavillon* de France, et pareille part des rançons; ainsi que beaucoup d'autres droits infiniment lucratifs. Quant au choix des vice-Amiraux, Lieutenans-généraux, Chefs d'escadre, Capitaines, et généralement à l'égard de tous les emplois de guerre ou de finance concernant la marine, le Roi en disposoit exclusivement.

(6) On appelle *classes* un plus ou moins grand nombre d'hommes engagés et inscrits pour servir dans la marine militaire. On les partage en effet en différentes classes, qui sont celles de mousses, novices, matelots, etc. On ne reçoit dans les classes que ceux qui ont déjà commencé à naviguer. Ils acquièrent, en s'engageant, l'exemption de tout service personnel pour l'État, autre que celui de la marine.

(7) Il n'y avoit, avant 1789, ni administration, ni préposés qui fussent chargés de veiller à la *réserve* des bois propres aux constructions navales : l'ordonnance de 1669, tout en recommandant cette *réserve*, en avoit laissé le soin au Grand-Maître des eaux et forêts, et ce soin étoit en général incomplètement rempli. Il est aujourd'hui confié aux Officiers du génie maritime qui, chargés par état de diriger les constructions, sont les meilleurs juges de la qualité des bois qu'on doit y employer.

(8) Les Officiers *en activité* de service sont ceux que le premier Consul désigne pour le service de l'armée ; les officiers en *non activité* attendent l'ordre qui peut, d'un instant à l'autre, les faire employer; à peu près comme sont, pour l'armée de terre, les Officiers en congé. Tout Officier qui compte trois ans consécutifs de non-activité, est censé réformé : il lui est alloué un traitement selon le temps de ses services. Les appointemens, en général, sont fixés, pour l'état de paix, proportionnellement au grade. En temps de guerre ils sont de moitié en sus. Le traitement fixe du *vice-Amiral* est de 12,000 fr. celui de l'Enseigne de 1,200 fr.

(9) Le *vice-Amiral* correspond, pour le grade, au Général de division ; le *contre-Amiral* au Général de brigade ; le Capitaine de vaisseau au Chef de brigade; le Capitaine de frégate au Chef de bataillon ou d'escadron ; le Lieutenant de vaisseau au Capitaine ; l'Enseigne au Lieutenant.

(10) Les aspirans de la marine sont reçus au concours. On en forme deux classes. Les aspirans de la première classe reçoivent 800 fr. par an, ceux de la seconde 600. Les écoles où ils apprennent la navigation et la manœuvre, sont établies à Brest, à Toulon, et à Rochefort.

(11) Les quatre régimens forment ensemble 12 bataillons. Chaque bataillon est, en temps de paix, de six compagnies, chacune de 150 hommes et de quatre officiers. On ajoute, pour le complet de guerre, cinquante hommes à chaque compagnie, avec le titre et la paye de *canonniers-aspirans*.

(12) Dans chaque quartier maritime les marins sont distribués en quatre classes : la 1re. comprend les célibataires ; la 2e. les veufs sans enfans ; la 3e. les hommes mariés sans enfans ; la 4e. les pères de famille. Ceux-ci sont les derniers appelés ; les célibataires les premiers : mais on admet de préférence et avant tous, les matelots, même les novices qui se présentent volontairement pour servir sur les vaisseaux de l'État, pourvu qu'ils aient déjà navigué : les volontaires reçoivent, en y entrant, un mois de solde à titre de gratification.

(13) Dans chaque quartier maritime le Gouvernement a des préposés qui ont sous leurs ordres des *syndics*, chargés du registre d'inscription, et qui en délivrent un extrait à l'Administrateur, pour le mettre à portée de suivre les mouvemens des gens de mer. Chaque année le premier Consul désigne un ou plusieurs Officiers de vaisseau pour en faire le recensement. Suivant l'auteur d'un Mémoire sur la marine militaire, inséré dans la *Statistique générale de la France et des colonies* (Paris 1805), on comptoit, en 1791, 90 ou 100 mille marins classés. Le tableau à la suite présente un effectif, à la même époque, de 81,889 hommes propres à être embarqués sur les vaisseaux de l'État. C'est depuis cette époque que l'on a assujéti au classement les bateliers, hâleurs et mariniers de l'intérieur. On peut donc, d'après ces données, se faire une idée approximative de la force possible des *classes*, c'est-à-dire des hommes exercés à la mer, et voués par état au service de la marine française. Suivant le même Mémoire, elle avoit au 1er. mars 1791 deux cent vingt-six bâtimens à flot, dont 3 de 118, 5 de 110, 10 de 80, 2 de 64, et 54 de 74. Il y en avoit en outre 17 en construction. Cet état respectable, après une destruction presque totale, avoit été le fruit de peu d'années d'efforts. Sans rechercher ce que la marine française est aujourd'hui, on juge assez de ce qu'elle peut être ou devenir à volonté.

(14) Correspond directement avec le Ministre. Il y a dans chacun des ports de *Brest*, *Lorient*, *Toulon* et *Rochefort*, un Chef des constructions, qui a sous ses ordres les Officiers du génie maritime de tout grade, employés dans son arrondissement.

(15) Il y a dans le Chef-lieu de chaque arrondissement un *conseil d'Administration*, composé du Préfet maritime et des Chefs des différens détails du service du port. L'Inspecteur est tenu d'y assister ; il y a voix représentative. Le Préfet, qui a seul l'initiative des objets à mettre en délibération, peut y appeler les personnes dont il croit utile de consulter les lumières. Les résultats du Conseil n'ont de force qu'après avoir été revêtus de l'approbation du ministre de la Marine, à qui le Préfet-Président doit les envoyer.

(16) L'*Inspecteur* a, dans son arrondissement, des Inspecteurs et des Commissaires sous ses ordres. Rien de ce qui appartient au service ne lui est étranger ; tout est soumis à sa surveillance. Il y a Inspecteur de première et de seconde classe, sous-Inspecteur et commis. L'Inspecteur de première classe reçoit 12,000 fr. de traitement ; celui de deuxième classe 10,000.)

XLVI, N° 31. DIVISION de la France pour l'Armée de terre en 1804 (*).

N^os. des Divisions	DÉPARTEMENS qu'elles EMBRASSENT.	CHEFS-LIEUX de la DIVISION.	PRINCIPALES PLACES DE GUERRE.
1	Seine Seine et Oise Seine et Marne Loiret Eure et Loire Oise Aisne	Paris	Paris. Fontainebleau.
2	Ardennes Marne Meuse	Mézières	Givet et Charlemont. Sédan.
3	Moselle Forêts	Metz	Metz. Luxembourg. Thionville. Sarre-Libre.
4	Meurthe Vosges	Nancy	Nancy. Phalsbourg.
5	Bas-Rhin Haut-Rhin	Strasbourg	Strasbourg. Landau.
6	Haute-Saône Doubs Jura Ain	Besançon	Besançon.
7	Isère Drôme Hautes-Alpes Mont-Blanc Léman	Grenoble	Grenoble. Briançon. Genève.
8	Bouches du Rhône Basses-Alpes Alpes maritimes Var Vaucluse	Marseille	Toulon. Marseille. Nice. Antibes.
9	Hérault Ardèche Gard Tarn Lozère Aveyron	Montpellier	Montpellier. Cette. Aiguemorte.
10	Haute-Garonne Pyrénées orientales Arriège Aude Gers Hautes-Pyrénées	Toulouse	Perpignan. Toulouse. Mont-Libre.
11	Gironde Basses-Pyrénées Landes	Bordeaux	Bayonne. Bordeaux.
12	Loire inférieure Charente infér^re. Deux-Sèvres Vendée	Pontivy	La Rochelle. Isle de Rhée. Isle d'Oléron.
13	Ille et Vilaine Morbihan Finistère Côtes du Nord	Rennes	Brest. Belle-Isle. Lorient.
14	Calvados Manche Orne	Caen	Cherbourg.
15	Seine inférieure Eure Somme	Rouen	Rouen. Le Hâvre.
16	Nord Pas de Calais Lys	Lille	Lille. Dunkerque. Valenciennes. Calais.
17	....	....	....
18	Côtes-d'Or Yonne Aube Nièvre Saône et Loire Haute-Marne	Dijon	Auxonne.
19	Rhône Loire Haute-Loire Cantal Puy-de-Dôme	Lyon	Lyon.
20	Dordogne Lot Lot et Garonne Charente Corrèze	Périgueux	»
21	Vienne Haute-Vienne Creuze Allier Cher Indre	Bourges	»
22	Indre et Loire Loir et Cher Maine et Loire Mayenne Sarthe	Tours	»
23	Golo Liamone	Bastia	Bastia. Ajaccio. Porto-Ferrajo.
24	Dyle Escaut Jemmapes Deux-Nèthes	Bruxelles	Anvers. Louvain. Bruxelles. Malines.
25	Ourthe Sambre et Meuse Meuse inférieure	Liége	Maëstricht.
26	Mont-Tonnerre Sarre Rhin et Moselle Roer	Coblentz	Mayence. Cologne. Coblentz. Juliers.
27	Pô Stura Marengo Tanaro Sesia Doire	Turin	Alexandrie. Verceil. Turin. Coni.

(*) Pour la Division en 1789, voyez le Tableau des Gouvernemens, pag. 198.

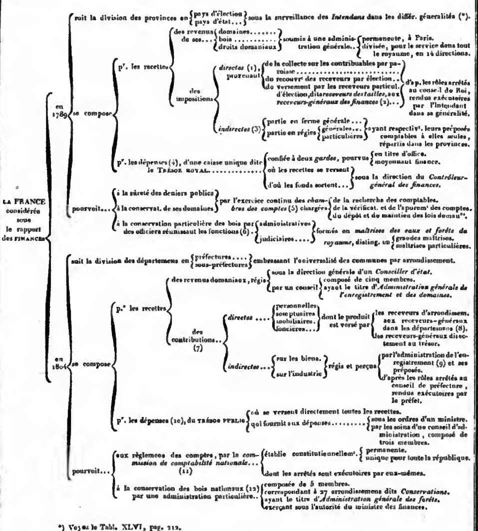
XLVI, N° 32. DIVISION de la France pour l'Armée de mer en 1804.

ARRONDISSEMENS maritimes.	QUARTIERS des ARRONDISSEMENS.	NOMBRE des SYNDICATS compris dans les quartiers.	ARRONDISSEMENS maritimes.	QUARTIERS des ARRONDISSEMENS.	NOMBRE des SYNDICATS compris dans les quartiers.
1. DUNKERQUE..	Anvers	1	5. ROCHEFORT..	Noirmoutiers	3
	Malines	5		Sables-d'Olonne	4
	Bruxelles	5		La Rochelle	5
	Gand	4		Isle de Rhé	3
	Sas de Gand	5		Isle d'Oléron	3
	L'Ecluse	1		Rochefort	4
	Ostende	1		Saintes	6
	Nieuport	5		Marennes	4
	Bruges	2		Royan	4
	Dunkerque	2		Angoulême	5
2. LE HAVRE...	Calais	2		Blaye	4
	Boulogne-sur-mer	4		Paullac	4
	St.-Valery-sur-Somme	5		Libourne	6
	Dieppe	4		Bordeaux	6
	Rouen	8		Langon	6
	Fécamp	4		La Tête-de-Buch	3
	Le Hâvre	1		Bergerac	5
	Honfleur	3		Souillac	5
	Caen	5		Cahors	8
	Lahogue	3		Montauban	4
	Cherbourg	5		Villeneuve-du-Lot	5
3. BREST.......	Grandville	22		Auvillars	8
	St.-Malo	6		Toulouse	4
	Dinan	7		Cazères	3
	St.-Brieuc	3		Dax	6
	Paimpol	4		Bayonne	3
	Morlaix	10		St.-Jean-de-Luz	5
	Brest	5	6. TOULON.....	Narbonne	7
	Le Conquet	4		Agde	4
	Quimper	5		Cette	8
4. LORIENT.....	Lorient	7		Arles	7
	Vannes	10		Martigues	3
	Belle-Isle-en-mer	3		Marseille	6
	Le Croisic	6		La Ciotat	4
	Paimbœuf	1		Toulon	5
	Nantes	8		La Seyne	3
	Ingrande	7		St.-Tropez	5
	Angers	9		Fréjus	2
	Saumur	9		Cannes	1
	Tours	10		Antibes	3
	Orléans	6		Nice	4
	Nevers	12		Bastia	8

ARRONDISSEMENS MARITIMES FORESTIERS.

Arrondissem.	Points centraux ou Chefs-lieux.	DÉPARTEMENS QU'ILS EMBRASSENT.
1......	GRENOBLE...	Ain, Alpes maritimes, Alpes (hautes), Alpes (basses), Ardèche, Arriège, Aveyron, Aude, Bouches du Rhône, Cantal, Drôme, Gard, Hérault, Isère, Loire (h^te), Lozère, Mont-Blanc, Puy-de-Dôme, Pyrénées orient. Rhône et Loire, Tarn, Var.
2......	ORLÉANS....	Allier, Ardennes, Aube, Cher, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Indre, Jura, Loir et Cher, Loiret, Marne, Marne (haute), Meurthe, Meuse, Moselle, Nièvre, Rhin (bas), Rhin (haut), Saône (haute), Saône et Loire, Vosges, Yonne.
3......	ANGOULÊME..	Charente, Charente inférieure, Corrèze, Dordogne, Garonne (haute), Gers, Indre et Loir, Landes, Loire inférr. Lot, Lot et Garonne, Mayenne et Loire, Pyrénées (basses), Pyrénées (hautes), Vendée, Vienne, Vienne (haute).
4......	PARIS.......	Aisne, Calvados, Côtes-du-Nord, Eure, Eure et Loir, Finistère, Ille et Vilaine, Manche, Mayenne, Morbihan, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Sarthe, Seine, Seine inférieure, Seine et Marne, Seine et Oise, Somme.
5......	BRUXELLES..	Dyle, Escaut, Forêts, Jemmapes, Lys, Meuse inférieure, Mont-Tonnerre, Nèthes (deux), Ourthe, Rhin et Moselle, Roer, Sambre et Meuse, Sarre.

XLVI, N°. 34. DIVISION de la France par rapport aux finances, avant et depuis la révolution de 1789.



*) Voyez le Tabl. XLVI, pag. 212.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N°. 34.

(1) L'IMPÔT frappe directement ou indirectement, soit sur les biens, soit sur les personnes.

Les impositions directes en 1789, se composoient..

- des *vingtièmes* assis sur le produit réel ou supposé des biens territoriaux.
- de la *taille* supportée par les propriétaires ou fermiers de biens en roture, et à laquelle ils contribuoient au marc la livre des vingtièmes.
- de la *capitation*, taxe personnelle qui portoit aussi sur les biens fonds dans beaucoup de provinces où elle se répartissoit au marc la livre de la taille.

Il est bon d'observer que la *taille* étoit la plus considérable des impositions directes et que la partie des vingtièmes (d'abord la base de l'impôt foncier), qui n'offroit qu'un total de 40 à 50 millions, s'élevoit sous différens noms de 190 à 200 millions, c'est-à-dire à près de la moitié de la masse totale des contributions qu'on percevoit alors.

(2) Les *Receveurs-généraux des finances*, au nombre de 48 à 50, (à raison de deux par généralités) étoient chargés, à Paris, du recouvrement de la taille, des vingtièmes et de la capitation dans tout le Royaume, sauf les pays d'État, qui versoient leur contingent de contributions directement au trésor. Toutes leurs fonctions se bornoient à recevoir les fonds qui leur étoient envoyés des provinces par les Receveurs particuliers, plus connus sous le nom de *Receveurs des tailles*, et à remettre au trésor royal, soit en argent, soit en rescriptions tirées sur ces mêmes Receveurs, le produit réel des impositions, (quelles que fussent les non-valeurs) dans les termes et d'après les engagemens qu'ils avoient pris. Les Receveurs-généraux des finances étoient en charge. On se prévaloit souvent sur eux de fonds d'avance : de-là les *anticipations* dont ces hommes, puissans par leurs fortunes, offroient au Gouvernement et à ses Ministres l'appât trop dangereux.

(3) Les contributions *indirectes* les plus importantes par leur produit en 1789, étoient, d'une part, les droits de *contrôle*, qui se percevoient sur les transactions entre particuliers; de l'autre, les droits sur les boissons, appelés droits d'*aides*, perçus directement, soit à la fabrication, soit aux entrées; l'impôt sur le sel, le plus onéreux de tous les impôts, soit à raison du prix excessif auquel se trouvoit élevée cette denrée de première nécessité, soit par l'inégalité de sa répartition, entre ce qu'on appeloit provinces de *grande gabelle*, provinces de *petite gabelle*, provinces de *salines*, provinces *rédimées*, provinces de *quart-bouillon*; inégalité telle, que, tandis qu'au milieu de la France, le sel coûtoit 60 liv. le quintal, prix brut, des provinces limitrophes de ces pays dits de *grande gabelle*, ne la payoient que moitié; et que dans les provinces *franches*, telles que la Bretagne, l'Artois, le Hainaut, etc., il ne revenoit souvent pas à un écu. Le sel est, depuis 1789, exempt de tout impôt (*) : les salines s'exploitent au compte de la République; leur produit annuel est de trois à quatre millions.

(4) Les *dépenses* fixes, en 1789, s'élevoient à 531,444,000 liv.
Les *revenus* fixes à........................ 475,294,000

DÉFICIT ANNUEL.............................. 56,150,000

(Le Directeur-général des finances aux *États-Généraux*, le 5 mai 1789.)

(5) Il y avoit en France 8 *chambres des Comptes*, composées de *Présidens*, de *Conseillers*, *Maîtres*, *Correcteurs*, *Auditeurs*, en plus ou moins grand nombre. Elles étoient établies pour faire rendre les comptes des deniers publics, les juger, les corriger en dernier ressort, en même-temps que pour veiller à la conservation des domaines de la couronne et des droits qui pouvoient en dépendre. Celle de Paris recevoit le serment du contrôleur-général des finances, avant qu'il entrât en fonctions. Les autres *chambres des Comptes* du Royaume étoient celles de.........

Bourgogne.. séante à	Dijon.......	créée en	1386
Languedoc..........	Montpellier..........		1437
Normandie..........	Rouen..............		1543
Provence..........	Aix..............		1555
Bretagne..........	Nantes..............		1565
Dauphiné..........	Grenoble..............		1628
Barrois..........	Bar..............		1661
Lorraine..........	Nanci..............		•

(*) On propose de rétablir les droits sur les boissons *(février 1804.)*

Dans les provinces où il n'y avoit pas de chambres des Comptes, le Parlement en faisoit les fonctions.

(6) Les *bois* sont devenus, pour la France, depuis quelques années sur-tout, un objet important, moins encore pour le revenu que cette propriété, quant à l'État, lui assure à jamais, qu'à raison du besoin général d'un combustible dont la rareté a fait considérablement augmenter le prix. Jusqu'en 1789, l'administration des bois fut confiée aux *Grands-Maîtres des eaux et forêts* au nombre de 20. Chacun avoit, dans son arrondissement, plusieurs généralités, et dans les principaux points de ces généralités, des *Maîtres particuliers*. Les Officiers des maîtrises particulières dirigeoient les exploitations, conservoient les aménagemens, pourvoyoient aux améliorations, faisoient constater, poursuivoient et réprimoient tout à-la-fois les délits et leurs auteurs. La *maîtrise* se formoit, sous ce dernier rapport, en tribunal, composé d'un *Maître particulier*, d'un *Lieutenant*, du *Garde-Marteau*, d'un *Procureur du Roi* et d'un *Greffier*. L'appel de ses jugemens se portoit à la *table de Marbre*, tribunal dont nous avons fait connoître la constitution, en parlant de la Connétablie, pag. 231, note 9.

(7) Pour toute la France, composée de 108 Départemens, accrue par conséquent, environ d'un tiers en population, et dans la même proportion en territoire, comparativement à 1789, la contribution foncière, en l'an 11 (1803), monte à...... 220,200,000 fr. (*)

Les contributions mobiliaire, personnelle somptuaire, ensemble à...................... 32,800,000

La régie de l'enregistrement et des domaines compte pour................................ 190,900,000

(8) Les *Receveurs-généraux de Départemens* sont à la nomination du premier Consul, révocables par lui à volonté; cautionnés en argent d'une somme proportionnée à l'importance de leurs recettes respectives. Ils souscrivent, avant que l'année d'exercice commence, des obligations à certaines époques, pour le montant des contributions *directes* qu'ils ont à recevoir; ces obligations sont négociables, comme l'étoient celles des Receveurs-généraux des finances. Il y a un Receveur-général par Département; plus, un Directeur et un Inspecteur chargés de tous les détails et de la surveillance pour tout ce qui a rapport au recouvrement.

(9) Les droits appelés *droits d'enregistrement*, répondent, quant à l'application qu'on en fait, aux droits de contrôle, qui subsistèrent jusqu'en 1789. Cet impôt, qui frappe indirectement sur les biens, puisqu'en considérant ceux-ci dans le commerce, ils perdent d'autant de leur valeur intrinsèque, faisoit partie sous l'ancien régime, de ce qu'on appeloit *droits domaniaux*, et comme tels, de l'*administration générale des domaines et droits y réunis*. Aujourd'hui, qu'une seule administration, sous le titre d'*administration de l'enregistrement et des domaines*, embrasse toutes les contributions indirectes, on y trouve réunis les droits d'*enregistrement*, le *timbre*, impôt qui n'est établi en France que depuis 1789, et toutes les contributions du même genre, qui ne font ou ne feront pas l'objet des régies générales ou particulières qu'on se propose de former.

(10) Le *Compte rendu* par l'administration des Finances, et publié au mois de ventose an 11, offre en résultat de l'an 10 (1802) :

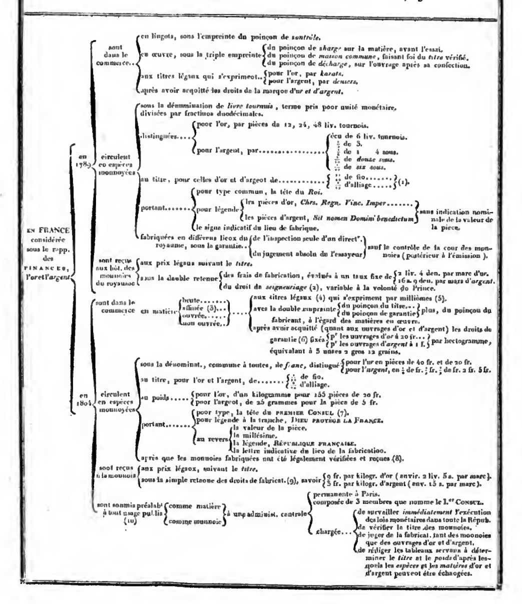
Recette : TOTAL GÉNÉRAL.................... 589,500,060 fr.
Dépense : TOTAL GÉNÉRAL.................... 589,500,000

(11) Les Membres composant cette *commission nationale* sont au nombre de sept, nommés par le Sénat, chargés, aux termes de la constitution, de *régler et vérifier les comptes des recettes et des dépenses de la République*.

(12) L'*administration des bois*, confiée à cinq Membres, dirige les opérations forestières; la régie de l'enregistrement continue de recevoir le produit des bois; et quant à la répression des délits, elle est réservée aux tribunaux de première instance, jugeant en police correctionnelle. L'*administration générale des Eaux et Forêts* se divise en 28 CONSERVATIONS, dans lesquelles elle compte pour Agens, des *Inspecteurs*, des *Sous-Inspecteurs*, des *Gardes-généraux* et des *Gardes particuliers*. Ces CONSERVATIONS remplacent les anciennes *maîtrises*.

(*) Elle fut, en l'an XII, de 210 millions 900 mille fr. en principal; elle est pour l'an XIII (1804 à 1805) réduite à 206,000,908 fr.

XLVI, N°. 35. DIVISION de la FRANCE sous le rapp. des Finances (Matières d'OR et d'ARGENT) avant et depuis la révolution de 1789.



EN FRANCE considérée sous le rapp. des FINANCES, l'or et l'*argent*

- en 1789
  - sont dans le commerce..
    - en lingots, sous l'empreinte du poinçon de *contrôle*.
    - en œuvre, sous la triple empreinte
      - du poinçon de *charge* sur la matière, avant l'essai.
      - du poinçon de *maison commune*, faisant foi du *titre* vérifié.
      - du poinçon de *décharge*, sur l'ouvrage après sa confection.
    - aux titres légaux qui s'expriment..
      - pour l'or, par *karats*.
      - pour l'argent, par *deniers*.
    - après avoir acquitté les droits de la marque d'*or et d'argent*.
  - circulent en espèces monnoyées
    - sous la dénomination de *livre tournois*, terme pris pour unité monétaire, divisées par fractions duodécimales.
    - distinguées....
      - pour l'or, par pièces de 12, 24, 48 liv. tournois.
      - pour l'argent, par..................
        - écu de 6 liv. tournois.
        - $\frac{1}{2}$ de 3.
        - $\frac{1}{5}$ de 1 4 sous.
        - $\frac{1}{10}$ de *douze sous*.
        - $\frac{1}{20}$ de *six sous*.
    - au titre, pour celles d'or et d'argent de............
      - $\frac{11}{12}$ de fin.......
      - $\frac{1}{12}$ d'alliage..... (1).
    - portant.......
      - pour type commun, la tête du *Roi*.
      - pour légende
        - les pièces d'or, *Chrs. Regn. Vinc. Imper*.......
        - les pièces d'argent, *Sit nomen Domini benedictum*
        - sans indication nominale de la valeur de la pièce.
      - le signe indicatif du lieu de fabrique.
    - fabriquées en différens lieux du royaume, sous la garantie..
      - de l'inspection seule d'un directr.
      - du jugement absolu de l'essayeur
      - sauf le contrôle de la cour des monnoies (postérieur à l'émission).
  - sont reçus aux hôt. des monnoies du royaume
    - aux prix légaux suivant le *titre*.
    - sous la double retenue
      - des frais de fabrication, évalués à un taux fixe de
        - 2 liv. 4 den. par marc d'or.
        - 16 s. 9 den. par marc d'*argent*.
      - du droit de *seigneuriage* (2), variable à la volonté du Prince.
- en 1804
  - sont dans le commerce en matière
    - brute.......
    - affinée (3)...
    - ouvrée......
    - non ouvrée..
    - ....
      - aux titres légaux (4) qui s'expriment par millièmes (5).
      - avec la double empreinte
        - du poinçon du titre...
        - du poinçon de garantie
        - plus, du poinçon du fabricant, à l'égard des matières en œuvre.
      - après avoir acquitté (quant aux ouvrages d'or et d'argent) les droits de garantie (6) fixés
        - pr les ouvrages d'*or* à 20 fr...
        - pr les ouvrages d'*argent* à 1 f.
        - par hectogramme, équivalant à 3 onces 2 gros 12 grains.
  - circulent en espèces monnoyées
    - sous la dénominat., commune à toutes, de *franc*, distingué
      - pour l'*or* en pièces de 40 fr. et de 20 fr.
      - pour l'*argent*, en $\frac{1}{4}$ de fr. $\frac{1}{2}$ fr. $\frac{3}{4}$ de fr. 2 fr. 5 fr.
    - au titre, pour l'or et l'argent, de.......
      - $\frac{9}{10}$ de fin.
      - $\frac{1}{10}$ d'alliage.
    - au poids.....
      - pour l'or, d'un kilogramme pour 155 pièces de 20 fr.
      - pour l'argent, de 25 grammes pour la pièce de 5 fr.
    - portant.......
      - pour type, la tête du PREMIER CONSUL (7).
      - pour légende à la tranche, DIEU PROTÈGE LA FRANCE.
      - au revers
        - la valeur de la pièce.
        - le millésime.
        - la légende, RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
        - la lettre indicative du lieu de la fabrication.
    - après que les monnoies fabriquées ont été légalement vérifiées et reçues (8).
  - sont reçus à la monnoie
    - aux prix légaux, suivant le *titre*.
    - sous la simple retenue des droits de fabricat. (9), savoir
      - 9 fr. par kilogr. d'or (envir. 2 liv. 5 s. par *marc*).
      - 3 fr. par kilogr. d'argent (env. 15 s. par marc).
  - sont soumis préalabt à tout usage public (10)
    - comme matière
    - comme monnoie
    - à une administ. centrale
      - permanente à Paris.
      - composée de 3 membres que nomme le I.er CONSUL.
      - chargée...
        - de surveiller *immédiatement* l'exécution des lois monétaires dans toute la Répub.
        - de vérifier le titre des monnoies.
        - de juger de la fabricat. tant des monnoies que des ouvrages d'or et d'argent.
        - de rédiger les tableaux servans à déterminer le *titre* et le *poids* d'après lesquels les *espèces* et les *matières* d'or et d'argent peuvent être échangées.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N° 35.

(1) Un marc d'or, au titre fixé pour la monnoie, c'est-à-dire à 21 karats $\frac{21}{32}$, devoit rendre *trente louis d'or*, équivalant à 720 l. tournois. Ainsi, lorsqu'en 1726, le prix du marc d'or n'étoit que de 669 liv. 2 s. 2 den. tournois, le louis d'or valant, comme aujourd'hui, 24 l., le Souverain gagnoit à la fabrication 50 l. 17 s. 10 d. par marc (*). Mais depuis, le prix de l'or ayant augmenté progressivement, au point qu'en 1785, il s'élevoit à 749 l. 2 s. 8 d., loin que le bénéfice fût le même, on perdoit à fabriquer loyalement. Cependant on vit à cette époque une émission de nouveaux louis d'or ; mais c'est qu'au lieu de faire la taille à raison de 30 pièces le marc, les fabricateurs la firent à 32 ; et l'on juge bien qu'à la faveur de ce procédé tout financier, joint à la latitude que l'on avoit alors d'*arbitrer* les frais de fabrication, l'opération dût être avantageuse au trésor ; mais elle fut constamment onéreuse au peuple.

(2) Ce droit de *seigneuriage* provenoit de ce que certains Seigneurs, dans les 10.e et 11.e siècles, s'étoient permis de battre monnoie. Les Rois rappelant à eux ce droit éminent de la souveraineté, donnèrent à la rétribution qu'ils s'attribuèrent en même-temps sur la fabrication, un nom qui sembloit, en rappelant son origine primitive, les disculper en quelque sorte, de l'espèce d'impôt qu'ils levoient ainsi sur leurs sujets. Ce droit varioit de quotité. Il étoit évalué, en 1789, à environ 2 $\frac{1}{2}$ p. % sur l'or ; 2 p. % sur l'argent. Dans le nouveau système monétaire, il est absolument aboli, et tout se réduit, quant à la retenue, aux *frais de fabrication*, modérément évalués.

(3) L'affinage, qui consiste à *séparer* de l'or ou de l'argent en lingot, tout ce qui peut en altérer le fin, s'exécute à l'hôtel des Monnoies de Paris, où chacun a la faculté de faire départir les matières qu'il y dépose. Il peut aussi y avoir d'autres affinages nationaux ailleurs, si le Gouvernement juge à propos d'en établir ; mais par-tout, l'Affineur est nommé par l'Administration des Monnoies, sous l'approbation du Ministre des Finances. Les lingots affinés ne passent en délivrance, c'est-à-dire ne sont garantis de métal fin, que lorsqu'ils ne contiennent pas plus de *cinq millièmes* d'alliage si c'est de l'*or*, et *vingt millièmes* si c'est de l'*argent*. Reconnus à ce degré de fin, ils reçoivent l'empreinte du poinçon, après avoir acquitté les droits de garantie.

(4) Il y a, dans l'état actuel, trois *titres* légaux pour l'or et les ouvrages d'or ; deux pour les ouvrages d'argent ; savoir : pour l'or, le premier, de 920 millièmes (22 karats $\frac{2}{32}$ et $\frac{1}{2}$ environ) ; — le second, de 840 millièmes (20 karats $\frac{5}{32}$ et $\frac{1}{8}$) ; — le troisième, de 750 millièmes (18 karats) :

Et pour l'ARGENT, le premier, de 950 millièmes (11 deniers 9 grains $\frac{6}{10}$) ; — le second, de 800 millièmes (9 deniers 14 grains $\frac{2}{5}$).

(5) Le *titre* est la quantité d'or ou d'argent fin, c'est-à-dire dégagé de tout alliage. Les anciennes dénominations de *karats*, *deniers*, qui exprimoient précédemment le degré de fin, sont supprimées.

(6) Les ouvrages d'or et d'argent, venant de l'étranger, sont sujets aux mêmes droits que ceux qui sont fabriqués en France, avant d'être livrés au commerce. A leur entrée sur le territoire de la République, ils reçoivent des préposés des douanes, une empreinte qui sert à les faire reconnoître lorsque, pour les vendre ou les échanger, on les soumet au poinçon de garantie. Il n'y a d'exceptés que les bijoux d'or et les ouvrages d'argent à l'usage des voyageurs, lorsqu'ils n'excèdent pas en totalité 5 hectogrammes (16 onces 2 gros 60 grains $\frac{1}{2}$), et les effets que portent avec eux les Ambassadeurs ou Envoyés des Puissances étrangères : à l'égard de ceux-ci, aucune limitation de poids n'est légalement déterminée.

(9) Plus, les frais d'affinage et de départ lorsque les matières sont au-dessous du titre. — Ceux qui ont le mieux observé les opérations monétaires pour en connoître les résultats, ont évalué les frais de fabrication et de déchet à 40 s. par marc d'or, et à 14 s. 6 den. par marc d'argent : (Voyez l'ouvrage de M. *Necker* sur l'Administration des Finances, publié en 1784, t. III, chap. 5). C'étoit donc trop libéralement que l'Assemblée Constituante avoit garanti, par un décret du 11 juillet 1791, à tout porteur d'espèces à la monnoie, la même quantité de grains fins en monnoie fabriquée, *sans aucune retenue*.

(7) Sur les pièces d'or et de cuivre, la tête regarde la gauche ; sur les pièces d'argent, elle regarde la droite.

(8) Les échantillons qui ont servi à la fabrication, restent déposés aux archives des Monnoies pendant 5 ans.

(10) Autrefois, chaque hôtel des Monnoies (*) fabriquoit, vérifioit et jugeoit isolément les pièces de ses ateliers ; et c'étoit souvent beaucoup trop tard que la Cour des Monnoies se voyoit avertie de l'existence des pièces de mauvais *aloi*, dont il n'étoit donné qu'à elle de vérifier la cause et de poursuivre les auteurs. Aujourd'hui qu'une administration, qui ne prend aucune part pour elle-même à la fabrication, est préposée à la surveillance générale de toute la partie monétaire, aucune pièce de monnoie nouvelle, dans quelque lieu de la France qu'elle ait été fabriquée, ne peut être mise en circulation, qu'elle n'ait subi l'examen et les épreuves que la loi prescrit.

— On compte, aujourd'hui, dix *Hôtels des Monnoies*, ayant chacun sa lettre distinctive :

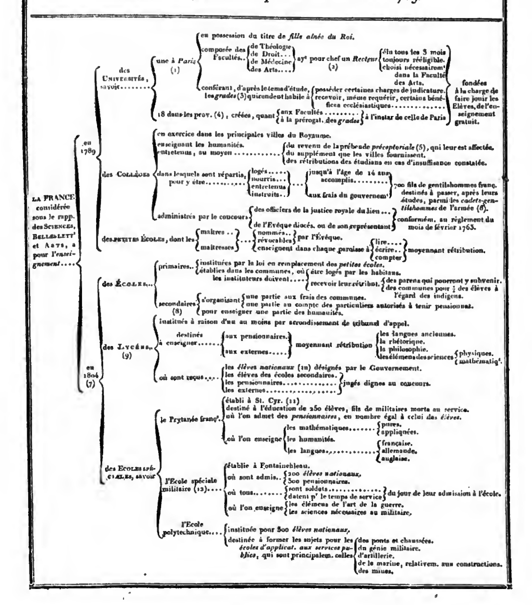
Paris	A	Lille	W
Perpignan	Q	Strasbourg	BB
Bayonne	L	Lyon	D
Bordeaux	K	Marseille	M
Nantes	T	Genève	G

Nous ne parlons pas des simples *ateliers monétaires* que le Gouvernement a le droit d'établir, et dont le nombre varie à son gré, suivant les circonstances.

(*)

30 Louis d'or	720 liv.	00 s.	0 den.
Prix du marc d'or	669	2	2
Bénéfice	50	17	10

(*) Il y en avoit 15 dans le royaume en 1789. (Voy. p. 213.)



XLVI, N°. 36. DIVISION de la France sous le rapport des Sciences, Belles-Lettres et Arts, avant et depuis la révolution de 1789.

LA FRANCE considérée sous le rapp. des Sciences, Belles-Lett.s et Arts, a pour l'*enseignement*....

- en 1789
  - des Universités, savoir........
    - une à *Paris* (1)
      - en possession du titre de *fille aînée du Roi.*
      - composée des Facultés.. { de Théologie / de Droit... / de Médecine / des Arts.... } ay.t pour chef un *Recteur* (2) { élu tous les 3 mois / toujours rééligible. / choisi nécessairem.t dans la Faculté des Arts.
      - conférant, d'après le tems d'étude, les *grades* (3) qui rendent habile à { posséder certaines charges de judicature. / recevoir, même requérir, certains bénéfices ecclésiastiques..............
    - 18 dans les prov. (4), créées, quant { aux Facultés......... / à la prérogat. des *grades* } à l'instar de celle de Paris
    - } fondées à la charge de faire jouir les Elèves, de l'enseignement gratuit.
  - des Collèges
    - en exercice dans les principales villes du Royaume.
    - enseignant les humanités.
    - entretenus, au moyen .... { du revenu de la prébende *préceptoriale* (5), qui leur est affectée. / du supplément que les villes fournissent. / des rétributions des étudians en cas d'insuffisance constatée.
    - dans lesquels sont répartis, pour y être.......... { logés..... / nourris... / entretenus / instruits.. } ... { jusqu'à l'âge de 16 ans accomplis......... / aux frais du gouvernem.t } 700 fils de gentilshommes franç. destinés à passer, après leurs études, parmi les *cadets-gentilshommes* de l'armée (6).
    - administrés par le concours { des officiers de la justice royale du lieu... / de l'Evêque diocés. ou de son représentant } conformém. au réglement du mois de février 1763.
  - des petites Écoles, dont les { maîtres .. / maîtresses } ... { nommés.. / révocables } par l'Évêque. / enseignent dans chaque paroisse à { lire.... / écrire.. / compter } moyennant rétribution.
- en 1804 (7)
  - des Écoles...
    - primaires..
      - instituées par la loi en remplacement des *petites écoles.*
      - établies dans les communes, où les instituteurs doivent.... { être logés par les habitans. / recevoir leur rétribut. { des parens qui pourront y subvenir. / des communes pour 1/5 des élèves à l'égard des indigens.
    - secondaires (8)
      - s'organisant { une partie aux frais des communes. / une partie au compte des particuliers autorisés à tenir pensionnat.
      - pour enseigner une partie des humanités.
  - des Lycées.. (9)
    - institués à raison d'un au moins par arrondissement de tribunal d'appel.
    - destinés à enseigner...... { aux pensionnaires. / aux externes..... } moyennant rétribution { les langues anciennes. / la rhétorique. / la philosophie. / les élémens des sciences { physiques. / mathématiq.s
    - où sont reçus...... { les *élèves nationaux* (10) désignés par le Gouvernement. / les élèves des écoles secondaires. / les pensionnaires............. / les externes.................. } jugés dignes au concours.
  - des Écoles spéciales, savoir
    - le Prytanée franç.s
      - établi à St. Cyr. (11)
      - destiné à l'éducation de 250 élèves, fils de militaires morts au service.
      - où l'on admet des *pensionnaires*, en nombre égal à celui des *élèves.*
      - où l'on enseigne { les mathématiques....... { pures. / appliquées. / les humanités. / les langues............. { française. / allemande. / anglaise.
    - l'École spéciale militaire (12)....
      - établie à Fontainebleau.
      - où sont admis.. { 200 *élèves nationaux.* / 300 pensionnaires.
      - où tous........ { sont soldats............. / datent p.r le temps de service } du jour de leur admission à l'école.
      - où l'on enseigne { les élémens de l'art de la guerre. / les sciences nécessaires au militaire.
    - l'École polytechnique....
      - instituée pour 300 *élèves nationaux,*
      - destinée à former les sujets pour les *écoles d'applicat. aux services publics*, qui sont principalem. celles { des ponts et chaussées. / du génie militaire. / d'artillerie. / de la marine, relativem. aux constructions. / des mines.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N°. 36.

(1) L'Université de Paris, fondée par *Charlemagne* en 790 (*), étoit la plus fameuse par son antiquité et par le nombre d'hommes célèbres dont elle fut le berceau. Elle servit de modèle à celles qui s'établirent depuis : mais toutes n'embrassoient pas, comme elle, les quatre facultés : les Universités d'Orléans et de Dijon n'avoient que la faculté de droit ; Pau ne comprenoit que celles de droit et des arts ; l'Université de Toulouse avoit cela de remarquable, qu'indépendamment des quatre facultés que l'on y professoit, elle entretenoit une chaire particulièrement instituée et fondée pour *enseigner les libertés de l'Eglise Gallicane.*

(2) Le *Recteur* exerçoit, en cette qualité, police et juridiction sur tous les collèges de Paris (excepté, jusqu'en 1761, sur celui des Jésuites). Il y avoit, pour le contentieux, un tribunal que composoient, avec lui, les doyens des quatre facultés, et qui jugeoit, sauf l'appel direct au parlement, toutes les contestations relatives aux études, aux écoliers, aux bourses et fondations, dans les collèges dépendans de l'Université.

(3) On fait remonter la première origine de l'expectative des *gradués*, dont les Universités de France furent toujours les dispensatrices, au pontificat de *Jean XXII*, qui parvint au St. Siège en 1317. Mais elle ne prit véritablement consistance qu'au concile de Bâle en 1431. Le concordat de 1516 posa les bases du réglement observé en France sur cette matière. Ce privilège fut long-temps regardé comme le moyen d'encourager les études, ou du moins de multiplier le nombre des étudians dans les Universités ; mais ce n'étoit guères au profit de l'Etat : sauf certaines charges de judicature, en très-petit nombre, qui exigeoient que le titulaire fût gradué, il n'y avoit que ceux qui se consacroient à l'église, à qui la faveur des grades pouvoit être utile.

(4) 18 *Universités* dans les provinces ; savoir : l'Université de *Montpellier*, fondée en 1180 ; — de *Toulouse*, en 1228 ; — d'*Orléans*, en 1312 ; — de *Perpignan*, en 1349 ; — d'*Orange*, en 1365 ; — d'*Angers*, en 1378 ; — d'*Aix*, en 1409 ; — de *Besançon*, en 1426 ; — de *Poitiers*, en 1431 ; — de *Bordeaux*, en 1441 ; — de *Valence*, en 1452 ; — de *Nantes*, en 1460 ; — de *Bourges*, en 1464 ; — de *Reims*, en 1548 ; — de *Caen*, en 1552 ; — de *Douai*, idem ; — de *Strasbourg*, en 1681 ; — de *Dijon*, en 1722.

(5) Les ordonnances du royaume, notamment celle d'Orléans, publiée à la suite des États-Généraux tenus en 1560, réservoient, dans les villes où il y avoit chapitre cathédral, l'une des prébendes pleines de ce chapitre pour l'entretien d'un instituteur, chargé de distribuer l'instruction gratuite à ceux dont les parens ne pouvoient en faire les frais. A mesure qu'il s'établit des collèges dans les provinces, le revenu de la prébende *préceptoriale* forma le fonds de leur première dotation.

(6) En 1751, *Louis XV* créa l'*Ecole royale Militaire*, à l'instar de l'Ecole royale des Invalides, qu'avoit fondée *Louis XIV*. L'Ecole étoit pour 500 élèves, fils de gentilshommes prouvant au moins quatre générations de noblesse paternelle ; l'objet étoit de les *former à l'art des armes.* Dans les premières années de l'établissement, on y recevoit tout-à-la-fois et dans le même cours tous les genres d'instruction. Mais en 1764 on prit le parti d'établir au collège de la Flèche un pensionnat, où les élèves placés par le gouvernement ne s'occupoient, jusqu'à l'âge de 13 à 14 ans, que des premières études. Cet ordre subsista jusqu'en 1787, que l'Ecole militaire, dont le régime, dès 1775, avoit subi des réductions considérables, fut définitivement supprimée. La fondation n'en subsista pas moins jusqu'à 1789. Le nombre des élèves fut même porté à 700 : mais on les répartit dans les principaux collèges des provinces. A l'âge de 15 à 16 ans, les élèves instruits qui se trouvoient appelés à la profession des armes, passoient dans le corps des cadets gentilshommes ; et à l'égard de ceux qui préféroient l'état ecclésiastique ou la magistrature, on continuoit à les faire instruire dans le genre analogue à leur destination.

(*) Selon plusieurs, par *Philippe-Auguste*, dans le 12°. siècle.

(7) La suppression des corporations, prononcée en 1790, entraîne celle des Universités et des Collèges, dont les biens furent, d'ailleurs, réunis au domaine national. Pendant long-temps on s'occupa, mais sans succès, de réorganiser l'instruction publique : on n'y parvint qu'en l'an IV (1796). Une loi du 4 brumaire institua des *Ecoles primaires* et des *Ecoles centrales* ; on devoit passer de l'une à l'autre sans intermédiaire. Il y avoit une *Ecole centrale* par département ; autant d'*Ecoles primaires* que les localités pouvoient en exiger ; toutes entretenues aux frais de l'État, sauf de légères rétributions dont un quart des élèves obtenoit la remise pour cause d'indigence. Ce second projet fut mis à exécution. Mais l'expérience en ayant fait connoître les inconvéniens à bien des égards, on a en dernier lieu perfectionné le premier plan, par l'institution sur-tout des *Ecoles secondaires*, destinées à préparer l'élève à l'étude des hautes sciences qu'on enseigne aux *Lycées* ; comme autrefois, des *petites Ecoles* on passoit aux *Collèges*, et des *Collèges* aux *Universités*. Les *Ecoles spéciales* attendent ceux qui, après avoir parcouru tous les degrés, ont acquis les élémens de la science ou de l'art auquel ils veulent particulièrement s'appliquer.

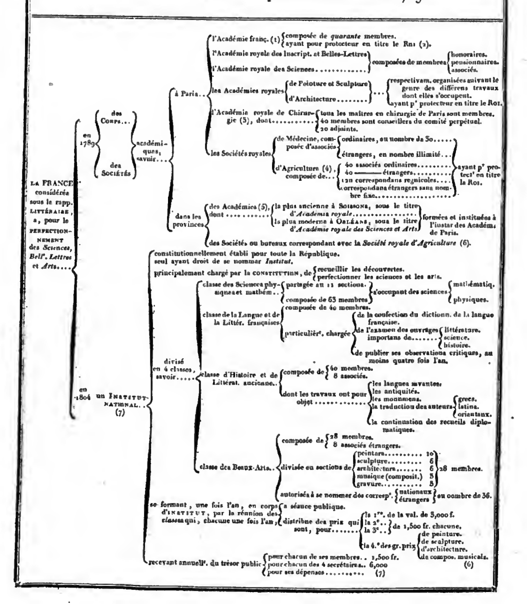
(8) Dans le nombre de ces établissemens particuliers dignes d'être élevés, sous l'autorité du gouvernement, au degré d'écoles publiques, on distingue les Ecoles de *Sorèze*, de *Juilly*, de *la Flèche* ; les pensionnats d'*Evreux*, de *Fontainebleau*, de *Metz*, etc. (Discours du Conseiller-d'État, orateur du gouvernement, en proposant le projet de loi sur l'*instruction publique*).

(9) Les 31 Lycées, correspondans aux tribunaux d'appel, ne seront organisés complettement qu'en l'an XIII (1805). Jusques-là les *Ecoles centrales*, qu'ils doivent remplacer, continueront leurs fonctions.

(10) Les *élèves nationaux* sont, dans le nouveau plan, ce qu'étoient les *boursiers* dans l'ancien ordre de choses. Ceux-ci, répandus dans les différens collèges du royaume, principalement dans ceux de l'Université de Paris, jouissoient de fondations particulières appelées *bourses*, *demi-bourses*, qui les mettoient en état de faire leurs humanités, d'atteindre même aux premiers degrés des études. La justice vouloit, puisque les biens affectés à ces fondations étoient devenus domaines nationaux, que l'équivalent en fût rendu à l'instruction publique. Tel est l'objet de ces pensions nationales destinées à 6,400 élèves pris dans tous les départemens. S'il est une classe, celle des fonctionnaires civils et militaires, à laquelle une partie de ces pensions demeure réservée, une telle préférence est bien moins à considérer comme un privilège, que comme l'acquit nécessaire d'une des premières dettes de l'État envers ceux qui le servent avec distinction.

(11) Le Prytanée formoit ci-devant 3 établissemens : le premier à Paris, aujourd'hui converti en lycée ; le second à Compiègne, remplacé depuis par l'*Ecole des Arts et Métiers* : St. Cyr est le seul existant en France sous le titre de Prytanée.

(12) On ne doit pas confondre avec l'ancienne *Ecole-royale-Militaire*, cette nouvelle institution. L'*Ecole-spéciale-militaire* est ouverte à tous les citoyens français, sans autre distinction que celle de *pensionnaires* et d'*élèves*. Pour les élèves, l'admission doit être principalement la récompense de ceux qui, placés auparavant dans les lycées et entretenus aux frais du gouvernement, s'y seront distingués dans leurs études. Au surplus, les pensionnaires et les élèves reçoivent la même instruction, partagent le même traitement. Ceux d'entr'eux qui, pendant les deux ans d'étude et d'exercice, se seront le plus distingués, entreront comme Officiers dans les corps aussitôt leur cours terminé. Pour tous indistinctement, ces deux années comptent pour deux années de service. (V. le réglement portant organisation de l'*Ecole-spéciale-militaire*, du 8 pluviose an XI).



XLVI, N.° 37. DIVISION de la FRANCE sous le rapport des Sciences, Belles-Lettres et Arts, avant et depuis la révolution de 1789.

LA FRANCE considérée sous le rapp. LITTÉRAIRE, a, pour le PERFECTIONNEMENT des *Sciences*, *Bell*^s. *Lettres* et *Arts*....

- en 1789, des CORPS... des SOCIÉTÉS académiques, savoir...
  - à Paris..
    - l'Académie franç. (1)
      - composée de *quarante* membres.
      - ayant pour protecteur en titre le ROI (2).
    - l'Académie royale des Inscript. et Belles-Lettres / l'Académie royale des Sciences............. composées de membres
      - honoraires.
      - pensionnaires.
      - associés.
    - les Académies royales
      - de Peinture et Sculpture
      - d'Architecture........
      - ... respectivem. organisées suivant le genre des différens travaux dont elles s'occupent.
      - ayant p^r protecteur en titre le ROI.
    - l'Académie royale de Chirurgie (3), dont..........
      - tous les maîtres en chirurgie de Paris sont membres.
      - 40 membres sont conseillers du comité perpétuel.
      - 20 adjoints.
    - les Sociétés royales
      - de Médecine, composée d'associés
        - ordinaires, au nombre de 30.....
        - étrangers, en nombre illimité...
      - d'Agriculture (4), composée de...
        - 40 associés ordinaires........
        - 40 ——— étrangers.........
        - 120 correspondans regnicoles....
        - correspondans étrangers sans nombre fixe...................
      - ayant p^r protect^r en titre le ROI.
  - dans les provinces
    - des Académies (5), dont ....
      - la plus ancienne à SOISSONS, sous le titre d'*Académie royale*.................
      - la plus moderne à ORLÉANS, sous le titre d'*Académie royale des Sciences et Arts*
      - formées et instituées à l'instar des Académ. de Paris.
    - des Sociétés ou bureaux correspondant avec la *Société royale d'Agriculture* (6).
- en 1804 un INSTITUT-NATIONAL.. (7)
  - constitutionnellement établi pour toute la République.
  - seul ayant droit de se nommer *Institut*.
  - principalement chargé par la CONSTITUTION, de
    - recueillir les découvertes.
    - perfectionner les sciences et les arts.
  - divisé en 4 classes, savoir.....
    - classe des Sciences physiques et mathém..
      - partagée en 11 sections.
      - composée de 63 membres
      - s'occupant des sciences
        - mathématiq.
        - physiques.
    - classe de la Langue et de la Littér. françaises
      - composée de 40 membres.
      - particulièr^t. chargée
        - de la confection du dictionn. de la langue française.
        - de l'examen des ouvrages importans de.......
          - littérature.
          - science.
          - histoire.
        - de publier ses observations critiques, au moins quatre fois l'an.
    - classe d'Histoire et de Littérat. ancienne..
      - composée de
        - 40 membres.
        - 8 associés.
      - dont les travaux ont pour objet ....
        - les langues savantes.
        - les antiquités.
        - les monumens.
        - la traduction des auteurs
          - grecs.
          - latins.
          - orientaux.
        - la continuation des recueils diplomatiques.
    - classe des Beaux-Arts..
      - composée de
        - 28 membres.
        - 8 associés étrangers.
      - divisée en sections de
        - peinture.......... 10
        - sculpture......... 6
        - architecture....... 6
        - musique (composit.) 3
        - gravure........... 3
        - 28 membres.
      - autorisée à se nommer des corresp^s.
        - nationaux
        - étrangers
        - au nombre de 36.
  - se formant, une fois l'an, en corps d'INSTITUT, par la réunion des *classes* qui, chacune une fois l'an,
    - a séance publique.
    - distribue des prix qui sont, pour.......
      - la 1re. de la val. de 5,000 f.
      - la 2e.. / la 3e.. de 1,500 fr. chacune,
      - la 4.e des gr. prix
        - de peinture.
        - de sculpture.
        - d'architecture.
        - de compos. musicale. (6)
  - recevant annuell^t. du trésor public
    - pour chacun de ses membres.. 1,500 fr.
    - pour chacun des 4 secrétaires.. 6,000
    - pour ses dépenses .... (7)

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLVI, N°. 37.

(1) Erigée en 1635 (*) par des lettres-patentes qui, malgré la toute-puissance du cardinal de *Richelieu*, malgré des lettres de jussion expédiées un an après, ne furent enregistrées par le Parlement que le 10 juillet 1637 : encore avec cette clause, assez singulière pour être remarquée : *A la charge que ceux de ladite Assemblée et Académie, ne connoîtront que de l'ornement, embellissement et augmentation de la langue française, et des livres qui seront par eux faits, et par autres personnes qui le désireront et voudront.* Ces lettres d'érection déclaroient le Cardinal, Protecteur de l'Académie. Ce titre passa après lui au chancelier *Séguier*. *Louis XIV* ne le prit qu'après la mort de ce Magistrat.

(2) Environ vingt-un ans après l'établissement de l'Académie française, *Louis XIV* fit choix, parmi ceux qui la composoient, des *Savans les plus versés dans la connoissance de l'histoire et de l'antiquité, pour travailler aux devises, aux inscriptions et aux médailles.* Ainsi, c'est d'une colonie de cette première société littéraire de France, que se forma, (en 1663), l'*Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*. Celle des *Sciences* naquit environ dans le même-temps. Toutes deux ne furent légalement confirmées qu'en 1713. (*Hist. de l'Acad. Fr.*, t. II, p. 16.)

(3) L'*Académie de Chirurgie*, établie dès 1731, fut confirmée par lettres-patentes de 1748, et placée *sous la direction du Secrétaire d'état de la maison du Roi*. La *Médecine* ne put obtenir qu'en 1760 la permission de se former en *société*, avec la distinction, à la vérité, à laquelle toutes les Académies ne participoient pas, d'avoir le *Roi* pour PROTECTEUR nommément déclaré.

(4) C'est vers le milieu du 18.e siècle que l'Agriculture, le premier des arts, obtint, sinon d'avoir son académie rurale, d'être au moins considérée comme l'une des branches de l'économie politique dont il étoit honorable et utile de s'occuper particulièrement. Ce fut en 1761, mais seulement en vertu d'un simple arrêt du conseil, non revêtu de lettres-patentes, que se forma dans Paris, sous le titre de *Société royale d'Agriculture*, cette réunion philantropique, qui comptoit en 1789, parmi ses membres, *Lavoisier, Daubenton, Malesherbes, Fourcroi, Parmentier, Theuin, Tenon, Broussonet*, etc., etc. Son objet étoit d'étudier les différentes pratiques d'économie rurale, et de répandre le résultat de ses découvertes en publiant ses mémoires tous les trois mois. La Société se divisoit en deux classes : les *associés* composoient la première, au nombre de 58 ; les *correspondans* formoient la seconde, en nombre indéterminé. On retrouve aujourd'hui le même esprit, les mêmes lumières et le même zèle dans la réunion connue à Paris sous le titre de *Société libre d'Agriculture*, et qui ne tardera pas, sans doute, à reprendre, auprès de l'*Institut national*, le rang qu'occupoit dans l'ordre des établissemens d'utilité publique, l'ancienne *Société royale d'Agriculture*.

(5) Nous n'entendons parler ici que des Académies qui, constituées en vertu de lettres-patentes enregistrées au Parlement, avoient acquis une existence légale. On cite, parmi celles de cette classe, dont l'Histoire doit faire mention, l'*Académie royale* de SOISSONS, érigée en 1674 : (on n'en connoît pas de plus ancienne date) : — L'Académie des *Jeux Floraux* de TOULOUSE, de la même année que la première, et dont l'origine, vraie ou fabuleuse, étoit attribuée à *Clémence Isaure*, qu'on prétend en avoir été la fondatrice : — l'Académie des *Arts et Belles-Lettres*, établie à Caen en 1705 : — la *Société royale des Sciences* de MONTPELLIER, instituée en 1706, pour ne faire qu'un seul et même Corps avec l'Académie des Sciences de Paris, et qui justifia si bien cette affiliation honorable : — l'académie des *Sciences et Belles-Lettres*, créée à LYON en 1724, réunie en 1750 à celle des *Beaux-Arts*, formée dans la même ville : — l'Académie des *Belles-Lettres, Sciences et Arts* de BORDEAUX, qui datoit de 1703 : — celle de MARSEILLE, existante depuis 1726, sous le titre d'Académie des *Belles-Lettres* : — PAU, BÉZIERS, MONTAUBAN, METZ, AMIENS, CHALONS-SUR-MARNE, NANCI, avoient aussi leurs Académies. L'*Académie royale des Sciences et Belles-Lettres* d'ORLÉANS, fondée par lettres-patentes du mois d'octobre 1789, est la dernière, dans l'ordre des dates, de celles qui existoient lors de la révolution, et dont, au surplus, nous ne prétendons pas avoir donné la nomenclature complète.

(6) La Société royale d'Agriculture de Paris avoit, par son exemple, excité l'émulation parmi les cultivateurs de la province qu'on appeloit alors l'*Isle-de-France* ; il s'étoit, en conséquence, formé dans chaque élection de la Généralité, des *comices agricoles* qui correspondoient avec elle. Douze laboureurs, des plus instruits du canton, se réunissoient en *comices* une fois par mois. L'exemple eut bientôt nombre d'imitateurs : dans presque toutes les principales villes de la France, il s'établit des réunions, les unes sous le titre de *Sociétés affiliées*, d'autres, sous celui, plus modeste encore, de *Bureaux* d'agriculture, qui se placèrent entre les *Comices agricoles* et *la Société royale de Paris*. Il y eut aussi des Académies qui crurent ne pouvoir mieux remplir leur destination, considérant l'agriculture comme la plus importante de toutes les sciences, que de lui consacrer presqu'exclusivement leurs travaux. Telle étoit l'*Académie des Sciences et Arts* de Metz, créée en 1760.

(7) Dans sa première formation, l'*Institut* se divisoit en trois classes. Les mêmes attributions, sous tous les rapports, lui sont conservées, avec cette différence essentielle dans son organisation actuelle, que les quatre classes qui le composent aujourd'hui sont indépendantes les unes des autres, ainsi que l'étoient les Académies autrefois ; et qu'il n'y a de réunion en corps d'*Institut*, que pour se rendre compte, une fois l'an, des résultats des travaux respectifs.

(*) L'*Académie française* existoit six ans avant cette confirmation légale, dans la réunion particulière de plusieurs hommes de lettres, parmi lesquels se trouvoit *Bois-Robert*, le favori du cardinal de *Richelieu*.

STATISTIQUE

DES DÉPARTEMENS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇOISE

EN 1804.

STATISTIQUE

DES DÉPARTEMENS DE LA FRANCE CONTINENTALE, EN 1804.

Le TABLEAU STATISTIQUE de la France continentale présente la situation, en 1804, des 108 Départemens, savoir: sous le rapport

- TOPOGRAPHIQUE.......
  - les anciennes provinces dont ils sont formés.
  - l'origine de leurs noms.
  - leur étendue.. (1)
  - leurs bornes.. (1)
- PHYSIQUE............
  - les rivières qui les arrosent.......................... (2)
  - les productions du sol................................ (2)
  - leur population...................................... (2)
- POLITIQUE...........
  - leurs divisions principales en
    - communes................ (3)
    - arrondissemens............ (3)
  - leurs sous-divisions........
    - administrative.......... (4)
    - judiciaire................ (4)
    - ecclésiastique............ (4)
    - militaire................. (4)
    - financière................ (4)
    - sous le rapport des belles-lettres, sciences et arts..... (4)

---

(1) Ces premiers points d'observations sont renfermés dans les six premières colonnes du *Tableau Statistique* qui commence p. 248.

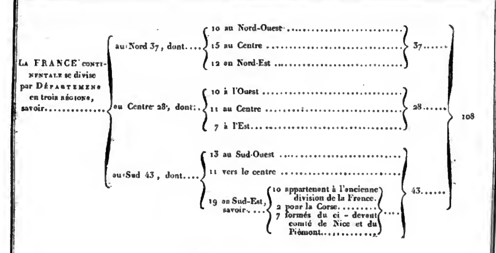
(2) V. les col. 7, 8 et 9 du même tableau.

(3) V. les dernières colonnes du Tableau.

(4) V. Pour la division

- administrative..... .... le Tabl. XLVI, n.[os] 12, 13 et 14 p. 210 et suiv.
- judiciaire.................... *Ibid*.......... n.[os] 15 — 22, p. 216 et suiv.
- ecclésiastique................. *Ibid*.......... n.[os] 23 — 29, p. 221 et suiv.
- militaire..................... *Ibid*.......... n.[os] 30 — 31, p. 230 et suiv.
- financière .... *Ibid*.......... n.[os] 34, 35, p. 236 et suiv.
- sous le rapport particulier aux Belles-Lettres, Sciences et Arts *Ibid*.......... n.[os] 36, 37, p. 240 et suiv.

DIVISION GÉNÉRALE ET MATHÉMATIQUE DE LA FRANCE CONTINENTALE PAR DÉPARTEMENS, EN 1804.



LA FRANCE CONTINENTALE se divise par DÉPARTEMENS en trois RÉGIONS, savoir.............	au Nord 37, dont....	10 au Nord-Ouest..........................	37......	108
		15 au Centre		
		12 au Nord-Est		
	au Centre 28, dont:.	10 à l'Ouest	28......	
		11 au Centre		
		7 à l'Est....................................		
	au Sud 43, dont....	13 au Sud-Ouest	43......	
		11 vers le centre		
		19 au Sud-Est, savoir.... : 10 appartenant à l'ancienne division de la France. 2 pour la Corse......... 7 formés du ci-devant comté de Nice et du Piémont...............		

OBSERVATION.

La France n'a rien encore d'absolument sûr en *statistique*. Le mot est nouveau; ce qu'il exprime l'est également. L'ÉTENDUE du territoire, celle en particulier de chaque département, de chaque canton, de chaque commune, ne sera bien connue qu'après que l'arpentage général, dont on commence à s'occuper dans le sens de l'arrêté du Gouvernement, du mois de brumaire an XI (1803), aura été mis à fin. Cette vaste et utile entreprise est nécessairement l'ouvrage de plusieurs années.

La POPULATION présente en *général* beaucoup moins de vague. L'on auroit même vraisemblablement obtenu tout ce qu'elle laisse encore à desirer, sans les nouveaux et nombreux accroissemens qu'a reçus la République française depuis ses conquêtes, et par les résultats de ses derniers traités.

Nous avons dû, dans un tel état de choses, nous attacher exclusivement au *TABLEAU GÉNÉRAL de la nouvelle division en départemens, arrondissemens communaux et justices de paix, publié par P. G. CHANLAIRE et P. E. HERBIN* (Paris, de L'IMPRIMERIE de la RÉPUBLIQUE, an X, 1802). Cet ouvrage porte un cachet d'autorité qui garantit l'exactitude, autant que possible, des documens qu'il nous a fournis; 1°. sur l'étendue superficielle des circonscriptions qui partagent le territoire français, *vu en 1804*; 2°. sur le nombre des communes et des individus qui occupent cette surface; 3°. sur la somme des contributions que supporte chaque département.

Les quantités en superficie sont exprimées dans notre *tableau statistique* en kilomètres carrés. Pour la facilité des commençans, nous y avons ajouté le rapport du kilomètre à la lieue (lieue de 25 au degré, ou 2283 toises). On a dû négliger ce rapprochement comparatif de la nouvelle mesure avec l'ancienne, dans la colonne des distances. (Ici la lieue n'est que la lieue courante, calculée à raison de 2,000 toises). Il suffit de savoir que le kilomètre est à cette lieue à-peu-près * comme 1 est à 4.

On comprend par la *notice statistique* accolée à chaque département, sous le nom générique de *contributions*, les contributions *foncière, personnelle, mobiliaire, somptuaire*; celles dites des *portes* et *fenêtres*, les *patentes*, et tout ce qui, sous telle ou telle dénomination, fait essentiellement partie de ce qu'on doit appeler IMPÔT DIRECT.

* Moins *cent deux millièmes*. (V. au surplus, la Table des *mesures itinéraires*, pages 20 et 21.)

XLVII, N° 1. STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE a so N. O. les Départemens	de la LYS...........	de la rivière qui l'arrose du S. O. au N. O.	de la partie septentrionale de la ci-devant Flandre franç.	3662	185	au N. la mer......... à l'O. le dép. de l'Escaut. au S. les dép. { du Nord.. / de Jem... à l'E. le dép. de l'Escaut..	la Lys. (V. le T. XLVI, n°. 3. la Mandne, qui passe à Isenghien. l'Yperlée, qui passe à Dixmude et à Nieuport.	Bled, houblon, chanvre, graines grasses de toute espèce.	470707
	du NORD.............	de sa position au N. de la Fr. avant que les Pays-bas autrichiens loi appartint.	de la ci-devant Flandre franç.	6030	305	au N. le Pas de Calais... à l'O. le dép. du Pas de Calais............ au S. les dep... { de la Somme... / de l'Aisne..... à l'E. les dép... { de la Lys...... / de Jemmapes..	la Lys, l'Escaut, la Sambre. la Scarpe, qui vient d'Aubigni, arrose Douai, passe à St.-Amand et se jette dans l'Escaut, à 10 kil. au-dessus de Tournai.	Bled, seigle, menus grains, houblon, lin, chanvre, charbon de terre.	774450
	du PAS-DE-CALAIS..	du passage de France au Angleterre qui se trouva dans ce département.	par les ci-dev. provin. d'Artois et de Boulonois.	7042	357	au N..... } à l'O..... } la Manche.. au S. le département de la Somme.......... à l'E. le dép. du Nord....	La Lys, la Scarpe. la Cauche, qui passe à Montreuil. l'Aa, qoi passe à St.-Omer.	Bled, seigle, lio, chanvre, houblon, laines, charboo de terre.	576061
	de la SOMME........	de la principale riv[re]. qui l'arrosent coule do S. E. au N. O.	de la partie occidentale de la ci-devant Picardie.	6518	330	au N. le départ. du Pas de Calais........... à l'O... { la mer....... / dép. de la Seine inférieure..... au S. le dép. de l'Oise... à l'E. le dép. de l'Aine...	la Somme. (V. le Tab. XLVI, n° 3.)	Grains, pâturages, chanvre, tourbe.	465034

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (I.ère RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX.			NOMBRE des COMMUNES par Departement	NOTES ET OBSERVATIONS.
	CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.		
		lieues.			
Bruges	Bruges	66 N.	33700	250	LYS. Pays agricole : on y laboure, dans quelques cantons, avec des bœufs. Les chevaux de trait y sont cependant d'une très-belle espèce. On y remarque plusieurs canaux : le plus considérable conduit de Bruges à la mer ; il porte des vaisseaux de 400 tonneaux. — Son commerce s'alimente des productions du sol, telles que les grains, le tabac, le houblon, les bestiaux : on y fabrique des étoffes de laine et de coton, mais sur-tout des toiles, qui passent pour les plus belles de l'Europe. — *Bruges*, ville considérable, communique par un canal avec les départemens voisins. On y fabrique des étoffes de coton, des toiles et des dentelles. C'est dans cette ville que *Philippe-le-Bon* institua l'ordre de la Toison-d'Or en 430. — On compte dans le département environ 27 mille hectares, ou 53 mille arpens de *forêts*, dont 3 mille hectares, à peu-près, appartiennent à la Nation. — Ses contributions, pour l'an XI (1803), se montoient à 4,915,261 fr.
	Furne	69	3220		
	Ypres	63	15148		
	Courtrai	60	13674		
Lille	Lille	55	54760	671	NORD. Sol fertile et bien cultivé. Commerce considérable, consistant en étoffes de laine, toiles fines, batistes, dentelles, etc., produits des manufactures du pays. — La grande place de *Douai* ; le clocher de *Cambrai* ; les citadelles de *Lille* et de *Valenciennes*, construites par *Vauban* ; les boues de *St.-Amand*, appelées les *eaux de la fontaine de Bouillon*, sont ce que ce département offre de plus remarquable. — *Forêts*, 56 à 57 mille hectares (environ 110 mille arpens), la majeure partie à la Nation. — Contributions en l'an XI, 6,736,621 fr.
	Douai	40	18220		
	Bergues	72	5085		
	Hazebrouch	63	6611		
	Cambrai	43	13800		
	Avesnes	46 N. E.	2935		
Arras	Arras	44 N.	19354	953	PAS DE CALAIS. Sol abondant en grains. Le bois très-rare : la tourbe et le charbon de terre y suppléent. Même genre de commerce et de manufactures que dans le département du Nord. *Boulogne* est le port où les Romains s'embarquoient lorsqu'ils passoient dans les isles Britanniques ; *Calais*, le passage le plus fréquenté aujourd'hui par les voyageurs de l'un et de l'autre bord. Cette ville a un port, mais de si difficile accès, que les vaisseaux marchands et les bateaux de pêcheurs ne peuvent y entrer qu'à l'aide de la marée. On remarque près de *St.-Omer* des îles flottantes, qui produisent de la tourbe. — *Forêts*, à peu-près comme dans le département du Nord. — Contributions, en l'an XI, 4,558,519 fr.
	Béthune	51	5000		
	Boulogne	60	10558		
	Montreuil	51	3554		
	St.-Omer	60	20109		
	St.-Pol	50	2949		
Amiens	Amiens	51	40289	848	SOMME. Pays naturellement fertile : culture moins soignée que dans la plupart des départemens situés au nord de la France. On y suit le système des jachères. Les bestiaux aussi rares que les fourrages. La tourbe très-commune dans les marais de la Somme. — Sa position fait desirer pour les produits de ses manufactures, l'achèvement du canal qui doit, à partir de St.-Quentin, joindre la Sambre et la Somme à l'Escaut, communiquer avec la Seine par l'Oise, et avec la mer par son embouchure à St.-Valery. — La Cathédrale d'Amiens est remarquable comme monument d'architecture gothique. — La manufacture de draps établie à *Abbeville*, sous le nom de *Van-Robais*, est en grande réputation. — *Forêts*, 57 à 58 mille hectares (112 à 113 mille arpens), dont le quart en bois nationaux. — Les contributions du département se montoient pour l'an XI à 5,630,664 fr.
	Abbeville	45 N. O.	18052		
	Doullens	38 N.	2946		
	Montdidier	23	4049		
	Péronne	33 N. E.	3706		

XLVII, N° 2. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en l. carr.	Leur SURFACE en Li. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a au N. O. les Départemens	de la SEINE INFÉRIEURE.	de sa position près de l'embouchure de la Seine.	de le partie occidentale de la Normandie, où se trouvent le pays de Caux et le Vexin Normand.	6372	323	au N. le départ. de la Somme........ à l'O.... la mer.... au S. le dép. de l'Eure.. à l'E. les dép. de l'Oise.. de le Somme...	la Seine. (Voy. le Tab. XXV) l'Argens, qui passe à Béthune. le Bresle, qui passe à Blongis, etc.	Grains, lin; chanvre, pâturages, bestiaux; fruits, et sur-tout des pommes à cidre.	642773
	du CALVADOS.........	d'une chaine de rochers qui est sur le côte, vers l'embouch^{re} de l'Orne, et près de laquelle un bâtiment espagnol portant ce nom échoua autrefois.	de la partie de la Normandie qui comprenoit les diocèses de Lisieux et de Bayeux.	5640	285	au N. la mer.......... à l'O..... au S. ... le départ. de la Manche. le dép. de l'Orne.. à l'E. le dép. de l'Eure..	la Touque, qui passe à Lisieux la Vire, qui prend sa source à Vire, et passe à St.-Lô, etc.	Grains, pâturages, pommes à cidre; mines de fer; bois de construction.	480317
	de la MANCHE........	de sa position qui avoisine, à l'O., le bras de mer qu'on appelle *la Manche*.	de la partie de le Normandie qui contenoit les diocèses de Coutances et d'Avranches.	6890	349	au N. à l'O. la mer......... au S. les depart. d'Ille et Vilaine....... de la Mayenne. à l'E. les départ. de l'Orne..... du Calvados..	le Taute, qui passe à Carantan. le Beuvron, qui arrose Saint-James. la Selune, qui traverse le dép. de l'E. à l'O. le Sées, qui passe près d'Avranche.	Bled, chanvre, grains, pommes, garance, soude, pâturages, bestiaux et chevaux.	528912

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (I.ère RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
Rouen.	Rouen	lieués. 30 N. O.	87000	957	SEINE INFÉRIEURE. Sol excellent : grains, fruits, pâturages, bestiaux ; tout y abonde. Commerçant, par sa position qui le rend l'entrepôt des marchandises venant de la mer, et par les facilités que ce débouché lui procure pour ses propres produits. — On ne voit plus à *Rouen* (la patrie des deux *Corneille*) la cloche appelée *Georges d'Amboise*, elle a subi le sort de la plupart des cloches pendant la révolution. — *Le* bourg d'*Yvetot* rappelle la tradition fabuleuse qui en a fait un royaume ; on remarque près de la ville d'*Arques*, à deux lieues environ S. E. de Dieppe, la plaine où *Henri IV* vainquit *Mayenne*, en 1589 (*Chronol.* pag. 345). — *Forêts*, 89 à 90 mille hectares (environ 175 mille arpens), dont plus des trois quarts à la Nation. — Contributions en l'an XI 9,104,417 fr.
	Dieppe	44	20000		
	le Hâvre	50	16000		
	Neufchatel	30	2838		
	Yvetot	37	10000		
Caen.	Caen	55 O.	30900	896	CALVADOS. Aussi bien doté par la nature que la *Seine inférieure* ; mais devenu, par sa position maritime, plus commerçant qu'agricole. Pâturages excellens ; bestiaux très-multipliés ; cidre d'*Isigny* très-renommé. Manufactures de draps, toiles ; fabriques d'ouvrages de fer et d'acier : faïenceries, pelleteries, tanneries ; industrie, en un mot, en tout genre. Aucun monument remarquable, sur-tout depuis que la tapisserie brodée par la princesse *Mathilde*, épouse de *Guillaume le Conquérant*, et qui représente l'histoire de la conquête d'Angleterre, a été transportée de *Bayeux* à Paris. — *Forêts*, 36 à 37 mille hectares (environ 70 mille arpens), moitié domaines nationaux. — Contributions en l'an XI 6,348,465 fr.
	Bayeux	60 N. O.	9970		
	Lisieux	42	10192		
	Pont-l'Evêque	46	2500		
	Falaise	47 O.	14000		
	Vire	67	7583		
St.-Lô.	St.-Lô	68	6987	669	LA MANCHE. Plus riche en prairies naturelles qu'en terres labourables. Fabriques de draps, de serge, etc. ; manufacture de glaces. Commerce d'importation et d'exportation, sur-tout, depuis que *Cherbourg*, placé sur le canal de la Manche, a été rendu, par les travaux exécutés en 1783, à tous les avantages que sa position lui destinoit et dont il jouit. — Dans l'arrondissement de *Coutances*, s'élèvent les chevaux connus sous le nom de *chevaux Normands*. — Près de *Valogne*, on voit encore les restes d'un amphithéâtre Romain, que des fouilles profondes firent découvrir en 1695. — *Forêts*, 24 à 25 mille hectares (environ 48 mille arpens), dont plus de la moitié fait partie du domaine national. — Contributions en l'an XI, 5,514,741 fr.
	Valogne	63 N. O.	6770		
	Mortain	62 O.	2650		
	Avranches	74	5413		
	Coutances	71	8507		

XLVII, N° 3. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en Kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIERES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a au N. O. les Départemens	de l'ORNE	de la principale rivière qui l'arrose et qui y prend sa source.	de la partie de la Normandie qui comprenoit le diocèse de Seez et une partie du Perche.	6575	322	au N. les départ. du Calvados.. de l'Eure..... à l'O. le départem. de la Manche .... au S. les départ. de la Mayenne. de la Sarthe. .. à l'E. les départ. d'Eure et Loir. de l'Eure.....	l'Orne (Voy. le Tab. XLVI, la Sarthe (V. le Tabl. *ibid.* n.° 3.) l'Huisne, qui passe à Nogent-le-Rotrou.	Bled, chanvre, grains, pâturages, bois de construction, salines, chevaux et bétail; eaux minérales, carrières de marbre.	397951
	de l'EURE	*idem.*	de la partie de la Normandie qui comprenoit les diocèses de Lisieux et d'Evreux.	6182	313	au N. le départ. de la Seine inférieure...... à l'O. le dép. du Calvados. au S. les départ. de l'Orne..... d'Eure et Loir. à l'E. les départ. de Seine et Oise de l'Oise.....	l'Eure, qui passe à Chartres. l'Iton, qui passe à Evreux. l'Aure, qui passe à Verneuil.	Grains, pâturages excellens, charbon, bois et bestiaux.	415574
	de l'OISE	*idem.*	du N. O. de l'Isle-de-France	6082	308	au N. le départem. de la Somme............ à l'O. les départ. de la Seine inférieure..... de l'Eure..... au S. les départ. de Seine et Oise de Seine et Marne....... à l'E. le dép. de l'Aisne.	l'Oise (Voy. le Tabl. XLVI, n°. 3.) le Therin, qui passe à Beauvais. la Nonette, qui passe à Senlis.	Bled, vin, chanvre, lin, légumes, bois, soude, bestiaux; eaux minérales.	369086

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (I.ère RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
Alençon	Alençon	43 S. O.	12407	627	ORNE. Culture variée, autant que la nature du sol. Les plaines d'*Alençon*, *Seez*, *Argentan*, offrent de bonnes terres : on y récolte du blé. D'autres, où la terre se repose depuis 3 jusqu'à 7 années, ne rapportent que des menus grains. Les pâturages sont plus généralement abondans. — Quelques fabriques d'étoffes de laine, de toiles, de *coutils*, etc. ; en général peu de commerce. — Rien, d'ailleurs, de très-remarquable, si ce n'est, aux environs d'*Alençon*, des carrières d'où l'on tire une pierre propre à faire des meules, et des cailloux d'un brillant tel, que lorsqu'ils sont montés, on les appelle *diamans d'Alençon*. — *Forêts*, 68 à 69 mille hectares (environ 135 mille arpens), dont à peu-près les deux tiers bois nationaux. — Contributions en l'an XI, 5,666,903 francs.
	Domfront	57 O.	1548		
	Argentan	44	5618		
	Mortagne	34	5720		
Evreux	Evreux	25 N. O.	8426	845	L'EURE. Embrasse près de 500 mille hectares, ou environ 206 mille arpens de *forêts*, dont plus du tiers au domaine. Le plus beau bois est celui de la forêt de Bellerme. Forges de fer dans leur voisinage. Fabriques en ouvrages de ce métal, tels que mobiles de guerre, ustensiles de cuisine, clous, épingles, etc. — *Louviers*, renommé pour ses draps; *Gisors*, par un superbe établissement de filature; les *Andelys*, par une fonderie de cuivre raffiné, moulé et monté en œuvre à la manière anglaise; *Evreux*, chef-lieu, par ses manufactures de ratines. — Contributions en l'an XI, 5,374,123 fr.
	Pont-Audemer	42	5090		
	les Andelys	20	3865		
	Bernay	36	6142		
	Louviers	26	6500		
Beauvais	Beauvais	16 N.	15000	758	OISE. Pays de culture, de manufactures et de commerce; sans cependant rien de marquant dans aucun genre, si ce n'est sous le rapport des manufactures. A *Beauvais*, chef-lieu, on distingue celle de tapisseries qui, par le fini du point et la fraîcheur du coloris, le disputent aux tapisseries des Gobelins, mais dont, faute de commande, on fournit trop peu, pour que l'établissement se soutienne, s'il ne reçoit des encouragemens. Fabriques du pays : étoffes de laine d'un très-grand et très-bon usage. — Dans l'arrondissement de *Senlis*, des dentelles et des toiles. — *Compiègne* est remarquable par son château : le Gouvernement vient d'y placer une école d'arts et métiers. — Dans tout le département, 90,500 arpens ou 180 mille hectares de *bois*, dont le tiers aux particuliers, 100 et quelques mille arpens au domaine, le surplus aux communes. — Contributions en l'an XI, 4,714,895 fr.
	Clermont	15	1995		
	Senlis	11 N. E.	4312		
	Compiègne	19 N.	6359		

XLVII, N° 4. STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a directement au Nord les Départemens	des DEUX-NETHES.....	de deux petites rivières qui l'arrosent de l'E. à l'O.	de la partie du Brabant qui comprenoit le marquisat d'Anvers et la principauté de Malines.	2645	134	au N. la répub. Batave.. à l'O.... { *idem* .... le département de l'Escaut.. } au S. les départ. { de la Dyle.... de la Meuse inférieure..... } à l'E. la répub. Batave...	les Deux-Nethes qui se joignent à Lierre et se jettent dans l'Escaut près de Malines.	Bled, chanvre, grains, colza, houblon, pâturages, bois, charbon de terre.	249376
	de l'ESCAUT...........	de la principale rivière qui l'arrose du S. O. au N. E.	de la partie du Brabant qui formoit le quartier de Gand.	3637	184	au N. la répub. Batave.. à l'O. le dep. de la Lys.. au S. le département de Jemmapes........... à l'E. les départ. { de la Dyle.... des Deux-Nethes. }	l'Escaut. (V. le Tabl. XLVI, n°. 5. la Dender qui se jette dans l'Escaut à Dendermonde.	*Idem.*	595258
	de la DYLE...........	de la principale rivière qui l'arrose.	de l'ancien Brabant où se trouvoient les quartiers de Bruxelles et de Louvain.	3137	159	au N. le départem.ᵗ des Deux-Nethes......... à l'O. les départ. { de l'Escaut... de Jemmapes } au S... { le même dép.. celui de Sambre et Meuse.... } à l'E. les départ. { de l'Ourthe... de la Meuse inférieure..... }	la Dyle. la Senne qui passe à Bruxelles. la Geete qui passe à Tirlemont.	Bled, grains, colza, houblon, pâturages, bestiaux.	363956
	de JEMMAPES..........	d'un village à l'O. de Mons, célèbre par la bataille gagnée par les Français en 1792.	du Haynaut-Autrichien.	3855	196	au N. les départ. { de la Lys.... de l'Escaut... de la Dyle.... } à l'O. le départ. du Nord. au S. le dép. de l'Aisne.. à l'E. les départ. { des Ardennes. de Sambre et Meuse...... de la Dyle.... }	la Haine qui passe à Mons et se jette dans l'Escaut à Condé.	Bled, chanvre, colza, houblon, grains, bestiaux, pâturages, charbon de terre, mines de fer.	412129

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (I.ere RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département.	NOTES ET OBSERVATIONS.
Anvers	Anvers	lieues. 78 N. E.	61800	141	DEUX-NÈTHES. Sol naturellement ingrat, excepté dans la *Campanie*, située au centre du Département, où l'on trouve plus qu'ailleurs des terres labourables d'assez bon rapport. Dédommagé par la richesse de ses pâturages et la bonne qualité des bestiaux qu'elle entretient. — *Malines*, renommée pour ses dentelles. — *Anvers*, chef-lieu, remarquable par son port, où les grands navires peuvent remonter par l'Escaut, et que sa vaste étendue permet de recevoir en grand nombre. — *Forêts*, 11 à 12 mille hectares (environ 35 mille arpens), dont 7 à 8 mille hectares au plus à la Nation; le surplus aux particuliers. — Contributions en l'an XI, 2,667,815 fr.
	Turnhout	79	8065		
	Malines	73	16612		
Gand	Gand	70	56000	338	L'ESCAUT. La partie de ce département, appelée ci-devant le *pays de Waes*, qui s'étend depuis Gand jusqu'à Ysendick, le long de l'Escaut, offre une vallée très-abondante en bons pâturages · les côteaux qui la terminent sont couverts de blé. — Les *forêts* composent 17 à 18 mille hectares (34 à 35 mille arpens), dont environ 11 mille hectares (22 mille arpens), sont bois nationaux. — Fabriques de toiles; blanchisseries en grand nombre: manufactures de toutes sortes de draps; raffineries de sucre, papeteries, tapisseries de haute lisse (à Oudenarde), tout abonde dans cette riche contrée. — Le canal de *Gand*, qui communique à *Bruges*, et qui conduit de *Bruges* à *Ostende*, donne au commerce que ces produits alimentent, des débouchés avantageux. La liberté de l'Escaut lui promet plus de prospérité encore. — Aucun monument remarquable. — Contributions en l'an XI, 6,364,176 fr.
	Oudenarde	65	4000		
	Dendermonde	69	5028		
	l'Écluse	78	1415		
Bruxelles	Bruxelles	69	66297	388	LA DYLE. Même abondance que dans le département de l'Escaut, tant en grains, qu'en pâturages et en bestiaux. Les chevaux, sur-tout, comme dans tout le pays qui composait ci-devant la Flandre et la Belgique, y sont forts et robustes, également propres aux travaux de l'agriculture et au service de l'artillerie. — *Forêts*, 45 à 50 mille arpens), dont à peu-près la moitié dépend du domaine national; — manufactures de basins et de velours de coton; — fabriques de dentelles, à *Bruxelles* principalement, où l'on fabrique aussi des toiles et des coutils, en réputation dans le commerce. — Un canal communique de *Malines à Louvain*. — *Louvain* est renommé par ses brasseries, et compte en outre plusieurs manufactures de laine. — *Bruxelles*, ville superbe par le nombre et la beauté des édifices qui la décorent, a, depuis peu, un muséum de peinture dont les tableaux ont été tirés de la riche collection que renferme à Paris le palais des Arts. — Contributions en l'an XI, 4,019,217 fr.
	Louvain	73	18587		
	Nivelles	63	6537		
…ns	Mons	57	21303	423	JEMMAPES. Variété dans le sol et dans les productions. Dans l'arrondissement de *Tournai* et en partie dans celui de *Mons*, le blé est abondant. — *Forêts*: se composent dans la partie méridionale du département de plus de 60 mille hectares (environ 136 mille arpens), dont 31 à 32 mille hectares (62 à 63 mille arpens) bois nationaux. — A *Tournai*, chef-lieu, on fabrique de la porcelaine, des tapis, de très-beaux ouvrages en bonneterie, etc. — Canal de *Mons* à *Tournai*, qui communique à *Lille*, à *Gand*, à *Bruges*, à *Ostende*, et qui procure dans tout l'intérieur du département, le transport du charbon de terre et de la houille, dont l'exploitation fait une partie de la richesse des cantons situés entre *Mons* et *Charleroi*. — La cathédrale de *Tournai*, seul monument remarquable: la nef est d'architecture gothique; le chœur d'architecture moderne. — Les plaines de *Fleurus*, village à 6 lieues de *Namur*, rappelent trois victoires célèbres remportées par les Français: la première sur les Espagnols, en 1622; la seconde, en 1690, sur les alliés; la troisième, en 1794, sur les coalisés. (*Chronol.*) — Contributions du département en l'an XI, 5,158,038 fr.
	Tournai	61	21303		
	Charleroi	65	8744		

XLVII, N° 5. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a directement au Nord les Départemens	de SAMBRE ET MEUSE.	des deux principales rivières qui l'arrosent.	du ci-devant comté de Namur.	4605	233	au N. les départ. de la Dyle.... de l'Ourthe...; à l'O. le département de Jemmapes...........; au S. le département des Ardennes.............; à l'E. le dép. des Forêts..	la Sambre et la Meuse. (V. le Tabl. XXV.)	Bled, seigle, boie, pâturages, bestiaux, charbon de terre, mines fer et carrière de marbre.	165192
	des FORÊTS.........	des forêts qui en couvrent la surface.	de la partie méridionale du Luxembourg.	7080	358	au N. les départ. de Sambre et Meuse...... de l'Ourthe... de la Roer....; à l'O. les départ. des Ardennes. de la Meuse..; au S. le département de la Moselle..........; à l'E. les départ. de la Sarre ... de Rhin et Moselle........	l'Else qui passe à Luxembourg	Bled, bois, métaux, charbon de terre.	225549
	de la MEUSE.........	de la principale rivière qui l'arrose.	de Barrois et de l'Archevêché de Verdun.	6275	318	au N. le département des Ardennes...........; à l'O. *idem* et le départ. de la Marne..........; au S. les départ. de la Haute-Marne...... des Vosges....; à l'E. les départ. de la Meurthe. de la Moselle..	l'Ornain qui passe à Bar. le Chiers qui passe à Longwi. l'Aisne. (V. p. 293, note 9.	Bled, grains, chanvre, vins, bois et bestiaux.	275898
	des ARDENNES.......	de la forêt où il se trouve situé.	de la partie de la Champagne appelée le *Rhethélois*.	6242	316	au N. le département de Jemmapes...........; à l'O. les départ. du Nord..... de l'Aisne....; au S. le département de la Marne............; à l'E. les départ. de la Meuse... des Forêts....	l'Aisne, *ibid.* la Meuse. (V. le Tabl. XXV.)	Bled, bois, mines de fer, carrières de marbre et d'ardoise.	264036

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (I.re RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Départemens	NOTES ET OBSERVATIONS.
		lieues.			
Namur.	Namur	60 N. E.	16085	488	SAMBRE ET MEUSE. Les parties du territoire que baignent les deux rivières qui arrosent ce département, offrent d'excellens pâturages, sur-tout celle qui formoit autrefois le comté de Namur. Ce qui dépendoit du duché de Luxembourg présente, au contraire, un terrain aride, presqu'entièrement couvert de landes. Environ le tiers de toute la superficie du territoire est en bois: on en évalue la quantité à 140 mille hectares (275 à 280 mille arpens), dont le tiers, à peu-près, à la République; 20 à 21 mille hectares aux communes du pays; le reste aux particuliers. — Mines de cuivre et de fer très-multipliées: usines en proportion, travaillant sur le produit des mines: fabriques d'armes et de coûtelleries en grande renommée, sur-tout celles de *Namur*. — Verreries, fayenceries, brasseries, comme dans les départemens voisins. — Aucun monument remarquable. — Contributions en l'an XI, 1,533,152 fr.
	Dinant	54	2964		
	Marche	57	2257		
	St. Hubert	52	1220		
Luxembourg.	Luxembourg	91	9000	583	FORÊTS. Justifie son nom par l'immense quantité de bois dont les montagnes et les bruyères qui occupent la plus grande partie de sa surface, sont couvertes. On y compte environ 150 mille hectares de *forêts* (280 à 300 mille arpens), dont plus d'un tiers fait partie du domaine national; une part, égale à peu-près, appartient aux communes; le surplus aux particuliers. Parmi les bois de toute espèce, on distingue le mérisier, dont le fruit fait le *kircherwaser* (eau de cerise), liqueur renommée dans toute l'Europe. — Les forges et usines établies pour la fabrique des fers, font la plus grande richesse du pays. Cependant, l'arrondissement de *Bitbourg* offre, dans le voisinage de *Dudeldorff*, une raffinerie de sucre. Celui dont *Diekirch* est le chef-lieu, fait un commerce de cuirs et de draps assez considérable. — Contributions du département en l'an XI, 1,340,663 fr.
	Diekirch	98	2513		
	Bitbourg	117	1638		
	Neufchâteau	105	648		
Bar-sur-Ornain.	Bar-sur-Ornain	62 E.	6961	591	MEUSE. Présente une surface entrecoupée de montagnes, de collines et de plaines. Blé, vin, gibier, volailles; il a tout en assez grande quantité pour la consommation du pays. — *Forêts:* environ 180 mille hectares (350 à 360 mille arpens); dont 65 mille hectares (126 mille arpens), à la République; 95 mille hectares (155 mille arpens) aux communes; le surplus aux particuliers. — Productions industrielles: *Bar*, renommé pour ses confitures de fruits rouges; *Verdun*, pour ses dragées, ses anis et ses excellentes liqueurs. On y fabrique aussi de certaines étoffes croisées appelées *serges de Verdun*, d'un très-bon usage. — Dans l'arrondissement de *Commerci* se trouve le village de *Domremy*, où naquit la célèbre *Jeanne-d'Arcq*; dans celui de *Montmédi*, *Varennes*, où Louis XVI, dernier des rois de France, fut arrêté dans sa fuite, au mois de juin 1791. — Aucun monument remarquable. — Contributions en l'an XI, 2,424,922 fr.
	Verdun	61	9136		
	Commerci	69	3418		
	Montmédi	68 N. E.	1889		
Mézières.	Mézières	56 N. E.	3510	599	ARDENNES. Le sol, quoiqu'il soit dans certains cantons d'assez bon rapport, tant pour les grains que pour les pâturages, produit plus généralement et avec plus d'abondance, du bois, du fer, du charbon de terre et de l'ardoise. — Usines très-multipliées. — Fabriques d'acier qui rivalisent avec celles d'Angleterre. — Les *forêts* évaluées à peu-près à 200 mille hectares (400 mille arpens), dont 66 mille hectares (environ 150 mille arpens) appartiennent à la Nation, 46 mille hectares, (à peu-près 90 mille arpens) aux communes; le surplus aux particuliers. — *Mézières*, ville de commerce, a des fabriques de clous, des tanneries, des chapelleries et des manufactures de toile. Dans son arrondissement, *Charleville*, célèbre par sa manufacture d'armes à feu. — *Sedan*, renommé pour la finesse de ses draps. — *Rocroi:* ce nom rappelle la bataille que le *Grand Condé* gagna sur les Espagnols en 1643. (*Chronol.* p. 385.) D'ailleurs, rien de remarquable. — Contributions du département en l'an XI, 2,591,272 fr.
	Sedan	61	10634		
	Rhetel	43	4862		
	Rocroi	63	2875		
	Vouziers	48	1535		

XLVII, N° 6. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE a directement au Nord les Départemens	de l'Aisne	de la principale riv.[re] qui l'arrose.	des ci-devant Soissonnois et Laonois.	7422	376	au N. les départ. du Nord..... de Jemmapes. à l'O. le dép. de l'Oise.. au S. le départ. de Seine et Marne........... à l'E. les départ. de la Marne... des Ardennes.	l'Aisne, l'Oise, la Marne (V. le Tabl. XLVI, n°. 3.	Bled, fruits, légumes, artichauts, haricots, (sur-tout ceux de *Soissons*) cidre, bois, bestiaux.	430628
	de Seine et Oise	des principales riv.[res]. qui l'arrosent.	du Hurepoix et de la Brie françoise.	5880	298	au N. le dép. de l'Oise... à l'O. les départ. de l'Eure,.... d'Eure et Loir. au S. le dép. du Loiret.. à l'E. le dép. de Seine et Marne..............	la Seine.. l'Oise.. la Marne (V. le Tabl. XLVI, n°. 3.	Bled, vins, cidre, fruits, légumes, bois, bestiaux, et laine.	429523
	d'Eure et Loir	*idem.*	de la Beauce et du Dunois.	6152	312	au N. le dép. de l'Eure.. à l'O. les départ. de l'Orne..... de la Sarthe .. au S. le dép. de Loir et Cher.............. à l'E. les départ. du Loiret.... de Seine et Oise	l'Eure (Voy. le Tabl. XLVI, n°. 3). le Loir, qui passe à Châteaudun, et se jette dans la Sarthe.	Bled, vins, grains, bois, laine.	259967
	de la Seine	de la principale riv.[re]. qui l'arrose.	pour la majeure partie de Paris, et de sa banlieue.	474	24	au N... à l'O... au S.... à l'E... le départ. de Seine et Oise.	la Seine.. la Marne (V. le Tabl. XLVI n°. 3.	Bled, vins médiocres, volailles, gibiers, légumes, fruits	629763

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (I.ère RÉGION).

CHEFS-LIEUX de DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département.	NOTES ET OBSERVATIONS.
		lieues.			
Laon.	Laon	25 N. E.	6691	853	AISNE. L'*Aisne* peut porter bateau dans tout le département; mais la navigation ne remonte que jusqu'à *Pontavert*. — On remarque différens canaux intérieurs; celui appelé *canal Crozat*, qui commence à *St. Quentin* et se termine à *Chauny*; celui de communication à *la Fère* et qui n'est, en quelque sorte, qu'un embranchement du premier. Mais ces canaux sont en mauvais état. — A *St. Quentin* commence le grand *canal souterrain*. Près de la *Ferté-Milon*, celui de l'*Ourcq*, ouvert depuis peu, destiné à faciliter le transport à Paris des bois de chauffage de la forêt de *Villers-Cotterets*. — *Forêts*; en tout 111 mille hectares (environ 220 mille arpens), dont plus de la moitié domaine national. — Au milieu de celle de *St. Gobin*, est située la manufacture des glaces qui en prend le nom. — On fabrique à *St.-Quentin* des linons, des batistes et des gazes. — Contributions du département en l'an XI, 4,651,498 fr.
	St.-Quentin	33	10458		
	Soissons	26 N. O.	8189		
	Château-Thierry	22	4160		
	Vervins	41 N.	2827		
Versailles.	Versailles	4 O.	25000	696	SEINE ET OISE. Abonde généralement en grains et en fruits de toute espèce. — Parmi les rivières qui le fertilisent, sous différens rapports, on distingue l'*Yvette*, renommée par l'excellente qualité de ses eaux, et celle connue à Paris sous le nom de rivière de *Bièvre*, dont les eaux très-propres à la teinture, donnent aux toiles de *Jouy*, près de Versailles, le vif et solide éclat des couleurs, ainsi qu'aux tapisseries des *Gobelins* le lustre qui fait ressortir la perfection du travail. — Etendue des *Forêts*, parmi lesquelles on distingue celle de *St. Germain*: 80 mille hectares (environ 156 mille arpens); dont 50 mille hectares (95 à 100 mille arp.) du domaine national. — Il y a à *Essone*, route de Fontainebleau, une manufacture de papiers. — Dans l'arrondissement de *Pontoise*, on distingue *Montmorenci*, bourg que le séjour qu'y fit *J. J. Rousseau* avant sa retraite à Ermenonville où est son tombeau, fit appeler *Emile*, lorsqu'on crut devoir lui faire perdre celui de l'un de nos anciens Connétables. — Dans celui de *Corbeil*, se trouve *Montlhéry*, lieu célèbre par la bataille qui s'y donna en 1465. — Quant aux monumens de *Versailles*, ancien séjour des Rois depuis *Louis XIV*, ils sont trop connus pour qu'il soit besoin d'en faire ici mention. — Contributions du département en l'an XI, 7,373,685 fr.
	Etampes	15 S.	7786		
	Pontoise	7 N. O.	5200		
	Mantes	14	4300		
	Corbeil	8 S.	5200		
Chartres	Chartres	20 S. O.	14409	460	EURE ET LOIRE. Les plaines de *Chartres*, autrefois la *Beauce* ou le *pays Chartrain*, ont mérité le surnom de *grenier de Paris*. — Le bled est la richesse du pays. — *Dreux* offre cependant quelques fabriques de draps propres à l'habillement des troupes. — Le clocher de *Chartres*; différens morceaux de sculpture d'un beau marbre et d'un seul bloc, qui ornent l'intérieur de cette église, autrefois cathédrale, sont les seuls monumens remarquables. — *Forêts*, 46 à 47 mille hectares (88 à 90 mille arpens) dont plus de la moitié au domaine; le surplus aux particuliers. — Contributions en l'an XI, 4,192,802 fr.
	Nogent-le-Rotrou	33 S.	6780		
	Châteaudun	32 S. O.	6146		
	Dreux	17 O.	5437		
PARIS.	PARIS	»	546856	73	SEINE. Plus l'on auroit à dire, si l'on vouloit parler de tout ce que ce département, et *Paris* seul, offre de riche et de remarquable, moins il y a lieu d'en faire ici l'énumération. La *Statistique générale de la France* donnera des détails satisfaisans à cet égard au très-petit nombre de ceux à qui ils ne sont pas déjà familiers. (v. t. III, p. 143). — *Forêts*, 2,314 hectares (4,530 arpens), appartenant presqu'en totalité à la nation. — Contributions en l'an XI, 22,499,486 fr.
	St.-Denis	2 N.	4425		
	Sceaux	2 S.	1404		

XLVII, N° 7. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE a directement au Nord les Départemens	de SEINE ET MARNE....	des deux principales riv.res qui l'arrosent.	de la {hte / bse} Brie	6127	310	au N. les départ. {de l'Oise.... / de l'Aisne....} à l'O. le départ. de Seine et Oise.............. au S. le dép. du Loiret.. à l'E. les départ. {de l'Yonne... / de l'Aube.... / de la Marne...}	la Seine.. la Marne l'Yonne} V. le Tabl. XLVI. n.° 3.	Bled, vins médiocres, grains, fromag. (principalem. ceux de Brie), pâturages, chasselas (de Fontainebleau), bois, charbon, meules de moulin.	298815
	de la MARNE.........	de sa principale rivière.	du Rémois, du Pertois et de la Brie pouilleuse	8480	430	au N. le département des Ardennes............ à l'O. les départ. {de l'Aisne.... / de Seine et Marne.......} au S. départ. de l'Aube.. à l'E. les départ. {de la Haute-Marne...... / de la Meuse...}	la Marne l'Aisne} V. le Tabl. XLVI, n°. 3. la Suippe, qui prend sa source à Somme-Suippe la Vesle, qui passe à Ste.-Menehould.	Bled, vins, chanvre et bestiaux.	310493
	de l'AUBE	*idem.*	de la Champagne propremt. dite.	6242	316	au N. le département de la Marne .... à l'O. les départ. {de Seine et Marne....... / de l'Yonne ...} au S. les départ. {*Idem*........ / de la Côte-d'or.} à l'E. le département de la Haute-Marne......	la Seine. l'Aube, qui passe à Bar.	Peu de bled ; vins excellt., beurre, laines et bestiaux.	240661

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (I.ere RÉGION.)

CHEFS-LIEUX de DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX: CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
Melun	Melun	9 S. E.	4692	561	SEINE ET MARNE. Les bois font une partie principale des productions du sol dans ce département. La forêt de Fontainebleau contient à elle seule plus de 25,000 arpens : la masse totale est évaluée à 150 mille arp. (environ 76 mille hectares). — Canal de *Briare* : entre dans la *Loire* qu'il joint à la *Seine*, près de *Briare*, dont il prend le nom ; passe à *Nemours*, d'où il entre dans le département du Loiret (Voy. *Loiret*). — *Melun*, chef-lieu, a une manufacture de verres à vitres, et une fabrique de toiles peintes. — Dans l'arrondissement de *Meaux*, sont les pierres de la *Ferté-sous-Jouarre*. — *Coulommiers* compte plusieurs tanneries. — *Fontainebleau* possède la nouvelle école militaire (Voy. pag. 241). Une manufacture de porcelaine blanche, façon anglaise, vient de s'y établir. Souvent le séjour des Rois : plusieurs traités célèbres y ont été signés. (*Chronol.* pag. 348 et 505.) — Contributions du département en l'an XI, 5,126,616 f.
	Fontainebleau	14	7429		
	Provins	12 N. E.	6647		
	Meaux	12 S. E.	5503		
	Coulomiers	10 E.	3553		
Châlons	Châlons	41 S. E.	11120	699	MARNE. Les vignes sont sa seule, ou du moins, sa principale richesse. *Reims*, la plus belle ville du département et la plus peuplée, quoiqu'elle n'en soit pas le chef-lieu, a dans son arrondissement le canton de *Sillery*, renommé pour ses vins. Ceux d'*Aï*, d'*Hauteville*, d'*Epernai* et de *Mareuil*, sont les plus goûtés des vins blancs, appelés dans le pays *vins de rivière*. Parmi les *vins de montagne* (vins rouges), on distingue le *Verzy*, le *Vernezai*, etc. Il se fait de tous ces vins un grand commerce dans l'intérieur et chez l'étranger. — *Reims* a, en outre, des pains d'épices, dont on fait une grande consommation. Son église, autrefois cathédrale, étoit celle où les Rois se faisoient sacrer : le *portail* est cité parmi les monumens d'architecture : le *pilier tremblant* fixe l'attention du voyageur. On trouve dans les environs de la ville les vestiges d'un amphithéâtre romain, et celles d'un vieux château que la tradition fait remonter au tems de *César*. — *Forêts* : 85 mille hectares (165 mille arpens environ), dont la moitié domaines nationaux. — Contributions du département en l'an XI, 4,151,188 fr.
	Reims	34 N. E.	30295		
	Vitri-sur-Marne	40 E.	6995		
	Epernay	29 N. E.	4430		
	Ste.-Menehoult	51 E.	3394		
Troyes	Troyes	58 S. E.	23880	453	AUBE. La partie à l'ouest de *Troyes*, est ce qu'on appelle vulgairement la *Champagne pouilleuse*, à cause de son extrême stérilité. Celle au midi est, au contraire, très-féconde ; elle produit abondamment des grains et des fruits. — On fabrique à *Troyes* des toiles très-renommées ; et dans tout le département, des ratines, des coutils, etc. — *Forêts*, 84 à 85 mille hectares (57 à 58 mille arpens), qui se partagent à-peu-près également entre la Nation, les communes et les particuliers. — Contributions en l'an XI, 2,508,574 fr.
	Bar-sur-Aube	50	4000		
	Nogent-sur-Seine	26 E.	5208		
	Arcis-sur-Aube	34	2500		
	Bar-sur-Seine	46	2299		

XLVII, Nº 8. STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a au Nord-Est les Départemens	de la ROER	de la principale rivière qui l'arrose.	du duché de Julliers, et de l'électorat de Cologne.	6697	339	au N. la républ. Batave. à l'O. les départ. de la Meuse inférieure... de l'Ourthe... au S. les départ. de la Sarre... de Rhin et Moselle....... à l'E. la rive droite du Rhin..............	le Rhin. (V. le Tab. XLVI, nº 3). la Roer, qui passe à Julliers et se jette dans la Meuse à Ruremonde.	Bled, garance, tabac, fer, cuivre, charbon de terre, eaux minérales.	516246
	de la MEUSE INFÉRIEURE.	de sa position sur la Meuse.	de la partie septentrionale du pays de Liége et de la Flandre hollandre.	3622	183	au N. la républ. Batave. à l'O. les départ. des Deux-Nethes...... de la Dyle.... au S. les départ. de Sambre et Meuse...... de l'Ourthe... à l'E. le dép. de la Roer..	la Meuse. (V. le Tab. XLVI, nº 3). le Demer, qui passe à Hasselt le Jers, qui passe à Tougres.	Seigle, menus grains, pommes de terre, pâturages, fromages, fer, marbre, marbre, soufre de charbon de terre, etc.	232662
	de l'OURTHE..........	de la rivière qui l'arrose du S. au N.	de la partie méridionale du pays de Liége et du duché de Limbourg.	4002	205	au N. le dép. de la Meuse inférieure .... à l'O. le dép. de la Dyle. au S. les départ. de Sambre et Meuse...... des Forêts.... à l'E. les départ. de la Roer.... de la Sarre...	l'Ourthe, qui passe à Liége. la Meuse. la Recht, qui passe à Malmédi.	Grains, pâturages, fer, marbre.	313876
	de RHIN ET MOSELLE...	des principales rivières qui l'arrosent.	de la partie septentrionale de l'électorat de Trèves.	4860	246	au N. le dép. de la Roër.. à l'O. le dép. de la Sarre. au S. le dép. du Mont-Tonerre .... à l'E. la rive droite du Rhin,..............	le Rhin, la Moselle } V. Ta. XLVI nº. 3. le Semmern, qui passe à Semmern. l'Ahr, qui passe à Aldernau.	Grains, vins, sel, houille, minéraux.	205290

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (I.re RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
Aix-la-Chapelle...	Aix-la-Chapelle..	lieues. 80 N. E.	23412	993	La Roer. Sol très-fertile, sauf quelques cantons qui n'offrent que des bruyères, mais où se trouvent, en récompense, des mines de fer, de cuivre, de plomb, d'argent, qui alimentent un grand nombre de fonderies, de forges, et d'usines, appropriées à l'emploi de ces différens minéraux. — *Aix-la-Chapelle*, chef-lieu, célèbre dans l'histoire par plusieurs traités de paix fameux, auxquels elle a donné son nom (*Chronol.* p. 394 et 475); également renommée pour ses eaux minérales. — *Crevelt*, lieu de manufactures : elles sont dûes à l'industrie des réfugiés. — *Cologne*, ville très-ancienne, a son eau spiritueuse et aromatique, connue sous le nom d'*eau de Cologne*. — *Forêts* : 225 mille hectares (450 mille arpens); plus de la moitié du domaine national. — Contributions en l'an XI, 4,564,150 fr.
	Cologne........	92	38844		
	Crevelt........	94	7443		
	Clèves..........	98	4243		
Mastricht.......	Mastricht.......	94	17363	310	Meuse Inférieure. Si l'on excepte le vallon de la *Meuse*, dont le sol est assez fertile (encore ne produit-il guères que des menus grains), la surface de ce département n'offre qu'un terrain aride; mais il recèle un autre genre de richesses, celles qu'on tire des tourbières; les mines de charbon de terre, de cuirs et de fer, y sont aussi en assez grande quantité. La montagne appelée *St.-Pétersberg*, à peu de distance de *Mastricht*, et sur laquelle on a bâti un fort qui commande la place, renferme une carrière de plusieurs lieues d'étendue, qui fournit d'excellentes pierres à bâtir. — *Ruremonde*, située au confluent de la *Roër* et de la *Meuse*, tire partie de sa position, et fait, ainsi que *Venloo*, du même arrondissement, un commerce d'entrepôt assez considérable. — Celui de *Mosheim* et de ses environs consiste dans les productions du pays. — *Forêts* : 19 à 20 mille hectares (environ 36 à 37 mille arpens), — Contributions en l'an XI, 11,600,995 fr.
	Hasselt........	86	5824		
	Ruremonde......	104	5788		
Liège...........	Liège..........	88	50000	383	Ourthe. L'*Ourthe* prend sa source dans le département des Forêts, et se jette, à *Liége*, dans la *Meuse*. — Cette rivière vivifie le pays qu'elle traverse, en suppléant, pour le roulage, à la difficulté des chemins, presque par-tout impraticables. — Dans l'arrondissement de *Malmédi*, sont les eaux de *Spa*. — On trouve aussi près de *Hui*, autre chef-lieu d'arrondissement, une source d'eaux minérales. Peut-être ont-elles la même vertu; mais elles n'ont pas, à beaucoup près, la même renommée. — Les *Bois* sont la principale production du territoire; on en compte 86 mille hectares (163 à 164 mille arpens), dont environ le tiers est domaine national. — Contributions du département en l'an XI, 2,121,974 f.
	Hui............	81	4871		
	Malmédi........	80	4344		
Coblentz.......	Coblentz........	116	10000	675	Rhin et Moselle. Quoique montueux, ce département est de la plus grande fertilité. Le blé y croît en telle abondance, que le cultivateur, à qui l'exportation est interdite, se voit, non sans regret, ni sans quelque dommage pour l'agriculture, forcé de le vendre à très-bas prix. — Les bords du *Rhin* produisent beaucoup de vins très-estimés. — L'arrondissement de *Coblentz* est riche en *bois*. On y trouve, près d'*Andernach*, des eaux minérales connues sous le nom d'eaux minérales de *Tunistein* ou *Tinstein*. — Celui de *Simmern* a des sources salées qui passent pour rapporter 220 à 230 mille francs au domaine national. — *Forêts* en tout, environ 100,000 hectares (près de 200 mille arpens), en grande partie nationaux. — Contributions en l'an XI, 1,717,493 fr.
	Bonn...........	95	8837		
	Simmeren.......	93	1469		

XLVII, N° 9. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en Kil. carr.	l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a au Nord-Est les Départemens	du Mont-Tonnerre...	d'une chaine de montagues qui fait partie des Vosges.	du duché des Deux-Ponts, des évêchés de Spire, de Wormes et d'une partie du Palatinat.	6015	304	au N. la rive droite du Rhin..........; à l'O. les départ. de Rhin et Moselle......., de la Sarre...; au S. les départ. de la Moselle., du Bas-Rin...; à l'E. la rive droite du Rhin..............	la Nah, qui se jette dans le Rhin au-dessous de Bingen. la Spirebach, qui passe à Spire. la Lauter, qui arrose Keiserlauteik. le Mein. (V. le Tab. XXV). la Worms, qui passe à Worms	Seigle, menus grains, pâturages, vins appelés *vins du Rhin*, bois, lin, tabac.	542316
	de la Sarre..........	de la rivière qui l'arrose au S.E. et va se jeter dans la Moselle.	de la partie occidentale du duché de Deux-Ponts et d'une partie de l'électorat de Trèves.	6440	326	au N. le dép. de la Roer. à l'O. les départ. de l'Ourthe..., des Forêts...., de la Moselle. au S. le dép. de la Moselle.............. à l'E. les départ. du Mont-Tonnerre......., du Rhin et Moselle.......	la Sarre, qui sort des Vosges, passe à Sarrebourg, Sarguemines, Sarre-Libre, et se jette dans la Moselle au-dessus de Trèves. la Moselle. (V. le T. XXV).	Bled, lin, chanvre, vins, bois, fer, plomb.	219049
	de la Moselle........	de la principale rivière qui l'arrose.	de la partie du N. E. de la Lorraine, du Luxembourg français et du pays Messin.	6552	332	au N. les départ. des Forêts...., de la Sarre... à l'O. le dép. de la Meuse. au S. les départ. de la Meurthe., du Bas-Rhin.. à l'E. le départ. du Mont-Tonnerre...........	la Moselle. (V. le T. XLVI n.° 3.) les 2 Nieds qui se réunissent au S. O. de Boulay. la Seille, qui se jette, à Metz, dans la Moselle.	Grains, vins, légumes, pommes de terre, lin, chanvre, pâturages, bois, mines de fer et de houille.	353788
	de la Meurthe.......	idem.	de l'évêché de Toul et de la partie septentrionale de la Lorraine.	6430	325	au N. le départem. de la Moselle............ à l'O. le départem. de la Meuse............ au S. le dép. des Vosges. à l'E. le dép. du Bas-Rhin.	la Meurthe, qui se jette dans la Moselle, au-dessous de Frouard. la Seille. la Sarre. la Vézouse, que la Meurthe reçoit à Lunéville.	Bled, Vins, tabac, chanvre, garance, safran, bois de construction, mines de fer, salines.	342107

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (I.ère RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département	*NOTES ET OBSERVATIONS.*
Mayence	Mayence	lieues. 120 N. E.	21400	685	MONT-TONNERRE. Près de *Bingen*, arrondissement de *Mayence*, est le trop fameux *Bingerloch* (gouffre de *Bingen*), formé au confluent de la *Nah* avec le *Rhin*, par une chaîne étroite de rochers, d'où l'eau se précipite en cataractes, et qui, pour les bâtimens que le vent contraire ou la mauvaise manœuvre y conduit, est un abîme profond. — Parmi les *Bois* de toute nature dont le sol est en partie couvert, on distingue une espèce de chêne très-propre à la menuiserie; l'usage qu'en font les hollandais l'a fait appeler dans le pays *bois de Hollande*. — Dans le nombre des manufactures, on remarque, à *Franckental*, celle de porcelaine. — Depuis la frontière du département jusqu'à *Manheim*, sont quelques mines d'or, ou d'un métal qui y ressemble, que nous appelons *or de Manheim*. — *Mayence*, ville considérable, le berceau de l'imprimerie (en 1440), possède une très-belle bibliothèque — Cette ville a un fort, bâti par *Gustave-Adolphe*, lorsqu'il en fut maître (en 1631), et qui porte son nom; une citadelle où l'on voit le tombeau de *Drusus Germanicus*; le ci-devant palais de *Stadion*, et plusieurs anciens édifices. — *Forêts :* environ 230 mille hectares (456 mille arpens), dont plus des deux tiers appartiennent à la Nation. — Contributions en l'an XI, 3,467,473 fr.
	Deux-Ponts	100	4976		
	Spire	115	3744		
	Kaiserlautern	106	2365		
Trèves	Trèves	94	8310	1082	LA SARRE. La culture y est négligée : le blé qu'on y recueille suffit à peine à la consommation. — Les bords de la *Moselle* sont plantés de vignes, qui donnent de très-bons vins. — Les mines de cuivre, de fer et de plomb, ainsi que le charbon de terre, s'y trouvent en abondance, principalement dans plusieurs cantons de l'arrondissement de *Trèves*. — *Trèves* conserve encore quelques restes de monumens qui attestent son antiquité, entr'autres les piliers du pont de la Moselle. — Les *Bois* couvrent le quart du territoire, dont l'étendue, en superficie, s'évalue à 966 mille arpens ou environ. — Contributions en l'an XI, 1,718,283 fr.
	Sarrebruck	78 E.	2714		
	Prum	80 N. E.	1072		
	Birkenfeld	86	1051		
Metz	Metz	66 E.	32099	934	MOSELLE. Le commerce y est peu considérable; cependant *Metz*, ville à l'égal de *Trèves* pour l'ancienneté, a des fabriques d'étoffes de laine, de bas à l'aiguille, de toiles propres au linge de table, et un grand nombre de tanneries. On y fabrique d'excellente bière, dont on fait un grand débit par toute l'Allemagne. *Metz* possède une école d'artillerie et de génie militaire. Parmi les édifices que cette ville renferme, on distingue la cathédrale, superbe vaisseau d'architecture gothique. — Les forges sont en grand nombre dans l'arrondissement de *Thionville*. — *Forêts :* environ 175 mille hectares (plus de 345,000 arpens), dont moitié à la Nation; la plus grande partie du reste aux communes. — Contributions en l'an XI, 3,018,085 fr.
	Sarreguemines	76	5014		
	Thionville	66	2530		
	Briey	57 N. E.	1453		
Nanci	Nanci	66	29740	718	MEURTHE. L'un des plus riches départemens de la France en productions de tout genre. — Son commerce consiste en blé, vins, bois de charpente et de chauffage; en étoffes de laines, bonneterie, toiles papeteries, tanneries, liqueurs fines, etc. — A un kilomètre de *Toul*, on fabrique des faïences très-estimées. — *Nanci*, l'une des plus belles villes de France, renferme différentes manufactures. — *Lunéville*, dont la dernière paix rendra le nom à jamais célèbre dans l'histoire, compte dans son arrondissement plusieurs verreries, entr'autres celles de *St.-Quirin*, qui fournit en outre de très-belles glaces. — C'est dans l'arrondissement de *Sarrebourg* que se trouve *Phalsbourg*, renommé pour ses liqueurs. — *Château-Salins* tire son nom des salines qui s'y trouvent en abondance, ainsi qu'à *Dieuze*, située dans le même canton. — Dans les environs de *Nanci*, au milieu d'un marais, on voit un obélisque qui désigne la place où *Charles-le-Hardi* périt dans le combat d'où *René de Lorraine* sortit victorieux en 1477. (*Chronol.* p. 187). — *Forêts :* 227 mille hectares (environ 445 mille arpens), dont à-peu-près 100 mille hectares à la Nation, 65 mille aux communes, le surplus aux particuliers. — Contributions en l'an XI, 2,681,581 fr.
	Lunéville	72 E.	9797		
	Toul	60	6949		
	Château-Salins	71 N. E.	2110		
	Sarrebourg	82 E.	1454		

XLVII, N° 10. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en lil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE a au Nord-Est les Départemens	du BAS-RHIN	de sa position sur le Rhin.	de la Basse-Alsace.	5695	288	au N. les départ. du Mont-Tonnerre...... de la Moselle. à l'O. les départ. de la Meurthe des Vosges... au S. le dép. du Haut-Rhin .... à l'E. le margraviat de Bade...............	le Rhin, voy. le Tabl. XLVI, n°. 3. l'Ill, qui passe à Strasbourg, d'où il va se perdre dans le Rhin. la Lauter, qui passe à Weissembourg.	très-fertile en bled et en seigle; mines de différens métaux, eaux minérales.	444858
	du HAUT-RHIN	*idem.*	de la Haute-Alsace, du Suntgaw et de l'évêché de Basle.	6050	305	au N. le dép. du Bas-Rhin à l'O. les départ. des Vosges... de la Haute-Saône ...... au S. le dép. du Doubs. à l'E. la Suisse....... le Brisgaw.....	le Rhin. la Lauter. la Byrse, qui passe à Delemont. la Hall, qui passe à Porentruy.	Grains, légum. chanvre, lin, garance, fruits, vins, bois, mines de fer et de plomb, charbon de terre.	382285
	des VOSGES...........	de la chaîne de montagnes qui en occupe une partie.	de la partie méridionale de la Lorraine.	6522	330	au N. les départ. de la Meuse.. de la Meurthe à l'O. le dép. de la Haute-Marne .... au S. le dép. de la Haute-Saône.............. à l'E. les départ. du Haut-Rhin. du Bas-Rhin..	la Meuse.. la Moselle la Meurthe la Saône.. V. le Tabl. XLVI n°. 3. le Mouzon, que la Meuse reçoit près de Neufchâteau.	Bled, grains, vins, chanvre, lin, pommes de terre, pâturages, bétail, fromages, bois, mines de fer et eaux minér.	308052
	de la HAUTE-MARNE ..	de sa position sur la Marne.	du Bassigny et du Vallage.	6540	331	au N. les départ. de la Marne .. de la Meuse .. à l'O. les départ. de l'Aube.... de la Côte-d'Or au S les départ. de la Côte-d'Or de la Haute-Saône ...... à l'E. le dép. des Vosges.	la Marne. la Meuse. l'Aube. V. le Tabl. *ibid.*	Bled, vins, chanvre, pâturages, bestiaux, bois et mines de fer.	225350

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (I.ere RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX.			NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
	CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.		
		lieues.			
Strasbourg	Strasbourg	92 E.	49056	616	BAS-RHIN. Le *Rhin*, limite naturelle et politique du territoire français à l'Est, abonde en poissons; les carpes sur-tout en sont très-renommées : il fournit en outre quantité de cailloux susceptibles de recevoir le poli du diamant, et qui sont connus dans le commerce sous le nom de *cailloux du Rhin*. — Plusieurs canaux (entr'autres celui de *Brusch*, le plus important de tous, que *Vauban* fit creuser en 1681) procurent tout à-la-fois l'eau aux prairies, le mouvement aux moulins, et l'arrivage à *Strasbourg* des vins du Haut-Rhin, des bois de construction, etc. — *Strasbourg* est, par sa situation, l'entrepôt nécessaire entre la France et l'Allemagne : son commerce est très-considérable. — Les fabriques de tabac, de garance et d'amidon, y sont en grand nombre. — La tour de la cathédrale est un monument gothique remarquable, par son élévation : l'escalier est de 665 marches. — Près de *Schelestat* (arrondissement de *Barr*), il y a une manufacture d'armes blanches, d'une trempe qui passe pour être supérieure à aucune autre de France. — *Forêts :* 195 mille hectares (environ 380 mille arpens), dont à-peu-près la moitié fait partie des domaines nationaux. — Contributions en l'an XI, 3,609,442 fr.
	Weissembourg	90 N. E.	4097		
	Barr	87 E.	3996		
	Saverne	85 N. E.	3980		
Colmar	Colmar	96 S. E.	13396	703	HAUT-RHIN. Renferme des mines d'argent, de cuivre et de plomb, notamment dans l'arrondissement de *Colmar*, *Ste.-Marie-aux-Mines*, non loin de *Sulzbach*, lieu renommé pour les eaux minérales. — *Béfort*, ville forte, a dans l'arrondissement dont elle est le chef-lieu, beaucoup de forges, des fourneaux, des tireries de fil-de-fer, des ferblanteries, etc. — Les bois sont la richesse d'*Altkirch* et de ses environs : on y remarque sur-tout la forêt de la *Harre*. — *Forêts :* en totalité, 212 mille hectares, dont à-peu-près le quart fait partie du domaine national. — Contributions en l'an XI, 2,837,063 fr.
	Beford	77	4600		
	Porentrui	98	2032		
	Altkirch	91	1720		
	Delemont	102	904		
Epinal	Epinal	76	7321	550	VOSGES. La nature l'a divisé en deux parties; l'une, à l'Ouest d'*Epinal*, appelée la *plaine :* le sol y produit d'assez bons grains, du vin en plus petite quantité, et en général, toutes les denrées nécessaires à la vie. L'autre, à l'Est de la même ville, s'appèle *la montagne :* la terre y rapporte très-peu de froment : les prairies en dédommagent; on y nourrit un grand nombre de bestiaux : c'est de cette partie que vient le fromage de *Gerardmer*. — Le commerce du département consiste en fer, en bois, en bestiaux, en toiles et en dentelles; en faïence, en verreries, etc. etc., produits des manufactures de ce pays où l'industrie laborieuse entretient une honnête aisance. — Il y a à *Neufchâteau* une manufacture de tabac. — Les moutons de *Mirecourt* sont renommés. — Plusieurs papeteries distinguent la ville et les environs d'*Epinal*. — Des forges sont établies dans l'arrondissement de *St.-Diez*. — A 8 kilomètres de *Remiremont*, on trouve *Plombières*, si renommé par ses eaux minérales. — *Forêts :* 217 mille hectares (426 mille arpens); dont 93 mille hectares aux communes du pays, 77 mille à la Nation, et le surplus aux particuliers. — Contributions en l'an XI, 1,839,235 fr. Pour les avoir acquittées le premier en totalité en l'an V, ce département a mérité de donner son nom à la place de Paris qu'on appeloit autrefois *place Royale*, aujourd'hui *place des Vosges*.
	St. Diez	83	5346		
	Mirecourt	88	5084		
	Remiremont	80	3250		
	Neufchâteau	63	2700		
Chaumont	Chaumont	49	6188	552	HAUTE-MARNE. Pays de plaine, abondant en grains ainsi qu'en pâturages; mais sur-tout en bois et en fer : c'est en quoi consiste la principale branche de son commerce. — Les forges y sont très-multipliées, principalement dans les environs de *St.-Dizier*, arrondissement de *Vassy*. — C'est dans celui de *Chaumont* que sont les grains, les vignes et les légumes en plus grande abondance. Ce chef-lieu du département compte en outre des fabriques de bonneterie, quelques manufactures de serges et de gros draps, qui sont d'un bon débit. — *Langres* a sa coutellerie, depuis long-temps fameuse. — A 14 kilomètres de cette ville, on s'arrête à *Bourbonne-les-Bains*, célèbre par ses bains chauds. — A deux kilomètres de *Nogent*, arrondissement de *Chaumont*, le *Paraclet* n'offre plus que des ruines près desquelles l'œil du voyageur s'arrête encore, au souvenir qu'elles lui retracent d'*Abailard* et d'*Héloïse*. — *Forêts :* 193 mille hectares (378 mille arpens), dont le tiers appartient aux communes, et la grande partie du reste à la Nation. — Contributions en l'an XI, 2,315,762 fr.
	Langres	56	7283		
	Vassy	44	2170		

XLVII, N° 11. STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a vers le centre à l'Ouest, les Départemens	du FINISTÈRE........	de sa position à l'extrémité occidentale de la France.	de la partie occidentale de la Basse-Bretagne.	7292	369	au N. le canal de la Manche (bras de mer).... à l'O. au S. } l'Océan........ à l'E. les départ. { du Morbihan. des Côtes du Nord.......	l'Aolne, qui passe à Château-Lin, et se jette dans la mer au fond de la baie de Brest. La Morlaix, qui arrose la ville à laquelle elle a donné son nom. l'Odes, qui passe à Quimper.	Bled, grains, vins, chanvre, cire, miel, beurre, chevaux, bestiaux, ardoise, plomb et poissons de toute espèce.	474349
	des CÔTES DU NORD...	de sa position vers les côtes septentrionales de la ci-devant Bretagne.	du N. O. de la Basse-Bretagne.	7567	383	au N. la mer......... à l'O. le dép. du Finistère au S. le dép. du Morbihan à l'E. le dép. d'Ille et Vilaine...............	la Rance, qui coule au S. E. et se jette dans la mer à Saint-Malo. le Blavet, qui passe à Pontivy et à Hennebon.	Bled, grains, lin, chanvre, miel, fruits, pâturages, bestiaux, beurre, suif, et eaux minérales.	499927
	du MORBIHAN........	du golfe de ce nom, rempli d'îles habitées et environné de villages.	du ci-dev. évêché de Vannes.	7067	358	au N. le dép. des Côtes du Nord............ à l'O. le dép. du Finistère au S... { la mer...... le dép. de la Loire infér.. à l'E. les départ. { de la Loire inf. de l'Ille et Vilaine.......	la Vilaine et le Blavet.	Grains, pâturages, bestiaux, chevaux et poissons de toute espèce.	425485

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (II.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Départemens	NOTES ET OBSERVATIONS.
		lieues.			
Quimper	Quimper	124 S. O	6608	287	FINISTÈRE. Des cinq départemens formés du démembrement de l'ancienne province de Bretagne, celui-ci est le plus avancé en mer; c'est le *finis terræ* à l'égard de la France. Il est assez fertile en grains. Les arrondissemens de *Quimper* et de *Quimperlé* abondent sur-tout en pâturages. — *Brest* est le plus beau port de France; sa rade peut contenir jusqu'à 500 vaisseaux. Il divise la ville en deux parties : l'une appelée *Côte de Brest*; l'autre, *Côte de Recouvrance* : on ne communique de l'une à l'autre que par bateaux. Son commerce local est celui des Sardines. — Sur les côtes de Brest, à l'opposite du *Conquêt*, est l'Isle d'*Ouessant*, célèbre par le combat naval du 27 juillet 1778 (*Chronol.* pag. 498). — *Morlaix* possède plusieurs manufactures, entr'autres une de tabac, qui jouit en France d'une grande réputation. Son port, qui traverse la ville, procure aux négocians l'avantage inappréciable de voir arriver jusqu'à leurs portes les bâtimens chargés des marchandises qui leur sont expédiées du dehors. — On parle bas-breton dans toutes les campagnes : quarante jeunes gens viennent d'en être tirés et placés par le Gouvernement au Lycée de Paris, pour y recevoir spécialement des leçons de langue française, et se mettre en état de propager cette langue dans leur pays lorsqu'ils y seront renvoyés. — *Forêts :* 15 mille hectares (environ 28 mille arpens), dont 10 mille hectares appartiennent aux particuliers; le surplus se partage entre la République et les communes. — Contributions en l'an XI, 2,468,757 fr.
	Brest	136	27000		
	Morlaix	125 O.	9000		
	Quimperlé	88 S. O.	4162		
	Châteaulin	125	5172		
St.-Brieux	St.-Brieux	89 O.	8090	376	CÔTES-DU-NORD. Couvert de landes en plusieurs endroits; très-productif dans les parties cultivées. Des pâturages en abondance nourrissent beaucoup de bestiaux, des chevaux sur-tout de très-belle espèce. Il y a quelques sources d'eaux minérales, une, entr'autres, près de *Lannion*. On fabrique à *Quintin* des toiles fines très-estimées. Le commerce, en général, consiste en grains, en chanvre, en lin, en beurre salé et en bestiaux de toute espèce. — On compte, dans tout le département, 23 à 24 mille hectares de forêts (46 à 47 mille arpens), dont le quart, à peu-près, est du domaine national. — Contribut. en l'an XI, 2,549,791 fr.
	Loudeac	88 S. O.	6096		
	Guingamp	95 O.	5190		
	Dinan	69	4171		
	Lannion	101	5132		
Vannes	Vannes	100 S. O.	8722	231	MORBIHAN (mot qui en bas-breton signifie *mer*). Le golfe de ce nom, et qui l'a donné au département, est situé sur l'Océan, au-dessus de l'embouchure de la Loire. — A 3 myriamètres de la côte est *Belle-Isle* : île belle en effet; elle a 4 myriamètres de long sur un et demi de large; contient de 5 à 6000 habitans, et offre, au milieu de rochers escarpés, des terres fertiles, et d'agréables positions. *Palais* en est la capitale. — Dans la guerre terminée en 1763, les Anglais s'en étoient emparés; ils la restituèrent à la France par le traité de Versailles (*Chronol.* p. 495). — A peu de distance de *Belle-Isle*, on découvre la baie de *Quiberon*, fameuse par deux descentes inutiles qu'y firent les Anglais, l'une en 1746, l'autre en 1795. (*Chronol.*) A l'entrée de cette presqu'île, on remarque le fort *Penthièvre*, ainsi appelé du nom du dernier Grand-Amiral de France qui le fit construire. — *Hennebond* est l'une des villes les plus commerçantes du département : à 6 myriamètres de là, est *Lorient*, bâtie en 1720, pour être l'entrepôt de la compagnie des Indes, et où l'on compte près de 20,000 habitans. Son port, déclaré franc en 1784, a cessé de l'être depuis 1790. — Le grand nombre de baies et de ports situés dans ce département, procurent des débouchés à son commerce, qui consiste principalement en grains, en bestiaux, en toiles et en sardines. — *Forêts :* 19 à 20 mille hectares (37 à 38 mille arpens), la majeure partie appartenant à des particuliers. — Contributions en l'an XI, 2,327,238 fr.
	Lorient	108	19922		
	Ploermel	82	4512		
	Pontivy	91	3090		

XLVII, N° 12. *Suite de la* STATISTIQUE DES DEPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a vers le centre à l'Ouest, les Départemens	d'Ille et Vilaine....	des principales rivières qui l'arrosent.	des ci-devant évêchés de Rennes, de S.-Malo et de Dol.	7185	364	au N... { la mer...... le départ. de la Manche.... } à l'O. les départ. { des Côtes du Nord...... du Morbihan.. } au S. le dép. de la Loire inférieure .... à l'E. le départem. de la Mayenne...........	la Vilaine (V. Tabl. XLVI, n.° 5.) l'Ille, qui prend sa source près de St.-Aubin, et se jette dans la Vilaine.	Bled, grains, lin, chanvre, bois, bestiaux, beurre, mines de plomb, huîtres et poissons.	488605
	de la Loire inférieure	de sa position vers l'embouchure de la Loire.	de l'évêché de Nantes.	7660	388	au N. le départ. d'Ille et Vilaine............ à l'O... { le départ. du Morbihan... la mer...... } au S. le dép. de la Vendée à l'E. le dép. de Maine et Loire............	la Loire et la Vilaine, (V. ci-dessus.) la Sevre Nantaise, qui passe à Clisson.	Bled, grains, chanvre, bois, bestiaux, carrières de marbre et poissons de toute espèce.	368506
	de la Mayenne.......	de la principale rivière qui l'arrose.	du Bas-Maine.	5452	276	au N. les départ. { de la Manche. de l'Orne .... } à l'O. le départ. d'Ille et Vilaine............ au S. le dép. de Maine et Loire.............. à l'E. le dép. de la Sarthe.	la Mayenne. (V. le Tab. XLVI, n°. 5.)	Bled, grains, vins, chanvre, lin, fruits, soie, miel, eau-de-vie et huile de noix.	328397

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (II.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Départemens	NOTES ET OBSERVATIONS.
		lieues.			
Rennes	Rennes	68 S. O.	25904	352	ILLE ET VILAINE. La *Vilaine* reçoit l'*Ille* à *Rennes*, chef-lieu du département, et partage la ville. — Le sol, généralement peu propre à la culture, produit, néanmoins, dans la partie qu'on appeloit ci-devant la *Haute-Bretagne*, située entre *Rennes* et *St.-Malo*, du bled, du chanvre et des fruits en abondance. — A 2 kilomètres de *Rennes*, est la ferme de *Prévalais*, d'où vient le beurre si renommé par toute la France. — *St.-Malo* offre au commerce un port avantageux, dont l'accès est défendu par les nombreux rochers qui l'environnent. Les Anglais bombardèrent cette ville en 1693 : le jeu impuissant de la machine qu'ils employèrent à cette tentative, ne servit qu'à prouver à l'Europe à quel excès le génie infernal de certains hommes peut se porter chez certains peuples. — Le commerce intérieur de ce département consiste principalement dans ses productions naturelles. On n'y fabrique que de gros draps, des toiles à voiles, quelques bonneteries. — *Forêts :* 28 à 29 mille hectares (54 à 55 mille arpens), dont environ les trois quarts sont bois nationaux. — Contributions en l'an XI, 421,093 fr.
	St.-Malo	72	9147		
	Vitré	60	8809		
	Fougères	61	7297		
	Redon	81	5783		
	Montfort	75	1115		
Nantes	Nantes	77	73879	209	LOIRE INFÉRIEURE. La *Loire* a son embouchure dans l'Océan, à 5 myriamètres de *Nantes*. La position de cette ville est très-favorable au commerce d'entrepôt. C'est par *Nantes* que s'importent en France la plus grande partie des merchandises qu'elle reçoit de l'Amérique, et que s'exportent celles qu'elle expédie pour la côte de Guinée, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, etc., qui lui font passer en échange les productions de leur sol et de leur industrie. Les gros vaisseaux ne peuvent remonter jusqu'à *Nantes*, *Paimbœuf* reçoit dans son bassin leurs cargaisons, qui de-là se transportent à leur destination sur des bâtimens plus légers, que l'on appelle *gabarres*. — Le sol du département est généralement bon. On y récolte des grains et du vin; les bestiaux y trouvent, comme dans toutes les parties de la ci-devant Bretagne, d'excellens pâturages. — Dans l'arrondissement de *Paimbœuf*, sont des salines très-abondantes. — Celui d'*Ancenis* renferme du charbon de terre. — On compte à *Nantes* différentes manufactures. — *Guerande*, ville située dans l'arrondissement dont le bourg de *Savenay* est le chef-lieu, fait un très-gros commerce de toiles de lin et de coton, connues sous le nom de *bazins de Guerande*. — L'arrondissement de *Châteaubriant* est presqu'entièrement couvert de bois. — Les *Bois* de tout le département composent environ 40 mille hectares (78 mille arpens), dont à peu-près moitié appartient à la nation. — Contributions en l'an XI, 2,900,662 fr.
	Paimbœuf	85	4220		
	Châteaubriant	70	3049		
	Ancenis	68	2923		
	Savenay	84	1814		
Laval	Laval	56	14154	288	MAYENNE. Sol inégal, généralement peu fertile. Les cantons qui donnent le plus de froment, sont ceux qui avoisinent les rivières de Sarthe et de Mayenne. Il y en a où la terre se repose 4 et 5 ans avant de produire. — Le commerce principal du pays est en chanvre, lin, toiles, bois de *merrain* et de construction. — C'est à *Mayenne* et à *Laval* que sont les fabriques de toiles : celles de *Laval* jouissent de la plus grande réputation. L'arrondissement de *Château-Gontier* possède des blanchisseries où elles reçoivent le plus beau blanc. — *Forêts :* 25 à 26 mille hectares (50 à 51 mille arpens), dont un tiers en domaine. — Contributions en l'an XI, 3,111,618 fr.
	Mayenne	52	7575		
	Château-Gontier	57	4656		

XLVII, N° 13. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en Kil carr.	L. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a vers le centre à l'Ouest, les Départemens	de MAINE ET LOIRE...	de la Mayenne (ou Maine) et de la Loire qui l'arrosent.	du Haut-Anjou et du Saumurois.	7637	386	au N. les départ. de la Sarthe... de la Mayenne; à l'O. le dép. de la Loire inférieure...........; au S. les départ. de la Vendée. des Deux-Sèvres ... ..; à l'E. les départ. de la Vienne.. d'Indre et Loire	la Loire... la Sarthe.. la Mayenne (V. le Tab. XLVI n° 5); le Loir.	Bled, grains, vins, chanvre, lin, fruits, bois, eau-de-vie, ardoises, marbre, chevaux et bestiaux.	376033
	de la VENDÉE	d'une petite rivière qui en arrose les parties méridionale et orientale.	du Bas-Poitou.	7242	367	au N. les départ. du Maine et Loire....... de la Loire inférieure.....; à l'O. la mer..........; au S.... idem. .... le départ. de la Charente inférieure.....; à l'E. le départem. des Deux-Sèvres	la Vendée, qui passe à Fontenai. la Lay, qui passe près de Luçon. l'Yon, qui passe à la Roche.	Bled, grains, lin, chanvre, vins, pâturages, chevaux, mulets, bœufs et salines.	270271

DE LA FRANCE CONTINENTALE. (II.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX.			NOMBRE des COMMUNES par Départemens	NOTES ET OBSERVATIONS.
	CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.		
		lieues.			
Angers	Angers	60 S. O.	33000	585	MAINE ET LOIRE (dénomination la plus généralement adoptée, quoique *Mayenne et Loire* soit la plus vraisemblable (*). Département où les pâturages sont plus en abondance que toute autre production, et dont les bestiaux font en conséquence la plus grande richesse. — Son commerce consiste principalement dans les toiles qui s'y fabriquent. — Aux portes d'*Angers* sont les *Perrières*, renommées par les belles ardoises qu'on en tire. — On admire à *Angers* même, le portail de la cathédrale, au-dessus duquel s'élèvent trois clochers d'une hauteur extraordinaire : celui du milieu repose sur les deux autres. — *Saumur* a un très-beau pont sur la Loire. — *Cholet*, arrondissement de *Beaupréau*, est une ville de 7 à 8000 habitans, très-renommée par les toiles qu'on y fabrique, connues sous le nom de *Cholettes*. — *Forêts:* 50 à 51 mille hectares (environ 100 mille arpens), dont les $\frac{2}{3}$ appartiennent à la nation. — Contributions en l'an XI, 4,182:024 fr.
	Saumur	65	9585		
	Baugé	55	3003		
	Beaupréau	70	1640		
	Segré	67	558		
Fontenay-le-Peup.	Fontenay-le-Peup.	89	6600	524	VENDÉE. Ce département abonde en pâturages et en bestiaux, dans la partie que les sites enchanteurs qui s'y trouvent multipliés ont fait appeler le *Bocage*. L'autre, dite le *Marais*, est sur-tout fertile en grains, qu'on estime les meilleurs de France. — Sous le rapport maritime, la ville appelée les *Sables-d'Olonne*, offre, par sa situation sur l'Océan, un port en état de recevoir des bâtimens de 150 tonneaux. — Le port de *Noirmoutier*, à peu de distance de là, a moins d'importance; il ne peut y entrer que des barques de 50 à 60. — *L'Isle-Bouin* et l'*Isle-Dieu*, dans le même arrondissement, ne présentent que très-peu de débouchés. — L'arrondissement de *Fontenay-le-Peuple* (ci-devant *Fontenay-le-Comte*), est le plus abondant des quatre en productions de tout genre. On fabrique à *Fontenay* même (ville située à 5 myriamètres de la mer), beaucoup de draps pour l'habillement des troupes. — *Forêts:* 20 à 21 mille hectares (39 à 40 mille arpens); 8 mille hectares environ seulement font partie du domaine national. — Contributions en l'an XI, 2,438,465 fr.
	Montaigu	81	1011		
	les Sables-d'Olonne	105	5168		

(*) *Mayenne et Loire*, suivant les auteurs de la STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE (t. VI, pag. 151) : *Maine et Loire*, suivant les mêmes auteurs (t. III, pag. 224 du même ouvrage. — Ce n'est pas (pour le dire en passant) le seul point sur lequel ce recueil de *mémoriaux* divers, qu'il faut consulter, mais avec prudence, offre des contradictions. On en trouve, sur le rapport des mesures superficielles, qui sont encore bien plus frappantes. Par exemple, on lit, tom. I, p. 167, article HAUTE-LOIRE : 325 l. carr., = 6531 kil. c.; et à la même page, article LOIR ET CHER, 319 l. carr., = 6031 kil. c. A la page 169, article LA VIENNE, 344 l. carr., = 6890 kil. c.; art. LA NIÈVRE, 352 l. carrées, = 6775 kil. c. Page 253, LE LOIRET paroît avoir 224 l. carrées, = 6751 kil. c., tandis que la *Vendée* (p. 252) fournit 345 l. carrées, = 6755 kil. c. (Dans le vrai point d'exactitude, le département du *Loiret* comporte une étendue de 357 lieues carr., = 7067 kil. c. à peu-près).

XLVII, N° 14. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a vers le centre à l'Ouest, les Départemens	des DEUX-SÈVRES	de deux petites rivières qui l'arrosent.	du Poitou occidental.	6537	321	au N. le départ. de Maine et Loire. .... à l'O. le départem. de la Vendée. .... au S. les départ. de la Charente-inférieure. .. de la Charente. à l'E. le départem. de la Vienne	la Sèvre, distinguée en *Nantaise*, qui passe à Mortagne et à Clisson, et en *Niortaise*, qui passe à Niort.	Grains de toute espèce, laine et bestiaux.	242658
	de la VIENNE	de la principale rivière qui y coule.	du Poitou oriental.	7340	372	au N. les départ. d'Indre et Loire de Maine et Loire. ..... à l'O. le dép. des Deux-Sèvres .... au S. le départem. de la Charente .... à l'E. les départ. de la Haute-Vienne ..... de l'Indre	la Vienne, qui traverse ce département du N. au S., et passe à Chatelrault. le Clain, qui passe à Poitiers.	Bled, grains, vins, chanvre, pruneaux, miel et cidre.	250807

DE LA FRANCE CONTINENTALE. (II.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX.			NOMBRE des COMMUNES par Départemens	NOTES ET OBSERVATIONS.
	CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.		
Niort..........	Niort..........	lieues. 85 S. O.	15028	363	DEUX-SÈVRES. Une chaîne de collines assez élevées et couvertes de forêts, en partageant inégalement le territoire, entretient dans le climat une variété telle que la partie méridionale, abritée des vents du nord, abonde en productions précoces; tandis que l'autre, où ces mêmes vents se concentrent, produit beaucoup moins et n'a que des récoltes tardives : celle-ci est connue sous le nom de *gatine*. Le sol n'en est pas moins assez généralement fertile en grains, en vins et en légumes. On y trouve aussi d'excellens pâturages. — Les bestiaux font un des principaux objets du commerce. Celui de *Niort* consiste, en outre, en buffle, espèce de cuir dont on fait des ceinturons et des porte-gibernes. — On remarque dans cette ville, l'une des plus anciennes de France, une église, d'architecture gothique, qui passe pour l'ouvrage des Anglais; ainsi qu'un hôtel-de-ville, ancien palais d'*Eléonore* d'*Aquitaine*. — *Forêts* : 39 à 40 mille hectares (77 à 78 mille arpens), dont environ moitié consiste en bois nationaux. — Contributions, en l'an XI, 2,556,115 fr.
	Parthenay.......	80	5213		
	Thouars........	65	2035		
	Melle..........	85	1741		
Poitiers........	Poitiers........	68	18223	344	LA VIENNE. A peu-près même variété de climat et de productions, que dans le département des *Deux-Sèvres*; variété, qui, dans celui-ci, comme dans le premier, est l'effet du mélange de côteaux et de plaines, entrecoupés de montagnes. En général le sol y est plus ingrat. — Les forêts sont d'une belle étendue; mais elles n'offrent, dans le déplorable état où la guerre les a réduites, que l'image de la dévastation : elles couvrent environ 73 mille hect. (143 mille arpens) de surface, et forment à elles seules plus du quart de tout le territoire. Plus des deux tiers appartiennent aux habitans du pays, dont cette dégradation a causé la ruine irréparable. — le commerce roule sur très-peu d'objets; il consiste en eaux-de-vie, graine de lin, huile, miel, cire et suifs. Les pommes de terre et les châtaignes suppléent, dans quelques cantons, à la disette trop fréquente du bled. — *Poitiers*, chef-lieu, a une promenade délicieuse, appelée *Blossac*, du nom de l'Intendant qui la fit planter; elle contient 15 hectares : une petite rivière sur laquelle elle domine, baigne les murs qui forment son enceinte. — *Montmorillon*, petite ville à peu de distance de Poitiers, conserve les restes d'un temple de Druides, qu'on croit avoir été consacré à la Lune. — *Loudun* est malheureusement célèbre par le nom et la triste destinée d'*Urbain Grandier* (*Chronol.* p. 404). — *Châtellerault* a une coutellerie renommée. — *Civray*, ou *Sivray*, n'offre dans son arrondissement rien qui le fasse distinguer. — Contributions, en l'an XI, 1,979,952 fr.
	Chatellerault....	61	8426		
	Loudun.........	60	5138		
	Montmorillon....	68	5036		
	Civray..........	84	1484		

XLVII, N° 15. STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIERES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE directement vers le centre les Départemens	de la SARTHE........	de la principale riv.re qui l'arrose.	du Sud-Est du Maine (Haut-Maine), et du N. E. de l'Anjou.	6467	327	au N. le dép. de l'Orne.. à l'O. le département de la Mayenne.......... au S. les départ. de Maine et Loire....... d'Indre et Loire à l'E. les départ. de Loir et Cher d'Eure et Loir.	la Sarthe. (V. le Tabl. XLVI, n°. 3. l'Huine, qui se jette dans la Sarthe près le Mans. le Loir.	Bled, millet, luzerne, grains, vins, bois, gommes, bestiaux, mines de fer, carrières de marbre et d'ardoises.	387166
	de LOIR ET CHER....	des deux riv.res qui le traversent dans sa plus grande étendue.	du Blaisois et du Vermandois.	6717	340	au N. le départ. d'Eure et Loire............ à l'O. les départ. de la Sarthe.. d'Indre et Loire au S. le dép. de l'Indre.. à l'E. le dép. du Cher...	la Loire. le Loir. le Beuvron, qui passe à Bracieux. la Sandre, qui prend sa source près de Salbris.	Grains, vins, bois et eau-de-vie.	211152
	du LOIRET...........	d'une des riv.res qui l'arrosent.	de l'Orléanois et du Gatinois.	7047	357	au N. les départ. de Seine et Marne..... de Seine et Oise à l'O. les départ. d'Eure et Loir. de Loir et Cher au S. les départ. de Loir et Cher du Cher...... à l'E. les départ. de la Nièvre.. de l'Yonne...	la Loire. le Loing, qui a sa source dans le départ. de l'Yonne. le Loiret, qui se jette dans la Loire, à une lieue au-dessous d'Orléans	Grains, vins, vinaigre, safran, eau-de-vie, beurre et laines.	289728

DE LA FRANCE CONTINENTALE. (II.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX.			NOMBRE des COMMUNES par Département
	CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	
		lieues.		
Le Mans........	Le Mans........	42 S O.	17121	413
	Memers........	35 O.	5382	
	La Flèche.......	51 S. O.	5099	
	St. Calais.......	36	3630	
Blois...........	Blois..........	36	13312	509
	Vendôme.......	35	7555	
	Romorantin......	40	5730	
Orléans.........	Orléans.........	28	36165	363
	Montargis.......	24 S. E.	6394	
	Gien	31 S.	5117	
	Pithiviers........	18 S.	3071	

NOTES ET OBSERVATIONS.

LA SARTHE. Sol généralement peu productif; en grande partie couvert de landes: on y récolte beaucoup plus de menus grains que de froment. L'éducation des abeilles y est principalement cultivée; elles procurent d'excellente cire; d'où vient la grande réputation des bougies du *Mans*. Ses étamines et sa chapellerie sont aussi renommées. — *La Flèche* fut autrefois célèbre par le collége qu'y avoit fondé *Henri IV* pour les Jésuites, et par le pensionnat que *Louis XV* y établit en faveur des fils de gentilshommes destinés à passer à l'école Militaire, avant sa suppression (voy. pag. 241). — Le commerce, en général, consiste en étoffes de laine, appelées *flanelles*, *droguets*, etc.; en toiles de chanvre et de lin, toiles de mouchoirs dites façon de *Cholet*; en bonneteries, en cuirs et en savon noir dont il y a plusieurs fabriques; en gros et menu bétail, et sur-tout en moutons, qui, dans l'arrondissement de *Mamers*, sont d'une excellente qualité. — *Forêts*: 53 à 54 mille hectares (114 à 115 mille arpens); environ le quart fait partie du domaine national. — Contribut. en l'an XI, 3,986,579 fr.

LOIR ET CHER. L'arrondissement de *Romorantin* comprend toute l'ancienne *Sologne*, dont cette ville étoit la capitale. Ce triste pays embrasse une étendue, non pas de 250 lieues carrées, comme l'ont avancé les auteurs de la *Statistique générale de la France* (t. I, pag. 167), mais seulement de 118 lieues carrées, égales à 2,327 kilomètres; ce qui forme un peu plus du tiers de toute la surface du département. — L'arrondissement de *Blois*, plus considérable que le premier, est fertile en grains, en vins et en pâturages. — Celui de *Vendôme*, le plus petit des trois, réunit, à peu-près au même degré, les mêmes avantages. Le sol de la *Sologne*, qu'on peut appeler aujourd'hui le *Romorantin*, est le seul disgracié de la nature. Cependant, au milieu des landes, des marais et des étangs dont il est en partie couvert, il produit encore du seigle, de l'orge, de l'avoine et du sarrasin. — Commerce: peu considérable, si ce n'est celui des bestiaux. — On fabrique à *Vendôme* des cotonnades, et des draps à *Romorantin*. — *Blois*, chef-lieu: ville aussi agréablement située que mal bâtie. Elle renferme le château où le duc *de Guise*, dit le *Balafré*, fut assassiné par ordre de *Henri III* (*Chronol.* pag. 344). A un myriamètre de cette ville, on trouve le château de *Chambord*, bâti par *François I*, et que posséda le Maréchal *de Saxe*, qui y mourut en 1750. — *Forêts*: 73 à 74 mille hectares (144 mille arpens ou environ), dont à peu-près le tiers à la nation. — Contributions en l'an XI, 2,432,733 fr.

LOIRET. La rivière qui donne son nom au département, aussi large à son embouchure qu'à sa source (près de *Tigy*), a, dit-on, la propriété de ne geler jamais. — Le canal, appelé *canal d'Orléans*, sert, comme celui de *Briarre*, à joindre la Loire à la Seine: la jonction se fait au-dessous du *Moret* (*). — *Montargis*, situé sur ces deux branches, près la rivière de Loing, est, en quelque sorte, le point par lequel le midi de la France communique avec la partie du Nord. — Son commerce local consiste principalement en safran, en laines, en ouvrages de quincailleries. Les papeteries de *Buges*, établies dans ses environs, justifient leur grande réputation. — L'arrondissement d'*Orléans*, proprement dit autrefois l'*Orléanois*, produit d'assez bons vins, dont il se fait une grande consommation dans les départemens du centre, notamment à Paris. — *Orléans*, chef-lieu de tout le Loiret, est l'une des plus anciennes et des plus considérables villes des Gaules. Son pont, sur la Loire, est cité comme un chef-d'œuvre de hardiesse: il est du siècle dernier. À 4 myriamètres est SULLY. — *Pithiviers*, pays de plaines, a dans son arrondissement beaucoup de gibiers: ses pâtés d'alouettes sont renommés. — *Forêts*: celle qu'on appelle *forêt d'Orléans*, a 20 lieues de long sur 4 de large. — La totalité des *Bois* du département est de 93 à 94 mille hectares (180 à 182 mille arpens), presqu'entièrement à la nation. — Contribut. en l'an XI, 3,778,705 fr.

* Voy. p. 171 et 261.

XLVII, N° 16. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a directement vers le centre les Départemens	de l'YONNE	de la principale rivière qui l'arrose.	de l'Auxerrois, partie septent. de l'ancienne Bourgogne.	7740	392	au N. les départ. de l'Aube.... de Seine et Marne..... à l'O. le dép. du Loiret.. au S. le dép. de la Nièvre à l'E. le départem. de la Côte-d'Or...........	l'Yonne, qui se jette dans la Seine à Montereau. la Vannes, qui passe à Villeneuve et se jette dans l'Yonne au-dessous de Sens.	Bled, avoine, vins, chanvre, tan, laine, bestiaux et charbon.	333278
	de la CÔTE-D'OR......	d'une montagne ou côte qui produit d'excellent vin.	du haut Auxois et du Dijonnois.	5857	297	au N. les départ. de la Haute-Marne...... de l'Aube.... à l'O. les départ. de l'Yonne... de la Nièvre.. au S. le départ. de Saône et Loire............. à l'E. les départ. du Jura...... de la Haute-Saône......	l'Armençon, qui passe à Semur et se jette dans l'Yonne à Joigny. l'Ouche, qui passe à Dijon. la Seine. la Marne.	Grains, vins, moutarde (de Dijon), cire, miel, mines de fer et de plomb, carrières de marbre.	347842
	de SAÔNE ET LOIRE...	des deux principales rivières qui l'arrosent.	de l'Autunois, du Charolois, du Châlonois, du Mâconnois.	8912	451	au N. le départem. de la Côte-d'Or........... à l'O. les départ. de la Nièvre.. de l'Allier.... au S. les départ. de la Loire... du Rhône.... à l'E. les départ. de l'Ain..... du Jura......	la Loire. la Saône. l'Arroux, qui passe à Autun et va se jeter dans la Loire.	Bled, grains, vins, chanvre, bois, bestiaux, eaux minérales et charbon de terre.	447565

DE LA FRANCE CONTINENTALE. (II.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
Auxerre.........	Auxerre.........	lieues. 33 S. E.	12047	484	YONNE. Quoiqu'assez fertile en grains comme en toutes sortes de fruits, c'est en vins, plus qu'en tout autre genre de productions, que ce département fait consister sa richesse. Les vins d'*Auxerre*, de *Joigny*, de *Tonnerre*, sont en abondance; la communication de l'Yonne avec la Seine, par *Montereau*, les fait arriver à Paris, où il s'en fait une grande consommation: ceux de *Coulanges* et de *Chablis* passent pour les plus délicats. — A *St.-Quentin*, même arrondissement, commence le canal de Bourgogne (voy. pag. 191). — On compte à *Avallon* plusieurs fabriques de draps et de droguets. — *Sens* a des fabriques de velours et des filatures de coton, des tanneries, etc. Les murs de cette ville principale sont de construction romaine. Il s'y tint un concile provincial en 1140, pour condamner *Abailard* (*Chronol.* p. 209). Dans son église, ci-devant cathédrale, est le tombeau du Dauphin, père de *Louis XVI*, et de la Dauphine son épouse, qui voulurent y être enterrés, quoique *St.-Denis* fût le lieu consacré par un antique usage à la sépulture des Rois et de leurs familles. — Dans le canton d'*Avallon*, on trouve *Vézelay*, où *St.-Bernard* prêcha, en 1146, la seconde croisade. — *Forêts*: 149 à 150 mille hectares (env. 294 mille arpens), dont la septième partie, en plus, à la Nation. — Contributions, en l'an XI, 3,095,023 fr.
	Sens............	22	10603		
	Joigny..........	29	5219		
	Avallon.........	43	5045		
	Tonnerre........	37	4261		
Dijon...........	Dijon...........	61	21000	753	CÔTE-D'OR. Ainsi appelée à cause de la quantité d'excellens vins que produit le côteau, élevé en colline, qui se prolonge, vers le sud-ouest, jusqu'au-delà de *Châlons-sur-Saône*. C'est delà que viennent le *Chambertin*, la *Romanée*, le *Beaune*, le *Pomard*, le *Nuits*, le *Volnay*, le *Moraché*, le *Mursault*, etc. Le *clos Vougeot*, village où la petite rivière de *Vouge* prend sa source, est, à peu de distance de *Nuits*, situé dans l'arrondissement de *Beaune*: le vin du *clos Vougeot* jouit de la plus grande célébrité. — La plaine est également fertile en grains: c'est sur-tout dans l'arrondissement de *Sémur* (où l'on recueille aussi du vin), que le blé croît en abondance. *Sémur*, ci-devant capitale de l'Auxois, est fortifiée: c'est la seule ville qui resta fidèle au Roi pendant la ligue. — Dans une contrée aussi riche des dons de la nature, il doit rester peu à faire à l'industrie manufacturière. *Dijon* fabrique cependant de bons draps. *Châtillon*, que sa situation a fait appeler *Chatillon-sur-Seine*, a des papeteries dans ses environs. — De très-belles futaies produisent, dans différentes parties du territoire, des bois de charpente, de construction et de chauffage. — La totalité des *forêts* s'élève à plus de 200 mille hectares (près de 400 mille arpens), dont environ la moitié appartient aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 3,905,657 fr.
	Beanne..........	68	8344		
	Semur...........	44	4295		
	Châtillon-s.r-Seine.	48	3700		
Mâcon...........	Mâcon...........	79	10807	609	SAÔNE ET LOIRE. C'est dans ce département que marque le plus le grand canal appelé *canal du Centre*, *canal de l'Est*, ou *canal du Charolais* (V. p. 191), qui, prenant naissance à *Digoin*, sur la *Loire*, passe à *Paray*, près de *Charolles*, remonte jusqu'à *Châlons*, où il réunit la *Saône* à la *Loire*: d'où vient, dans la partie orientale de la France, cette communication si importante pour elle, entre la Méditerranée et l'Océan. — Les vins, ceux de *Mâcon* sur-tout, sont pour le département de Saône et Loire, l'objet d'un très-grand commerce; leur qualité les rend transportables au loin; il s'en importe et s'en exporte en très-grande quantité. — Les autres productions de la nature y sont également bien répandues, sans néanmoins être très-prodiguées. — Il y a dans l'arrondissement d'*Autun*, des mines de fer, de charbon de terre et de cristal; dans le canton du *mont Cenis*, même arrondissement, une fonderie de canons. On estime pour la charpente les bois de cet arrondissement, qui, d'ailleurs, est peu fertile. — Dans les environs de *Charolles* est *Bellevue-les-Bains*, ci devant *Bourbon-Lancy*, qu'il ne faut pas confondre avec *Bourbonne-les-Bains* (département de la Haute-Marne). Ses eaux minérales et chaudes ont aussi de la réputation. — Il s'est tenu plusieurs conciles à *Autun*. La reine *Brunehaut* y est inhumée. — *Forêts*: 168 à 170 mille hectares (environ 330 mille arpens), dont les deux tiers, à-peu-près, appartiennent aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 4,376,459 fr.
	Châlons-sur-Saône	67	10431		
	Auton...........	57 S. O.	9176		
	Louhans.........	75 S. E.	2849		
	Charolles.......	69	2407		

XLVII, N° 17. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en Kil. car.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE a directement vers le centre les Départemens	de l'ALLIER	de la principale riv^re qui traverse ce département, du Sud au Nord.	du haut et bas Bourbonnois.	7427	376	au N. les départ. de la Nièvre.. du Cher ..... à l'O. les départ. du Cher...... de la Creuse.. au S. le dép. du Puy-de-Dôme.............. à l'E. les départ. de la Loire ... de Saône et Loire.......	l'Allier, le Cher } Tabl. XLVI n.° 3.	Bled, grains, vins, charbon de terre, bestiaux, poissons, fer et eaux minéral.	272616
	de la NIÈVRE..........	d'une petite rivière qui y prend sa source	du Nivernois.	7365	373	au N. le dép. de l'Yonne. à l'O. le dép. du Cher ... au S. les départ. de l'Allier.... de Saône et Loire à l'E. les départ. de Saône et Loire. de la Côte-d'Or	la Loire, l'Yonne, l'Allier. } *idem.* la Nièvre, qui se jette dans la Loire à Nevers.	*idem.*	251158
	du CHER..............	de la principale riv^re qui l'arrose.	du haut Berri.	7385	374	au N. le dép. du Loiret.. à l'O. les départ. de Loir et Cher de l'Indre .... au S. le dép. de l'Allier.. à l'E. la dép. de la Nièvre	le Cher, qui passe à Mont-Luçon et à Vierzon. la Saudre.	Bled, vin, chanvre, lin, bois, châtaignes, moutons, laine.	218297

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (II.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Départemens	NOTES ET OBSERVATIONS.
Moulins	Moulins	lieues. 57 S. E.	15200	550	L'Allier. *L'Allier*, rivière, n'est guères navigable qu'une partie de l'année, suivant que les eaux sont plus ou moins abondantes; ce qui, joint à la difficulté d'exporter par terre, rend le commerce de ce département très-restreint. Le poisson, qui en fait une branche assez importante, provient des étangs très-multipliés dont le pays est couvert, mais qui, en même-temps qu'ils contribuent à l'arrosement des prés, ne laissent pas d'entretenir, dans les temps de chaleurs, des exhalaisons nuisibles aux cantons où ces amas d'eaux sont le plus stagnans. — Dans le nombre des eaux minérales, on distingue les *eaux de Vichi*, et celles de *Bourbon* (aujourd'hui *Burges-les-Bains*). *Vichi* est une petite ville à 7 myriamètres de *Moulins*; ses eaux minérales sont, pour la chaleur, au-dessus du degré de l'atmosphère; il s'en trouve même qui font monter le thermomètre à 40 degrés. — Celles de *Burges-les-Bains*, qui ne sont qu'à 6 lieues (environ 3 myriamètres) des premières, ont la double propriété de pouvoir s'employer utilement en bains comme en boisson. Le printems et l'automne sont les temps les plus favorables pour les prendre : aussi, *Burges-les-Bains*, qui n'est qu'à 65 lieues de Paris, est-il très-fréquenté pendant l'une et l'autre saison. — Le département est, d'ailleurs, bien partagé en grains de toute espèce, en fruits et en bois. — *Forêts* : environ 106 mille hectares (208 mille arpens), dont à-peu-près le tiers à la Nation. — Contributions, en l'an XI, 2,208,064 fr.
	Gannat	69	5043		
	Montluçon	67 S.	4420		
	La Palisse	66 S. E.	1800		
Nevers	Nevers	47	10150	330	Nièvre. Même nature de sol et de productions que dans le département de l'*Allier*. La partie limitrophe de celui de l'*Yonne* est la plus fertile; c'est celle qu'on appeloit le *Morvan*: elle produit du seigle, du vin et de gras pâturages. On y nourrit des bestiaux dont il se fait un grand commerce. — Un canal projeté doit joindre la *Loire* à l'*Yonne* par le point appelé l'*étang de Bayes*, au-dessus de *Château-Chinon*. Si ce projet se réalise, il en résultera de grands avantages pour ce département, sur-tout à raison de la proximité du *canal de Bourgogne* ou de la *Côte-d'Or*; mais il n'est encore que commencé, et la continuation en paroît suspendue. — *Forêts* : 200 mille hectares (environ 400 mille arpens), dont plus des trois quarts sont propriétés particulières; le surplus appartient aux communes. — Contribut. en l'an XI, 2,145,556 fr.
	Clamecy	42	5338		
	Cosne	36 S.	4709		
	Château-Chinon	54 S. E.	3156		
Bourges	Bourges	46 S.	15340	307	Cher. Indépendamment des grandes et petites rivières qui arrosent l'intérieur de ce département, il existe un canal commencé pour faire communiquer la *Loire* au *Cher* par la rivière d'*Erve*. On remarque son point de départ au-dessus de *Vierzon*; le point de jonction doit être *Nevers* et la *Charité*. Mais le projet de ce canal, tout aussi utile que celui de la Nièvre pour la contrée du Cher, est également ajourné. — C'est à 4 lieues de *Bourges*, (l'une des plus anciennes villes de France), qu'on trouve celle de *Mehun-sur-Yèvre*, et dans celle-ci, les ruines du château où *Charles VII* se fit mourir de faim, dans la crainte de mourir empoisonné. (*Chronol.* p. 284.) — Les vins rouges de *Sancerre* et les vins blancs de *Pouilli*, dans le même canton, sont fort estimés. Le pays est également bien partagé en grains : mais les bois, sur-tout dans la région limitrophe de *Loir* et *Cher*, jusqu'au-delà de *Vierzon*, forment la partie la plus considérable des productions de tout le territoire; ils donnent en tout environ 145 mille hectares, ou 283 à 284 mille arpens, dont 102 mille hectares sont aux particuliers; le surplus aux communes et à la Nation. — Contributions, en l'an XI, 1,742,031 fr.
	St. Amand	55	5015		
	Sancerre	37	2511		

XLVII, N° 18. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE a directement vers le milieu les Départemens	de l'INDRE............	de la principale rivre qui l'arrose.	du bas Berri.	7395	375	au N. le dép. de Loir et Cher............... à l'O. les départ. d'Indre et Loire, de la Vienne.. au S. les départ. de la Haute-Vienne....., de la Creuse.. à l'E. le dép. du Cher...	la Creuse, qui passe à Argenton. l'Indre.	Blé, vins, bois, chanvre, bestiaux, moutons, volailles, laines, plumes d'oie.	207911
	d'INDRE ET LOIRE.....	des deux principales rivres qui l'arrosent.	de la haute et basse Touraine	6452	327	au N. les départ. de Loir et Cher, de la Sarthe.. à l'O. le dép. de Maine et Loire............. au S. le dép. de la Vienne à l'E. les départ. de l'Indre...., de Loir et Cher	la Loire. l'Indre. la Vienne. le Cher.	Blé, vins, liqueurs, anis, fruits, huile, plumes d'oie, et pierres à fusil.	278758

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (II.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX.			NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
	CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.		
Châteauroux.....	Châteauroux.....	lieues. 51 S. O.	8148		INDRE. Outre les deux rivières qui traversent ce département, il renferme une quantité d'étangs très-poissonneux. Dans la partie qui avoisine la *Creuse*, connue dans le pays sous le nom de *Brenne*, tout ce qui n'est point eau est bois ou rocher; la culture n'y occupe pas plus d'un dixième des terres. Le bétail trouve dans les landes suffisamment de quoi se nourrir; le peu de prairies qu'il y a est réservé pour les bœufs de trait. — La partie qui rentre plus dans le centre de ce département, à la droite de l'*Indre*, est moins disgraciée de la nature. On y rencontre bien aussi des landes; mais ce n'est pas sans y trouver des terres labourables d'assez bon rapport, des vignes et des prairies. En général, la petite culture y est plus en usage que la grande. — Le commerce consiste en bestiaux, en laines, en bois et en produits manufacturés. *Château-Roux* fabrique des étoffes propres à l'habillement des troupes; la *Châtre* a des serges: les draps et les toiles d'*Yssoudun* sont très-estimés. Les environs de cette dernière ville fournissent des vins passables qui se consomment dans le pays, et une grande quantité de moutons que l'on en exporte. — Contributions, en l'an XI 1,652,606 fr.
	Issoudun........	44 S.	11156	275	
	Le Blanc........	63 S. O.	3850		
	La Châtre.......	59 S.	3463		
Tours..........	Tours........	48 S. O.	22000		INDRE ET LOIRE. La *Touraine*, aujourd'hui l'*Indre et Loire*, étoit appelée le *jardin de la France*. C'est plus à la température douce du climat, qu'à la fertilité réelle du sol, que cette contrée doit sa brillante réputation: le territoire est fort inégal. — La presqu'île que forment le *Cher* et la *Loire*, à partir des limites du *Loir* et *Cher* jusqu'à *Tours*, est le meilleur canton: encore le fonds sabloneux qu'on y trouve, ne produit qu'à force de culture et de fumiers. L'autre presqu'île, formée vers l'extrémité opposée du département, par l'*Indre*, la *Loire* et la *Vienne*, n'est pas moins productive, mais dans un autre genre; c'est le canton des fruits, des prunes, et sur-tout des prunes de *Damas* et de *Ste.-Catherine*, dont on fait les excellens *pruneaux de Tours*. Ce seroit plutôt là des ressources que des richesses pour le pays, s'il n'étoit solidement dédommagé de ce qui lui manque en produits territoriaux, par celui des manufactures d'étoffes de soie, des fabriques de rubans, des faienceries, des tanneries, etc., principaux articles du commerce, dont la double facilité des chemins et des rivières multiplie les avantages. — Les *Bois* n'y sont pas d'une grande étendue: on n'en compte que 73 à 74 mille hectares (environ 143 mille arpens), en plus grande partie aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 2,868,779 fr.
	Chinon	52	6116	311	
	Loches.........	55	4342		

XLVII, N° 19. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE a vers le milieu à l'Est, les Départemens	de la HAUTE-SAÔNE...	à cause de sa position près des sources de la Saône.	de la partie septentrionale de la Franche-Comté.	5582	283	au N. le dép. des Vosges. à l'O. les départ. { de la Haute-Marne..... / de la Côte-d'Or au S. les départ. { du Jura...... / du Doubs .... à l'E. le départ. du Haut-Rhin...............	la Saône. le Drugeon, qui a sa source au N. E. de Vesoul. l'Oignon, qui sépare le dep. du Doubs de celui du Jura.	Blé, vins, maïs, fruits, pâturages, bois, sel, chevaux, charbon de terre, marbres, mines de fer, cuivre et plomb, eaux minérales.	287461
	du DOUBS.............	de la principale riv.[re] qui l'arrose du S. au S. O.	de la partie or. de la Franche-Comté.	5340	270	au N. le dep. de la Haute-Saône............... à l'O. les départ. { de la Haute-Saône ...... / du Jura...... au S. { le dép. du Jura... / l'Helvétie....... à l'E. { l'Helvétie....... / le dép. du Haut-Rhin..........	le Doubs, qui a sa source au-dessous de Pontarlier, passe à St. Hypolite, à Beaune et à Besançon.	Blé, vins, pâturages, bestiaux, charbon de terre, bois, marbres, ardoises, mines de fer, fromages.	227075
	du JURA...............	de la chaîne de montagnes qui règne dans ce département.	de la partie méridionale de la Franche Comté	5237	265	au N. le dép. de la Haute-Saône............... à l'O. les départ. { de la Côte-d'O. / de Saône et Loire / de l'Ain...... au S. le dép. de l'Ain ... à l'E. { le dép. du Léman. / l'Helvétie....... / le dép. du Doubs.	le Rhône. (V. le Tabl. XLVI, n°. 5). l'Ain. la Bienne, qui passe à Saint-Claude. le Solvan, qui passe à Lons-le-Saulnier.	Peu de grains, vins, eau-de-vie, gibier et volaille, salines, carrières de plâtre, eaux minérales.	289865

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (II.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département
		lieues.		
Vesoul...........	Vesoul...........	71 S. E.	5417	650
	Grey............	61	5009	
	Lure............	77	1918	
Besançon.......	Besançon........	79	30000	605
	S.-Hyppolite....	90	5050	
	Pontarlier.......	89 S. E.	5880	
	Beaume-les-Dames	74 E.	2300	
Lons-le-Saulnier.	Lons-le-Saulnier..	82	6041	728
	Dôle............	71	8135	
	Poligni..........	77	5293	
	St.-Claude.......	91	3579	

NOTES ET OBSERVATIONS.

HAUTE-SAÔNE. Les deux tiers environ du territoire sont couverts de bois et de montagnes. L'arrondissement de *Vesoul* est le plus fertile en blé : il fournit, en outre, d'excellens pâturages. — Celui de *Gray* également. — C'est dans la partie qu'embrasse l'arrondissement de *Lure*, et qui s'étend jusqu'aux Vosges, que se trouve en abondance, et à une très-petite profondeur de fouille, du fer qui, par sa qualité, rivalise avec celui de Suède et d'Angleterre. Plus de cent usines sont continuellement occupées à le fondre ou à le fabriquer. — Le vin de *Vesoul* est le meilleur du pays : il s'y consomme. — *Lure*, petit bourg, aujourd'hui chef-lieu d'une des trois sous-préfectures du département, n'étoit connu, en 1789, que par son abbaie de bénédictins, qui fut fondée dans le 7.e siècle, sécularisée en 1764, et qui, dans son dernier état, composoit un chapitre noble. — *Forêts :* 154 à 155 mille hectares (262 à 263 mille arpens) : la plus grande partie divisée entre particuliers propriétaires. — Contributions en l'an XI, 2,199,713 fr.

DOUBS. Pays entrecoupé de plaines et de montagnes ; presqu'aride dans la partie qui confine le territoire Helvétique ; plus riche qu'en tout autre canton dans celle qui va, remontant au-dessus de la rivière du *Doubs*, vers la lisière du département de la *Haute-Saône*, et dans laquelle *Besançon* est situé. — Cette ville (V. p. 115), autrefois la capitale de la Franche-Comté, a une citadelle. *Louis XIV*, après s'en être emparé, lui donna une nouvelle enceinte et en fit réparer les fortifications. On y remarque, entr'autres restes de monumens antiques, des vestiges de l'arc-de-triomphe élevé à *Aurélien* en 274. *Besançon* possède une école d'artillerie, des ateliers d'armes blanches, d'armes à feu, et un établissement d'horlogerie très-considérable. — Le commerce, dans tout le département, consiste en toiles, en blé, en vins et eaux-de-vie, ainsi qu'en fromages, connus sous le nom de *fromages du Jura*, qui ont la réputation d'égaler ceux de Gruyères. — *Pontarlier* touche aux confins de l'Helvétie ; il est, par sa position, l'entrepôt du commerce de la France avec cette République. On y fabrique des canons de fusil, du papier, de la faïence, etc. Les marais qui l'environnent renferment des tourbières, que le défaut de desséchement empêche d'exploiter. — *Forêts :* 124 à 125 mille hectares (244 à 245 mille arpens), presqu'en totalité aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 1,886,853 fr.

JURA. Des montagnes qui forment la grande chaîne, connue, dès le temps des Gaulois, sous le nom de *mont Jura*, la *Dole* est la plus élevée : elle a, suivant l'auteur du *Voyage dans le Jura* (Paris an IX), près de 900 toises au-dessus du niveau de la Méditerranée ; on la trouve sur la limite du *Léman*, au-dessous de *St.-Claude*. — Le climat est très-froid, à cause des neiges dont les montagnes sont couvertes une partie de l'année, et des pluies qui succèdent à de longs hivers. — Les productions du sol se ressentant de cette rigoureuse température : la plaine donne de bons grains ; mais on ne recueille dans les montagnes que de l'orge, de l'avoine et du maïs. — C'est dans cette partie montueuse que se trouve le fer en très-grande abondance : il existe, d'après le même auteur *, dans tout le département, sept fourneaux et trente martinets, qui coulent annuellement 8 millions de livres pesant de matière, dont les ½ demeurent en état de fonte ; le surplus s'emploie, dans le *Jura* et les départemens voisins, en platines et moulages divers. — Les fabriques de clous, de fil d'archal, etc. qui occupent les habitans des monts, en consomment annuellement 900 milliers. — *Lons-le-Saunier*, surnommé ainsi à cause de ses salines, est l'entrepôt du commerce du *Jura* pour *Lyon*, et pour l'intérieur de la République. Malgré la petitesse du lieu, on y comptoit en l'an IX (1800), 55 tanneries. Le vin est une des productions intéressantes du pays. Les vins blancs d'*Arbois* et de *Poligni*, les premiers sur-tout, sont estimés. — *Forêts :* 125 mille hectares (245 mille arpens), dont les communes possèdent environ le tiers, le tiers appartient à la Nation, le tiers aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 2,005,026 fr.

* Le cit. *Lequinio*.

XLVII, N° 20. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a vers le milieu à l'Est, les Départemens	de LÉMAN	du lac de Genève, dont le nom ancien est *lacus Lemanus*	du pays de Gex, du N. O. de la Savoie, et de la république de Genève.	5910	198	au N. l'Helvétie......; à l'O. les départ. du Jura...... de l'Ain .....; au S. le départ. du Mont-Blanc...............; à l'E. l'Helvétie	le Doubs. le Rhône. le lac de Genève ou Léman. l'Arre, qui passe à Bonneville.	Blé, grains, pâturages excelleus, chanvre.	215884
	du MONT-BLANC......	d'une montagne des Alpes qui se trouve dans ce départem.	de la ci-devant Savoie.	7720	391	au N. le dép. du Léman.; à l'O. les départ. de l'Ain...... de l'Isère.....; au S. les départ. des Hautes-Alpes.. de la Doire...; à l'E. les Alpes.......	l'Are, qui coule du S. E. au N. O. et se jette dans l'Isère près de Montmeillan. l'Isère, (V. le Tabl. XLVI, n°. 5). le Guyers, qui passe au pont Beauvoisin.	Grains, pâturages, mines, sel, eaux minérales.	283106

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (IIe RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
		lieues.			
Genève	Genève	102 S. E.	23300	276	LÉMAN. Le lac de *Léman* (Lemanus), depuis appelé *lac de Genève*, a 204 toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer; cinq lieues de large et 16 de long : (surface, 26 lieues carrées, ou 520 kil. carrés.) Le *Rhône* le traverse dans toute sa longueur jusqu'à *Genève*, où le lac se termine. Ce lac est profond : il ne gèle jamais : le poisson y abonde; la truite est sur-tout renommée. — Ici la nature n'a presque rien fait pour l'utile : l'industrie a tout créé. C'est à l'industrie que *Genève*, qui, par sa situation, est l'un des lieux les plus agréables de la terre, doit ses grandes richesses. — L'horlogerie, la bijouterie et la joaillerie, y sont très-perfectionnées : on y distingue aussi des fabriques de dentelles, d'or et d'argent, ouvragés et brodés en soie de diverses couleurs; plusieurs manufactures de toiles peintes, etc. — A quatre myriamètres N. E. de *Genève* (patrie de *J.-J. Rousseau*), on trouve *Ferney*, village illustré par le séjour de *Voltaire*; long-temps riche de ses bienfaits, mais à qui il ne reste plus que le souvenir d'avoir été. — Quant aux productions végétales, dans tout le département, elles sont fort peu importantes. Les *Bois*, qui, sur toute la surface, composent environ 24 mille hectares, (44 à 45 mille arpens), appartiennent aux communes : ils sont en général mal gardés.—Contributions, en l'an XI, 200,427 fr.
	Thonon	137	3164		
	Bonneville	109	990		
Chambéry	Chambéry	113	10500	420	MONT-BLANC. La plus haute montagne des *Alpes* (V. p. 64, et notre *Carte d'Europe*), est le *mont Blanc*, située à l'Est du département; ainsi nommé à cause des neiges qui en couvrent sans interruption le sommet. Au Sud-Est, le *mont Cénis* (V. *ibid.*). — Plusieurs lacs se font remarquer : le plus considérable est celui d'*Anneci*, au bord duquel est la ville qui lui a donné son nom. *Anneci* étoit la résidence de l'Évêque et du chapitre de *Genève*, depuis 1535, époque à laquelle *Jacques de la Baume*, évêque alors, fut chassé du chef-lieu par les sectateurs de *Calvin*. — *Chambéry* est assez agréablement situé. — Il n'en est pas de même de *Moutiers*; on n'y arrive que par des défilés entourés de précipices. — En général, tout le pays présente un aspect peu agréable au premier coup-d'œil. Cependant, si le sol superficiel y est généralement avare, on pourroit en être amplement dédommagé par la richesse des mines que son intérieur recèle; elles donneroient même en abondance du fer, de cuivre, de l'argent, de plomb et du charbon de terre, si l'on parvenoit à les exploiter. Mais soit manque de bois, (ce qui provient moins encore de la disette que de la dégradation des *forêts*), soit faute d'autres moyens, la minière de *St.-Georges-d'Heurtières* est la seule dont on s'occupe actuellement; elle alimente neuf grandes usines ou fourneaux à fonte de fer. — On tire, en général, meilleur parti des carrières de marbre. — *Moutiers* a des salines, et un bon établissement qui sert à leur exploitation. — A 8 myriamètres N. de *Chambéry*, près de la petite ville d'*Aix*, on trouve des eaux minérales qui attirent beaucoup de monde à leur source. — Les *forêts*, dont l'étendue est d'environ 112 mille hectares (218 à 219 mille arp.), appartiennent presqu'en totalité aux communes; ce qui rend moins surprenant leur mauvais état. — Contributions, en l'an XI, 1,148,533 fr.; d'où résulte, à raison de la population, la réduction à-peu-près à 4 fr. de la quote-part de chaque individu : quotité bien inférieure à ce qu'elle est en général par-tout; mais peut-être encore trop forte, si l'on considère la pénurie des ressources, que ce triste pays (ci-devant la *Savoie*), offre à ses habitans.
	Anneci	102	5130		
	St.-Jean-de-Maurienne	122	2258		
	Moutiers	123	2005		

XLVII, N° 21. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a vers le milieu à l'Est, les Départemens	de l'AIN..............	d'une riv.re qui le traverse du N. au S.	de la Bresse, du Bugey, et d'une partie du pays de Gex.	5675	287	au N. les départ. de Saône et Loire. du Jura...... à l'O. les départ. de Saône et Loire. du Rhône .... au S. le dép. de l'Isère... à l'E. les départ. du Mont-Blanc du Léman....	la Saône. l'Ain, qui sort du Jura, passe à Pont-de-l'Ain et se jette dans le Rhône la Rasousse, qui passe à Bourg.	Blé, menus grains, vins, fruits, pâturages, volailles et bestiaux.	284455
	du RHONE..............	de la principale riv.re qui l'arrose.	du ci-devant Lyonnois.	2955	148	au N. le dép. de Saône et Loire............ à l'O. les départ. idem........ de la Doire... au S. les départ. idem........ de l'Isère.... à l'E. les départ. idem........ de l'Ain.....	le Rhône. la Saône. la Loire.	Grains, vins, marrons, pâturages et mines de fer.	345644

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (II.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Départemens.	NOTES ET OBSERVATIONS.
Bourg	Bourg	lieues. 86 S. E.	6984	416	AIN. Sa partie N. E. n'offre que des rochers nus, des montagnes arides, quelques pâturages au milieu des landes, de mauvais bois et des étangs sans ombre. La partie cultivée, N. O., produit des grains, sinon aussi abondamment qu'une meilleure culture pourroit en procurer, assez du moins pour la subsistance des habitans. Dans la première de ces deux régions, les étangs occupent, à eux seuls, environ 60 à 70 lieues carrées : ils sont, en général, très-poissonneux. — Les fourrages surabondent. Aussi ceux qui observent pensent-ils qu'on ne pourroit mieux faire, pour l'utile emploi de ce superflu, que de former dans l'*Ain* des établissemens de haras. — Le commerce ne consiste qu'en bestiaux, en beurre, fromages, chanvres, etc. On compte cependant à *Nantua*, et dans ses environs, diverses manufactures où l'on fabrique des tapisseries de Bergame, des couvertures de laine, des mousselines et des nankins. — *Bourg*, petite ville qu'on appeloit ci-devant *Bourg-en-Bresse*, pour la distinguer de plusieurs autres du même nom, est assez agréablement située. L'arrondissement dont elle est le chef-lieu, abonde en poissons et en gibier. — Les cantons de *Belley* sont plus riches en grains, en fruits et en pâturages. — Le dictionnaire et le journal de *Trévoux* rappèlent encore aux gens-de-lettres, qu'il exista dans cette ville une imprimerie dont ces ouvrages ont rendu le nom célèbre ; de même que les édifices qu'elle renferme font souvenir qu'elle fut la capitale d'une principauté (*Dombes*), le siège d'un parlement, d'un hôtel des monnoies, etc. — Rien, dans la nature ni dans les productions du sol, n'est fait pour dédommager le pays de la perte de ces établissemens. — *Forêts* : 67 à 68 mille hectares (130 à 131 mille arpens), qui appartiennent presqu'en totalité aux particuliers. — Contribut. en l'an XI, 1,757,343 fr.
	Belley	100	5727		
	Nantua	98	2791		
	Trévoux	106	2530		
Lyon	Lyon	100	109500	261	RHÔNE. La température variable du climat rend la végétation pénible et lente dans toute l'étendue de cette contrée. C'est tout au plus si le sol donne en grains de quoi fournir au tiers du besoin général. On y récolte beaucoup plus de pommes de terre : elles font la principale nourriture des campagnes. — Les vins sont, au contraire, abondans, et la plupart fort estimés : on recherche principalement ceux de *Côte-Rôtie*, de la *Chassagne*, de *Millery* et de *Sainte-Foix*, vignobles situés le long de la *Saône*, à la droite du *Rhône*. — Mais ce qui distingue sur-tout ce département, c'est le degré de perfection que l'industrie se trouve y avoir atteint en tout genre. *Lyon*, chef-lieu, avoit, dans le temps de sa splendeur, de riches manufactures d'étoffes de soie, de galons d'or, de rubans, de bonneteries, etc. ; elles commencent à reprendre l'activité que les désastres de 1793 leur avoient entièrement fait perdre. (*Chronol.* p. 525.) Les monumens qui attestent l'antiquité de cette superbe ville, et le goût qu'elle a manifesté dans tous les temps pour les beaux-arts, subsistent encore en partie dans ses murs et dans ses environs. On admire, sur-tout, son hôtel-de-ville, qui rivalise pour la magnificence avec celui d'*Amsterdam*, et où se font également remarquer deux groupes en marbre (le *Rhône* et la *Saône*), chefs-d'œuvres dont *Coustou* a enrichi sa ville natale. — *Villefranche*, principale ville du second arrondissement, fabrique des toiles connues sous le nom de *toiles de Beaujolois*, du nom de la province dont elle étoit autrefois la capitale. — Peu de *Bois* : on n'en compte que 11 à 12 mille hectares (22 à 23 mille arpens), presqu'en totalité aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 4,591,858 fr.
	Villefranche	87	5000		

XLVII, N° 22. STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent leurs noms.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE a au S. O. les Départemens	de la CHARENTE INFÉR^e.	de la Charente, qui le traverse de l'E. à l'O.	du pays d'Aonis et de la Saintonge.	7247	367	au N. les départ. des deux-Sevres.. de la Vendée.. à l'O. la mer......... au S. les départ. de la Gironde. de la Dordogne à l'E. le départ. de la Charente...............	la Charente. (V. le Tabl. XLVI n°. 3). la Boutonne, qui se jette dans la Charente prés de Tounay.	Blé, vins, chanvre, lin, eau-de-vie, sel, poissons.	402105
	de la CHARENTE......	de la Charente, qu'il reçoit presqu'à sa source.	de l'Angoumois.	6510	319	au N. les départ. des deux-Sevres.. de la Vienne.. à l'O. le départem. de la Charente inférieure.... au S. les départ. de la Charente inférieure... de la Dordogne à l'E. les départ. *idem* .... de la Haute-Vienne.....	la Charente. la Vienne. la Touvre, qui passe au-dessus et au-dessous d'Angoulême.	Grains, vins, lin, eau-de-vie très-renommée, bois-merrain, fer battu et bétail.	321477
	de la HAUTE-VIENNE..	de la Vienne, qui le traverse de l'E. à l'O.	de la basse Marche et du Limosin.	6002	304	au N. les départ. de l'Indre.... de la Vienne.. à l'O. le départ. de la Charente............ au S. les départ. de la Dordogne de la Corrèze.. à l'E. le dép. de la Creuze	la Vienne. la Gartempe, qui passe à Bellac.	Peu de grains; maïs, châtaignes, truffes, bois, cire, chevaux, mines d'antimoine, terre à porcelaine.	259797

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département.
		lieues.		
Saintes	Saintes	97 S.O.	10162	506
	La Rochelle	96	18000	
	Rochefort	103	15000	
	St.-Jean-d'Angeli	91	5400	
	Marennes	101	4633	
	Jonsac	105	2509	
Angoulême	Angoulême	90	16128	455
	Cognac	98	2827	
	Ruffec	80	2110	
	Confolens	82	2045	
	Barbezieux	97	1984	
Limoges	Limoges	76	20550	224
	St.-Yriex	84	5028	
	Bellac	69	3901	
	Rochechouart	83	1440	

NOTES ET OBSERVATIONS.

CHARENTE-INFÉRIEURE. Dans la partie où sont situés les deux ports (*Rochefort* et la *Rochelle*), qui contribuent principalement à vivifier cette riche contrée, le commerce est immense. Dans la partie où se trouvent *Saintes* et *Jonsac*, on s'occupe plus des productions du sol, qui consistent en blés, en vins et en eaux-de-vie. — L'arrondissement de *Marennes* participe aux mêmes avantages, sur-tout par l'*isle d'Oléron*, qui en fait partie, et dont le territoire est très-fertile. L'*isle de Ré*, à 6 myriamètres de la *Rochelle*, dont elle est séparée par le *pertuis d'Antioche*, abonde également en vins : on y fabrique la liqueur connue sous le nom d'*anisette*. — *Marennes* est renommée pour ses huîtres vertes, qui parquent dans les marais salans dont cette petite ville est environnée. — *Rochefort* a un port très-commode, situé sur la *Charente*, à 11 myriamètres de son embouchure ; celui de la *Rochelle*, situé sur l'Océan même, offre au commerce plus de débouchés. L'insalubrité des marais voisins de la première de ces deux villes, en faisoit depuis long-temps desirer le dessèchement ; il s'exécute enfin : un million vient d'être consacré par le Gouvernement aux travaux qui doivent, dès cette année, sinon faire mettre cette utile entreprise entièrement à fin, du moins donner l'assurance qu'elle sera bientôt achevée. — Les *Forêts* occupent une étendue de 37 à 38 mille hectares (74 à 75 mille arpens), appartenant à des particuliers, moins environ quatre à cinq mille arpens, en partie aux communes, en partie à la Nation. — Contrib. en l'an XI, 4,103,914 fr.

CHARENTE. Indépendamment des deux grandes rivières qui arrosent ce département, il y en a plusieurs, d'une moindre importance, qui contribuent néanmoins à fertiliser le sol qu'elles parcourent. La *Toure* est particulièrement remarquable à sa source, au-dessous d'*Angoulême* ; cette source est une fontaine, comparable, pour l'abondance, à celle de *Vaucluse*, dont les eaux limpides sont froides en été et chaudes en hiver : celles-ci sont, en outre, très-propres à la papeterie : aussi le papier d'*Angoulême* est-il renommé. — Le commerce embrasse principalement les productions du territoire : les truffes en font un article intéressant ; elles abondent dans le pays. — Le plus favorisé des cinq arrondissemens est celui de *Cognac*, sur-tout pour ses eaux-de-vie, dont la réputation s'étend au loin. — On remarque, à *Cognac* même, le château où naquit *François I* ; à 4 myriamètres delà, le bourg de *Jarnac*, sur la *Charente*, célèbre par la bataille où *Henri d'Anjou*, depuis *Henri III*, défit le parti protestant. (*Chronol.* p. 539.). — *Barbesieux* a une manufacture de toiles. Cette ville, ainsi que *Rufec*, avoit, avant 1789, le titre de principauté. — *Forêts*, 23 à 24 mille hectares (45 à 46 mille arpens), moitié bois nationaux, moitié appartenant aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 2,978,069 fr.

HAUTE-VIENNE. Le sol y est généralement mauvais, couvert en partie de landes et de bruyères ; le froment trop rare pour qu'il puisse compter parmi les productions. Mais on recueille dans certaines parties d'excellens foins ; elles fournissent, en même-temps, de très-bons pâturages, et l'on y élève une quantité de chevaux, qui soutiennent l'ancienne réputation des *chevaux limousins* : c'est la principale richesse du pays. — *Limoges* a, dans son enceinte et dans son arrondissement, des fabriques de différens genres, sur-tout des papeteries : la plus importante est celle de *St.-Léonard*, sur la *Vienne*, à 12 myriamètres du chef-lieu. Toutes fournissent le papier d'impression, appelé, à cause de ses dimensions les plus ordinaires, *carré de Limoges*, dont l'auteur de la *Bibliothèque commerciale* évalue la consommation, pour Paris seul (en carré fin), à 45 mille rames, année commune. — La terre à porcelaine se trouve dans les environs de *St.-Yriex* ; elle alimente la manufacture établie dans cette ville, dont le commerce consiste, en outre, en antimoine, en chanvre et en cuirs de différentes sortes. Le gros et menu bétail est l'objet principal de celui des cantons de *Bellac* et de *Rochechouart*. — *Forêts* : 23 à 24 mille hectares (45 à 46 mille arpens), dont environ les trois quarts appartiennent aux particuliers ; le surplus à la Nation. — Contributions, en l'an XI, 1,611,147 fr.

XLVII, Nᵉ 23. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE a au S. O. les Départemens	de la DORDOGNE	de la principale riv.re qui l'arrose.	du haut et bas Périgord.	9482	480	au N. les départ. de la Haute-Vienne ..... de la Charente; à l'O. les départ. de la Charente inférieure ... de la Gironde. au S. le départ. de Lot et Garonne .... à l'E. les départ. du Lot....... de la Corrèze..	la Dordogne. la Garonne. l'Ille, qui passe à Périgueux.	Grains, vins, truffes, châtaignes, meules de moulin, mines de fer.	410350
	de la GIRONDE	*idem.*	de la Guyenne propre et de Bazadois.	11270	571	au N. le départ. de la Charente inférieure ... à l'O. la mer.......... au S. le dép. des Landes. à l'E. les départ. de Lot et Garonne ...... de la Dordogne	la Dordogne. la Garonne. la Gironde, formée des deux précédentes réunies au Bec-d'Ambez.	Grains, vins renommés, eau-de-vie, sel, bois, liége, thérébentine, résine, bestiaux, poissons.	519685

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. Chefs-lieux.	Leur distance de Paris.	Leur population.	NOMBRE des communes par Département
		lieues.		
Perigueux	Périgueux	94 S. O.	5733	642
	Bergerac	103	8540	
	Sarlat	104	5924	
	Riberac	99	2985	
	Nontron	97	2809	
Bordeaux	Bordeaux	114	112844	580
	Libourne	107	8076	
	Bazas	132	4215	
	La Réole	126	5808	
	Blaye	108	5580	
	Lesparre	106	800	

NOTES ET OBSERVATIONS.

DORDOGNE. Pays montagneux et boisé ; air pur, mais froid ; sol pierreux, et dont un tiers, tout au plus, est en culture. Les châteignes y abondent ; elles suppléent au manque de froment. Des pâturages, dans quelques cantons, donnent la faculté d'élever et de nourrir des bestiaux. Le gibier, les perdrix rouges principalement, la volaille engraissée, ainsi que les truffes qui accompagnent presque toujours la dinde et les pâtés de *Périgueux*, sont, sinon la richesse, au moins la ressource de ce département. — *Bergerac* a, dans son arrondissement, des manufactures de faïence, des papeteries, des fabriques de bonneterie à l'aiguille, des forges et des fonderies de canon. — *Sarlat* est le canton le plus pauvre. — Sur la *Drôme*, à 8 myriamètres environ de *Périgueux*, on trouve *Brantôme*, bourg où naquit l'Écrivain de ce nom, connu par ses mémoires. — Plus près de la même ville, tout au plus à 4 myriamètres, est le *château de Montaigne*, célebre par le nom de son ancien propriétaire, l'immortel Auteur des ESSAIS. — *Forêts :* 69 à 70 mille hectares (135 à 136 mille arpens), dont environ 64 mille hectares, c'est-à-dire, la presque totalité, appartiennent aux particuliers : heureux s'ils étoient bien conservés ! — Contributions en l'an XI, 3,171,642 fr.

GIRONDE. C'est au-dessous de *Bordeaux*, à 6 myriamètres de cette ville, et à 15 de l'*Océan*, que la *Dordogne* et la *Garonne*, réunies près d'*Ambez*, forment un vaste bassin, une espèce de bras de mer, capable de recevoir les gros bâtimens : c'est à ce confluent, appelé le *Bec d'Ambez*, que la *Garonne* prend le nom de GIRONDE. Le département a porté successivement l'un et l'autre ; on le trouve rappelé, sous le premier (*Bec d'Ambez*), dans les actes publics, du mois de juillet 1793 au mois de septembre 1795 ; et sous le second (*Gironde*), qui lui est définitivement attribué, par-tout depuis cette dernière époque. — Sa position l'a fait beaucoup plus commerçant qu'agricole. Il est néanmoins fertile en blé, principalement dans les arrondissemens de *Blaye*, de *Libourne* et de *Bazas*. — Celui de *Bordeaux* est le plus connu par les vins qu'on appèle *vins de Bordeaux*, et dont on évalue l'exportation annuelle à plus de 100 mille tonneaux, indépendamment de ce qui s'en consomme en France. — Cependant, c'est à l'un des cantons de l'*Esparre*, plus près de la mer, qu'on doit les vins de *Médoc*, qui partagent la célébrité qu'ont acquise, parmi les vins rouges du *Bordelais*, ceux de *Haut-Brion*, *St.-Emilion*, etc., ainsi que, parmi les blancs, les vins de *Sauterne*, *Langon*, *Barsac*, et autres. — *Bordeaux* est essentiellement ville marchande ; son commerce consiste non-seulement dans les productions que le territoire fournit, mais dans tout ce que l'industrie de ses habitans peut y ajouter, tant par importations, que par exportations. On y construit des bâtimens de mer ; on arme pour les colonies françaises de l'Amérique, pour la pêche de la baleine et de la morue, etc., etc. *Bordeaux* est donc de toutes les villes de la République française, la plus florissante en temps de paix, comme la plus souffrante de l'état de guerre. — Son intérieur offre de beaux monumens, principalement la salle de spectacles, à laquelle nulle autre en France ne peut être comparée : *Louis* en fut l'architecte. — *Libourne*, à 18 myriamètres environ de *Bordeaux*, participe, par la *Dordogne*, sur laquelle elle est située, aux mêmes avantages pour les facilités du commerce. — A huit myriamètres de là, *Coutras* rappele la victoire d'*Henri IV* sur les ligueurs, en 1587 (*Chronol.* p. 344). — *Forêts :* 100 mille hectares (environ 200 mille arpens), dont à-peu-près les trois quarts sont aux particuliers ; ce qui ajoute d'autant plus à la richesse territoriale, que les bois sont, dans ce département, mieux tenus que les bois non nationaux ne le sont généralement par-tout ailleurs. — Contributions, en l'an XI, 5,855,053 fr.

XLVII, N° 24. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a au S. O. les Départemens	de LOT ET GARONNE..	des principales rivières, qui l'arrosent.	de l'Agenois.	6100	309	au N. le départ. de la Dordogne .... à l'O. les départ. { de la Gironde. / des Landes... au S. les départ. { du Gers ..... / de la Haute-Garonne.... à l'E. le dép. du Lot...	le Lot.. / la Garonne } V. le Tabl. XLVI n°. 3. la Baise, qui passe à Nérac.	Grains, vins, chanvre, fruits, eau-de-vie et bestiaux.	352908
	du LOT	d'une des rivières, qui le traverse.	du haut et bas Querci.	7432	376	au N. le dép. de la Corrèze à l'O. les départ. { de la Dordogne / de Lot et Garonne...... au S. le départ. de la Haute-Garonne...... à l'E. les départ. { du Tarn ..... / de l'Aveyron.. / du Cantal....	le Lot. la Dordogne. l'Aveyron. le Tarn.	Grains, vins, truffes, eaux-de-vie, huile de noix, laine et bestiaux.	383683

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION).

CHEFS-LIEUX de DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
		lieues.			
Agen............	Agen	142 S.O.	10820	469	**Lot et Garonne.** Les rivières de *Lot* et de *Garonne* sont navigables dans tout le cours du département qui leur doit son nom et qu'elles traversent, la première du S. en N. O., la seconde du N. O. à l'O. — Ces rivières, ainsi que d'autres moins considérables qui s'y jettent, sont, en général, très-poissonneuses : le gros poisson de mer, tel que le saumon, l'esturgeon, l'alose, remonte la *Garonne*. — Quoique sous un assez beau ciel, il est des brouillards dont le retour annuel et périodique, depuis le mois de mars jusqu'au mois de juillet (de germinal à messidor), ne laissent pas de troubler l'horison, et de nuire sensiblement aux productions de la terre. — Rien de plus fertile que la vallée qu'arrosent les deux principales rivières. Le sol du ci-devant *haut Agénois* est beaucoup moins bon, quoique productif; il ne fait tout au plus que le huitième du territoire. Au total, le département est riche en blé, en vins et en fruits de toute espèce. — Les cantons de *Villeneuve-d'Agen* sont, sur-tout, d'une fertilité étonnante. — *Marmande* est distinguée, ainsi que *Tonneins*, dans le même arrondissement, par les tabacs qu'on y fabrique. Les chanvres, que l'on récolte principalement dans ces cantons, alimentent, dans la première de ces deux villes, de nombreuses corderies; il s'y fait, en outre, un très-gros commerce de vin. — *Nérac*, sur la *Baise*, conserve encore quelques vestiges du château où les rois de *Navarre*, ducs d'*Albret*, faisoient leur résidence. — *Agen* offre également quelques restes des édifices que les Romains y avoient construits, et qui attestent sa haute antiquité. — Les *Forêts*, dans tout le département, n'ont d'étendue que 25 à 26 mille hectares (48 à 49 mille arpens), presqu'en totalité aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 5,807,415 fr.
	Marmande.......	131	5598		
	Nérac	147	5587		
	Villeneuve-d'Agen	137	5118		
Cahors..........	Cahors..........	112	11728	410	**Lot.** La rivière du *Lot*, que, depuis *Cahors*, on a su rendre navigable par le moyen des écluses, procure de grands avantages au commerce de ce département. — Le sol y est fertile; les vins de la côte du *Lot* sont fort estimés : ceux de *Cahors* très-propres à faire des eaux-de-vie ; il s'en expédie une très-grande quantité pour le Nord. — On fabrique à *Montauban* des draps et des étoffes de soie : cette ville principale possède des teintureries en grand nombre, qui la rendent, en quelque sorte, par le concours qu'elles attirent, l'entrepôt des manufactures du pays. — *Moissac*, dans le même arrondissement, fait principalement le commerce de farines, dont elle fournit annuellement une grande quantité aux isles de l'Amérique. — *Forêts* : 37 à 38 mille hectares (73 à 74 mille arpens), dont les particuliers sont, quant à la plus grande partie, propriétaires. — Contribut. en l'an XI, 5,255,544 fr.
	Montauban	123	21959		
	Figeac	110	6472		
	Gourdon	105	3705		

XLVII, N° 25. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE a au S. O. les Départemens	du GERS	de la rivière qui le traverse du S. au N.	de l'Armagnac, du Condomois et du Comminges.	7047	557	au N. le dép. de Lot et Garonne; à l'O. le dép. des Landes. au S. les départ. des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées; à l'E. le dép. de la Haute-Garonne	le Gers, l'Adour (V. le Tabl. XLVI n°. 3.)	Blé, menus grains, lin, vins, eau-de-vie, sources minérales.	291845
	des LANDES	de la mauvaise qualité de son sol.	des Landes, de la Chalosse, du Tursan et du Marsan.	9675	480	au N. le départ. de la Gironde; à l'O. la mer; au S. le dép. des Basses-Pyrénées; à l'E. les départ. de Lot et Garonne, du Gers.	l'Adour. le Midau, qui passe au Mont-de-Marsan.	Seigle, menus grains, vins, liège, résine.	228889

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
Auch............	Auch............	lieues. 149 S.O.	7696	700	GERS. Le sol de ce département est de qualité médiocre. La partie de l'O. est la meilleure : on y recueille du froment. Elle produit, en outre, une quantité considérable de vins, parmi lesquels il en est quelques-uns d'estimés. — Le commerce consiste principalement en eaux-de-vie du pays. Il y a peu de manufactures : *Lectoure* mérite cependant, sous ce rapport, d'être citée pour les cuirs qui s'y fabriquent, et qui sont très-recherchés dans le commerce. L'arrondissement dont cette ville est aujourd'hui le chef-lieu, s'appeloit autrefois la *Romagne :* elle en étoit la capitale. Son ancienneté, et plusieurs sièges qu'elle a soutenus à différentes époques, l'ont rendu célèbre. — Du reste, le département n'offre rien de remarquable. — *Forêts :* 12 à 13 mille hectares (environ 25 mille arpens), dont à-peu-près moitié aux particuliers, le surplus à la Nation et aux communes. — Contributions, en l'an XI, 2,660,310 fr.
	Condom.........	142	6917		
	Lectoure........	144	5453		
	Mirande.........	154	1558		
	Lombez.........	145	1445		
Mont-de-Marsan.	Mont-de-Marsan..	140	2866	568	LANDES. Les *landes* ou *bruyères* qui ont donné le nom à ce département, s'étendoient le long de la côte, depuis *Bordeaux* jusqu'a *Bayonne.* Elles formoient, dans l'ancienne Géographie de la France, avant que celle-ci fut divisée en départemens, un pays séparé du reste, une terre comme abandonnée de la nature. On les appeloit les *landes de Bordeaux.* C'est une plaine sablonneuse et aride, qui produit cependant encore d'assez beaux pins, propres à la petite mâture, ainsi qu'une espèce de chênes verts dont l'écorce forme le liége. Le chef-lieu de l'élection des *landes* étoit à *Dax*, ville sur l'*Adour*, à 24 myriamètres (environ 12 lieues) de *Bayonne*, et à 80 myriamètres de *Bordeaux.* Cette ville est remarquable par ses bains. Les étymologistes font dériver son nom *Dax*, ou d'*Acqs*, comme plusieurs l'écrivent, d'une fontaine d'eau bouillante, *(Aquæ)* qui sort au milieu de la ville, s'y répand, et va se jeter dans l'*Adour.* — A dix lieues ou vingt myriamètres de *Dax*, en face et près de *Bayonne*, est la baie du *St.-Esprit*, où passe l'*Adour*, prête à se jeter dans l'Océan. — *Mont-de-Marsan* étoit autrefois la capitale d'un pays qui avoit le titre de comté. Les sources, multipliées dans cet arrondissement, grossissent les petites rivières de la Douze et du Midou qui l'arrosent, au point de les rendre navigables; avantage qui fait du chef-lieu du département l'entrepôt des marchandises et des denrées que les départemens voisins lui apportent, et qui s'expédient par eau, depuis *Mont-de-Marsan* jusqu'au port de *Bayonne.* — *Forêts :* 146 à 147 mille hectares (287 à 288 mille arpens), presqu'en totalité aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 1,207,597 fr.
	St.-Sever.........	144	5814		
	Dax.............	151	4398		

XLVII, N° 26. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIERES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE au S. O. les Départemens	des BASSES-PYRÉNÉES.	de sa situation vers la partie des Pyrénées le plus près de la mer.	de la Basse-Navarre, du Béarn et du Pau.	8072	409	au N. les départ. des Landes... du Gers..... à l'O... la mer...... les Pyrénées.. au S. les Pyrénées..... à l'E. le dép. des Hautes-Pyrénées............	l'Adour, qui passe à Bagnères et à Tarbes. la Nive.	Maïs, vins, pâturages, bois, eau-de-vie, bestiaux.	384030
	des HAUTES-PYRÉNÉES	de sa situation vers la partie des Pyrénées la plus éloignée de la mer.	de la Bigorre.	4937	250	au N. le dép. du Gers. à l'O. le dép. des Basses-Pyrénées........... au S. les Pyrénées..... à l'E. le départem. de la Haute-Garonne......	l'Adour. le Gers.	Maïs, vins, eau-de-vie, bois, eaux minéral[s].	206680

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Départemens	NOTES ET OBSERVATIONS.
Pau	Pau	lieues. 156 S. O.	8585	660	BASSES-PYRÉNÉES. Du côté qui confine le département des *Landes*, et qui se termine à *Bayonne*, celui des *Basses-Pyrénées* se ressent un peu du voisinage. Quelques parties de cet arrondissement présentent un triste aspect; mais dans sa plus grande étendue, sur-tout le long de la côte, se trouvent des montagnes bien boisées, des côteaux couverts de vignes, des vallées riches et populeuses. — Ce qui forme aujourd'hui l'arrondissement de *Bayonne*, s'appeloit autrefois le *pays de Labour*, (généralité de *Pau*, province de *Béarn*). — On sait que c'est à *Pau* que naquit *Henri IV*. — A l'extrémité du département, vers la mer, est le bourg d'*Andaye*, d'où vient l'*eau-de-vie d'Andaye*, qui jouit, par toute l'Europe, d'une si grande réputation. — De cette position, on découvre l'*île des Faisans*, célèbre par le traité des Pyrénées, qui y fut signé en 1659 (*Chronol.* p. 391). — *Bayonne*, dont les jambons sont renommés, qui passe, en outre, pour avoir, sinon inventé, du moins fait fabriquer, la première, l'arme appelée la *bayonnette*, offre aux navires marchands un port sûr, et cependant de difficile accès. — Dans le nombre des parages maritimes qui garnissent la côte, on distingue *St.-Jean-de-Luz*, sur la Nivelle : c'est le plus voisin de l'Océan : il est port franc. — L'arrondissement d'*Ortès* produit des sources qui donnent un sel blanc très-estimé, dont cette ville fait un commerce assez considérable. — Celui de *Mauléon* renferme des mines abondantes. — Le commerce, dans toute cette contrée, consiste principalement dans les toiles et mouchoirs que l'on y fabrique, connus et distingués sous le nom de *toiles et mouchoirs de Béarn*. — *Forêts* : 76 à 77 mille hectares (environ 150 mille arpens), dont il n'y a, tout au plus, que la huitième partie à la nation et aux communes; le reste appartient aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 1,523,760 fr.
	Bayonne	179	13190		
	Ortez	152	6738		
	Oléron	162	5158		
	Mauleon	166	1010		
Tarbes	Tarbes	163	6777	501	HAUTES-PYRÉNÉES. Nombre de torrens, ou *gaves*, arrosent et fertilisent le sol de ce département. — *Le gave de Pau* est le plus étendu : il embrasse, avec l'Adour, ce qu'on appelle la *vallée de Campan*, qui commence à *Bagnères* et s'étend vers le midi; vallée plus agréable que fertile, quoiqu'elle produise des grains (peu de froment), et donne de très-bons pâturages. — Mais *Bagnères* est sur-tout célèbre par ses eaux thermales, dont on use en boisson, et qu'on emploie aussi sous la forme de bains. Leur propriété consistant dans la chaleur qui leur est naturelle, dont le moindre degré est de 14 ½, au thermomètre de *Réaumur*, et le plus haut de 48, ces eaux ne sont point transportables. Elles étoient autrefois plus fréquentées, qu'elles ne le sont aujourd'hui. — Celles de *Barrège*, à 8 myriamètres de *Bagnères*, dans la même vallée, sont toujours très en vogue. On les boit; on les prend aussi en bains, en injections et en douches. Elles se transportent et se conservent longtemps, mais non sans perdre un peu de leur qualité essentielle : c'est au besoin qu'on a d'aller les puiser à leur source, que le pays, qui n'est au surplus ni manufacturier, ni agricole, doit la médiocre aisance dont on y paroît jouir. — *Forêts* : 57 à 58 mille hectares (115 à 116 mille arpens), dont 37 mille hectares à la nation, le surplus aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 893,637 fr.
	Bagnères	167	5962		
	Argelles	172	810		

XLVII, N° 27. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE au S. O. les Départemens	de la HAUTE-GARONNE	de ce qu'elle avoisine la source de la Garonne.	des diocèses de Toulouse, de Rieux et de Comminges.	8077	409	au N. le dép. du Lot … à l'O. les départ. du Gers …, des Hautes-Pyrénées … au S. les Pyrénées … à l'E. les départ. de l'Arriége …, de l'Aude …, du Tarn …	la Garonne, l'Arriége. V. le Tabl. XLIV	Blé, grains, fruits, vins, eau-de-vie, pâturages, bestiaux, bois merrain.	432263
	de l'ARRIÉGE …	de la principale riv^re^. qui l'arrose du S. au N.	du Conserans et du comté de Foix.	5056	256	au N. les départ. de la Haute-Garonne …, de l'Aude … à l'O. le départem. de la Haute-Garonne … au S … les Pyrénées …, le dép. des Pyrénées Orient. à l'E. le dép. de l'Aude.	l'Arriége, qui passe à Foix. le Salat, qui passe à St. Girons. la Rize, qui passe au Maz-d'Azil.	Peu de grains, vins, bois, pâturages, bestiaux, mines de fer et eaux minérales.	191693

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX de DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX — CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
Toulouse........	Toulouse........	lieues. 135 S. O	50171	691	HAUTE-GARONNE. A l'entrée de ce département, en y arrivant par *Bagnères* (Hautes-Pyrénées), on trouve un autre *Bagnères*, qui a aussi ses eaux minérales, et qui, pour se distinguer du premier, s'appelle *Bagnères-de-Luchon*. La célébrité de ses eaux, quoique leur découverte soit beaucoup plus moderne, égale, si même elle ne surpasse, celle qu'ont eue pendant long-tems les autres, et qui est aujourd'hui un peu déchue. — La *Garonne* traverse le département par le milieu, dans toute son étendue. A l'avantage de posséder cette grande rivière dans ses murs, *Toulouse* joint celui d'y voir se terminer le *canal du Midi*, (ci-devant du Languedoc *) et de pouvoir, par les deux branches de communication que lui offrent la nature et l'art réunis, prendre part tout à-la-fois au commerce maritime et au commerce de l'intérieur; commerce dont, à l'égard de plusieurs départemens circonvoisins, elle semble être l'entrepôt. Celui qui lui est propre, quoiqu'assez considérable, n'est pas, à beaucoup près, tout ce qu'il pourroit être. Il consiste en blé, en *Bois* de constructions, en laines, tous produits de son cru; et dans ceux de ses fabriques, c'est-à-dire, en draps fins, en étoffes de soie, en couvertures de laines et de coton, etc. En général, les sciences ont plus prospéré que l'industrie dans cette ancienne et grande ville du haut Languedoc. Ses académies, ses *Capitouls*, son parlement, etc., n'existant plus, il est à souhaiter, pour elle, que l'esprit de ses habitans se dirige, plus franchement qu'il ne l'a encore fait, vers les spéculations commerciales. — *Villefranche* **, au-dessous de *Toulouse*, située sur le même canal, entretient beaucoup de fabriques du même genre. — *Muret* rappelle le souvenir de la bataille où périt *Pierre II*, roi d'Arragon (*Chron.* page 227). — *St.-Gaudens* n'a rien de remarquable. — *Forêts* : 48,942 hectares (95 à 96 mille arpens), moitié aux communes, et la majeure partie du reste à la Nation — Contributions, en l'an XI, 4,554,341 fr.
	Castel-Sarrazin...	151	7000		
	St.-Gaudens.....	152	4155		
	Muret...........	138	5141		
	Villefranche.....	141	2034		
Foix............	Foix............	152	3600	327	ARRIÈGE. *L'Arriège*, rivière, qui se jette dans la *Garonne*, à cinq kilomètres (une lieue) de *Toulouse*, produit d'excellens poissons, sur-tout des truites saumonées et des aloses; elle charrie, en outre, des paillettes d'or; or plus nuisible que productif aux habitans du pays, qui sacrifient à l'appas des petits gains, que le soin de ramasser ces paillettes procure aux habitans de la campagne, un temps qu'ils pourroient plus utilement employer s'ils s'adonnoient uniquement à la culture. Excepté dans les cantons de *Pamiers*, où l'on récolte, avec assez d'abondance, des grains de toute espèce, du vin en assez grande quantité, et d'excellens fruits, le sol, montueux dans beaucoup d'endroits, est généralement trop négligé; tandis qu'il auroit besoin, pour produire, des efforts les plus constans du laboureur. Le pays est peuplé de chasseurs; le gibier y abonde. Vers *Tarascon*, arrondissement de *Foix*, est la vallée de *Vic-Dessos*, féconde en mines de fer, qui alimentent nombre de forges dans les environs. Il y existe aussi des mines d'argent, des carrières de marbre, et plusieurs sources d'eaux minérales. — Dans les montagnes, vers les Pyrénées, se trouve l'*amiante*, espèce de lin incombustible, qu'on appelle, à raison de cette propriété, *laine de salamandre*, et que l'on parvient à rendre ductile, à peu-près comme le lin ordinaire; on en fait des mèches, beaucoup plus que de la toile. — *Foix*, chef-lieu, étoit autrefois un comté: les comtes de *Foix* ont figuré dans l'histoire. Ce pays avait ses états. — *Forêts :* 43 à 44 mille hectares (80 à 81 mille arp.), dont 35 à 36 mille hectares aux particuliers, le surplus à la Nation et aux communes. — Contributions, en l'an XI, 955,404 fr.
	Pamiers.........	146	2819		
	St.-Girons.......	156	2604		

* V. pag. 191.

** Il y a en France dix villes de ce nom (V. *Vosgiens*). Il faut, pour les distinguer, accoler à chacune celui de son département.

XLVII, N° 28. STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE au Sud les Départemens	de la CREUSE..........	de la principale riv.[re] qui l'arrose.	de la Haute-Marche et d'une partie du Berri.	5902	299	au N. le dép. de l'Indre. à l'O. le dép. de la Haute-Vienne............. au S. le dép. de la Corrèze............... à l'E. les départ. du Puy-de-Dôme...... de l'Allier....	la Creuse, qui passe à Aubusson. la Gartempe, qui a sa source près de Guéret. la petite Creuse, près de Boussac. le Thorion, qui passe à Bourganeuf.	Seigle, menus grains, pâturages, chataignes, bestiaux, laine, sel.	216225
	de la CORRÈZE........	idem.	du Bas-Limousin.	5857	297	au N. le départem. de la Creuse........... à l'O. les départ. de la Haute-Vienne..... de la Dordogne au S. le dép. du Lot... à l'E. les départ. du Cantal.... du Puy-de-Dôme......	la Corrèze, qui prend sa source près de Meymat, arrondissement de Tulles, passe à Tulles et à Brives. la Venère, qui passe à Treignac, à Userche et se jette dans la Dordogne.	Plus de châtaignes que de froment; vins, chanvre, truffes, bois, bestiaux, ardoises	243654
	du PUY-DE-DÔME......	de la montagne de ce nom.	de la Basse-Auvergne.	8450	428	au N. la dép. de l'Allier. à l'O. les départ. de la Creuse.. de la Corrèze.. au S. les départ. du Cantal.... de la Haute-Loire...... à l'E. le dép. de la Loire.	l'Allier. (V. le Tabl. XLVI, nº 3. la Dore, qui en arrose la partie orientale du S au N. la Sioule, qui en arrose la partie occident. et se jette dans l'Allier.	Blé, vins, fruits, lin, chanvre, eau-de-vie, huile de noix, fromages, eaux minér.[les]	508444

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département
		lieues.		
Guéret	Guéret	86 S.	5125	296
	Aubusson	93	3460	
	Bourganeuf	63 S. O.	1988	
	Boussac	79 S.	586	
Tulles	Tulles	92 S.O.	6772	294
	Brives	97	5762	
	Ussel	81 S.	3036	
Clermont	Clermont	77 S. E.	24478	458
	Riom	74	13528	
	Thiers	79	20605	
	Ambert	89	5926	
	Issoire	83	5095	

NOTES ET OBSERVATIONS.

CREUSE. Pays entrecoupé de montagnes et de rochers : sol aride, au point que dans certains cantons la couche végétale est réduite à deux ou trois pouces de profondeur. — Les pâturages offrent quelque dédommagement. — Le commerce principal consiste en chevaux, en bestiaux, en laine et en fromages. — *Guéret* entretient plusieurs fabriques de toiles. — *Aubusson*, la patrie de *Pierre d'Aubusson*, l'un des plus célèbres Grand-Maîtres de Malte, est renommé par les tapisseries de haute-lisse. Ses tapis ne connoissent de supérieurs en perfection, que les tapis de la *Savonnerie*, qui eux-mêmes surpassent tout ce que le Levant a produit de plus beau. — *Bourganeuf* étoit, avant la révolution, la résidence du Grand-Prieur de Malte, de la langue d'Auvergne. On y remarque une tour, d'une grosseur et d'une élévation prodigieuses, dont l'intérieur est partagé en six étages, et qu'on prétend avoir été construite par *Zizim*, frere de *Bajazet* ; des bains turcs qui occupent le rez-de-chaussée, semblent confirmer cette ancienne tradition du pays. — *Forêts* : 34 à 35 mille hectares (66 à 67 mille arpens), presqu'en totalité partagés entre les particuliers. — Contributions, en l'an XI, 1,266,736 fr.

CORRÈZE. Le sol n'y est pas meilleur que dans la *Creuse*, excepté pourtant les environs de *Brives*, que sa position riante a fait vulgairement appeler la *Gaillarde*, et dont le terroir est fertile en grains de toute espece : ses vins le disputent même, dit-on, pour la bonté, à ceux de la Côte-d'or. — *Tulles*, chef-lieu, est, à l'égard des dons de la nature, beaucoup moins favorisée. Entourée de montagnes et de précipices, ses environs produisent peu de grains, mais beaucoup de châtaignes. Les vins y sont assez abondans ; mais ils n'ont pas, à beaucoup près, la réputation de ceux de *Brives*. En récompense, on y fabrique des eaux-de-vie, des liqueurs fines, de l'huile de noix, des bougies. Le point de *Tulles* est avantageusement connu et distingué parmi les dentelles. Dans les environs de cette ville, sont des papeteries, d'où sortent les papiers de *Limoges* les plus estimés : tant d'avantages, joint à une manufacture d'armes à feu, qui s'y soutient toujours, lui donnoient, sans doute, des droits au titre qu'elle disputoit à *Brives*, ou que *Brives* lui disputoit avant la révolution, de capitale du *bas Limosin*. — Des trois arrondissemens, celui d'*Ussel* est le plus stérile en grains et en fruits ; il en est en partie dédommagé par l'excellente pâture que trouvent les bestiaux parmi les monts et les vallées qui divisent son territoire, arrosé par deux petites rivières, la *Sarsogne* et la *Diège*. — A 12 myriametres (6 lieues) de *Brives*, on trouve *Pompadour*, lieu célèbre par celle en faveur de qui *Louis XV* le fit ériger en marquisat. On regrette le superbe haras qui y subsistoit en 1789 ; il étoit composé d'étalons de choix, la plupart Limosins, quelques-uns de race anglaise, lorsqu'il fut supprimé en 1791. — Malgré la nature du terrein, vraisemblablement très-propre à la culture des *Bois*, on n'en compte dans tout le département qu'environ 13 à 14 mille hectares (25 à 26 mille arpens) ; presque tous appartenans à des particuliers. — Contributions en l'an XI, 1,588,554 fr.

PUY-DE-DÔME. (*Puy* est ici synonime de *montagne* : V. le Tableau des *Terminaisons*, pag. 52). Ce département a de tout en abondance. La *Limagne*, qui en fait la principale partie, offre, sur les bords de l'Allier, dans une étendue de 50 à 55 myriamètres, un des plus fertiles pays de la France. — L'arrondissement de *Thiers* est le mieux partagé en grains, en fruits, et sur-tout en excellens pâturages ; les bœufs qu'on y élève, comme dans toute la ci-devant *Auvergne*, fournissent à la consommation de Paris. — L'arrondissement d'*Issoire* est moins productif ; on y fait beaucoup d'huile de noix : il est aussi en réputation pour les fromages. — *Clermont* a quelques fabriques de toiles, de rubans, etc. ; *Riom*, des manufactures de serges, de calmandes, de coutils. Mais, en général, le pays est plus agricole que manufacturier. — *Forêts* : 48 à 50 mille hectares (94 à 96 mille arpens), dont environ les deux tiers aux particuliers ; le surplus à la nation. — Contributions, en l'an XI, 3,656,547 fr.

XLVII, N° 29. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE a au Sud les Départemens	du CANTAL............	d'une des montagnes de ce département, appelée le *plomb du Cantal.*	de la Haute-Auvergne.	5937	500	au N. le département du Puy-de-Dôme........ à l'O. les départ. { de la Corrèze.. / du Lot...... au S. le département de l'Aveyron............ à l'E. les départ. { de la Lozère.. / de la Haute-Loire..	la Dordogne. l'Alagnon, qui passe à Murat. le Jordane, qui passe à Aurillac.	Seigle, châtaignes, bestiaux, chevaux, mulets, eaux minérales.	257224
	de la HAUTE-LOIRE ...	de sa position près de la source de la Loire.	du Vélai.	5282	267	au N. les départ. { de la Loire... / du Puy de-Dôme . à l'O. le dép. du Cantal.. au S. les départ. { de la Lozère... / de l'Ardèche.. à l'E. les départ. { *idem* .... / de la Loire...	le Loire. l'Allier. la Borne, qui passe au Puy.	Grains, vins, pâturages excelleus, bestiaux, chevaux, bœufs, mulets, mines de plomb.	257901

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (IIIe RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. Chefs-lieux.	Leur distance de Paris.	Leur population.	NOMBRE des communes par Départemens	NOTES ET OBSERVATIONS.
Aurillac	Aurillac	lieues. 108 S.	10357	270	CANTAL. Pays au milieu des montagnes de l'encienne *Auvergne*. La plus hante est celle qoi a donné son nom au département, ao centre duquel elle est située; alle s'élève de 1,917 mètres (984 toises) su-dessus du niveau de la mer. — Très-pen de grains, beaucoup de bons pâturages, qui nourrissent, comme dens le *Puy-de-Dôme* (ci-devant la *basse Auvergne*), une grande qoantité de gros et de menu bétail. — Les fromages forment une des branches les plus considérables du commerce. — La chaodronnerie occupe les habitans de *St.-Fleur* et de son arrondissement. — Celui de *Murat* contient des carrières d'ardoises, d'un très-bon produit. — *Aurillac*, chef-lieu, est situé dans une vallée fertile, que la *Jordane* arrose, et dans laqoelle est le canton de *Vic-en-Carladez*, qoi possède une fontaine d'eanx minérales, renommées dans le pays. — *Forêts*: 29 à 30 mille hectares (57 à 58 mille arp.), dont environ les deux tiers sont aox particuliers; le surplus se partage entre le Nation et les communes du pays. — Contributions, en l'an XI, 2,038,302 fr.
	St.-Flour	115 S. E.	5000		
	Mauriac	101 S.	2572		
	Murat	110	2557		
Le Puy	Le Puy	101 S. E.	15915	272	HAUTE-LOIRE. Encore des moutagnes: sous ce point de vue, la *Haute-Loire* ressemble au *Cantal*; mois la terre y est moins aride: quoique couverte de neiges pendant plus de six mois de l'année, elle offre, dans tout le reste du temps, des pâturages en abondance, et de la meilleure qualité. Les bestiaux, le beurre et les fromages, font le principal objet du commerce des arrondissemens de *Brioude* et d'*Yssengeaux*. — Le PUY, sur un mont élevé (ainsi que le nom l'indique), domine un territoire qui ne produit que des fruits tardifs, à raison de la température très-froide qui y règne. Le marronnier s'y plaît, et peu de personnes savent, peut-être, que c'est le *Puy* qui fournit à la France la plus grande partie des *marrons de Lyon*. — Un commerce plus important, parce qu'il occupe et nourrit un très-grand nombre d'individus des deux sexes, c'est celui des blondes at des dentelles, dont *Puy*, où elles se fabriquent principalement, fait une très-grande exportation. On y fabrique aussi de très-belles couvertures; des toiles de différente espèce, etc. On y a des fonderies pour les marmites en cuivre; des faiences, capables, dit-on, de supporter l'action du feu le plus vif sans en être altérées, et plusieurs teintureries renommées, pour la beauté autant que pour la solidité des couleurs. — Les *forêts*, toutes à peu-près aux particuliers, y sont dans un état de dégradation absolue: on en compte environ 25 mille hectares (44 à 45 mille arpens). — Contributions, en l'an XI, 1,509,642 fr.
	Brioude	91	6366		
	Issengeaux	109	5261		

XLVII, N° 30. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
En FRANCE • au Sud les Départemens	de la LOZÈRE..........	d'une des montagnes de ce département.	du Gévaudan.	5590	273	au N. les départ. de la Haute-Loire....... de Cantal.... à l'O. le département de l'Aveyron............ au S. le dép. du Gard.. à l'E. le département de l'Ardèche............	l'Allier. le Lot. le Tarn, qui passe à Florac.	Peu de grains, chanvre, châtaignes, bestiaux, eaux minérales.	153936
	de l'AVEYRON.........	de la riv.re qui l'arrose dans sa plus grande étendue.	du Rouergue.	9477	480	au N. le dép. du Cantal.. à l'O. le dép. du Lot... au S. le dép. du Tarn.. à l'E. les départ. de la Lozère.. du Gard.....	le Lot au N. le Tarn au S. l'Aveyron, du S. à l'O., passant à Rhodez et à Villefranche.	Peu de grains, chanvre, laine, safran, fruits, pâturages, bestiaux, bœufs, moutons.	328195

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
		lieues.			
Mende	Mende	113 S. E.	5014	193	LOZÈRE. Les *Cévennes* (contrée qui, dans les guerres de religion du XVI.e siècle, fut long-temps la retraite et le rempart des partis protestans), forment cette chaîne de montagnes dans le nombre desquelles est celle qui donne son nom au département. Celle-ci règne sur le tiers environ du territoire, du midi au levant : on n'y récolte que des châtaignes et des pommes de terre : on y cultive cependant aussi des mûriers, et les vers à soie y procurent une ressource aux habitans. — Plus dans l'intérieur, dans les arrondissemens de *Mende* et de *Marvejols*, la terre produit du froment, des menus grains, des fourrages et des fruits. — Le commerce consiste en laines et en bestiaux. Les laines s'y travaillent sans huile, à la manière anglaise. — A quelque distance de *Mende* sont les eaux minérales de *Bagnols*, dit *Bagnols-les-Bains*; et dans le même canton, des mines d'argent, d'étain et de cuivre. — Environ 27 mille hectares (43 à 44 mille arpens), de *Forêts*, dont les 4 cinquièmes aux particuliers. La partie située près de *Langogne*, est sur-tout remarquable par les beaux pins dont elle abonde, et qui font regretter, pour la mâture, le défaut de moyens de transport, que la difficulté des chemins rend impraticable, quoiqu'il n'y ait qu'une distance d'environ six myriamètres, de là jusqu'à la Loire. — Contributions en l'an XI, 892,776 fr.; ce qui ne donne par individu, eu égard à la population totale, que 3 fr. 75 centimes de quotité contributive.
	Marvejols	110	3611		
	Florac	118	1906		
Rhodez	Rhodez	138 S.	6253	589	L'AVEYRON. Même climat, même température, même sol, à peu de différence près, que dans la *Lozère* et le *Cantal*. L'hiver y est long : peu de froment, et tout au plus de quoi suffire, en menus grains, à la nourriture des habitans; mais des pâturages excellens; du vin au-delà de la consommation; du chanvre et des simples. Si l'on ajoute à ces productions quelques mines de plomb, de fer, de cuivre et d'alun, du charbon de terre, et des sources d'eaux minérales, on aura un abrégé très-exact de l'état, au physique, du département de l'*Aveyron*. — Son commerce est celui des bestiaux. La brebis s'y fait distinguer, par l'excellent lait dont on fait, dans l'arrondissement de *Milhau*, les fromages de *Roquefort*, tant renommés par tout pays. — C'est dans le canton de *Camarès*, arrondissement de *St.-Afrique*, qu'on rencontre les sources minérales dont nous avons fait mention : on n'en fait usage que dans le pays qui les avoisine. — Les mines occupent principalement le canton de *Najac*, arrondissement de *Villefranche*. — *Villefranche*, sur l'*Aveyron*, a dans son enceinte plusieurs fabriques de toiles, et dans ses environs, de bons fruits, surtout des *prunes de St.-Antonin*. — *Rhodez*, autrefois la capitale du *Rouergue*, a aussi des manufactures; on y fabrique principalement de gros draps. Le clocher de son ancienne cathédrale est vanté par son extrême hauteur. — L'étendue des *Forêts* est de 59 à 60 mille hectares (environ 120 mille arpens), la plus grande partie aux particuliers, et mal entretenue. — Contributions, en l'an XI, 3,198,655 fr.
	Villefranche	128	9331		
	Millaud	152 S. E.	6077		
	St.-Afrique	150	4618		
	Espalion	152 S.	2622		

XLVII, N° 31. *Suite de la* STATISTIQUE DES DEPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE au Sud les Départemens	du TARN............	de la principale rivière qui l'arrose.	des dioc. d'Albi de Castres et de Lavaur.	6080	308	au N. le département de l'Aveyron .... à l'O. les départ. { du Lot ...... de la Haute-Garonne.... au S. les départ. { *idem* .... de l'Aude.... à l'E. les départ. { de l'Hérault .. de l'Aveyron .	le Tarn, qui le traverse de l'E. à l'O. l'Agoot, qui passe à Castres et se jette dans le Tarn au-dessous de Lavaur.	Grains, vins, légumes, lin, chanvre, anis, safran, eau-de-vie, châtaignes, pâturages, cire, charbon de terre, mines de fer et de plomb.	272163
	de l'HÉRAULT........	*idem.*	des diocèses de St. Flour, de Lodève, de Montpellier, de Béziers et d'Agde.	6512	330	au N. les départ. { du Gard..... de l'Aveyron . à l'O. les départ. { du Tarn..... de l'Aude.... au S... { le départ. de l'Aude...... la mer....... à l'E. le dép. du Gard...	l'Hérault, qui passe à Pézénas et se jette dans la mer à Agde. l'Orbe, qui arrose Béziers.	Blé, vins, eau-de-vie, olives, garance, châtaignes, fruits, soie, vert-de-gris, salines.	291957

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Départemens.	NOTES ET OBSERVATIONS.
Albi..............	Albi...............	lieues. 168 S. O.	9649	356	Le TARN. La rivière qui lui donne son nom, et qui y arrive par le département de l'*Aveyron*, après avoir traversé celui de la *Lozère*, où elle prend sa source, n'est ici navigable que depuis *Gaillac*; ce qui rend la position d'*Albi*, où elle ne fait que passer avant de pouvoir porter bateaux, beaucoup moins avantageuse que celle des autres chefs-lieux de la même contrée. *Castres* et *Lavaur* ont pour débouché la rivière d'*Agout*, navigable à partir de la première de ces deux villes, jusqu'à son embouchure dans le *Tarn*. — Le commerce de tout le pays, abondant, sur-tout dans la plaine, en denrées de tout genre et de toute espèce, consiste principalement en grains et en vins : les vins blancs de *Gaillac* en font une branche considérable. — *Albi* : son nom rappele le concile qui s'y tint en 1175, et la persécution dont il fut suivi contre la secte dite des *Albigeois* (*Chronol.* p. 226 à 228). Celui de *Lavaur* retrace le même souvenir, le concile qui s'y tint en 1213 ayant eu le même objet. — C'est à huit myriamètres de *Castres* qu'on trouve *Sorèze*, lieu dont le pensionnat, rétabli depuis 1766, a fait la réputation dans les principales villes de l'Europe (V. sur celle dont il jouit en France, p. 241). — Ce département est un de ceux du midi où il y a le plus de *Forêts* : on en compte 46 à 47 mille hectares (environ 90 mille arpens, moitié nationaux, moitié appartenant aux communes, et moitié aux particuliers. — Contributions en l'an XI, 2,693,820 fr.
	Castres............	182	15386		
	Gaillac............	160	6465		
	Lavaur	181 S. E.	6237		
Montpellier......	Montpellier......	186	35913	355	L'HÉRAULT. Indépendamment des deux principales rivières (l'*Hérault* et l'*Orbe*) qui traversent ce département, on y voit le *canal du Midi* prendre naissance à *Cette*, port à 12 myriamètres de *Montpellier*; côtoyer la *Méditerranée* en passant devant *Agde*, où l'*Hérault* a son embouchure; remonter jusqu'à *Béziers*; et de-là, après avoir traversé l'*Orbe*, redescendre vers *Narbonne*, département de l'*Aude*, d'où il va, terminant sa course un peu au-dessous de *Toulouse*, aboutir dans la *Garonne*. Depuis la *Garonne* jusqu'à *Cette*, ce superbe canal parcourt 400 kylomètres (80 lieues). Il a, près de *Béziers*, huit écluses, qui forment une cascade de 302 mètres (156 toises) de longueur, sur 20 mètres (11 toises) de pente. — *Montpellier* jouit de la communication avec la mer par la rivière de *Lez*, à laquelle se joint un canal particulier appelé le *canal de Grave*. Dans son arrondissement, *Frontignan* et *Lunel*, renommés pour leurs vins muscats, participent au même avantage par un autre canal, qui porte le nom de cette dernière ville. — Au moyen de tant de débouchés, et quoique *Cette*, sur une assez longue étendue de côtes, soit le seul port qu'il ait été possible d'y établir, le commerce du département de l'*Hérault* est devenu fort considérable. Près de ce port, la pêche des sardines en forme une branche importante. Les laines de *Smyrne*, de *Constantinople* et d'*Espagne*, font une grande partie de la richesse de *Montpellier*, où il y a, d'ailleurs, beaucoup de tanneries. On y fabrique, par un procédé qui lui est propre, le *verdet*, ou *vert-de-gris*. Sa position, enfin, la rend l'entrepôt des vins, des eaux-de-vie, des liqueurs, ainsi que de tous les objets manufacturés que produit cette belle contrée de la France. — Quant aux manufactures, *Lodève* se distingue par ses draps; elle en fabrique, pour la France, d'espèces propres à l'habillement des troupes, et d'autres pour le commerce du Levant, ainsi que pour l'approvisionnement des colonies. Le sol est en général peu fertile. Celui de *Béziers* passe, avec raison, pour le meilleur. — Les *Bois* sont beaux, mais en petite quantité; on n'en compte que 28 à 29 mille hectares (54 à 55 mille arpens), dont la moindre partie appartient aux domaines nationaux. — Contributions en l'an XI, 334,317 fr.; ce qui, eu égard à la population totale, donne, pour la quantité contributive de chaque individu, 13 fr. 90 cent.; charge plus légère, sans doute, quoique dans une proportion près de deux fois plus forte, que celle supportée dans tel ou tel autre département, comme la *Lozère*, par exemple (V. ci-dessus), où elle n'est cependant, par individu, que de 5 fr. 75 c.
	Béziers............	203	14211		
	Lodève	175	7843		
	St.-Pons............	181 S.	4506		

XLVII, N° 32. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil carr.	l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a au Sud les Départemens	de l'AUDE	de la principale rivière qui l'arrose.	des diocèses de St. Papoul, de Carcassonne, d'Alet et de Narbonne.	6542	331	au N. les départ. de l'Hérault.. du Tarn..... à l'O. les départ. de la Haute-Garonne.... de l'Arriège.. au S. le dép. des Pyrénées-Orientales.......... à l'E. la mer.........	l'Aude, qui passe à Limoux, Alet et Carcassonne. le canal de Languedoc.	Grains, vins, eau-de-vie, fruits, olives, miel très-renommé, pâturages, eaux minérales.	226198
	de PYRÉNÉES ORIENT..	de son voisinage des Pyrénées, qui sont à l'E. de la France.	du Roussillon.	4337	220	au N. le dép. de l'Aude. à l'O... le départ. de l'Arriège.... les Pyrénées.. au S. les Pyrénées..... à l'E. la mer.........	le Tech, qui arrose Perpignan.	Grains, vins estimés, eau-de-vie, fruits, soie, olives, miel, soude, laine.	117764

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
Carcassonne......	Carcassonne......	lieues. 191 S.	15219	436	AUDE. La rivière qui donne son nom à ce département, qu'elle traverse du S. au N., ne commence à devenir navigable que lorsqu'elle est prête d'en sortir. C'est à *Narbonne* qu'elle se partage en deux bras : l'un, conservant le nom de l'*Aude*, va se perdre dans un étang voisin de la côte, à l'entrée du département de l'*Hérault* ; l'autre, sous le nom de *Robine*, fuit à 8 myriamètres du lieu où il prend naissance, près *Sigean*, petite ville à peu de distance de la mer, intéressante par ses marais salans, mémorable, d'ailleurs, par la bataille où *Charles Martel* défit, en 737, les Sarrasins, qui infestoient alors la Provence (*Chronol.* p. 174). — Ici le sol est naturellement fertile ; mais à en juger par les rapports faits tout récemment de ses produits divers, on doit croire que la culture n'y est pas, autant qu'elle pourroit l'être, et qu'il seroit à desirer qu'elle devînt, appropriée aux besoins des habitans : il y a, suivant ces mémoires, trop de terres labourées et de vignes ; trop peu de prairies et de pacages. — Les oliviers et les mûriers s'y plaisent. Le miel, sur-tout, y est excellent. Celui qu'on recueille dans l'arrondissement de *Narbonne*, jouit de la réputation la mieux méritée : il surpasse en qualité et en blancheur le miel d'*Alcarria* (Espagne). *Narbonne* est, par sa position, l'entrepôt de cette denrée, ainsi que du sel, des cuirs, et des autres marchandises qui s'exportent de son arrondissement. — Le commerce de *Carcassonne* a plus particulièrement pour objet la draperie : les draps qu'on y fabrique sont fort estimés. — *Limoux* est pour le fer ce que *Narbonne* est pour le miel ; c'est-à-dire, l'entrepôt du produit des forges établies dans son arrondissement. Il s'y fabrique aussi de gros draps appelés *draps de montagnes*. — *Castelnaudary* se borne au commerce de blé, principal fruit de son territoire. Cette ville, capitale autrefois du *Lauraguais* (*Haut-Languedoc*), a donné son nom à la bataille fameuse où *Gaston d'Orléans* fut défait, et *Montmorenci* fait prisonnier, en 1632. (*Chron.* pag. 381). — Les *Forêts* fournissent d'assez beaux bois de charpente et de construction. Leur étendue est de 47 à 48 mille hectares (92 à 95 mille arpens), plus de la moitié bois nationaux ; le surplus (sauf environ 3 mille hectares aux communes) appartient aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 2,843,809 fr.
	Narbonne	205 S. E.	9086		
	Castelnaudary. ...	182 S.	7610		
	Limoux.........	188	5142		
Perpignan......	Perpignan........	221 S. E.	11100	249	PYRÉNÉES-ORIENTALES. Le *Canigou*, le *Massane* et le *mont-Perdu*, qui sépare l'Espagne de la France, sont les plus hautes montagnes de cette grande chaîne, connue sous le nom de *Pyrénées*. Leur élévation les fait appercevoir à plus de 30 lieues. — Nombre de rivières y ont leurs sources. *La Tet* et le *Tech*, qui naissent à leurs pieds, vont, après avoir traversé ce département, se rendre droit à la mer. La *Méditerranée* reçoit la *Tet* au-dessous de *Perpignan*, où l'on traverse cette rivière sur un pont admiré des connoisseurs. *Perpignan*, autrefois la capitale du *Roussillon*, tire avantageusement partie de sa position maritime pour le commerce de ses vins : ceux de *Rivesaltes* et de *Grenache*, qui se recueillent dans cette contrée, rivalisent avec le *Lunel* et le *Frontignan* (V. département de l'*Hérault*). — Près de *Ceret* on trouve *Bellegarde*, place forte ; près de *Prades*, *Mont-Louis*, aujourd'hui *Mont-Libre*, fortifiée, comme *Bellegarde*, pendant le règne de *Louis XIV*, et sous la direction de *Vauban*. — Sur la côte, depuis cette dernière ville jusqu'à *Perpignan*, on distingue *Argelès*, *Collioure* et *Vendres* : ce dernier est le seul qui mérite le nom de port ; sa surface est d'environ 60 mille toises carrées ; sa profondeur, de 16 à 18 pieds : depuis 1788, il est en très-bon état. — Quoiqu'il en soit, le commerce de ce département n'est pas considérable : il consiste (indépendamment de ses différentes sortes de vins, qui en font une branche essentielle), dans l'importation des piastres et l'exportation des bestiaux ; double trafic qu'il fait avec l'Espagne. — Les *Bois* y sont rares, et d'un très-mince produit : leur étendue est, en tout, de 23 à 24 mille hectares (45 à 46 mille arpens), partagés presqu'en totalité entre les communes et les particuliers. — Contributions, en l'an XI, 1,010,520 fr.
	Ceret	215	2382		
	Prades..........	214	2352		

XLVII, N° 33. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a au Sud-Est, les Départemens	de la Loire.	de la principale riv.[re] qui l'arrose.	du Beaujolois et du Forès.	5135	260	au N. les départ. de Saône et Loire. de l'Allier. à l'O. les départ. *idem* du Puy-de-Dôme. au S. les départ. de la Haute-Loire. de l'Ardèche. à l'E. les départ. de l'Isère. du Rhône.	la Loire. (V. le Tabl. XXV.) le Gers, qui passe à Saint-Chamand. la Vecise, qui passe à Montbrison. le Furens, qui passe à Saint-Étienne.	Grains, vins, chanvre, fruits, charbon de terre, mines de fer, eaux minérales.	292308
	de l'Isère.	*idem.*	du Gresivaudac, du Viennois et du Royannes.	8940	453	au N. le dép. de l'Ain. à l'O. les départ. du Rhône. de la Loire. de la Drôme. au S. les départ. *idem* des Hautes-Alpes. à l'E. les départ. *idem* du Mont-Blanc.	la Romanche, qui se jette dans le Drac. le Drac, qui se jette dans l'Isère près de Grenoble. l'Isère. (V. le Tabl. XLVI, n° 5.)	Peu de grains, chanvre, vins, bois, pâturages, fromages, charbon de terre, et mines de fer.	441208

DE LA FRANCE CONTINENTALE. (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
Montbrison......	Montbrison......	lieues. 89 S. E.	4703	327	**La Loire.** Pays de plaine dans la partie qui s'étend sur les deux rives de la Loire : pays de montagnes dans celle qui avoisine les départemens de *l'Allier*, du *Puy-de-Dôme* et de la *Haute-Loire*. — *Roanne* offre le point le plus favorisé. Son territoire produit d'excellens vins : celui du *Perreux* est sur-tout renommé. Sa situation sur la rive gauche lui procure un grand débouché pour Paris, où il s'en fait un débit considérable. Les toileries et les manufactures de boutons, en activité dans cette même ville, ajoutent à son commerce. — *St.-Etienne*, connu autrefois sous la dénomination de *St.-Etienne en Forez*, doit à la qualité des eaux du *Furens*, l'excellente trempe des armes que l'on y fabrique, et aux carrières de ses environs, une espèce de pierre qui a la propriété d'aiguiser et de polir le fer, ainsi que l'acier. — *Montbrison*, ci-devant capitale du *Forès*, plus rapprochée des montagnes, et moins voisine des grandes rivières, n'a guères que de quoi suffire à la consommation de ses habitans, tant en productions végétales, qu'en moyens d'industrie. — L'étendue des *Forêts* est de 47 à 48 mille hectares (environ 92 mille arpens). — Contributions, en l'an XI, 2,843,809 fr.
	St. Etienne......	97	16259		
	Roanne.........	79	6992		
Grenoble........	Grenoble........	114	25500	558	**L'Isère.** Le *Rhône* la borne dans son extrémité, du N. à l'O. : la rivière, dont il emprunte le nom, la traverse de l'E. à l'O ; arrose *Grenoble* dans sa traversée ; quitte le département au-dessous de *St.-Marcelin*, pour passer dans celui de la *Drôme*, où, près de *Romans*, elle est reçue par ce même fleuve du *Rhône*. — *Vienne*, située presqu'à l'embouchure de l'*Isère*, et qui touche à la rive gauche du *Rhône*, est riche des productions de son territoire ; elles consistent principalement en vins (parmi lesquels on distingue ceux de *Côte-Rotie*), en liqueurs connues sous le nom d'*Eaux de la Côte*, en fruits, et sur-tout en marrons qui, comme ceux du Puy (voyez pag. 306), ont le nom de *Marrons de Lyon*, quoiqu'ils ne fassent qu'y passer. — *Grenoble* a une école d'artillerie. Son commerce le plus considérable consiste en cuirs et en gants de peaux : gants préférables, pour la finesse et la légèreté, à ceux d'*Espagne* et d'*Italie*. — Les *Bois* sont une partie des productions du sol : on en compte 137 à 140 mille hectares (environ 270 mille arpens). La forêt dite de la *grande Chartreuse*, est sur-tout remarquable par la beauté des arbres qu'elle contient, et dont on est redevable à la scrupuleuse économie de ses anciens propriétaires (les Chartreux), qui en avoient fixé les coupes, pour les taillis, à 80 ans, et pour les grands bois, à 150. — Contributions, en l'an XI, 3,546,809 fr.
	Vienne..........	97	10362		
	St.-Marcellin	105	3047		
	La Tour-du-Pin..	105	1599		

XLVII, N° 34. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où ti ut LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a au Sud-Est les Départemens	des HAUTES-ALPES	de la partie des Alpes où il est situé, et qui se trouve la plus éloignée de la mer.	du Briançonnois, du Gapençois et de l'Embrunois.	5650	286	au N. le département du Mont-Blanc. .... à l'O. les départ. { de l'Isère .... / de la Drôme.. au S. le département des Basses-Alpes......... à l'E. les Alpes.......	la Durance. (V. le Tab. XLVI, n° 5.) la Beuna, qui passe à Gap. le Drac.	Peu de grains, vins, bois, mines de fer, manne.	118322
	de la DRÔME..........	de la rivière qui l'arrose dans sa plus grande étendue.	du Valentinois, du Diois et du Tricastin.	6927	350	au N. le dép. de l'Isère.. à l'O. le départ. de l'Ardèche............... au S. les départ. { de Vaucluse.. / des Basses-Alpes.. à l'E. les départ. { des Hautes-Alpes. / de l'Isère.....	la Drome, qui y a sa source près de Valdrome, et son embouchure dans le Rhône, au-dessous de Crest, même département. l'Isère. le Roubion et la Jabrone, qui passent à Montelimart.	Blés, vins, fruits, oliviers, pâturages, laine, soie et eaux minérales.	251188
	de l'ARDÈCHE.........	d'une riv.[re] qui l'arrose du N. O. au S.	du Vivarais.	5710	290	au N. le departement de la Loire .... à l'O. les départ. { de la Haute-Loire....... / de la Lozère . au S. le dép. du Gard.. à l'E. les départ. { de Vaucluse.. / de la Drôme..	la Loire. le Rhône. l'Ardèche, qui y prend sa source et l'arrose du N. au S.	Blés, vins, châtaignes, miel, cire, soie.	267525

DE LA FRANCE CONTINENTALE. (IIIe RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département
		lieues.		
Gap	Gap	135 S. E.	8050	185
	Embrun	140	3138	
	Briançon	134	2976	
Valence	Valence	112	7552	360
	Montélimart	122	6320	
	Die	122	3968	
	Nyons	127	2724	
Privas	Privas	121	2923	335
	Tournon	112	3419	
	L'Argentière	129	1706	

NOTES ET OBSERVATIONS.

HAUTES-ALPES. La *Durance* n'est point navigable : son extrême rapidité en fait un torrent plutôt qu'une rivière ; souvent elle se déborde et cause dans la plaine les plus grands ravages. Il en est de même des autres cours d'eau qui inondent le pays, bien plus qu'ils ne l'arrosent. Deux tiers sont occupés par les montagnes ; le reste, couvert de neiges pendant sept à huit mois de l'année, rend à peine au cultivateur, lorsqu'il ose braver l'aspérité du sol et du climat, de quoi le remplir de ses avances. La ressource est dans les bestiaux ; la partie montagneuse offre sur-tout aux moutons d'excellens pâturages ; ils y trouvent des abris salutaires contre les ardeurs de l'été, après lequel, et lorsque le retour des frimats les en chasse, ils redescendent dans leurs étables, chargés de riches toisons que la rosée a blanchies, et d'un embonpoint qui double leur valeur, sans qu'il en ait rien coûté aux propriétaires : aussi vante-t-on le mouton des Alpes pour la beauté de sa laine et l'excellente qualité de sa chair. — Parmi les productions végétales, on distingue le mélèze, espèce d'arbre, très-multipliée dans les montagnes qui avoisinent Briançon, dont l'écorce exprime une substance comparable à la manne : elle est appelée *Manne de Briançon* ; l'on en fait usage dans la médecine. — *Briançon* est la première place de France du côté de l'Italie ; elle est entourée de forts, et couverte elle-même de fortifications. Sa position en fait, sous le rapport militaire, une ville importante. — Du reste, point de commerce ; peu d'industrie. — *Forêts :* 42 à 43 mille hectares (83 à 84 mille arpens), dont la moitié appartient aux particuliers, la presque totalité du reste aux communes. — Contributions, en l'an XI, 726,331 fr. ; ce qui donne pour la part contributive de chaque individu, 6 fr. 50 cent. à très-peu-près.

LA DRÔME. La rivière du même nom n'est navigable que depuis *Crest ;* encore difficilement, à cause de son excessive rapidité. *L'Isère*, qui a le même défaut, traverse la partie septentrionale du territoire. Quelques ruisseaux, tels que le *Roubion* et la *Jabronne*, rendent plus de service aux arrondissemens méridionaux, dont *Montelimart* et *Nyons* sont les chefs-lieux : la vallée qu'ils fertilisent produit abondamment du blé, des vins, parmi lesquels on distingue ceux du côteau de l'*Hermitage*, et d'excellens fruits, entr'autres des olives. L'arrondissement de *Valence*, sur la rive gauche du Rhône, sans être dépourvu de ces produits, est beaucoup moins favorisé. — L'arrondissement de *Die*, qui touche les montagnes, n'a pour lui que les pâturages ; mais ils sont d'aussi bonne qualité que ceux dont jouit le département des *Hautes-Alpes :* aussi les laines font-elles, dans cette partie de *la Drôme*, la branche la plus intéressante du commerce de ses habitans. — *Forêts :* 75 à 76 mille hectares (environ 148 mille arpens), en plus grande partie aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 1,840,992 fr.

L'ARDÈCHE. C'est près de *St.-Etienne de Luidarez*, à l'E. et vers l'extrémité de cette partie du département, que la rivière qui lui donne le nom, a sa source : c'est à l'extrémité, S. E., près de *Pont-S.-Esprit* (département du *Gard*), qu'elle se perd dans le *Rhône*. Elle n'a, en tout, que 10 à 12 myriamètres de cours, pendant lequel, grossissant à mesure qu'elle approche de son embouchure, elle ne laisse pas de causer, dans les fontes de neige sur-tout, des inondations plus ou moins dommageables à la partie méridionale, dont l'*Argentière* est chef-lieu. — Les cantons de *Privas* sont plus régulièrement productifs. — *Tournon* recueille, dans les montagnes qui l'environnent, plus de châtaignes que de froment ; mais il a d'excellens vins : celui de *St.-Peray* est très-renommé. — *Annonay*, petite ville à peu de distance de *Tournon*, possède une fabrique de papiers, qui passent, à juste titre, pour les plus beaux de l'Europe. — *Forêts :* 33 à 34 mille hectares (65 à 66 mille arpens), dont près de moitié aux particuliers, la plus grande partie du reste aux communes. — Contributions, en l'an XI, 1,356,194 fr.

XLVII, N° 35. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a au Sud-Est les Départemens	du GARD..........	du Pont du Gard.	des diocèses d'Alais, d'Usès et de Nîmes.	6280	318	au N. le département de l'Ardèche..........; à l'O. les départ. de la Lozère.., de l'Aveyron ., de l'Hérault ..; au S. la mer..........; à l'E. les départ. des Bouches du Rhône ......, de Vaucluse..	cotoyé par le Rhône et arrosé par le Gardon, qui passe au Pont du Gard.	Grains, vins, olives, soie, eau-de-vie et charbon de terre.	309052
	de VAUCLUSE..........	de la fontaine que les amours de *Laure* et de *Pétrarque* ont rendu célèbre.	du territ[re] d'Avignon, du Comtat Vénaissin, de la principauté d'Orange, et du dioc. d'Apt (Provence).	5700	187	au N. le département de la Drôme..........; à l'O. le dép. du Gard..; au S. le département des Bouches du Rhône ....; à l'E. les départ. du Var ......, des Basses-Alpes..	la Durance, qui lui sert de limite du côté du départem. des Bouches du Rhône. le Rhône, qui le sépare du départem. du Gard.	Blé, grains, vins, fruits, olives, safran, garence, soie et laine.	190180

DE LA FRANCE CONTINENTALE. (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Départemens	NOTES ET OBSERVATIONS.
		Lieues.			
Nîmes	Nîmes	140 S. E.	39300	565	**Le Gard.** Le *Rhône* sépare, du N. au S., le départemens de *Vaucluse* de celui des *Bouches-du-Rhône*. Le *Gardon* (d'où vient *Gard*), est une petite rivière qui le parcourt de l'E. à l'O.; elle communique son nom aux principaux endroits qu'elle rencontre: l'un des bras, sur lequel *Alais* est situé, s'appelle le *Gard-d'Alais*; l'autre est surnommé le *Gard-d'Anduze*, à cause de la petite ville par où il passe. Le *Gardon* descend jusqu'au *Rhône* où il se jette (à quelque distance de *Beaucaire*). — Du côté de la mer, *Aigues-Morte*, à 14 myriomètres de *Nîmes*, avoit autrefois un port, celui où *St.-Louis* s'embarqua pour l'Afrique, vers le milieu du XIII.e siècle (*Chronol.* pag. 250 et 234); mais ce port, comblé depuis longtemps, n'offre plus, à la faveur d'un canal factice (le *canal de la Roubine*), qu'un réfuge aux petits bâtimens battus par les tempêtes. — Le *Pont du Gard*, à 10 myriamètres de *Nîmes*, présente un aqueduc porté sur 49 arches, traversant, sur le *Gardon*, une vallée qui a au moins 160 pieds de profondeur; superbe ouvrage des Romains, l'un de ceux qui attestent le mieux la supériorité de leur architecture sur l'architecture moderne. On en peut dire autant des *Arènes de Nîmes*. — Le territoire de ce département abonde en grains, en vins et en fruits. Les vins du cru de *St.-Gilles* ont le plus de réputation. Les mûriers y sont en pleine campagne. — C'est dans les environs de *Nîmes* que la nature étale le plus de richesses. — Le territoire d'*Alais* est montagneux, et cependant fertile. — Le commerce de tout le pays consiste principalement en soieries. — *Forêts*: 47 à 48 mille hectares (environ 95 mille arpens); plus du tiers aux particuliers; la majeure partie du reste aux communes, et le surplus à la nation. — Contributions, en l'an XI, 2,866,398 fr.
	Alais	132	8944		
	Uzès	138	6191		
	Le Vigan	128	3848		
Avignon	Avignon	174	20171	150	**Vaucluse.** Ce fut en 1791, au moment de terminer sa session, que l'assemblée nationale Constituante décréta la réunion d'*Avignon* et du comtat *Venaissin* à la France. — *Orange*, anciennement principauté, lui avoit été cédée par le traité d'*Utrecht*. (*Chron.* p. 446). — *Apt*, évêché suffragant d'*Aix*, ci-devant *Provence*, se trouvant situé dans la même enclave, on composa de ces quatre arrondissemens le département de *Vaucluse*, nom d'une des plus belles sources de l'Europe, d'où sort la petite rivière de *Sorgues*, qui traverse *Avignon* pour se rendre dans le *Rhône*. — La *Durance* et le *Rhône* embrassent le département à l'O. et au S. — A l'extrémité vers l'E., partie contigue aux Basses-Alpes, le climat se ressent du voisinage des montagnes. Le *Mont-Ventoux* y domine: son élévation est de plus de mille toises au-dessus du niveau de la mer: il est couvert de neiges au moins huit mois de l'année. — Malgré l'inégalité de température, qui résulte de la disposition variée du sol, le territoire est généralement fertile. On recueille dans la vallée d'*Avignon*, des grains, de l'huile, etc. Le commerce principal de cette ville consiste en étoffes de soie; on doit aux eaux de *Vaucluse* des toiles peintes du plus beau teint: il s'en fabrique à *Orange* qu'on nomme *toiles d'Orange*, et qui ont encore plus de réputation. Cette dernière ville, qui n'est qu'à une demi-lieue (environ 2 kilomètres) d'*Avignon*, est très-riche en monumens antiques; elle possède, entr'autres, un arc-de-triomphe, le plus magnifique de tous ceux élevés par les Romains dans les Gaules. Le *pont d'Avignon* eut aussi sa célébrité; mais de dix-neuf arches dont on admiroit la hardiesse, il n'en reste plus que quatre. — *Forêts*: environ 8 mille hectares (15 à 16 mille arpens). — Contributions, en l'an XI, 1,367,702 fr.
	Carpentras	140	8484		
	Orange	155	7370		
	Apt	148	4689		

XLVII, N° 36. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE a au Sud-Est les Départemens	des BOUCHES-DU-RHÔNE.	de sa situation près de l'embouchure du Rhône.	des dioc.[s] d'Arles, d'Aix et de Marseille.	5315	266	au N. le département de Vaucluse......... à l'O. le dép. du Gard... au S. la mer......... à l'E. le dép. du Var....	le Rhône. la Durance. l'Arc, qui passe au-dessous d'Aix.	Blé, vins, olives, fruits, laine et soie.	520072
	du VAR.................	d'une rivière qui l'arrose au N. E.	des diocèses de Fréjus, Toulon, Grasse et Vence (basse Provence).	7510	269	au N. les départ. des Alpes Maritimes..... des Basses-Alpes.. à l'O. le départem. des Bouches du Rhône... au S... à l'E... la Méditerran.	le Var, qui est une espèce de torrent qui se jette dans la Méditerranée, à demie lieue de Nice. l'Argens, qui passe à St.-Maximin.	Grains, vins, câpres, figues, olives, oranges, citrons, sardines et thon.	269142

DE LA FRANCE CONTINENTALE. (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
Marseille........	Marseille........	lieues. 165 S. E.	111130	108	BOUCHES-DU-RHÔNE. Grossi par la *Durance*, qui s'y jette près d'*Avignon*, le *Rhône* se partage, au-dessous d'*Arles*, en deux branches très-distinctes; l'une tournant à l'O., puis au S., et côtoyant l'extrémité méridionale du département de l'*Hérault*, se rend dans la mer au-dessous d'*Aigues-Mortes*; l'autre, et c'est la plus considérable, y arrive plus directement par six canaux, entre lesquels ce bras se divise, mais qui ont leur embouchure commune au-dessous de l'*isle de la Camargue*, dont ils font le pourtour. De ces bouches vient le nom du département. —*L'isle de la Camargue*, entrecoupée elle-même par plusieurs eaux dont l'étang appelé *Valcarès* fait partie, n'est pas le canton le moins fertile de la contrée : on y recueille du blé en abondance, du vin, de l'huile, etc. Les parties incultes offrent aux bestiaux d'excellens pâturages; en sorte qu'on peut dire que tout y est en valeur. — Il n'en est pas de même du surplus de l'arrondissement dans lequel cette isle est comprise, et dont *Tarascon* est le chef-lieu : des inondations trop fréquentes dans cette partie marécageuse, rendent la végétation lente, le produit casuel, les débouchés à-peu-près impossibles. — *Aix* et *Marseille*, à 16 myriamètres (8 lieues) l'une de l'autre, réunissent tous les avantages. Partout égale abondance de vins et de fruits d'excellente qualité : les vins de la *Ciotat*, canton à 5 lieues de *Marseille*, jouissent d'un grand renom. Les huiles, avantageusement connues sous le nom d'*huiles d'Aix* ou de *Provence*, sont un objet de commerce, diminué, à la vérité, trop considérablement, depuis la perte d'une partie des oliviers, survenue à la suite du grand hiver de 1788 à 1789; mais qui ne laisse pas encore, ainsi que le fruit des amandiers, d'être d'un certain produit. — *Marseille*, la plus ancienne ville de France, est située sur la *Méditerranée*: son commerce s'étend à toutes les parties du monde; rien ne lui est étranger. Le caractère de ses habitans donna plus d'une fois de l'inquiétude au Souverain; et sans réveiller, à cet égard, des souvenirs éteints, bien que d'une date encore récente, il suffit, pour avoir au moins une idée du naturel du pays, de remarquer le fort et la citadelle que *Louis XIV* fit construire dans cette ville, en 1669, uniquement en vue d'y faire respecter l'autorité royale. — En général, le pays n'est pas agricole. — *Le Bois* même y est rare; on n'en compte en tout qu'environ 31 mille hectares (59 à 60 mille arpens); mais il est assez riche d'ailleurs. — Contributions en l'an XI, 3,612,199 fr.
	Aix...........	159	23686		
	Tarascon........	146	18300		
Dragnignan.....	Draguignan......	178	6561	211	LE VAR. Pays vignoble, qui ne suffit en grains qu'à la moitié du besoin de ses habitans; mais les champs y sont, à-peu-près par-tout, plantés d'arbres à fruits, principalement de mûriers. Chaque arrondissement a, dans ce genre, quelque chose de renom qui le distingue. Les *prunes de Brignoles*, qu'on transporte pelées et séches, tant en France, qu'en Italie et en Allemagne, font un objet de commerce considérable. Les *bergamotes* (*) *de Grasse*, ne jouissent pas d'une moindre réputation; ainsi que les essences, les savonnettes et les parfums qui se préparent à *Grasse* et dans ses environs: elles sont connues dans toute l'Europe. — *Toulon* est renommé pour ses vins. Cette ville a un beau port: la perfidie l'avoit dérobé un moment à la France, en 1793; la bravoure, guidée par le génie (**), le lui rendit bientôt après (*Chronol.* p. 526). Ce port est beaucoup moins commerçant que celui de *Marseille*, qui n'en est qu'à 15 lieues; il est principalement destiné aux vaisseaux de guerre. — Les vins, dont le territoire de *Draguignan* abonde, sont si violens, qu'on ne sauroit en boire sans y mêler la moitié d'eau. — Les isles d'*Hières*, à la vue de *Toulon*, sont recherchées pour la douce température de leur climat. — Les isles de *Larins* et de *Ste-Marguerite* sont en face de *Grasse*; le château de celle-ci est célèbre dans l'histoire du règne de *Louis XIV*, par le séjour qu'y fit l'*homme au masque de fer*. — Les *Forêts* sont considérables dans ce département : on en compte environ 233 mille hectares (464 à 465 mille arpens). — Contributions, en l'an XI, 2,258,028 fr.
	Toulon.........	175	20500		
	Grasse..........	187	12521		
	Brignolles.......	175	5460		

(*) Espèce d'orange, dont l'écorce parfumée s'emploie principalement en boîtes, qu'on appelle *boîtes à bonbons*.

(**) *Bonaparte* dirigeoit la principale batterie. La place fut emportée en 12 heures.

XLVII, N° 37. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en Kil carr.	Leur SURFACE en L. carr.	LEURS BORNES.	RIVIERES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a au Sud-Est les Départemens	des BASSES-ALPES	de la position des Alpes qui avoisinent la mer.	des diocèses de Sisteron, Digne, Riez, Senez et Lodève.	7412	575	au N. le départem. des Hautes-Alpes .... à l'O. les départ. { de la Drôme .. de Vaucluse.. } au S. les départ. { des Bouches du Rhône...... du Var...... } à l'E. les Alpes........	la Durance. le Var. l'Asse, qui passe à Senez. la Bleone, qui passe à Digne.	Grains, vins, câpres, figues, olives, oranges, citrons, sardines et thon.	119121
	des ALPES-MARITIMES..	de la partie des Alpes qui touche à la Méditerranée.	du comté de Nice, réuni à la République dep. l'an III.	5457	175	au N. le dép. de la Stura. à l'O. les départ. { des Basses-Alpes.. du Var...... } au S. la mer......... à l'E. la république Ligurienne..............	la Tinea, qui le traverse du N. au S. et se jette dans le Var. le Vesubia *idem*.	*idem*.	87071

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Départemens
		lieues.		
Digne	Digne	151 S. E.	2872	260
	Sisteron	147	3891	
	Forcalquier	159	2559	
	Barcelonnette	145	2182	
	Castellanne	158	1962	
Nice	Nice	192	18475	96
	Monaco	194	1130	
	Puget-Theuieres	183	914	

NOTES ET OBSERVATIONS.

BASSES-ALPES. Cette partie inférieure de la grande chaîne des *Alpes*, d'où le département tire son nom, le borne à l'E., et le sépare de celui de la *Stura*, l'un des six départemens du Piémont. — Les excellens poissons dont la *Durance* et le *Verdon* abondent; le gibier de toute espèce, et sur-tout la bécasse, multiplié dans les Isles que forme la *Durance*, qui traverse tout le territoire, du Nord au Sud, ne compensent pas, malgré les jouissances que ces biens procurent, la perte qu'éprouvent plusieurs cantons, par les trop fréquens débordemens de cette rivière qui, chez eux comme dans les départemens que nous l'avons déjà vu traverser, est la cause perpétuelle de ravages incalculables. — La partie septentrionale, celle que comprennent les arrondissemens de *Sisteron* et de *Barcelonnette*, sont, par leur position, à l'abri du torrent: aussi y trouve-t-on, en assez grande abondance, du seigle, de l'orge et de l'avoine. — Mais en général, c'est à la culture de la pomme de terre, que les habitans du pays s'adonnent avec le plus de soin, parce qu'elle est d'un rapport plus sûr, et que l'habitude, fille de la nécessité, les a tellement familiarisés avec cette nourriture, qu'on a observé que *les années les plus abondantes en pommes de terres, étoient toujours marquées par la naissance d'un plus grand nombre d'enfans* (*). — L'éloignement où *Castellane* et son territoire se trouvent de la *Durance*, joint à une exposition plus au midi, fait qu'on y jouit, plus qu'ailleurs, du double avantage d'avoir d'excellens fruits de tout genre, des plantes céréales, potagères et légumineuses, assez pour faire du superflu un objet de spéculation et de commerce. Les *pruneaux de Castellane* sont renommés. — *Forcalquier* a ses fabriques de chapeaux, des tanneries, des teintureries et des moulins à soie. — *Digne* offre, près de ses murs, des eaux thermales, qui passent pour avoir la propriété de guérir les ankiloses, suite trop ordinaire des plaies d'armes à feu. Cette ville, ancienne, qualifiée honorablement dans les *Commentaires de César*, (*Digna inter montes*), est manufacturière et marchande. Parmi les manufactures, on distingue la bonneterie turque, ainsi qu'une fabrique de draps, d'un très-commun usage, connus sous le nom de *Ko'mouks*. — Les *Forêts* ne sont que de 55 à 56 mille hectares (environ 109 mille arpens) — Contributions, en l'an XI, 1,007,311 fr.

ALPES MARITIMES. *Nice*, avec tout son territoire, s'étoit soumise, en 1388, à la Maison de Savoie, qui posséda ce domaine, à titre de comté, jusqu'en 1793: accédant alors au vœu de ses habitans, un décret de la Convention nationale réunit le pays à la République Française (*Chronol.* pag. 523). — La principauté de *Monaco*, que possédoit, sous la protection de la France (**), la Maison de *Matignon*, (plus anciennement la Maison de *Grimaldi*), exprima le même vœu, à la même époque; sa réunion fut également décrétée. De ces nouvelles acquisitions fut formé, depuis, le département que sa position a fait appeler des *Alpes maritimes*. — Les villes de *Nice* et de *Monaco* sont, l'une et l'autre, agréablement situées; la première, sur la pointe méridionale du continent, à 8 myriamètres de l'embouchure du *Var*; la seconde à 6 myriamètres de *Nice*, sur un rocher qui n'a pas plus de 4 à 5 milles de tour. — *Nice* étoit autrefois défendue par plusieurs forts; mais les Français les firent entièrement raser, en 1706, après s'être emparés, pour la seconde fois, de cette place. — *Monaco* a une bonne citadelle, où le gouvernement Français, sous la Monarchie, entretenoit garnison. Son port est sûr, mais trop peu profond pour recevoir de gros bâtimens. Celui de *Nice* pourroit en contenir jusqu'à 200, si l'entrée en étoit plus facile. *Villefranche*, à une lieue de-là, en présente un qui réunit tous les avantages d'une heureuse position; il ne lui manque qu'un bassin plus vaste. — Le pays, en général très-peu agricole, est aussi-bien partagé en toutes sortes de fruits que celui des *Basses-Alpes*: même sol; à peu-près même climat; à peu-près aussi même genre de commerce. — On n'y compte que 36 à 37 mille hectares de *forêts*; toutes aux particuliers. — Contributions, en l'an XI, 622,821 fr.

(*) *Statistique générale de la France*, t. V, pag. 420.

(**) Cette *protection* valut, de la part de la France, au Prince qui s'y soumit en 1641, le *duché de Valentinois*.

XLVII, N° 38. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE au Sud-Est les Départemens	du Golo	de la riv.re qui l'arrose de l'O. à l'E.	de la partie septentrionale et orientale de l'île de Corse.	3267	166	au N. la Méditerranée... à l'O... *Idem*........ le départ. du Liamone.... au S. le même départ.. à l'E. la Méditerranée..	le Golo, qui le traverse de l'O. à l'E. le Tavignano, qui passe à Corte.	Grains, vins, lin, fruits, châtaignes, miel, cire, soie, bétail, chevaux, bois de construction, mines de différ. métaux, pierres précieuses et eaux minéral.s	105466
	du Liamone..........	de la riv.re qui l'arrose de l'E. à l'O.	de la partie méridionale et occidentale de l'île de Corse.	2955	150	au N. le dép. du Golo.. à l'O... au S.... à l'E... la Méditerran.	le Liamone, qui l'arrose de l'E. à l'O. le Tavalo, qui passe à Ponte-Cassola.	*idem.*	63347

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département
Bastia	Bastia	lieues. 174 S. E.	10997	235
	Calvi	172	2135	
	Corte	169	2043	
Ajaccio	Ajaccio	175	6030	156
	Sartène	183	4921	
	Vico	178	3977	

NOTES ET OBSERVATIONS.

L'ILE DE CORSE, aux Génois depuis plusieurs siècles, passa, en 1769, sous la domination française. On n'en forma, en 1790, qu'un seul département. En 1793, elle fut envahie par les Anglais, fauteurs de la révolte dont *Pascal Paoli* s'étoit rendu le chef. Les armes républicaines la reconquirent, l'année suivante. C'est à cette dernière époque que son territoire fut divisé en deux départemens, *Golo* et *Liamone*.

— *GOLO*. Ce département occupe la partie septentrionale en-deçà des monts. La rivière, dont il porte le nom, côtoye l'ile à l'O., et se jette dans la mer, ou plutôt s'y précipite comme un torrent, au-dessous de *Bastia*. On y jouit d'un climat tempéré; les grains et les fruits, surtout les olives, sont en abondance: ses vins égalent en bonté les meilleurs vins de liqueurs de France. — Quant à l'industrie manufacturière, elle est à peu-près nulle dans cette contrée; ce qu'on y fabrique en draps grossiers, avec la laine du pays, suffit à peine à la consommation des habitans. — *Bastia*, autrefois capitale de toute l'ile, aujourd'hui chef-lieu du *Golo*, n'offre rien de remarquable: elle a un port, qui n'est fréquenté que par des galères, et où il ne peut entrer que de petits bâtimens. Le commerce des cuirs est le seul dont elle s'occupe. — *Calvi*, sur une langue de terre, au bord opposé à *Bastia*, présente aux vaisseaux une rade commode: un château, sur un rocher avancé en mer, lui sert de forteresse. L'arrondissement dont cette ville est le chef-lieu, passe pour le plus fertile et le mieux cultivé de tout le département; l'huile et le vin sont les principaux objets dont elle trafique. — *Corte* est placé au centre: c'est la partie de toute l'ile la plus étendue et la plus peuplée; cependant la culture n'est pas aussi soignée qu'ailleurs. C'est dans l'arrondissement de *Corte* que le *Golo*, le *Tavignano* et le *Liamone* ont leurs sources. — Les montagnes de l'ile contiennent des mines de fer, de plomb, de cuivre et d'argent. — Les *Forêts* fournissent de très-beaux bois pour la marine. Toutefois, leur étendue, dans ce département, n'embrasse qu'environ 15 mille hectares (29 à 30 mille arpens), dont il n'y a que 4 à 5 mille hectares qui soient nationaux. — Contributions, en l'an XI, 172,692 fr.; ce qui ne donne, pour la quotité contributive de chaque individu, eu égard à la population générale, qu'environ 1 fr. 70 cent.

LIAMONE. Une chaîne de montagnes traverse l'ile, à peu-près dans toute sa longueur, et la divise en deux parties: elle sépare les deux départemens; *Golo* est en-deçà, *Liamone* au-delà de cette limite naturelle. L'air y est plus sain, le climat plus chaud que dans la partie opposée. Les vins qu'on y récolte sont les meilleurs de Corse. Celui d'*Ajaccio* est, sur-tout, renommé. — *Ajaccio*, la plus belle ville de l'ile, a une citadelle, qui fut bâtie par le Maréchal de *Termes*. Le golfe, au bord duquel elle est avantageusement située, offre un port sûr et commode aux bâtimens les plus considérables. — La pêche du *corail* y est très-abondante: cette substance polypeuse, d'un rouge vif, a fait, dans tous les temps, l'objet d'un grand commerce pour les peuples des bords de la méditerranée; elle s'expédie à *Marseille*, et à la *Ciotat*, où elle reçoit le poli, et de-là repasse, en majeure partie, sur les côtes d'Afrique, pour y être échangée contre des Nègres. — *Vico*, dans le voisinage du golfe de *Sagonne*, n'offre de remarquable que les restes de l'ancienne ville d'Italie, dont il a conservé le nom. — Le port de *Bonifacio*, presqu'île dans l'arrondissement de *Sartène*, est sûr, mais de difficile accès. Celui de *Porto-Vecchio*, à peu de distance de-là, passe pour le meilleur de toute la Corse. — Les productions naturelles sont, dans ce département, à peu-près les mêmes que dans celui du *Golo*; toutefois plus considérables, à raison de la plus grande étendue de pays qu'il embrasse. — *Forêts*: 39 à 40 mille hectares (environ 80 mille arpens), dont 6 à 7 mille hectares seulement à la nation; le surplus aux particuliers et aux communes. — Contributions, en l'an XI, 97,866 fr.; ce qui, attendu que la population est ici beaucoup moindre que dans le département en-deçà des monts, porte la part contributive de chacun, à peu-près à la même quotité d'*un franc soixante centimes*.

XLVII, N° 39. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE au Sud-Est, les Départemens	de la DOIRE..........	de la principale riv.re qui l'arrose du N. O. au S. E.	du duché d'Aost et du marquisat d'Ivrée.	4772	241	au N... { le Valais..... le département du Léman... } à l'O. les départ. { du Mont-Blanc.. du Pô....... } au S les départ. { du Pô....... du Tanaro.... de Marengo... } à l'E... { le département de la Sesia... la rép. Italien.e }	la Doire, distinguée en grande et petite Doire.	Peu de grains, vins, chanvre, fruits, pâturages, mines de différens métaux, eaux minérales.	224127
	de la SESIA..........	de la rivière qui lui sert de frontière à l'E.	de la seigneurie de Verceil et de la principauté de Masserann.	2881	146	au N. la rép. Italienne.. à l'O. le département de la Doire........... au S. les départ. { du Tanaro.... de Marengo... } à l'E. la rép. Italienne.	la Sesia, qui en arrose la partie orientale, passe à Verceil et se jette dans le Pô au-dessus de Valence. l'Oropa, qui passe à Biella.	Riz, grains, vins, pâturages, mûriers, vers à soie, abeilles, volailles et gibiers.	214127

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION	NOMBRE des COMMUNES par Département
		lieues.		
	Ivrée	161 S E.	1300	
Ivrée	Aoste	153	5553	227
	Chivas	168	5450	
	Verceil	167	18364	
Verceil	Bielle	157	7762	189
	Santhia	162	2827	

NOTES ET OBSERVATIONS.

Le Piémont, autrefois principauté, faisoit, ainsi que la Savoie, partie des États du Roi de Sardaigne. — Pays riche, au point que le Duc *Charles Emmanuel I.er*, à qui *Henri IV* demandoit un jour quel revenu il tiroit de ses Etats, n'hésita pas à lui répondre : *je tire ce que je peux de la Savoie ; et du Piémont, ce que je veux.* On assure qu'il rapportoit, en 1782, seize millions à son Souverain. — La journée de Marengo changea le sort de cette contrée : les Piémontois devinrent indépendans sous la protection de la République Française victorieuse, à l'instar de laquelle ils divisèrent alors leur territoire en départemens. Ce sont ces mêmes départemens, au nombre de six, qui se trouvent aujourd'hui réunis à la France, aux termes du Senatus-consulte organique du 28 fructidor an X (15 septembre 1802); et c'est ce dernier état que nous avons à considérer.

La Doire. Comprend l'ancien duché d'*Aoste* et celui de *Canovèse*; pays tout couvert de montagnes, dont, suivant *Busching*, les habitans ont presque tous des goîtres : et comme, ajoute cet auteur, ils sortent peu de leurs vallées, ils passent pour les moins spirituels de tous les Piémontois. Les bestiaux font un des principaux objets de leur commerce : ils ont des pâturages excellens. La culture de chanvre y est aussi très-bien entendue, sur-tout dans l'ancienne *Canavèse*, nom qu'on suppose venu au canton de ce que cette production y abonde. *Aoste* (*), chef-lieu du principal arrondissement, est situé au pied des Alpes. On y remarque des arcs de triomphe et des restes assez bien conservés, d'autres monumens qui attestent l'antiquité de cette ville. — *Ivrée*, dans le *Cavanèse*, avoit le titre de *Marquisat*. — *Chivas*, ou *Chivasco*, ville fortifiée : sa position, à peu de distance du *Pô*, touchant aux frontières de la *Lombardie*, la rendoit comme le chef-lieu de tout le pays; et c'est delà, dit-on, qu'elle prit, dans l'origine, le nom de *Clavasium*, en italien *Clavi*, dont on a fait par corruption *Chivasco*, et en dernier lieu *Chivas*. — Le fort *Brunette*, à côté de *Suse*, présente, sur la même frontière, une forteresse flanquée de huit bastions, dont les ouvrages, tant extérieurs qu'intérieurs, sont taillés dans le roc; ce qui n'empêche pas que cette place n'ait été souvent prise et reprise dans le cours des guerres dont l'Italie et le Piémont furent successivement le théâtre. — Contributions, en l'an XI, 1,307,460 fr. (**)

La Sesia. Quantité de petites rivières, qui se rendent toutes dans celle dont ce département rappelle le nom, font de cette partie de l'ancien Piémont, une vallée aussi agréable que fertile. — *Verceil* est au milieu : sa position qui la met à portée de communiquer par le *Sesia* avec le *Pô*, et par le *Pô* avec la mer, doit la rendre commerçante, pour peu qu'elle veuille le devenir. — *Santhia*, ou *St.-Ya*, *Sancta-Agatha*, petite ville au bord du *Naviglio*, n'offre rien de remarquable. — *Bielle*, *Biella*, quoique beaucoup plus peuplée, n'a de plus que *Santia*, qu'un plus grand nombre d'églises et de couvents, nombre qui, dans le ci-devant Piémont, est par-tout en raison de la population. C'est sur-tout à *Oropa*, montagne consacrée au culte de la *Vierge*, que les chapelles, les oratoires et les *ex-voto* sont multipliés. — Contributions, en l'an XI, 1,307,460 fr.

(*) *Aosta*, *Avosta*, autrefois *Augusta Prætoria*, d'où Aosta, nom moderne, dérivé de celui qu'elle portoit anciennement, et qui lui fut donné, vraisemblablement, parce qu'*Auguste* y envoya une colonie de 3000 soldats.

(**) Nous ne parlons pas des *Forêts*; non que le *Piémont* en soit dépourvu, mais parce que, depuis sa réunion effectuée, il n'a pas été possible d'en connoître l'étendue à l'égard de chacun des arrondissemens.

XLVII, N° 40. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du sol.	POPULATION.
La FRANCE a au Sud-Est les Départemens	de MARENGO	de la célèbre bataille de Marengo.	du Montferrat, du Tortonèse et d'une partie du Pavesan.	3587	181	au N. ... la rép. Italien.e le depart. de la Sesia .... à l'O. le dép. du Tanaro. au S. la rép. Ligurienne. à l'E. le doché de Parme.	la Sesia et le Pô qui le côtoyent le Tanaro, qui le traverse de l'O. à l'E. la Staffera, qui passe a Voghere.	Grains, riz, vins, fruits, pâturages, bestiaux, volailles et vers à soie.	322854
	du TANARO..........	de la principale rivière qui l'arrose de l'E. à l'O.	du comté d'Asti et de la province d'Acqui.	3097	156	au N. le Pô, qui lui sert de limite .... à l'O. les départ. du Pô ... ... de la Stura. ... au S. la rép. Ligurienne. à l'E. le dép. de Marengo.	le Pô, qui le traverse au N. le Tanaro. la Bormida, qui passe à Acqui.	Les mêmes que dans le département précédent, et en outre plusieurs sources d'eaux minérales.	311458

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Département	NOTES ET OBSERVATIONS.
		lieues.			
Alexandrie......	Alexandrie......	170 S. E.	32225	371	MARENGO. Le *Montferrat*, en dernier lieu duché de l'Empire, et dont *Casal* étoit la capitale, compose aujourd'hui, avec la province d'*Alexandrie*, la plus grande partie de ce département. — *Alexandrie*, située sur le *Tanaro*, doit son nom au Pape *Alexandre III*, qui, en y fondant un duché, substitua ce nom à celui de *Cesarea* qu'elle portoit auparavant. — *Marengo*, petit village près de cette grande ville, méritoit de donner le sien au département, en mémoire de la célèbre journée qui décida du sort de l'Italie, et de l'Europe entière. (*Chronol.* pag. 549, année 1800). — Quoique ce pays soit généralement marécageux, il abonde en grains. On y fait le commerce de soie, de chanvre, et celui des bestiaux. — *Tortonne*, *Voghère*, ou *Voghera*, et *Bobbio*, anciennement du Milanais, n'offrent rien de remarquable. — Contributions du départem., en l'an XI, 2,690,510 fr.
	Casal.	161	15000		
	Vogherre........	176	10023		
	Tortonne.......	173	8440		
	Bobbio.........	188	3560		
Asti...........	Asti...........	163	21225	256	TANARO. Sol marécageux dans une partie; dans une autre, couvert de montagnes; généralement peu productif, excepté dans celle du nord, où croissent en abondance des grains et des fruits de toute espèce. On rencontre même, vers le sud-ouest, dans le canton que sa stérilité a fait appeler les *Landes*, des collines dont la fécondité est admirable. Tout le reste du département est comme enseveli sous les eaux. — *Asti*, chef-lieu, étoit la capitale du comté de ce nom; le siége d'un évêché suffragant de *Milan*: c'est l'*Asta-Pompeïa* des Anciens. Son territoire produit d'excellens vins. — *Acqui* appartenoit au duché de *Montferrat*; elle est renommée pour ses bains. — C'est dans les environs d'*Alba* que se trouve le canton des *Landes*. — Contributions du département, en l'an XI, 1,841,182 fr.
	Alba...........	167	9650		
	Acqui.........	171	6660		

XLVII, N° 41. *Suite de la* STATISTIQUE DES DÉPARTEMENS

	NOMS des DÉPARTEMENS.	D'où tirent LEURS NOMS.	De quelles PROVINCES sont formés.	Leur SURFACE en kil. carr.	Leur SURFACE en l. carr.	LEURS BORNES.	RIVIÈRES principales qui les ARROSENT.	PRODUCTIONS du Sol.	POPULATION.
La FRANCE a au Sud-Est les Départemens	du Pô	de la principale rivière qui l'arrose à l'E.	de la principauté de Piémont et du marquisat de Suse.	5220	265	au N... le département de la Doire.. le Mont-Cénis. le départ. du Mont-Blanc.. à l'O. le même et celui des Hautes-Alpes..... au S. le dép. de la Stura. à l'E. le dép. du Tanaro.	le Pô. la Doire. la Stura, qui se jette dans le Pô au-dessus de Turin.	Blés, vins, riz, chanvres, vers à soie, abeilles, bestiaux, mines de différens métaux, eaux minérales.	395193
	de la Stura	de la principale rivière qui l'arrose du S. O. au N. E.	des marquisats de Saluces et de Ceva.	7000	354	au N. les départ. du Tanaro ... du Pô....... à l'O. les dép. des Hautes et Basses-Alpes...... au S. le dép. des Alpes maritimes.......... à l'E... la Ligurie.... le département du Tanaro...	le Pô. la Stura le Tanaro. la Maira, qui l'arrose de l'O. au N.	Blés, riz, fruits, pâturages, bestiaux, vers à soie et abeilles.	411669

DE LA FRANCE CONTINENTALE. — (III.e RÉGION.)

CHEFS-LIEUX des DÉPARTEMENS.	ARRONDISSEMENS COMMUNAUX. CHEFS-LIEUX.	Leur DISTANCE de Paris.	Leur POPULATION.	NOMBRE des COMMUNES par Departement	NOTES ET OBSERVATIONS.
		lieues.			
Turin	Turin	152 S. E.	75,716	325	LE PÔ. Le *Piémont*, proprement dit, embrassoit plusieurs districts qui formoient une *principauté*, dont *Turin* étoit la capitale. — *Suze* étoit le chef-lieu d'un marquisat. — *Pigneral*, ville ancienne, la clef de l'Italie jusqu'en 1696, époque où les Français, en la rendant au Duc de Savoie, la firent démanteler, est située dans les *Vallées*, nom qui distingue la partie occidentale du *Piémont*, limitrophe de l'ancien *Dauphiné*. Ces trois arrondissemens, qui ne forment plus qu'un seul territoire, composent ensemble le département que le *Pô* parcourt de l'Est à l'Ouest, et auquel il donne son nom, quoiqu'il ne le traverse que dans l'une de ses extrémités. — *Pérouse*, *Lucerne*, *St.-Martin* (ce dernier endroit n'est plus habité), communiquent successivement leurs noms aux *vallées* ou *vals*, qui forment la circonscription de leurs territoires respectifs : on y recueille d'excellens fruits ; les bestiaux trouvent sur les hauteurs de bons pâturages : le vin abonde sur les côteaux ; et c'est sur-tout celui du *val de St.-Martin* qui est en réputation. — L'attachement constant de ce pays à la religion protestante, attira sur lui, dans le cours du XVII.e siècle, et même encore en 1730, de longues et de cruelles persécutions. (Voyez l'Histoire générale des *Vaudois*, par *Jean Leger*). — *Turin*, où résidoit le Roi de Sardaigne actuel avant l'abdication de ses États continentaux, est situé au confluent de la *Doire* avec le *Pô*. Son enceinte est vaste ; il faut une heure et demie pour faire le tour de ses remparts. Elle ne manque pas de beaux édifices : la salle d'Opéra passe pour un modèle dans son genre ; le palais de l'ancien Duc de Savoie offre un superbe monument d'architecture. Parmi les établissemens utiles, qui y sont en grand nombre, on distingue un hôpital (*la Charité*), où sont nourries deux à trois mille personnes, assujéties au travail. Une académie, une université, et les richesses littéraires que celle-ci possède en manuscrits, indépendamment d'une bibliothèque, riche de plus de 20 mille volumes, attestent le goût des Piémontais pour les sciences et les beaux-arts. Différentes fabriques d'étoffes de soie, de toile, de velours, etc. Des papeteries, des verreries, etc. font de *Turin* une ville manufacturière. — Contributions, en l'an XI, 5,359,021 fr.
	Pignerol	159	10,086		
	Suze	144	1,672		
Coni	Coni	169	16,500	249	LA STURA. Le district de *Savillian (Savigliano)*, dont la principauté de *Carignan* faisoit partie ; *Saluces (Saluzzo)*, décoré du titre de Marquisat ; *Coni*, place forte, que sa position, au confluent de la *Stura* et du *Gezzo*, faisoit regarder, dans l'ancien état des choses, comme l'un des principaux boulevards du Piémont : *Mondovi*, dont le nom est devenu si célèbre par l'une des journées qui, en 1796, immortalisèrent l'*armée de réserve*, sous le commandement du *Premier Consul Bonaparte* (voy. *Chronol.*), sont les lieux les plus remarquables du département de la *Stura*, du nom de la rivière qui l'arrose en partie, du sud-ouest au nord. Tout le pays n'est que montagnes, entrecoupées de vallées, qu'une multitude de rivières et de ruisseaux subdivisent en petits vallons. En général, le sol y est ingrat : la châtaigne supplée au défaut de froment. — Dans l'arrondissement de *Saluces*, où le voisinage des Alpes entretient un éternel hiver, la ressource des habitans, après le fruit des châtaigniers, dont ils font une espèce de biscuit susceptible d'être conservé long-temps, consiste dans la glace qu'ils transportent dans les plaines, après l'avoir détachée des montagnes, et dont ils ne laissent pas de faire un certain commerce ; car les fruits et les syrops glacés sont, pour l'Italie, un besoin, moins du luxe que de la nécessité. — Contributions, en l'an XI, 3,084,604 fr.
	Savigliano	166	18,752		
	Mondovi	175	14,000		
	Saluces	163	10,150		

TABLE ALPHABÉTIQUE DES 108 DÉPARTEMENS,

DÉCRITS dans le *TABLEAU STATISTIQUE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE*, considérée en 1804.

TABLEAU
GÉOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE
DE LA
FRANCE COLONIALE,
EN 1804.

XLVIII, N° 1. STATISTIQUE DES XII DÉPARTEMENS

	COLONIES FRANÇAISES.		DÉPARTEMENS					
	LEUR SITUATION.	Leurs POSSESSIONS principales.	Leurs NOMS.	D'où tirent leur DÉNOMINATION.	De quelles CONTRÉES formées.	Leur SURFACE en hectares carrées.	LEURS BORNES.	PRODUCTIONS de leur Sol.
La FRANCE COLONIALE se compose, en 1804, de XII départemens, savoir en...	ASIE · Continent......	*Pondichéry*...	des Indes Orientales.	de leur position géographique (1).	de Pondichéry et de ses dépendances. (2)	85,084	au N. Meliapour ou San-Thomé............. à l'O. le pays de Maissoure............. au S. le fort David.... à l'E. l'Océan Indien...	Ris, café, sucre, indigo, épiceries, fruits délicieux; bois de teinture etc.
	AFRIQUE · les Isles.....	de *Bourbon* ou de la *Réunion*.	de l'Isle de la Réunion.	de l'Isle même qui le forme.	des Isles de la Réunion et de Gorris, etc.	1,397,645	la mer des Indes......	voy. le Tabl. des Isles de l'Afrique. (4)
		de *France*....	de l'Isle de France.	de l'Isle même qui le forme.	des Isles de France, de Rodrigue et de Sechelles	195,862	*idem*.................	*idem*.

DONT SE COMPOSE LA FRANCE COLONIALE EN 1804.

QU'ELLES FORMENT.

POPULATION générale.	CHEFS-LIEUX.	Leur SITUATION en longitude	Leur SITUATION en latitude.	Leur DISTANCE de Paris.	POPULATION particulière.	Nombre des CANTONS.
70,000	Pondichéry. (3)	77° 32' or.	11° 56' N.	1899 l.	50000	8
89,000	St.-Denis.	50° 10' or.	20° 51' S.	29758.E.	8500	4 (5).
92,000	Port Louis ou Port Républicain.	55° 8' or.	20° 10' S.	5024	12240	7 (6)

NOTES ET OBSERVATIONS.

(1) Sur le côte de Coromandel, dans la presqu'île de l'Inde en-deçà du Gange.

(2) Parmi ces dépendances, il faut compter, 1.° *Mahé*, forteresse importante sur la côte du Malabar, au royaume de Canonor ; prise et rendue aux mêmes époques que *Pondichery* : (V. note 3) 2.° *Chandernagor*, au Bengale, et à l'embouchure de l'Ogli : 3.° *Karical*, au royaume de Tanjaour ; 4.° le comptoir de *Surate*, au royaume de Guzarate.

(3) On l'appelle dans le pays *Poudou-Chery*, c'est-à-dire, ville neuve. *Pondichéry* et ses dépendances formoient, dès 1672, un établissement avantageux pour les Français. La compagnie des Indes, créée sous le règne de Louis XV, y avoit ses principaux comptoirs.

Pondichéry
- a dû
  - sa gloire et sa prospérité au célèbre *Dupleix*, qui en étoit Gouverneur en 1756.
  - ses malheurs
    - à la haine des Anglais.
    - à l'infortuné comte de *Lalli*, qui y commandoit en 1761, et ne sut pas plier son caractère aux circonstances.
- étoit divisé en deux villes
  - la blanche, habitée par les Européens.
  - la noire, habitée par les Indiens de différentes nations.
- avoit une lieue de circonférence.
- comptoit pendant sa prospérité 70,000 habitans, dont.........
  - 4,000 Européens.
  - 12,000 Mahométans originaires de la Perse, de l'Arabie, et des différentes contrées de l'Indostan.
  - 6,000 Chinois.
  - 48,000 banians, habitant
    - 10,000 les 3 aldées dépendant de Pondichéry..
    - 38,000 la ville noire
    - distingués entr'eux en 15 castes.
- fut..
  - pris par les Hollandais en 1692, et rendu par eux, à la paix de Riswick.
  - assiégé par les Marattes (nation belliqueuse de l'Inde) en 1754, pour se venger de ce que le nabab d'Arcate, leur ennemi, s'y étoit réfugié.
  - assiégé par les Anglais, en 1761, et détruit de fond en comble. (Les Français le rétablirent en 1765).
  - pris par les mêmes en 1778, et rendu en 1783, avec plus de territoire.
  - repris en 1793, et rendu par le traité d'Amiens.

(4) Ces îles se trouvent dans la mer des Indes.

(5) Savoir, les cantons de *St.-Paul*, très-bon port, de *Ste.-Marie*, de *Ste.-Susanne*, et la petite île de *Gorria*.

(6) Savoir : *Séchelles* et *Rodrigue*, où le gouvernement français entretient un poste militaire ; *Foule-Pointe* et *Louisbourg*, sur la côte orientale de l'île de Madagascar ; le fort *Dauphin* et *Antongil*, à la même île, et la petite île de *Diego-Garcio*, dont on ne tire que des tortues.

OBSERVATIONS. Les deux départ. de l'*Isle de la Réunion* et de l'*Isle de France* sont gouvernés, pour la partie..........................
- *militaire*, par un Général de division avec état-major.
- *administrative*, par un Préfet colonial.
- *judiciaire*, par un Commissaire de justice.

Quelques géograph. forment un départem. du *Sénégal*.
- ayant
  - 1,425,627 hectares de surface.
  - 10,000 habitans.
- dont
  - le chef-lieu est le fort Français......
    - long. Oc. 17° 5' lat. N. 16° 8'
    - à 838 l. O. de Paris.
  - les arrondissemens sont l'isle de *Gorée*, à 30 l. du fort Français, *Sali*, *Kayor* et *Joal*, qui sont des comptoirs.

Voy. pour la Topog. et l'historique du *Sénegal*, le Tabl. de l'AFRIQUE CONTIN.

XLVIII, N° 2. *Suite de la* STATISTIQUE DES XII DÉPARTEMENS

	COLONIES FRANÇAISES. Leur situation.		Leurs possessions principales.	DÉPARTEMENS Leurs noms.	D'où tirent leur dénomination.	De quelles contrées formées.	Leur surface en hectares carrées.	Leurs bornes.	Productions de leur Sol.
Départemens de la FRANCE COLONIALE en AMÉRIQUE..	Aux Isles...	aux grandes ANTILLES	*St.-Domingue.* (1)	du Sud.	de sa position géographiq.	de la partie du S. O. de l'Isle.	7,404,288 surface générale de l'Isle.	au N... à l'O... au S... la mer...... à l'E. le dép. de l'O.....	du même genre qu'à la Jamaique(2), mais avec beaucoup plus d'abondance et de prix.
				de l'Ouest.	*idem.*	de la partie de l'O. de l'Isle.	»	au N. les départ. du Nord ..... de Samana ... à l'O. la mer.......... au S ... le dép. du Sud. la mer....... à l'E. le département de l'Iganne	*idem.*
				du Nord (8).	*idem.*	de toute la partie qui dépend du Cap Franç.°	»	au N... à l'O... la mer....... au S. le dép. de l'O..... à l'E. le département de Samana	*idem.*
				de Samana.	de l'Isle de Samaca, à l'E. de ce département.	du Nord de la partie ci-devant Espagnole.	»	au N. la mer.......... à l'O. le départ. du Nord. au S. les départ. de l'O....... de l'Iganne.. à l'E. la mer..........	*idem.*
				de l'Iganne.	du Cap del Iguagne, qu'on trouve à l'E. de l'Isle	de la plaine de *Santo-Domingo*, au S. de la partie Espagnole.	»	au N. la mer.......... à l'O. le départ. de l'O... au S... à l'E... la mer.......	*idem.*
		aux petites ANTILLES	la *Martinique.*	la Martinique.	de l'Isle de ce nom.	seulement de l'Isle de la Martinique.	127,286	voyez le Tabl. des Isles de l'Amérique.	*idem.*
			la *Guadeloupe.*	la Guadeloupe.	*idem.*	des Isles de la Guadeloupe, de la Desirade, de Marie-Galande et des Saintes.	204,085	voyez le Tabl. des Isles de l'Amérique.	*idem.*
			Ste.-Lucie et *Tabago.*	S.te-Lucie.	*idem.*	des Isles de S.te-Lucie et de Tabago.	876,789	voyez le Tabl. des Isles de l'Amérique.	*idem.*
	Sur le Continent.....		la *Guyane* française.	de la Guyane et Cayenne.	du pays où il est situé.	de la Guyane sur le continent, et de l'Isle de Cayenne.	9,661,885	voyez le second Tabl. de l'Amérique continentale et celui des Isles, *ibid.*	*idem.*

DONT SE COMPOSE LA FRANCE COLONIALE EN 1804.

QU'ELLES FORMENT.

POPULATION générale.	CHEFS-LIEUX.	Leur SITUATION en longitude	latitude.	Leur DISTANCE de Paris.	POPULATION particulière.	Nombre des CANTONS.
660,000 de toute l'Isle (3).	les Cayes (4).	73°56' oc.	18° 14' N.	1660 l.	3200	25 (5)
"	le Port Républicain (6).	75° 12'	19° 54'	S. E.	8,946	13 (7)
"	le Cap Français.	74° 36'	19° 47'	1640	13,850	33 (9)
"	Sao-Yago de los Cavalleros.	73° 5'	19° 28'	1610	12,640	3 (10)
"	Santo-Domingo.	72° 26'	18° 14'	1648	7,760	10
110,100	(11)	....	....	....	....	27 (12)
159,520	(15)	....	....	....	....	27 (14)
38,500	(13)	....	....	....	....	(16)
14,000	Cayenne.	54°35' oc.	4° 56'	1344	....	8 (17)

NOTES ET OBSERVATIONS.

(1) La seconde des grandes Antilles, par son étendue; la première, à cause de l'état florissant où elle étoit avant les revers qu'elle vient d'essuyer.

(2) Voyez le Tabl. des Isles de l'Amérique, où l'on trouvera plus de détails sur tout ce qui concerne les colonies Européennes en général, et sur celles de France en particulier, situées dans cette partie du monde.

(3) Cette population prise de 1789, se composoit de............ { 40,000 blancs. 620,000 hom. de couleur { 20,000 libres. 600,000 esclaves. *

L'exportation de l'île, dans son état de prospérité, étoit évaluée à plus de 400,000,000 francs, et l'importation aux deux tiers de cette somme. L'insurrection des noirs a tout détruit : aujourd'hui (mai 1804) qu'elle est en leur pouvoir, qui oseroit prédire le terme de ses maux ?

(4) Au S.-O. de l'île, et à 35 lieues du Port-au-Prince.

(5) Les plus importans de ces cantons sont *Léogane*, le grand et le petit *Goave*, *Jérémie*, et le *Sale-Trou*. Les tribunaux civils et correctionnels y siègent.

(6) Appelé, avant la révolution, le *Port-au-Prince* : port aussi sûr que commode; les vaisseaux de hauts-bords peuvent y mouiller. L'air passe pour y être mal sain; mais le sol est excellent pour l'indigo, le sucre et le café.

(7) Les plus considérables sont les *Gonaïves*, *St.-Marc*, *St.-Jean*; la *Croix-des-Bouquets*, et l'île *Gonave*. C'est au Port, à St.-Marc et à St.-Jean, que siègent les tribunaux de police correctionnelle de ce département.

(8) Les trois départemens, du *Nord*, de l'*Ouest* et du *Sud*, forment la partie française de St.-Domingue; les deux suivans la partie espagnole, cédée à la France par le traité de Bâle, conclu le 4 thermidor an 3 (22 juillet 1795).

(9) Les principaux sont ceux de *Monte-Christo*, du *San Miguel*, du môle de *St.-Nicolas*, du port de *la Paix* et du fort de *la Liberté*. Chacun de ces cantons est le siège d'un tribunal correctionnel; le tribunal civil est au Cap, ainsi que la préfecture.

(10) Les plus remarquables sont la *Vega*, défendue par un fort, *Porto-Plata*, un des beaux sites de l'île, et l'île de *Somana*, qui offre aux vaisseaux un excellent port.

(11) Voy., pour les détails, le Tabl. des îles de l'Amérique.

(12) On distingue, parmi ces cantons, le bourg *St.-Pierre*, à l'ouest de l'île, le cul-de-sac *Robert*, à l'E. et dans une excellente baie, et le fort de *la Trinité*, au N. de l'île, ayant un très-bon port.

(13) Voyez le Tabl. des Iles de l'Amérique.

(14) Les plus considérables sont *Basse-Terre*, dans la partie occidentale de l'île, et défendue par un fort, le *petit Bourg*, et la *Goyave*; l'île de la *Desirade*, l'une des *Caraïbes*; *Marie-Galande*, qui est hérissée de montagnes, mais dont le sol est excellent; les *Saintes*, qui forment un grouppe d'îles habitées par les Français depuis 1648, fertiles en coton, café et cannes à sucre.

(15) Voyez le Tabl. des Isles de l'Amérique.

(16) Le département n'étant point encore organisé, nous nous contenterons d'observer que le *carénage* de *Ste.-Lucie*, qui en est le chef-lieu, offre un excellent port. Celui de *Georges-Town*, dans l'île de *Tabago*, est estimé des marins. L'île de Ste.-Lucie a plusieurs montagnes très-élevées, entr'autres, les *Pitons de Ste.-Alousie*, qu'on apperçoit de très-loin en mer. Toutes ces montagnes ont recélé des volcans.

(17) Les plus remarquables sont *Oya-Pock*, à l'embouchure d'une rivière du même nom, et dont le commerce principal est le bois de teinture, l'indigo et le rocou; *Macouria*, à 12 myriamètres (6 lieues) de Cayenne, dans un site riant, où le paluvier se plaît; *Sinnamary*, sur un sol excellent, encore à défricher : il a un fort et quelques habitations isolées; c'étoit, avant le DIX-HUIT BRUMAIRE, le lieu de déportation de ceux qu'on reléguoit outre-mer. La plupart y périrent victimes de l'insalubrité de l'air.

* Plusieurs colons instruits n'évaluent le nombre des *esclaves* qu'à 400,000.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

XII DÉPARTEMENS

COMPRIS DANS LA STATISTIQUE

DE

LA FRANCE COLONIALE.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE

ET COMPARÉE

DE L'EUROPE.

XLIX. TABLEAU

DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE L'EUROPE ANCIENNE,

RELATIVEMENT AUX TERRES.

La GÉOGRAPHIE PHYSIQUE de l'EUROPE, relativement aux *Terres*, en fait connoître

	DÉNOMINATIONS ANCIENNES.		DÉNOMINATIONS MODERNES.	OU SITUÉES.
les MONTAGNES célèbres.....	*Riphæi*, montes		le Kamenoï-Pojas.	
	Pyrænnæi, montes		les Pyréoées.	
	Alpes		les Alpes (1).	
	Appenninus, mons		l'Appennin.	
	Furcæ Caudinæ	les Fourches Caudines.	Monte Airola (2)	
	Vesuvius		le Vésuve.	
	Ethna		le Mont Ethna ou Gibel.	
	Montes Carpathæ		les Monts Krapack.	
	Athos, mons	le Mont Athos	Monte Santo	en Macédoine, la Roum-li.
	Mons Hemus		les Monts Castagnets (3).	
	Ceraunii, montes		le mont Chimaroli	en Épire, l'Albanie.
	Olympus (4)	l'Olympe	Monte Lache	en Thessalie, Sangiakat de Larissa.
	Ossa	le Mont Ossa (5)	Casso-Novo	
	Pelion	le Mont Pelion (5)	le Mont Patras	
	Pindus, mons (6)	le Pinde	Monte Mezzo-Novo	
	Mons Œta (7)	le Mont Œta	Monte Banina	
	Thermopylæ (8)	les Thermopyles	Bocca di Lupo.	dans la Phocide } dans la Livadie.
	Parnassus, mons (9)	le Parnasse	Helio-Coro	
	Helicon	l'Hélicon	Monte Zagaro-Vouni	dans la Béotie.
	Cytheron, mons (10)			
	Hymetus, mons	le Mont Hymette (11)	Monte Himeto	dans l'Attique.
	Cyllenus, mons	le Mont Cyllène (12)		en Arcadie
	Ida, mons	le Mont Ida	Monte Psilori	en Crète, Candie.
les principaux CAPS ou PROMONTOIRES savoir......	*Dumnonium*, promontorium		Cap Lézard.	
	Celticum, id.		— Finistère.	
	Sacrum, id.		— St.-Vincent.	
	Circæum, id.		Capo Antio	dans la Romagne.
	Minervæ, id.		— della Minerva.	
	Misenum, id. (13)		— di Misene	près du Vésuve.
	Lilibeum, id.		— di Bocco	en Sicile.
	Pelorum, id.		— Faro	*ibid.*
	Pachynum, id.		— Pesaro.	
	Palynurum, id. (14)		— Palinuro	dans le roy.e de Naples.
	Actium, id. (15)		— Figalo	en Epire.
	Tenarium, id. (16)		Cap Matapan.	
les principales ISLES........	*Insulæ Britannicæ*		les Isles Britanniques.	
	Thulæ, insulæ		l'Islande.	
	Codanonia, ins.		Zeeland.	
	Balearides, les isles Baléares...	*Ebusus*	Iviça.	
		Ophiusa	Fromentera.	
		Balearis major	Majorque.	
		——— minor	Minorque.	
	Corsica		la Corse.	
	Sardinia		la Sardaigne.	
	Sicilia		la Sicile.	
	Melita		Malte.	
les principales PRESQU'ISLES..	*Isthmus Corinthiacus*		l'Isthme de Corinthe.	
	Chersonesus Cimbrica (17)	la Chersonèse Cimbrique.	le Jutland.	
	——— *Taurica*	la Tauride (18)	la Crimée.	
	——— *Thraciæ*	la Chersonèse de Thrace.	la Presqu'isle de Gallipoli	près de Constantinople.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU XLIX.

(1) Les Alpes étoient distinguées en *Alpis maritima ;* c'étoit la branche qui séparoit la Gaule de la Ligurie ; *Alpis cotea*, celles de Briançon : *Alpis graïa et penuina*, le petit et le grand St. Bernard. (V. l'*Encyclopédie*, aux mots *Alpis* et *Alpes*).

(2) Lieu célèbre par la victoire des Samnites sur les Ro-

(3) Les montagnes indiquées en sont des branches. sont une continuation.

(4) Mont supposé par les Poëtes former le séjour des Dieux, sans doute à cause de son élévation. *Jupiter*, suivant la Fable, y avoit construit une citadelle.

(5) Ces deux montagnes, le *Mont Ossa* et le *Mont Pelion*, sont célèbres dans l'histoire, parce qu'elles furent le théâtre du combat des Géants contre les Dieux. Les Poëtes feignent que le *Pélion* futmis par les géans sur l'*Ossa*, pour escalader le ciel.

(6) Consacré à *Apollon* et aux Muses qui étoient supposés y faire leur demeure.

(7) La fable rapporte que ce fut sur cette montagne qu'*Hercule* se brûla.

(8) Le détroit des Thermopyles étoit formé par le mont Œta et la mer. La bravoure des Spartiates l'a rendu célèbre. (*Chronol.* pag. 89).

(9) La plus haute montagne de la Phocide. L'un de ses sommets est consacré à *Apollon* et aux Muses ; l'autre à *Bacchus*.

(10) C'est sur cette montagne que fut exposé *Œdipe* encore enfant, depuis si célèbre par ses malheurs.

(11) Célébré par les Poëtes pour l'excellence du miel qu'on y recueilloit abondamment, et honoré par le culte que l'on y rendoit à *Jupiter*.

(12) C'est sur cette montagne que naquit *Mercure*.

(13) Du nom de *Misène*, un des compagnons d'*Énée*, à qui ce dernier fit élever un monument funèbre sur le sommet de cette montagne. C'étoit, sous les Empereurs, un des ports affectés aux flottes de l'Empire : *Pline* le naturaliste y périt.

(14) Du nom de *Palynure*, pilote du vaisseau qui portoit *Énée*, qui lui fit élever un tombeau dans le lieu même où ce fidèle compagnon avoit été massacré par les habitans.

(15) Célèbre par la fameuse bataille à laquelle il a donné son nom.

(16) Appelée auparavant *Tinacria*, à cause de sa forme triangulaire.

(17) Où habitoient les Cimbres.

(18) Habitée autrefois par des Scythes, qui immoloient à *Diane* des victimes humaines.

OBSERVATION.

La partie *Mathématique* de la Géographie Ancienne de l'Europe, est la même que pour la Géographie Moderne, ou n'en diffère que de très-peu vers le Nord, partie connue des Anciens très-imparfaitement.

L.

TABLEAU

DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE L'EUROPE ANCIENNE,

RELATIVEMENT AUX *EAUX*.

LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE de l'EUROPE, pour la partie des *Eaux*, fait connoître..

- *Mare externum* MER extérieure distinguée en.....
  - *Mare Occidentale* vel *Atlanticum*.......... Océan Atlentique.
  - — *Septentrionale*, mer Septentrionale, sous-div. en
    - *Mare Arctoum*, mer du Nord.
    - — *Britannicum* — Britannique, sous-div. en
      - *Oceanus Gallaïcus*,..... mer de Gallice.
      - — *Cantabricus* .... — de Biscaye.
      - — *Aquitanus* .... — de Goscogne.
      - — *Virginius*.......... — d'Angleterre.
      - — *Britannicus*......... — de la Manche.
      - — *Germanicus*......... — d'Allemagne.
      - — *Hibernicus*......... — d'Irlande.
      - — *Caledonius* .... — d'Écosse.
- *Mare internum* MER intérieure, distinguée en.....
  - *Mare Internum*, le Méditerranée, sous-divisée en.......
    - — *Sardoüm* ..... de Sardaigne, disting. en..
      - *Mare Ibericum* mer d'Espagne, qui baignoit
        - au N.O. les côtes d'Espagne.
        - au S.E. les côtes d'Afrique.
      - — *Balearicum* — Baléare ...
        - les isles Baléares.
        - les côtes
          - de la Catalogne.
          - du Roussillon.
      - — *Gallicum*.. — de Languedoc et Provence.
      - — *Liguricum* — de Gênes.. qui baignoit une partie des côtes de Provence, celles de Gênes, et alloit jusqu'à l'isle de Corse.
    - — *Inferum*, *Tyrrhenum*, *Ausonium*.......... mer de Toscane, qui s'étendoit jusqu'au phare de Messine.
    - — *Ionium* ... mer Ionienne, distinguée en
      - *Sinus Adriaticus* golfe de Vénise.
      - *Mare Ionium*... mer Ionienne proprement dite du golfe de Venise à la Moreé.
      - — *Siculum* . ... — de Sicile....... de la Sicile à la Morée.
    - — *Ægeum*... mer Égée, (l'Archipel) disting. en
      - — *Creticum* .... — de Crète...entre l'isle de Candie et la Morée.
      - — *Myrtoüm*.... — qui se trouvoit entre la Morée et la Livadie.
      - — *Macedonicum* — qui baignoit la Macédoine et la Thrace.
      - — *Græciense*... — de Grèce.. parce qu'elle en baignoit les côtes.
      - — *Ægeum*..... — Égée proprem. dite...entre les isles de Lemnos et Stalimene.
      - — *Icarium* .... — d'Icare... entre les isles de Samos, Chio et Nicaria.
      - — *Rhodiense*... — de Rhodes... entre Rhodes et l'isle de Scarpento.
  - *Propontis* (la Propontide)...................... la mer de Marmara.
  - *Pontus-Euxinus* (le Pont-Euxin)............... —— Noire.
  - *Palus Mœotides*............................... —— d'Azoff.
- les principaux GOLFES..
  - *Sinus Codanus*.............................. la mer Baltique.
  - —— *Gallicus*.............................. le golfe de Lyon.
  - —— *Tarentinus*............................ —— de Tarente.
  - —— *Ambraciæ* (golfe d'Ambrasie)............ —— d'Arta.
  - —— *Argolicus*............................. —— de Napoli.
  - —— *Saronicus*............................. —— d'Engia.
  - —— *Corinthiacus*.......................... —— de Lepanthe.
- les principaux DÉTROITS
  - *Fretum Britannicum*.......................... le pas de Calais.
  - —— *Gaditanum*............................ le détroit de Gibraltar.
  - —— *Siculum*.............................. le phare de Messine.
  - *Euripus*..................................... le détroit de Négrepont.
  - *Hellespontus* (l'Hellespont)................. —— des Dardanelles.
  - *Bosphorus Thracius* (le Bosphore de Thrace).. —— de Constantinople...... } (1).
  - —— *Cimerius* (—— Cimérien).... —— de Caffa.............. } (1).
- les principaux LACS....
  - *Lacus Lemanus*............................... le lac de Genève.
  - —— *Verbanus*............................. —— Majeur.
  - —— *Larius*............................... —— de Côme.
  - —— *Benacus*,............................. —— de Gorda.
  - —— *Trasimenus* (2)....................... —— de Pérouse........ en Toscane.
  - —— *Regillus* (lac Regille) (3)............ —— de Santa Praxede... dans l'Ombrie.
  - —— *Fucinus*.............................. —— Celano............ dans l'Abruzze.
  - —— *Avernus* (4).......................... laco Averno.......... dans le royaume de Naples.
  - —— *Stymphalos* (5).. dans l'Arcadie....... —— Vulcino.......... dans la Morée.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU L.

(1) Ces deux détroits, de *Constantinople* et de *Caffa*, ont été appelés Bosphore par les Grecs : ce nom, vint de l'opinion où ils étoient qu'un bœuf pouvoit les passer à la nage : *Bos-phore*, en grec, signifie *trajet de bœuf.*

(2) Célèbre par la victoire remportée par *Annibal* sur les Romains. (*Chronol.* pag. 105.)

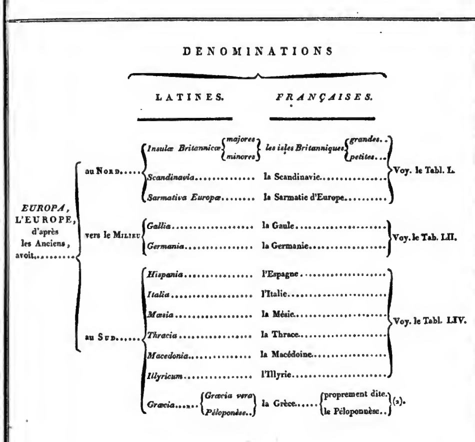
(3) Connu par la victoire des Romains sur les Latins.

(4) Marais consacrés par la Fable au Dieu des Enfers; fiction autorisée par les vapeurs infectes qui en sortoient, vapeurs tellement pestilentielles, que les oiseaux qui voloient au-dessus du lac y tomboient morts.

(5) On compte au nombre des travaux d'*Hercule*, la destruction des oiseaux monstrueux qui infestoient les bords du lac *Stymphale*, ou plutôt des brigands qui ravageoient le pays, et que la Fable représente vraisemblablement sous cet emblême.

LI. TABLEAU

TOPOGRAPHIQUE DE L'EUROPE, d'après les Anciens (1).



DENOMINATIONS

		LATINES.	FRANÇAISES.	
EUROPA, L'EUROPE, d'après les Anciens, avoit........	au Nord......	*Insulæ Britannicæ* { *majores* / *minores* }	*les isles Britanniques* { *grandes..* / *petites...* }	Voy. le Tabl. L.
		Scandinavia..............	la Scandinavie................	
		Sarmativa Europæ........	la Sarmatie d'Europe..........	
	vers le Milieu	*Gallia*....................	la Gaule......................	Voy. le Tab. LII.
		Germania................	la Germanie..................	
	au Sud......	*Hispania*................	l'Espagne....................	Voy. le Tabl. LIV.
		Italia....................	l'Italie......................	
		Mœsia..................	la Mésie......................	
		Thracia................	la Thrace....................	
		Macedonia..............	la Macédoine................	
		Illyricum..............	l'Illyrie......................	
		Græcia...... { *Græcia vera* / *Péloponèse..* }	la Grèce..... { proprement dite. / le Péloponnèse.. }	(2).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU LI.

(1) Nous suivons la division de *Nicolas* SANSON, fameux Géographe français, qui naquit avec le 17.e siècle, et mourut à 60 ans : on lui doit un Atlas de près de 500 grandes Cartes, tant anciennes que modernes. *Guillaume*, son fils, n'a pas eu moins de célébrité. Cette division est la plus authentique et la moins compliquée de toutes celles qui existent.

(2) Les Cartes qui conviennent pour l'étude de cette partie de la *Géographie Ancienne* ou *Comparée*, sont celles

- qui ont pour titre...
  - *partie occidentale des Monarchies*, par ROBERT (*).
  - *Imperium Romanorum pars occidentalis*, par SANSON.
  - *Theatrum Historicum pars occidentalis*, par *Guillaume* DELISLE (**).
- auxquelles on peut suppléer par.....
  - les Cartes de la *Géog. Anc.* de l'Encyc. Méth.
  - ——— de l'Atlas de GRASET.
  - ——— de *Joseph-Romain* JOLY.
  - ——— qui accompagnent l'Abrég. de d'ANVILLE.

(*) ROBERT, de Vaugondy, Géographe français, né en 1688, mort en 1755, Auteur, entr'autres ouvrages, d'un Atlas Universel en 108 Cartes, form. Atl.

(**) Guillaume DELISLE, né à Paris en 1675, mort en 1726. On lui doit principalement une Carte du Globe, la plus exacte et la plus étendue de toutes celles qui avoient été publiées jusqu'alors.



LII. TABLEAU
DE LA GÉOGRAPHIE COMPARÉE DE L'EUROPE.
(Partie Septentrionale).

	CONTRÉES ou ÉTATS.				PEUPLES QUI LES HABITOIENT.		VILLES PRINCIPALES. NOMS ANCIENS	VILLES PRINCIPALES. NOMS MODERNES.
L'EUROPE avoit au NORD...	*Insulæ Britannicæ*; les isles Britanniques, distinguées en	*majores*, grandes.	*Britannia major*	l'Angleterre	*Cantii*......................		*Durovernum*.....	Cantorbery.
					Trinobrantes................		*Londinium*..... *Camulodunum*...	Londres. Clochester.
					Brigantes..................		*Eboracum*.......	Yorck.
			—— *Barbara* vel *Caledonia*..	l'Ecosse...	*Caledonii* vel *Picti*...........		*Petra ad Glotam*.. *Alata-Castra*....	Glasgow (1) Edimbourg.
			—— *minor* vel *Hibernia*......	l'Irlande (2)	*Volontii*....................		*Elabana Portus*..	Dublin.
		minores, petites..	*Ebudæ*.......	les Hébrides	*Ebuda Occident.*	Havray-Lewis.		
					—— *Orientalis*	Skie.		
			Orcades......	les Orcades, ou isles d'Orkney.				
			Thulæ.......	l'isle de Schetland. (3)				
			Silinæ........	les Sorlingues..				
	Scandinavia. la *Scandinavie*, qui comprenoit ce qui est aujourd'hui..........................			La Norwège				
				La Suède, où se trouvoient les.	*Sitones*, qui habitoient ce qui est aujourd..	la partie méridionale de la Norwège. le Finmarck. une partie de la Laponie.		
					Finningiæ.....	la Finlande. la Carélie.		
					Scandii.......	le Halland.		
					Guthæ........	la Gothie (4)		
					Susones.......	les différentes autres parties de la Suède.		
				Le Danemark, où étoient les......	*Hillevíones*.... *Teutones*.....	la partie mérid. du Halland et l'isle de Seeland.		
					Cimbri, habitant la Chersonèse Cimbrique...	la Jutland (5).		
	Sarmatia Europæ. la Sarmatie d'Europe, qui étoit habitée par les......				*Roxolani*.....	la Russie mérid. les rives du Don		
					Tauri........	la Krimée....	*Theodosia*......	Caffa.
					Bastarnæ.....	la Russie Noire. la petit. Pologne la Lithuan. etc.	*Carrodunum*....	Cracovie.
					Venedæ......	le Duché de Smolensko.. la Majovie....		
					Borussæ (6)...	la Prusse Royale		

NOTES RELATIVES AU TABLEAU LII.

(1) Les Romains, pour garantir des incursions des Pictes, les terres qu'ils avoient conquises, élevèrent, à plusieurs reprises, une muraille qui fut appelée...

- *Vallum Adriani.* Muraille d'*Adrien.*
  - Elevée par *Adrien*, l'an 121 de J. C., et l'an 1671 av.t l'ère française.
  - Ayant 70 milles romains, 24 de nos lieues ou 10 myriomètres deux tiers.
  - Traversant l'Angleterre depuis New-Castle jusqu'à Carlisle.
- *Vallum Antonini.* Muraille d'*Antonin*...........
  - Elevée par *Antonin-le-Pieux*, l'an 140 de J. C., 1652 avant l'ère française.
  - Ayant 40 milles romains, 13 lieues, plus de 5 myriomètres.
  - Allant de Kiniel à Dunglass.
- *Vallum Severi*... Muraille de *Sevère*
  - Elevée par *Septime-Sevère*, l'an 210 de J. C., 1652 avant l'ère française.
  - Ayant 74 milles romains, (environ 25 lieues ou 11 myriamètres).
  - Allant de Cousins-House à Boulnes.

(2) Cette île étoit connue des Anciens; les Romains n'en ont jamais tenté la conquête.

(3) D'autres croient que la *Thulæ* des Anciens est l'*Islande.*

(4) C'est de cette partie de la Scandinavie que sont sortis les *Goths*, si célèbres dans l'histoire du moyen âge.

(5) C'est de cette contrée que sont sortis les *Cimbres* et les *Teutons*, dont il est parlé dans l'histoire Romaine.

Les Teutons, dont sans doute descendent les *Allemands*, prirent leur nom de *Theutès*, un de leurs dieux, et furent très-peu connus dans l'histoire avant les *Cimbres*. Réunis par leurs intérêts et leurs mœurs, les *Cimbres* et les *Teutons* commencèrent à attaquer les Romains l'an 114 de J. C. (1906 avant l'ère française). Ils pénétrèrent d'abord dans la *Norique*, c'est-à-dire dans l'Autriche et pays adjacens, et y défirent *Papinus*, qui s'étoit avancé pour leur fermer le passage de l'Italie, l'an 105 avant J. C. (1897 avant l'ère française). Ils entrèrent dans l'Helvétie, de-là dans la Gaule Narbonnoise, où ils furent défaits par *Marius*, l'an 102 avant J. C., à *Aqua Sexta* (Aix en Provence). Les *Cimbres* seuls essayèrent, l'année suivante, une seconde invasion, et ils éprouvèrent une nouvelle défaite. Ils se confondirent ensuite avec les Germains, et furent successivement battus par *Marc-Aurèle*, l'an 169 de J. C.; par *Carus*, l'an 282; par *Constantin*, vers l'an 331; par leurs esclaves, soutenus des Romains, l'an 334. Ils firent deux irruptions dans les Gaules, l'une l'an 358, et l'autre l'an 407. Ils furent enfin subjugués par *Attila.* (Voyez *Gibbon*, chap. 15)

(6) Ce sont ces différens peuples que les Romains appeloient *Sarmates*, et qu'ils combattirent tantôt avec succès, tantôt avec désavantage.

LIII, N.° 1. TABLEAU

DE LA GÉOGRAPHIE COMPARÉE DE L'EUROPE. *(Partie du Milieu.)*

DIVISIONS ANCIENNES.	NOM MODERNE du Pays qu'elles occupoient	PEUPLES qui LES HABITOIENT.	LEURS PRINCIPALES VILLES. NOMS ANCIENS.	NOMS MODERNES.	SITUATION ACTUELLE.
L'EUROPE ANCIENNE avoit, vers le Milieu, 1°. Gallia la Gaule distinguée en (1)					
GALLIA BELGICA (2), comprenant, dans l'état de la France en 1789	Hollande	Batavi (3)	*Lugdunum Batavorum*	Leyde	en Hollande.
			Trajectum	Utrecht	
			Noviamagus	Nimègue	
	le pays de Liège	Eburones (4), Tungri	*Atuatuca*	Tongres	en Allemagne.
			Fons Tungrorum	Spa	
			Pons Trajectum	Mastrecht	
	le pays de Cologne	Ubii	*Agrippina Colonia*	Cologne	
			Julia Bonna	Bonn	
			Confluentes	Coblentz	
	le pays de Trèves	Treviri, Vangiones, Nemetes	*Augusta Treviorum*	Trèves	
			Mognontiacum	Mayence	
			Bormetomagus	Wurms	
			Noviomagus	Spire	
	l'Alsace	Triboci	*Argentoratum*	Strasbourg	au Nord et à l'Est
			Pons Saravi	Sarbruck	
			Argentoraria	Colmar	
	la Lorraine et le pays Messin	Mediomatrici	*Noviomagus*	Neuf-Château	
			Divodurum	Metz	
			Theodonis Villa	Thionville	
	le Barrois	Verodnoi, Leuii	*Verodunum*	Verdun	
			Tullum	Toul	
			Mosomagus	Pont-à-Mousson	
	la Champagne septentrionale	Remi, Catalauni	*Durocortum*	Reims (5)	
			Auxuena	Ste.-Menehould	
			Catalaunum	Châlons	
			Victoriacum	Vitri-le-Français	
	la Picardie	Suessiones, Veromandui, Bellovaci (6), Ambiani	*Augusta Suessionum*	Soissons	au Nord et à l'Ouest de la France.
			Laudunum	Laon	
			Cæsaromagus	Beauvais	
			Samarobriva	Amiens	
			Noviomagus	Noyon	
	le Boulonois, l'Artois	Morini, Atrebates	*Gessoriacum* (7)	Boulogne	
			Portus Ulterior	Calais	
			Tervana	Terouenne (8)	
	le Hainaut, le Cambrésis, la Flandre	Nervii (9)	*Cameracum*	Cambrai	
			Pons Scaldis	Condé	
			Turnacum	Tournay, etc.	
— LUGDUNENSIS, vel CELTICA, comprenant dans l'état de la France en 1789	la Bretagne, l'Anjou, la Touraine	Veneti, Mametes, Andes, Turones	*Dariorigum Venetorum*	Vannes	à l'Ouest et au Milieu.
			Condivincum	Nantes (10)	
			Juliomagus	Angers	
			Turonica	Tours	
	Normandie, Maine, Perche	Eburovices, Blintes, Cenomani; Velocasses, Aulerci	*Rotomagus*	Rouen	
			Mediolanum Eburovicum	Evreux	
			Noridunum Diablintum	Nogent-le-Rotrou	
			Vindinum	le Mans	
	l'Isle-de-France et Brie	Parisii, Meldæ	*Lutetia*	Paris	vers le Milieu.
			Jatinum	Meaux	
			Melodunum	Melun	
	le Gatinois, la Champagne, la Bourgogne	Carnutes, Tricasses, Senones (11)	*Genabum*	Orléans	
			Tricassium	Troyes	
			Agedincum	Sens	
			Autissiodorum	Auxerre	
	le Mâconnois, le Lyonnois, la Franche-Comté	Ædui (12), Ambarri	*Augustodunum*	Autun	à l'Est.
			Lugdunum	Lyon	
			Bisontio	Besançon	
	la partie méridionale de la Suisse	Helvetii (13), Rauraci (14)	*Eborodunum*	Iverdun	à l'Ouest de la Suisse.
			Basilea	Basle	
			Augusta Rauracorum	Angst	

NOTES RELATIVES AU TABLEAU LIII, N.° 1.

(1) Cette contrée fut distinguée par les Romains en........... { *Gallia Transalpina*... Gaule Transalpine. / *Gallia Cisalpina*... Gaule Cisalpine.

La 1.ère parce qu'elle étoit, pour les Romains, en-deçà des Alpes. Elle comprenoit tout ce qui est entre ces montagnes et l'Appenin; elle est presqu'entièrement comprise aujourd'hui dans le territoire de la République Cisalpine.

Cette partie de la Gaule se distinguoit encore

en.... { *Gallia Cispadana*... Gaule Cispadane ou en-deçà du Pô. / *Gallia Transpadana*. Gaule Transpadane ou au-delà du Pô. (*Padus* vel *Eridanus*).

Nous parlerons de cette première partie de la Gaule en Tabl. LIV.

La Gaule Transalpine étoit la vraie Gaule, et elle avoit été appelée ainsi par les Romains, à cause de sa situation au-delà des Alpes, par rapport au pays qu'ils occupoient.

Elle avoit pour bornes..
- au nord. { le Rhin. / l'Océan Atlantique.
- à l'ouest. l'Océan Britannique.
- au sud.. { les Pyrénées. / la Méditerranée.
- à l'est... { le Var. / les Alpes. / le Rhin.

Relativement au costume de ses habitans, la *Gaule* fut encore distinguée en.....
- *Gallia Togata*... C'étoit la Gaule Cisalpine, parce que les peuples qui l'habitoient ayant été subjugués de bonne heure par les Romains, ils en prirent le costume, et sur-tout la *toge*.
- *Gallia Braccata*.. C'étoit la partie méridionale de la Gaule Transalpine, appelée *Provincia*, la ci-devant Provence, dite *Braccata*, parce que les peuples de cette contrée portoient des *hautes-chausses*.
- *Gallia Comata*... C'étoit la Gaule proprement dite, dont les habitans portoient de longues *chevelures*.

Nous observerons, sur les différentes divisions des Gaules, qu'en y arrivant, *César* les trouva partagées en trois grandes Nations:

Savoir
- *Celtæ*, les Celtes, appelés aussi *Galli*, paroissant être les peuples indigènes des Gaules par leurs mœurs et leur langue.
- *Belgæ*, les Belges, au nord des Gaules, ayant une très-gra de affinité avec les Germains, dont ils descendoient pour la plupart.
- *Aquitani*, les Aquitains, au midi des Gaules, ayant des rapports frappans avec les Celtibériens et les peuples de l'Hispanie qui avoisinoient les Gaules.

Soumises par les Romains, les Gaules furent successivem^t. divisées du temps des Empereurs, par....

Jules-César	l'an	58	av. J.C.	en 3
Auguste...	...	27	de J.C.	en 4
Othon	...	69	......	en 6
Dioclétien.	...	292	......	en 11
Constantin	...	330	......	en 13
Honorius...	...	406	......	en 17

} provinces.

(2) Les *Belges*, qui donnèrent leur nom à cette contrée, dont les différens peuples étoient autant de sections, selon Jules-César, surpassoient en valeur et en résolution les autres peuples de la Gaule. Cette supériorité étoit attribuée à l'aversion que ces peuples avoient pour le luxe et la molesse qui se faisoient remarquer dans la partie des Gaules primitivement soumise aux Romains, et aux guerres continuelles qu'ils eurent à soutenir contre les Germains, dont le territoire avoisinoit le leur.

(3) Les *Bataves* formoient déjà un peuple puissant lors de l'arrivée de *Jules-César* dans leur pays (l'an 54 avant J. C.) Les Romains s'en servirent avec avantage dans leurs armées. Les Bataves se distinguèrent sur-tout à la bataille de Pharsale sous les drapeaux de *César*, et à celle d'Actium sous ceux d'*Auguste*. Pendant la guerre que se firent *Othon* et *Vitellius*, ils essayèrent de recouvrer leur liberté, et *Civilis*, un des premiers d'entr'eux, s'étant mis à leur tête, combattit avec succès les légions de l'Empire.

(4) Célèbres par leur Roi *Ambiorix*, qui surprit et massacra une légion romaine, en quartier d'hiver dans le pays des Eburons. *César* en fut tellement irrité, que le pays qu'elle habitoit fut cédé aux *Tungres*. (Voy. les Commentaires de *César*, liv. VI, chap. 8.)

(5) Les Remois eurent encore une ville appelée *Bibrax* (qu'on croit être Bièvre) qui fut assiégée par les Belges et délivrée par *César*. (Comment. de *César*, liv. II, chap. 2.)

(6) *César*, en parlant de ce peuple, lui applique particulièrement le nom de *Belges*, et fait le plus grand éloge de sa puissance et de sa valeur. (Comment. de *César*, *ibid.*)

(7) Outre *Gessoriacum*, les Morins avoient encore *Iccius Portus* (qu'on croit être Wissan, bourg près d'Ambleteuse, sur la côte de la Manche), où *César* s'embarqua lors de son expédition en Angleterre. (Comment. liv. V, chap. 5.)

(8) Cette ville, dont il n'existe plus, pour ainsi dire, que la place, fut détruite par *Charles-Quint* en 1553. (Hist. de France, t. XXVI, p. 423 et *suiv*. — Hist. de *Charles-Quint*, par *Robertson*, t. VI, p. 41.)

(9) Les Nerviens, *Nervii*, se faisoient gloire d'être descendus des Germains; ils étoient nombreux et braves. Ils livrèrent à *César* une bataille que ce conquérant avoue être une des plus sanglantes et des plus périlleuses où il se soit trouvé. (Comment. liv. II, ch. 5 et suiv.)

(10) On croit que Nantes fut la ville principale des Nametes, après que *Basileu*, (quelquefois *Corbilo*) eût perdu sa splendeur et son commerce. Cette dernière, qui alla de pair avec Marseille et Narbonne, n'existoit déjà plus du temps de *Strabon*. D'autres, cependant, veulent que Nantes soit bâtie sur l'emplacement de *Corbilo*.

(11) Ce sont ces Gaulois si fameux dans l'histoire Romaine, dont une partie, appelée en Italie par un ennemi des Lucumons, (famille d'où sortoient les Tarquins) vinrent s'établir dans la Gaule Cispadane, et bâtirent *Mediolanum* (Milan). On dit que ce fut encore une partie de ces mêmes Gaulois qui, l'an 364 de la fondation de Rome, prirent et saccagèrent cette ville, après avoir gagné sur les Romains la célèbre bataille d'*Allia*.

(12) Ils étoient un des peuples les plus puissans des Gaules. On prétend que ce furent eux qui appelèrent *Jules-César* dans cette partie de l'Europe, et qu'ils furent toujours attachés aux Romains, dont ils étoient estimés. Les Mandubii, qui étoient leurs alliés, possédoient *Alasia*, une des plus fortes villes des Gaules. Comme telle, *Alasia* fixa l'attention de *Jules-César*, qui l'assiégea; sa fortune le fit parvenir à s'en rendre maître, non sans courir le plus grand danger. (*Comment.* Liv. VII, chap. 13 et suiv.)

(13) Les Helvétiens étoient divisés, comme aujourd'hui, en cantons, *Pagi*; ils en avoient 4, savoir : *Urbigenus Pagus*, comprenant les cantons de Berne, de Fribourg, et la principauté de Neufchâtel; *Ambronicus Pagus*, les cantons de Soleure, Underwald et Lucerne; *Tugenus Pagus*, les cantons de Zug, Glaris, Schwitz, Uri et comté de Baden; *Tigurinus Pagus*, les cantons de Zurich et Schaffouse avec le Rhintal. Ces peuples, se trouvant trop resserrés dans le pays qu'ils occupoient, s'étoient déterminés à l'abandonner, lorsque *César* les y ramena. (*Comment.* liv. I, chap. 2.)

(14) Ils étoient alliés des Helvétiens; comme eux, ils voulurent abandonner leurs foyers. *César* les y fit rentrer.

LIII, N° 2. *Suite du* TABLEAU

DE LA GÉOGRAPHIE COMPARÉE DE L'EUROPE. *(Partie du Milieu.)*

	DIVISIONS ANCIENNES.	NOM MODERNE du Pays qu'elles occupoient	PEUPLES qui LES HABITOIENT.	LEURS PRINCIPALES VILLES. NOMS ANCIENS.	NOMS MODERNES.	SITUATION ACTUELLE.
L'EUROPE ANCIENNE avoit, vers le Milieu, 1.° *Gallia* la Gaule distinguée en	GALLIA AQUITANICA (1), comprenant, dans l'état de la France, en 1789...	le Poitou........	Pictones	*Limonum*.......	Poitiers	vers le Milieu..
		la Xaintonge.....	Santones	*Mediolanum*.....	Xaintes ou Saintes	
				Santonum Portus.	la Rochelle	
		le Limosin	Lemovices	*Augustoritum*....	Limoges	
		le Berri.........	Bituriges Cubi (2)	*Avaricum*.......	Bourges.........	
		le Querci........	Cubi Cadurci	*Divona*.........	Cahors..........	
		l'Auvergne	Arverni (3)......	*Arvernum*.......	Clermont........	
		la Bourbonnois...		*Aquæ Calidæ*....	Vichi...........	
		la Guyenne......	Bituriges Vivisci. (4)	*Burdigala*......	Bordeaux........	au Midi
		la Gascogne (5)...	Vasates	*Aginnum*.......	Agen	
			Nitiobriges.	*Eleusa-Nova*	Eause...........	
			Eleusates........	*Lapurdum*.......	Bayonne.........	
			Tarbelli.	*Tarba*.	Tarbes....	
			Auscii..........	*Climberris*......	Auch (6)........	
			Lactarotes.......	*Lactora*........	Lectoure........	
		le Languedoc....	Volcæ Arecomici.	*Nemausus*.......	Nimes..........	
			Volcæ Tectosages. (8)	*Tolosa*	Toulouse........	
				Forum Domini...	Frontignan.	
				Pucenæ	Pézénas.	de la France.
				Narbo-Martius..	Narbonne	
				Carcaso.	Carcassonne	
	NARBONENSIS, ou PROVINCIA (7), comprenant, dans l'état de la France, en 1789.......	le Roussillon....	Sandonnes.......	*Salsulæ*	Salses.........	
				Combusta	Rivesaltes.	
				Stabulum	le Boulon	
		le Vivarais......	Helvii..........	*Vivarium*......	Viviers	
		le Dauphiné	Allobroges (9)....	*Vienna*.........	Vienne	
		la Provence.....	Salii...........	*Valentia*.......	Valence	
				Aquæ Sextiæ....	Aix...........	
				Olbia, Hierum..	Hières.........	
		le Comt. d'Avignon	Cavares.........	*Arausio*........	Orange.........	
		la Prin. d'Orange..	Vocontii.........	*Avenio*	Avignon	
				Acria	Carpentras......	
		la Savoie........	Centrones......	*Forum Claudii*...	Moustiers	à l'Est..
		le Valais........	Allobroges	*Geneva*	Genève........	
			Seduni.........	*Bautæ Annesiam*.	Anneci.........	
				Sedunum........	Sion...........	
		le Piémont	Salassi.	*Augustum*.......	Aoste..........	à l'Ouest du Piémont.
			Allobroges......	*Eporedia*.......	Ivrée..........	
			Taurini........	*Augusta Taurinorum*........	Turin.........	

NOTES RELATIVES AU TABLEAU LIII, N.° 2.

(1) Cette partie de la Gaule prit le nom d'*Aquitaine*, et les peuples qui l'habitoient celui d'*Aquitainiens*, de l'abondance des eaux thermales qui s'y trouvent, et que lui fournissent les Pyrénées.

(2) Les *Bituringes* étoient surnommés *Cubi*, pour les distinguer de ceux qui habitoient les bords de la Garonne, appelés *Cubi Cadurci*. Les uns et les autres étoient d'origine celtique. (*Comment.* liv. VII, chap. 5, et liv. VIII, chap. 1.)

(3) Les *Arverniens* possédoient, en outre, une ville célèbre par le siège qu'elle soutiot; c'est celle appelée dans les *Comment. de César*, *Gergovia*. Elle étoit sur une montagne, et de très-difficile accès. Plusieurs Géographes ont voulu que cette ville fut sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui *Clermont*; mais *Le-GrandDaussy*, et plusieurs autres savans, ont prouvé qu'elle étoit située à quelques lieues de là, sur le mont *Gergorius*.

(4) Ce peuple étoit un des plus puissans des Gaules, et selon *Etienne de Byzance*, une des plus belliqueuses des nations Celtiques. Lorsque *César* prit le gouvernement de la Gaule, elle étoit divisée en deux factions, les Éduens et les Arverniens. On prétend même que ce furent les plaintes que les Éduens portèrent à Rome contre les Arverniens, qui attirèrent dans les Gaules les armes des Romains.

(5) Cette partie de l'Aquitaine porta autrefois le nom de *Novem-populanie*, à cause des neuf principaux peuples qui l'habitoient, et dont il est parlé dans les *Commentaires de César*. Ce ne fut que vers le 5.° siècle que les Vascons, *Vascones*, qui habitoient la Navarre, envoyèrent une colonie dans la Novem-Populanie, qui, de ces peuples, fut appelée *Vasconia*, que nous avons d'abord rendu dans notre langue par le mot *Gascoigne*, et ensuite par celui de *Gascogne*.

(6) Cette ville fut aussi appelée *Augusta Auscorum*, et ensuite *Auscii*, 1.° parce que du temps des premiers Empereurs, chaque ville s'empressa de prendre le titre d'*Auguste*, ou ville *Impériale*; 2.° parce qu'ayant quitté leur nom propre et primitif, elles prirent celui du peuple dont elles étoient les capitales; et c'est par cette même raison que *Bazas*, primitivement *Coscio*, fut appelée *Vasates*.

(7) Cette partie de la Gaule fut la première qui passa sous la domination des Romains; ils lui donnèrent le nom de *province Romaine*, (*provincia Romanum Galliarum*), nom qu'elle portoit même avant l'arrivée de *Jules-César* dans les Gaules, et qui lui fit prendre, par la suite, celui de *Provence*. *Auguste* attribua à cette contrée celui de *Gaule Narbonnaise*, de Narbonne (*Narbo-Martius*), qui en devint la capitale.

(8) Célèbres par leurs expéditions lointaines. (V. dans l'*Encyc. Méth.*, *Géog. anc.*, l'art. *Tectosages*, dans lequel on a inséré, sur ces peuples, une dissertation fort intéressante due à M. *Sabbathier*, professeur au ci-devant collège de Châlons-sur-Marne).

(9) Peuple puissant et nombreux, dont *Tite-Live* fait l'éloge ainsi que *Jules-César*. On vit des *Allobroges* sous les drapeaux d'*Annibal*, et ils se distinguèrent dans les armées des Empereurs.

Observation. Pour de plus amples renseignemens sur les opinions religieuses, les mœurs et les usages des Gaulois, voy. *les Comment. de César*, *Guerre des Gaules*, liv. VI, chap. 11 et suiv., l'*Histoire des Celtes*, et particulièrement des *Gaulois* et des *Germains, etc.*, par *Pelloutier*; le *Traité de la Religion des anciens Gaulois*, par *Dom Martin*, traité qu'il faut lire avec précaution; l'*Histoire critique de l'établissement de la Monarchie Française dans les Gaules*, ouvrage estimable malgré les critiques sévères qu'on en a faites; enfin, l'article *Galli*, dans la *Géog. Anc. de l'Encyc. Méth.*, où se trouve un extrait assez bien fait de ces différens ouvrages.

LIII, N° 3. *Suite du* TABLEAU DE LA GÉOGRAPHIE COMPARÉE DE L'EUROPE. *(Partie du Milieu)*.

	DIVISIONS ANCIENNES.	NOM MODERNE du Pays qu'elles occupoient	PEUPLES qui LES HABITOIENT.	LEURS PRINCIPALES VILLES. NOMS ANCIENS.	LEURS PRINCIPALES VILLES. NOMS MODERNES.	SITUATION ACTUELLE.
L'EUROPE ANCIENNE avoit, vers le Milieu, 2°. *Germania* (1), la Germanie, distinguée en..	INTER RHENUM ET VISURGEM, comprenant dans la Géographie moderne..	une partie de la Hollande.......	Frisii (2).........	*Munitum*	Munster.........	la partie de l'Allemagne qui s'étend des bords du Rhin à la Vistule.
				Asciburgium.....	Duisbourg	
		le haut et bas Rhin	Sicambri (3).....	*Disporum*	Dusseldorff......	
				Multiacum	Marbourg........	
				Valentiani Munimentum........	Manheim	
	INTER VISURGEM ET ALBIM comprenant, dans la Géographie moderne.	le Holstein ...... une partie du duché de Brême...	Saxones (4)......	*Limiris*	Lubeck..........	
				Phabiranum.....	Brême	
			Cherusci (5).....	*Thulisburgium*...	Brunswick	
		les duchés de Brunswick, de Bamberg..	Suevi (6)	*Gravionarium*....	Bamberg........	
		la Hesse .... la Saxe	Quadi (7)........	*Nomisterium*....	Gottingue	
		partie de la Bavière	Boii	*Castra Regina*...	Ratisbonne	
		la Bohême, etc...	Marcomani (8)...	*Marodunum*	Prague..........	
				Eburnum	Olmutz	
	INTER ALBIM ET VISTULAM comprenant dans la Géographie moderne.	le duché de Mecklembourg...... partie du duché de Brême	Angli (9).........	*Carrodunum*	Cracovie	
				Teva	Wisma	
				Marionis........	Hambourg.......	
		la Poméranie .... la Prusse........	Rugii (10).......	*Scurgum*	Dantzick........	
				Bunitum........	Stralsund	
	(11).					

NOTES RELATIVES AU TABLEAU LIII, N.° 3.

(1) L'étymologie des mots *Germania*, Germanie, *Germani*, Germains, n'est pas bien connue : les uns les tirent de deux mots celtes, *Ger* et *Man*, qui signifient *homme de guerre*, et d'autres du mot latin *Germanus*, frère; la première étymologie fondée sur ce que les habitans de la Germanie étoient belliqueux, et la seconde sur les associations ou ligues qu'avoient formées ces peuples pour leur défense commune, lorsque les Romains arrivèrent dans les Gaules, et qu'ils entendirent parler de la Germanie, qu'ils ne connurent que long-temps après les Gaules, encore très-imparfaitement.

On confond quelquefois, dans l'Histoire, les Germains avec les Teutons; dans le moyen âge, Germains et Teutons sont désignés sous le nom de *Tudesques*, et enfin sous celui d'*Allemands*.

Nicolas Sanson, ainsi que plusieurs Géographes modernes, d'après *Pline* et quelques Anciens, ont distingué les peuples de la Germanie en quatre grandes nations;

Savoir { les *Istevons*, les *Ingevons* } qui habitoient entre le Rhin et le Weser.
les *Hermions* ——— le Weser et l'Elbe.
les *Vindiles* ——— l'Elbe et la Vistule.

Mais comme ces nations figurent peu dans l'Histoire, et qu'elles sont sous-divisées en d'autres, dont le nom est beaucoup plus connu, tels que les Frisons et les Sicambres, parmi lesquels on trouvoit les Saxons, les Cheruques, les Sueves, les Marcomans, les Angles, etc. nous avons adopté la division topographique qui nous a paru la plus conforme à l'intelligence de l'Histoire; et pour être plus concis, nous avons ajouté à la topographie de la Germanie, les contrées qui en dépendent vers le Sud, telles que la Rhétie, la Norique, la Panonie et la Dacie.

(2) Les *Frisons* se sont, depuis, distingués en orientaux et en occidentaux; les premiers sont fixés dans le cercle de Westphalie; les seconds composoient, avant la révolution qui s'est opérée dans la Hollande, une des sept Provinces-unies.

(3) Nous observerons sur ces peuples, que ceux qui, vers l'an 420, se firent connoître dans les Gaules sous le nom de *Francs*, étoient composés de Frisons, de Bructères et de Sicambres; que sur-tout ce furent des Sicambres qui entrèrent dans les Gaules avec *Pharamond*, et qui sous ce chef, très-mal qualifié du nom de *Roi*, jetèrent les fondemens de la Monarchie Française.

(4) Les Saxons, *Saxones*, étoient les alliés et les voisins de ces fameux Teutons dont nous avons déjà parlé, et ce furent leurs descendans qui s'établirent dans la Grande-Bretagne.

(5) Peuples renommés, dans l'Histoire, à cause d'*Arminius* leur chef, qui, sous le règne d'*Auguste*, et l'an 41 de J. C. (1751 avant l'ère française), tailla en pièces 3 légions, commandées par *Quintus Varrus*; mais ces peuples, affoiblis ensuite par les victoires de *Germanicus*, et amollis par les douceurs du repos, étoient tombés dans le mépris, dès le temps de *Tacite*.

(6) L'un des peuples les plus belliqueux d'entre les Germains. *Tibère* les soumit et en transporta quelques-uns dans les Gaules; les autres quittèrent leurs demeures et vinrent s'établir parmi les Frisons, entre le Weser et l'Elbe. Leurs descendans sont connus par leur invasion en Espagne, sous leur Roi *Hermeric*, l'an 409.

(7) Connus par leur invasion sous le règne de *Constantin le jeune*, vers l'an 357, et par celle qu'ils firent, sous *Valentinien*, 17 ans après, pour venger la mort de leur Roi *Gabinius*, assassiné par *Marcellinus* au milieu d'un festin. (Voy. *Gibbon*, chap. 4.)

(8) Les *Bohémiens*, *Marcomani*, commencèrent à être connus sous le règne d'*Auguste*. Ils avoient quitté le nord de la Germanie pour s'établir dans la Bohême dont ils chassèrent les *Boyens*. Ils furent entièrement subjugués sous le règne de *Marc-Aurèle*, l'an 180.

(9) Ils étoient alliés des Saxons, et passèrent avec eux en Angleterre, où ils furent connus sous le nom d'*Anglo-Saxons*.

(10) Autrefois célèbres sous le nom de *Vandales*, nom qu'on donna à tous les peuples qui habitoient ce qui forme aujourd'hui le duché de Meklenbourg. Ils passèrent en Espagne l'an 412, sous la conduite de leur Roi *Gunderic*; ils en furent chassés l'an 427, et passèrent en Afrique, conduits par le célèbre *Genseric*, qui y fonda le nouveau royaume de Carthage, l'an 439, lequel fut détruit par *Belisaire*, l'an 534 (1258 avant l'ère française.)

(11) Parmi les autres peuples qui, comme ceux dont le tableau présente la nomenclature, habitoient entre l'Elbe et la Vistule, il faut distinguer 1.° les *Herules*, qui, originaires des rives du Pont-Euxin, passèrent en Germanie à une époque qu'on n'assigne point, d'où ils pénétrèrent en Italie, sous la conduite d'*Odoacre*, qui, l'an 476, détrôna l'Empereur *Augustule*, mit fin à l'Empire d'Occident, et commença le royaume d'Italie, dont il fut dépossédé, l'an 493, par *Théodoric*, Roi des Ostrogoths ou Goths de l'Est: 2.° Les Bourguignons *(Burgundiones)*, qui passèrent dans les Gaules, l'an 413, sous la conduite de *Gundicaire*, leur Roi, et s'établirent dans ce qui forme, depuis, le Dauphiné, et le pays auquel ils firent prendre le nom de *Bourgogne*. Le royaume qu'ils fondèrent fut conquis par les fils de *Clovis*, l'an 532. 3.° Les Lombards *(Longobardi)*, qu'on croit avoir habité les rives de la Sprée, d'où ils allèrent s'établir dans la partie de l'Italie à laquelle ils ont donné leur nom. *Alboin*, leur Roi, y fonda, en 568, un royaume qui fut détruit, en 773, par *Charlemagne*.

LIII, N°. 4. *Suite du* TABLEAU

DE LA

GÉOGRAPHIE COMPARÉE DE L'EUROPE. *(Partie du Milieu).*

	DIVISIONS ANCIENNES.	NOM MODERNE du Pays qu'elles occupoient	PEUPLES qui LES HABITOIENT.	LEURS PRINCIPALES VILLES. NOMS ANCIENS	NOMS MODERNES.	SITUATION ACTUELLE.
	VENDELICIA (1), comprenant, dans la Géographie moderne............	une partie de la Suabe..........	Estiones.........	*Rostrum Nemaniæ*	Memingen......	
			Licates..........	*Augusta Vendelicorum* (2).......	Augsbourg.......	
		la partie méridion. de la Bavière....	Isarci...........	*Isinisca*.........	Munich.........	
	RHÆTIA (3), comprenant dans le Géographie mod.	le pays des Grisons	Brigantii........	*Brigantium*.....	Bregentz........	
				Brixino........	Brixen..........	
		le Tirol.........	Terioli.........	*Curia*..........	Coire..........	
			Tridentini......	*Tridentinum*.....	Trente..........	
L'EUROPE ANCIENNE avoit vers le Milieu, 2°. *Germania*, la Germanie, distinguée en..	NORICUM (4), comprenant dans le Géographie mod.	la haute Autriche.	Norici..........	*Ad pontem Isis*..	Ips............	
			Alauni.........	*Pons Œni*......	Inspruck........	
		la Styrie.......	Amblici........	*Lentia*.........	Lintz..........	
		la Carinthie.....		*Arguntum*......	Doblack........	
			Ambisontii......	*Celeia*.........	Cilley..........	la partie de l'Allemagne et les contrées qui s'étendent du Danube vers l'Italie.
	PANNONIA (5), comprenant dans la Géographie mod.	une partie de l'Autriche.........	Jazyges Metanastæ (6)	*Vindobona*......	Vienne.........	
				Flexum........	Presbourg.......	
		la basse Hongrie..		*Fabaria colonia*..	Sar-War........	
		une partie de la Servie.........		*Visontium*......	Waradin........	
				Valina.........	Vimberg........	
		une partie de la Dalmatie.......		*Sirmium* (7)....	Sirmisch........	
				Taurunum......	Belgrade........	
	DACIA, comprenant dans la Géographie moderne...	la haute Hongrie.	Daces (8).......	*Zurobara* (9)...	Temeswar.......	
				Uscenum.......	Zenzack........	
				Cormacum......	Zemplin........	
		la Transylvanie..		*Aquincum*......	Pesth..........	
				Parca.........	Poltar.........	
		la Moldavie, etc..		*Zamisegetusa* (10)	Gradiska........	
				Trissum.......	Tokay (11)......	
				Romulanum (12).	Azomzala.......	

NOTES RELATIVES AU TABLEAU LIII, N.° 4.

(1) Cette partie de l'Europe ancienne forma longtemps une seule province avec la Rhétie; elle s'étendoit alors depuis le lac de Constance jusqu'au Danube. Elle tiroit son nom du *Vinde* et du *Licus*, dont les noms modernes sont le *Venach* et le *Leck*, qui se réunissent à *Augsbourg*.

(2) *Les Romains*, qui s'en étoient emparé, y envoyèrent une colonie, et ce fut à cette époque qu'elle prit le nom d'*Augusta*.

(3) Cette province avoit fait partie de l'Illyrie; elle avoit eu ses Rois; mais sous le règne d'*Auguste*, elle devint province Romaine.

(4) Ce pays fut également soumis sous le règne d'*Auguste*. *Justin* et *Pline*, qui ont avancé que les Rhétiens avoient quitté l'Etrurie, sous la conduite d'un certain *Rhætus*, pour aller s'établir dans les montagnes qu'occupent aujourd'hui les Grisons, ont été réfutés par le savant *Fréret*.

(5) Suivant l'opinion commune, c'est dans cette province que s'établirent une partie des *Huns* qui avoient été les compagnons d'armes d'*Attila*, lorsqu'après la mort de ce conquérant, la multitude qu'il avoit sous ses drapeaux se dissipa. Ils formèrent plusieurs tribus; les plus nombreuses étoient les *Uturguri*, les *Cuturguri* et les *Ugri*; ce fut celle-ci qui s'établit dans la Pannonie; par la suite, elle prit d'eux le nom de Hongrie. *Charlemagne* en fit la conquête dans le moyen âge.

(6) Ce peuple étoit d'origine Sarmate; il faisoit partie des Jazyges occidentaux, et s'étendoit entre le *Danube* et le *Tibiscus*; il avoit les Daces à l'Est, et remontoit jusqu'aux frontières de la Sarmatie.

(7) C'est la patrie de l'Empereur *Probus*, qui fut tué près de cette ville; c'est aussi celle de *Marc-Aurèle*, de *Valère-Maxime* et de *Gratien*.

(8) Les *Daces* étoient souvent confondus avec les *Gètes*; les uns et les autres étoient d'origine Scythe. Ils envisageoient la mort comme le commencement d'une vie heureuse: cette opinion, qu'ils tenoient de *Zamolxis*, leur Législateur, les engageoit à s'exposer aux plus grands dangers. Les *Daces* sont célèbres par leur Roi *Décébale*, qui ayant essayé de secouer le joug des Romains, fit à ces derniers la guerre avec quelques succès; il étoit parvenu jusqu'à se faire payer un tribut par les Empereurs. *Trajan*, résolu de s'en affranchir, marcha contre lui en l'an 106, et le défit deux fois. L'infortuné *Décébale* préférant la mort à l'esclavage, se tua, après ce double revers.

(9) Ce fut long-temps le séjour de *Décébale*, et une des premières places que *Trajan* lui enleva.

(10) *Décébale* comptant sur la position avantageuse de cette place, y avoit déposé ses trésors, tout fut la proie du vainqueur.

(11) Célèbre chez les modernes par ses vins.

(12) L'Empereur *Gallus* y fut enterré; elle avoit pris son nom de *Romula*, mère de ce Prince.

LIV, N.° 1. TABLEAU

DE LA GEOGRAPHIE COMPARÉE DE L'EUROPE.

(Partie Méridionale.)

	DIVISIONS ANCIENNES.	NOMS MODERNES DES PAYS.	NOMS DES PEUPLES qui les habitaient.	LEURS VILLES PRINCIPALES. NOMS ANCIENS.	LEURS VILLES PRINCIPALES. NOMS MODERNES.
L'EUROPE ANCIENNE avoit au Sud, sous le nom générique d'*Hispania*, Espagne (1).	HISPANIA CITERIOR, *vel* TARRACONENSIS, *Espagne Citérieure ou Tarragonaise* (2), comprenant dans la *Géog. Moderne*	Une partie de la Gallice.	Gallæci *vel* Gallaici (3).	*Bracara Augusta.*	Braga.
				Lucus Augusti.	Lugo.
				Flavium Brigantium.	la Corogne.
				Calle.	Porto.
				Tyde-Graviorum.	Tuy.
		Les Asturies.	Astures.	*Lucus Asturum.*	Oviedo.
				Asturica Augusta.	Astorga.
		Partie du royaume de Léon	Vaccæi.	*Septima Legio* (4).	Léon.
				Pintia.	Valladolid.
				Numantia (5).	(qui n'existe plus).
		Partie de la Vieille-Castille	Arevacæ.	*Sarabris.*	Zamora.
				Intercatia.	Medino de Rio Seco.
				Segubia.	Ségovie.
		La Castille-Neuve.	Celtiberi.	*Toletum.*	Tolède.
			Carpetani.	*Mantua Carpetanorum.*	Madrid.
				Complutum.	Alcala de Henares.
				Carthēia (6).	Ocana (7).
		La Biscaye.	Cantabri (8).	*Juliobriga.*	Vol de Viaso.
		La Navarre.	Edetani.	*Pompela.*	Pampelune.
		L'Arragon.	Vascones (9).	*Cesar-Augusta.*	Saragosse.
				Calaguris.	Calahorra.
		Partie de l'Arragon.	Edetani.	*Saguntum* (10).	Morviedro.
				Setabis (11).	Xativa.
				Valentia.	Valence.
		Le royaume de Valence.	Contestani.	*Dianium* (12).	Denia.
				Carthago-Nova. (13)	Carthagène.
				Lucentum.	Alicante.
		La Catalogne.	Lacetani Indigetæ.	*Ilerda.*	Lerida.
				Setalsis.	Urgel.
				Emporiæ (14).	Empurias.
				Dertosa.	Tortose.
				Barcino (15).	Barcelonne.
				Taraco (16).	Tarragone.
				Indebilis (17).	San-Matheo.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU LIV, N°. 1.

(1) CETTE contrée porta différens noms, qu'elle dut à sa position, ou aux nations qui s'y établirent successivement : 1°. elle fut appelée *Hispanie*, par les Phéniciens, parce que ce pays étoit pour eux au septentrion, et que *span*, en phénicien, signifie septentrion (*) ; — 2°. les Grecs lui donnèrent le nom d'*Hespérie*, de *vesper*, soir ou couchant, à cause de sa position à l'O. de l'Europe ; — 3°. elle prit celui d'*Ibérie*, des peuples qui l'habitoient et qui avoient fixé leur demeure sur les bords de l'Ebre, *Iber* ; d'où ils étoient appelés Ibériens : — 4°. celui de *Celtibérie*, lui vint des Celtes, qui, en arrivant dans cette contrée, firent d'abord une guerre à outrance aux Ibériens, et finirent par s'allier avec eux. Ils se confondirent si bien, qu'ils ne formèrent plus qu'un seul et même peuple, qu'on désigna sous le nom de Celtiberiens.

— Lorsque les Romains s'en rendirent maîtres, ils la divisèrent d'abord en *Hispanie Citérieure* et *Hispanie Ultérieure*, c'est-à-dire en celle qui étoit la plus près d'eux, et en celle qui en étoit la plus éloignée. La première contenoit les deux tiers de l'*Espagne*, à prendre depuis la Galice au N. O. jusqu'au royaume de Murcie au S. : la seconde renfermoit le Portugal, à partir du Duero, et toute l'Andalousie.

— *Auguste* fit ensuite une autre division ; il laissa l'Espagne Citérieure telle qu'elle étoit, et lui donna le nom de *Tarragonaise* (*Tarraconensis*), mais divisa l'Ultérieure en Lusitanie et Bétique. C'est cette division que nous avons adoptée.

(2) Voy. la note ci-dessus.

(3) Ces peuples étoient d'origine gauloise ; ils se distinguoient en *Gallæci* ou *Gallaïci Bracarii*, qui habitoient la partie du Portugal entre le Minho et le Duero ; et *Gallæci Lucenses*, qui habitoient ce qui forme aujourd'hui la *Galice*.

(4) *Ptolémée* l'appelle *Legio septima Germanica*, et plusieurs autres Géographes *Legio septima Gemina* ; c'est cette dernière dénomination qu'adoptent les auteurs de l'Encyclopédie. Nous observerons, à cette occasion, que souvent, sous les Empereurs, on établissoit, dans certains pays, des colonies militaires, pour y maintenir le bon ordre. On donnoit à ces établissemens le nom de *légions*, mais elles étoient à demeure et fondoient le plus souvent des villes.

(5) *Numantia*. On croit qu'elle étoit la capitale de la *Celtiberie*. Au moins *Strabon* le donne-t-il à entendre. Elle étoit grande, peuplée et riche, et par sa situation, de difficile abord. Elle est célèbre, 1°. par la résistance qu'elle opposa aux Romains ; 2°. par la conduite que ceux-ci tinrent envers ses habitans, et qui donne du Sénat romain l'idée la plus désavantageuse ; 3°. par la fin tragique de cette ville infortunée, que *Scipion l'Africain* détruisit, après avoir prouvé que s'il avoit des talens militaires, il avoit aussi dans le caractère une férocité qu'on ne peut lui pardonner, soit qu'elle lui fût naturelle, soit qu'il la dût à l'ordre de ce Sénat orgueilleux pour qui rien n'étoit sacré. (Voy. *Ferguson*, Histoire des Progrès et de la Chûte de la République Romaine, t. II, p. 51 à 58).

(6) *Cartheïa*. Rien de moins assuré que la position géographique de cette ville. Les uns la placent près du détroit de Gibraltar ; les autres veulent que ce soit *Ocana* : ce qui fait présumer qu'il y a eu dans l'*Hispanie* deux endroits qui ont porté le nom de *Cartheia*. (Voy. la Géographie comparée de MANTELLE, *Espagne ancienne*).

(7) *Ocana*. Près du territoire où est aujourd'hui *Catayud*, étoit *Bilbilis*, ville *municipale*, la patrie du poète *Martial*, renommée par les armes qu'on y fabriquoit, et dont la trempe étoit excellente ; ce qu'on attribuoit aux eaux du *Salo*, aujourd'hui le *Xalon*. Au sud de la précédente, étoit *Ergavica*, dont il n'existe plus rien. *Tite-Live* dit que *C. Gracchus* s'en empara ; il ajoute que c'étoit une ville illustre et puissante.

(8) Le peuple de *Cantabre* passe pour avoir été un des plus belliqueux de l'*Hispanie*, celui que les Romains eurent plus de peine à soumettre. En effet, il ne céda à leur toute-puissance, que sous le règne d'*Auguste*, l'an 27 av. J. C.

(9) Nous avons déjà parlé de ce peuple. Il habitoit, dans la Navarre, cette partie qu'occupent aujourd'hui *Pampelune* et *Callahorra*.

(10) *Sagonte*. Cette ville étoit célèbre, non comme fondée par *Hercule*, ainsi que quelques Géographes l'ont cru et rapporté, mais par le siège qu'elle soutint contre *Annibal* : ses habitans, réduits au désespoir, aimèrent mieux devenir la proie des flammes, que celle du vainqueur. (*Ferguson*, t. I, p. 191.)

(11) *Setabis*. Ville renommée par la beauté de son lin et l'art avec le quel il étoit travaillé.

(12) *Dianium*. Doit son nom à un temple voisin, élevé à Diane Ephésienne. Il étoit situé sur un promontoire et s'appercevoit de très-loin en mer.

(13) *Carthagène*. Fondée l'an 229 av. J.C. par *Asdrubal*, général Carthaginois, qui, dans le gouvernement de l'*Hispanie*, succéda au père d'*Annibal*. Par sa situation et la commodité de ses ports, elle devint une des villes les plus considérables que les Carthaginois possédassent dans cette contrée. (V. *Polybe*, liv. X) C'est après la prise de cette ville, que *Scipion* donna l'exemple de la plus sublime vertu, en refusant une jeune fille d'une rare beauté qu'on lui présenta, et qu'il rendit à celui à qui elle avoit été promise. (*Tite-Live*, liv. XXVI.)

(14) *Emporiæ*. Voyez ce que nous avons dit sur les villes de ce nom, Tabl. XX, p. 48, au mot *Emporium*.

(15) *Barcelonne*. Fondée, dit-on, par *Amilcar Barca*, Général Carthaginois, qui fit la conquête de l'Espagne vers l'an 503 av. J. C.

(16) *Taraco*. *Auguste* avoit dans cette ville un temple célèbre qui lui avoit été élevé par la flatterie. On dit que les habitans lui ayant mandé qu'un palmier avoit pris naissance sur l'autel, et croissoit à vue d'œil : « C'est une marque, leur répon« dit cet Empereur, de votre assiduité à y brûler l'encens ».

(17) N'est guères connue dans l'histoire que par la défaite de *Magon* et d'*Amilcar* par *P.* et *Cn. Scipion*.

(*) Quelques Écrivains ont prétendu que c'étoit à cause des lapins dont l'Hispanie abondait, à l'arrivée des Phéniciens, *span* signifiant aussi lapin dans la langue de ces peuples. Voyez, à cet égard, l'Abrégé de l'Histoire d'Espagne, du *P. Orla*, (t. I, p. 2,) ouvrage justement estimé.

LIV, N.° 2. *Suite du* TABLEAU DE LA GÉOGRAPHIE COMPARÉE DE L'EUROPE.

(Partie Méridionale.)

	DIVISIONS ANCIENNES.		NOMS MODERNES DES PAYS.	NOMS DES PEUPLES qui les habitoient.	LEURS VILLES PRINCIPALES. NOMS ANCIENS.	NOMS MODERNES.
L'EUROPE ANCIENNE avoit au Sud, sous le nom générique d'*Hispania*, l'Espagne....	HISPANIA ULTERIOR, l'*Espagne Ultérieure*, comprenant dans la *Géog. Moderne*....	LUSITANIA, la *Lusitanie*, aujourd'hui..	Le Portugal............	Lusitani (1)..... Vetones..........	*Augusta Emerita*. (2)	Merida.
					Ebora..........	Evora.
					Conimbrica......	Coimbre.
					Olysippo (3).....	Lisbonne.
					Turris Julia (4)..	Santaren.
					Norba Cæsarea. (5)	Alcantara.
			L'Estramadure..........	Turdetani (10)... Celtici..........	*Pax Julia* (6)...	Beja.
					Lacobriga.......	Lamego.
					Badia (7)......	Badajoz.
					Arunda (8)......	Ronda.
					Astapa (9)......	Estepa.
					Salamantica.....	Salamanque.
		BÆTICA, la *Bétique*, aujourd'hui..	L'Andalousie............	Turdetani (11)... Bastuli..........	*Hispalis* (12).....	Seville.
					Italica (13)......	Sevilla la Vieja.
					Nebrissa........	Lebrixa.
					Castra-Gemina..	» (14)
					Gadès..........	Cadix (15).
					Menestheus portus	le Port Ste. Marie (16)
				Oretani.......... Turduli..........	*Heraclea* (17)....	Gibraltar.
					Munda.........	Munda.
					Corduba........	Cordoue.
					Magnus portus...	Almeria.
					Iturgis.........	Anduxar.
					Artigis.........	Alhama (18).
					Illeberis........	» (19)

NOTES RELATIVES AU TABLEAU LIV, N°. 2.

(1) Lusitaniens. Peuple qui, suivant *Strabon*, ne vivoit que de rapines; il inquiéta ses voisins, jusqu'à ce que les Romains l'eurent mis hors d'état de pouvoir leur nuire. (*Strabon*, liv. III, p. 154).

(2) Son nom lui vient de ce qu'*Auguste* la donna aux soldats qui s'étoient distingués dans la guerre des Cantabres, et qui par leurs services avoient bien mérité de cet Empereur. *Don Antonio Ponz* présume, d'après une médaille, que ces soldats étoient de la 5e. et de la 10e. légion. Cette ville fut bâtie 28 ans av. J. C.

(3) Les hommes qui aiment les contes attribuent la fondation de cette ville à *Ulysse*. Ce fut une colonie romaine, avec le titre de *felicitas Augusta*. Elle étoit municipale.

(4) Elle avoit le titre de colonie romaine.

(5) Célèbre par le pont qu'y fit construire *Trajan*.

(6) Colonie romaine.

(7) Elle fut prise par *Scipion*, après un siège opiniâtre.

(8) Elle est recommandable par sa situation; les Maures, qui s'en étoient rendu maîtres, l'avoient beaucoup fortifiée, lorsque *Alphonse-le-Catholique* la leur enleva, en 1485.

(9) Les Romains l'assiégèrent l'an 208 av. J. C.; elle se défendit comme Numance, et eut la même sort.

(10) On les croyoit d'origine africaine; ils formèrent un peuple considérable.

(11) Ceux-ci étoient d'origine phénicienne.

(12) *Séville*. On a beaucoup raisonné sur sa fondation, qu'on attribue à *Hercule*; c'est-à-dire qu'on en ignore le fondateur. On a encore plus raisonné sur les différens noms qu'elle porta: le plus célèbre fut celui de *colonia Romula*, que lui donna *Jules-César*, qu'*Isidore* de Séville regarde comme le fondateur de cette ville.

(13) On dit qu'elle tient son nom de *Scipion l'Africain*, qui, en ayant fait un dépôt d'Invalides hors d'état d'être transportés en Italie, donna à cette colonie le nom d'*Italica*, pour rappeler à ces guerriers la contrée où ils étoient nés. Elle est célèbre par la naissance des Empereurs *Trajan*, *Adrien*, et *Théodose le jeune*, ainsi que par celle du poète *Silius Italicus*, qui vécut du temps de *Néron* et fut un de ses flatteurs.

(14) Cette ville est depuis long-temps détruite; lorsqu'elle existoit, le Préteur de la Bétique y tenoit son tribunal.

(15) *Cadix*. L'une des plus anciennes villes qui existent; on en place la fondation en l'an 1500 av. J. C.: elle est attribuée à une colonie de Tyriens. Les Phéniciens, en abordant en *Hispanie*, lui donnèrent le nom de *Gaddir*, c'est-à-dire ville entourée; parce qu'elle est située dans une espèce d'île. De *Gaddir* les Grecs et les Romains ont fait *Gadès*, et les modernes *Cadix*. Elle dut ses premiers embellissemens à *L. C. Balbus*, de Gadès, qui fut Consul en l'an de Rome 714 (1832 ans av. l'E. Fr.). Cette ville étoit fort peuplée, du temps d'*Auguste*, et sa situation dût, dans tous les temps, lui donner un très-grand avantage.

(16) Jolie ville de l'Andalousie, dans la baie de Cadix, d'où cette dernière ville tire la plupart de ses denrées, et l'eau qu'on y boit.

(17) D'un temple élevé à *Hercule le Tyrien*; ce temple étoit au sommet de la montagne.

(18) Située à l'Est de Malaga, dans une vallée délicieuse; elle avoit des bains que les Rois Maures de Grenade ont beaucoup embellis, et dont il reste encore quelques vestiges.

(19) On en découvrit les ruines en 1755, et parmi les décombres se trouvèrent les actes du Concile d'Elvire tenu en 305. Ces actes sont sur des lames de plomb. *Illeberis* étoit une cité considérable, où les Romains avoient une légion.

Nota. Voyez, pour les villes qui n'ont point de notes, la *Géographie particulière du Portugal et de l'Espagne*, pages 148 à 156.

LIV. N.° 3. *Suite du* TABLEAU

DE LA GÉOGRAPHIE COMPARÉE DE L'EUROPE.

(Partie Méridionale.)

		DIVISIONS ANCIENNES.	NOMS MODERNES DES PAYS.	NOMS DES PEUPLES qui les habitoient.	LEURS VILLES PRINCIPALES. NOMS ANCIENS.	LEURS VILLES PRINCIPALES. NOMS MODERNES.
L'EUROPE ANCIENNE avoit au Sud, 2.° *Italia*, l'Italie (1), comprenant	au Nord.	Liguria la *Ligurie*, en 1789	pays de Gênes	Ligures	*Genua*	Gênes.
			comté de Nice (*).	Ligures Capilati (3)	*Nicea Marsallien-sium*	Nice.
					Herculis Monœci portus	Monaco.
		Gallia (2) Transpadana, Cispadana… la Gaule au-delà, en-deçà du Pô	le Véronois	Insubres (4)	*Verona*	Vérone.
			le Mantouan		*Patavium*	Padoue.
					Mantua	Mantoue.
			le Milanès	Cenomani (5)	*Cremona*	Crémone.
					Mediolanum	Milan.
					Laus Pompeia	Lodi.
			le duché de Parme	Anamani	*Placentia*	Plaisance.
					Parma	Parme.
			le duché de Modène	Boii (6)	*Regium Lepidi*	Regio.
					Mutina	Modène.
			le Bolonais	Lingones (7)	*Forum Alieni*	Ferrare.
					Ravenna	Raveune.
		Venetia	les états de Venise	Veneti (8)	*Venetia*	Venise.
					Tarvisium	Trévise.
		Istria, l'*Istrie*, aujourd'hui	le Frioul	Histri (9)	*Tergeste*	Trieste (10).
			l'Istrie	Carni	*Udinum*	Udine.
					Aquileia	Aquilée.
	vers le milieu	Etruria, l'*Etrurie* (11)	la Toscane	Etrusci ou Tusci (12)	*Pisæ*	Pise.
					Florentia	Florence (13).
			partie du patrim.° de St. Pierre		*Herculis Labronis portus*	Livourne.
					Tarquinii	Tarqueno (14).
					Centum Cellæ	Civita-Vecchia (15).
		Umbria, l'*Umbrie*	l'Ombrie ou le duché de Spolette	Umbri (16)	*Ariminium*	Rimini.
					Urbinum hortense	Urbin.
					Spoletum	Spolette.
		Piscenum	la marche d'Ancône	Piceni (17)	*Interamna*	Terni.
					Hadria	Atri (18).
					Ancona	Ancône (19).

(*) Aujourd'hui réuni à la Répub. Française.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU LIV, N.° 3.

(1) CETTE contrée est beaucoup plus célèbre dans l'Histoire Ancienne que dans la Moderne. Elle fut d'abord habitée par les Ausoniens (*Ausones*), et prit d'eux le nom d'*Ausonie*. Les Grecs lui donnèrent quelquefois celui d'*Hespérie*. Enfin, elle fut appelée *Enotrie*, d'une colonie d'Arcadiens qu'*Enotrus* y conduisit environ 60 ans avant la prise de Troie, 3036 avant l'ère française. Le nom d'ITALIE, dont on ne sait pas bien l'origine, est celui qui a triomphé du tems.

Cette partie de l'EUROPE ancienne étoit. .	*contenue entre*. . . .	le Var. l'Arsa. la Méditerranée.
	divisée en partie. . .	Septentrionale. du Milieu. Méridionale.

C'est cette division que nous avons adoptée.

(2) On a donné le nom de *Gallia* à cette partie de l'Italie où les Gaulois formèrent des établissemens, à différentes époques; on voit, par les parties modernes, qu'indique ce tableau, quelle étoit l'étendue de l'ancienne.

(3) *Ligures*: ils étoient d'origine Gauloise : selon *Court-de-Gebelin*, leur nom signifie voisins de l'eau. On les distinguoit en *Montani*, montagnards, et *Capilati*, chevelus. Quelques Ecrivains veulent qu'*Hercule*, en revenant d'Espagne, leur ait fait la guerre, et qu'il y ait couru le plus grand danger : c'est, dit-on, dans leur pays, qu'il défit *Cacus*.

(4) *Insubres*: sortis du pays des *Eduens*, c'est-à-dire, des peuples qui habitoient l'Autunois.

(5) *Cenomani*: on prétend qu'avant de passer en Italie, ils habitoient les environs du Mans ou de ce qui a été depuis appelé le *Mans*.

(6) *Boiens*: colonie de Sénonois, qui firent la guerre aux Romains avec quelques succès. Ils furent défaits par *C. Sulpicius*, dans les plaines de Préneste, l'an 2152 avant l'ère française.

(7) *Lingones*: passent pour originaires du pays qui forme aujourd'hui les environs de Langres : il étoient unis d'intérêts et d'amitié avec les *Boïens*.

(8) *Venetri*: Celtes d'origine. Cependant, des Écrivains prétendent que c'étoit une colonie de Troyens; d'autres les supposent Illyriens.

(9) *Histri*: selon *Clavier*, ils étoient Celtes d'origine, ce qui est beaucoup plus probable que de les croire, avec quelques autres, venus de la Colchide avec les Argonautes, qui avoient remonté le Danube.

(10) C'étoit une colonie Romaine, qui, du temps de *Strabon*, n'étoit guères qu'un village, quoiqu'on la comptât au nombre des villes.

(11) Cette contrée, (l'*Etrurie*), qui vient de reprendre son ancien nom, étoit plus grande que la Toscane, puisqu'elle s'étendoit depuis *Pisæ*, jusqu'à *Centum Cellæ*.

(12) Quelques anciens ont prétendu que c'étoit une colonie de *Lydiens*. Il est certain qu'on les trouve en Italie, dès la plus haute antiquité. Cependant, tout porte à croire qu'ils étoient d'origine Celte. Ils eurent leur langue particulière, qui, dit-on, s'écrivoit de droite à gauche. Ils cultivèrent les arts; on a encore des *vases étrusques*. Ils furent les instituteurs de tous les peuples de l'Italie, dont ils tinrent leurs Divinités et leurs superstitions.

(13) Au N.-E. de Florence étoit Fésules, aujourd'hui *Fiesoli*, célèbre du temps de la République, parce que *Catilina* en fit sa place d'armes; et sous les Empereurs, parce que ce fut près de cette ville, que l'an 1387 avant l'ère Française, *Stilicon*, général d'*Honorius*, battit *Radaguise*, chef des Goths.

(14) C'étoit une des principales villes des Étrusques, la patrie des *Tarquins*. Les Romains, et après eux le temps, la réduisirent à très-peu de chose.

(15) Dans cette contrée, non loin du *Tybre* et de *Rome*, étoit *Veies*, célèbre dans l'Histoire Romaine par son opulence. *Denys d'Halycarnasse* dit qu'elle étoit aussi grande et plus forte qu'*Athènes*. Elle soutint un siége de 10 ans, et fut prise par *Camille*, l'an de Rome 358, (2188 ans avant l'ère Française).

(16) Dans l'*Umbrie* étoit compris le pays des Sabins, pays si célèbre dans l'Histoire des premiers âges de Rome : *Tebur*, aujourd'hui *Tivoli*, comptoit parmi leurs villes.

(17) On regarde les *Picéniens* comme formant l'un des plus anciens peuples de l'Italie. Le P. *Perron* les fait descendre des Titans; mais ceux qui ne datent pas de si loin, se contentent de leur donner une origine celtique. *Strabon*, *Eusèbe*, et quelques Écrivains ont fait, sur l'étymologie du mot *Picenum*, des suppositions chimériques, qu'il seroit oiseux de répéter.

(18) *Ancône*. On en attribue la fondation à *Denys-le-Tyran*. Elle devint colonie romaine à l'approche d'*Annibal*. Il n'en reste presque plus aujourd'hui que la place.

LIV, N° 4. *Suite du* TABLEAU
DE LA GÉOGRAPHIE COMPARÉE DE L'EUROPE.
(Partie Méridionale.)

	DIVISIONS ANCIENNES.	NOMS MODERNES DES PAYS.	NOMS DES PEUPLES qui les habitoient.	LEURS PRINCIPALES VILLES. NOMS ANCIENS.	NOMS MODERNES.
L'EUROPE ANCIENNE avoit au Sud, 2.° *Italia*, l'Italie, comprenant.. au Sud.	Latium (1) aujourd'hui..	la campagne de Rome....	Latini (2)	*Roma*	Rome (3).
			Gabii...........	*Præneste*	Palestrine (4).
				Tusculum	Frascati.
			Æqui...........	sans villes principales.	
			Hernici.........	*Anagnia*.........	Anagni (5).
			Volsci	*Anxur*..........	Terracine.
				Antium.........	Anzio (6).
				Arpinum........	Arpino (7).
				Aquinum........	Aquino.
				Corioli	(ignorée).
	Samnium	l'Abruzze...............	Fretani	*Anxanum*	Anciano et autres peu importans.
			Marrucini		
			Marsi............		
			Samnites proprement dit (8)....	*Beneventum*	Bénévent.
	Campania.............	le pays et la principauté de Naples	Picentum........	*Capua*..........	Capoue.
				Neapolis........	Naples (9).
				Herculanum (10).	Portici.
	Græcia magna, la grande Grèce: Apulia ..	la Capitanate............	Dannii..........	*Venusia*.........	Venosa (11).
			Messapii	*Cannæ*..........	Cannes (12).
				Tarentum.......	Tarente.
	Græcia magna, la grande Grèce: Brutium.	la terre de Barri .... d'Otrente	Brutii	*Croton*	Crotone (13).
				Locri (Locres)..	Mota di Burzano (14)
				Regium.........	Rhegio.
	Græcia magna, la grande Grèce: Lucania..	les deux Calabres.......	Lucani	*Elea*............	Castello-à-mare.
				Sybaris.........	(dont il ne reste rien) (15).
				Thurium, bâti sur les ruines de Sybaris.	
	Græcia magna, la grande Grèce: Calabria..	les deux Calabres.......	Salentini........	*Rudiæ*..........	(dont il ne reste rien) (16).
			Calabri..........	*Brundusium*	Brindes.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU LIV, N.° 4.

(1) Le *Latium* avoit pris son nom du mot latin *latere*, cacher, parce que *Saturne* s'y étoit réfugié : *à latente Deo*.

(2) Les *Latins* étoient formés des peuples distingués par le nom d'*Aborigènes*, c'est-à-dire, dont on ne connoissoit pas l'origine ; et ces peuples étoient les *Pélages*, venus de Thessalie, les *Arcadiens*, amenés par *Evandre*, et les *Troyens*, amenés par *Enée*. La dénomination de *latins* étoit le nom générique : les peuples du *Latium* se distinguoient en *Latins*, proprement dits, et en *Gabiens*, *Eques*, *Rutules*, *Herniques* et *Volsques*.

(3) *Romulus* et *Rémus*, petits-fils de *Numitor*, Roi des Latins, furent les fondateurs de *Rome*, en l'an 753 avant J. C., 2545 ans avant l'ère Française. La description de l'ancienne *Rome* se trouve dans une foule de Géographies, et entr'autres, dans la *Géographie comparée* de *Mentelle*.

(4) Selon *Virgile*, *Palestrine* existoit du temps même d'*Evandre*. Son premier nom fut *Stephanon*, qui, en grec, signifie couronne. Ses habitans se distinguèrent, après la bataille de *Cannes*, par une défense qui honore leur courage. *Sylla* détruisit cette ville, parce qu'elle avoit suivi le parti de *Marius*.

(5) C'étoit la capitale des Herniques. Elle devint colonie et municipale.

(6) C'étoit la capitale des Volsques : alors elle avoit un port ; car l'Histoire dit que l'an 284 de la fondation de *Rome*, (2262 ans avant l'ère Française) *Numicius* y brûla 22 galères ; *Néron* et *Caligula* étoient nés dans cette ville. *Ciceron* y possédoit une maison, remarquable par la bibliothèque qu'il y avoit formée ; il y avoit aussi à *Antium* un temple d'*Esculape* et un autre temple consacré à la *Fortune*.

(7) C'étoit le lieu natal de *Marius* et de *Ciceron*.

(8) Les *Samnites* descendoient des Sabins ; ils se distinguèrent par leur valeur, leurs mœurs, et par les guerres qu'ils soutinrent contre les Romains pendant 70 ans. *Sylla* acheva de les soumettre ; il en fit égorger plusieurs milliers, quoique désarmés, et malgré qu'ils se fussent rendus à des conditions qui auroient dû les faire respecter.

(9) Entre *Capoue* et *Naples* étoient
- *Cumæ*, aujourd'hui *Cuma*, célèbre par sa Sybille.
- *Baiæ*, aujourd'hui *Bayes*, séjour délicieux du temps des Romains.
- *Misenium*, aujourd'hui *capo di Misena*, un des ports où se tenoient les Romains.

(10) *Herculanum* fut détruit par l'éruption du Vésuve, qui eut lieu en 79 de J. C., 1871 ans avant l'ère Française ; découvert depuis, on a tiré de ses ruines de précieuses antiquités.

(11) On en attribue la fondation à *Diomède* : son premier nom fut *Aphrodisie*, ou la ville de *Vénus*, appelée en grec *Aphrodite*.

(12) Célèbre par la victoire qu'*Annibal* y remporta sur les Romains, l'an 538 avant J. C., 2330 ans avant l'ère Française.

(13) Célèbre par ses athlètes, parmi lesquels on compte le fameux *Milon*, et par ses écoles de philosophie, les plus fréquentées de la Grèce, du temps de *Pythagore*.

(14) C'étoit une colonie Grecque. Elle souffrit beaucoup des violences de *Denys-le-Tyran*. Dans la suite, ayant pris le parti des Carthaginois, les Romains, pour s'en venger, s'en emparèrent, l'an de Rome 550.

(15) Les uns prétendent que c'étoit une colonie d'Athéniens, et d'autres, qu'elle fut fondée par *Philoctète*. Elle est renommée par la molesse de ses habitans, et par la guerre qu'elle soutint contre les Crotoniates, qui la détruisirent, 2300 ans avant l'ère Française. Elle fut rebâtie ensuite sous le nom de *Thurium*, qui, comme celui de *Sybaris*, signifie abondance.

(16) La patrie d'*Ennius*.

Nota. Pour les autres villes, voy. la *Geograp. Moderne de l'Italie*, pag. 162.

LIV, N.° 5. *Suite du* TABLEAU
DE LA GÉOGRAPHIE COMPARÉE DE L'EUROPE.
(Partie Méridionale.)

	DIVISIONS ANCIENNES.		NOMS MODERNES DES PAYS.	NOMS DES PEUPLES qui les habitoient.	LEURS VILLES PRINCIPALES.	
					NOMS ANCIENS.	NOMS ANCIENS.
L'EUROPE avoit au Sud..	MŒSIA, la Mesie. (1)	*Superior*........	La Servie.............	....	*Naïssus*..........	Nisra (2).
		Inferior.........	La Bulgarie............	GETÆ...........	*Sardica*.........	(Roinée.)
					Nicopolis........	Nicopoli (3).
					Tomi...........	Tomis-Wara (4).
	THRACIA, la Thrace (5).........		Roum-Ili ou Romanie....	....	*Hadrianopolis*...	Andrinople (6).
					Byzantium, depuis *Constantinopolis*.......	Constantinople (7).
					Egos-Potamos...	(Roinée) (8).
	MACEDONIA, la Macédoine (9)....		Makidonia..............	....	*Pella*...........	Jenissar (10).
					Edessa..........	Edesse (11).
					Thessalonica.....	Saloniki (12).
					Olynthus.......	Agio-Mama (13)
					Philippi........	(Ruinée) (14)
					Pydna.........	Kitro (15).......
					Stagira.........	Liba-Nova (16).
	ILLYRICUM GRÆCIENSE (17)....... L'Illyrie Grecque.		L'Albanie.............	....	*Dyrrachium*.....	Durazzo (18).
					Appollonia......	Polina (19).

NOTES RELATIVES AU TABLEAU LIV, N° 5.

(1) La *Mésie* s'étendoit du bas Danube ou Ister, jusqu'au Pont-Euxin, et elle avoit, au midi, la Macédoine et la Thrace.

Ce pays fut presqu'entièrement soumis aux Romains, sous les règnes d'*Auguste* et de *Trajan*.

Il fut divisé en haute et basse Mésie ; les peuples qui l'habitoient sont peu connus dans l'histoire, à l'exception des Gètes, qui étoient Scythes d'origine. Ce fut *Trajan* qui leur fit la guerre et les soumit.

On croit que *Zamolxis* fut leur législateur.

(2) *Nissa* se glorifioit d'avoir donné le jour à *Constantin I*, appelé quelquefois *le Grand*, parce qu'il est regardé comme le fondateur de Constantinople, et qu'il fit asseoir la religion chrétienne sur le trône des Césars.

(3) Bâtie par *Trajan*, pour perpétuer la mémoire de son heureuse expédition contre les Daces.

(4) Célèbre par l'exil d'*Ovide*.

(5) Elle s'étendoit du nord au sud, depuis le mont *Hæmus* jusqu'à la Propontide, et de l'ouest à l'est, depuis la Macédoine jusqu'au Pont-Euxin.

On trouvoit directement, au sud de cette contrée, la Chersonnèse de Thrace *(Thraciæ Chersonesus)* qui est la presqu'isle où est aujourd'hui Gallipoli.

Les Thraces étoient renommés par leur valeur et leur habileté à dresser les chevaux.

(6) Elle eut pour premier nom *Orestias*; ayant été détruite par un tremblement de terre, et rebâtie par les ordres de l'Empereur *Adrien*, elle reçut celui de cet Empereur. (Voy. p. 180, ce qui concerne cette ville relativement à l'Histoire Moderne.)

(7) Ville très-ancienne, qui dut son origine à une colonie de Mégariens, et qui prit le nom de Byzance, de *Byzas* leur chef. Tout le monde sait qu'elle dut celui de *Constantinople* à l'Empereur *Constantin*, qui la restaura, l'agrandit, et y transporta le siége de l'Empire romain, l'an 328 de J. C. (1464 av. l'E. Française).

(8) Située au nord-est de la Chersonèse de Thrace, (lat. 40° 15' long. 24° 38'). Elle prit son nom d'un ruisseau qui l'avoisinoit, appelé *Egos-Potamos*, qui en grec signifie *fleuve de la Chèvre*. Elle est célèbre par le combat naval où *Lysandre*, Général Lacédémonien, battit les Athéniens, la 3°. année de la 93°. Olympiade (2198 ans av. l'E. Fr.)

(9) Elle étoit fort peu de chose avant que *Philippe*, père d'*Alexandre-le-Grand*, en eût reculé les limites; sous son règne elle comprenoit la Thessalie, l'Épire et la Thrace; mais nous ne considérons ici que la Macédoine proprement dite, appelée d'abord *Pœonie*, puis *Emathie*, et définitivement *Macédoine*, nom que le temps a respecté, puisque les Turcs l'appellent encore *Makidunia*.

(10) C'étoit la résidence des Rois de Macédoine; *Alexandre* y naquit, et l'on y voyoit le tombeau d'*Euripide*. Les marais qui l'entouroient en faisoient une place forte.

(11) Les Rois de Macédoine y avoient leur sépulture. Il ne faut pas confondre cette ville avec l'Edesse de la Mésopotamie, dont il sera fait mention dans la *Géographie de l'Asie*.

(12) Elle étoit située sur le golfe Thermaïque, et de ce golfe elle prit le nom de *Therma*; mais selon *Strabon* ce n'étoit alors qu'un village. — *Cassandre*, qui régna en Macédoine après *Alexandre*, et ne dut le trône qu'à ses crimes, agrandit *Therma*, en augmenta la population en accordant des priviléges à ceux qui viendroient s'y établir, et lui donna le nom de *Thessalonique*, de sa femme, sœur d'*Alexandre-le-Grand*. — Cette ville devint célèbre par ses temples, son amphithéâtre et son cirque. Elle fut colonie romaine sous le règne de *Valérien*, et obtint peu après le titre de *Néocore*. — Dans l'histoire ecclésiastique, elle est citée à cause des épîtres que *St. Paul* adressa à ses habitans, ou plutôt au petit nombre de familles qui, dans cette ville, avoient embrassé le christianisme, encore naissant et presque inconnu. — Mais cette ville est malheureusement plus célèbre encore dans l'histoire par le massacre de ses habitans, ordonné par *Théodose* l'an 890 de J. C. (2002 ans av. l'E. F.), pour venger la mort d'un de ses Officiers, tué dans une émeute populaire. (Voy. *Gibbon*, chap. 27).

(13) Fondée par les habitans de Chalcis en Eubée, de qui elle dépendit long-temps. Elle fut assiégée par *Philippe*, l'an 348 av. J. C. (2140 ans av. l'Ere Franç.); il s'en rendit maître par la trahison de deux habitans, *Euthycrate* et *Lastene*, que la postérité a voués au mépris. Cette expédition est encore célèbre, parce qu'elle donna lieu aux *Olynthiennes* de *Démosthène*.

(14) Connue par la bataille de *Philippe*, dans laquelle les meurtriers de *J. César*, *Brutus* et *Cassius*, furent défaits par *Antoine* et *Octave*, l'an 1834 av. l'E. Fr.

(15) Célèbre parce que la mère d'*Alexandre* s'y retira après la mort de ce prince, à la suite de la bataille que *Paul-Emile* gagna sur *Persée*. (*Chronol.* pag. 108.)

(16) La patrie d'*Aristote*.

(17) Ainsi nommée, parce que plusieurs colonies grecques s'y étoient établies : elle fit partie de la Macédoine, et sous les Romains elle fut appelée *nouvelle Epire*.

(18) Elle fut fondée par une colonie de Corcyre, qui lui donna le nom d'*Epidamne*, que les Romains changèrent, par superstition, en celui de *Dyrrachium*, prétendant que le premier étoit de mauvais augure. C'étoit un port de la mer Adriatique, très-fréquenté par ceux qui passoient de *Brundusium* en Grèce. Elle est célèbre aussi par l'exil de *Ciceron*.

(19) C'étoit une colonie de Corinthiens, dont les habitans se distinguèrent long-temps par leur goût pour la littérature grecque. *Octave* y fit ses études.

LIV, N°. 6. *Suite du* TABLEAU

DE LA GÉOGRAPHIE COMPARÉE DE L'EUROPE.

(Partie Méridionale.)

		DIVISIONS ANCIENNES.	NOMS MODERNES DES PAYS.	NOMS DES PEUPLES qui les habitoient.	LEURS VILLES PRINCIPALES. NOMS ANCIENS.	NOMS MODERNES.
L'EUROPE avoit au Sud, 4°. *Græcia* (1), la Grèce, distinguée en		EPIRUS, l'*Epire* (2)............	la basse Albanie.......	Molossi.........	*Ambracia*	Larta (3).
					Nicopolis.......	Prævesa-Vecchia. (4)
		THESSALIA, la *Thessalie* (5)........	le Sangiakat de Larissa..	....	*Cynos-Cephalæ* . (6)	(ruinée).
					Pharsalus (7)....	Pharsa.
					Larissa (8)......	Larissa.
					Magnesia (9)....	Lamia (10).
					Pheræ	Jenizara (11).
	GRÆCIA VERA (12), divisée en...	Arcanania, l'*Arcanania* (13)	la Livadie............	....	sans villes d'importance.	
		Etolia, l'*Etolie* (14)...	*idem*.................	....	*Calydon* (15)....	Aiton.
		Locris, la *Locride* (16).	*idem*.................	Locri...........	*Amphissa* (17)...	Salone (18).
					Naupactus.......	Lepanthe (19).
		Doris, la *Doride* (20)..	*idem*.................	....	avoit 4 petit. villes de peu d'importance.	
		Phocis, la *Phocide*	*idem*	Phocæi (21)	*Delphi* (Delphes) (22)	Castri.
		Beotia, la *Béotie* (23)..	*idem*.................	Beotii..........	*Thebæ* (Thèbes). (24)	Striva.
					Cheronæa (25)...	(ruinée).
					Leuctra (26).....	*idem*.
					Platea (27)......	*idem*.
					Aulis (28).......	*idem*.
		Megaris, la *Mégaride* (29)	*idem*.................	....	*Megara* (30).....	Megara.
		Attica, l'*Attique* (31)..	*idem*.................	Atheniauses	*Athenæ* (32).....	Athènes.
					Marathon (33)...	Maratona.
					Eleusis (34).....	Lepsina.
	PELOPONESUS le Péloponèse (35) la *Morée*, distinguée en	Achaia, l'*Achaïe*, (36) sous-div. en...... Corinthia, la *Corinthie*		....	*Corinthus* (37)...	Coranto.
					Centhrea (38)....	le Port de Corinthe.
		Sicyonia, la *Sicyonie*.. partie du duché de Clarence..		....	*Sicyon* (39).....	Basilico.
		Achaia propria, l'*Achaïe propre*... autre partie du duché de Clarence		....	*Patræ* (40)......	Patras.
					Dymæ (41)......	Clarence.
					Egium (42)......	Vostiza.
		Argolis, l'*Argolide* (43).	la Sacanie...........	....	*Argos* (44)......	Argo.
					Mycenæ (Mycènes) (45)	Charia.
					Epidaurus (46)...	Cherronesi.
					Hermione (47)...	(ruinée).
					Nauplia (48)....	Napoli de Romanie
		Laconia, la *Laconie* (49)	la Tzacome..........	....	*Sparta* (50).....	Misithra... } (52).
					Epidauria (51)...	Malvasia... } (52).
		Messenia, la *Messenie* (53)	partie du Belvédere ...	....	*Messenia* (54) ...	Mosseniga.
					Pylus Messeniacus (55)......	Navarino.
		Elis, l'*Elide* (56).....	autre partie du Belvédere	....	*Elis* (57).......	Belvedere.
					Olympia (58)....	Langanico.
					Pisa (59).......	(ruinée).
		Arcadia, l'*Arcadie* (60).	....	....	*Megalopolis* (61).	Leontari.
					Mantinea (62)...	Gorim.

NOTES RELATIVES AU TALEAU LIV, N.° 6.

(1) La *Grèce*. Nous ne nous arrêterons pas à l'étymologie des mots *Græcia* et *Græci*, que les uns font venir de *Graïcus*, fils de *Thessalus*; d'autres de *Réhu*, fils de *Phaleg*; d'autres enfin du mot celtique *Graïa*, vieille, parce que la nation Grecque datoit de la plus haute antiquité. L'opinion la plus commune est que les *Pelages* et les *Hellènes* furent les premiers peuples de la Grèce; mais l'origine de ces peuples mêmes se perd dans la nuit des temps, et l'on n'a que des conjectures à cet égard. Voyez l'Histoire de la Grèce, par *Cousin-Despréaux*, t. II, et celle de *John Gillies*, traduite par *Carra*, t. I.

Les Anciens comprenoient, dans la Grèce, le pays dont il est fait mention dans le Tableau précédent, et plus particulièrement tout ce que comprend celui-ci.

(2) *Epire*. Cette dénomination vient à cette contrée de sa situation, par opposition aux isles de la mer Ionienne qui l'avoisinent. *Epeiros*, en grec, signifie *Continent*. Parmi les peuples qui l'habitèrent, les Molosses sont les plus connus; ils s'établirent après la prise de Troye. Ce pays étoit renommé par la bonté de ses pâturages; les chevaux qu'on en tiroit passoient pour d'excellens coursiers, et étoient recherchés pour les jeux Olympiques. *Pyrrhus*, Roi de l'Épire, se rendit célèbre par sa valeur et ses aventures dans le 3e. siècle avant J. C.

(3) *Larta*. Ville principale de l'Epire et le séjour des Rois Epirotes, sur-tout de *Pyrrhus*, fils d'*Achille*. Elle a donné son nom au golfe qui l'avoisine; elle se distingua par le siége qu'elle soutint contre les Romains, l'an 159 av. J. C.

(4) *Prœvesa-Vecchia*. Bâtie par *Auguste*, en mémoire de la bataille d'Actium, sur le terrain où il avoit établi son camp.

(5) *La Thessalie*. Célèbre dans la fable par l'Olympe, l'Ossa, le Pelion, le Pinde et le mont Œta. On prétend qu'il fut habité par les Centaures, et depuis par les Mirmidons, qu'*Achille* mena au siége de Troye. C'est aussi dans la Thessalie que se trouvoit la *Vallée de Tempé*, que traverse le *Penée*, et le fameux passage des Thermopyles. Ce pays fut réuni à la Macédoine par *Philippe*, père d'*Alexandre*.

(6) *Cynos-Céphal*. Prit son nom des hauteurs qui l'avoisinoient; principalement connue par la victoire que remporta sur *Philippe* (V.e du nom), Roi de Macédoine, le Consul *Flaminius*, l'an 197 avant J. C.

(7) *Pharsale*. Lieu fameux par la victoire que *Jules-César* remporta sur *Pompée*, l'an 48 avant J. C. (1840 ans av. l'ère franç.)

(8) *Larissa*. La patrie d'*Achille*, située sur le *Pénée*: devoit son nom à *Larissa*, fille d'*Acrisius*.

(9) *Magnesia*. Sit ée au fond d'un golfe. La flotte de *Xercès* y fut totalement détruite par la tempête, l'an 480 av. J. C.

(10) *Lamia*. Ses environs furent le théâtre de la guerre qui eut lieu après la mort d'*Alexandre*, entre les Athéniens, soutenus par le reste de la Grèce, et *Antipater*, qui, sans avoir le titre de Roi, gouvernoit despotiquement la Macédoine.

(11) *Jenizara*. Pendant quelque temps l'une des principales villes de la Thessalie, et le séjour des Souverains d'un État qu'avoit formé *Jason le Thessalien*; mais plus connue par les cruautés qu'y exerça le tyran *Alexandre*, distingué dans l'Histoire par le nom d'*Alexandre Pherès* ou *Phérée*, qui fut assassiné par sa femme, aidée de ses frères, l'an 375 avant J. C.

(12) *Vera*. C'est-à-dire la contrée désignée par les Grecs mêmes sous le nom de *Grèce*, et depuis par les Romains sous celui d'*Achaïe*.

(13) *L'Arcananie*. Les premiers habitans de ce pays furent connus sous le nom de *Curètes*, et ne prirent celui d'*Arcananiens*, que depuis *Arcanas*, l'un des fils d'*Alcméon* et de *Callirhoé*, fille d'*Acheloüs*, qui existèrent à une époque que l'Histoire n'assigne pas. C'est dans l'*Arcananie* que se trouvoit le promontoire d'*Actium*, célèbre par la bataille à laquelle il a donné son nom. Près de-là, et au fond d'une anse, étoit une petite ville du même nom, qui renfermoit un temple d'*Apollon*, dont la fondation étoit attribuée aux Argonautes. Les Arcananiens passoient pour d'excellens frondeurs, et se distinguoient dans les jeux par leur adresse et leur force.

(14) *Etolie*. Prit son nom d'*Etolus*, fils d'*Endymion*, qui, après avoir commis un meurtre, s'y réfugia et s'y établit. On la comparoit à la Béotie pour l'étendue. Elle étoit arrosée par l'Achelous, qu'on prenoit pour un Dieu qui combattit contre *Hercule*, et par l'*Evenus*, connu dans la fable par la perfidie et la mort du Centaure *Nessus*.

(15) *Calydon*. Ville située sur l'Evenus; fameuse par le sanglier qui en désola long-temps les environs, et qui fut tué par *Méléagre*, fils d'*Œnée*, Roi de cette contrée.

(16) *La Locride*. Primitivement habitée par des peuples dont le nom se confondit avec celui des Locriens.

(17) *Amphissa*. Du temps de *Pausanias*, l'opinion étoit que cette ville avoit été fondée par *Amphissa*, petite-fille d'*Eole*. Elle étoit au pied d'une montagne sur le Plistos, et au sommet de la montagne existoit un temple de *Minerve*, dont la statue avoit été apportée de Troye par *Thoas*.

(18) *Salone*. Qu'il ne faut pas confondre avec *Salona*, ancienne ville de la Dalmatie, où naquit *Dioclétien*, et dans laquelle il se retira après son abdication.

(19) *Lepanthe*. C'est de cette ville, si fameuse dans l'Histoire moderne par la bataille navale de ce nom, que partirent les *Héraclides*, lorsqu'après la défaite et la mort d'*Eurysthée*, il s'embarquèrent pour le Péloponèse. Près de-là étoit Opunte, la patrie de *Patrocle*, l'ami et le compagnon d'*Achille*.

(20) *La Doride*. Ce pays, selon les Poëtes, doit son nom à *Dorus*, petit-fils de *Deucalion*. Le Céphise, fleuve fameux dans l'histoire et la fable, y prenoit sa source. Selon *Servius*, c'étoit dans cette contrée qu'habitoient les *Dryopes*, qui se confondirent avec les Doriens : ceux-ci, quoique parlant la langue grecque, avoient à eux un dialecte particulier (le dialecte Dorien), que

Suite des NOTES RELATIVES AU TABLEAU LIV, N.° 6.

Théocrite et *Pandore* adoptèrent dans leur poésies, et qui s'est répandu dans les nombreuses colonies de l'Asie, dont ce peuple fut le fondateur. Les arts que les Doriens cultivèrent avec autant de passion que de succès, leur doivent un mode de musique et l'un des ordres d'architecture qu'on appelle la *Dorique*, celui qu'on croit le plus ancien.

(21) *Phocæi* (Phocéens). Il ne faut pas confondre les habitans de cette contrée avec les Phocéens de l'Ionie, dans l'Asie mineure, auxquels on doit la fondation de Marseille.

(22) *Delphes.* Ville fameuse, située au sud du Parnasse, et dont *Delphus*, l'un des fils de *Neptune*, est réputé le fondateur. Célèbre par le temple et l'oracle d'*Apollon*. On l'appeloit aussi *Pytho.*

(23) *Béotie.* Ce pays porta d'abord le nom d'*Aonie*, et selon quelques Mythologues, prit celui de *Béotie*, de *Beotus*, fils de la nymphe *Melampe*. C'est un pays de montagnes, parmi lesquelles on remarque l'Hélicon et le Cythéron. On y trouve aussi le lac Copaïs, où se jettent plusieurs rivières, et qui cependant n'a point d'issue apparente.

(24) *Thèbes.* Ville fameuse dans l'histoire de la Grèce, fondée par *Cadmus*, dont elle porta long-tems le nom. Elle reçut celui de *Thèbes*, d'*Amphion* et de *Zéthus*, fils d'*Antiope*, qui s'en emparèrent et s'y établirent l'an 3015 avant l'ère française, 1223 ans avant J. C. *Pindare*, *Epaminondas* et *Pelopidas* y reçurent la naissance; elle fut aussi, selon les Mythologues, la patrie de *Bacchus* et d'*Hercule.*

(25) *Cheronœa.* Célèbre par la bataille que *Philippe*, Roi de Macédoine, gagna sur les Athéniens et les Thébains réunis, et dont les suites furent, pour la Grèce, la perte irréparable de la liberté.

(26) *Leuctra* (Leuctres). Connue par la journée où *Epaminondas* battit les Lacédémoniens, quoique ceux-ci eussent une armée quatre fois plus nombreuse que celle des Thébains.

(27) *Platea* (Platée). Ville située au pied du mont Cythéron, sous les murs de laquelle les Perses, commandés par *Mardonius*, et au nombre de 300 mille, furent battus par *Aristide* et *Pausanias*, à la tête des Athéniens et des Lacédémoniens réunis.

(28) *Aulis* (l'Aulide). Port sur le détroit de Négrepont, d'où partirent les Grecs avec une flotte de près de 1000 voiles, pour aller assiéger Troye. Il y avoit aussi, en Béotie, *Orchomène*, renommé par son temple des Graces et par le tombeau d'*Hésiode*; *Lavadia* (Levadie), connu par l'antre de *Trophonius*, et *Thespie*, consacrée aux Muses, etc.

(29) *La Mégaride.* Pays de peu d'étendue : il avoit appartenu successivement aux Athéniens et aux Corinthiens. Il forma, dans la suite, un petit Etat, que *Périclès* envahit, sous des prétextes que l'ambition seule pouvoit rendre plausibles.

(30) *Mégare.* Ancienne place de Grece, qui donna son nom au pays, et où l'on distinguoit un bel aquéduc, une citadelle assez forte, un port qui formoit lui-même une ville sous le nom de *Nisée*, ainsi que plusieurs temples, dont l'un renfermoit le tombeau d'*Alcmène*, femme d'*Amphitrion*. C'étoit la patrie d'*Eclide*, qui y établit une école, appelée la secte *Mégarique.*

(31) *L'Attique.* Contrée dont la surface étoit d'à-peu-près 86 lieues carrées. Quoique la plus célèbre de la Grèce, elle n'étoit pas la plus fertile. On y trouvoit plusieurs montagnes, entr'autres le mont *Hymète.*

(32) *Athènes.* Située à 40 stades de la mer (environ une lieue et demie), fondée par *Cécrops*, l'an 1556 avant J. C. (3348 ans avant l'E. Fr.); elle porta long-temps le nom de *Cécropie*, qui fut changé en celui d'*Athènes*. *Thésée* l'agrandit, et en fit le chef-lieu de l'Attique. *Athènes* occupa, depuis, le premier rang parmi les villes de la Grèce, et elle eut *Solon* pour Législateur. *Socrate*, *Platon*, *Démosthènes*, et une foule de Grands-Hommes, dont les noms illustrent l'Histoire Ancienne, y reçurent la naissance. Elle avoit une forteresse qu'on appeloit *Acropolis*, ou la ville haute. Cette citadelle étoit au milieu de la ville, et non loin du temple de *Minerve*. *Athènes*, le centre des arts, renfermoit nombre de monumens, tels que les temples de *Minerva* et de *Thesea*, l'*Odéon*, le *Prytanée*, le *Théâtre de Bacchus*, etc. Elle avoit trois ports: le *Pyrée*, le plus considérable; *Munychie* et *Phalarès.*

(33) *Marathon.* Bourg près d'Athènes, dans une plaine qui s'étendoit jusqu'à la mer. Célèbre, dans la fable, par le taureau redoutable qui en désola les environs, que *Thésée* subjugua, et qu'il immola à *Minerve*; dans l'histoire, par la victoire que les Athéniens, au nombre de 10 milles, commandés par *Miltiade*, remportèrent sur les Perses au nombre de plus de 100mille combattans, l'an 49 avant J. C. (1841 ans avant l'E. Fr.)

(34) *Eleusis.* Célèbre dans l'antiquité par son temple de *Cérès*, et les mystères qu'on y célébroit avec la plus grande magnificence, ainsi que par la doctrine qu'on y enseignoit aux initiés.

(35) *Le Péloponèse.* Ce pays porta d'abord le nom d'*Apie*, prit celui de *Pélasgie*, et enfin le nom de *Péloponèse*, ou isles de *Pelops*. Il avoit pour emblême la feuille de platane, à cause de sa forme irrégulière.

(36) *Achaïe.* Quoique les Romains eussent donné le nom d'*Achaïe* au pays qu'ils possédoient dans la Grèce, cette dénomination appartenoit particulièrement à la contrée dont il est fait ici mention.

(37) *Corinthus.* Son nom primitif étoit *Ephire*; elle fut fondée, dit-on, par *Sysiphe*, et devint une des plus puissantes et des plus riches villes de la Grèce. Elle dut principalement sa splendeur à sa situation.

(38) *Centhrea.* C'étoit un des ports de Corinthe, dans le golfe Saronique.

(39) *Sicyon.* Capitale d'un petit Etat auquel elle donna son nom : elle avoit d'abord porté celui d'*Egialée*, qui en avoit été le premier Roi. Elle disputa long-temps à Corinthe la gloire

Suite des NOTES RELATIVES AU TABLEAU LIV, N.° 6.

que donne la culture des beaux-arts. Elle eut en effet des écoles de peinture et de sculpture, très-renommées.

(40) *Patræ.* Connue dans l'Histoire par son commerce, et parce que, sous *Auguste*, elle devint colonie Romaine. Célèbre, dans les annales du Christianisme, par le martyre de l'apôtre *André*.

(41) *Dymæ.* Son premier nom avoit été *Palée*. Ayant été la seule de toutes les villes de l'Achaïe qui eût suivi le parti de *Philippe*, fils de *Démétrius*, les Romains, pour l'en punir, la livrèrent au pillage lorsqu'ils s'en furent rendus maîtres. *Auguste* la réunit au domaine de *Patrée*.

(42) *Egium.* L'une des plus considérables villes de la contrée, depuis la ruine d'Helice et de Bura, qui furent détruites de fond en comble par un tremblement de terre. Sa position centrale le fit choisir, par les Achéens, pour la tenue de leurs assemblées.

(43) *L'Argolide:* aussi appelée *Argie*, d'*Argos*, l'un des premiers Rois de cette contrée, qui forma, pendant quelque temps, le royaume d'Argos, dont celui de Mycènes fut un démembrement.

(44) *Argos.* Fondée par *Inachus*, l'an 1856 avant J. C. (3648 ans av. l'E. Fr.) Elle étoit dans une plaine fertile, qui fournissoit d'excellens chevaux; d'où vient qu'*Argos* prit le surnom d'*Hippobatos*. Elle devint célèbre, non-seulement par ses Grands-Hommes, mais encore par le culte qu'on y rendoit à *Junon*.

(45) *Mycenæ.* Célèbre par l'histoire d'*Agamemnon*: elle fut détruite par la jalousie des Argiens.

(46) *Epidaurus.* Fameuse par son temple d'*Esculape*.

(47) *Hermione.* Célèbre par ses temples de *Vénus* et de *Cérès*, dont le dernier étoit fameux par l'antre placé derrière ce temple, que le vulgaire, sur la parole des prêtres, regardoit comme une des bouches de l'enfer. (*Strabon*, liv. 8.)

(48) *Nauplia.* Bâtie par *Nauplius*, fils de *Neptune* et d'*Amymone*. C'étoit le port principal des Argiens; et comme Epidaure, cette ville étoit consacrée à *Esculape*.

(49) *La Laconie.* Porta d'abord le nom de *Lelegie*, de *Lelex*, un des premiers Roi de Sparte; elle prit ensuite celui de *Laconie*, qu'on changea, sous les Empereurs Grecs, en celui de *Taconie*. On ne pénètre dans cette contrée, du côté de la terre, que par des collines escarpées et des défilés faciles à garder. Elle est sujette aux tremblemens de terre. *Strabon*, qui exagère souvent, prétend qu'autrefois elle contenoit plus de 100 villes: il y comprenoit sûrement les plus petits bourgs.

(50) *Sparte.* Appelée aussi *Lacédémone*; cependant on entend ordinairement par Lacédémoniens, les habitans de la *Laconie* en général, et par Spartiates ceux de *Sparte*. Cette ville étoit dominée par le mont *Taygète*, et arrosée par l'*Eurotas*, dont les sinuosités en formoient une presqu'isle. Elle avoit quelques monumens, parmi lesquels on distinguoit le *portique des Perses*, ainsi appelé parce qu'il avoit été construit de leurs dépouilles.

(51) *Epidauria.* Renommée à cause de la commodité de son port.

(52) En parlant de la *Laconie*, il ne faut pas oublier *Helos*, ancienne ville de cette contrée, qui dut son origine à une colonie d'Achéens. Elle fut détruite par la jalousie des Spartiates, sous le règne d'*Agis I.* Ses habitans furent réduits, par le vainqueur, à un esclavage perpétuel; ce sont ceux que nous voyons figurer dans l'histoire de Sparte, sous le nom d'*Hilotes*, classe d'hommes traités trop souvent par leurs maîtres avec rigueur, qui jouissoient, néanmoins, à certains égards, d'avantages réels. Il n'étoit pas, comme on l'a prétendu, défendu de les affranchir; les *Hilotes* pouvoient, au contraire, par leur mérite et leurs services, s'élever au rang de citoyen. (Voy. le *Voyage d'Anacharsis*, t. V, pag. 52 et suiv., édition *in-12*.)

(53) *La Messenie.* Ce pays, situé à l'ouest de la Laconie, étoit de peu d'étendue.

(54) *Messenia*, capitale de la Messénie, située sur le golfe Messeniaque, et défendue par la forteresse d'Ithome, dont les murs étoient remarquables par leur épaisseur.

(55) *Pylus Messeniacus.* Se glorifioit d'avoir appartenu à *Nestor*, dont le tombeau existoit encore du temps de *Pausanias*.

(56) *L'Elide.* Ce pays, qui prit son nom d'*Eleus*, petit-fils d'*Endymion*, étoit arrosé par plusieurs rivières, parmi lesquelles on distinguoit l'*Alphée* et le *Pénée*. Il avoit d'excellens pâturages; il produisoit aussi de très-beaux fruits et du lin très-estimé.

(57) *Elis.* Capitale de l'Élide: Ses magistrats avoient le droit de présider aux jeux Olympiques. C'est la patrie de *Pyrrhon*, chef de la secte Pyrrhonienne.

(58) *Olympia.* Sur la rive gauche de l'Alphée; fameuse, parce que c'étoit sur son territoire que se célébroient les jeux Olympiques.

(59) *Pisa.* Située sur la rive gauche de l'*Alphée*; mal-à-propos on l'a confondue avec *Olympie*: elle étoit beaucoup plus ancienne que celle-ci. Les Pisans furent souvent en guerre avec ceux d'*Elis* au sujet des jeux Olympiques. Ils les présidèrent, malgré ces derniers, la 1.re année de la 8.e Olympiade.

(60) *L'Arcadie.* Le pays, de toute la Grèce, le plus fécond en fables; célèbre par le goût de ses habitans pour la poésie et la musique.

(61) *Megalopolis.* Ville, l'une des moins anciennes de l'*Arcadie*; elle fut bâtie par les conseils et les secours d'*Epaminondas*. Elle se distingua par le siége qu'elle soutint contre *Polyperchon*, et ne dut son malheur qu'à sa fidélité envers ses alliés. C'est la patrie de *Polybe*.

(62) *Mantinea*, *Mantinée*: Célèbre par la victoire d'*Epaminondas* sur les Athéniens et les Lacédémoniens réunis, et par celle que *Philopœmen* remporta sur le tyran *Machanidas*.

TABLE SOMMAIRE

DES TITRES *contenus dans cette* I.re *Partie de la* GÉOGRAPHIE DE LA SCIENCE DE L'HISTOIRE.

FIN DE LA TABLE DES TITRES.

E R R A T A.

Supplément à l'Errata *du tome I.er* — Chronologie.

Page vij de la *Préface*, au Tableau synoptique, division de la Géographie, on lit :

— en { *Mathématique*......., *Physique*..........., *Politique*.........., *Descriptive*.......... } { *ancienne*......., *moderne*....... } *comparées*.

Supprimez de la première colonne du Tableau, *descriptive*.

Page 384, année 1642, ligne 8; *au lieu de* (père de l'Historien), *lisez :* (fils de l'Historien).

Tome II. — Géographie.

Page 8, ligne 1.re du Tableau, *au lieu de* Ptolomée, *lisez :* Ptolémée (*). De même par-tout où la même faute a pu se reproduire.

Page 11, 1.re colonne, ligne 4, *au lieu de* par 365, on trouvera qu'elle doit parcourir, etc., *lisez :* par 365 × 24, on trouvera qu'elle doit parcourir 25,810 lieues.

Page 29, 1.re colonne, ligne 2, *au lieu de* En Asie on nomme; *lisez :* En Asie, aux Maldives, on nomme.

Page 41, ligne 5, *au lieu de* contient; *lisez :* contenoit.

Page 62, ligne 16, *au lieu de* 24.e climat; *lisez :* 5.e climat.

Page 69, 1.re colonne, ligne 11, *au lieu de* Baeza-Anduxar; *lisez :* Baeza, Andoxar.

Ibid, ligne 12, *au lieu de* Lognono; *lisez :* Logrono.

Page 70, ligne 1.re, les îles Britanniques; — toute la ligne est à reporter au bas du Tableau, (*sous l'accolade*, hors du Continent), *après*, les îles de la mer du Nord.

Page 85, ligne 51, *au lieu de* Appleby; *lisez :* Appleby.

Page 89, 2.e colonne, ligne 9, *au lieu de* on regardoit son château; *lisez :* on en regardoit le château.

Page 99, 1.re colonne, ligne 4, *au lieu de* Catteau, Tableau de la Suède; *lisez :* Catteau, Tableau du Dannemark.

Page 101, colonne 2, ligne 26, *au lieu de* Tabl. 24; *lisez :* Tabl. 25.

Page 106, au chef du Tableau de l'Empire de Russie, *pris en masse*, ligne 2 de l'accolade, *au lieu de* 18.e, *lisez :* 180.e

(*) Sub *Hadriano* et *Antonino* celebris fuit PTOLEMÆUS, Astronomiæ princeps. (*Leonardi Offerhaus compendium historiæ universalis*: Lipsiæ, 1778; pag. 234.)

Page 107, colonne 2, ligne 9, *au lieu de* Tabl. 24; *lisez :* Tabl. 25. De même à tous les endroits du même article, qui renvoient au Tableau des Rivières de l'Europe, lequel se trouve pages 68 et 69, sous le N.° XXV.

Page 145, note * au bas de la 1.re colonne, ligne 6, *au lieu de* subsistent; *lisez :* subsiste.

Page 146, ligne 3, *on lit :* La religion en Prusse; *rayez* en Prusse.

Page 151, note 14, ligne 3, *au lieu de* Algarvio; *lisez :* Algarve.

Page 153, note 2, *au lieu de* 150,000 religieuses; *lisez :* 150,000 religieux et religieuses.

Page 158, ligne 23, *au lieu de* Grand-Maître; *lisez :* Grand-Inquisiteur.

Page 161, 2.e colonne, ligne 31, *au lieu de* la Savio; *lisez :* le Savio.

Page 163, ligne 2, *au lieu de* note 4; *lisez*, note 3.

Page 206, ligne 9, *au lieu de* Lyonnoise sous-divisée; *lisez :* Lyonnois sous-divisé.

Page 227, dernière ligne de la note *, *après* succursales, *ajoutez :* « Jusqu'à ce que les nouveaux plans de circonscription aient » été rendus exécutoires, les Desservans des succursales existantes et provisoirement approuvées, jouissent d'un traitement » annuel de *cinq cents francs*, au moyen duquel, ils n'ont rien » à exiger des communes, si *ce n'est le logement* ». (Décret impérial du 11 prairial an XII.)

Page 231, colonne 1.re, note 9, ligne 5, *au lieu de :* le Connétable, charge depuis long-temps vacante, sans avoir jamais été

supprimée ; *lisez :* le Connétable, charge supprimée par *Louis XIII*, à la mort du Maréchal *de Lesdiguières*, en 1627.

Page 254, ligne 1.re, *au lieu de* N.° 51 ; *lisez :* N.° 52.

Page 255, en titre, *au lieu de* N.° 52 ; *lisez :* N.° 53.

Ibid, ligne 1.re, à la colonne des *quartiers d'arrondissemens maritimes*, ligne 34, *au lieu de* la Ciontat ; *lisez :* la Ciotat.

Page 238, au second chef du Tableau, concernant le titre des matières d'or et d'argent, *au lieu de* { $\frac{1}{12}$ de fin... $\frac{2}{12}$ d'alliage } *lisez* { $\frac{1}{12}$ de fin. $\frac{2}{12}$ d'alliage.

Page 241, note 7, ligne 17 ; *après* Universités, *substituez* une virgule au point, sans quoi le sens est inintelligible.

Page 273, à la colonne des Chefs-lieux de Départemens, *Fontenay-le-Peuple* est indiqué comme chef-lieu de la *Vendée*. Observez qu'en vertu d'un Décret impérial, du 5 prairial an XII (25 mai 1804), le chef-lieu *sera transféré à la Roche-sur-Yon, le 1.er fructidor prochain.* Aux termes du même Décret, deux routes doivent être ouvertes entre cette ville, les Sables-d'Olonne, Montaigu et St.-Hermine, et dirigées de manière que la communication sera établie entre *Fontenay*, *Nantes*, les *Sables* et la *Roche-sur-Yon*. Le port des *Sables* est destiné principalement à devenir le port d'entrepôt de toute la Vendée.

Page 339, 1.re colonne, lignes 8 et 9, note 5, *lisez :* Les montagnes indiquées plus bas en sont une continuation.

Page 349, avant-dernière ligne, 1.re colonne, au lieu de *Augusta Auscorum* ; lisez : *Augusta Ausciorum*.

Page 354, colonne des noms anciens, ligne 18, au lieu de *Juliobriga* ; lisez : *Juliobriga*.

Page 355, 1.re colonne, avant-dernière ligne, au lieu de *P. Osla* ; lisez : *P. Isla*.



